Familles du Midi toulousain
XIII

Famille d'ABAN **p.3**

Famille d'ARSSE **p.19**

Famille de BAZORDAN **p.36**

Famille de BERNARDY de BONHOURE **p.48**

Familles de BONNEFOY, avec Annexe Richome **p.57**

Famille de BUGAT **p.98**

Famille de CHAMBERT **p.130**

Famille de DURAND de LAS VOUTES **p.143**

Famille DELGUY **p.157**

Famille de GAYRAUD **p.175**

Famille de GENIBROUSSE **p.191**

Famille GUYOT de PREIGNAN **p.227**

Famille de JUSSAN **p.262**

Famille de LA CAPELLE **p.273**

Famille de LAVARDAC **p.279**

Famille LE NOIR de LA REDORTE **p.306**

Famille de MAURY **p.328**

Famille de MONTREDON **p.345**

Famille du PIN de SAINT-ANDRE **p.378**

Famille de SAINTE-COLOMBE d'OUPIA **p.413**

Ce volume contient des généalogies de familles peu connues de l'Albigeois (Bernardy, Bonnefoy, Durand de Las Voutes, Guyot de Preignan), du Tarn-et-Garonne, à Saint-Antonin (La Capelle, du Pin de Saint-André), de l'Aude, dépendant de la sénéchaussée de Toulouse (d'Aban, d'Arsse, Chambert, Le Noir de La Redorte, Montredon, Sainte-Colombe d'Oupia), des essais de généalogies (Bazordan, Jussan, Lavardac) et d'autres du Midi toulousain.

Index p. 422

Révision 23 juillet 2025

Famille d'ABAN

Louis de La Roque[1] a établi cinq degrés de la lignée agnatique de la branche des seigneurs de Moux de cette famille (entre 1515 et 1670) disant qu'elle avait reçu la terre de Moux de Simon de Montfort, lors de la croisade en 1210 et que cette famille tenait outre la baronnie de Moux les seigneuries de Montgaillard, Grefeilh, Soulatgé, Clermont-sur-Lauquet, Saint-Pierre des Champs, Roquenégade, au diocèse de Narbonne, et Rieux, Pradelles et la Bastide-en-Val au diocèse de Carcassonne.
Ce document complète ces degrés et indique des personnes aux 13ème et 14ème siècles, utilisant *Histoire générale de Languedoc*[2] et un fragment de généalogie entre la fin du 14ème siècle et le début du 15ème siècle en utilisant des données de Pierre Timbal[3].
Cette famille portait : « D'argent à une fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or. »
Des membres de la famille d'Aban qui tenait la terre de Mouthoumet, sont cités entre 1339 et 1571, les données sur cette branche ne permettent pas d'établir une généalogie, nous indiquons les personnes par ordre chronologique.

Premiers degrés

Raymond , Guillaume et Bérenger d'ABAN , frères.
En juin 1241, Simon d'Auteuil, donna à Raymond d'Aban et à ses frères, la terre de Roquenégade, avec tous ses droits, pour laquelle Raymond d'Aban lui rendit hommage[4].
En septembre 1246, le roi Louis confirma la donation précédente en faveur de Raymond et Bérenger d'Aban, frères, à laquelle il ajouta 4 livres de revenu annuel, à lui advenu par le forfait de Bertrand de Roquenégade[5].
Le V des ides de d'octobre 1249, Raymond d'Aban, chevalier, fut témoin à l'assise par Guillaume du Plan, sénéchal de Carcassonne, à Frotard de Penne et d'autres, sur les châteaux de Barrou, de Luc et de Cavoys, appartenant au monastère de Lagrasse, tombés en commis à Sa Majesté, pour cause d'hérésie[6].
En juillet 1250, le roi Louis, donna à Raymond et Guillaume d'Aban, frères, 28 livres de rente annuelle, sur divers lieux dans le Val-de-Daigne, parmi lesquels Pradelles[7].
Le 14 septembre 1257, fut passé l'acte d'assise faite par le sénéchal de Carcassonne, en faveur de l'abbaye de Lagrasse, de 40 livres de revenu, sur les biens que Raymond d'Aban et ses frères tenaient du roi, à Malviès (Aude), et de l'assignation faite en compensation audit

[1] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier*, t.I, p.164,
[2] Dom de Vic et dom Vaisséte, *Histoire générale de Languedoc,* Privat à Toulouse, 1872-1892, *HGL* dans ce qui suit.
[3] Pierre Timbal, *Un conflit d'annexion au Moyen Âge, L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois.*
[4] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 578, se référant à Doat, Trésor des chartes du roi, cité de Carcassonne, vol. 153, f°158 r°.
[5] Mahul, *op.cit.,* vol. II, 579, se référant à Doat, Trésor des chartes du roi, vol. 153, f° 159 v°.
[6] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 275, se référant à Doat, Trésor des chartes du roi, Cité de Carcassonne, vol ? 154, f°259.
[7] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p.589,

Raymond d'Aban, sur les domaines possédés par le roi à Montgailard, à Soulatge (Aude), et à Greffeil[8].
Les assises de 1259-1261 des enquêteurs royaux, citent dans la sénéchaussée de Carcassonne Raymond d'Aban, chevalier, qui formule une demande pour un don du roi au puy de Peyronel, et Raymond d'*Alban* (très probablement pour Aban), pour sa femme Bérengère pour la sixième partie du château de Palairac qui était autrefois à Bernard Pons de Palairac, son aïeul maternel[9].
En juin 1263, à Paris, Olivier de Termes vendit à Raymond d'Aban, pour le prix de huit mille sols tournois, tout ce qu'il avait en la ville et château de Mouthoumet, et au territoire de Saint-Julien, avec la leude de Peyrepertuse, etc., et tout ce qu'il avait à Fenouillet en Termenès[10].
Guillaume et Raymond d'Aban, frères furent cités vers 1266 dans une enquête sur le droit de chevauchée qu'avait le roi dans la ville d'Albi[11]. Le 9 juin 1269, Guillaume d'Aban et Raymond d'Aban figurrèrent parmi les seigneurs obligés de résider un certain temps à Carcassonne, puis le 25 juillet suivant ils furent parmi les principaux seigneurs présents à l'assemblée des trois états de la sénéchaussée de Carcassonne[12].

En juin 1272, le roi de France étant à Carcassonne donna en fief et hommage lige à Raymond d'Aban tout ce qui avait appartenu à Pierre de Clermont, dans les châteaux de Clermont, Cavanac, la Bastide de Surlac, Villar, Villetritoul et *Tauriac*, dans le Razès et le Minervois et le confirma dans la possession des biens que le feu roi avait donnés en assignat, à vie, à Guillaume d'Aban, son frère, dont il était l'héritier, dans le château de Fabrézan, etc[13], puis en 1275, Philippe, roi de France, donna à Raymond d'Aban ce qu'avait tenu Bérenger de Montlaur dans le château d'*Agrifolio*[14]. Le 8 décembre 1274, Raymond d'Aban figura dans une lettre du sénéchal de Carcassonne parmi les seigneurs tenus au service militaire, puis le 5 février 1275, Raymond d'Aban comparut aux Etats de la sénéchaussée de Carcassonne et le 18 septembre 1278, Raymond d'Aban figura dans la convocation des principaux seigneurs de la sénéchaussée de Carcassonne[15].

On trouve ensuite d'autres **Raymond et Guillaume d'ABAN**, et **Bérenger d'ABAN** (fils de Raymond.)
En 1294 le connétable, à la demande de Philippe le Bel, donna commission aux abbés de Belleperche et de Grandselve, et d'autres, dont Guillaume d'Aban, chevalier, d'aller en qualité d'ambassadeurs signifier à Jean de Saint-Jean, lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine, la saisie du duché d'Aquitaine[16] puis fin septembre 1305 Amalric, vicomte de Narbonne, et douze autres barons terriers de la sénéchaussée de Carcassonne, dont Raymond

[8] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 435.
[9] *HGL,* VII, cc.251 et 263
[10] Guillaume Besse, *Histoire des antiquitez et comtes de Carcassonne,* Paul Catin, éditeur, Paris, 1929, réédition de l'ouvrage de 1645, p. 171.
[11] *HGL,* VIII, cc.1508, 1509
[12] *HGL,* VIII, cc.1662, 1663, 1665
[13] *HGL,* IX, p.18 ; Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 192, se référant au *Registrum curiae francorum.*
[14] *HGL,* X, c.96.
[15] *HGL,* X, cc.125, 128, 152
[16] *HGL,* IX, p.172

et Guillaume d'Aban, chevaliers, servirent d'assesseurs dans le procès par lequel furent punis des habitants de Carcassonne et de Limoux, révoltés[17].
En 1302, trois vassaux d'Amaury II, vicomte de Narbonne, Guillaume d'Aban, Bérenger et Raymond-Guillaume de Fabrezan, tenaient en fief de ce vicomte , à Fabrean, plusieurs chevaleries[18].
Le 3 mai 1309 le procureur du comte de Foix réclama pour celui-ci le droit de juger les hérétiques, parmi mes témoins Raymond d'Aban[19].
On cite en 1313 Bérenger d'Aban, fils de Raymond[20].
Le 27 juin 1317, au lieu de Rieux en Val-de-Daigne,Bringuier d'Aban fit paréage avec le roi, se reéservant aussi de (faire) cotiser les habitants dudit lieu pour marier ses filles, acheter offices à ses enfants, etc[21].
Vers 1320, la fabrique de l'église paroissiale de Fabrezan avait reçu un legs testamentaire d'un paroissien, Raymond d'Aban, sûrement le fils de Guillaume d'Aban, feudataire d'Amaury II, vicomte de Narbonne, prétendait que les biens légués faisaient partie de sa mansade, ce qui amena un procès, le 7 mars 1324, Raymond d'Aban ayant prétendu que ces biens dépendaient de sa mansade, le juge de la terre du vicomte, le débouta de sa demande. Un habitant de Fabrezan présenta au baile du lieu des lettres du juge qui donnait raison aux syndics et fabriciens de Fabrezan, contre Raymond d'Aban[22].
En 1315 Bérenger d'Aban, damoiseau, figure parmi les premiers vassaux de la sénéchaussée de Carcassonne convoqués pour la guerre des Flandres[23].
En 1341, Esclarmonde , veuve de Raymond d'Aban, chevalier, tutrice de Raymond d'Aban, son fils, rendit hommage pour le lieu de Roquenégade, tenu en toute justice[24], elle est citée le 7 février de la même année, avec la même qualité, pour Pradelles-en-Val[25].

I
Seigneurs de Moux

I Guillaume d'ABAN, seigneur de Moux (dans la viguerie de Minervois, Aude), Beaucaire
On trouve aux mêmes dates Guillaume d'Aban, époux d'Alpaïs Goloin, père de Simon d'Aban, et N..d'Aban, seigneur de Beaucaire époux de Marguerite de Capendu, père de Raymond d'Aban qui hérita de son frère Simon. Il s'agit certainement du même auteur de la lignée. Guillaume d'Aban qui épousa en premières noces Alpaïs Goldoin (il dénombre des terres au nom de celle-ci, qui doit donc être décédée, car à la même date c'est Marguerite de Capendu qui effectue des dénombrements.)

---

[17] *HGL,* IX, p.277
[18] B.C.A.N, Amaury II, vicomte de Narbonne (1260 ?-1328), chapitre IV, Le vicomte et ses sujets, p. 380.
[19] *HGL,* X, c.489
[20] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p.362.
[21] Guillaume Besse, *op.cit.,pp. 218-219.*
[22] B.C.A.N, 1908-1909, Amaury II, vicomte de Narbonne, chapitre IV, Le vicomte et ses sujets, pp. 401 et 419, produisant l'Inventaire mss. des archives de Fabrezan, f° 67 v°, f°68 v°.
[23] *HGL,* IX, p.351
[24] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 579.
[25] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 589.

Guillaume d'Aban dénombra en mars 1372 (n.st) le quart de la terre de Montclar (châtellenie de Montréal), et la moitié de la terre de Pomas (viguerie de Carcassonne), au nom d'Alpaïs Goloin, sa femme, Jean Bringuier et Jean Goloin dénombrèrent à la même date le quart de cette terre de Pomas et Eustache Goloin, le dernier quart[26]. Guillaume d'Aban tenait en 1389, avec d'autres la terre de Montclar[27].
Il avait épousé en premières noces **Alpaïs GOLOIN**[28]
Il avait épousé en secondes noces **Marguerite de CAPENDU.**
Marguerrite de Capendu fut citée en 1370, femme de noble d'Aban[29].
Marguerite de Capendu, épouse d'Aban, dénombra en mars 1372 (n.st) la terre de Sallèles[30](-Cabardès, Aude), la même, dite épouse d'Aban, seigneur de Beaucaire, dénombra en mars 1372 (n.st), la terre d'Albas (viguerie de Minervois), cette même terre fut dénombrée en 1389 et en juin 1416 par Raymond d'Aban, son fils, et en 1424 par Pierre d'Aban, fils de celui-ci, les mêmes dénombrèrent aux mêmes dates la terre de Moux (viguerie de Minervois, Aude)[31].

Enfant du premier lit :

2.1 Simon d'ABAN
Fils de Guillaume d'Aban et d'Alpaïs Goloin, il dénombra en 1393 le quart de la terre de Pomas, cette terre fut dénombrée le 14 janvier 1410 (n.st) par Raymond d'Aban, frère de Simon (infra.)

Enfant du second lit :

2.2 Raymond d'ABAN, qui suit.

II Raymond d'ABAN, seigneur de Moux
Il dénombra les terres d'Albas et de Moux en 1389 et 1416, celle de Pomas le 14 janvier 1410 (n.st) en tant qu'héritier de Simon d'Aban, son frère qui l'avait dénombrée en 1393, avec celle de Montclar, « comme plus prochain lignager au degré de parentèle du côté de la souche »[32].
Il dénombra en juin 1416 le tiers de la seigneurie de Labastide de Surlac (Labastide en Val, Aude), ainsi que les terres de Roquenégade, Pradelles, une partie de Rieux-Minervois et des fiefs à Floure, Montlaur[33].
Il avait épousé **Ermengarde** qui veuve de Raymond d'Aban et tutrice de Pierre d'Aban dénombra en 1425 les terres de Roquenégade et de Pradelles[34]. Le 16 avril de la même année, Ermengarde, avec la même qualité, rendit hommage au roi pour Pradelles, et pour un fief

[26] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.48, 61
[27] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.84, note 10
[28] Elle descendait de Pierre Goloin, seigneur anglais qui avait combattu avec Simon de Montfort et fait souche dans le pays (Pierre Timbal, *op.cit.,* p.34, note 6, se référant à *Histoire générale de Languedoc)*
[29] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p.362.
[30] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.45
[31] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.50, 51, 54
[32] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.61, 62 ; p.134, note 9
[33] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.63, p.111, note 122
[34] Pierre Timbal, *op.cit.,* p.108, note 112 ; Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 579.

noble tenu à Taurisan, viguerie de Termenès, en paréage avec le roi et le chapitre de l'église de Carcassonne[35].
Ils eurent :

III Pierre d'ABAN, seigneur de Moux.
Il dénombra en 1424 la terre d'Alayrac (châtellenie de Montréal), celle d'Albas et celle de Moux[36], il était en 1425 sous la tutelle d'Ermengarde qui dénombra Roquenégade et Pradelles (supra.)
Il épousa par contrat du 21 février 1427 **Jeanne de LEVIS,** fille de Gaston de LEVIS, seigneur de Léran, et d'Isende alias Yolande de d'ARPAJON[37].

***

Les 13 juillet 1474, 6 avril 1481 et en juillet 1482, **Louis et Jean d'ABAN**, frères, étaient seigneurs de Roquenégade[38].
En 1481, **Louis et Jean d'ABAN**, frères, étaient seigneurs de Moux[39].

Jean d'ABAN, seigneur de Moux,
Il mourut avant le 23 avril 1498, laissant deux fils mineurs, François Clarion (sic) et Jean d'Aban, il avait épousé **Eléonore d'AUTERIVE,** selon l'acte qui suit :
Le 23 avril 1498, François du Puy, religieux et infirmier du monastère de Saint-Pons-de-Thomières, syndic du chapitre, transigea avec Jean de Narbonne, baron de Talairan, et Bernard de Bar, baron de Campendu, tuteurs de François Clarion (sic) et Jean d'Aban, fils et héritiers de Jean d'Aban, seigneur de Moux, et d'Eléonore d'Auterive, pour raison de 10 livres de rente que Pierre de Lara, dont lesdits pupilles prétendaient être les héritiers, avaient données audit monastère, par son testament, aux actes de Valentin Bernard, notaire d'Olonzac[40].

Filiation suivie

I François d'ABAN, seigneur et baron de Moux.
François d'Aban, seigneur et baron de Moux, reçut, en 1515, des reconnaissances de divers emphytéotes[41].
François d'Aban dénombra en 1539, la baronnie de Moux, les lieux d'Albas, Saint-Pierre de *Laric* (Alaric), d'un fief au lieu de *Donegan* (Donézan) et au lieu de Roquenégade, sous le service d'un archer à 2 chevaux[42]. François d'Aban testa le 12 janvier 1543[43]. C'est peut-être

[35] Mahul, *op.cit.,* vol. II, pp. 590, et 649.
[36] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.46, 51, 54
[37] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Lévis,* Mars 2010.
[38] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 579, se référant à Doat, Trésor des chartes du roi, t.IV, pp. 55, 62 et 63.
[39] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 62, se référant à Doat, Inventaire des titres de Carcassonne, IV, p.62.
[40] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p.362, se référant à *Histoire généalogique de la maison de Rieux.*
[41] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. I, seconde partie, p. 99 ; Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 362.
[42] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 362, se référant à Doat, Inventaire des archives du roi dans la cité de Carcassonne, vol. 252, f°225 v°.

lui ou un fils homonyme qui dénombra, en 1557, un fief à Moux, sous l'hommage du roi, plus une métairie en la viguerie de Carcassonne, avec toute juridiction, mouvante du roi, plus un autre fief, mouvant du roi, au lieu de *Sénigas,* plus du terroir de Saint-Pierre d'Alaric (le fief et prieuré d'Alaric dépendait pour le temporel du diocèse de Narbonne et pour le spirituel du diocèse de Carcassonne, paroisse de Saint-Couat), avec toute juridiction, sous l'hommage de l'abbé de Lagrasse, plus du lieu de Roquenégade, tenu du roi, avec toute juridiction, sous le service d'un archer à 2 chevaux[44], la même année François d'Aban dénombra Roquenégade[45].
C'est probablement lui qui dit seigneur de Moux avait épousé, après 1521, **Jeanne de GRAVE,** fille de Jean de GRAVE, seigneur de Villegly (Aude), qui testa le 7 mars 1521, et de Jeanne de MONTBRUN[46].
Il eut :

2.1 Martin d'ABAN, qui suit

II Martin d'ABAN, seigneur et baron de Moux.
Le 22 octobre 1568 Martin d'Aban, seigneur et baron de Moux, vendit la seigneurie d'Albas[47].
Il avait épousé **Hélène d'ABAN.** Elle était fille de Jean d'ABAN, seigneur de Mouthoumet selon l'acte du 17 mars 1571 qui suit. Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet, père d'Hélène, devait donc être l'époux de Marguerite de Montredon, ce qui explique la donation du 17 mars 1571 qui suit. Son autre fille, Françoise d'Aban, avait épousé, par contrat du 3 août 1538, Barthélemy de Siran, seigneur de Cavanac (infra, Mouthoumet) ; Jeanne d'Aban qui avait épousé, en 1540, Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet, beau-fils de Marguerite de Montredon, était donc la fille de cette dernière.
Le 17 mars 1571, Marguerite de Montredon avait délaissé son fief noble d'Avejan à feu Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet et à Hélène d'Aban, femme de Martin d'Aban, écuyer, seigneur de Moux, et fille de Jean, elle nomma Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet, son beau-fils, et feu Guillaume de Montredon, seigneur de *Mathès* (des Mattes, en Portel-des-Corbières, Aude), son frère[48]. Guillaume de Montredon, seigneur de *Mathès*, était fils de Bernardin de Montredon, seigneur de Gasparets, et de Louise Dorlan, il avait épousé Françoise d'Arsse[49].
Hélène d'Aban, testa le 25 novembre 1591, nommant son mari, faisant un legs à Jean d'Aban, son fils, un legs de 333 écus 1/3 soit 1 000 livres à Charles d'Aban, son fils, des legs de 333

---

[43] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 99 ; Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 362.
[44] Mahul, *op.cit.,* vol. I,p. 362, se référant à Doat, Inventaire des archives du roi dans la cité de Carcassonne, vol. 252, f°280 v°.
[45] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 579, se référant au Cartulaire de Carcassonne, vol. I, p 361, Seigneurs de Moux.
[46] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.2, p.173
[47] AD. Aude B 19, Jean Prochelon, notaire de Douzens
[48] AD. Aude B 19, Raymond de Nos, notaire de Villeraze
[49] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p.356

écus 1/3 à ses filles Marguerite et Claire d'Aban, donnant tous ses biens à son fils aîné Anne d'Aban[50].
Ils eurent :

3.1 Anne d'ABAN, qui suit.

3.2 Jean d'ABAN
Cité le 25 novembre 1591 dans le testament de sa mère.
Jean Antoine d'ABAN, seigneur de Saint-(incompréhensible), fils de feu Martin d'ABAN, seigneur et baron de Moux épousa par contrat du 19 avril 1597 **Cécile de LOUBENS,** dotée de 4 000 francs, y compris les droits sur la dot de feue demoiselle de Caux, sa mère, fille de François de LOUBENS, seigneur de *Marelles* (Marsilhas)[51], et donc de Gabrielle de ROGER de Cahuzac de Caux, comme on peut le déduire d'un acte du 28 février 1605 citant Jeanne de Loubens, à Béziers, qui voulant être religieuse à Prouille donna à Marc Antoine de Loubens, seigneur de Marsilhas, son frère, tous les biens qui pouvaient lui appartenir de feu François de Loubens, sieur de Marsilhas, et de Gabrielle de Cahuzac, sa mère[52].

3.3 Charles d'ABAN, sieur d'Albas
Il assista le 1er mars 1609, avec son frère Anne d'Aban, seigneur et baron de Moux, leur nièce Colombe de Fournier, fille de feu Antoine de Fournier et de Claude de Gombaud, lors de son contrat de mariage avec Jean Pierre d'Hautpoul, sieur de Saint-Martin[53].

3.4 Marguerite d'ABAN
Elle épousa par contrat du 8 juin 1594, nommant ses parents, dotée de 1 333 écus 1/3 **Guillaume de LAS CASES**[54], qui n'est pas rattaché.

3.5 Claire d'ABAN
Comme épouse du sieur de Régis de Fontcouverte, elle donna son consentement, en tant que marâtre, le 16 février 1609, au contrat de mariage de Jeanne de Régis, fille de Barthélemy de Régis de Fontcouverte et d'Anne de Baronis, sa feue première femme, avec Jean François de Couderc, sieur de la Prade[55].
Fille de feu Martin d'ABAN, seigneur et baron de Moux**,** elle épousa par contrat du 14 janvier 1597 noble **Barthélemy de REGIS**, seigneur de Pechmaron (du chef de sa première femme), elle fut assistée d'Anne d'Aban, seigneur et baron de Moux, son

[50] AD. Aude B 22, Etienne Gage, notaire de Narbonne ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 99, indique la donation d'Hélène d'Aban à son fils Anne d'Aban ; Mahul prénomme Antoine le fils aîné de Martin d'Aban.
[51] AD. Aude B 23
[52] AD. Aude B 26 Bernard Guibert, notaire de Béziers
[53] AD. Aude B 26 Durand Bosquet, notaire de Narbonne
[54] AD. Aude B 22 Jean Pachelon, notaire de Douzens
[55] AD. Aude B 26 Julien de Nos, notaire de Fontcouverte

frère, et de ses autres frères[56], Barthélemy de Régis était veuf d'Anne de Baronis (supra.).

Barthélemy de Régis testa à Fontcouverte, le 14 mars 1630, nommant son beau-fils Jean François de Couderc, sieur de la Prade, faisant des legs à ses petites-filles Madeleine, Louise et Colombe de Couderc, et instituant héritier universel Jean de Couderc, citant le testament de Claire d'Aban, sa feue femme, fut présent Charles d'Aban, sieur d'Albas[57]. Jean François de Couderc, seigneur de la Prade avait épousé par contrat du 16 février 1609 Jeanne de Régis, issue du premier mariage de Barthélemy de Régis avec Anne de Baronis, il était fils d'autre Jean François de Couderc, seigneur de la Prade, et de Catherine de *Casalets* (Cazalet)[58].

III Anne d'ABAN, seigneur et baron de Moux

Le 4 août 1619 Marguerite de Gombaut et du Château, veuve de François *d'Ounous* (probablement de Donos), sieur de Salabert, fit une donation à son cousin bien-aimé Anne d'Aban, seigneur et baron de Moux, remplacé par son beau-frère *Antoine* de Régis[59]. Anne d'Aban testa le 11 novembre 1627[60].

Il avait épousé, par contrat du 7 mai 1594, **Delphine de MONTFAUCON,** dotée de 3 333 écus 1/3, fille de feu Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade, et d'Antoinette de SAINT-JEAN, le futur fut assisté de Charles d'Aban, son frère, et de Marguerite et de Claire d'Aban, ses sœurs[61]. Delphine de Montfaucon mourut avant le 5 juin 1618, date du contrat de mariage de son fils François d'Aban avec Paule de Thoulouze.

Ils eurent :

4.1 François d'ABAN, qui suit.

4.2 Jean François d'ABAN, sieur de Montgaillard

Il mourut avant le 16 février 1666 date du contrat de mariage de son neveu et filleul homonyme avec Toinette de Bardichon.

4.3 Pierre d'ABAN, sieur d'Alaric, *Bourgeille*

Il fit le 24 août 1666 donation à son fils Charles d'Aban de tous les biens qu'il avait à Blomac, au diocèse de Carcassonne[62].

Il fut père de **Charles d'ABAN,** qui mourut très probablement sans postérité.

IV François d'ABAN, seigneur et baron de Moux, seigneur de Montgaillard, Albas, Alaric.

Il était en 1652 gouverneur du château de Peyrepertuse[63].

---

[56] AD. Aude B 23 Bernard Lasserre, notaire d'*Allengrin*

[57] AD. Aude 61 J 8, Jean Jacques Favier, notaire de Roquecourbe

[58] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p.160

[59] AD. Aude B 29 Jean Pauton, notaire d'Escoussens

[60] Mahul, *op.cit.,* vol. 1, p. 362.

[61] AD. Aude B 22, Bernard de Magrin, notaire de Montréal ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 99, date le mariage du 23 août 1594.

[62] AD. Aude B 43 Jean Spizel, notaire d'Espéraza ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 99.

[63] AD. Aude 7 J 19

Il fut le parrain le 23 mars 1623 de sa nièce Colombe de Couderc, fille de Jean de Couderc, sieur de la Prade et de Jeanne de Régis, la marraine fut Claire de Fournier[64].
François d'Aban, seigneur et baron de Moux, Charles d'Aban, sieur d'Albas et Pierre d'Aban, sieur d'Alaric furent présents le 13 mars 1638 au contrat de mariage de Philibert Antoine de Mauléon, seigneur et baron de Mauléon, Belpech, avec Marie de Roquefort, fille de Jean de Roquefort, seigneur de Daumazan, et de Françoise d'Aban[65], cette dernière était probablement une proche parente de François, Charles et Pierre d'Aban.
François d'Aban, seigneur et baron de Moux, et Charles d'Aban, chanoine en l'église Saint-Just de Narbonne, furent présents le 23 octobre 1638 au contrat de mariage de leur cousine Françoise du Lac, fille de François du Lac, seigneur de Boutenac, et de Françoise de Chambert, avec Henri de Castéras, seigneur de Colombines[66].
François d'Aban, seigneur et baron de Moux, seigneur de Montgaillard, d'Albas, d'Alaric assista Jean de *Seignoret* (Seigneuret), fils de Jean de *Seignoret* (Seigneuret), seigneur et baron de Fabrezan, et de Louise de Mayreville, lors de son contrat de mariage, le 30 novembre 1647, avec Marguerite de Narbonne[67]. François d'Aban, seigneur et baron de Moux, assista le 5 octobre 1649 son cousin Alexandre du Vivier, seigneur de Montfort, fils de Scipion du Vivier, seigneur de Sarraute, et d'Anne de Monstron d'Escouloubre, avec Madeleine du Vivier, fille de Guillaume du Vivier, seigneur et baron du Vivier, de Montfort, et d'Anne de Verniolles[68].
François d'Aban avait épousé, par contrat filiatif du 5 juin 1618, **Paule de THOULOUZE,** fille de Pierre de THOULOUZE, seigneur de Saint-Martin, maître des ports, ponts et passages de la province de Narbonne, et d'Isabeau de POLVEREL[69]. Paule de Thoulouze fut marraine le 3 avril 1654 de son petit-fils Jean Hyacinthe de Montesquieu, puis le 25 août 1661 de sa petite-fille Blandette de Montesquieu[70]. Paule de Thoulouze, épouse de François d'Aban, seigneur de Moux, Albas, Laric, testa le 28 octobre 1678 disant avoir fait une donation le 29 mars 1663 à son deuxième fils Jean François d'Aban, léguant 3 000 livres à Melchior d'Aban, son troisième fils, 1 000 livres à sa fille Anne d'Aban, épouse d'Anne de Montesquieu, sieur de La Tour, en plus de la dot de 3 000 livres qu'elle avait reçue, et léguant 100 livres à chacune de ses filles Claire et Charlotte d'Aban, religieuses à Sainte-Claire, faisant un legs à Paule Honorée d'Aban, sa petite-fille et filleule, fille de Jean François d'Aban, son deuxième fils, instituant héritier universel François d'Aban, baron de Moux, son fils aîné[71].
Ils eurent :

5.1 François d'ABAN, qui suit.

---

[64] RP. Lézignan
[65] AD.HG Reg Ins 25 Bernard Raynier, notaire de Belpech
[66] AD. Aude B 36 Géraud Serres, notaire de Carcassonne
[67] AD. Aude B 39 Jacques Galibert ,notaire
[68] Maurice Vuillier produisant Milhau
[69] AD. Aude 7 J 25 Delage, notaire de Carcassonne ; AD. Aude B 28 ; ce mariage est ignoré du marquis d'Aubais, et de son successeur Louis de La Roque ; on ne peut pas imaginer que ce même François ait épousé en secondes noces, en 1651, Claude de Cassagnes, car le testament de Paule de Thoulouze nomma clairement la descendance de François d'Aban et leur petite fille Paule Honorée d'Aban.
[70] AD.HG E 1413
[71] AD. Aude 7 J 19 ; AD.HG E 1413

5.2 Jean François d'ABAN, chevalier de Moux

Il reçut le 29 mars 1663 une donation de sa mère Paule de Thoulouze de tous les biens qu'Isabeau de Polverel, sa mère, veuve de Pierre de Thoulouze possédait à Peyriac en Minervois[72]. Il fit un accord, le 30 juin 1667, avec son beau-frère Jean de Bardichon[73]. Il assista le 12 mars 1673 sa cousine-germaine, Honorée d'Alibert, fille de Gabriel d'Alibert, seigneur de Villemoustausson, et de Germaine du Pac, lors de son mariage avec avec François de Reynier, seigneur de La Robertie[74] et fut présent, le 1er novembre 1677, au contrat de mariage de son neveu Jean Hyacinthe de Montesquieu, seigneur et baron de la Tour, de Planèzes, fils de feu Anne de Montesquieu, et d'Anne d'Aban, avec Marie Anne de Roux[75].

Il avait épousé par contrat filiatif du 6 février 1666 (alias 6 février 1668), **Toinette de BARDICHON**, fille de noble Jean de BARDICHON, seigneur de La Caunette, et de Madeleine de *CASALEDY* (CAZALET), le futur reçut 24 000 livres dont 12 000 livres par un legs de son père et 3 000 livres d'un legs de feu Charles d'Aban, chanoine de l'église Saint-Just de Narbonne, par son testament et 9 000 livres de feu Jean François d'Aban, sieur de Montgaillard, son oncle et parrain[76]. Hubert de Vergnette indique le contrat de mariage le 6 février 1668 de Jean François d'Aban, chevalier de Moux, avec Toinette de Bardichon, mais n'a pas rattaché celle-ci. On peut déduire le rattachement de la généalogie qu'il a publiée car il écrit qu'Antoine Bardichon, seigneur de la Caunette, Tournebouix, maintenu noble en 1671, avait épousé Antoine de Poix, d'où un fils aîné qui avait épousé la fille du sieur de Cazalet[77], qui est donc Jean de Bardichon, seigneur de la Caunette qui avait épousé Madeleine de Cazalet.

Ils eurent :

Paule Honorée d'ABAN

Fille de Jean François d'Aban, chevalier de Moux, et d'Antoinette de Bardichon, elle naquit à Lavaur (Tarn), le 2 septembre 1670, et y fut baptisée le 18 septembre de la même année, le parrain fut François d'Aban, baron de Moux, remplacé par Jean de Bardichon, père d'Antoinette de Bardichon (mère de la baptisée), la marraine Paule de Thoulouze, femme de François d'Aban[78].

Elle épousa **François de LOURDE (ou LORDE),** seigneur de Montgaillard.

Le 22 novembre 1688 Jean François de Lourde, seigneur de Montgaillard, qui est probablement François de Lourde, assista Jeanne de Salles de Gudanes lors de son contrat de mariage avec Pierre Paul de Lombrail, conseiller au parlement de Toulouse[79].

---

[72] AD. Aude B 43 Jean Jacques Favier, notaire de Roquecourbe

[73] AM. Toulouse II 143

[74] AM. Toulouse II 133, Jean Aragon, notaire de Caunes

[75] AD.HG 3 E 1413

[76] AM. Toulouse II 143 Jean Canac, notaire ; AD. Aude B 43

[77] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.1, pp.91, 92, produisant Bibliothèque de Carcassonne Ms 237-20° pour le contrat de mariage du 6 février 1668

[78] RP. Lavaur.

[79] AD.HG 3 E 11807

Dans leur parentèle probable on cite Scipion de Lourde de Montgaillard qui avait épousé Jeanne de Gautier, dont le fils François de Lourde de Montgaillard, seigneur de Saint-Jean de Rives, épousa par contrat 27 septembre 1716 Marie du Puy Montaud, le futur fut assisté de Catherine de Lourde de Montgaillard[80].

Probablement Henri d'ABAN, chanoine de Saint-Just, seigneur de Montgaillard.
Il partagea le 12 juin 1705, avec Anne d'Aban, veuve d'Anne de Montesquieu, et Paule Honorée d'Aban, la succession de Melchior d'Aban, chanoine de Saint-Just de Narbonne, décédé ab intestat[81].
Le 11 janvier 1712, Henri d'Aban de Moux, prêtre et recteur d'Albias, seigneur de Montgaillard, donna quittance de 1 652 livres pour Paule Honorée d'Aban, épouse de François de Lourde, seigneur de Montgaillard, à Claude de Montesquieu, marquis de Roquefort, baron de la Tour, Planèzes et Coustaussa, seigneur de Bugarach, sur la succession de Melchior d'Aban de Moux, chanoine de Saint-Just de Narbonne[82].

5.3 Melchior d'ABAN

Melchior d'Aban, chanoine de Saint-Just de Narbonne fut présent le 11 octobre 1671 au contrat de mariage de Françoise de Mauléon, fille de Philibert de Mauléon, baron de Mauléon, et de Marie de Roquefort de Marquein, avec Jacques de Montlezun, seigneur et marquis de Campagne[83]. Il mourut ab intestat avant le 12 juin 1705 (en réalité il mourut en 1703[84].)

5.4 Anne d'ABAN

Anne d'Aban, veuve d'Anne de Montesquieu, fut marraine le 11 août 1685, de François Claude de Montesquieu (son petit-fils), fils de Jean Hyacinthe de Montesquieu et de Marie Anne de Roux[85]. Le 12 juin 1705, Melchior de Montesquieu, chanoine de Saint-Just de Narbonne, donna une quittance à Anne d'Aban, sa mère, veuve d'Anne de Montesquieu, pour sa légitime de 3 000 livres, le même acte fait apparaître le partage de la succession de Melchior d'Aban, chanoine de Saint-Just de Narbonne, décédé ab intestat, entre ladite Anne d'Aban et Henri d'Aban, chanoine de Saint-Just et Paule Honorée d'Aban, femme de François de Lourde de Montgaillard[86]. Elle fit un codicille le 15 octobre 1705[87]
Elle avait épousé par contrat du 25 septembre 1652, nommant ses parents, **Anne de MONTESQUIEU,** seigneur de la Tour de France, en Fenouillèdes, de Bugarach,

[80] AD.HG Reg. Ins 34, Claude Roux, notaire de Toulouse
[81] AD.HG E 1413
[82] AD.HG E 1413 Guillaume Aussenac, notaire de Carcassonne
[83] BnF Cabinet d'Hozier n°231, Balaguier, notaire de Toulouse
[84] B.C.A.N, 1898, Sépultures de Saint-Just, p.36.
[85] AD.HG E 1413
[86] AD.HG 3 E 1413
[87] AD.HG E 1413

Planèzes[88], fils de François de MONTESQUIEU, seigneur de Soulatgé, la Tour de France, et de Madeleine de Bénat, sa seconde épouse, selon le testament de François de Montesquieu du 21 mai 1638[89]. Anne de Montesquieu, seigneur et baron de La Tour testa le 29 octobre 1667 nommant héritière fiduciaire Anne d'Aban, son épouse à charge de rendre son hérédité à tel de ses enfants mâles qui s'en rendra digne[90].

5.5 Claire d'ABAN, religieuse clarisse

5.6 Charlotte d'ABAN, religieuse clarisse

5.7 Virginie d'ABAN.
Elle fut reçue religieuse doctrinaire de Narbonne, le 28 décembre 1654, âgée de 18 ans[91], elle dut mourir avant le 28 octobre 1678 car elle ne figure pas sur le testament de sa mère, Paule (de Thoulouze) de Saint-Martin.

V François d'ABAN, seigneur et baron de Moux.
Selon Louis de La Roque il fut maintenu noble le 3 janvier 1670, avec son père et ses oncles Pierre et Jean François, ce qui paraît une confusion en ce qui concerne une partie du terme oncles, ceci pourrait concerner son père.
Louis de La Roque (comme le marquis d'Aubais avant lui et Mahul) dit que son père épousa le 5 avril 1651 Claude de Cassagnes, d'où ce François d'Aban, ce qui est une confusion. C'est clairement ce François d'ABAN qui épousa **Claude de CASSAGNES**.
François d'Aban, baron de Moux, fut nommé administrateur de l'hôpital général de Narbonne, par des Lettres Patentes de Louis XIV[92].
François de Montesquieu, seigneur de Planèzes, acheta le 26 avril 1695, de messire d'Aban, seigneur de Moux, le gouvernement du château de Peyrepertuse, pour 7 000 livres[93]. Ceci se rapporte certainement mieux à lui qu'à son père homonyme (qui serait alors quasi centenaire.)
Il mourut probablement avant le 12 juin 1705 date du partage de la succession de Melchior d'Aban, chanoine de Saint-Just de Narbonne car cette succession fut partagée entre Anne d'Aban, veuve d'Anne de Montesquieu, et Henri et Paule Honorée d'Aban.

II
Seigneurs de Mouthoumet

Les données trouvées ne permettent pas d'établir une généalogie, les personnes sont classées par ordre chronologique.

---

[88] AD. Aude 7 J 19, Pierre Izau, notaire d'Espéraza
[89] AD.HG E 1413, Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[90] AD.HG E 1413 Paul Giroud, notaire de La Tour
[91] Alphonse Blanc, B.C.A.N, 1892-1893, L'instruction publique à Narbonne avant 1789, 5ème partie, les Doctrinaires (devenues Ursulines), p. 208.
[92] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 362, se référant aux Archives de l'hospice de Narbonne.
[93] AD.HG E 1413, Donan, notaire

Aymeric d'ABAN, seigneur de Mouthoumet (Aude)
Aymeric d'Aban donna le 11 janvier 1345 une quittance à Raymond de Fenouillet du reste de la dot de sa femme Bertrande de Fenouillet[94].
Il avait épousé, le vendredi avant la fête de Saint Jean évangéliste 1339, **Bertrande de FENOUILLET,** fille de feu Pierre de FENOUILLET, seigneur de Coustaussa, et de Géralde (de BANYULS), la future, dotée de 1 000 livres, fut assistée de sa mère Géralde, et de ses frères Raymond et Gaillard de Fenouillet[95].

Guillaume d'ABAN, damoiseau, seigneur de Mouthoumet, fut cité le 15 octobre 1386, comme témoin dans une transaction entre Jacques, abbé et religieux du monastère de Saint-Hilaire, d'une part, et les habitants de Saint-Hilaire, d'autre part, sur un différend entre eux touchant la garde des portes de la ville et les réparations des murailles de la ville et du monastère[96].

On trouve environ 60 ans après :

Antoine d'ABAN, seigneur de Mouthoumet et de Rouffiac.
Le 10 novembre 1445, Antoine d'Aban, écuyer, seigneur de Mouthoumet et de Rouffiac, neveu de feu Ermengaud de Rouffiac de Quéribus, chevalier, rendit hommage au roi, au château de la cité de Carcassonne, pour le lieu de Rouffiac, dont il avait hérité, selon le testament de celui-ci, du 5 février 1445. Le testateur avait fait divers legs aux églises de Saint-Paul de Fenouillet, de Saint-Félix de Rouffiac, de Saint-Julien de Massac, de Soulatgé, de Cubières, de Saint-Michel de Duilhac, de Saint.Michel de Paza, de Sainte-Marie de Peyrepertuse, de Saint-Pierre des Champs, il reconnut 1 200 écus d'or sur tous ses biens à noble Guiraude, sa femme[97].
Il donna 3 quittances dont la dernière du 5 août 1474 à Antoine de Montesquieu, seigneur de Coustaussa, Raissac, à compte du douaire constitué à Jeanne de Montesquieu, épouse de Guillaume d'Aban, son fils[98].
Il est le père de :

Guillaume d'ABAN, seigneur de Mouthoumet et de Rouffiac
Il fut présent le 24 janvier 1459 au contrat de mariage d'Antoine de Montesquieu, seigneur de Coustaussa, et de Jeanne de Peyrepertuse[99].
Il avait épousé **Jeanne de MONTESQUIEU,** fille d'Antoine de MONTESQUIEU, seigneur de Coustaussa, Raissac, coseigneur du lieu de Montesquieu en Lauragais, et d'Imberte de VARAGNE, sa seconde femme, tel que cela apparaît dans le testament d'Antoine de Montesquieu du 10 septembre 1458[100]. Femme de Guillaume d'Aban, seigneur de

[94] AD.HG E 1413 Arnaud de Saint-Albin, notaire de Carcassonne
[95] AD. Aude 7 J *1*, Raymond Arnaud, notaire d'Alet ; André Navelle, *op.cit.,* VII, p.236 nomme Géraude de *Bagnult* (pour Banyuls), l'épouse de Pierre de Fenouillet
[96] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 113, se référant à Doat, Archives de l'abbaye de Saint-Hilaire, vol. 71, f° 425.
[97] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 575.
[98] AD.HG E 1413
[99] AD.HG E 1413
[100] AD. Aude 7 J 14 Jacques Rostanh, notaire d'Alet

Mouthoumet et de Roffiac (Rouffiac) Jeanne de Montesquieu donna le 22 avril 1483 une quittance finale à Antoine de Montesquieu, seigneur de Coustaussa, son frère[101]

On trouve ensuite :

Jean d'ABAN, seigneur de Mouthoumet
Sa fille Françoise d'ABAN, avait épousé Barthélemy de SIRAN, seigneur de Cavanac qui avait donné à son beau-père, en 1542, une quittance de la dot de sa femme[102], le contrat de mariage datait du 3 août 1538, il était fils de Bertrand de SIRAN, seigneur de Cavanac, Gréfeil ; Barthélemy de Siran testa le 12 août 1553, Françoise d'Aban vivait en 1569, d'où postérité[103].
C'est très probablement lui qui était en 1571 feu, mari de **Marguerite de MONTREDON** sœur de feu Guillaume de MONTREDON, seigneur de *Mathès* (des Mattes, supra), donc fille de Bernardin de MONTREDON, seigneur de Gasparets, et de Louise DORLAN[104], cet acte de 1571, cite d'Hélène d'ABAN qui avait épousé Martin d'ABAN, seigneur et baron de Moux.
Le 20 août 1580, Jacques de Casamajor épousa Marguerite de Chambert, veuve de François d'Arsse, fille de demoiselle d'Aban, (qui est peut-être Jeanne d'Aban qui avait épousé Bertrand d'Aban, seigneur de Bizanet, infra)
Le 17 février 1597, Balthazar de Montredon, seigneur de *Mathès* (des Mattes), épousa par contrat Anne de Casamajour, fille de Jacques de Casamajour, sieur de Mouthoumet, et de feue Marguerite de Chambert, femme en premières noces dudit sieur de Mouthoumet[105].

Louise d'ABAN, dame de Rouffiac
Dite par Maurice Vuillier fille de François d'Aban, seigneur de Moux[106], ce qui nous paraît inexact car Louise d'Aban était proche parente des Chambert et des Casamajour, qui devinrent seigneurs de Mouthoumet, elle fut dite en 1595 et en 1596, seigneuresse de Rouffiac, ce qui la place dans la branche des seigneurs de Mouthoumet, Rouffiac.
Veuve de Pierre de Voisins, seigneur de Cornebarieu et de Boisse, elle était en procès le 14 janvier 1568 contre Nicolas de Voisins, seigneur de Belbéraud, frère et héritier universel de Pierre de Voisins, concernant sa dot et l'augment. Pour payer la somme de 11 000 livres correspondante Nicolas de Voisins devait vendre à Louise d'Aban la place de Boisse et Montjoy, avec juridiction haute, moyenne et basse, à pacte de rachat[107]. Une sentence concernant Louise d'Aban, dame de Saint-Martin, et Nicolas de Voisins fut rendue le 13 février 1571 par le sénéchal de Carcassonne[108].

---

[101] AD.HG E 1413
[102] AD. Aude 66 J 53
[103] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, Éditeur, septembre 2012, p.816, contrat de mariage reçu Castanier, notaire en la sénéchaussée de Carcassonne,
[104] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 356.
[105] AD. Aude B 29
[106] Maurice Vuillier, *Famille de Voisins,* Novembre 2009
[107] AD.HG 3 E 4500
[108] AD.HG B 65

Elle testa une première fois le 20 mai 1594, veuve de noble Hélie de CATEL[109], puis le 1er avril 1595, étant dite seigneuresse de Rouffiac, elle reçut 500 écus de François de Grave, seigneur de Lanet, et fit un nouveau testament le 18 août 1596, étant seigneuresse de Rouffiac, faisant des donations à des Chambert et des Casamajour[110].
Elle avait épousé en premières noces **Pierre de VOISINS,** seigneur d'Aussonne et de Boisse, né entre 1511 et 1515, fils de Nicolas de VOISINS, seigneur de Cornebarieu et de Boisse, et de Bernarde de GOYRANS, sa troisième épouse, il testa le 31 mai 1567 et mourut avant le 14 janvier 1568[111] (supra.)
Elle avait épousé en secondes noces, le 15 février 1568, **Hélie CATEL,** seigneur de Saint-Martin, veuf de Jeanne de MULATIER, fils de Pierre CATEL, conseiller au parlement de Toulouse, et d'Antoinette de NUPCES[112]. Hélie Catel, partant en voyage, testa le 18 janvier 1572, nommant sa seconde épouse Louise d'Aban[113].

III
Seigneurs de Roquenégade

On trouve plusieurs personnes du nom d'Aban tenant Roquenégade (à 2 km de Pradelles-en-Val, Aude) qui font peut-être partie d'une branche détachée.

Pierre d'ABAN, chevalier, seigneur de Roquenégade fut présent à l'assemblée des Etats tenue à Carcassonne, en mars 1458 (n.st[114]). Il est peut-être celui cité en 1425 (supra) ou celui qui suit.

Vers 1470 ? Pierre d'ABAN, seigneur de Roquenégade, épousa Jeanne de Varagne, fille de Gaillard III de Varagne, seigneur de Gardouch, Bélesta, Roqueville, et de Marguerite de Plagnole, sa première épouse, mariée par contrat du 5 février 1449 (n.st)[115]. Ce Pierre d'Aban, époux, vers 1470, de Jeanne de Varagne, fut nommé par Maurice Vuillier, sans preuve, Guillaume d'Aban, baron de Roquenégade et de Mouthoumet[116].

En 1479, Guillaume du Vivier fit hommage pour les seigneuries de Taissac et de Fouilloux, par lui nouvellement acquises de Louis et Jean d'ABAN, frères, chevaliers, seigneurs de Roquenégade et Calmès[117].

---

[109] AD. Aude B 22
[110] AD. Aude B 23, Auconnat, notaire de Quillan (acte de 1595), Etienne Gach, notaire de Narbonne (testament de 1596)
[111] André Navelle, *op.cit.,* X, p.318
[112] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* III, pp.100-102
[113] AD.HG 3 E 2371
[114] *HGL,* XI, p.37
[115] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[116] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Varagne,* inédit.
[117] Maurice Vuillier se référant à Bayrou

Le 20 septembre 1532 Bertrand d'ABAN, seigneur de Roquenégade, passa un bail à nouvel acapte et emphytéotique[118].

IV
Personnes isolées

Fin 14ème siècle Blanche de Grave, fille d'Hugues de Grave, coseigneur de Peyriac et Félines en Minevois, et de Navarre d'Hautpoul, épousa Guillaume d'Aban de Durban[119].

Antoine d'Aban, écuyer de Monseigneur de Foix, ratifia le 7 mars 1489, la vente de la terre de Castéras qui lui avait été faite par Georges de Sers[120].
Le 25 avril 1558, Jean de Castéras, coseigneur de Villemartin, veuf en premières noces de Jeanne de Chambert, épousée par contrat du 30 juin 1548, fille de Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet (Aude) et de Jeanne d'Aban, épousa en secondes noces Anne de La Redorte[121].

Le 1er août 1581 eut lieu un règlement de droits entre Catherine de Donos, femme de Gabriel de Martrin, seigneur de Férayrolles, Marguerite de Donos, femme de Jacques de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, Hélène d'Aban, femme de Jean de Donos, Arnaude de Donos, femme du seigneur de Lespignan[122]

Le 30 août 1622, Catherine de Montfaucon lègua 150 livres à sa sœur Françoise de Montfaucon femme de *Blessieux* d'Aban, à sa fille Marguerite de Bazon femme du sieur de la Brande (Benque), héritière universelle Marguerite de Calvet, sa mère[123]

Le 12 octobre 1630, eut lieu l'ouverture du testament mystique de François de Montesquieu, sieur de Roquefort, par Jacques d'Aban, sieur de Montaut, viguier de *Bemois*, à la requête de Jean de Montesquieu, sieur de Coustaussa[124]
Comme dit supra Françoise d'Aban qui veuve de Jean de Roquefort, seigneur de Daumazan fut présente, le 13 mars 1638, avec François, Charles et Pierre d'Aban (des seigneurs de Moux), au contrat de mariage de Philibert Antoine de Mauléon, seigneur et baron de Mauléon, Belpech, avec Marie de Roquefort, leur fille, était probablement une proche parente de ces François, Charles et Pierre d'Aban[125].
Jeanne d'Aban épousa le 2 mai 1651 Jean de Niort, fils de Louis de Niort, seigneur de Longuerolles, et de Gabrielle de Gléon[126].

---

[118] AD.HG 3 J 7/2
[119] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p.372
[120] AD.HG 34 J 53
[121] Maurice Vuillier, produisant Lainé, t.4
[122] AD.HG B 76
[123] AD.HG 3 E 15389 (386)
[124] AD.HG E 1413, Cazeneuve, notaire de ladite cour
[125] AD.HG Reg Ins 25 Bernard Raynier, notaire de Belpech
[126] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 381

Famille d'ARSSE

I Premiers degrés **p.20**

II Seigneurs de Cascastel, Castelmaure **p.22**

III seigneurs de Ségure, Belcastel **p.29**

IV Personnes isolées **p.33**

Carte **p.35**

Cette famille connue depuis le début du 14ème siècle apparaît avec les noms d'Arse (alias Darse) et le plus souvent d'Arsse (alias Darsse), qui est celui que nous utilisons. Il est possible qu'elle tienne son nom d'un lieu Arse[127], qui semble avoir disparu, nous trouvons ensuite Guillaume d'Arsse, seigneur de Castelmaure, *Combres*, Saint-Jean-de-Barrou, Hortoux, Cascastel, Villeneuve, Rouffiac, Pécharic et d'Arsse (degré IV, de la branche des seigneurs de Castelmaure), son fils François fut également qualifié seigneur d'Arsse.
Une généalogie succincte a été publiée par le marquis d'Aubais[128], copié par Louis de La Roque[129], elle est complétée et corrigée dans ce document grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Une généalogie a été publiée par Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse, sans en fournir les preuves individuelles, inexacte pour le début, lequel n'ayant pas vu qu'il y avait deux branches et ne mentionne que celle des seigneurs de Cascastel et de Castelmaure, nous en utilisons quelques données[130].
Cette famille portait : « De gueules au lion d'or armé et lampassé de même, soutenant un sautoir d'argent. »

I
Premiers degrés

Bernard d'ARSE, écuyer, résidant à Rieux, eut d'une alliance inconnue :

> **Bertrade d'ARSE,** qui épousa d'Arnaud de CHEF-DE-BŒUF, lequel rendit hommage en 1315, au chapitre de Carcassonne, des biens qu'il tenait à *Taurisan* (Taurize, Aude); Bertrade fit aussi hommage de biens à *Taurisan*, à Serviès (-en-Val, Aude) et d'autres[131].

Huc DARSSA alias Hugues de ARCIA (**Hugues d'ARSE),** chevalier seigneur de Rivairolles (lieu qui semble avoir disparu) et d'Arnecueillette (devenu Dernacueillette, Aude), était maître des Eaux et Forêts des sénéchaussées de Carcassonne et de Nîmes, en 1355 et en 1358[132]. Nous retrouverons la seigneurie d'Arnecueillette dans sa descendance probable.

Pierre d'ARSE, fils de Bertrand, rendit hommage au roi, le 5 janvier 1406, pour le lieu du Villar, en la Val-de-Daigne (Aude), tenu aux coutumes du droit écrit[133].

---

[127] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne,* vol. II, p. 286 (se référant à Besse, Histoire de Carcassonne) mentionne le terroir d'Arse cité en mai 1260 dans la confirmation d'un échange par Sa Majesté, avec d'autres lieux que nous trouverons tenus par la famille d'Arsse : Rieugrand, Cascastel.
[128] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome I, seconde partie, pp.100-101.
[129] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* tome I, pp.166-167.
[130] Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse, *Études généalogiques concernant les familles nobles, bourgeoises et seigneuriales de l'Aude (Sigean, Durban, Narbonne),* C. Lacour, Éditeur, Nîmes, 1994, Blad dans ce qui suit.
[131] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 649, se référant à Besse, *Histoire de Carcassonne,* et aux Archives du chapitre.
[132] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 393, se référant aux *Manuscrits de l'Histoire de Languedoc,* p. 71, f° 227, Bibl. imp, mss. (devenue BnF) ; *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude*, 1908, p. 188.
[133] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 650, se référant aux *Papiers de la maison de Foucaud.*

Pierre d'ARSSE seigneur d'Arnecueillette, épousa **Navarre de PAILHES,** sœur de Bernard AMIEL, selon une quittance de dot de 20 livres, du 29 avril 1412[134], fils de Bernard AMIEL, seigneur de Pailhès (Ariège), et probablement d'une demoiselle de VILLEMUR.

Hugues *de ARCIA* (d'ARSE), régent de la châtellenie de Quéribus, succéda à Pierre du Vivier qui fut châtelain de Quéribus de 1430 au 21 février 1433[135].

Pierre d'ARSSE, seigneur de Cascastel, était l'oncle d'une demoiselle qui épousa Odet de Ferrouil seigneur de Celles, en effet ceux-ci eurent une fille Anne de Ferrouil, citée en 1512, comme la nièce de ce Pierre d'Arsse[136].

Berrtrand d'ARSE dénombra, vers 1523, une partie de la seigneurie d'Arnecueillette, plus un fief en la Val-de-Dagne, sous l'albergue annuelle au roi de 6 livres[137].

Jean d'ARSE, seigneur de Lanet[138].
D'une alliance inconnue il eut une fille :

> **Violande d'ARSE.**
> Elle épousa, par contrat du 6 mars 1526, **Jean de MAGE,** écuyer, seigneur de Nouvelles, châtelain du château de Termes, viguier de Fenouillèdes, fils d'Antoine de MAGE, seigneur de *Salsa* (Salza, Aude), et de Françoise d'HEBRAIL. Jean de Mage ne vivait plus le 19 février 1554. Ils eurent un fils Aymeric de Mage, seigneur de *Salsa* et de Nouvelles, qui servit dans la maison du roi de Sardaigne, comme indiqué par une lettre qu'il écrivit à Violande d'Arse, sa mère, le 3 août (année manquante.)
> Nous retrouverons Violande d'Arsse comme bisaïeule d'Hector d'Arsse, seigneur de Ségure.

Blad dit que Jean d'Arse, père de Violande, est l'auteur de la filiation suivie, père de François qui épousa Giraude de Hautpoul (ce qui est évidemment anachronique), donnant à celle-ci une ascendance inexacte.

---

[134] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome I, pp. 26-27 (se référant au notaire del Gès SS 133, il indique l'ascendance de Bernard Amiel.
[135] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 537, se référant à *Languedoc,* Chronologie IV, 71, f° 264, Bibli. Imp, mss (devenue BnF.)
[136] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.2, p. 100.
[137] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 393, se référant à Doat, Inventaire des archives du roi dans le château de la Cité de Carcassonne, vol. 252, f° 243 r°.
[138] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 431, pour ce qui le concerne, sa fille et la belle-famille de celle-ci, se référant à Me Vincent Castanier, notaire de Villerouge (acte original) pour le mariage de Violande, et aux Archives de Nouvelles pour la lettre de Turin.

II
Seigneurs de Cascastel, de Castelmaure

I Jean d'ARSSE, seigneur de *Launes* (Lanet, Aude) coseigneur de Cascastel (-des-Corbières, Aude.)
Il partagea avec ses frères Pierre, Antoine et Philippe, les biens de leur père le 9 janvier 1518.
Il doit probablement être Jean d'Arsse, seigneur de Lanet, qui fit un dénombrement en 1539[139], mieux que le père de Violande. Ce doit être lui qui fut cité châtelain de Termes en 1552 et en 1556. Nous verrons que Pierre d'Arsse, fils de Jean d'Arsse, coseigneur de Cascastel fut également châtelain de Termes.
Il mourut avant le 20 octobre 1562, date du partage de ses biens entre ses fils Pierre et François d'Arsse[140]. Cette date est à rapprocher de celle de 1563, à laquelle son fils Pierre, fut mis en possession du château de Termes, et à laquelle son fils François fut cité comme viguier de Fenoullèdes et de Termenois (Termenès.)
Il avait épousé par contrat du 14 mars 1545, **Jeanne RABOT,** qui devait appartenir à la famille de Rabot qui tenait Pomas (le marquis d'Aubais, source de la donnée, omettant souvent les particules.)
Ils eurent :

2.1 Pierre d'ARSSE, qui suit.

2.2 François d'ARSSE, auteur de la branche des seigneurs de Ségure et de Belcastel.

II Pierre d'ARSSE, seigneur dudit lieu (Arsse), coseigneur de Cascastel, puis seigneur de Castelmaure (lieu situé en Embres et Castelmaure, Aude), en réalité les lieux d'Embres, de Castelmaure et de Saint-Jean-de-Barrou (que nous trouverons infra), firent partie de la même paroisse jusqu'à la Révolution.
Pierre d'Arsse, seigneur de Castelmaure, fut cité en 1563, dans un inventaire des armes et munitions du château du roi, à Termes, disant que ces armes et munitions avaient été déposées entre ses mains et qu'il avait été nouvellement mis en possession de la charge de capitaine dudit château, le 7 janvier 1562, selon un acte retenu par Raymond Denos[141]. Pierre d'Arsse, seigneur de Castelmaure, fut présent, le 7 novembre 1569, au contrat de mariage de Pierre de Grave avec Claude de Hautpoul, fille de Georges de Hautpoul et de Marguerite de Mauléon, passé devant Meleti, notaire de la Cité de Carcassonne, au logis de l'Ecu de France, faubourg de la cité de Carcassonne[142].
Pierre d'Arsse testa le 9 octobre 1572[143]. Il fut cité feu le 27 février 1584, lors du contrat de mariage de son fils François (infra.)

---

[139] Mahul, *op.cit.,* vol. III, se référant à Doat, Inventaire des archives du roi, vol.252, f° 267.
[140] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[141] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 473, se référant à Doat, Inventaire des archives du roi, vol. 354, f° 1076 r°.
[142] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 274, se référant aux archives du château de Villegly.
[143] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.

Il avait épousé **Marguerite de GRAVE.** Celle-ci était la sœur de Pierre de GRAVE, seigneur de Villegly (Aude), car ce dernier fut présent au contrat de mariage de son neveu François d'Arsse, seigneur de Castelmaure (infra.) Les parents de Marguerite de Grave étaient donc Jean de GRAVE, seigneur de Villegly, et Catherine de ROUCH d'ARNOYE, ceux-ci eurent, entre autres, une fille Marguerite qui n'était pas mariée le 13 avril 1557, date du testament de son père, et un fils François, auteur de la branche des seigneurs de Lanet et de Cascastel, de cette famille[144].
La succession d'Anne (Annet) de Grave, seigneur de Villegly, tué en 1621, (fils de Pierre de Grave, seigneur de Villegly), qui avait fait un testament noncupatif et militaire, fut l'origine d'un procès entre son héritier Marc Antoine de Grave, seigneur des Palais, et Jean Jacques de Grave, seigneur de Rieux, et le sieur de Castelmaure et d'Arsse (qui doit être François d'Arsse) et Balthazar de Montredon, seigneur des Mattes, et Pierre de Pompadour, représentant d'autres Grave. Le procès fut instruit devant la cour du sénéchal de Carcassonne. Par un arrêt du 14 août 1625, le parlement de Toulouse déclara valable le testament militaire d'Anne de Grave et maintint Marc Antoine de Grave, sieur des Palais, en tous et chacun des biens d'Anne de Grave[145].
Ils eurent un fils unique (comprendre un seul fils) :

3.1 François d'ARSSE, qui suit.

III François d'ARSSE, seigneur de Castelmaure, d'Arsse.
François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, fut présent le 17 février 1597, au contrat de mariage de Balthazar de Montredon, seigneur des Mattes, et d'Anne de Casamajour, Hector d'Arsse, seigneur de Ségure, fut également présent à ce contrat de mariage[146].
Etienne de Mage, seigneur de *Salsa* (Salza, Aude) et de Nouvelles, ratifia le 1er septembre 1636, devant Me Antoine Rocque, notaire de Durban, l'accord que François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, avait fait en son nom avec Dorothée de Chambert[147].
François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, entreprit, au moins dès le 26 janvier 1607 (date d'une transaction), une action pour faire casser les reconnaissances faites en 1218 et 1389, et supprimer les « privilèges et titres » accordés par les seigneurs de Narbonne « aux syndics des consuls, manants et habitants des lieux de Castelmaure et de Saint-Jean-de-Barrou » , tel que cela apparaît dans des arrêts de la cour de parlement (de Toulouse) des 25 mai 1626, 29 janvier 1627, 1er avril 1628 et 20 août 1630, puis dans des procès plaidés les 14 mai et 8 juillet 1649, ce qui se conclut par un arrêt de la Cour du 21 février 1651 (concernant probablement son fils Guillaume), par lequel le Parlement maintint les syndics des lieux de Castelmaure et de Saint-Jean-de-Barrou, en la faculté de dépaître (sic) toute sorte de bétail, couper du bois gros et menu, défricher les terres vacantes et incultes, comme dans les actes de 1218 et 1389, le seigneur d'Arsse son fief de directe en toute juridiction[148].

---

[144] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 173.
[145] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 130, se référant aux Archives du château de Villegly.
[146] AD. Aude B 29, Etienne Gache, notaire de Cazouls.
[147] Mahul, *op.cit.,* ol. III, p. 432, se référant à l'original de l'acte.
[148] Dr. P. Courrent, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1928, Castelmaure et Embres, pp. 131-163.

Il testa le 25 juin 1648[149].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 27 février 1584, **Guiraude (Géraude) de HAUTPOUL** (devenu d'HAUTPOUL), dame de *Montgets* (Montazels), fille unique et héritière de Guillaume de HAUTPOUL et de Marguerite de MAULEON, assistée de Florette de VIAS, veuve en premières noces de Guillaume de HAUTPOUL, seigneur de *Montgets* (dont elle était la seconde épouse), parmi les présents Pierre de Grave, seigneur de Villegly, oncle du futur[150].
C'est très probablement lui qui dit François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, Saint-Jean-de-Barrou, Aude), Hortoux, Cascastel, nommant son épouse Louise de *Saint-Julhy* (Saint-Julien), testa le 10 mai 1649, nommant sa descendance[151] (qui ne figure pas dans l'extrait de l'acte cité), Louise de Saint-Julien devait donc être sa seconde épouse.
Pierre d'Arsse et Géraude de Hautpoul eurent :

4.1 Guillaume d'ARSSE, qui suit.

IV Guillaume d'ARSSE, seigneur de Castelmaure, *Combres*, Saint-Jean-de-Barrou, *Ortoux* (Hortoux, à 2 km de Feuilla, Aude), Cascastel, Villeneuve, Rouffiac (-des-Corbières, à 6 km de Dernacueillette, Aude), *Pecheri* (probablement Pécharic-et-le-Py, Aude), et d'Arsse.
Il testa le 9 juillet 1655[152].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 8 mai 1617 (sa mère étant dite Géraude de Hautpoul, dame de *Montagels,* pour Montazels), **Madeleine de VERNIOLLES,** fille de François de VERNIOLLES, seigneur du lieu et de Campans, et de Jacquette de DONADIEU, celle-ci assistée de François de Donadieu, évêque de Saint-Papoul et abbé de Saint-Hilaire, et de François de Donadieu, évêque d'Auxerre, ses frères, la future fut dotée de *30 000* livres, par son père, sa mère lui donna *15 000* livres[153]. Marguerite de Verniolles mourut avant le 8 octobre 1645, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec Guillaume de Bonnefoy.
Ils eurent :

5.1 François d'ARSSE, qui suit.

5.2 Jean d'ARSSE, seigneur d'*Ambres*[154] (Embres, à 2 km au sud de Saint-Jean-de-Barrou, Aude)
Il fut maintenu noble le 29 août 1669.
Jean d'Arsse d'Embres, et Jeanne de Sainte-Colombe, sa femme, assistèrent le 6 mai 1669, leur nièce Dorothée de Sainte-Colombe, fille de Pierre de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia (Hérault), et d'Antoinette de Brettes de Thurin d'Assignan, lors de son contrat de mariage, le 26 mai 1669, avec Jacques Henri de Bellissen, seigneur de

[149] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[150] AD. Aude B 21, Etienne Rollet, notaire de Quillan.
[151] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 27, se référant à AD.HG 11826 n° 2550.
[152] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p.100.
[153] AD. Aude B 28, Arnaud Campmas, notaire de Saint-Papoul, le montant des dots semble inexact.
[154] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100, pour tout ce qui le concerne.

Milhas, fils de Jean Philippe de Bellissen, seigneur de Saint-Couat (-du-Razès, Aude) et de Milhas, et de Marie de Potier, sa seconde épouse[155].

En 1677, noble (Jean) d'Arsse, seigneur d'Embres, fut cité dans une procédure soutenue par Jacques Henri de Bellissen, seigneur de Milhas, concernant l'épouse de ce dernier Dorothée de Sainte-Colombe, suivant leur contrat de mariage du 26 mai 1669[156], puis on cita Jean d'Arsse, seigneur d'Embres, en 1680, dans une procédure contre lui, de la part de Marie de Potier, veuve de Philippe Jean de Bellissen, seigneur de Saint-Couat[157] (père de Jacques Henri.)

Il avait épousé, par contrat du 6 octobre 1641, **Jeanne de SAINTE-COLOMBE**[158].

Celle-ci étant la tante de Dorothée de Sainte-Colombe, fille de Pierre de Sainte-Colombe, baron d'Oupia, et d'Antoinette de Brettes de Thurin, était donc la fille de Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, et de l'une de ses deux épouses, Gabrielle de Montredon, épousée par contrat du 12 mai 1602, ou plus probablement, selon la date, de Marguerite d'Escouperie, sa seconde femme, épousée par contrat du 29 juillet 1615[159].

On ignore s'ils eurent une descendance.

5.3 Marguerite d'ARSSE.

Elle épousa, par contrat filiatif du 8 octobre 1645, **Guillaume de BONNEFOY,** seigneur de Villières, coseigneur de Lherm, fils de feu Jean de BONNEFOY, seigneur et baron de Villières, et de Marguerite de DURAND[160],

V François d'ARSSE, seigneur et baron de Castelmaure, seigneur de Cascastel, de Saint-Jean de-Barrou.

Nous avons un problème avec les données venant du marquis d'Aubais disant qu'il fut maintenu noble le 29 août 1669, avec ses fils François et Barthélemy ayant épousé par contrat du 22 avril 1649 Antoinette de Mayreville[161], car ces données sont en partie contredites par d'autres sources et n'expliquent pas la transmission des terres de Cascastel, de Castelmaure et de Saint-Jean de Barrou.

En effet, au cours de sa visite à Cascastel, en 1659, Monseigneur François Fouquet, archevêque, primat de Narbonne[162], confirma dame Toinette de Mayreville, veuve de François d'Arsse, seigneur de Cascastel, âgée de 39 ans, et trois enfants, Guillaume d'Arsse, baron de Castelmaure, son fils aîné, Barthélemy d'Arsse, et Louise d'Arsse; l'auteur de l'article[163], se référant aux registres paroissiaux de Cascastel depuis 1643, dit que François d'Arsse, baron

---

[155] AD. Aude B 43.
[156] AD. Aude B 940.
[157] AD. Aude B 946.
[158] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[159] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sainte-Colombe d'Oupia,* produisant les preuves.
[160] AD.HG Reg. Ins. 27, François Loubie, notaire de *Cuchac* (Cuxac) ; cette alliance est également indiquée par Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 302, qui indique leur descendance.
[161] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100..
[162] François Fouquet, archevêque de Narbonne, succéda à Claude de Rebé, le 17 mars 1659, puis suite à la disgrâce de son frère Nicolas Fouquet fut exilé à Alençon en 1661, la date de 1659 n'est donc pas contestable.
[163] Dr. P. Courrent, *op.cit.,* t. XXXIX, 1935, p.56.

de Castelmaure, y était mort âgé de 35 ans (la date n'étant pas indiquée), et enterré dans la chapelle Saint-François, que les actes de baptême mentionnant Guillaume d'Arsse, baron de Castelmaure, en 1650, de Barthélemy d'Arsse, en 1652 et de Louise d'Arsse, en 1653, y sont transcrits, que l'on y trouve aussi le décès de Marianne d'Arsse, décédée en bas-âge.
L'auteur de cet article en conclut que François d'Arsse devait habiter principalement Cascastel, car dans les lieux de Castelmaure et de Saint-Jean-de-Barrou, proches, ne se trouvait qu'une tour noble, en ruines, et que ses enfants avaient été baptisés et confirmés à Cascastel, et qu'il y était décédé et inhumé dans la chapelle de Saint-François de l'église Saint-Julien.
François d'Arsse était, comme Raymond de Castro, coseigneur de Cascastel, en même temps que l'abbé de Lagrasse. Cet auteur, rappelant que la maison d'Arsse, tenait le lieu d'Arnecueillette au 14ème siècle, qu'Hugues d'Arse, chevalier, en était seigneur en 1355 et en 1358, et que des membres de cette famille dénombrèrent, en 1523 et en 1555, en toute justice Montrouch (en Maisons, Aude) et Félines, Laroque-de-Fa (Aude), Massac, Montgaillard (Aude), Davejean (Aude), et dit que la famille d'Arsse conserva la seigneurie de Castelmaure jusqu'à la fin du 17ème siècle, et qu'ensuite nous y trouvons la famille Caussat[164], on peut constater que Guillaume d'Arsse (degré VI) n'était pas qualifié seigneur de Castelmaure.
Par ailleurs Blad dit que François d'Arsse, époux d'Antoinette de Mayreville, mourut en 1653, ayant eu Guillaume, né en 1648 (inexact sauf si le contrat de mariage de ses parents était post nuptial et si le baptême eut lieu 2 ans après la naissance), Louise Rose, née en 1652 cela semble inexact, Marie Anne, née en 1654 (inexact), il dit également qu'Antoinette de Mayreville mourut en 1678, ce qui est inexact, puisqu'elle était feue lors du contrat de mariage de sa fille Marguerite, le 25 février 1675.
Il est très probable que le marquis d'Aubais ait confondu parmi les enfants Guillaume et François.
François d'Arsse avait épousé, par contrat du 22 avril 1649, **Antoinette de MAYREVILLE**[165].
Ils eurent :

6.1 Guillaume d'ARSSE, qui suit.

6.2 Barthélemy d'ARSSE.
Baptisé en 1652**,** il fut confirmé en 1659 et maintenu noble le 29 août 1669.

6.3 Louise d'ARSSE.
Baptisée en 1653, elle fut confirmée en 1659, Blad la prénomme Louise Rose née en 1652.

6.4 Marguerite d'ARSSE.
Elle ne fut pas citée parmi les enfants confirmés en 1659 car probablement trop jeune.

---

[164] Germain Sicard, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1935 (tome XXXIX), pp..55-56, Coustouge, Jonquières, Fontjoncouse, Albas et Cascastel ; se référant à un État de la famille d'Arsse pour les confirmations.
[165] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.

Elle épousa, par contrat filiatif du 25 février 1675 (ses parents étant feus), **Charles de CAZALET**, seigneur de Villeneuve et de Tonneins (près de Narbonne), fils de Charles de CAZALET, seigneur des mêmes lieux, et de Dorothée de BRETTES de THURIN, le futur fut assisté de Jacinte (Hyacinthe) de Brettes de Thurin, seigneur d'Assignan, son cousin, la future reçut tous les biens[166] (de ?)
C'est probablement le même Charles, mieux qu'un frère homonyme, avec les mêmes qualifications, qui épousa le 24 janvier 1686, Gabrielle de Mirman, fille de Jean François de Mirman, baron de Florac et des Etats, vicomte de Pleissan, etc., et d'Isabeau de Peyrat[167].

6.5 Marie Anne d'ARSSE.
Morte en bas âge elle fut enterrée dans l'église de Cascastel.

VI Guillaume d'ARSSE, seigneur de Cascastel, Rouffiac (-des-Corbières), Villeneuve, Laroque-de-Fa (à 4 km de Dernacueillette, Aude), Montgaillard (à 2 km de Dernacueillette, Aude.)
Baptisé en 1650, c'est très probablement lui qui fut maintenu noble, avec son frère Barthélemy, le 29 août 1669.
Il épousa par contrat du 6 avril 1675, **Anne de GLEON,** fille de Gabriel de GLEON, baron de Durban, vicomte de Perillos, seigneur de Jonquières, et d'Anne de THEZAN, sa seconde épouse[168], ces derniers mariés par contrat du 21 février 1638[169].
Ils eurent[170] :

7.1 Antoinette d'ARSSE.
Née à Narbonne, le 5 avril 1677, elle fut religieuse à Notre-Dame.

7.2 Marie d'ARSSE.
Elle naquit le 25 octobre 1678.

7.3 Marie Hyacinthe d'ARSSE.
Elle naquit le 19 mai 1682 et épousa **Jean Antoine de BEAUFORT.**

7.4 François d'ARSSE, né en 1683.

7.5 Hercule Dominique d'ARSSE, né en 1685.

7.6 Henri d'ARSSE, seigneur de Cascastel, Rouffiac et Villeneuve.

---

[166] AD. Aude B 44, André Rigaudi, notaire de Narbonne.
[167] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.3, pp. 45-46, qui nomme Dorothée d'Assignan (pour Dorothée de Brettes de Thurin, dite d'Assignan), la mère de Gabrielle.
[168] La Chenaye-Desbois
[169] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* 3, p. 314, Reverdy, notaire.
[170] Indiqués par Blad, *op.cit.,* p. 119, ainsi que ce qui les concerne sauf mention particulière.

Il naquit le 10 mars 1687. Il rendit hommage le 1er août 1722, pour la terre de Rouffiac[171]. Henri d'Arsse, seigneur de Cascastel, de Villeneuve et de Rouffiac, mourut le 20 décembre 1772, veuf de Marie Thérèse de Mage[172].
Il avait épousé **Marie Thérèse de MAGE,** fille de Jacques Aymeric de MAGE, seigneur de Salza, de Nouvelles, de Saint-Martin de Toques (en Bizanet, Aude), de Domneuve et de Grandselve[173],

7.7 Joseph d'ARSSE.

7.8 Jean d'ARSSE, qui suit.

7.9 Marie Claire d'ARSSE.

7.10 Charles d'ARSSE, né en 1696.

VII Jean d'ARSSE[174].
Né le 9 juillet 1688, il s'établit à Lézignan, lors de son second mariage.
Il avait épousé, en premières noces **Anne PUJOL**
Il avait épousé en secondes noces **Marie GISQUET,** fille d'Alexandre GISQUET et d'Anne COMBES.
Enfants du premier lit :

8.1 Pierre d'ARSSE.
Né en 1723

8.2 autre Pierre d'ARSSE.
Né le 10 mars 1726.
C'est peut-être lui (ou son frère homonyme) qui, dit seigneur de Dernacueillette, fut présent, le 7 novembre 1784, au mariage de Guillaume du Vivier (peut-être del Viver, famille du Roussillon) et de Sicarde de Pobols, fille de Bernard de Pobols, seigneur de Ségure[175] (famille originaire du Termenès, établie dans le Roussillon, connue depuis la croisade des Albigeois, à laquelle appartenait Bernard de Pobols, qui avait rendu hommage pour Ségure, en 1295, selon le Dr. P. Courrent, dans l'article concernant Ségure, infra .)
Il avait épousé, en premières noces, le 10 février 1750, **Anne CASTEL,** fille de Jean CASTEL et de Virginie MONTLAUR.
Il avait épousé, en deuxièmes noces, le 15 novembre 1757, **Catherine RIOL,** fille d'Etienne RIOL et d'Anne JAUME.

---

[171] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 577, se référant au marquis d'Aubais, selon une référence qui n'a pas été retrouvée.
[172] Blad, *op.cit.,* p. 119.
[173] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 433.
[174] Blad, *op.cit,* pp.119-120, pour ce qui le concerne et ses enfants.
[175] Maurice Vuillier, se référant à Milhau.

Il avait épousé, en troisièmes noces, **Marianne VILLARY,** fille de Michel VILLARY et de Germaine PAGES.

8.3 Marie d'ARSSE, née en 1733.

8.4 Françoise d'ARSSE, née en 1734.

III
Seigneurs de Ségure, de Belcastel

L'auteur de cette branche, François d'Arsse, était le fils de Jean d'Arsse, seigneur de Lanet, coseigneur de Cascastel, et de Jeanne Rabot.

II François d'ARSSE, écuyer, seigneur de Ségure (à 4 km de Tuchan, sur la rive droite du Petit Virdouble, Aude.), de Dernacueillette (Aude)
Il doit être François d'Arsse, seigneur de Lanet, qui était viguier de Fenouillèdes et de Termenois (Termenès), en 1563. On trouve après lui François d'Arsse, viguier de Fenouillèdes et de Termenois, de 1572, jusqu'à sa mort, le 1er septembre 1576[176]. Ceci apparaît également dans un article disant que les d'Arsse de Dernacueillette et de Ségure, s'allièrent avec la famille de Mage et possédèrent la seigneurie de Lanet jusqu'en 1576[177], un autre article disant que François d'Arsse fut châtelain de Termes jusqu'à sa mort, en septembre 1576[178].
Il avait testé le 20 mars 1564[179]. La seigneurie de Ségure passa, vers 1564, entre les mains de François d'Arsse, seigneur d'Arnecueillette (lieu devenu Dernacueillette, Aude), dont la femme était Jeanne de Mage de Nouvelles, ils eurent une fille Madeleine d'Arsse qui fut mariée à Jean Régis, père de (saint) Jean-François Régis, qui naquit à Fontcouverte (Aude), le 31 janvier 1597, jésuite[180], il mourut à Lalouvesc (Ardèche) le 31 décembre 1640 et fut canonisé en 1737, par le pape Clément VII.
François d'Arsse, écuyer, seigneur de Ségure, avait épousé, avant le 13 août 1551, date d'une reconnaissance de dot, **Jeanne de MAGE**[181], fille d'Aymeric de MAGE, seigneur de *Salsa* (Salza) et de Nouvelles, lui-même fils de Jean de Mage, seigneur de Nouvelles, et de Violande d'Arsse[182], la mère de Jeanne de MAGE était Marguerite du CHÂTEAU[183].
Ils eurent :

---

[176] Mahul, *op.cit.,* p.405.
[177] Dr. Courrent, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1910, article Lanet, p. 58.
[178] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 473.
[179] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[180] Dr. P. Courrent, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1903, Tuchan, Nouvelles, Domneuve et Ségure, Notice historique, p. 159
[181] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[182] Dr. P. Courrent, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1903, Tuchan, Nouvelles, Domneuve et Ségure, Notice historique, p. 147.
[183] Mahul, *op.cit.,* vol.III, p. 431.

3.1 Jean **François d'ARSSE,** seigneur de Ségure et de Cardières (territoire limitrophe de Ségure, faisant partie de la commune de Palairac, Aude.)
Prénommé Jean François par le marquis d'Aubais il apparaît avec le prénom François dans les actes.
François d'Arsse, seigneur de Cardières, épousa, par contrat du 8 juillet 1587, **Violande de GLEON**, fille de feu François de GLEON, seigneur de Durban, et de feue Catherine de MONTESQUIEU[184]. Ce mariage avec Violande de Gléon apparaît dans une déclaration que fit, le 21 décembre 1622, leur fille Germaine d'Arsse, femme de Mathieu de Niort, seigneur de Peyre Clause, disant que sa mère était feue et que le contrat de mariage avait été reçu par Gache, notaire[185].
Ils eurent :

Honnête demoiselle **Germaine d'ARSSE** qui épousa, par contrat du 19 novembre 1610, nommant son père, étant dotée de 600 livres, **Mathieu de NIORT,** seigneur de Peyre Clause (à 3 km de Bélesta, Pyrénées Orientales), fils puîné de la maison de Bélesta, assisté de François de Niort, seigneur de Bélesta, son frère, la future était assistée de Paul de Gléon, seigneur de Formiguères (Pyrénées Orientales), et de Germaine de Gléon, dame de Villefloure, son oncle et sa tante[186], les parents de Mathieu de Niort étaient Jean de NIORT et Louise d'AIGUEBELLE, dame de Bélesta, Mathieu et Germaine d'Arsse eurent un fils François de Niort, seigneur de Bélesta, qui épousa Claire Dax[187].

3.2 Hector d'ARSSE, qui suit.

3.3 Madeleine d'ARSSE.
Elle épousa **Jean REGIS,** père de Jean François Régis, né le 15 janvier 1597, jésuite, qui comme dit supra fut canonisé en 1737.
Contrairement à la biographie officielle de Jean François Régis, Madeleine d'Arsse n'était pas la mère mais la marâtre de Jean François Régis. En effet Jean Régis avait épousé en premières noces Marguerite de Cucugnan, fille de François de Cucugnan, seigneur de Camplong, et de Catherine de Ferrier, or Marguerite de Cucugnan vivait le 18 janvier 1598, date d'un accord entre Jean Régis et Charles de Cucugnan, son neveu.
Jean François Régis, selon le livre de raison de son père était né le 31 janvier 1597, et avait été baptisé dans l'église Saint-Julien de Fontcouverte, le parrain avait été François de Brettes de Thurin, seigneur et baron de Puichéric, la marraine Claire d'Aban, que Jean Régis dit « femme de mon frère Régis [188].»

---

[184] AD. Aude B 30, Etienne Gache, notaire de Cazouls.
[185] AD. Aude, Antoine Roque, notaire de Durban.
[186] Pierre Galtier, notaire de Tuchan.
[187] Louis de La Roque, *op.cit.,* t. I, p. 381.
[188] Dr. P. Courrent, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1903, Tuchan, Nouvelles, Domneuve et Ségure, Notice historique, p. 160.

III Hector d'ARSSE, seigneur de Ségure, seigneur et baron de Belcastel (actuellement Belcastel-et-Buc, Aude), *Vila*, *Mossan* (probablement Maussan.) On ne sait comment Hector d'Arsse acquit le lieu de Belcastel, auparavant tenu par la famille de Voisins, on peut toutefois remarquer que François d'Arsse, petit-fils d'Hector, vendit le château et fief de Pech-lès-Saint-Hilaire qui était également possédé antérieurement par la famille de Voisins.
Hector d'Arsse, seigneur de Ségure, fut présent, le 4 juin 1593, au contrat de mariage de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et de Marguerite de Montredon, assistée de Marguerite de Mauléon, sa grand-mère maternelle[189].
Comme dit supra il fut présent, le 17 février 1597, au contrat de mariage de Balthazar de Montredon, seigneur des Mattes, et d'Anne de Casamajour. Il assista Marguerite Doultre, fille de noble Barthélemy Doultre (Doustre ?), seigneur de Villeraze, lors de son contrat de mariage, le 3 juillet 1605, avec Paul de Pompadour, assisté de Jean de Pompadour, son frère, la future était également assistée de François d'Arsse, seigneur de Cardières, son beau-frère, et de François d'Arsse, seigneur de Castelmaure[190].
Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1593, **Jeanne de MAYREVILLE**[191], fille de Nicolas de MAYREVILLE, seigneur de Mongrenier (à 2 km de Villarzel-du-Razès, Aude), et de Louise de MONTREDON, cette dernière indiquée par le contrat de mariage de sa fille Claude de Mayreville avec Hugues de Mauléon, seigneur de Nébias, le 16 avril 1602. Jeanne de Mayreville mourut avant le 2 février 1625, date du contrat de mariage de son fils François avec Perrette de Saint-Jean.
Ils eurent :

4.1 François d'ARSSE, qui suit.

4.2 Louise d'ARSSE[192].
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 8 novembre 1615, **Claude de GRAVE,** seigneur des Palais, fils de Jean Jacques de GRAVE, seigneur des Palais, et de Catherine d'HAUTPOUL. Claude de Grave testa le 25 mars 1627 et mourut en août 1635, Louise d'Arsse épousa, en secondes noces, par contrat du 23 mai 1638, reçu Pierre Rouyre, notaire royal de Viviès, **Jean de BONNE,** seigneur de La Bernardie, fils de Jacques de BONNE, écuyer, seigneur de Missècle, coseigneur de Roquecourbe et de Viviès, et de Paule de MARTIN, elle mourut le 13 janvier 1666[193]. Jean de Bonne , seigneur de La Bernardie, était le cousin-germain de Sébastien de Bonne, époux de Catherine d'Arsse.

4.3 Catherine d'ARSSE.

---

[189] AD. Aude B 22, Guillaume Mercadier, notaire de Limoux.
[190] AD. Aude B 24, Palas, notaire.
[191] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[192] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* 2, p. 177, pour tout ce qui concerne Louise d'Arsse, son premier mariage (contrat reçu Foulquier, notaire de Limoux) et son premier mari, il nomme par erreur Jean de Borne, le second mari de Louise d'Arsse.
[193] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 447.

Elle épousa, par contrat du 11 juillet 1632, **Sébastien de BONNE,** seigneur de L'Artuzié, fils de Jean de BONNE, écuyer, seigneur de L'Artuzié, et de Louise de MONS[194], ils résidaient à Verdalle (Tarn), d'où une nombreuse postérité. Leur fille Germaine de Bonne fut baptisée à Verdalle, le 17 juillet 1636, le parrain fut François d'Arsse, la marraine Germaine d'Arsse ; leur fils Jean de Bonne naquit à Verdalle, le 1er août 1638, ondoyé en danger de mort, le 4, et baptisé le 31 octobre suivant, le parrain fut Jean de Bonne, seigneur de La Bernardie, la marraine Louise d'Arpajon, femme d'Hugues de Loubens, baron de Verdalle[195].

IV François d'ARSSE, seigneur de Belcastel.
Il fut émancipé le 1er février 1625, par Hector d'Arsse, son père[196].
François d'Arsse, seigneur de Belcastel, fut présent, le 24 juin 1629, au contrat de mariage de Jacques de Raymond, seigneur de Saint-Amans, et de Louise de Saint-Jean, fille de François de Saint-Jean, seigneur et baron de Moussoulens, et de Catherine de Voisins[197].
François d'Arsse, seigneur de Belcastel, fut présent, le 11 février 1648, au contrat de mariage de Louis Alexandre de Monstron et de Sauton, seigneur d'Escouloubre, et de Françoise de Saint-Jean, fille d'Olivier de Saint-Jean et de Voisins, seigneur et baron de Moussoulens, et de Catherine de Roquelaure[198]. François d'Arsse fut maintenu noble le 29 août 1669, avec son fils François[199].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 2 février 1625, **Françon Perrette de SAINT-JEAN,** fille de François de SAINT-JEAN, seigneur et baron de Moussoulens, et de Catherine de VOISINS, le futur fut assisté de Barthélemy de Mayreville, seigneur de Mongrenier, son cousin-germain, la future reçut 3 500 livres de son père et 11 500 livres de sa mère[200].
Ils eurent :

5.1 François d'ARSSE, seigneur de *Vila* (alias *Villa*, peut-être Villar-en-Val, Aude, ou un autre Villar.)

V François d'ARSSE, seigneur de *Villa,* de Rieugrand et de Belcastel
Il vendit à Etienne Dardé, en 1675, au prix de 10 000 livres, le château et fief de Pech-lès-Saint-Hilaire, l'acheteur devint fermier et viguier de l'abbé de Saint-Hilaire[201].
Comme dit supra, il avait été maintenu noble le 29 août 1669.
Il avait épousé, par contrat du 17 avril 1655, **Isabeau de MAGUELONNE**[202].
On ignore s'ils eurent une descendance.

---

[194] Jules Villain*, La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p. 447.
[195] RP. Verdalle.
[196] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[197] AD. Aude B 1990, Pierre Mercier, notaire de Moussoulens.
[198] AD. Aude B 39, François Malegre, notaire de Moussoulens
[199] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[200] AD. Aude B 30, Pierre Merege, notaire de Moussoulens.
[201] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p.116.
[202] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* seconde partie, p. 101.

IV
Personnes isolées

Jean (Odet) de Montclar, probablement second fils de Jean de Montclar, baron de Salvagnac, et de Peyronne de Voisins, épousa Béatrix (de Lyas), de laquelle vint Jean (époux d'Anne de La Redorte) et Jeanne, femme de Pierre d'Arsse[203]. L'orthographe Lyas est étonnante car ce lieu est dans l'Ardèche. Il est plus probable qu'il s'agit de Lias et que c'était le nom d'une terre tenue par la famille de Béatrix.

Henri d'Arces (d'Arsse) épousa Marguerite de Castéras, file de Jean II de Castéras, coseigneur de Villemartin, et de Jeanne de Hautpoul, mariés peu avant le 10 janvier 1523 (n.st[204].)

Marguerite d'Arsse épousa Pierre du Château, coseigneur de Cascastel, leur fille Jean du Château épousa, par contrat du 30 octobre 1565, François de Grave, seigneur de Lanet et de Cascastel-des-Corbières[205].

Françoise d'Arsse épousa Guillaume de Montredon, seigneur de Gasparets, des Mattes, leur fils Jean de Montredon, baron du Lac et de Laroque, seigneur des Mattes, épousa, par contrat du 6 octobre 1571, Marguerite de Hautpoul[206].

Françoise d'Arsse épousa, par contrat du 19 octobre 1625, Jean Pierre de Niort, seigneur de Rambosc, probablement le lieu de ce nom à 1 km de Bélesta, Pyrénées Orientales), fils de Jean de Niort et de Louise d'Aiguebelle (donc frère de Mathieu de Niort qui avait épousé Germaine d'Arsse), ils eurent un fils Jean Ignace de Niort qui fut maintenu noble le 5 novembre 1669[207].

En 1645, feu Barthélemy d'Arse, bachelier en théologie de l'église Saint-Bertrand (de Comminges) et official de Comminges, héritier de feu Barthélemy de Donadieu, évêque (de Comminges), est cité dans une reconnaissance de dette[208].

Marguerite d'Arsse épousa Jacques Calmès, seigneur de Barbaira (Aude), qui fut maintenu noble le 18 juin 1669, fils de Pierre Calmès, seigneur de Barbaira, et de Marguerite de Raymond[209], d'où postérité.

---

[203] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 235, se référant à La Chenaye-Desbois qui n'indique pas Jeanne épouse de Pierre d'Arsse.
[204] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* t.4, page 19 de la généalogie Castéras.
[205] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 173, se référant à AD. Hérault 1 E 1489.
[206] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 356.
[207] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 381.
[208] AD.HG 3 E 34702, Dader, notaire d'Aurignac.
[209] Marquis d'Aubais, *op. cit.,* II, p. 29, qui nomme par erreur Barbeyrac leur terre au lieu de Barbaira (indiqué par Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 299.

Charlotte d'Arsse fut la marraine, à Auriac-sur-Vendinelle, le 16 août 1672, de Pierre de Bonne fils de Moïse de Bonne et de Jeanne de Roques[210]. Moïse de Bonne était le neveu de Sébastien de Bonne époux de Louise d'Arsse, ce qui explique cette marraine. En prenant en compte la chronologie Charlotte d'Arsse pourrait être une fille ou une petite-fille de François d'Arsse et de Perrette de Saint-Jean.

Douillac, révision le 22 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[210] RP. Auriac-sur-Vendinelle.

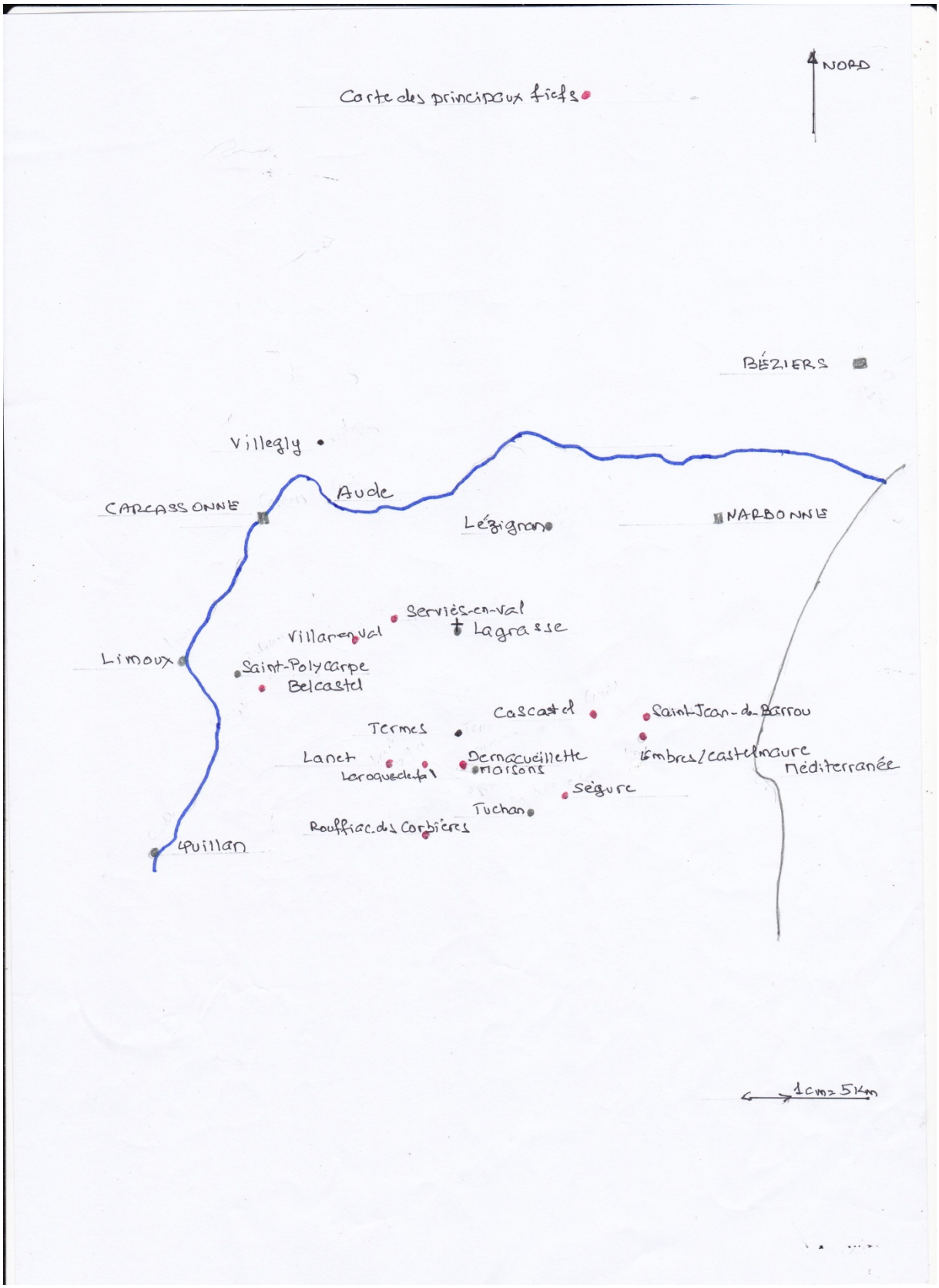
Carte des principaux fiefs
NORD
BÉZIERS
Villegly
Aude
CARCASSONNE
Lézignan
NARBONNE
Servies-en-val
Villarnoval
Lagrasse
Limoux
Saint-Polycarpe
Belcastel
Cascastel
Saint-Jean-de-Barrou
Termes
Lanet
Dernacueillette
Embres/castelmaure
Méditerranée
Seigure
Tuchan
Rouffiac.des Corbières
Quillan
1cm=5Km

Famille de BAZORDAN

I Seigneurs de Bazordan, de Monlong **p.37**

II Seigneurs de Saint-Loup, Cuq **p.42**

III Personnes isolées **p.44**

Cette famille tient son nom du lieu de Bazordan (Hautes-Pyrénées), dans le Magnoac, Pays des Quatre-Vallées (à 8 km de Castelnau-Magnoac).
Elle fut parfois nommée Bajordan dans les actes.
Elle se divisa en deux branches principales, celle des seigneurs de Bazordan et de Monlong dont la postérité mâle s'éteignit dans la première moitié du 17ème siècle, celle des seigneurs de Saint-Loup et de Cuq dont ne trouve pas de représentant après le début du 17ème siècle.
Un **essai de généalogie** a été établi grâce à des actes trouvés par Maurice Vuillier, à un article de Robert Molis[211], à des données de J. de Carsalade du Pont[212] et d'autres sources.

I
Seigneurs de Bazordan, Monlong

Huguet de BAZORDAN
Le jour de la saint Jean 1337 Huguet et Pons (alias Pierre) de Bazordan ayant été pris par Arnaud d'Orbessan dit le Monge, Pierre d'Ornezan et Géraud, son fils, Bernard de Lanes et Géraud d'Aguin, ils leur firent couper les testicules et la peau du crane qu'ils firent porter dans le bois de Devèze[213]. Le 23 janvier 1339, Arnaud d'Orbessan dit le Monge, damoiseau, accusé par le sénéchal de Toulouse et d'Albi du meurtre d'Hugues et Pierre de Bazordan, damoiseaux, condamné à 1 500 livres d'amende demanda la rémission[214].
En 1338 on cite Bernard, Manaud et Huguet de Bazordan, complices du meurtre du bayle de Boulaur (Gers), l'assassin était Bernard de Panassac qui fut condamné et les châteaux de Panassac (à 5 km de Masseube) et Arrouède (à 3 km de Panassac) rasés[215].

On trouve ensuite.

Auger de BAZORDAN, seigneur de Monlong (en Devèze, Hautes-Pyrénées, à 5 km de Bazordan)
En 1378, Auger de Bazordan, seigneur de Monlong, rendit hommage à Jean III, comte d'Armagnac, puis le 5 septembre 1398, Auger de Bazordan et son fils Manaugton de Bazordan reçurent de Jean de La Barthe, vicomte d'Aure, par son testament, la seigneurie et la justice haute, moyenne et basse du lieu (de Bazordan), ainsi Monlong et Bazordan furent sous la même main[216].
D'une alliance inconnue il eut :

Manaugton de BAZORDAN

---

[211] Robert Molis, *Revue de Comminges,* 1876, Bazordan, pp.181-184, dont toutefois il faut éliminer l'essai de généalogie
[212] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras*
[213] Larcher, Glanages
[214] Dom de Vic et Vaissete, *Histoire générale du Languedoc,* t.X, p.838, La Plagne-Barris, *Sceaux gascons,* p.435
[215] Robert Molis, *Revue de Comminges,* p.181, se référant aux Annales du Midi, t.XXVII, 1913, pp.46 et sq.
[216] Robert Molis, *op.cit.,* p.181 ; Armand Saramon, *Les Quatre-Vallées, Aure-Barousse-Neste-Magnoac,* Éditions Milan, 1985, p.185, Jean de La Barthe, mourut le 5 octobre 1598

On trouve ensuite :

I Bertrand de BAZORDAN, coseigneur de Bazordan
Il épousa (vers 1460 ?) **Bertrande de DEVEZE**
Bertrande de Devèze, coseigneuresse de Bazordan, testa le 15 avril 1504 et sa fille Obriette de Bazordan, coseigneuresse de Polastron le 22 juin 1504 (avec la même référence)., ce testament dit que Bertrande de Devèze, avait deux fils : 1°Fortanier qui avait deux filles Marguerite et Bertrande, qui sont ses filleules, 2° Bertrand de Bazordan, qui avait deux fils pupilles, Pierre et Jean, elle laissait à ce dernier 20 florins, elle avait pour filles Marguerite, Obriette, Amorette, autre Margaride, Bertrande, elle institua héritier universel Bertrand de Bazordan, *son neveu*[217], damoiseau, pupille, et lui substitua Fortanier, furent présents, Bernard de Devèze, seigneur de Saint-Béat, Bertrand de Polastron et Jean de Bazordan, écuyer[218]
Ils eurent :

2.1 Fortanier de BAZORDAN.
D'une alliance inconnue il eut :

1° Marguerite de BAZORDAN.

2° Bertrande de BAZORDAN.
C'est peut-être elle qui épousa **Arnaud Guillaume de CASTELBAJAC,** fils de Pierre Arnaud de CASTELBAJAC, seigneur de Castelbajac, et d'Antoinette de LAVEDAN, en effet son présumé cousin germain Jean de Bazordan, seigneur de Saint-Loup, fut nommé le 28 octobre 1508 exécuteur testamentaire et tuteur des enfants mineurs d'Arnaud Guillaume de Castelbajac par le testament de celui-ci[219].

2.2 Bertrand de BAZORDAN.
D'une alliance inconnue il eut :

1° Pierre de BAZORDAN.

2° Jean de BAZORDAN.

2.3 Marguerite de BAZORDAN.

2.4 Obriette (Aubriette) de BAZORDAN.
Elle testa le 22 juin 1504

---

[217] Cette qualification est étonnante car Bertrande de Devèze, selon son testament, n'a pas de petit-fils prénommé Bertrand, c'est peut-être un oubli, dans ce cas il s'agirait alors d'un fils de son fils cadet Bertrand, mais ce serait infirmé par le fait que Bertrand ayant deux autres fils Pierre et Jean, il n'y aurait pas de raison de leur substituer Fortanier. La filiation est poursuivie par Pierre de Bazordan qui doit être le fils aîné de Bertrand.
[218] AD. Gers Vergès I 377 (2) Bernard de *Montelongo,* prêtre et notaire de Monléon
[219] AD. Gers Vergès I 739 n°5739

Elle avait épousé (vers 1500 ?) **Bernard de POLASTRON,** coseigneur de Polastron, veuf de Charlotte de CASTERAS de Cazaux, fils de Mathieu de POLASTRON, seigneur de Polastron le Bas, et d'Hélène d'AULIN, il testa le 30 novembre 1541 et mourut vers 1547, d'où postérité de son second lit (leur fils Roger de Polastron épousa par contrat du 9 mai 1528 Jeanne de Mauléon, fille de Gausserand de Mauléon, seigneur de La Bastide de Save, et de Marguerite de Touges de Noailhan[220])

2.5 Amorette de BAZORDAN.

2.6 autre Marguerite de BAZORDAN.

II Bertrand de BAZORDAN.
D'une alliance inconnue (vers 1485 ?) il pourrait être le père de :

III Pierre de BAZORDAN, seigneur de Bazordan, Montlong
En mars 1525 Pierre de Bazordan, écuyer, seigneur de Monlong, était détenu à Mont-de-Marsan, attendant des lettres de rémission[221]. Il fut cité en 1525 comme sieur de Bazordan[222].
Le 9 mai 1526 fut passé à Bazordan, dans la maison de Pierre de Bazordan, seigneur dudit lieu de Bazordan, le contrat de mariage de Bernard de Méritens, fils du seigneur de Lodet,et de Marie de Mauléon, fille de Gausserand de Mauléon[223].
En 1539/1545, le chapitre (de ?) acheta pour 62 écus petits à Pierre de Bazordan le moulin de Bazordan situé sur le ruisseau de *Jerse*[224].
Il avait épousé (vers 1505?) **Paule de LA BARTHE,** fille de Jean de LA BARTHE, seigneur de Termes (en Magnoac), et de Jeanne de PEGUILHAN. Jean de La Barthe, seigneur de Termes, testa à Auch le 8 février 1510, nommant entre autres sa fille Paule de La Barthe épouse du seigneur de Bazordan[225]
Ils eurent :

4.1 Hugues de BAZORDAN, sieur de Termes, *Preyssac* dit le capitaine Bazordan.
Fils aîné de Pierre de Bazordan et de Paule de La Barthe, il reçut une commission du Roi à Lafox, près d'Agen, en avril 1562 où Monluc avait réuni la noblesse catholique de l'Agenais, il marcha sur Toulouse début mai, y entra le 14 mai, puis alla assiéger Montauban le 22 mai, fut repoussé, participa à la marche sur Bordeaux, reçut l'ordre le 3 juillet de ne pas bouger de Beaumont de Lomagne, puis participa au 3ème siège de Montauban où il fut tué le 22 octobre 1562[226].

---

[220] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Polastron,* Mars 2005, se référant à André Navelle, familles nobles et notables du Midi toulousain, t.VIII, p.269
[221] Robert Molis, *op.cit.,* p.182, se référant à AN. JJ 243 n°72 f°12
[222] A1D.HG 3 E 21307 Montréjeau
[223] AD.HG 3 E 21307
[224] AD.HG 3 G 50
[225] O,Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne,* t.I, p.243, qui nomme leur fils capitaine de Bazordan, tué *mestre de camp* au siège de Montauban le 22 octobre 1562
[226] Blaise de Monluc, *Commentaires,* pp.498-574, et note p.1436

4.2 Jacques de BAZORDAN.

Il fut abbé de Mas Grenier (abbaye Saint-Pierre de Mas Grenier, Tarn-et-Garonne)

On cite en 1584 et en 1585, Jacques de Bazordan, seigneur et baron dudit, et abbé de Mas Grenier[227].

Jacques de Bazordan, abbé commendataire de ladite abbaye de Mas Grenier), afferma en 1590 les fruits décimaux de cette abbaye[228].

Le 28 octobre 1592, M. de Bazordan, au Mas de Verdun (soit Mas Grenier) et le capitaine de Bazordan, sieur de *Larrinehault* (Loubersan ?)*,* furent nommés exécuteurs testamentaires de Raymond de Cardeilhac, seigneur et baron de Sarlabous[229]

4.3 Simon de BAZORDAN, qui suit.

Pierre de BAZORDAN eut également un fils naturel **Jeannot de BAZORDAN,** dit le bâtard de Bazordan. Il fut homme d'armes de la compagnie de Monluc qui le cita en décembre 1543 lors de la « marchandise » de Barge, en Italie, au cours d'un combat dans lequel le bâtard de Bazordan blessa mortellement Pietro Porto[230].

IV Simon de BAZORDAN, seigneur et baron de Bazordan, après ses frères.

Un certificat de service militaire délivré en 1588 par Simon de Bazordan, scellé de ses armes, portait sur un sceau ovale un écu entouré du collier de l'ordre (du Roi) chargé d'un bélier sautant sur champ de …[231]

Le 6 juillet 1590, au château de *Preyssac* en Agenais (probablement Prayssas, à 6 km de Montpezat) Simon de Bazordan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, et Rose de Montpezat, seigneur et dame de *Preyssac,* Termes Bazadois, achetèrent la seigneurie de Frigemont pour 4 000 écus sols[232].

Le 5 octobre 1592, Simon de Bazordan marié avec Rose de Montpezat acheta le fief de Loubersan (le château de Loubersan est situé à 2 km de Bazian, Gers), laissant par testament à son fils François qui avait épousé Germaine de Comminges, les fiefs de Loubersan, Mongardin, Bézues (-Bajon, Gers), Panassac (à 2 km de Bézues), Lagorsan[233].

On cita en 1595 *Jacques* de Bazordan, *secrétaire du Roi,* capitaine de 50 hommes d'armes et Rose de Montpezat, sa femme, dame de Bazordan et autres lieux[234].

De leurs sept enfants seule une fille, Anne, laissa une postérité, le défaut de postérité de ses fils fit que les terres qu'ils avaient acquises furent le sujet d'un procès qui dura 200 ans[235].

Simon de BAZORDAN, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, étant alors lieutenant d'une compagnie de 50 hommes d'armes, avait épousé par contrat du 4 juin 1567 (alias 7 décembre 1565) **Rose de MONTPEZAT**, fille de feu Bernard de MONTPEZAT,

---

[227] AD.HG 3 E 924 et 925, Fr. Bessier, notaire à Touilouse

[228] AD. Gers 3 E 6274 L'Isle-Jourdain

[229] AD. Gers Vergès I 699 n°17341

[230] Blaise de Monluc, *op.cit.,* p.117, et note p.1436

[231] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras,* Sauveterre-de-Guyenne, 1889, pp.159-160, note 122.

[232] AD. Gers Vergès I 2546

[233] Maurice Vuillier, se référant à *Société Historique et Archéologique du Gers,* 1945, p.236.

[234] AD.HG 3 E 25169 L'Isle en Dodon

[235] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.*, pp.159-160, note 122

seigneur de Tajan, Saint-Martory (et d'Anne de MONTPEZAT), sœur de Jean de MONTPEZAT, elle fut assistée de Françoise de MONTPEZAT, dame de Buzet, sa tante paternelle, elle fut dotée de 20 000 livres, somme que lui avait laissée son père par son testament[236].
Ils eurent[237] :

5.1 Jacques de BAZORDAN, seigneur et baron de Termes
Le 7 janvier 1608, Jacques de Bazordan, seigneur et baron de Termes, fut cité comme fils aîné de feu Simon de Bazordan, chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes, puis le 7 juillet 1608, comme seigneur et baron dudit lieu tenu comme fils aîné et héritier contractuel de feu Simon de Bazordan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes[238].
Il mourut avant le 12 juillet 1613, date à laquelle Antoine de La Barthe, sieur de Giscaro et de Valentine fut dit son héritier[239].

5.2 François de BAZORDAN, seigneur et baron de Bazordan, Monlong, Loubersan.
Le 23 novembre 1611, François de Bazordan, seigneur et baron de Bazordan, Monlong, Loubersan et autres places, reçut de Roger de Comminges, vicomte de Moulis, seigneur et baron de Péguilhan, 1 205 livres en moins de 2 000 livres somme restante des 6 000 livres que ledit seigneur vicomte était tenu de payer selon le contrat de mariage entre ledit de Bazordan et Germaine de Comminges, son épouse et sœur dudit vicomte[240].
En 1615 étant gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant de la compagnie de Corbières, il vendit la lieutenance de la compagnie à François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, pour 4 000 livres[241].
Il mourut dès 1617 date à laquelle Germaine de Comminges veuve de François de Bazordan, seigneur dudit lieu, était en procès contre Paul de Bazordan, seigneur dudit lieu[242].
Il avait épousé (vers 1600 ?) **Germaine de COMMINGES,** fille de Jean Jacques de COMMINGES, baron de Péguilhan, vicomte de Montfaucon, premier baron de Comminges, et de Françoise de MONTCLAR (épousée par contrat du 14 janvier 1579[243])
Germaine de Comminges avait reçu en dot 18 000 livres du comte de Péguilhan, son frère. Elle épousa en secondes noces le *comte* de Baliros (infra) qui s'empara du château et des terres de Loubersan au préjudice des Bazordan, il y eut procès.

---

[236] AD. Gers Vergès I 377 (3)
[237] J. de Carsalade du Pont, *op.cit.,* pp.159-160, note 122, nomme les sept enfants de Simon de Bazordan et de Rose de Montpezat, et ses frères Hugues et Jacques, abbé de Mas Grenier.
[238] AD. Gers Vergès I 377
[239] AD.HG 3 E 958, A. Bessier, notaire à Toulouse
[240] AD.HG 3 E 34694, notaire Savy, Aurignac
[241] AD.HG 3 E 9355 Cazères
[242] AD. Gers B 411
[243] AD.HG 35 J 4

Germaine de Comminges fut citée le 6 juillet 1630,, veuve de François de Bazordan, pour lors femme de François de Baliros, baron de Montbardon[244].

5.3. Paul de BAZORDAN, seigneur et baron de Termes, de Loubersan, Panassac, Monlong et autres places. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi
Il fut assassiné le Vendredi Saint 1620 ou 1621, par Roger de Comminges, baron de Péguilhan, qui fut condamné par contumace à être décapité et à 50 000 livres d'amende. La sentence ne fut pas appliquée car Roger de Comminges testa le 14 novembre 1635.
Il avait épousé par contrat du 26 juin 1617 **Jeanne de DURFORT,** dotée de 24 000 livres, fille aînée de Charles de DURFORT, marquis de Castelbajac, premier baron de Bigorre, seigneur de Montastruc[245]
Jeanne de Durfort épousa en secondes noces, par contrat du 15 janvier (ou février) 1624, Benjamin d'Astugue, seigneur de Corné et de Razengues[246].

5.4 Simon Carbon de BAZORDAN.

5.5 Françoise de BAZORDAN.

5.6 Anne de BAZORDAN.
Elle épousa **Jacques Louis de CARBONNEAU,** seigneur de la salle de Goulens.
On cite en 1620 Jacques Louis de Carbonneau, sieur de la Salle, Goulens, et Anne de Bazordan, sa femme, et Françoise et Suzanne de Bazordan[247]
Antoine de La Barthe, seigneur de Giscaro, Valentine, renonça par une transaction du 6 février 1654 ,à tous ses droits sur Bazordan, moyennant 6.000 livres, en faveur d'Antoine de Carbonneau[248].

5.7 Suzanne de BAZORDAN
On cite, en 1582, Françoise, Anne et Suzanne de Bazordan, sœurs.

II
Seigneurs de Saint-Loup et de Cuq

III ? Jean de BAZORDAN, seigneur de Saint-Loup (-en Comminges, à 3 km de Bazordann)
Le 28 octobre 1508, il fut nommé exécuteur testamentaire d'Arnaud Guillaume de Castelbajac, seigneur de Gaussan, époux de Bertrande de Bazordan, et tuteur de ses enfants mineurs[249].

---

[244] AD. Gers E 508.
[245] AD. Gers B 411
[246] AD. Gers 3 E 6444 L'Isle Jourdain (acte du 3 juin 1625)
[247] AD. Gers B 411
[248] Robert Molis, *op.cit.,* 184, se référant à Sabatier, notaire de Saint-Plancard.
[249] AD. Gers Vergès I 739 n°5739

Il pourrait être le petit-fils de Bertrand de Bazordan et de Bertrande de Devèze, et Bertrande de Bazordan, épouse d'Arnaud Guillaume de Castelbajac, pourrait être leur petite-fille.
Il pourrait être le père de :

IV ? Bernard de BAZORDAN, seigneur de Cuq (en *Bruhes,* Brulhois ?) et de Saint-Loup en Comminges
Il épousa par contrat du 28 février 1523 **Camille de GOT,** dotée de 2 000 livres, fille d'Antoine de GOT, chevalier, seigneur de Saint-Germier, et de Gabrielle ISALGUIER[250]
C'est probablement le même **Bernard de BAZORDAN**, seigneur de Cuq, qui épousa (vers 1535), **Antonie de BEARN**, laquelle délibéra en 1554 avec Bertrand de Lolière, seigneur d'Andas[251].
Antonie de BEARN, veuve, fille de feus Gaston de BEARN, seigneur de Saumont, et de Françoise de LOMAGNE, testa le 27 mars 1572 donnant tous ses droits sur la place, maison et seigneurie de Saumont à Jeanne Madeleine de Béarn, fille d'Alain de Béarn, neveu de ladite Antonie, considérant les services qu'elle lui avait rendus[252].
Enfant du premier lit :

5.1 ? peut-être François de BAZORDAN, seigneur et baron de Saint-Loup
Le 23 décembre 1561, Jean de Bezolles, seigneur du Castéra, reconnut avoir reçu 2 000 livres de François de Bazordan, seigneur et baron de Saint-Loup, pour reste du douaire de sa femme Anne de Massas, *il lui bailla* la seigneurie de Monlong en Magnoac[253].
Il mourut avant le 10 février 1563 (alias 1573) date à laquelle Anne de LESCURE, fille d'Augier de Lescure, seigneur de Fontaines lès Grisolles, et d'*Anne* de Massas, veuve de François de Bazordan, épousa Jean Roger III de COMMINGES, vicomte de Bruniquel[254].
Il avait épousé avant le 16 mai 1561, **Anne de LESCURE,** dotée de 6 000 livres, fille de feu Augier de LESCURE, seigneur de Fontanes, et de Madeleine de MASSAS. Madeleine de Massas, veuve d'Augier de Lescure donna une quittance le 16 mai 1561 de la dot de sa fille[255].

Enfants du second lit :

5.2 Jacques de BAZORDAN, qui suit.

5.3 Anne de BAZORDAN

[250] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle
[251] AD. Gers B 5
[252] AD. Gers Vergès I 382
[253] AD. Gers 3 E 1573 Gimont
[254] Colonel de Bourdès, *Bulletin de la société archéologique et historique du Tarn-et-Garonne,* 1913, Bruniquel de Quercy, Château-vicomtes, p.216
[255] AD.HG 3 E 8468

Elle épousa Bertrand (d'AUX) de LESCOUT, seigneur de Roumégas, dont elle fut la seconde épouse[256] (il avait épousé en premières noces Françoise de COUBIRAC), fils de Jean d'AUX, seigneur de Roumégas, Mansonville, et de Béraude de BEAUVILLE.
Jeanne de Bazordan, veuve de Bernard de Lescout, seigneur de Roumégas, testa en *1641* (date probablement inexacte) faisant un legs à ses filles, Catherine de Lescout, religieuse à Sainte-Claire de Lectoure, Germaine de Lescout, femme de Jean de Gout (Got), sieur d'Odars, instituant héritier universel son fils Antoine de Lescout, sieur de Roumégas[257].

V Jacques de BAZORDAN, seigneur de Saint-Loup, de Cuq
En 1596 Jacques de Bazordan, seigneur de Cuq et Saint-Loup, fut nommé avec Françoise de Massas, sa belle-sœur, à présent femme de Carbon de Polastron,
Le 26 avril 1606, Jacques de Bazordan et demoiselle Anne de Bazordan de Cuq, *fils* et héritiers de feue Antoinette de Béarn, leur mère, et Françoise de Noailhan, héritière de feue Françoise de Béarn, sont nommés au sujet de la succession de Jean de Béarn, seigneur de Saumont qui avait épousé en premières noces Hélène d'Albret et en secondes noces Jeanne de Révignan[258].
Le 9 septembre 1609, Jacques de Bazordan, seigneur de Cuq et de Saint-Loup, fut présent au contrat de mariage de Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, et de Jeanne de Saman[259].
Le 13 novembre 1613 Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, avait acheté de Carbon de Mauléon, fils d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, et de Madeleine de Saint-Paul, les seigneuries de Saint-Béat, Signac, Géry, Marignac et autres, le prix fut employé à payer la dot de Françoise de Mauléon, sœur dudit Carbon, et femme de Jacques de Bazordan, sieur de Saint-Loup[260].
Jacques de BAZORDAN, seigneur de Saint-Loup, Cuq avait épousé avant 1596 **Françoise de MAULEON, f**ille d'Antoine de MAULEON, seigneur de Gensac, et de Madeleine de SAINT-PAUL[261].
On ignore s'il eut une descendance.

III
Personnes isolées

Juillet 1485, Jean de Bazordan, écuyer, bénéficiaire de lettres de rémission[262]

[256] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°40
[257] AD. Gers B 414
[258] AD. Gers I 383 - 1
[259] AD.HG 3 E 34659 Saman
[260] BnF Dossiers bleus
[261] Les parents de la mariée sont indiqués par l'acte du 13 novembre 1613, la date de 1596 est indiquée par Maurice Vuillier.
[262] Robert Molis, *op.cit.,* p.181, se référant à AN. JJ 211 n°98 f°33

3 fevrier 1503, contrat de mariage de Raymond de Cardaillac, seigneur de Lomné, avec Florette de Lortet fille de Bertrand de Lortet, seigneur de Lortet, et de Marquèse de Bazordan[263]

26 avril 1513, contrat de mariage d'Odet de Cardeilhac, fils de Jean de Cardeilhac, seigneur de Sarlabous, avec Jeanne de Binos, coseigneuresse de Vize, héritière universelle de Guillaume Ramond de Binos, coseigneur de Vize et d'Antichan, et de Marguerite de Bazordan[264].

24 et 27 mai 1563 (ou 1653 ?) Transaction entre Bernard de Bazordan, seigneur d'*Ossus,* et Gaston de Podenas, seigneur dudit lieu[265].

17 août 1570, Antoine de Béon d'Armentieu, enseigne de la compagnie de M. de Bajourdan (Sceaux gascons)

1er mai 1572, Jean de Bazordan, capitaine, arbitre avec Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, d'un différend entre Pierre de Sédillac (Sérillac), seigneur de Saint-Léonard, et Marie de Grossolles, demoiselle de Boissède[266].

12 mai 1591, mariage de Paul de Sariac et de Sérignac, fils de Jean Gilles de Sariac et de Sérignac et de Paule de Bazordan, et Cécile de Luppé.
3 mai 1611 Transaction entre Jean de Sariac et Pierre de Sariac fils de feu Jean Gilles de Sariac et Paule de Bazordan, d'une part, et Anne de Luppé, mère et tutrice de Jeanne de Sariac[267].

4 septembre 1592, Jacques de Bazordan, sieur de Manens, présent au contrat de mariage de Jacques de Béon, seigneur de Sère, et de Catherine de Faudoas

1598 Jean de Marrens, fils de Thibaut II de Marrens épousa Anne de Bazordan, d'où Thibaut III de Marrens, seigneur de Saint-Yors qui vendit le 7 janvier 1598 la métairie de Campagnes, à Fieux qui avait été laissée en jouissance par Jean de Marrens, seigneur de Saint-Yors à sa veuve Anne de Bazordan. Anne de Bazordan ratifia la vente par son fils Thibaut qui lui donna en compensation l'usufruit de tous les biens qu'il avait dans la direction de Cuq[268].

[263] Preuves de noblesse d'Arnaud de Cardaillac, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en décembre 1683 (AD. Gers I sup 24 n°5519 en 1710
[264] AD. Gers I 698 n°4278
[265] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626, Adam, notaire de Saint-Pesserre
[266] AD. Gers Vergès I 3275
[267] BnF Fr 32297
[268] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1906, t.VI, nouvelle série, p.170, se référant à Guillemette, notaire à Miradoux

12 avril 1604, contrat de mariage de Maurice du Faur, sieur de Beaumont, et Marguerite de Bazordan fille de Jacques de Bazordan et de Paule de *Malory*, dans la maison de Philippe de Benque, seigneur de Marun, beau-frère des mariés.[269] (il avait épousé Françoise de Bazordan)
1611, Henri de Sarrieu, seigneur et baron de Saint-Paul, coseigneur de Martres a été averti par le sieur de Beaumont et Marguerite de Bazordan, sa femme, d'un contrat passé le 20 août 1604 par lequel Philippe de Cazaux, seigneur et baron de Gaussan, tant au nom de sa femme Hélène Isalguier, a reçu 3 300 livres[270] , Maurice du Faur et Marguerite de Bazordan sont nommés le 13 avril 1631 lors du contrat de mariage de leur fille Jeanne avec Georges de Villemur[271] Marguerite de Bazordan mourut avant le 25 novembre 1648[272].

1605-1608, Contrat de mariage entre le capitaine Gabriel de Bazordan et Jacqueline Godele, d'Orléans[273]

1611, Françoise de Bazordan femme de Philippe de Benque, seigneur de Marun[274] ; les mêmes en 1613
18 avril 1623, leur fille Agnès de Benque épouse Louis de La Barthe, seigneur de Valentine, elle avait épousé en premières noces à feu sieur de Lau[275]

1624, reconnaissance d'Isabeau de Mauléon femme de Jean de Bazordan, sieur de Baubignan, de 1 100 livres reçues de Géraud de Mauléon, sieur de Cassaigne, son père, selon son contrat de mariage[276]. Le 24 août 1627 Jean de Bazordan, seigneur de Baubignan, Nizan fit saisir un cheval sur les héritiers de Jacques de Mauléon, seigneur et baron de Cassaigne[277].

1628, Simon Jacques de Bazordan tuteur des héritiers de Jean de Bazordan, son fils[278]

1639, Antoine de Bazordan, marchand de Saint-Marcet, a reçu de noble Guy de La Tour, capitaine d'Aurignac, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de La Tour, sa femme[279]
12 juillet 1645, noble Guy de La Tour, sieur du Piquon, capitaine et châtelain d'Aurignac faisant pour Jeanne de La Tour, veuve d'Antoine de Bazordan, du lieu de Saint-Marcet, et mère de ses enfants et dudit Bazordan[280].

9 juillet 1640, contrat de mariage de Pierre de La Marque, sieur de Lagrange, et Jeanne de Bazordan[281]. Jeanne de Bazordan, veuve de Philippe de La Marque testa le 7 août 1659 instituant héritier universel Jean Magloire de La Marque, seigneur de La Bastide, son fils[282].

---

[269] AD.HG Reg. Ins 19
[270] AD.HG 3 E 9607 Martres Tolosane
[271] AD.HG Reg Ins 24
[272] AD. Ariège 5 E 5297 Daumazan
[273] AD.PA E 2022
[274] AD.HG 3 E 25095
[275] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne et Gascogne,* I, p.248
[276] AD.HG 3 E 22183 Larroque
[277] AD.HG 3 E 22043 Boulogne
[278] AD.HG 3 E 22043
[279] AD.HG 3 E 24886 Saiunt-Gaudens 407
[280] AD.HG 3 E 34703

7 août 1659, testament de Françoise de Bazordan, veuve de noble Jean de La Seigneurie, habitant d'Auzan, elle lègue 400 livres à son fils Gaspard de La Seigneurie, instituant héritier universel son fils aîné Jacques de La Seigneurie[283].

15 octobre 1660, Contrat de mariage de Louis de Tauzia, sieur de la Bastide, fils de Jean François de Tauzia et de Madeleine de Bazordan, avec Jacquette de Montesquiou[284]

22 décembre 1663, Ratification en faveur de Pierre François de Couderc, seigneur de La Fraissinette, fils et héritier de François de Couderc et de Thurin, seigneur de Montgaillard, par demoiselles Françoise et Germaine de Bazordan, filles et héritières de Bernard Bazordan, docteur en droit, d'une de vente de Jeanne d'Izarn, leur mère[285]

15 mars 1675, Testament de Jean Antoine de Benque, fille de feu Jean Blaise de Benque, sieur de Beaulieu, et d'Andrée de Noé, faisant un legs à Antoine de *Beart,* son filleul, fils de Charles et de Bernarde de Bazordan[286]

1690 rappel du contrat de mariage (sans date) de Jacques de Bazordan et d'Isabeau de Durfort[287]

Douillac, révision le 22 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[281] BnF Fr 32297, Pelleporc, notaire de Boulogne
[282] BnF Fr 32297, Dominique Dariès, notaire de Puymaurin
[283] ADHG 3 E 22171 Gensac de B.
[284] BnF Fr 32297
[285] BnF, preuves de Saint-Cyr
[286] AD.HG 3 E 475
[287] AD. Gers I 1229 n°5694

Famille de BERNARDY de BONHOURE

Cette famille qualifiée noble fut connue à Lavaur, avec cette qualification (que nous ne rappelons pas dans ce qui suit), au moins depuis la première moitié du 17ème siècle, début des registres paroissiaux de Lavaur (et peut-être avant). Il n'a pas été trouvé de maintenue de noblesse au cours des recherches vers 1666-1671, ni ultérieurement, mais les membres de cette famille furent qualifiés nobles dans les registres paroissiaux de Lavaur (paroisse Saint-Alain) jusqu'au milieu du 18ème siècle.
Les personnes de cette famille que nous connaissons avaient peut-être pour auteur un des trois écuyers mentionnés à la fin premier chapitre.
On peut établir une filiation à partir de Pierre de Bernardy de Bonhoure, qui suivra..
Le patronyme apparaît dans les actes comme Bernardi ou Bernardy, nous avons adopté dans ce document la forme Bernardy qui semble avoir prévalue.
Ce document a été établi à partir des registres paroissiaux de Lavaur, dont les références ne sont pas rappelées dans le texte qui suit, sauf ceux qui ne sont pas disponibles par internet, et à partir de quelques actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.

I
Premiers degrés

En 1591, Me Jean Bernardy était consul de Lavaur, il appartenait à une famille noble du pays de Lavaur (ce qui n'est pas évident pour les personnes citées), et était qualifié garde sceaux de la cour royale de Lavaur. Il avait été consul en 1572, 1580 et 1584, et le fut à nouveau en 1598 ; il était déjà mort en 1605. Il est probable qu'il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec Béatrix de Lachurier car en 1600 il fit donation de son office de notariat à Jacques Clauzade.
Pierre de Bernardy, docteur (en droit) qui fut consul en 1593 et 1632, devait donc, en même temps que Joseph de Bernardy, praticien, et Marie de Bernardy, épouse de Nicolas Cases, descendre de Pierre Bernardy, capitaine, mort avant 1605.
L'auteur de l'article, Théodore Bessèry, émet l'hypothèse que les Bernardy pourraient être originaires de Saint-Paul-Cap-de-Joux, où l'on cite en 1484 noble Pierre Bernardy, de Saint-Paul-Cap-de-Joux, fermier de *l'Equivalent,* dans le diocèse de Lavaur ; on retrouve le même Pierre cité en 1512 et en 1514, en même temps que son frère Etienne, habitant Saint-Paul-Cap.de Joux. Le même auteur indique plusieurs personnes de ce nom qui furent prêtres en 1484, , 1490, 1516, puis 1603[288].
Par ailleurs, Jacquette d'Anticamareta fut citée avec son (second) mari le 2 mai 1541, date d'un arrêt contre eux[289], et dite morte le 27 février 1554[290].

---

[288] Thomas Besséry, *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn (Revue du Tarn,* dans ce qui suit), 1896, Effets mobiliers et archives de Lavaur en 1617, pp. 23,24, se référant aux cèdes de Me Pachin, conservées aux Archives de Me Crayol, à Lavaur.
[289] André Navelle, *op.cit.,* I, p.40
[290] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille d'Anticamareta,* inédit, la preuve n'est pas fournie.

Elle avait épousé en premières noces noble Jean de Bonhoure (qui appartenait peut-être à la famille de Bernardy qui tenait Bonhoure), qui mourut avant le 11 janvier 1526, date à laquelle Antoine d'Anticamareta et sa sœur Jacquette reçurent 200 livres des héritiers de feu noble Jean de Bonhoure, sur la dot de Jacquette, par les mains de noble Philippe de Bonhoure, recteur de Briatexte, frère de Jean[291].
Elle avait épousé en secondes noces, avant avril 1530, Pierre de Galand, seigneur de La Barre (Barric selon Navelle) et *Gigonet* (peut-être Gigons, Tarn), dit mort le 27 février 1554 à La Barre[292] ; fils d'autre Pierre de Galand, seigneur de La Barre, *Guigonnet,* d'où postérité[293].
On trouve ensuite :
Pierre de Bernardy, écuyer, qui vendit le 17 juin 1626, une pièce de terre, au prix de 30 livres, à Claude et Louis du Vergier[294].
Jean de Bernardy, écuyer, était marié, le 3 avril 1631, à Gabtielle de Panis[295].

M. de Bernardy dit Picote, écuyer, fut enterré le 12 septembre 1651, dans le tombeau de la famille de Bernardy, dans l'église de Saint Alain, dans la chapelle actuelle de la Sainte-Face, jadis dédiée à Sainte-Marthe[296].

II
Seigneurs de Bonhoure

I Pierre de BERNARDY, seigneur de Bonhoure (ce lieu est très probablement celui cité dans la commune de Lavaur, à 4 km de Lavaur.)
Il fut le parrain de Jean François de Pujol, baptisé à Lavaur le 13 septembre 1648.
Il fut consul de Lavaur en 1649 et en 1669[297].
Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, fut le parrain de Pierre de Rivals, fils d'Alain de Rivals et d'Anne de Toulouse-Lautrec, baptisé à Lavaur le 5 février 1662.
Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, époux d'Anne de Rivals, assista Claude de Rivals, seigneur de Paulin, frère d'Anne de Rivals, fils de feu Guillaume de Rivals, seigneur de Pratviel et de Jul, et de feue Bourguine de Gibbert, lors de son contrat de mariage, le 16 juillet 1662, avec Marguerite de Clairac, cet acte dit que le marié était également assisté de ses frères Barthélemy de Rivals, seigneur de Pratviel (à 8 km au sud-est de Lavaur, Tarn) et de Jul (à 1 km de Ptatviel), de Jean de Rivals, seigneur de La Rivière, d'Alain de Rivals, seigneur de La Pomarède, et d'autres membres de sa famille[298].

---

[291] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 40, produisant AD.HG 3 E 7417, Tournier, notaire.
[292] Maurice Vuillier, *op.cit.,* la preuve n'est pas fournie.
[293] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t.II, p.64
[294] Auguste Vidal, *Revue du Tarn,* 1900, du Vergier, évêque de Lavaur et les siens, p.78.
[295] Auguste Vidal, *Revue du Tarn,* 1895, Glanures historiques, Extraits des cèdes de Jean Guiraud, notaire de Lavaur, secrétaire du chapitre cathédral de Saint-Alain, p.257.
[296] Thomas Besséry, *op.cit.,* pp.23, 24, se référant à *Albia Christiana,* L'église de Lavaur, par le chanoine Cazes.
[297] Thomas Besséry, *op.cit.,* pp.23, 24.
[298] AD. Aude B 1998, Jean Buisson, notaire de Lavaur.

En 1667, Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, était le plus fort contribuable de Lavaur, en payant 1 059 livres, 8 sous 9 deniers d'imposition[299].
Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, mourut à Lavaur le 30 mai 1687 et y fut enseveli le lendemain.
Il avait épousé **Anne de RIVALS** tel que cela apparaît dans les actes de baptêmes de leurs enfants, celle-ci était donc fille de Guillaume de RIVALS, seigneur de Pratviel et de Jul, et de Bourguine de GIBBERT, mariés par contrat du 6 février 1610[300].
Anne de Rivals, femme de M. de Bonhoure fut la marraine de Nicolas de Lambert baptisé dans l'église de Lavaur le 5 février 1666.
Ils eurent :

2.1 Catherine de BERNARDIY.
Fille de Pierre de Bonhoure et d'Anne de Rivals, elle fut baptisée à Lavaur, le 20 avril 1645.

2.2 Marguerite de BERNARDY.
Citée avec ses parents elle fut baptisée à Lavaur le 14 avril 1648, le parrain fut Jean de Bernardy, docteur en droit chanoine de Saint-Sernin de Toulouse, la marraine Marguerite de Rivals[301].

2.3 Jean de BERNARDY.
Cité avec ses parents, il fut baptisé à Lavaur le 12 février 1649, le parrain fut Jean de Bernardy, docteur en droit, la marraine Catherine de Roquefeuil.

2.4 Hugues de BERNARDY.
Cité avec ses parents il fut baptisé à Lavaur le 28 mai 1652, le parrain fut Hugues de Rivals[302].

Plusieurs enfants doivent manquer ensuite jusqu'à Jean, en 1660, dont Pierre de Bernardy, seigneur du Crès.

2.5 Jean de BERNARDY, qui suit.

2.6 Marie de BERNARDI
Citée avec ses parents, elle fut baptisée à Lavaur le 13 juin 1661, le parrain fut Claude de Rivals, seigneur de Paulin, la marraine Marie de Maffre.

2.7 Elisabeth de BERNARDY.

---

[299] Auguste Vidal, *Revue du Tarn,* 1887, Organisation municipale de la communauté de Lavaur avant la Révolution, p.47.
[300] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1857.
[301] Maurice Vuillier, produisant les RP. Lavaur, cet acte n'est pas disponible par internet.
[302] Maurice Vuillier, produisant les RP. Lavaur, cet acte n'est pas disponible par internet.

Citée avec ses parents, elle fut baptisée à Lavaur le 28 mai 1663, le parrain fut Hugon de Villeneuve, la marraine Isabeau de Nupces.
Elle est probablement Elisabeth (de Bernardy) de Bonhoure, qui fut la marraine d'Alexis de Bernardy (3.2) baptisé à Lavaur, le 10 février 1691.
Elle avait épousé, **Claude du CONSEIL**
Elle doit très probablement être confondue avec Isabeau de Bernardy, qui épousa Claude du Conseil, leur fils Barthélemy du Conseil, naquit et fut baptisé à Lavaur, le 3 juin 1675, le parrain fut Me Barthélemy du Conseil, avocat en la Cour souveraine (de Lavaur), la marraine Anne de Rivals, femme de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure ; ceci implique que le baptême d'Isabeau eut lieu plusieurs années après sa naissance.
Marie du Conseil, fille de Claude du Conseil et d'Elisabeth de Bernardy mourut à Lavaur le 9 février 1698, et y fut enterrée le lendemain.

2.8 Anne de BERNARDY.
Citée avec ses parents elle fut baptisée à Lavaur le 24 juin 1663, soit cette date est inexacte (1664 ?, car les registres paroissiaux confondent parfois les années), soit elle naquit auparavant, peut-être en 1662, le parrain fut Pierre de Bernardy du Crès, la marraine Catherine de Bernardy.
Elle est probablement Anne de Bernardy qui fut la marraine d'Anne de Trinquier, fille de M. Me François Trinquier et de Catherine de Maury, à Lavaur, le 17 avril 1688, la même fut la marraine d'Anne de Maury, fille de Pierre de Maury, seigneur du Puget, et de Jeanne de Sabatier, à Lavaur, le 6 mai 1690.

2.9 Anne Marie de BERNARDY.
Citée avec ses parents elle fut baptisée à Lavaur le 14 octobre 1665, la marraine fut Marie Anne de Rivals, le parrain fut (blanc) d'Ayguesplats, avocat.

Anne de Bernardy, qui épousa à Lavaur le 26 février 1656, Marc Antoine de Maury, seigneur de La Gasquerie devait appartenait à la même génération que celle de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, étant une tardillonne.
Marc Antoine de Maury était le frère de Cécile de Maury qui avait épousé par contrat du 26 avril 1648, Alexandre de Rivals, seigneur de Boussac, elle était fille de Raymond de Maury, seigneur de Séran, et de Jeanne de Marc[303].

Anne de Bernardy, veuve d'Antoine de Maury, seigneur de La Gasquerie, fut la marraine d'Augustin de Maury, fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Fleurance de Sabatier, baptisée à Lavaur le 21 avril 1681 ; Anne de Bernardy, fut également la marraine d'Anne de Maury, fille de Pierre de Maury, seigneur du Puget, et de Jeanne de Sabatier, baptisée à Lavaur le 6 mai 1690.
Anne de Bernardy, veuve de Marc Antoine de Maury, seigneur de La Gasquerie, mourut à Lavaur le 5 octobre 1692, et y fut enterrée le lendemain.

[303] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Maury,* produisant la preuve.

II Jean de BERNARDY, seigneur de Saint-Geniès (alias Saint-Ginest.)
Cité avec ses parents, il fut baptisé à Lavaur le 16 juillet 1660, le parrain fut Jean de Pagès d'Azas, la marraine Anne de Bernardy.
Nous pensons que c'est lui qui continua la lignée et non son frère homonyme baptisé en 1649, qui se serait marié étant âgé de 51 ans, mais il n'est pas impossible que ce soit ce dernier.
Jean de Bernardy, officier couché sur le grand état du roi, pensionné de Sa Majesté, fils de feu Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, et d'Anne de Rivals, habitant Lavaur, y épousa le 17 octobre 1700, **Françoise d'OLMIERES**, fille de Jean d'OLMIERES, seigneur de Labarthe, et de feue Marthe de BOUSQUET, habitant Lavaur, en présence de Jean d'Olmières, seigneur de Labarthe, de François de Bousquet, seigneur de Veilhes, de Pierre de Bernardy, seigneur du Crès.
Jean d'Olmières, seigneur de Labarthe, mourut à Lavaur, le 22 avril 1703, et y fut enterré le lendemain.
Jean de Bernardy et Françoise d'Olmières eurent :

3.1 Jean de BERNARDY.
Cité avec ses parents, il naquit à Lavaur, le 13 juillet 1701, et y fut baptisé quatre jours après, le parrain fut Jean d'Olmières, seigneur de Labarthe, la marraine Marie de Bernardy.

3.2 Pierre de BERNARDY.
Cité avec ses parents, il naquit à Lavaur, le 4 novembre 1704, et y fut baptisé cinq jours après, le parrain fut Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, la marraine Jeanne d'Olmières.

III
Seigneurs du Crès

Nous connaissons deux lignées de cette famille, chacune tenant successivement le lieu de Bonhoure. Nous pensons que ces deux lignées sont issues de deux fils de Pierre de Bernardy et d'Anne de Rivals. Nous ne pouvons pas préciser qui de Jean et de Pierre était devenu l'aîné.

II bis Pierre de BERNARDY, seigneur du Crès (probablement le lieu de ce nom, à 1 km de Lavaur, Tarn.)
Ayant été parrain en 1663, il devait être né en principe au plus tard en 1656 (un parrain ou une marraine devait en principe avoir l'âge de raison), il pourrait être un fils de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, et d'Anne de Rivals, ce qui expliquerait que la lignée issue de son frère Jean s'étant éteinte (on ne connaît pas de descendance aux 2 fils de Jean), il hérita de la terre de Bonhoure et continua la lignée.
C'est l'hypothèse que nous formulons (sinon il faudrait que de Pierre soit issu d'un frère de Pierre, degré I), quelle que soit l'hypothèse la numérotation reste la même.
Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, mourut à Lavaur le 20 juin 1732

Il avait épousé **Marie de PAGES**, tel que cela apparaît dans les actes de baptême de leurs enfants.
Marie de Pagès, femme de Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, mourut à Lavaur le 9 juin 1693, et y fut enterrée le lendemain.
Ils eurent :

3.1 Anne de BERNARDY
Née le 20 juillet 1687 à Lavaur, elle y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Etienne de Pagès, seigneur du Travet, la marraine Anne de Rivals, veuve de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, signant Anne de Rivals.

3.2 Alexis de BERNARDY.
Fils de Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, et Marie de Pagès, il naquit à Lavaur le 9 février 1691, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Etienne de Pagès, seigneur du Travet, la marraine Isabeau de Bernardy, femme de noble Claude du Conseil. Isabeau est probablement Elisabeth de Bernardy (2.7) fille de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure, et d'Anne de Rivals, comme dit supra.

3.3 Jean Joseph de BERNARDY, qui suit.

III Jean Joseph de BERNARDY, seigneur de Bonhoure et du Crès.
Jean Joseph de Bernardy, seigneur de Bonhoure, fils de Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, et de défunte Marie de Pagès, épousa à Lavaur, le 25 Avril 1724, **Marie de LACOSTE** de SOULES, fille d'André de LACOSTE, seigneur de Soules (le château de Soules est situé à environ 4 km à l'ouest-sud-ouest de Lavaur, Tarn) et de défunte Marie Antoinette de ROUGER (alias ROUGIER.)
Jean Joseph de Bernardy de Bonhoure du Crès, époux de Marie de Lacoste, mourut à Lavaur le 6 juin 1756, âgé d'environ 68 ans, et y fut enterré le lendemain.
Ils eurent :

4.1 André François de BERNARDY du CRES, qui suit.

4.2 Jeanne Gabrielle de BERNARDY de BONHOURE.
Citée avec ses parents, elle naquit à Lavaur le 28 août 1727, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Jean de Bernardy de Saint-Ginest, pensionnaire du roi, la marraine Gabrielle de Lacoste, femme de Pierre de Maury, seigneur d'Airoux.

4.3 Anne Françoise de BERNARDY de BONHOURE.
Citée avec ses parents, elle naquit à Lavaur le 14 novembre 1729, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Anne de Bernardy.
Françoise de Bernardy, assistée de ses parents, épousa à Lavaur, le 22 avril 1749, **Joseph Barthélemy de VIGNES**, assisté de ses parents Jacques de VIGNES, seigneur de Montbel, et Charlotte de JACQUEMIER.

Jacques de Vignes de Monbel de Coufinal, seigneur de Preignan, époux de Charlotte de Jacquemier, mourut à Lavaur le 11 mars 1755, âgé d'environ 79 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église des Cordeliers. Anne Charlotte de Jacquemier, veuve de Jacques de Vignes de Montbel, seigneur de Preignan (entre Lavaur et Saint-Sauveur, Tarn, au sud de Lavaur), mourut à Lavaur le 21 janvier 1775, âgée d'environ 80 ans, et y fut inhumée le lendemain dans le chœur de l'église des Cordeliers.
Joseph Barthélemy de Vignes et Anne Françoise de Bernardy eurent :

Jean Joseph de Vignes, qui naquit à Lavaur, le 2 mars 1750, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Joseph de Bernardy, la marraine Marguerite de Vignes de Conseil.

Marie Jacquette de Vignes
Fille de Jean Joseph de Vignes, seigneur de Preignan, et de Françoise de Bernardy, elle naquit à Lavaur le 31 mai 1751, et y fut baptisée le lendemain, le Me Aymon Athanase de Vignes, prébendier de l'église de Lavaur, faisant pour Jacques de Vignes, seigneur de Preignan, la marraine Marie de Lacoste, femme de Jean Joseph de Bernardy de Bonhoure.

André François Charles de Vignes.
Il naquit à Lavaur, le 7 juin 1752, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut André François de Bernardy, la marraine Marguerite de Vignes, femme de M. Me du Conseil, faisant pour Charlotte de Jacquemier.

Jeanne Charlotte de Vignes.
Elle naquit à Lavaur le 6 janvier 1755, et y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent des domestiques de sa famille.

Jeanne de Vignes.
Elle naquit et fut baptisée à Lavaur le 9 mai 1756, le parrain et la marraine furent des domestiques de sa famille.

Françoise de Vignes.de Monbel.
Elle mourut à Lavaur en âge d'innocence le 21 septembre 1759 et y fut inhumée le lendemain.

Jeanne Victoire de Vignes de Monbel.
Elle naquit à Lavaur le 17 août 1759, et y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent des domestiques de sa famille.

Jean Baptiste Siméon de Vignes.
Il naquit et fut baptisé à Lavaur, le 17 février 1761, le parrain fut Jean Joseph de Vignes, frère du baptisé, la marraine Marie Jacquette de Vignes, sœur du baptisé.

Gabrielle de Vignes.
Fille de Joseph de Vignes, coseigneur de Preignan, et de Françoise du Crès de Bonhoure, elle naquit à Lavaur le 29 mars 1763, et y fut baptisée le même jour, le parrain et la marraine furent des domestiques de sa famille.

Mathieu de Vignes.
Il naquit à Lavaur le 19 décembre 1765, et y fut baptisé le lendemain,

Elisabeth de Vignes.
Elle fut baptisée à Lavaur le 2 avril 1769, le parrain et la marraine furent des domestiques de sa famille.

4.4 Jean Joseph de BERNARDY.
Il assista son frère André François lors de son mariage avec Marie Anne Fieuzet, à Lavaur, le 6 janvier 1751. Ce serait lui qui dit (sans le prénom), fils de Pierre de Bernardy, seigneur du Crès, mourut le 13 juin 1760[304].

4.5 Andréa de BERNARDY[305].

IV André François de BERNARDY du CRES.
Cité avec ses parents, il naquit à Lavaur le 5 septembre 1726, et y fut baptisé six jours après, le parrain fut André de Lacoste, seigneur de Soules, la marraine Françoise (d'Olmières) de Labarthe, femme de Jean de Bernardy, seigneur de Saint-Ginest.
Il tint sur les fonts, à Lavaur, le 4 mai 1746, André François de Pagès, fils d'Etienne de Pagès du Travet et de Françoise de Campunaut[306], né le 18 mai 1745 et ondoyé le lendemain.
André François de Bernardy, époux de Marianne Fieuzet, mourut à Lavaur, le 24 janvier 1764, âgé d'environ 40 ans, et y fut inhumé le lendemain.
Etant assisté de Jean Joseph de Bernardy, seigneur de Bonhoure, et de Marie de Lacoste, son père et sa mère, et de Jean Joseph de Bernardy, son frère, il épousa à Lavaur, le 6 janvier 1751, **Marie Anne FIEUZET,** assistée de Marianne Thomas, sa mère, du sieur Joseph Thomas, bourgeois, son oncle, du consentement de Joseph de Fieuzet, chanoine.
Ils eurent :

5.1 Jean Joseph de BERNARDY, seigneur de Bonhoure, il naquit à Lavaur le 27 décembre 1751, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph de Bernardy, seigneur de Bonhoure, la marraine Marianne de Fieuzet.

---

[304] Thomas Besséry, *op.cit.,* pp.23, 24.
[305] Indiquée par Thomas Besséry, *op.cit.,* pp.23, 24.
[306] Françoise de Campunaut appartenait à la famille de Campunaut (alias Campunaud), anoblie par capitoulat, qui acheta de noble Pierre Dulaur, le 20 décembre 1743, la portion directe de la seigneurie de Belberaud (Haute-Garonne), selon Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais, (1553-1789),* p.134.

Cité avec ses parents il mourut à Lavaur le 4 juillet 1758, et y fut inhumé le lendemain.

5.2 Marie de BERNARDY.
Elle naquit à Lavaur le 27 septembre 1753, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph Thomas, bourgeois, la marraine, Marie de Lacoste de Bonhoure.

5.3 François Michel de BERNARDY du CRES
Il naquit et fut baptisé à Lavaur le 2 juillet 1755, la marraine fut Françoise de Bernardy du Crès, femme de Joseph Barthélemy de Vignes de Monbel, seigneur de Preignan.
Michel de Bernardy mourut à Lavaur en âge d'innocence le 3 mai 1762, et y fut inhumé le lendemain.

III
Personnes isolées

2 février 1659, baptême à Lavaur, de Marie Paule de Bernardi, fille de Jean Paul de Bernardi, sieur du Pech, et de Marie de Rivals.
11 juillet 1662 baptême de Jean Joseph de Bernardi, fils de (blanc)

Marie de Bonhoure de Bernardi, mourut à Lavaur le 8 janvier 1729.

Catherine Thérèse de Bernardy épousa Louis de Bonne, comte de La Bastide de (…), ils eurent une fille Marie Françoise de Bonne qui fut baptisée à Lavaur le 26 février 1711, le parrain fut Arnaud Louis Jacques Hyacinthe de Castanède, chevalier, seigneur de La Grivel, faisant pour Jacques de Bonne, la marraine Catherine de Bernardy, faisant pour Françoise de *Péguillan.* Les membres de la famille de Bonne ne sont pas rattachés aux branches du Languedoc.

Marie Anne de Berne fille de Jean de Berne et de Thérèse de Bernardy, mourut à Lavaur le 10 septembre 1760, et y fut ensevelie le lendemain.

Douillac, révision le 22 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Familles de BONNEFOY

I Seigneurs de Montauriol et de Villières. **p.58**

I.1 Seigneurs de Montauriol **p.59**

I.2 Seigneurs de Villières **p.72**

II Seigneurs de Montesquieu Lauragais **p.79**

III Branche du Lavaurois et d'Auriac **p.83**

IV Personnes isolées **p.90**

Annexe Richome **p.91**

Nous connaissons au moins trois familles de Bonnefoy, dans le Midi toulousain, celle des seigneurs de Montauriol et de Villières, anoblie par capitoulat, celle des seigneurs de Montesquieu-Lauragais, et celle originaire du Gévaudan qui s'établit dans le Lavaurois au 16ème siècle, puis à Auriac au 18ème siècle.

I
Seigneurs de Montauriol et de Villières.

Une généalogie de cette famille, connue depuis la fin du 15ème siècle a été publiée par Jules Villain[307], puis complétée pour les premiers degrés par André Navelle[308]. Elle est complétée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « D'azur au mouton d'argent paissant sur une terrasse de sinople ; au chef d'or chargé de trois croisettes de gueules ». Tenants : deux anges[309].

I N…BONNEFOY[310].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 N…BONNEFOY, qui suit.

2.2 Bérenger BONNEFOY, auteur de la branche des seigneurs de Montauriol.

II N…BONNEFOY.
Vivant à Rodez, il eut d'une alliance inconnue :

3.1 Jacques BONNEFOY.
Il fut recteur de l'Hospitalet.
Le 31 mars 1494, Bérenger Bonnefoy, bachelier en chacun des deux droits, étudiant au collège de Saint-Etienne, résigna sa place en faveur de son neveu Jacques Bonnefoy, clerc au diocèse de Rodez[311].
Le 17 septembre 1522, Jacques Bonnefoy, prêtre, bachelier en droit, recteur de l'Hospitalet, fut témoin d'un acte[312].Le même avec la même qualification, fut cité en mars 1537[313].

3.2 Isabeau de BONNEFOY.
Veuve d'Antoine Tartary, licencié en droit, elle testa une première fois le 21 juin 1555, demandant son inhumation dans la tombe de son mari dans l'église de Nazareth,

[307] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, pp. 301-303, reprenant une généalogie publiée par La Chesnaye-Desbois.
[308] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome II, pp. 214-220.
[309] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 303.
[310] André Nazvelle, *op.cit.,* II, p.214, mzentionne les 2 frères, N… et Bérenger.
[311] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 2709, Cavalhon, notaire.
[312] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 2806, Corniard, notaire.
[313] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 2505, Celeri, notaire.

faisant des legs à sa nièce Marguerite Lacroix, épouse de Pierre Chaussade et à leur fils Jean, à sa cousine Marie Alemande épouse de M. Goti, à Marguerite, première fille de Jean Bonnefoy, instituant héritier universel son cousin-germain noble Jean Bonnefoy, seigneur de Montauriol, secrétaire du roi, lui substituant Marie de Sabatier, sa femme, et à elle un de ses enfants. Elle testa une autre fois, le 30 mai 1565[314].
Isabeau de Bonnefoy, veuve de Me Antoine Tartarin (Tartary) avait passé un bail de métairie le 1er juin 1564[315].
Elle avait épousé, (bien) avant le 15 mai1549, **Antoine TARTARY** (alias TARTARIN)**,** licencié en droit, dont elle était veuve à cette date, sans postérité.

3.3 Lizette BONNEFOY.
Ce doit être elle qui mourut avant le 10 mars 1516, date à laquelle Aymeric de Lacroix fut cité époux de Bernarde Marron[316].
Nièce de Bérenger Bonnefoy, selon un acte passé devant Guillaume Giltet, elle avait épousé, avant le 23 avril 1512, noble **Aymeric de LACROIX,** notaire de Toulouse, procureur au sénéchal, neveu (par alliance) de Bérenger Bonnefoy[317].
Ils eurent Marguerite Lacroix qui épousa Pierre Chaussade (supra) et Lizette Lacroix, laquelle dite fille de feu Aymeric Lacroix, procureur au sénéchal, et de feue Lizette Bonnefoy, et nièce d'Antoine Tartary, épousa, par contrat prénuptial du 26 janvier 1534, Antoine Jalbert, bachelier en droit, procureur au Sénéchal[318].

I.1
Seigneurs de Montauriol

II Bérenger BONNEFOY, seigneur de Drémil (actuellement Drémil-Lafage, Haute-Garonne), coseigneur de Montauriol (à 2 km de Drémil-Lafage, du chef de sa première épouse).
Licencié ès lois, il fut juge du Vernet, capitoul en 1513, et apparaît comme noble après cette date[319] (en raison du capitoulat.)
Il fut cité le 10 décembre 1489, parmi les élèves du collège de Maguelonne, puis le 31 mars 1491, comme bachelier en chacun des droits, « collégiat » au collège de Maguelonne[320].
Il acheta, le 27 juillet 1503, la moitié d'une borie à Saint-Pierre de Lages, puis le 1er décembre 1514, étant qualifié seigneur de Drémil, il confirma la nomination des consuls et nomma le baile de Drémil[321]. Il était en 1522, juge du Vernet[322].

---

[314] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 4072, G. Fossé (testament de 1555), AD.HG 3 E 4081, G. Fossé, notaire (testament de 1565.)
[315] AD.HG 3 E 37580.
[316] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant un acte de Caroly, notaire.
[317] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 7073, Scudery, notaire.
[318] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 214, produisant AD.HG 3 E 5159, Lobeyrie, notaire.
[319] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 215.
[320] André Navelle, *op.cit.,* II,p. 215, produisant AD.HG 3 E 5835, Molinier, notaire (acte de 1489), AD.HG 3 E 2706, Chavalhon, notaire, (acte de 1491.)
[321] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 215, produisant AD.HG 3 E 4306, Gipolon, notaire (acte de 1503), AD.HG 3 E 2806, Cornyard, notaire (acte de 1514.)

Il testa le 7 mars 1528 (n.st), disant avoir eu deux épouses, demandant son inhumation au couvent des Carmes, dans la chapelle de Sainte-Quitterie, dans la tombe de sa première femme, disant avoir eu de son premier mariage Isabelle, à qui il légua 400 livres, et Jean qu'il institua héritier universel, lui léguant les bordes de Montauriol, des Auriols et de Fontvielle, et de son second mariage autre Isabelle à qui il légua 800 livres, ou la borde de Montpitol, et Jean François, qui aura les autres biens[323]. Il mourut avant le 13 avril 1529, selon un compte du 15 juin 1532, citant notamment son fils Jean François (infra.)

Il avait épousé, en premières noces, **Isabelle de ROCOLES** (alias **ROCOLLES),** fille d'Antoine de ROCOLES (ROCOLLES), seigneur de Montauriol, et de Cécile de LA JUGIE, qui lui apporta la seigneurie de Montauriol. Cécile de LA JUGIE était fille de noble Bertrand de LA JUGIE, changeur, et d'Arnaude d'URBAN (probablement (DURBAN[324].)

Isabelle de Rocoles, épouse de noble Bérenger Bonnefoy, testa le 14 décembre 1519, demandant son inhumation au couvent des Carmes, dans la chapelle de ses parents défunts. Elle légua à sa fille Isabelle, épouse de Barthélemy Vignalats, licencié en droit, et à leur fils Antoine, une maison rue du Taur, une borie sur le chemin de Montrabé, et des bijoux, elle fit compensation à son mari pour des travaux exécutés au château de La Jugie, à Montauriol, et à la maison de Toulouse, fonda un obit pour son cousin Antoine de Rocoles, prébendier de Saint-Etienne, et institua héritier universel son fils Jean Bonnefoy[325].

Noble Bérenger Bonnefoy épousa en secondes noces, par contrat du 15 juin 1525, noble **Arnaude d'AUZITS,** fille de noble Raymond d'AUZITS, chevalier, seigneur d'Auzits et de Salles (Tarn), et de noble Hélène de *MALAVIELHA*, Arnaude d'Auzits était veuve de noble Jean ISALGUIER, seigneur de Mérenvielle, tel que cela est déduit de la quittance de 500 livres, du 15 octobre 1525, sur la dot de 1 000 livres, promise au contrat de mariage du 18 juin 1525, passé à Auzits, près de Canals (Haute-Garonne), entre Bérenger Bonnefoy, licencié en droit, coseigneur de Montauriol , et noble Arnaude d'Auzits, sœur de Jean et de Michel, en présence de noble Bernard de *Malavielha*, recteur de Canals, tuteur de noble Jean Isalguier, seigneur de Mérenvielle[326]. Les autres données concernant la famille d'Auzits sont produites par André Navelle (généalogies de la famille d'Auzits et de la famille Isalguier[327].)

Enfants du premier lit :

3.1 Jean de BONNEFOY, qui suit.

3.2 Isabelle de BONNEFOY.

Le 13 juillet 1536, elle donna à sa fille Marie Vignalats (alias Vignolas), ses droits sur la succession de feu Pierre Vignalats, son fils, lors de son contrat de mariage avec Jean de Costayrac, licencié en droit, fils de Peyronne Carrière[328].

---

[322] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 215, produisant AD.HG 3 E 2806, Corniard, notaire.

[323] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 215, produisant AD.HG 3 E 11815, Jacques Scudery, notaire.

[324] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 59, produisant les preuves. La famille de La Jugie, différente de celle des seigneurs de Rieux, avait été anoblie par capitoulat en 1314.

[325] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 215, produisant AD.HG 3 E 1291, Michel Blanchi, notaire.

[326] André Navelle, *op.cit.,* I, p.. 122, produisant AD.HG 3 E 7424, Tructe, notaire.

[327] André Navelle, *op.cit.,* I, pp. 121-122 (famille d'Auzits) ; V, p. 232 (famille Isalguier, branche des seigneurs de Mérenvielle.)

[328] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 216, produisant AD.HG 3 E 11783, Cupellis, notaire.

Isabeau de Bonnefoy testa le 30 novembre 1540, faisant un legs de 40 livres à sa fille Marie de Vignolas, et des legs de 50 livres à ses filles Françoise, Ramonde, Antoinette et Peyronne de Costa, instituant héritier universel son fils Antoine Guibert de Costa[329].
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat prénuptial du 16 avril 1516, nommant ses parents, dotée de 600 livres, **Barthélemy VIGNALATS,** licencié en droit[330], d'où postérité.
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 18 octobre 1527, nommant son père, dotée de 725 livres, **Antoine de COSTA,** licencié en droit[331], dont elle était la seconde épouse, d'où postérité.
Antoine GUIBERT de COSTA, testa le même jour que sa seconde femme Isabelle de Bonnefoy, le 30 novembre 1540. Il rappela le testament de son oncle maternel Me Guillaume de Costa, dont il a été l'héritier à la charge de porter son nom. De sa première épouse, non nommée dans l'acte (identifiée par André Navelle, comme Françoise Trémolières, fille de Jean Trémolières, procureur au Parlement), il a eu une fille Raymonde de Costa, mariée, de sa seconde épouse Isabelle de Bonnefoy, il a eu 4 filles, Françoise, Ramonde, Antoinette et Peyronne de Costa, et un fils Antoine Guibert de Costa, qu'il institua héritier universel[332].

Enfants du second lit :

3.3 Isabelle de BONNEFOY.

Citée dans le testament de son père du 7 mars 1528, elle fut religieuse de Saint-Pantaléon.
Il fut arrêté, le 24 mai 1533, qu'Isabeau de Bonnefoy, pupille, recevrait 60 livres par ans pour ses aliments, de Jean de Bonnefoy, notaire, secrétaire du roi[333].
Le 31 mai 1541, un rappel des dispositions testamentaires de feu Bérenger Bonnefoy, indique qu'après la mort de Jean François sa succession donna lieu à un procès. Les biens de Jean François vinrent à Jean, ensuite Jean voulut marier sa sœur, mais celle-ci préféra entrer en religion au monastère de Saint-Sernin. Isabeau, mineure de 25 ans, majeure de 14 ans, laissa à Jean son legs de 800 livres et tous ses droits, devant jouir sa vie durant des fruits de la métairie de Montpitol et devant recevoir 300 livres à son entrée au couvent. Le 23 août 1541, Jean de Bonnefoy paya à Marie de Bérail, abbesse du couvent des 11 000 vierges ou de Saint-Pantaléon, 260 livres pour les frais de fête et de banquet pour sa sœur Isabeau qui doit prendre l'habit d'ici dimanche[334].

3.4 Jean François de BONNEFOY.

---

[329] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 216, produisant AD.HG 3 E 5191, Lobeyrie, notaire.
[330] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 216, produisant AD.HG 3 E 7076, Scudery, notaire.
[331] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 216, produisant AD.HG 3 E 7084, Scudery, notaire.
[332] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 216, produisant AD.HG 3 E 5189, Lobeyrie, notaire.
[333] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217, produisant AD.HG B 26.
[334] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217, produisant AD.HG 3 E 5191, Lobeyrie, notaire (acte du 31 mai 1541) et AD.HG 3 E 5186, Lobeyrie, notaire (acte du 23 août 1541.)

Cité dans le testament de son père du 7 mars 1528, il mourut avant le 15 juin 1532, date d'un compte final entre Jean Bonnefoy, bachelier en droit, coseigneur de Montauriol, et noble Germier David, sur les dépenses à compter du 13 avril 1529, pour Isabelle Bonnefoy, sœur de Jean, et Jean François Bonnefoy, jusqu'au décès de ce dernier[335].

III Jean de BONNEFOY, coseigneur de Montauriol.

Licencié en droit, il fut notaire, secrétaire du roi, puis conseiller à la cour présidiale de Toulouse.

Noble Jean de Bonnefoy, licencié en droit, secrétaire du roi, seigneur de Montauriol, époux d'Anne de Bernuy, testa une première fois , à une date non précisée, située dans le registre le 31 juillet 1540 et avant un acte du 15 août 1540, demandant son inhumation au couvent des Carmes, au tombeau de ses parents. Il légua 1 500 livres à chacune de ses filles Honorée et Bourguine, et la même somme à sa sœur Isabelle, et la moitié de ses biens à son fils Pierre, dont la seigneurie de Montauriol, et institua héritiers universels et généraux ses fils Jean et Guillaume[336]. Jean de Bonnefoy, notaire, secrétaire du roi, seigneur de Montauriol, dénombra ses fiefs nobles, en 1541[337].

Noble Jean de Bonnefoy, notaire, secrétaire du roi, conseiller à la cour présidiale, seigneur de Montauriol et de Saint-Martin de Ronsac, testa une deuxième fois le 20 mars 1553 (n.st), disant avoir épousé en premières noces feue Anne de Bernuy et en secondes noces Marie Sabatier. Il légua aux enfants de son premier mariage, Honorée et Bourguine, mariées et dotées, 10 livres ; 2 500 livres à chacune Marguerite et autre Marguerite ; à Jean de Bonnefoy les maisons de Guillemery et les oublies de L'Isle d'Albigeois, dont il était le chapelain ; à Jacques de Bonnefoy les métairies de Barrau et de Fontvielle ; à Pierre Louis de Bonnefoy les métairies de Grisolles et de Montpitol ; à François de Bonnefoy la métairie de Panayrac et 6 pipes de vin de rente de Verfeil ; il « prélégua » en outre 2 000 livres à Pierre de Bonnefoy, pour ses droits maternels. Suivant ses contrats de mariage il institua héritiers universels et généraux Pierre de Bonnefoy, premier fils du premier mariage, et Jacques de Bonnefoy, premier fils du second mariage[338].

Jean de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, testa une troisième fois, le 2 novembre *1561* (date qui semble inexacte), disant avoir épousé en premières noces Anne de Bernuy, dotée de 5 000 livres, dont il a eu 6 garçons dont 4 vivants, et 4 filles dont 3 vivantes, il avait marié deux fois sa fille Bourguine ; il avait marié sa 2ème fille, Marguerite avec M. le secrétaire Blanchard, il avait marié autre Marguerite qui avait été dotée de 2 000 livres ; Jean de Bonnefoy, son fils, licencié et conseiller au présidial de Toulouse est marié avec Claire de Guyot ; Jacques, reçut 2 000 livres ; François reçut les biens qu'il a à Belbèze. Il s'est marié en secondes noces avec Marie de Sabatier, d'où Isabeau, Claire, *Madeleine* (Ursule), Jean. Il institua héritiers universels Pierre de Bonnefoy, son fils du premier mariage, et Jacques, son fils du second mariage[339].

---

[335] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 127, produisant AD.HG 5442, Mandinelli, notaire.
[336] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217 ; l'acte du 5 août 1540 est référencé AD.HG 3 E 5189, Lobeyrie, notaire.
[337] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* t. I, p. 117.
[338] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217, produisant AD.HG 3 E 4070, G. Fossé, notaire.
[339] AD.HG 3 E 11815, Mercadier, notaire.

Il avait épousé, en premières noces, suivant des pactes du 8 décembre 1530 et du 24 janvier 1533, qui apparaissent dans une quittance de dot de 5 000 livres, du 29 mars 1533, noble **Anne de BERNUY,** fille de noble Jean de BERNUY[340] (et de Marguerite du FAUR, sa première épouse, infra)

Jean de Bernuy, marchand, capitoul en 1534, natif d'Avila, en Castille (alias natif de Burgos), s'installa à Toulouse, à 1a fin du 15ème siècle, reçut des lettres de naturalité, à Blois, en 1501. Il s'enrichit dans le commerce du pastel et acquit la borie et place noble de Paleficat le 5 janvier 1508, la seigneurie de Villeneuve La Comptal, le 8 mars 1515, celle de Lasbordes, le 1er décembre 1520. Il épousa en premières noces Marguerite du Faur, sœur de Jean du Faur, seigneur de Pujols, et en secondes noces Marguerite de Roux de Ségreville[341].

En 1504, il avait fait construire le magnifique hôtel qui porte son nom, il y reçut en 1532, le roi François Ier dont il s'était porté caution pour la totalité de la rançon[342].

Anne de Bernuy, épouse de Jean Bonnefoy, arrenta le 31 août 1550, la borde de Panayrac[343], elle mourut avant le 4 septembre 1551, date du deuxième mariage de Jean de Bonnefoy, et fut citée feue le 20 mars 1553, date du deuxième testament de Jean de Bonnefoy.

Il avait épousé, en deuxièmes noces, le 4 septembre 1551, **Marie de SABATIER,** veuve de Simon de LANCEFOC, seigneur de Venerque[344], fille de feu Raymond SABATIER, procureur général, capitoul en 1518, et de Claire de SAINT-MARTIN, sa seconde épouse, veuve de Pierre de ROQUETTE, juge de Lauragais[345]. Marie de Sabatier, femme de Jean de Bonnefoy, secrétaire du roi, seigneur de Montauriol, fit un achat et 1563[346], et mourut avant avril 1571.

Noble Jean de Bonnefoy, conseiller, secrétaire du roi, seigneur de Montauriol, épousa en troisièmes noces, par contrat du 27 octobre 1571, **Marguerite de CLAVERIE,** dotée de 4 000 livres, veuve de Jérôme MUREL, conseiller au Parlement ; le mariage fut célébré le 6 novembre 1571 ; la quittance totale de dot fut donnée le 30 janvier 1572[347].

Enfants du premier lit :

4.1 Pierre de BONNEFOY, seigneur de Plaisance.

Il épousa **Guillemette d'IMBERT,** fille d'Antoine IMBERT, seigneur de Soual, et d'Anne de COMBES, tel que cela apparaît dans le second mariage de Guillemette d'IMBERT, par contrat du 24 octobre 1578, avec Laurent de PUYBUSQUE, écuyer, seigneur de La Landelle, 4 fois capitoul entre 1560 et 1583, veuf d'Isabelle de DAYRAC, fils d'Henri de PUYBUSQUE, capitoul en 1506, seigneur de La Landelle, et de Marie de BOSCREDON, sa seconde épouse[348].

---

[340] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217, produisant AD.HG 3 E 5450 et 54446, Mandinelli, notaire.
[341] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 138, produisant les preuves.
[342] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1780.
[343] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 217, produisant AD.HG 3 E 9777 bis, Barrière, notaire.
[344] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 301.
[345] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 202-203, produisant les preuves, indiquant la date de décès de Marie de Sabatier, sans en fournir la preuve.
[346] AD.HG 3 E 13661, Gauré.
[347] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 218, produisant AD.HG 3 E 2583, Celeri, notaire (contrat de mariage) et AD.HG GG 220 (célébration du mariage)
[348] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.318-320.

Guillemette d'Imbert, veuve de Laurent de Puybusque avait épousé en 1618, donc en secondes noces, Bernard d'Imbert qui démembra la directe d'Ayguesvives de celle des Puybusque[349].

Pierre de Bonnefoy et Guillemette d'Imbert eurent une fille :

Marie de BONNEFOY.
Elle épousa, par pactes du 6 août 1582, dotée de 3 500 livres, et par contrat du 16 mai 1591, **Albin** (alias Albert) **DUPUY,** docteur en droit.
Marie de Bonnefoy, veuve de Monsieur Maître Albin Dupuy, testa le 25 septembre 1621, faisant des legs, 200 livres à Gabriel de Bonnefoy, son cousin ; à Jean Louis de Bonnefoy; frère de Gabriel ; 500 livres à Claire de Bonnefoy,, femme de M. de Valiech ; à Marie de Bonnefoy, veuve de M. de Costecaude, docteur et avocat ; à Marie de Papus, sa cousine ; 3 000 livres à Jacques d'Imbert, seigneur de Sonals, son oncle maternel et frère utérin de feu son mari[350].

4.2 Jean de BONNEFOY, seigneur de Cabanac.
Il fut docteur en droit, magistrat au Présidial.
Il fut cité le 1er juillet 1584, avec son frère François (infra.)
Il mourut avant le 2 décembre 1596, date du contrat de mariage de son fils Charles.
Il avait épousé **Claire de GUYOT,** qui testa le 28 avril 1565, instituant héritier universel son mari[351].
Ils eurent :

Madeleine de BONNEFOY, née le 14 août 1572.

Charles de BONNEFOY, écuyer.
Il épousa, par contrat filiatif du 2 décembre 1596, **Catherine de VIC,** fille de feu noble Manaud de VIC, seigneur de Prohet, et de Delphine de PUYBUSQUE[352].

Raymond de BONNEFOY.
En 1611, eut lieu une division de biens entre nobles Raymond et Gabriel de Bonnefoy, frères[353].

Gabriel de BONNEFOY.

---

[349] Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789),* pp.123-124.
[350] AD.HG 3 E 11815.
[351] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 218, produisant AD.HG 3 E 11839, n°4482 ; André Navelle indique leur descendance.
[352] AD.HG Reg. Ins. 7
[353] AD.HG 3 E 37622 Lherm.

Cité en 1611, avec son frère Raymond, il fut légataire de sa cousine Marie de Bonnefoy, veuve d'Albin Dupuy, par son testament du 25 septembre 1621 (supra.)

Jean Louis de BONNEFOY[354].
Il testa en 1638.
Il avait épousé, par contrat du 8 décembre 1618, **Juliette de SAUVETERRE.**
Is eurent :

Jean de BONNEFOY.

Antoine de BONNEFOY.

Marie de BONNEFOY.
Elle épousa, par contrat du 13 novembre 1643, noble **Bernard de BESOMBES,** seigneur d'Auribal.

Anne de BONNEFOY.
Elle épousa, par contrat du 13 novembre 1643 (le même jour que sa sœur) **Jean de QUIER.**

4.3 Guillaume de BONNEFOY

4.4 Jacques de BONNEFOY

4.5 Pierre Louis de BONNEFOY

4.6 François de BONNEFOY, seigneur de Saint-Martin de Ronsac.
Il fut conseiller, notaire, secrétaire du roi, maison et couronne de France.
Il reçut un legs de Jacques de Bernuy, abbé de La Chapelle, conseiller du roi et son président à la 2ème chambre des requêtes en la cour de parlement de Toulouse, par son testament du 9 mars 1563[355]. Monsieur Maître François de Bonnefoy, seigneur de Ronsac, fut cité en 1584, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France[356].
Guillaume Forestier, écolier de Toulouse, par son testament du 1er juillet 1584, légua à Monsieur Maître Jean de Bonnefoy, conseiller du roi, tous ses livres qu'il avait à Toulouse dans la maison de Monsieur Maître François de Bonnefoy, son oncle, et institua héritiers universels Messieurs Maîtres Jean et François de Bonnefoy, conseillers du roi, ses oncles maternels[357]. Cet acte indique que très probablement Jean et François de Bonnefoy avaient une sœur qui avait épousé un M. Forestier.

[354] Les données le concernant et ses enfants proviennent d'André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219.
[355] AD.HG 3 E 2622, Celeri, notaire.
[356] AD.HG 3 E 10053, Lanta.
[357] AD.HG 3 E 10553, Lanta.

Nommant son père, François de Bonnefoy avait épousé, par contrat du 22 septembre 1573, **Violande de PERCIN,** fille de Monsieur Maître Jean de PERCIN, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, et de Marie de GLEYSE, la future reçut 6 000 livres, le futur reçut la seigneurie de Saint-Martin de Ronsac et les métairies des Auriols, cette donation fut complétée le 29 octobre suivant par la donation de la moitié des biens de son père, Marguerite de Claverie, belle-mère de François lui donna une métairie à Blagnac[358]. En 1582, Violande de Percin, femme de Monsieur Maître François de Bonnefoy, seigneur de Ronsac, passa une obligation[359], avec la même qualification elle fit un achat en 1583[360]. En 1585, Violande de Percin, femme de M. Me François de Bonnefoy, seigneur de Ronsac, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, passa un contrat de gasaille[361]. Violande de Percin mourut le 23 juin 1602, après son mari[362].
Ils eurent :

Marie de BONNEFOY[363].
Elle épousa, par contrat du 16 mars 1595, **Germain d'ARQUES.**
Ils eurent :

Violande de BONNEFOY, née le 2 mars 1596.

Paul d'ARQUES de BONNEFOY, seigneur de Saint-Martin de Ronsac.
Né le 20 octobre 1597, il mourut le 4 avril 1656.
Il avait hérité de la terre de Saint-Martin de Ronsac.

Jacques de BONNEFOY, né le 27 octobre 1598.

Claire de BONNEFOY.
Elle épousa, le 18 juillet 1602, **Jean de VALIECH,** avocat, parent de Jean de Valiech, bourgeois, de Pierre Valiech, recteur d'Aire, d'Henri Valiech, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Jacques de Valiech, avocat. Ils eurent 4 fils et 3 filles[364].

4.7 Honorée de BONNEFOY.
Elle se maria avant le mars 1553, selon le testament de son père à cette date, son mari n'est pas nommé.

---

[358] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, produisant AD.HG 3 E 2626, Celeri, notaire (acte du 22 septembre 1573) et AD.HG 3 E 2589, Celeri, notaire (acte du 29 octobre 1573) ; il indique également le décès de Violande de Percin et ce qui concerne leur descendance.
[359] AD.HG 3 E 10051, Lanta.
[360] AD.HG 3 E 10052, Lanta.
[361] AD.HG 3 E 10054, Lanta.
[362] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219.
[363] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, pour ce qui la concerne et sa descendance.
[364] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 179.

4.8 Bourguine de BONNEFOY.

Bourguine de Bonnefoy, veuve de noble Perceval de Boscredon, fit un codicille, le 23 mai 1579 ; elle fit une déclaration le 18 septembre 1579, mentionnant une dette à Jean de Bonnefoy, son frère, et à Anne de Bernuy, épouse Garaud, sa tante[365].

Elle avait épousé, en premières noces le 2 avril 1547, étant dotée de 2 700 livres, noble **Robert de LAMYRE,** seigneur de Manaud, licencié en droit, juge royal de Verdun, selon une reconnaissance de dot du 30 novembre 1547[366]. Robert de Lamyre, qui n'est pas rattaché, testa le 13 février 1553[367].

Elle avait épousé, en secondes noces, le 29 octobre 1564, noble **Perceval de BOSCREDON (BOSREDON),** coseigneur de Montauriol, fils de noble Georges de BOSCREDON, coseigneur de Montauriol, de Laval, et de Jeanne de RIVIERE, sa première épouse[368].

4.9 Marguerite de BONNEFOY.

Elle épousa, par pactes du 24 août 1556, étant dotée de 1 000 écus sol, noble **Etienne BLANCHARD,** docteur en droit[369], fils de Jacques BLANCHARD, docteur en médecine, régent de l'université de Toulouse, et de Jeanne PEYRE.

4.10 Marguerite de BONNEFOY.

Fille de Jean de Bonnefoy, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Montauriol, et de feue Anne de Bernuy, elle épousa par pactes du 24 octobre 1565 (contradiction avec le testament de son père de 1561), étant dotée du 3 000 livres plus 500 livres de vêtements et bijoux, Monsieur Maître **Raymond** (alias Arnaud) **du FERRIER** fils et héritier de Monsieur Maître Michel du FERRIER, docteur en médecine à Auch., les pactes furent annulés le 4 janvier 1567[370].

Enfants du deuxième lit :

4.11 Jacques de BONNEFOY, qui suit

4.12 Jean de BONNEFOY, auteur de la branche des seigneurs de Villières.

4.13 Isabeau de BONNEFOY.

Isabeau de Bonnefoy, femme de Joseph d'Izarny, conseiller et secrétaire du roi, testa le 7 septembre 1612, disant avoir eu pour enfants : Marie d'Izarny , mariée en premières noces avec feu M. de La Roche et ensuite avec M. d'Olivier, tous deux

[365] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, produisant AD.HG 3 E 2624, Celeri, notaire, pour les deux actes.
[366] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, produisant AD.HG 3 E 5733, Mercadier, notaire.
[367] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, la preuve n'est pas fournie.
[368] André Navelle, *op.cit.,* II, p.p.244-245, produisant AD.HG GG 220, pour le mariage, et produisant les preuves de l'ascendance de Perceval de Boscredon..
[369] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, produisant AD.HG 3 E 11786, à Rabastens.
[370] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219, produisant AD.HG 3 E 2626, Celeri, pour le contrat de mariage.

conseillers du roi en sa cour de parlement de Toulouse ; Anne d'Izarny, mariée avec M. de Combes, docteur et avocat ; Monsieur Maître Pierre d'Izarny, docteur en droit, marié avec Jeanne de Rabaudy ; Jeanne d'Izarny, religieuse à Sainte-Scholastique de Toulouse ; autre Marie, non mariée, à qui elle légua 1 500 livres ; Jean d'Izarny, non marié à qui elle légua 1 500 livres ; Claire, à qui elle légua 900 livres ; Jean François ; Scipion ; Pierre Paul, Hiérosme et Jean. Elle fit des legs à Isabeau de La Roche, Isabeau d'Izarny et Isabeau de Combes, ses petites filles et filleules[371]. Elle mourut le 30 mai 1614[372].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 8 janvier 1573, étant dotée de 7 000 livres, Monsieur Maître **Joseph d'IZARNY,** seigneur de Gargas, fils de Monsieur Maître Imbert d'IZARNY, seigneur de Gargas, et de Marie de PLEUX[373], sa seconde épouse.

Joseph d'Izarny, mourut en 1617[374].

4.14 Claire de BONNEFOY.

Elle testa les 21 mars 1595 et 13 septembre 1604, d'où postérité[375].

Elle avait épousé par contrat filiatif du 26 juin 1573, **François de PAPUS,** conseiller , puis conseiller au parlement de Toulouse en 1580, fils de noble Pierre de PAPUS, conseiller et doyen au parlement de Toulouse, et de Claire de POTIER[376].

Leur fille Marie de Papus, dotée de 18 000 livres, épousa par contrat du 26 février 1612, Monsieur Maître François de Gineste**,** conseiller du roi et son juge mage en la sénéchaussée de Toulouse[377].

4.15 Ursule de BONNEFOY.

Ursule de Bonnefoy, femme de Sicard de Garaud, reçut en 1585 une reconnaissance de dette[378].

Elle avait épousé avec une licence du 26 avril 1571, selon une quittance de dot du 27 avril 1571, étant dotée de 3 000 livres de son père et de 1 000 livres de sa mère, **Sicard de GARAUD,** docteur en droit, fils de noble Arnaud de GARAUD, seigneur de Castillon, capitoul en 1548, et de noble Claire de BELLISSEN[379], ils eurent un fils Guillaume de Garaud qui fut baptisé le 9 juillet 1580.

IV Jacques de BONNEFOY, seigneur de Montauriol.

Il testa le 15 février 1595, ayant eu Jean de Bonnefoy, cité à cette date, Joseph, Catherine, Marguerite et Isabeau de Bonnefoy. Il fit une donation, en 1606, à Joseph de Bonnefoy,

---

[371] AD.HG 3 E 11815.
[372] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220.
[373] AD.HG 3 E 11788, Bessier, notaire.
[374] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 335.
[375] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 181, se référant à AD.HG 3 E 4521, Dujardin, notaire pour le testament de 1604.
[376] Jules Villain, *op.cit.,* I, 485, se référant à Delabonne, notaire.
[377] AD.HG 3 E 957, A. Bessier, notaire de Toulouse.
[378] AD.HG 3 E 925, Fr. Bessier, notaire de Toulouse.
[379] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, et V, p. 40, se référant à AD.HG 3 E 4503, Dujardin, notaire ; André Navelle indique le baptême de leur fils Guillaume.

seigneur de La Jugie, son fils, et à Jean de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier, et à Guillaume d'Audonnet, ses beaux fils[380]. Dans un bail à métairie qu'il passa en 1607, il fut remplacé par nobles Joseph de Bonnefoy et M. d'Audonnet, beau-frère de celui-ci[381]. Noble Jacques de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, fut cité en 1612, avec Joseph de Bonnefoy, seigneur de La Jugie, son fils[382].

Il avait épousé, en premières noces **Anne de CASTANET**[383].

Il avait épousé, en deuxièmes noces, peu après janvier 1583, **Madeleine de BUISSON** (alias **BOYSSON**), dotée de 5 000 livres, fille de noble Martin de BUISSON (BOYSSON), seigneur et baron de Beauteville, d'Aussonne, et de Marthe de BERNUY[384].

Il épousa, en troisièmes noces, par contrat du 13 janvier 1594, au château de Belcastel, près de Lavaur, **Marie du CROS,** fille de Monsieur Maître Antoine Raymond du CROS, seigneur de Planèzes (à 2 km au sud de Luc, Luc étant situé à 5 km au sud de Rodez), assistée de noble François du CROS et de BERAIL, seigneur de Planèzes, sieur de Belcastel, son frère[385], sa mère était Anne de BERAIL[386].

Marie du Cros, veuve en dernières noces de Jacques de Montauriol, donna, le 20 janvier 1619, à noble Antoine du Cros de Bérail, seigneur de Belcastel, de Planèzes, son neveu, tous ses biens, se réservant 5 000 livres, dont 1 500 livres données à Anne de Pins, sa cousine, lors de son contrat de mariage avec feu noble Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie, et pour payer aussi 1 500 livres à noble François du Cros, seigneur de Guitalens, frère d'Antoine et 100 livres à Marguerite de Bonnefoy, fille du seigneur de La Barterie, et 300 livres à Marie de Bonnefoy, aussi fille du seigneur de La Barterie, etc.[387]. Nous expliquons à l'article 5.6 l'origine probable de Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie (qui n'est pas rattaché par André Navelle)

Enfant du premier lit de Jacques de Bonnefoy.

5.1 Marguerite de BONNEFOY.

Elle épousa, en premières noces, par contrat du 14 avril 1599, nommant son père et feue sa mère, dotée de 9 000 livres, **Jean de PEYTES,** seigneur de Montcabrier (Tarn), assisté d'Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, son oncle, et de Jean Jacques Delguy, seigneur de Pugnères, son beau-frère.[388]

Jean de PEYTES était fils de Nicolas de PEYTES, seigneur de Montcabrier, et de Béatrix de CAPRIOL, il mourut, sans descendance en novembre 1599[389].

Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 18 octobre 1601, **Jean Hérard de LA PLAGNOLE,** seigneur de Saint-Germier, fils de Guillaume de PLAGNOLE, seigneur

[380] AD.HG B 13684, Lanta.
[381] AD.HG 3 E 13657, Gauré.
[382] AD.HG B 13685, Lanta.
[383] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220.
[384] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, se référant à AD.HG 3 E 2626, Celeri, notaire.
[385] AD.HG Reg. Ins. 6
[386] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 48.
[387] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 47, produisant AD.HG Reg. Ins. 21 f°2, Guillaume Bessier, notaire de Rodez.
[388] AD.HG Reg. Ins. 8.
[389] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220 ; la mère du marié était la sœur d'Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, ce qui permet de déduire l'ascendance de Jean de Peytes de l'ascendance de la famille de Capriol.

de Saint-Germier, et de Louise DELGUY. Ils eurent un fils Paul Hérard de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier, de Roques, qui continua la lignée[390].

Enfants du premier ou du deuxième lit :

5.2 Jean de BONNEFOY.

5.3 Joseph de BONNEFOY, seigneur de La Jugie.
Nommant son père, il épousa, par contrat du 11 février 1603 (n.st), **Delphine de NOE,** fille de feu Jean de NOE, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, seigneur de La Crozette, et de Marguerite de SALLES[391]. Il semble issu du premier lit.
Delphine de Noé et de La Crouzette, veuve de Joseph de Bonnefoy, sieur de Montauriol, son premier mari, fit une donation le 31 mars 1638, à noble Guillaume de *Tresson* (Terson ?, Trégoin ?), sieur de Saint-Martin, et à Delphine de *Suc* (Sac ?), sa femme, nièce de la donatrice[392].

5.4 Catherine de BONNEFOY.

5.5 Isabeau de BONNEFOY.
Le 28 octobre 1607, Isabeau de Bonnefoy, femme de Guillaume d'Audonnet, écuyer, reconnut une dette[393].
Elle épousa, par contrat du 22 mai 1605, dotée de 4 500 livres, **Guillaume d'AUDONNET,** écuyer, fils de noble Jean AUDONNET, et de Claire DELORT[394].
Cette famille avait été anoblie par le capitoulat de Jean Audonnet. Guillaume d'Audonnet, seigneur de La Fage, dans la paroisse de Drémil, et Isabeau de Bonnefoy, eurent 3 fils, Jacques, Jean et Pierre d'Audonnet, qui chacun fut l'auteur d'une branche, et une fille, Jeanne d'Audonnet[395].

Enfant probable du troisième lit :

5.6 Jean Louis de BONNEFOY, seigneur de La Barterie, puis seigneur de Montauriol.
Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie, appartenait à la branche des seigneurs de Montauriol, il avait épousé, par contrat du 29 octobre 1607, Anne de Pins, fille de feu Jean Raymond de Pins, seigneur dudit lieu, assistée de Bernard de Pins, son frère, selon un acte le disant fils de Jacques de Bonnefoy, sieur de Montauriol, et de Marie du Cros[396], ce qui paraît difficile en prenant en compte la

[390] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 252 et 255, se référant à Olive, notaire de Bourg-Saint-Bernard, pour le contrat de mariage du 18 octobre 1601.
[391] 18/04/2026HG Reg. Ins.11.
[392] AD.HG Reg. Ins. 25.
[393] AD.HG 3 E 13657, Gauré.
[394] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, se référant à ADHG 3 E 6038, Parrouton, notaire.
[395] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1574.
[396] AD.HG Reg. Ins. 13 bis.

chronologie connue, sauf si le contrat était prénuptial ou si le contrat de mariage de Jacques de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, et de Marie du Cros était postnuptial. Jean Raymond de Pins qui avait épousé, en premières noces par contrat du 14 juillet 1573, Claire de Roquefeuil, et en secondes noces Anne d'Izarny, testa le 4 octobre 1593, nommant, entre autres, son fils Bernard, et deux filles, prénommées Anne, sans préciser leur mère, ni leurs mariages éventuels[397]. Un acte de 1611, cite François d'Izarny, conseiller et secrétaire du roi, et Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie, satisfait du paiement des intérêts de la dot d'Anne de Pins, par Bernard de Pins, seigneur dudit lieu, mentionnant que Jacques de Bonnefoy, seigneur de Montauriol est son débiteur[398]. Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie, mourut avant le 18 févier 1618, date à laquelle Anne de Pins, sa veuve, reçut de Bertrand de Pins, le reste de la constitution dotale constituée lors de son contrat de mariage du 29 octobre 1607[399]. Marguerite de Bonnefoy, fille de feu Jean Louis de Bonnefoy, sieur de Montauriol et de La Barterie, et d'Anne de Pins, épousa, par contrat du 8 juillet 1634, noble Pierre Paul de Faure, sieur de Gilède, châtelain de Caylar, assisté de Monsieur Maître Antoine de Faure, conseiller du roi, son frère[400].
De son union avec **Anne de PINS**, Jean Louis de Bonnefoy eut deux filles :

5.6.1 Marguerite de BONNEFOY.
Elle hérita probablement de la terre de Montauriol, pour expliquer que son fils Paul de Faure tint cette terre.
Comme dit supra, elle épousa par contrat 8 juillet 1634, **Pierre Paul de FAURE,** seigneur de Gilède (deux lieux de ce nom en Haute-Garonne)
Ils eurent :

Jean Antoine de FAURE, seigneur de Gilède

Paul de FAURE, seigneur de Montauriol.
Il testa le 9 juin 1715, nommant feue Marguerite de Bonnefoy, sa mère, feu noble Jean Antoine de Faure, seigneur de Gilède, son frère aîné ; Marie de Faure, sa sœur, veuve de M. de Clairac, et institua héritière universelle Jeanne d'Espie, sa femme[401].

5.6.2 Marie de BONNEFOY.
Elle fut donataire de Marie du Cros, le 20 janvier 1619.

Si Jean Louis de Bonnefoy, seigneur de La Barterie, n'était pas le fils de Jacques de Bonnefoy et de Marie du Cros, il pourrait être le fils d'un frère de Jacques de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, peut-être Guillaume ou Jacques ou Pierre Louis

[397] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 376.
[398] AD.HG 3 E 956, A. Bessier, notaire de Toulouse.
[399] AD.HG 3 E 963, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[400] AD.HG Reg. Ins. 24, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[401] AD.HG 3 E 11853, Pratviel, notaire.

(4.3, 4.4, 4.5), parmi les trois, Jacques, que nous verrons qualifié sieur de Montauriol et de La Barterie, pourrait être le plus probable père de Jean Louis, ce qui expliquerait la confusion avec son frère homonyme.

I-2
Seigneurs de Villières

L'auteur de cette branche, Jean de Bonnefoy, était fils de Jean de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, et de sa deuxième épouse, Marie de Sabatier.

IV Jean de BONNEFOY, seigneur de Villières (à 2 km de Lherm, Haute-Garonne.)
Il testa le 9 mars 1606, et mourut la même année[402].
Il avait épousé, le 1er février 1587, suite à un contrat du 18 septembre 1586, **Marthe de POTIER,** née le 2 décembre 1571, fille d'Etienne POTIER, seigneur de La Terrasse, maître des Requêtes, et de Marie de RAYMOND[403].
Le 14 juin 1607, Guillaume de Gotis, écuyer, reconnut une dette à Marthe de Potier, veuve de noble Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, absente, remplacée par noble Gabriel de Bonnefoy, habitant Fonsorbes[404]. Gabriel de Bonnefoy, chevalier, habitant Fonsorbes, avait été présent, le 14 avril 1599, à une reconnaissance de dette de Bertrand de Noé, seigneur de Saubens, et de François de Martres, seigneur de Bouillac, administrateurs ab intestat de feu Bertrand Isalguier, seigneur de Montfaucon[405].
Marthe de Potier, veuve et héritière de Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, passa un bail le 29 janvier 1613[406].
Ils eurent [407]:

5.1 Jean de BONNEFOY, qui suit.

5.2 Jacques de BONNEFOY.
Il fut prieur d'Autichamp et testa le 11 juin 1608.
Le 18 août 1647, étant religieux à Lagrasse, il fut présent au mariage de Pierre de Bellissen, seigneur de Saint-Couat, fils de Marie de Potier, avec Isabeau d'Aldebert[408].

5.3 Isabeau de BONNEFOY.

5.4 Michel de BONNEFOY.

5.5 Marie de BONNEFOY.

---

[402] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 302.
[403] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 280-281, se référant à AD.HG GG222.
[404] AD.HG 3 E 37619, Lherm.
[405] AD.HG 3 E 37377.
[406] AD.HG 3 E 37624, Lherm.
[407] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 302 ; André Navelle ajoute Jean François et Raymond et omet Michel.
[408] AD. Aude B 39.

Elle épousa **Jean de DURAND,** écuyer, seigneur d'Esquilles, veuf avec postérité, de Paule de RAYMOND, épousée en 1596, fils de Pierre de DURAND, seigneur de Montlaur et de Saint-Jory, et de Françoise DUPUY de CABRILLES, sans postérité de sa seconde union[409].

5.6 François de BONNEFOY.

5.7 Pierre de BONNEFOY.
Il fut curé de La Vernose.
M. Me Pierre de Bonnefoy, recteur de La Vernose, fut présent, le 15 mai 1635, dans la maison noble de Mona, au testament d'Anne (de) Digeon, femme de Jean de Polastron, seigneur de Basin[410].

5.8 Simon de BONNEFOY, seigneur de Lalanne.
Simon de Bonnefoy, sieur de Villières, fut présent, le 9 septembre 1630, au contrat de mariage de Germain de Couderc, sieur de Montgaillard, fils de François de Couderc et de Thurin, avec Marguerite de Potier, fille de Pierre de Potier, seigneur de La Pame, et de Marie de Raymond[411].
Il testa le 21 janvier 1653.[412]

5.9 Jean Blaise de BONNEFOY.
Il fut reçu chevalier de Malte, au prieuré de Toulouse, en 1620, il portait : « d'azur, au bélier passant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois croisettes de gueules[413]. »

V Jean de BONNEFOY, seigneur de Villières, coseigneur de Lherm.
Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, remplacé par sa mère Marthe de Potier, veuve de noble Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, au diocèse de Lombez, reçut, le 14 septembre 1608, une reconnaissance de dette[414].
Jean de Bonnefoy, seigneur de Montauriol, malade, fit un premier testament, le 2 juillet 1614, dans la maison seigneuriale de Villières, au diocèse de Lombez, instituant héritière universelle, sa mère Marthe de Potier, n'ayant rien voulu léguer à ses frères et sœurs[415].
Le 4 juillet 1616, Bernard d'Orbessan, seigneur de Lherm, vendit à Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, un moulin à eau à 2 meules, sur la rivière de Touch, pour 9 000 livres, à prendre sur dame Françoise de Bourgade, veuve et héritière de Jean de Potier, seigneur de La Terrasse, comme étant dues à Marthe de Potier, mère dudit seigneur de Villières, à prendre sur les biens de feu Etienne Potier, maître des requêtes ordinaire du roi, son aïeul maternel[416].

---

[409] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1062 ; Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. IV, p. 1833.
[410] AD.HG 3 E 37642, Lherm.
[411] AD. Aude B 35, Pierre Castres, notaire de Coustaussa.
[412] Julers Villain, *op.cit.,* I, p.302.
[413] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 546.
[414] AD.HG 3 E 37620, Lherm.
[415] AD.HG 3 E 37625, Lherm.
[416] AD.HG 3 E 961, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.

Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, coseigneur de Lherm, reconnut une dette de blé, le 24 juillet 1628[417].
Jean de Bonnefoy, seigneur de Villières, coseigneur de Lherm, mourut avant le 25 septembre 1635, date à laquelle Marguerite de Durand, sa veuve, passa un bail à nouveau fief[418].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 13 mai 1618, **Marguerite de DURAND,** dotée de 9 000 livres, fille de Guillaume de DURAND, écuyer, et de Catherine du FAUR[419].
Ils eurent :

6.1 Guillaume de BONNEFOY, qui suit.

6.2 Catherine de BONNEFOY.
Catherine de Bonnefoy habita Lavaur (Tarn) après son mariage avec noble Pierre de Maury, laissant une descendance que l'on peut suivre dans les registres paroissiaux de Lavaur. A la même époque habitait Lavaur une autre famille de Bonnefoy (chapitre III), sans lien avec celle des seigneurs de Villières.
Catherine de Bonnefoy mourut avant le 23 avril 1678, ainsi que son mari, Pierre de Maury, lors du mariage, à Lavaur, le 23 avril 1678, de leur fille Catherine de Maury, avec M. Me François de Trinquier, conseiller du roi, procureur, fils de M. Me François de Trinquier, conseiller du roi, procureur en chef en la judicature de Villelongue[420].
Elle avait épousé, par contrat du 1er mai 1642, nommant feu son père, et sa mère, noble **Pierre de MAURY,** seigneur de *Seraing* (Séran, château à 3 km au sud-est de Lavaur, Tarn, dans la commune de Masac-Séran), elle fut assistée de Pierre de BONNEFOY, recteur de La Vernose,, son oncle, et de Guillaume de Bonnefoy, seigneur de Villières, son frère[421].
Ils eurent, entre autres, un fils Pierre qui fut baptisé à Lavaur, le 4 novembre 1648, le parrain fut Pierre de Bonnefoy, recteur de La Vernose, la marraine Jacquette de Maury[422].
Sa descendance est établie grâce aux registres paroissiaux de Lavaur, elle figure dans la généalogie de la famille de Maury.

VI Guillaume de BONNEFOY, seigneur et baron de Villières, coseigneur de Lherm[423].
Il se qualifia au 17ème siècle, seigneur du Carla, des Razelles et de Sainte-Foy, qui venaient des Durand[424].
Le 19 mars 1654, Guillaume de Bonnefoy, seigneur de Villières, coseigneur de Lherm, arrenta, à Jean d'Armengaud, écuyer, habitant Toulouse, toutes ses possessions à Razelles dans le consulat du *Cayla*[425].

---

[417] AD.HG 3 E 37636, Lherm.
[418] AD.HG 3 E 37642, Lherm.
[419] AD.HG 3 E 963, Antoine Bessier, notaire de Toulouse, et AD.HG Reg. Ins. 23.
[420] RP. Lavaur.
[421] AD.HG Reg. Ins. 26.
[422] RP. Lavaur.
[423] A partir de ce degré les données non référencées proviennent de Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.302-303.
[424] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* p. 222.
[425] AD.HG 3 E 37648, Lherm.

Il avait épousé, par contrat filiatif du 8 octobre 1645, **Marguerite d'ARSSE,** fille de messire Guillaume d'ARSSE et de feue Marguerite de VERNIOLLES, le futur fut assisté de M. Me Jacques de Bonnefoy, prieur *des Palais*, son oncle[426]. Madeleine d'Arsse apporta à son mari la terre de Pécharic (alias Pucheric ou Puichéric) qui resta divisée aux 17ème et 18ème siècles entre les Bonnefoy et les Saint-Sernin de Latger, de la famille des seigneurs de La Terrasse (à Castelnaudary). Cette terre était un arrière-fief de la baronnie de Lapenne et ne relevait donc pas du comté de Lauragais au point de vue féodal[427].
Ils eurent :

7.1 Pierre de BONNEFOY, qui suit.

7.2 Louise de BONNEFOY.
Elle fut religieuse.
Elle fut citée en 1685, au nom de Guillaume de Bonnefoy, seigneur et baron de Villières.

7.3 Marguerite de BONNEFOY.
Elle testa le 25 août 1661[428].

VII Pierre de BONNEFOY, seigneur et baron de Villières.
Né en 1648
Il avait épousé, le 16 septembre 1680, **Jacquette de SAINT-SERNIN,** fille de Jean de SAINT-SERNIN, conseiller du roi, et de Jacquette de SERIGNOL.
Ils eurent :

8.1 Joseph de BONNEFOY, qui suit.

8.2 Guillaume de BONNEFOY.
Il servit dans le régiment royal de Gensac.
Il épousa, le 28 avril 1715, **Marie de ROQUETTE,** née le 6 juin 1690, fille de Jean de ROQUETTE, seigneur de Roques, qui avait épousé le 22 octobre 1685, Sylvie de CABROL[429].

8.3 Jean Baptiste de BONNEFOY, coseigneur de Pécharic.
Il fut chevalier des ordres du roi, lieutenant dans le régiment de la Marine.
Il épousa le 7 octobre 1718, **Catherine de VALETTE,** d'où une fille :

Marie de BONNEFOY.
Elle épousa, en 1757, **Jean Henry de MAGUELONNE de SAINT-BENOÎT.**

---

[426] AD.HG Reg. Ins.27, François Loubie, notaire de *Cuchac*.
[427] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* p. 290.
[428] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 302.
[429] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 464., qui nomme baron de Villières, l'époux de Marie de Roques.

8.4 Jean Baptiste Guyon de BONNEFOY, coseigneur de Pécharic.
Il fut lieutenant dans le régiment royal de Gensac.
Il épousa **Geneviève de SAINT-SERNIN,** fille de Denis de SAINT-SERNIN et de Marianne de MOUSTELON.

VIII Joseph de BONNEFOY, seigneur et baron de Villières.
Né en 1687, il fut capitaine au régiment d'Artois.
Il épousa, le 6 mai 1717, **Germaine de MERCIER de LA GRAVE du BARRIOL,** fille de Michel de MERCIER et de Laurence DAT.
Ils eurent :

9.1 Jean Baptiste Toussaint de BONNEFOY, qui suit.

9.2 Marie de BONNEFOY.
Marie de Bonnefoy fut la marraine, à Cassagne (à 3 km au nord-est de Salies-du-Salat, Haute-Garonne), le 10 mai 1757, de Jean Marie du Pac, fils de François du Pac, seigneur de Cassagne, et de Marie Dufort[430].
Elle testa le 2 juin 1758, nommant son mari, son fils Joseph et sa fille Germaine Bertrande[431], et mourut 30 septembre suivant, âgée de 40 ans[432].
Elle avait épousé, par contrat du 14 mai 1754, **Jean François de LORDE de COURTALET,** seigneur de La Murasse, garde du corps du roi. Le mariage fut célébré à Cassagne, le 27 mai de la même année[433].
Jean François de Lorde, seigneur de Courtalet, lieutenant de cavalerie, habitant Cassagne, testa le 26 octobre 1765, nommant feue sa femme, Marie de Bonnefoy, instituant héritier universel son fils Joseph de Lorde, et léguant 2 000 livres à sa fille Bertrande Germaine, pour son mariage[434].
Leur fils Joseph de Lorde de Courtalet, mineur, épousa par contrat filiatif du 15 septembre 1778, Marie Catherine Antoinette d'Ustou, dotée de 5 500 livres, fille de Jean Bernard d'Ustou, seigneur de Lestelle, et d'Antoinette de Gilly[435]. Le mariage fut célébré à Beauchalot, le 27 janvier 1779[436].

IX Jean Baptiste Toussaint de BONNEFOY, seigneur de Pucheric.
Il naquit en 1720.
Il avait épousé, le 13 octobre 1763, **Anne Laurence de CALOUIN de TREVILLE,** fille de Grégoire de CALOUIN, seigneur de Tréville et de Combalzène, et de Charlotte de VERNES.
Ils eurent 3 fils qui furent reçus chevaliers de Malte en 1789 et 1794[437] :

---

[430] RP. Cassagne
[431] AD.HG 3 E 26076, Salies.
[432] RP. Cassagne.
[433] RP. Cassagne.
[434] AD. Ariège 5 E 4233, Betchat.
[435] AD.HG 3 E 24168, Roquefort.
[436] RP. Beauchalot.
[437] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 546, nommant dans l'ordre : Grégoire Germain, Jean Louis et Joseph Charles.

10.1 Jean Louis Félix de BONNEFOY, qui suit.

10.2 Joseph Charles de BONNEFOY.
Né le 13 mai 1768, il fut officier au régiment de la Marine, émigra en Espagne, rentra en France en 1799, entra dans les ordres et devint curé d'Ayrans et de Pexiora.

10.3 Grégoire Germain de BONNEFOY.
Il fut chevalier de Malte.

X Jean Louis Félix de BONNEFOY.
Il fit souche en Roussillon, suite à son alliance avec la famille de Collarès, où sa descendance se fixa.
Il épousa, le 3 février 1801, **Joséphine de COLLARES,** fille d'Albert de COLLARES, ancien premier président au Conseil souverain de Roussillon, et de Marie Thérèse de ROMANYA.
Ils eurent :

11.1 Thérèse de BONNEFOY.
Elle épousa **M. de BALANDA.**

11.2 Laurence de BONNEFOY.
Elle épousa **M. de GELSEN.**

11.3 Louis de BONNEFOY, qui suit.

11.4 Charles de BONNEFOY.
Né le 6 mars 1805, il fut officier de cavalerie et mourut le 3 février 1835.
Il avait épousé **Louise Eulalie RENARD de SAINT-MALO,** d'une famille du Roussillon.
Ils eurent une fille qui mourut en bas âge.

11.5 Zoé de BONNEFOY.
Elle mourut jeune.

11.6 Marie de BONNEFOY.

XI Louis de BONNEFOY.
N é le à Perpignan, le 1er septembre 1815, il épousa Louise Eulalie Renard de Saint-Malo, veuve de son frère Charles, d'où un fils Henry, qui continua la lignée, et 3 filles qui se marièrent.

II
Seigneurs de Montesquieu-Lauragais

Une généalogie de cette famille originaire de Montesquieu-Lauragais, marchande à l'origine, connue depuis la fin du 15ème siècle, anoblie, probablement comme possédant des terres nobles, a été publiée par André Navelle[438], elle est complétée et corrigée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.

I Raymond BONNEFOY, marchand de Montesquieu.
Il fut cité pour la première fois, le 24 mai 1483, puis en 1487 et en janvier 1490[439].
Il acheta le 11 mai 1508, ayant son gendre Gratien de Goys comme procureur, à Salvy Auzelaire ses droits sur une borie à Nailloux[440]. Il fit un achat le 20 octobre 1515 et mourut avant le 2 novembre 1517, date à laquelle nobles Jacques et Jean Bonnefoy, frères, furent dits ses fils et héritiers[441].
Il avait épousé **Cécile THOLOSANE.**
Le 8 avril 1518, Cécile Tholosane, mère de Jacques et Jean Bonnefoy, pupilles, héritiers de feu Raymond Bonnefoy, gérante de leurs biens, reconnut une dette, elle fit de même en septembre 1521[442]. Elle vivait en 1526[443].
Ils eurent :

2.1 Jacques de BONNEFOY, qui suit.

2.2 Jean de BONNEFOY, coseigneur de Montesquieu, **auteur du rameau des seigneurs de Bigot.**

2.3 Catherine de BONNEFOY.
Elle épousa, avant le 29 juillet 1506, **Gratien de GOYS,** marchand, lequel à cette date donna une quittance de 233 livres 15 sols, sur la dot de 500 livres de Catherine Bonnefoy, il donna une autre quittance de 100 livres, le 28 août 1506[444].

2.4 Antoinette de BONNEFOY.
Selon une quittance du 23 avril 1526, après son mariage à l'église avec Guillaume de Cap de Buou, marchand de Castelnaudary, nommant feu le père de la mariée, et Cécile Tholosane, sa mère, tutrice de ses enfants, ses frères Jacques et Jean, elle dit que les

---

[438] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 220-222, est complétée dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources. Les données non référencées proviennent d'André Navelle (II, pp.220-222.)
[439] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, produisant AD.HG 3 E 10109, Cassaing, notaire, (en 1483) et 10112, Cassaing, notaire (en 1487 et en 1490.)
[440] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 220, produisant AD.HG 3 E 10120-2, G. Jacoby, notaire.
[441] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 3 E 10187, Porquier, notaire.
[442] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 3 E 10114, Selve, notaire ; il indique, sans preuve, qu'elle vivait en 1526.
[443] André Navelle, *op.cit.,* II, p.220.
[444] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 3 E 10120-4, G. Jacoby, notaire.

pactes de mariage du 16 novembre 1525, avaient été rédigés par Antoine Tressols, que la dot était de 1 000 livres plus des robes[445]
Elle épousa **Guillaume de CAP-de-BUOU,** marchand de Castelnaudary.

2.5 N… BONNEFOY.
André Tressols, marchand de Montesquieu, reconnut, le 11 janvier 1521, une dette à ses beaux-frères de Jacques et Jean Bonnefoy[446].
N…Bonnefoy épousa **Antoine TRESSOLS,** marchand de Montesquieu, qui mourut avant le 14 juin 1548, date à laquelle Gilbert Tressols, marchand de Montesquieu, tuteur des héritiers de feu Antoine Tressols, marchand, paya 236 livres 8 sols 7 deniers à Dominique Cavalier, pour les accoutrements d'Antoinette Tressols, fille de feu Antoine[447].

II Jacques de BONNEFOY, coseigneur de Montesquieu-Lauragais.
Le 7 juin 1528, noble François de Montesquieu, seigneur de Coustaussa, Catherine du Vivier, sa femme, et Jean de Montesquieu, leur fils, ratifièrent la vente faite aux sieurs Jacques et Jean de Bonnefoy, frères, habitant Montesquieu-Lauragais, du quart de la seigneurie de Montesquieu[448]. Cette vente, comprenant le quart de la justice de Montesquieu-Lauragais plus des censives et des droits et la borde de Bigot, pour 6 500 livres, avait été promise, le 29 mai 1528, par Jean de Montesquieu à noble Sicard de Garaud, qui protesta le 4 juin 1528 auprès de noble Jean de Montesquieu, lequel Sicard de Garaud, apportant l'argent avait appris qu'entre-temps les biens avaient été vendus à Jean et Jacques de Bonnefoy, par François de Montesquieu, père de Jean[449].
Le 13 septembre 1531, les sieurs Jean et Jacques Bonnefoy, frères, furent maintenus dans la possession de la 4ème partie de la seigneurie de Montesquieu en Lauragais, plus un moulin, des métairies et des droits vendus par François et Jean de Montesquieu, le 7 juin 1528[450].
Au milieu du 16ème siècle la justice de Montesquieu-Lauragais, appartenait pour 3/12 au roi, pour 3/12 à noble Arnaud de Vignes, comme mari de Françoise de Palais, pour 3/12 à noble Jean de Bonnefoy, comme acquéreur de l'ancienne maison de Montesquieu-Coustaussa, pour 2/12 aux Garaud de Vieillevigne et pour 1/12 à la communauté qui détenait cette portion en vertu d'un paréage de 1349. Le 28 juillet 1564, Durand d'Avessens acheta les 3/12 de Jean de Bonnefoy. La seigneurie directe était divisée à l'infini[451], nous y retrouverons des membres de cette famille.
Le 4 janvier 1543, noble Jacques de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, acheta une pièce de terre à noble Arnauldon de Castelnau[452].

---

[445] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 23228, T. Maillard, notaire.
[446] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 3 E 10115, Selve, notaire.
[447] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 221, produisant AD.HG 3 E 6814, Rouzier, notaire.
[448] AD.HG E 1413, Jean Porquery, notaire de Montesquieu.
[449] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, produisant AD.HG 3 E 23228, T. Maillard, notaire.
[450] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, produisant AD.HG B 24 .
[451] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* pp. 257 et 260. Jean de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, cité dans cette donnée devait être le fils de Jacques de Bonnefoy et de Françoise de L'Hôpital, mieux que son frère.
[452] Maurice Vuillier se référant à AD.HG 3 E (FD) 101 Montesquieu-Volvetre.

Jacques de Bonnefoy fut capitoul en 1547, ce qui était une raison d'anoblissement, mais il apparut comme noble avant cette date, la même année 1547 il dénombra noblement[453].
Noble Jacques de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, passa un accord le 5 janvier 1549, avec noble Jean *de Gaission* (probablement Gassion, car à l'époque un noble Jean de Gassion était marchand de Toulouse) sur une dette de 1 500 livres[454], et mourut avant juillet 1550[455].
Il avait épousé, en premières noces, après le 24 avril 1533, date d'une quittance avant mariage de 400 livres de dot par noble Jacques de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, **Françoise de L'HÔPITAL,** fille de Jean de L'HÔPITAL alias AGRIFFOUL, seigneur de Pouvourville, docteur en droit, conseiller au Parlement[456], et de Bourguine de NOGEROLLES. Françoise de L'Hôpital mourut avant le 15 avril 1546, date du testament de son père, faisant des legs aux filles de feue Françoise[457].
Il avait épousé, en secondes noces, avant le 24 décembre 1546, **Gilette DUMAS,** veuve de François de Lorde à cette date Pierre Dumas, seigneur de *Pinhan*, greffier des Etats de Languedoc, et Bernard d'Avessens, marchand de Montesquieu, tuteurs d'Antoine de Lorde, fils de feu François de Lorde, marchand de Castelnaudary, payèrent 2 125 livres de dot et d'augment de Gilette Dumas[458].
Enfants du premier lit[459] :

3.1 Jean de BONNEFOY, coseigneur de Montesquieu.
Il fut présent à un acte de 1554 mentionnant Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, tuteur des enfants de Jacques de Bonnefoy[460].
Le 24 mai 1565, Jean de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, vendit les 3/12 de la justice de Montesquieu à Durand d'Avessens[461].
Il avait épousé, à Montesquieu, le 24 septembre 1559, **Isabeau de GAY**[462].

3.2 Cébilie de BONNEFOY.
Elle épousa, avant 1569, **N… BOSQUET.**

3.3 Antoinette de BONNEFOY.
Elle épousa, avant 1569, date du testament de Bourguine de Nogerolles, **N…DELHERM,** de Rabastens.

Enfant du second lit :

---

[453] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 117.
[454] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, produisant AD.HG 3 E 6779, Rolle, notaire.
[455] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, la preuve n'est pas fournie.
[456] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 262, produisant AD.HG 3 E 6673, Rolle, notaire ; André Navelle indique la mère de Françoise en produisant la preuve.
[457] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 261, produisant AD.HG 5216, Lobeyrie, notaire.
[458] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, produisant AD.HG B 40.
[459] Les trois enfants du premier lit sont cités, selon André Navelle, (*op.cit.,* II, p. 222), dans le testament de Bourguine de Nogerolles, du 8 février 1569, (AD.HG 3 E 11852, n°7471, P. Farjonel, notaire ; Louise de Bonnefoy est également indiquée par André Navelle.
[460] AD.HG 3 E 10092, Montesquieu-Lauragais.
[461] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* p. 257.
[462] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, se référant à AD.HG GG 220.

3.4 Louise de BONNEFOY.

Elle épousa, avec une licence du 14 octobre 1568, **Pierre de RAHON,** docteur en droit, avocat au parlement[463].

Pierre de Rahon, avocat au Parlement, époux de Louise de Bonnefoy, par contrat passé devant Fongarnaud, notaire de Castelnaudary, fille de Gilette Dumas, testa le 11 octobre 1588, instituant héritier son frère Martin de Rahon[464].

Louise de Bonnefoy mourut le 28 décembre 1613[465].

Nous trouvons ensuite deux Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot. André Navelle qui n'en connaît qu'un le dit marié deux fois, une première fois à Jeanne Pagèse et une seconde fois à Anne de Loupes, ce qui est inexact car il dit que l'époux de Jeanne Pagèse eut une fille Madeleine qui fut la belle-sœur d'Anne de Loupes.

Il le suppose fils de Jacques de Bonnefoy et de Gilette Dumas ce qui est anachronique pour ne pas dire absurde car s'il était issu du second mariage de son père il ne pourrait évidemment pas être le tuteur des enfants issus du premier mariage de son père et n'explique pas qu'il y eut deux Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot. En revanche André Navelle écrit que Jean de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, était en *1551* (pour 1554), seigneur de Bigot, tuteur de ses neveux.

Nous pensons que Jacques et Jean de Bonnefoy, frères, qui achetèrent en 1528, la coseigneurie de Montesquieu-Lauragais et d'autres biens, dont Bigot, firent ensuite un partage de ces biens, Jacques recevant, entre autres, la coseigneurie de Montesquieu qu'il transmit à son fils Jean, et Jean de Bonnefoy, qui reçut, entre autres la seigneurie directe de Bigot, qu'il transmit à son fils Jean. Ce schéma est fondé sur des actes.

***

II bis Jean de BONNEFOY, coseigneur de Montesquieu, puis seigneur de Bigot (métairie avec un moulin à eau, à 2 km au nord de Montesquieu-Lauragais.)

Il apparaît comme seigneur de Bigot pour la première fois en 1547[466], il apparaît ensuite plusieurs fois en 1548, 1549 et 1552[467]. En 1554, Jean de Bonnefoy (qui doit être lui) était le tuteur des enfants de feu Jacques de Bonnefoy (qui doit être son frère) en présence de Jean de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu, qui doit être le fils de Jacques[468].

Le 22 décembre de la même année Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, bourgeois de Montesquieu, fit un achat à Antoinette de Puybusque, dame de Mauremont, femme de Monsieur Maître François de Saint-Félix, seigneur de Clapiers[469].

---

[463] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, se référant à AD.HG GG 220.
[464] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, produisant AD.HG 3 E 11857, n°8933.
[465] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, la preuve n'est pas fournie.
[466] AD.HG 3 E 10092
[467] AD.HG 102, Montesquieu-Lauragais (1548 et 1549) ; AD.HG 3 E 10092,Montesquieu-Lauragais, pour 1552.
[468] AD.HG 3 E 10092, Montesquieu-Lauragais.
[469] AD. Aude B 1984.

Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, passa un bail, la même année ; la même année Jean de Bonnefoy reçut une reconnaissance de dette des héritiers de Jacques de Bonnefoy et la même année Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, était tuteur des enfants de feu noble Jacques de Bonnefoy, coseigneur de Montesquieu[470].

Nous voyons apparaître en 1571 un noble Jean de Bonnefoy, vieux, bourgeois de Montesquieu, lequel avait épousé Marie de Julianis, et, la même année, un noble Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, héritier de feu Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot[471].

L'époux de Jeanne Pagèse aurait testé le 25 novembre 1586 et serait mort avant 1602, ayant eu une fille Madeleine, épouse de Paul Pierre Bateyre, décédé en 1604 et Thomas, décédé entre 1595 et 1605[472], ce qui est en partie inexact (confusion avec son fils homonyme)

Jean de Bonnefoy avait épousé, avant le 3 février 1548 (v.st) **Jeanne PAGESE,** qui reçut à cette date 58 livres de Madeleine (de) Binet, veuve de Guillaume de Bernuy, seigneur de Villeneuve[473].

C'est peut-être lui qui avait épousé, donc en secondes noces, Marie de JULIANIS, citée en 1571(supra.)

Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, eut, probablement de Jeanne Pagèse :

3.1 Jean de BONNEFOY, qui suit

3.2 Madeleine de BONNEFOY.

Madeleine de Bonnefoy, veuve de noble Paul Pierre Bateyre, capitaine, habitant Castanet, vendit en 1606, tous ses biens de Villenouvelle, Montesquieu et Saint-Rome, à Anne de Louppés, sa belle-sœur, veuve de noble Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, qu'elle avait reçus par une transaction du 19 avril 1602, selon un acte reçu par Pierre de Vaux, notaire de Toulouse[474], cette donnée prouve qu'il y eut bien deux Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot, père et fils.

Elle avait épousé noble **Paul Pierre BATEYRE,** capitaine, qui mourut à la fin de 1604[475].

III Jean de BONNEFOY, seigneur de Bigot.

Il fut nommé en 1571, héritier de Jean de Bigot, seigneur de Bigot (supra) que l'on peut déduire être son père, comme frère de Madeleine de Bonnefoy qui avait épousé Paul Pierre Bateyre.

Il avait épousé, par contrat du 4 juillet 1581, **Anne de LOUPPES (LOUPES),** veuve de Jean de FLOTTE, fille de noble Pierre de LOUPPES (LOUPES), marchand et bourgeois de Toulouse, et de Germaine de BOYSSON (BUISSON)[476].

---

[470] AD.HG 3 E 10093, Montesquieu-Lauragais.
[471] AD.HG 10186, Montesquieu-Lauragais.
[472] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, sans en fournir la preuve
[473] AD.HG 3 E 101, Montesquieu-Lauragais.
[474] AD.HG 3 E 3169, Deortis, notaire de Toulouse.
[475] André Navelle, *op.cit.,* II, ^p. 222.
[476] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 222, les preuves de la date de mariage et du premier mariage d'Anne de Louppès ne sont pas fournies.

Germaine de Boysson, veuve de noble Pierre de Louppès, bourgeois de Toulouse, testa le 28 mai 1585, nommant entre autres sa fille Anne de Louppès, femme de noble Jean de Bonnefoy, sieur de Bigot[477].
Anne de Louppès fut nommée, vers 1626, veuve de Jean de Bonnefoy, seigneur de Bigot[478].
Ils sont probablement les parents de :

Marguerite de BONNEFOY.
Elle apporta la terre de Bigot, à son mari **Jean de FERRIERES,** par son mariage à la fin du 16ème siècle[479].

III
Famille de Bonnefoy établie dans le Lavaurois et à Auriac

Selon Jules Villain cette famille originaire du Gévaudan s'était installée dans le Lavaurois puis à Auriac.
Il est probable que l'installation dans la région de Lavaur soit déduite du testament de Bernard de Bonnefoy du 30 novembre 1609, devant un notaire de Lavaur (infra), la première apparition de cette famille à Lavaur est un acte 1655 mentionnant l'enterrement d'une damoiselle de Bonnefoy, on passe ensuite à 1661, pour un acte concernant Henri de Bonnefoy, toutefois les alliances antérieures des membres de cette famille concernent des familles qui semblent bien originaires de Lavaur ou des environs.
Les données qui ne sont pas référencées dans ce document proviennent de Jules Villain, qui ne mentionne que la descendance agnatique, elles sont complétées, par quelques actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, et en grande partie, par les registres paroissiaux de Lavaur (paroisse de Saint-Alain) commençant en 1638, puis sautant à 1645. Les registres concernant les baptêmes sont généralement explicites, ceux concernant les mariages et les sépultures, jusqu'en 1668, mentionnent très souvent seulement les noms (ou titres) et la date.
La ville de Lavaur qui avait été un bastion du catharisme, devint un évêché en 1318, qui avait été créé par une bulle du pape Jean XII, le 26 septembre 1317. Un chapitre (chanoines) y fut également créé, puis une cour de justice, ce qui amena des familles de juristes qui constituèrent une bourgeoisie locale, dont des membres furent parfois anoblis ultérieurement, à laquelle s'allia la famille de Bonnefoy. La ville de Lavaur fut la capitale du pays de cocagne (pastel) pendant la période faste de 1480 à 1560, ce qui procura une certaine aisance à une partie de sa population.
Les membres de la famille de Bonnefoy s'allièrent, jusqu'au degré V, à des familles nobles ou bourgeoises de Lavaur.
Cette famille portait : « de sinople à une foy de carnation tenant une épée d'argent en pal, gardée d'or, soutenant un nuage surmonté d'une couronne royale, accostée de 2 mains de carnation montrant la couronne », couronne de comte ; devise : spero dum aspiro[480].

---

[477] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 301, produisant AD.HG 3 E 2625, Celeri, notaire de Toulouse.
[478] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* p.262.
[479] Jean Ramière de Fortanier, *op.cit.,* p.265.

Tous les membres de cette famille étant qualifiés nobles nous ne rappelons pas cette qualification dans le texte qui suit. Pendant l'installation à Lavaur nous ne verrons qu'une seule branche de cette famille, entraînant peu de personnes. Les actes passés à Lavaur proviennent des registres paroissiaux de l'église Saint-Alain de Lavaur, nous ne rappelons pas cette référence dans le texte qui suit.
Une famille Bonnefoy, d'une autre condition sociale, apparaît parfois dans les registres paroissiaux de Lavaur.

I Bernard de BONNEFOY.
Capitaine d'une compagnie du régiment de Piémont, inspecteur des fortifications de la ville et citadelle de Metz, il reçut du roi, en juillet 1613, des lettres patentes d'anoblissement portant règlement d'armoiries, en raison « de ses longs services, de ses notables blessures, et de sa valeureuse conduite dans toutes les occasions de guerre [481].»
Il avait testé le 30 novembre 1609, devant Me François Castagnier, notaire à Lavaur, nommant sa femme, Catherine de *Thouery*, et ses trois fils Adrien, Raymond, et Bernard, instituant ce dernier, écolier, son héritier universel[482].
Il avait épousé **Catherine de *THOUERY*** (il faut très probablement lire THOUZERY, famille bourgeoise que l'on rencontre souvent à Lavaur.)
Ils eurent :

2.1 Adrien de BONNEFOY.

2.2 Raymond de BONNEFOY.

2.3 Bernard de BONNEFOY, qui suit.

II Bernard de BONNEFOY
Il épousa le 7 juillet 1618, **Jacqueline de GREGOIRE** fille de Nicolas de GREGOIRE et de Marie de VALETTE. Elle appartenait probablement à la famille de ce nom habitant Lavaur qui donna des juges de Villelongue.
Ils eurent :

3.1 Henri de BONNEFOY, qui suit.

3.2 probablement Catherine de BONNEFOY.
Elle fut la marraine de Catherine Daillac, à Lavaur, le 27 octobre 1660.
Elle fut la marraine de sa présumée nièce homonyme, le 31 mars 1665 (infra.)
Ce doit être elle qui dite veuve du sieur Audouy, bourgeois de Lavaur, mourut à Lavaur, le 13 avril 1682, et y fut enterrée le lendemain dans l'église des RP. Cordeliers.

---

[480] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 308.
[481] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 308, produisant *Les lettres enregistrées au parlement de Toulouse, le 13 avril 1614.*
[482] Jules Villain, *op.cit.,*I, p. 308.

Elle avait épousé le sieur Audouy, qui doit être **Jean AUDOUY,** bourgeois de Lavaur, qui fut le parrain, à Lavaur, le 4 décembre 1666, de Marie Gabrielle de Bonnefoy (infra.) Nous trouverons par la suite des Audouy, à Lavaur, qui doivent appartenir à la même famille.

3.3 probablement Jacquette de BONNEFOY.
Elle fut la marraine à Lavaur, le 23 novembre 1667, de sa présumée nièce homonyme, et le 29 décembre 1669, de son présumé neveu Nicolas de Bonnefoy.

III Henri de BONNEFOY.
Il fut le parrain d'Anne Amelvy, à Lavaur, le 1er mai 1661, la marraine fut Anne de Richome, et y fut présent le 9 avril 1671, au baptême de Claude de Grégoire.
Il testa le 1er *janvier* 1672, mourut le 1er juin 1672 et fut enterré le lendemain dans l'église des RP. Cordeliers.
Il avait épousé le 12 novembre 1663, **Anne de DUMAS.**
Elle mourut, veuve, à Lavaur, le 25 février 1674, et y fut enterrée le même jour, à 4 heures du soir, dans la chapelle des RP. Cordeliers[483].
Nous voyons apparaître une autre Anne de Dumas, veuve d'Henri de Bonnefoy, qui mourut, à Lavaur le 17 février 1696, et y fut enterrée le même jour dans la chapelle des Cordeliers, ce qui pourrait s'appliquer, en ce qui concerne Henri de Bonnefoy, soit à un fils du degré III, soit à un neveu. Cette autre Anne de Dumas, veuve d'Henri de Bonnefoy, fut la marraine, à Lavaur, le 25 mai 1675, de Jean Simon Aussaguel, elle ne savait pas signer. Cet autre Henri de Bonnefoy qui avait épousé l'autre Anne de Dumas, fut attesté avec sa femme en 1680, n'étant pas dits feus, selon l'acte de décès de leur fils Jean de Bonnefoy qui mourut à Lavaur le 3 novembre 1680, et y fut enterré dans l'église des RP. Cordeliers.
Henri de Bonnefoy et Anne de Dumas (décédée en 1674) eurent :

4.1 Nicolas de BONNEFOY, qui suit.

4.2 Catherine de BONNEFOY.
Elle fut baptisée, à Lavaur, le 31 mars 1665, le parrain fut noble Jean Dumas, la marraine Catherine de Bonnefoy.
Elle épousa à Lavaur, le 26 juin 1681, noble **Pierre de RICHOME,** seigneur de La Plane, en présence de Pierre de Richome, prêtre et d'Alexandre de Richome.
Ils eurent un fils dont le prénom (probablement Nicolas, comme son parrain) ne figure pas sur l'acte de baptême, qui naquit à Lavaur le 24 octobre 1681 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Nicolas de Bonnefoy, fils de feu Henri de Bonnefoy et d'Anne de Dumas, la marraine Catherine d'Yversen qui ne savait pas signer, le père de l'enfant déclara qu'il n'avait pas d'autre enfant de ce prénom.
Catherine de Bonnefoy fut enterrée à Lavaur le 19 novembre 1698.

[483] Jules Villain la dit, fille d'Henry Dumas et de Marie Vialas, ce qui semble une confusion avec une homonyme qui mourut à Lavaur le 17 février1696 (RP. Lavaur)

La famille de Richomme fut souvent citée à Lavaur depuis 1652, au moins, ses liens avec la famille de Bonnefoy apparaissent souvent, nous les faisons apparaître dans l'Annexe Richome, produisant une généalogie succincte de cette famille.
Nous verrons en particulier que 3 enfants de Nicolas de Bonnefoy eurent pour parrains et marraine Pierre, Marie et Henri de Richomme.
L'acte de baptême de Pierre de Richomme, le 25 février 1713, à Lavaur, le dit fils de noble Henri de Richomme et de dame Isabelle d'Imbert, le parrain fut noble Pierre de Richomme, père dudit Henri, la marraine Anne de Capriol d'Ayguesvives, mère de ladite Isabelle d'Imbert.
On peut en déduire que très probablement Pierre de Richome et Catherine de Bonnefoy, eurent un fils Henri de Richomme qui épousa Isabelle d'Imbert, fille d'Anne de Capriol d'Ayguesvives,
Leur descendant probable, Joseph Nicolas de Richome, seigneur de La Plane, épousa à Lavaur, le 10 janvier 1741, Catherine de Villeneuve, le consentement des époux fut reçu par M. Me Alexandre de Richome, prêtre et prébendier du chapitre de Lavaur, en présence de Nicolas de Bonnefoy et d'Hugues de Bonnefoy, les mariés eurent une fille Marie Marguerite de Richome, qui naquit à Lavaur le 21 janvier 1746, et y fut baptisée le surlendemain, parmi les signataires de l'acte figure Richome, prêtre, nous retrouvons la proche parenté avec les Bonnefoy.

4.3 Marie Gabrielle de BONNEFOY.
Elle fut baptisée, à Lavaur, le 4 décembre 1666, le parrain fut Jean Audouy, bourgeois de Lavaur, la marraine Marie Vialas, femme de M. Dumas, bourgeois de Lavaur, qui sont probablement les grands-parents de la baptisée.

4.4 Jacquette de BONNEFOY.
Elle fut baptisée à Lavaur, le 23 novembre 1667, le parrain fut Me Bernard Dumas, docteur et avocat, la marraine Jacquette de Bonnefoy.
Fille de noble Henri de Bonnefoy et d'Anne de Dumas, elle mourut à Lavaur, le 5 mai 1669 et fut enterrée dans l'église des RP. Cordeliers.

4.5 Jean Bernard de BONNEFOY.
Il naquit à Lavaur, le 5 septembre 1671, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Me Bernard Dumas, de Gaillac, avocat à la Cour, habitant Gaillac, la marraine Jacquette de Bonnefoy (qui était probablement la tante du baptisé.)

IV Nicolas de BONNEFOY.
Fils de noble Henri de Bonnefoy et d'Anne de Dumas, il naquit à Lavaur, le 19 décembre 1669, et y fut baptisé dix jours après, le parrain fut Me Nicolas de Grégoire, conseiller du roi, juge de Villelongue, la marraine Marie de Seguy, en l'absence de laquelle le baptisé fut tenu sur les fonts par Jacquette de Bonnefoy, que l'on peut supposer être la tante du baptisé.
Il fut présent le 19 mai 1679 à l'enterrement à Lavaur, le 22 septembre 1679 d'Hugues de Rivals. Il fut parrain en 1689. Il fut présent le 1er juillet 1700, à Lavaur, au mariage de Jean d'Olmières, seigneur de La Barthe, et d'Anne Louise de Viçose.

Il fut présent à un mariage Richome en 1741
Il mourut à Lavaur, le 15 mai 1746, veuf d'Eléonore de Rivals, et y fut enterré le lendemain dans le cloître des R.P. Cordreliers.
Il avait épousé, par contrat du l7 février 1705, **Eléonore de RIVALS,** fille d'Hugues de RIVALS, seigneur de Canimon (il faut probablement lire Canimont, à 2 km de Puycelci, Tarn), et d'Anne de FAURE, la future donna, avec l'assistance de son père, une quittance d'un legs qui lui avait été fait par Anne de *Rhodes*, femme de Thomas Brusigne[484]. Eléonore de Rivals, épouse de Nicolas de Bonnefoy, mourut à Lavaur le 14 avril 1742, et y fut enterrée le lendemain dans le cloître des RP. Cordeliers.
Ils eurent :

5.1 Hugues de BONNEFOY, qui suit.

5.2 Anne Marguerite de BONNEFOY.
Née à Lavaur, le 9 avril 1707, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Pierre de Richome, la marraine Anne Marguerite de Faure.

5.3 Pierre de BONNEFOY.
Il naquit et fut baptisé à Lavaur, le 22 avril 1710, le parrain fut noble Pierre de Rivals de Vignals, la marraine Marie de Richome.

5.4 Henri de BONNEFOY.
Il naquit à Lavaur le 4 juin 1711, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut noble Henri de Richome, la marraine Jeanne de Renaud de Canimon. On demanda au père s'il y avait dans la famille une personne du même nom, il répondit qu'il n'y en avait pas, cette question apparaît systématiquement dans les registres paroissiaux de Lavaur.

5.5 Joseph de BONNEFOY.
Il fut baptisé à Lavaur, le 2 janvier 1713, la marraine fut Isabeau d'Imbert, signèrent l'acte Jacquemier et Richome.
Ce doit être lui qui étant prêtre, fut présent à Lavaur, le 27 novembre 1745, au mariage de Jean Bernard Dulau et de Marthe Roger, puis le 5 juillet 1746, M. Me Joseph de Bonnefoy, prêtre, bénéficier du chapitre, reçut à Lavaur la bénédiction nuptiale de Germain Asset, garçon cordonnier, et de Paule Azéma.
Nous le voyons apparaître dans plusieurs actes des registres paroissiaux de Lavaur dans les années 1750. Etant curé de Sémalens (Tarn), il y mourut le 7 septembre 1765, étant âgé d'environ 55 ans, et y fut enterré dans l'église paroissiale[485].

5.6 Ignace de BONNEFOY.

[484] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1865.
[485] RP. Sémalens.

Il naquit à Lavaur le 2 avril 1714, et y ut baptisé le lendemain, le parrain fut noble Joseph Nicolas de Richome, prébendier dans le chapitre de Lavaur, la marraine Françoise de Gineste.

5.7 Jeanne de BONNEFOY.
Elle naquit à Lavaur le 15 août 1716 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Alexandre de Richomme, la marraine Madame Jeanne de Renaud, épouse de noble Pierre de Rivals, seigneur de Vignals.

5.8 Pauline Madeleine de BONNEFOY.
Elle naquit à Lavaur, le 29 février 1720, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Hugues de Bonnefoy, clerc, la marraine Madeleine de *Tousery* (Thouzery), qui signa ainsi.

5.9 probablement Marie dite **Marion de BONNEFOY.**
Elle épousa à Lavaur, le 24 avril 1738, le sieur **François JACQUEMIER,** bourgeois.
C'est peut-être elle qui dite Marie de Bonnefoy signa l'acte de mariage d'Etienne Maury et de Jeanne Marie Soupane, à Lavaur, le 28 novembre 1754, cet acte fut également signé par Bonnefoy, prêtre qui doit être Joseph (5.5.)

Nous connaissons noble François de Jacquemier qui fut le parrain à Lavaur, le 11 février 1718, de François de Vignes, fils de noble Jacques de Vignes et de Charlotte de Jacquemier, il avait épousé Marie de Bonnefoy qui dite veuve de noble (blanc) de Jacquemier, mourut à Lavaur le 11 janvier 1734, et y fut enterrée le lendemain.
Nous ne connaissons pas les liens familiaux entre ces personnes portant les mêmes prénoms.

V Hugues de BONNEFOY, seigneur de Puech et d'Algans.
Il naquit et fut baptisé à Lavaur, le 9 décembre 1705, le parrain fut Hugues de Rivals, seigneur de Canimon, la marraine Marion de Bonnefoy, qui signa Marie de Bonnefoy.
Epoux de Madeleine de Malaret, il mourut à Lavaur le 20 octobre 1766, et y fut enterré le lendemain dans le cloître de l'église de Saint Alain.
Il avait épousé (par contrat) 10 mars 1735, **Madeleine de MALARET,** fille de noble Jean de MALARET, conseiller du roi, receveur des tailles et de feue Anne (de) BESSE.
Le mariage fut célébré à Lavaur le 1er août 1735, en présence de Nicolas de Bonnefoy, de Joseph de Bonnefoy, prébendier, et de M. de Richome, prêtre.
Madeleine de Malaret épouse d'Hugues de Bonnefoy fut la marraine, à Lavaur, le 28 novembre 1740, de Pierre André de Maury, fils de Pierre de Maury, seigneur de Lavalette, et de Jeanne de Malaret.
Ils eurent :

6.1 Marie Anne de BONNEFOY.
Elle naquit à Lavaur, le 23 octobre 1736, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Nicolas de Bonnefoy, la marraine Jeanne de Malaret, le père dit n'avoir pas d'autre

enfant du même nom dans la famille, cette restriction figure systématiquement dans les registres paroissiaux de Lavaur.

6.2 Eléonore de BONNEFOY.
Elle naquit à Lavaur le 30 janvier 1738, et y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent un valet et une servante de leur père, absent.

6.3 Anne de BONNEFOY.
Elle naquit et fut baptisée à Lavaur, le 28 février 1741, le parrain et la marraine furent des domestiques des parents de la baptisée.

6.4 Joseph Nicolas de BONNEFOY, qui suit.

6.5 Alexandre de BONNEFOY.
Il naquit à Lavaur le 13 décembre 1744, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut M. Me Alexandre de Richome, prébendier du chapitre de Lavaur, la marraine Jacquette d'Audouy qui signa Audoy de Besse.

6.5 Catherine Joséphine de BONNEFOY.
Elle naquit à Lavaur le 2 décembre 1748, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean de Malaret, la marraine Catherine de Villeneuve de Lanrazous de Richome, qui signa Villeneuve de Richome, ce qui concerne la marraine est reporté à l'annexe Richome [486].

VI Joseph Nicolas de BONNEFOY, seigneur du Puech, d'Algans
Il naquit à Lavaur, le 5 septembre 1742, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble Joseph Nicolas de Richome, la marraine Isabeau Jalabert, faisant pour Jacquette de Rivals, veuve de noble Jean Jacques de Malaret.
Il s'établit à Auriac après son mariage.
Il fut officier au régiment d'infanterie du Béarn.
Il épousa le 27 décembre 1777 (qui doit être la date du contrat), **Marie du PUY** (dite DUPUY-MONTBRUN)**,** fille de Bernard (alias Paul Bernard) du PUY (DUPUY), seigneur de Saint-Amans, et de Jeanne Elisabeth *d'UZERE*[487] . Le mariage fut célébré à Auriac le 8 janvier 1778, en présence de Pierre Hippolyte Bonaventure d'Isalguier, beau-frère de la mariée, d'Antoine Duzere, trésorier de France, habitant Castres, de Louis Antoine Henri Duzere, officier de cavalerie, cousins de l'épouse[488].
Ils eurent :

7.1 Bernard Zéphyrin de BONNEFOY.

[486] RP. Lavaur ; Maurice Vuillier dit, contrairement à la preuve qu'il cite, que le mari de Catherine de Villeneuve était fils de Louis de Richomme, seigneur de Gachepel et de La Salle, et de Marguerite de Rivals de Pratviel, ce qui est inexact (voir Annexe Richome.)
[487] Jules Villain, I, p. 309, et II, p. 1369.
[488] Maurice Vuillier, produisant les RP. d'Auriac.

Il fut baptisé à Auriac (-sur-Vendinelle, Haute-Garonne), le 2 octobre 1778, le parrain fut Bernard DUPUY-MONTBRUN, la marraine Marie de Bonnefoy, habitant Lavaur, faisant pour Madeleine Malaret de Bonnefoy. Il mourut à Auriac le 13 novembre 1778[489].

7.2 Hippolyte de BONNEFOY, qui suit.

7.3 Marcellin de BONNEFOY, qui suivra.

7.4 Zéphyrine de BONNEFOY, sans postérité.

VII Hippolyte de BONNEFOY.
Il naquit en 1780, et est cité comme magistrat démissionnaire en 1830.
Il avait épousé **Rose de MARAGON,** d'où postérité qui subsistait à la fin du 19ème siècle.

***

VIII bis Marcellin de BONNEFOY.
Marc Antoine Marcellin de Bonnefoy, naquit en 1786, et mourut le 5 juin 1866.
Il avait épousé le 6 octobre 1817, **Sophie de MARI N,** fille d*'Yphise* de MARIN, chevalier de Saint-Louis, brigadier des mousquetaires de la Garde, capiotaine de cavalerie, et d'Elisabeth Pascale d'ARBOUSSIER, d'où postérité qui vivait au début du 20ème siècle.

IV
Personnes isolées

En 1571, eut lieu un accord entre Jean et Roger de Bonnefoy, du diocèse de Toulouse, sénéchaussée de Lavaur. Noble Roger est fils de noble Jacques, et Jean, son frère, trésorier de Toulouse[490].
La même année Marie de Julianis fut citée femme de noble Jean de Bonnefoy, vieux, bourgeois de Montesquieu, cités supra.

En 1584, noble Jean de Bonnefoy, passa un accord, à Montesquieu, avec Jacquette de *Capière,* veuve de Me Antoine Dannet, docteur ès droits de Toulouse[491].

Marguerite de Bonnefoy (1575-1655) épousa le 16 juin 1599 Henri de Carrière, qui mourut en 1615, André Navelle la dit peut-être fille de François et de Violande de Percin[492], d'où Jacquette de Carrière qui, épouse de Jean de Gardia, écuyer, était en procès le 5 février 1645, contre noble Pierre Paul de Carrière, écuyer, pour supplément de légitime pour les biens de feu leur père et de Marguerite de Bonnefoy, leur mère[493].

---

[489] Maurice Vuillier produisant les RP. Auriac.
[490] AD.HG 10186, Montesquieu-Lauragais.
[491] AD.HG 3 E 18224, Montesquieu-Lauragais.
[492] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 219.
[493] AD.HG 3 E 10181, Montgeard.

Jean du Cos, sieur de Jourdain, fils de Jacques du Cos et de Marie Anne de Montaut, mariés par contrat du 23 avril 1649, épousa, par contrat du 6 mars 1688, Elisabeth de Bonnefoy[494].

Annexe RICHOME (alias RICHOMME)

Cette famille noble dont la première apparition à Lavaur date de 1652, était déjà représentée à cette époque par plusieurs branches, comme le montrent les registres paroissiaux de Lavaur.
Le 13 novembre 1652 fut enterré à Lavaur noble de Richome, écuyer ; le 16 janvier 1653 fut enterré aux Cordeliers Bernard de Richome dit La Plane, fils de feu M. de Richome. Ce Bernard de Richome appartenant à la branche des seigneurs de La Plane, pouvait être soit un frère d'Alexandre Joseph par qui commence la généalogie suivie ou un oncle de cet Alexandre Joseph. Les données proviennent des registres paroissiaux de Lavaur.

I

Seigneurs de La Plane

I Alexandre Joseph de RICHOME, seigneur de La Plane (plusieurs lieux de ce nom dans le Tarn, très probablement celui près de Saint-Sauveur, lieu tenu par une des familles établies à Lavaur, à 5 km de Lavaur.)
Joseph Alexandre de Richome mourut à Lavaur le 12 septembre 1678, et y fut enseveli le même jour.
Il avait épousé Catherine d'YVERSEN, selon l'acte de baptême à Lavaur, le 5 avril 1658, de leur fils Pierre.
Catherine d'Yversen, veuve de Joseph de Richome, seigneur de La Plane, fut la marraine, à Lavaur, le 10 septembre 1684, de Catherine de Guérin.
Catherine d'Yversen, veuve de noble de Richome, seigneur de La Plane, fut la marraine à Lavaur, le 28 mai 1694, d'une fille de Jeanne de Richome, et de Mariet Devoisins, non mariés, la procédure de reconnaissance ayant été lancée trop tardivement, elle se porta garante de cette paternité.
Ils eurent :

2.1 Pierre de RICHOME, qui suit.

2.2 Alexandre de RICHOME.
Fils d'Alexandre de Richome et de Catherine d'Yversen, il fut baptisé à Lavaur, le 3 mars 1660, le parrain fut Pierre de Richome, prêtre et prébendier du chapitre de Lavaur. Ce doit être lui ou son frère Alexandre Joseph qui dit sieur de La Plane, hebdomadier en l'église cathédrale de Lavaur, fut présent le 11 avril 1689, à l'enterrement à Lavaur, de François Guillaume.

2.3 Alexandre Joseph de RICHOME.
Fils d'Alexandre Joseph de Richome et de Catherine d'Yversen, il fut baptisé à Lavaur, le 23 mars 1662, le parrain fut Alexandre Joseph de Vignes, la marraine Catherine Daydé.

[494] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 402, produisant BnF Fr 32297, f°1050, v°.

2.4 Jean de RICHOME.
Fils d'Alexandre Joseph de Richome et de Catherine d'Yversen, il fut baptisé à Lavaur le parrain fut noble Jean Malaret, la marraine Anne de Richome.

2.5 Jean Pierre de RICHOME.
Fils d'Alexandre Joseph de Richome et de Catherine d'Yversen, il fut baptisé à Lavaur, le 28 octobre 1667, le parrain fut Pierre de Richome, la marraine Marguerite de Richome.

2.6 Jacques de RICHOME.
Fils d'Alexandre Joseph de Richome et de Catherine d'Yversen, il naquit à Lavaur le 15 novembre 1670, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jacques de Carrier, la marraine Marie Antoinette de Gilbert, femme de Jean de Gasquet.

2.7 Marie de BONNEFOY.
Elle fut la marraine à Lavaur, le 22 décembre 1686, de son neveu, du côté maternel, Alexandre Joseph de Richome,

2.8 très probablement (pour expliquer les parrainages de ses présumés neveux) Anne de RICHOME.
Elle épousa Me Jacques de CARRIER, docteur et avocat en la Cour.

2.9 probablement Jeanne de RICHOME.
Ce doit être elle qui épousa Mariet DEVOISINS, d'où une fille, baptisée en 1694 avant le mariage de ses parents.

II Pierre de RICHOME, seigneur de La Plane.
Fils d'Alexandre Joseph de Richome, seigneur de La Plane, et de Catherine d'Yversen, il fut baptisé à Lavaur le 5 avril 1658, le pain fut Pierre Gally docteur en médecine, la marraine Isabeau de Vignes.
Il épousa à Lavaur, le 25 octobre 1681, Catherine de BONNEFOY, en présence de Pierre de Richome, prêtre, et d'Alexandre de Richome.
Elle était fille d'Henri de Bonnefoy et d'Anne de Dumas.
Elle mourut à Lavaur le 18 novembre 1698, et y fut enterrée le lendemain, on peut présumer qu'elle était morte de la suite de ses couches, son fils Alexandre étant né le 9 novembre 1698.
Ils eurent :

3.1 Nicolas de RICHOME.
Né le 24 octobre 1681, à Lavaur, il y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Nicolas de Bonnefoy fils de feu Henri de Bonnefoy et d'Anne de Dumas, la marraine fut Catherine d'Yversen, veuve, ne sachant pas signer, le père de l'enfant dit qu'il n'avait pas d'autre enfant de ce nom.

3.2 Alexandre Joseph de RICHOME.
Il naquit à Lavaur le 18 mars 1683, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut Alexandre Joseph de Richome, prébendier du chapitre de Lavaur, son oncle (qui est probablement celui en 2.3), la marraine Anne de Dumas, femme de feu Henri de Bonnefoy. Ce doit être lui qui dit Alexandre de Richome, fils de Pierre et de Catherine de Bonnefoy, mourut en âge d'innocence le 19 mai 1685, et fut enterré dans la nef de l'église cathédrale.

3.3 Anne de RICHOME.
Elle naquit à Lavaur, le 17 novembre 1684, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Bernard Dumas, avocat en parlement, habitant Gaillac, la marraine Anne de Richome femme de Jacques Carrier, avocat en parlement. Elle mourut à Lavaur le 24 février 1685, et y fut enterrée dans la nef de l'église cathédrale.
La marraine Anne de Richome, femme du sieur Carrié (Carrier), fut marraine à Lavaur, d'Anne Maurel, le 21 mars 1687.

3.4 Alexandre Joseph de RICHOME.
Il naquit à Lavaur, le 20 décembre 1686, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Alexandre de Richome, prêtre, son oncle paternel, la marraine Marie de Bonnefoy, sa tante maternelle.

3.5 Anne de RICHOME.
Elle naquit à Lavaur, le 1er janvier 1688, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques de Carrier, docteur et avocat en la Cour, la marraine Anne de Richome, femme du sieur Carrier.

3.6 Joseph de RICHOME.
Il fut baptisé à Lavaur, le 24 février 1689, le parrain fut Nicolas de Bonnefoy, la marraine Jeanne de Richome.

3.7 Joseph Nicolas de RICHOME, seigneur de La Plane
Il naquit à Lavaur le 20 juin 1693, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Henri de Richome, la marraine Jeanne de Richome.
Joseph Nicolas de Richome, seigneur de La Plane, épousa à Lavaur, le 10 janvier 1741, Catherine de VILLENEUVE, le consentement des époux fut reçu par M. Me Alexandre de Richome, prêtre et prébendier du chapitre de Lavaur, en présence de Nicolas de Bonnefoy et d'Hugues de Bonnefoy[495].
Catherine de Villeneuve de Lanrazous, femme de M. de Richome, fut la marraine de Catherine Grand, à Lavaur, le 9 janvier 1744 ; elle fut la marraine de son petit-fils Joseph de Bodin de Galembert, à Lavaur le 9 juillet 1768 (infra.)

[495] RP. Lavaur ; Maurice Vuillier se référant au même acte donne dans le teste de la généalogie Villeneuve (p.42) une ascendance à l'époux différente de l'acte de baptême.

Joseph Nicolas de Richome fut le parrain de son petit-fils Joseph François Henri de Bodin de Galembert, à Lavaur, le 3 juin 1766 (infra.)
Ils eurent :

Marie Marguerite de RICHOME.
Elle naquit à Lavaur le 21 janvier 1746, et y fut baptisée le surlendemain, parmi les signatures de l'acte, Richome prêtre. Elle mourut à Lavaur, le 25 avril 1776, âgée d'environ 30 ans, et y fut inhumée le lendemain dans la chapelle du Rosaire de l'église de Saint Alain.
Elle avait épousé à Lavaur, le 8 janvier 1765, Gaspard de BODIN de GALEMBERT de Bois-Renard, ancien major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, fils de Louis de Bodin, seigneur de Bois-Renard et de Marguerite de Gleize alias L'Eglise.
Ils eurent :

Joseph François Henri de Galembert qui naquit à Lavaur le 2 juin 1766, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph Nicolas de Richome, la marraine Françoise Henriette de Gleyze de Bois-Renard (signant d'Eglise de Boisrenard.)

Joseph Gaspard de Bodin de Galembert qui naquit à Lavaur le 8 juillet 1768, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph Bodin de Bois-Renard, brigadier des armées du roi, la marraine Catherine de Villeneuve de Richomme.

Marguerite Hortense Bodin de Galembert qui fut baptisée à Lavaur le 13 mars 1771, y étant née la veille.

Louis Joseph Marie Bodin de Galembert, qui naquit à Lavaur, le 11 juillet 1772, et y fut baptisé le même jour.

Charles François Bodin de Galembert qui naquit à Lavaur le 27 juillet 1773, y fut baptisé le même jour, et y mourut le même jour.

Un fils non prénommé qui mourut à Lavaur le 22 octobre 1774, un moment après la naissance et y fut inhumé le lendemain.

3.8 Anne de RICHOME.
Fille de Pierre et de Catherine de Bonnefoy, elle naquit à Lavaur, le 3 juin 1696, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Jacques Carrier, avocat en Parlement, la marraine Anne de Richome, femme de ce dernier (supra)

3.9 Alexandre de RICHOME.
Fils de Pierre et de Catherine de Bonnefoy, il naquit à Lavaur, le 9 novembre 1698, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut Alexandre de Richome, prêtre, prébendier du

chapitre de Lavaur, la marraine Marie de Bonnefoy, le père de l'enfant déclara qu'il n'avait pas d'autre enfant de ce nom. Il apparaît dans plusieurs actes à Lavaur, y mourut le 23 novembre 1769, âgé d'environ 72 ans, et y fut inhumé le lendemain dans la chapelle du Rosaire.

3.10 Henri de RICHOME.
Son ascendance est déduite des actes le concernant.
Il fut le parrain, à Lavaur, le 21 juin 1693, de son présumé frère, Joseph Nicolas de Richome, fils de Pierre et de Catherine de Bonnefoy. Il était probablement né avant 1690.
Ce doit être lui qui fut présent, à Lavaur, le 2 juillet 1697, au mariage de Jacques Virbal, maître cordonnier, et de Cécile Roques.
Henri de RICHOME épousa Isabelle d'IMBERT selon l'acte de baptême de leur fils Pierre le 25 février 1713, sa femme était fille d'Anne de Capriol d'Ayguesvives. Cette dernière était fille de Bernard de Capriol, seigneur de Saint-Hilaire, et de Marie de Genton. Elle avait épousé par contrat du 28 septembre 1689, François d'Imbert d'Ayguesvives, fils de Bernard d'Imbert, seigneur d'Ayguesvives, et de Gabrielle de Lavedan[496].
Ils eurent :

Pierre de RICHOME.
Il fut baptisé à Lavaur le 25 février 1713, le parrain fut Pierre de Richome, père dudit Henri.

Dans cette liste figure M. de RICHOME, seigneur de La Plane, qui n'a pu être rattaché.
Il épousa Marguerite de GUYOT, qui mourut à Lavaur le 24 juin 1738 et y fut enterrée le lendemain.

II

Seigneurs de La Salle et de Gachepel (ce lieu est situé en Lavaur, Tarn.)

I Louis de RICHOME, seigneur de La Salle et de Gachepel.
Il épousa Marguerite de RIVALS. Elle était fille Barthélemy de Rivals, seigneur de Pratviel, et de Catherine de Roquefeuil, elle était née à Lavaur le 8 janvier 1669 et y fut enterrée le 10 juillet 1700[497],
Marguerite de Rivals, femme de noble de Gachepel de La Salle, mourut à Lavaur, le 9 juillet 1700, et y fut enterrée le lendemain.
Ils eurent :

2.1 Alain de RICHOME.

[496] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Capriol,* produisant les preuves.
[497] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1857 ; le même auteur indique une autre Marguerite de Rivals, fille d'Hugues Alain de Rivals, seigneur de Greusses, et de Marthe du Puy, qui se marièrent le 8 décembre 1620, laquelle Marguerite épousa Louis de Richome, seigneur de La Salle (t. II, pp. 1863-1864.)

Il fut baptisé à Lavaur le 17 janvier 1655.

2.2 Léonor de RICHOME.
Elle fut baptisée à Lavaur, le 27 janvier 1656, la marraine fut Léonore de Richome.. La marraine, veuve de Monsieur de Cenil (sic), fut la marraine d'Alexandre de Mage, à Lavaur, le 7 juin 1676.

2.3 Joseph Elie de RICHOME.
Il fut baptisé à Lavaur, le 13 mai 1658.

2.4 Gaspard de RICHOME.
Il fut baptisé à Lavaur, le 20 mars 1660.
Gaspard de Richome, seigneur de Gachepel, fut le parrain, à Lavaur, le 31 janvier 1690, de Louis de Virvent, né à Lavaur l'avant-veille, la marraine fut Louise de Puybusque, femme de noble de Dominicy.

2.5 probablement Alexandre de RICHOME.
Alexandre de Richome, seigneur de Gachepel, fut le parrain, à Lavaur, le 13 juin 1683, d'Alexandre de Rivals, fils de Jean Hélie de Rivals et de Marguerite de Nogaret.

II Alexandre Gaspard de RICHOME, seigneur de Gachepel.
Il doit être Gaspard ou Alexandre cités supra.
Il épousa Isabeau de VIRVENT, selon l'acte de baptême de leur fils Jean.
Elisabeth de Virvent, épouse de noble de Richome, seigneur de Gachepel, mourut à Algans le 4 septembre 1725 et y fut enterrée le même jour.
Ils eurent :

2.1 Jean de RICHOME.
Dit fils d'Alexandre Gaspard de Richome, seigneur de Gachepel, et d'Isabeau de Virvent, il naquit à Lavaur le 24 juin 1688, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut noble Charles Marc de Virvent (qui signa Sauvegarde, lieu tenu par cette famille), la marraine Marguerite de Rivals.

2.2 Isabeau de RICHOME.
Isabeau de Gachepel fille d'Alexandre Gaspard de Richome, seigneur de Gachepel, et d'Isabeau de Virvent, mourut à Lavaur le 4 mars 1707.

III

Seigneurs del Bosc.

I André de RICHOME, seigneur del Bosc..
André de Richome, seigneur del Bosc fut le parrain, à Lavaur, le 2 septembre 1684, d'André Trinquier, fils de François Trinquier, docteur et avocat, et de Catherine de Maury ; le baptisé

fut tenu pour lui par Pierre de Richome, seigneur de La Plane, la marraine fut Fleurance de Sabatier, femme de noble Pierre de Maury, seigneur de Séran.
Il avait épousé, à Lavaur, le 11 janvier 1654, Marie de TRINQUIER.
Ils eurent :

2.1 Elisabeth de RICHOME.
Elle fut baptisée à Lavaur le 30 octobre 1654.

2.2 Anne de RICHOME.
Fille d'André de Richome, habitant Saint-Lieux, et de feue Marie de Trinquier, habitant Lavaur, elle épousa le 3 décembre 1678, étant enceinte de son mari, pour légitimer leur union, le sieur Guillaume ABEILHAN.

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de BUGAT

Les premiers degrés d'une famille de Bugat, noble, vivant dans le diocèse de Rieux sont indiqués par le marquis d'Aubais commençant à Guillaume Bugat, écuyer, seigneur de Villeneuve, en 1558[498], cette famille se divisa en deux branches, celle des seigneurs de Lasserre, et celle des seigneurs de Lavernose.
Par ailleurs nous connaissons une famille de Bugat, qualifiée noble, vivant à Castillon, à son origine, dont des données sont indiquées par Jean Vignau (qui reprend par ailleurs la famille des seigneurs de Lasserre[499]).
Nous pensons, avec une quasi certitude, que ces deux lignées ont une souche commune.
Le document qui suit reprend ces données et les complète grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier, et d'autres sources, dont les registres paroissiaux du Fousseret et de Sabonnères (seigneurs de Lasserre), de Lavernose (seigneurs de Lavernose), de La Bastide-de-Besplas (seigneurs de Lassalle) et de Montbrun-Bocage (seigneurs de Houmagne.)

I
Première lignée

I.1
Seigneurs de Lasserre

I Guillaume BUGAT, écuyer, seigneur de Villeneuve.
Il dénombra ses fiefs nobles en 1558 et rendit hommage pour ledit Villeneuve[500].
D'une alliance inconnue il eut :

II Jean BUGAT, seigneur de Lasserre (nombreux lieux de ce nom dans la région dont un en Estadens, à 3 km de Ganties, Haute-Garonne, et un autre en Labarthe-Inard, à 4 km de Ganties.)
Il testa le 1590, citant son fils Hugues[501].
Il avait épousé, *par contrat du 20 janvier 1555*[502] (date certainement inexacte[503], probablement vers 1575), **Anne de MAULEON.** Elle était fille d'Hugues de MAULEON, seigneur de Francon, et de Marguerite de CAT de COCURAL[504].

---

[498] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* ,tome II, pp. 26-27
[499] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban, & d'Auch & du pays de Foix,* t. I, p. 313 ; t. 4, pp. 1803 et 2062-2063.
[500] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 26.
[501] Marquis d'Aubais, *op.cit.,*II, p. 26.
[502] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 26.
[503] Anne de Mauléon avait épousé, en premières noces Jean de Cabanes, coseigneur de Marignac lès Saint-Béat. Jean de Cabanes reconnut en 1570 avoir reçu 300 livres de Jean de Mauléon, seigneur de Francon, comme héritier de feu Hugues de Mauléon, pour fin de paye selon leur contrat de mariage (AD.HG 3 E 16104, Francon.)
[504] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.

Anne de Mauléon, veuve de Jean Bugat, du lieu de Ganties, testa le 28 mars 1597, demandant son ensevelissement dans l'église de *Montseulin,* en la tombe de noble Jean de Cabanes, coseigneur de Marignac-lès-Saint-Béat, son premier mari. Son premier enfant de son second mari, Jean Paul Bugat, s'est mal comporté avec elle ; elle légua 100 écus à sa fille Marguerite de Bugat, femme de noble Géraud de Montagut, coseigneur de Marignac-lès-Saint-Béat ; 100 écus à Isabeau Bugat, femme de Me Balthazar de *Grova,* docteur ès droits, du lieu de Valentine ; 200 écus à son autre fille Jeanne Bugat, qui n'était pas mariée ; 100 écus et la moitié d'une métairie à Carbon Bugat, son autre fils ; instituant héritier universel Henri Bugat, son dernier fils, nommant tuteurs Jean de La Tour, seigneur de Landorthe, et Jean de Coret, seigneur de La Barthe, présent sire Jean Pujol[505], Jean de La Tour, seigneur de Landorthe était le second mari de Marguerite de Cat de Cocural, ce qui explique sa nomination comme tuteur ; Jean de Coret, seigneur de Labarthe-Inard, nommé tuteur, était le mari de Cécile de Mauléon, sœur d'Anne. Jean Pujol, présent au testament, pouvait être le marchand de Cazères, cousin-germain de sire Magdalon Bugat, marchand de Cazères, qui devait être proche parent des Bugat, nobles.
Anne de Mauléon, veuve de Jean de Bugat, du lieu de Ganties, fit une réquisition, en 1597, sur les biens de Jean de Bugat, son fils, avec copie à Carbon de Bugat, son fils[506].
Ils eurent :

3.1 Jean Paul BUGAT.
Déshérité par sa mère, pour ingratitude, par son testament du 28 mars 1597.

3.2 Carbon BUGAT.
Il fut légataire de sa mère par son testament du 28 mars 1597.

3.3 Henri BUGAT, qui suit.

3.4 Marguerite de BUGAT.
Marguerite de Bugat, veuve de noble Géraud de Montagut fut citée en 1619 et en 1620 avec noble Jean de Montagut, seigneur de Bilhères, son fils[507]. Elle fut citée le 24 juin 1624, avec Jeanne de Pujol, femme de Guillaume Raymond Lantrade, puis en 1636, veuve de Géraud de Montagut, lors du contrat de mariage de leur fille Marie de Montagut de Marignac, lors de son contrat de mariage avec Arnaud Denard[508].
Marguerite de Bugat, veuve de noble Géraud de Montagut, seigneur de Bilhères, coseigneur de Marignac, est citée en 1643, avec feu noble Jean Jacques de Montagut, son fils, et Marie de Montagut, leur fille, jadis femme d'Arnaud Denard de Géry[509].
Elle avait épousé **Géraud de MONTAGUT,** coseigneur de Marignac lès Saint-Béat, d'où postérité.

[505] AD.HG 3 E 16 123, Cazères.
[506] AD.HG 3 E 16123 , Cazères.
[507] AD.HG 3 E 27994, Saint-Béat (acte de 1619) ; AD.HG 3 E 27995, Saint-Béat (acte de 1620.)
[508] AD.HG 3 E 28010, Saint-Béat.
[509] AD.HG 3 E 28015, Saint-Béat.

3.5 Isabeau BUGAT

Elle épousa Me Balthazar, de *GROVA,* docteur en droit, habitant Valentine (Haute-Garonne), supra.

3.6 Jeanne de BUGAT.

Légataire de sa mère par son testament du 28 mars 1597.

III Henri de BUGAT, seigneur de Lasserre.

Henri Bugat, fit un accord en 1608 avec noble Guillaume d'Auterive, son beau-frère[510].

Henri de Bugat, seigneur de Lasserre, époux de Marie de Vielh, passa un contrat, en 1628, avec Jean Jacques de Vielh, son beau-frère, cet acte nomma feu noble Guilhem Ramond Vielh, Jean Jacques et Marie Vielh, frère et sœur étaient les petits-enfants de feu Antoine Vielh[511]. En 1638, noble Henri de Bugat, seigneur de Lasserre, reconnut devoir à Jean de Gestas de Floran , 340 livres pour le reste de l'achat de la métairie de Boutant[512].

Il testa le 24 janvier 1639[513].

Il avait épousé **Marie de VIELH,** fille de Rose de LANTRADE, selon une vente qu'il fit, en 1626, à noble Jean du Pouy, seigneur de Gouaix[514]. Marie Vielh était fille de noble Guillaume Raymond Vielh, capitaine de Bezins, de Marignac (sachant que la famille Vielh tenait Bezins (-Garaux, à 1 km de Saint-Béat, dit parfois Saint-Béat-lès-Marignac) qui testa le 21 décembre 1615, nommant Rose de Lantrade, sa femme, et Marie et Jean Jacques Vielh, ses enfants[515].

Noble Guillaume Raymond Vielh était le fils de noble Antoine Vielh, selon le contrat de mariage de noble Guillaume Raymond de Lantrade, écuyer, sieur de *Gailendens,* le 15 janvier 1594, avec Jeanne de Vielh, fille de noble Antoine Vielh, de Marignac, dans ce contrat de mariage il apparaît que Guillaume Raymond de Lantrade avait marié sa fille Rose de Lantrade à Guillaume Raymond Vielh[516].

Nous retrouverons cette famille Vielh, qui tenait Bezins, parente de la seconde lignée. Noble Jean de Bugat, seigneur de Bugat, épousa par contrat du 20 juillet 1599, Germaine de Sers, il fut assisté d'Arnaud Vielh, seigneur de Bezins, son oncle[517], à la même époque (6 juin 1599) noble François Vieilh, coseigneur de Bezins, fit son testament[518], Arnaud Vielh, que l'on peut présumer être son frère, assista ses nièces Vielh, filles de François et de Jeanne de Redonnet, lors de leurs mariages, après le décès de leur père, ainsi Marie Vielh épousa par contrat du 16 janvier 1605, noble Bernard Vaysse, capitaine de Saint-Béat, en présence de noble Jacques de Bugat d'Orgibet[519] (de la seconde lignée.)

Ceci montre, avec une quasi certitude, que les deux lignées étaient issues de la même souche.

Henri de Bugat et Marie de Vielh eurent :

---

[510] AD.HG 3 E 27852.
[511] AD.HG 3 E 28071, Saint-Béat.
[512] AD.HG 3 E 24874, Saint-Gaudens.
[513] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 26.
[514] AD.HG 3 E 28002, Saint-Béat.
[515] AD.HG 3 E 27990, Saint-Béat.
[516] AD.HG 3 E 27965, Saint-Béat.
[517] AD.HG Reg. Ins. 8.
[518] AD.HG 3 E 27970, Saint-Béat.
[519] AD.HG 3 E 27978, Saint-Béat.

4.1 Philippe de BUGAT, qui suit.

4.2 Géraud de BUGAT, qui suivra.

4.3 probablement Jean de BUGAT, auteur de la branche des coseigneurs de Lavernose.

Ce rattachement est déduit du fait que Jean de Bugat, seigneur de Lasserre (5.1), fut le parrain, le 20 février 1722, à Lavernose, de Jeanne de Bugat, fille de noble Jean Joseph de Bugat, et de Guillemette de Cousse, Jean Joseph étant le fils de noble Jean de Bugat, qui mourut à Lavernose, le 25 octobre 1704, âgé d'environ 80 ans, ayant épousé Thérèse d'Olivier. Toutefois, les registres paroissiaux de Lavernose n'étant disponibles qu'à partie de 1704, il n'est pas exclu que le rattachement soit plus ancien.
En tout état de cause on peut affirmer que la branche des coseigneurs de Lavernose était issue de celle des seigneurs de Lasserre.

IV Philippe de BUGAT, seigneur de Lasserre.

Noble Philippe de Bugat, sieur de Lasserre, et Françoise Montastruc, sa femme, furent le parrain et la marraine de Françoise Seignoret, au Fousseret, le 17 février 1651[520].

Philippe de Bugat, seigneur de Lasserre, fut maintenu noble le 17 mars 1670, ainsi que son frère Géraud de Bugat de Lasserre, demeurant à Sabonnères[521].

Philippe de Bugat, seigneur de Lasserre, mourut au Fousseret, le 8 décembre 1670, et fut enseveli dans la chapelle saint Joseph de l'église paroissiale[522].

Selon un acte de 1695 : Noble Philippe de Bugat, seigneur de Lasserre, et demoiselle Françoise de Montastruc, par leur contrat de mariage du 17 décembre 1650, donnèrent au premier enfant (comprendre probablement garçon) à naître, la moitié de tous leurs biens ; Philippe de Bugat par son testament du 5 décembre 1670, dit qu'ils eurent comme enfants, 3 mâles, et 2 filles (nous en connaissons 8, ce qui signifie que 3 étaient morts) et a nommé héritière universelle Françoise de Montastruc, sa femme. Celle-ci, après le décès de son mari a marié Marie de Bugat, sa fille, avec Me. Jean Rey, docteur (et avocat), et a donné en dot 4 000 livres par leur contrat de mariage du 29 juin 1671. Françoise de Montastruc a testé le 30 juillet 1678, le sieur de Bugat a reçu la moitié des biens de ladite constituante[523].

Il avait épousé par contrat du 17 décembre 1650, **Françoise de MONTASTRUC**[524].

Le mariage entre Philippe de Bugat et Françoise de Montastruc fut célébré au Fousseret, le 19 janvier 1651[525], la mariée appartenait à la famille Montastruc, bourgeoise, du Fousseret[526].

---

[520] RP. du Fousseret
[521] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 27.
[522] RP. du Fousseret.
[523] AD.HG 3 E 20388, Le Fousseret.
[524] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 26.
[525] RP. du Fousseret.
[526] RP. du Fousseret.

Françoise de Montastruc, veuve de noble Philippe de Bugat, sieur de Lasserre, mourut au Fousseret, le 1er août 1678, et y fut ensevelie le lendemain dans la chapelle saint Joseph, de l'église paroissiale, en présence de messieurs ses enfants[527].
Ce qui concerne ses enfants provient des registres paroissiaux du Foussret, ceux-ci sont à peu près complets jusqu'en 1697, puis manquent jusqu'en 1705, inclus, ceux comprenant les années 1706 à 1717 et de 1718 à 1738, sont parfois en très mauvais état (texte taché en noir qui a bavé, illisible) si bien que l'on ne voit apparaître Jean de Bugat, sieur de Lasserre, que deux fois dans cette période.
Ils eurent :

5.1 François de BUGAT.

Il semble être l'aîné des fils (et peut-être des enfants.)
Le sieur François de Lasserre et sa mère Françoise de Montastruc, furent le parrain et la marraine, au Fousseret, le 23 septembre 1668, de Françoise Sarrazin[528].
Noble François de Bugat, écolier, mourut au Fousseret, le 14 avril 1673, et y fut enseveli le lendemain dans la chapelle saint Joseph de l'église du Fousseret, en présence de son frère noble Jean de Bugat[529].

5.2 Marie Marguerite de BUGAT.

Elle apparaît dans les actes comme Marie Marguerite ou Marie de Bugat.
Marie Marguerite de Bugat fut baptisée au Fousseret, le 12 octobre 1653, le parrain fut noble Géraud de Bugat, de la paroisse de Sabonnères, la marraine Marguerite de Bacqué[530].
Marie de Bugat, fille du sieur de Lasserre, fut la marraine, au Fousseret, le 27 novembre 1664, de Marie Lamouroux[531].
Marie Marguerite de Bugat fut la marraine au Fousseret, le 8 janvier 1670, de Jean Villary[532].
Marie Marguerite de Bugat n'est pas dite feue le 27 octobre 1733, lors de la mort de sa fille Jeanne Rey, au Fousseret, âgée d'environ 50 ans, qui y fut ensevelie le lendemain dans l'église paroissiale[533]. Marie de Bugat et son mari Jean Rey, avocat en parlement furent dits feus le 20 janvier 1737, lors du mariage, au Fousseret, le 20 janvier 1737, de leur fils Philippe, docteur en médecine, avec Agnès de Varès, fille de feu noble Gabriel de Varès et de dame Catherine de Vic ; les mariés eurent rapidement un enfant (prénom omis), qui naquit au Fousseret,le 10 mai 1737, et y fut baptisée en danger de mort, par Elisabeth de Pardaillan, femme du sieur Annet Miégemolle, bourgeois, habitant le Fousseret[534].

[527] RP. du Fousseret.
[528] RP. du Fousseret.
[529] RP. du Fousseret.
[530] RP. du Fousseret.
[531] RP. du Fousseret.
[532] RP. du Fousseret.
[533] RP. du Fousseret.
[534] RP. du Fousseret.

Marie de Bugat avait épousé, au Fousseret, le 27 août 1671, **Jean REY,** docteur et avocat, en présence de Jean Baylac. Jean Rey avait été baptisé au Fousseret, le 6 mai 1644, il était fils de Jean Rey, docteur en médecine, et de Jeanne de Cucuron, Jean Rey, docteur en médecine, mourut au Fousseret le 25 septembre 1652, et fut enseveli dans l'église paroissiale[535]. Jeanne Cucuron, veuve de Jean Rey, docteur en médecine, mourut au Fousseret, le 17 décembre 1683, et y fut ensevelie le surlendemain, dans l'église[536].
Jean Rey, avocat, et Marie de Bugat avaient été présents, au Fousseret, le 5 avril 1671, au baptême d'Anne Marie Bales[537], donc avant leur mariage.
Ils eurent[538] :

François Rey.
Parrain de son frère Joseph, le 16 octobre 1684, et de son frère Philippe, le 22 mai 1686, étant alors écolier.

Françoise Rey.
Marraine de son frère Joseph, le 16 octobre 1684, et de son frère Philippe, le 22 mai 1686.

Louis Rey.
Il naquit et fut baptisé au Fousseret, le 20 janvier 1679, le parrain et la marraine furent Jean et Jeanne Baylac, frère et sœur.

Rose Rey.
Sa mère étant nommée Marie Marguerite de Bugat, elle naquit et fut baptisée au Fousseret, le 4 juin 1680, son parrain fut noble Jean François de Bugat, écolier, en présence de noble Jean de Lasserre, sieur de Bugat (sic.)

Marguerite Rey.
Sa mère étant nommée Marie de Bugat, elle naquit au Fousseret, le 13 janvier 1682, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut le sieur Anne Cucuron, la marraine Marguerite de Bacqué.

Jeanne Rey.
Sa mère étant nommée Marie de Bugat, elle naquit et fut baptisée au Fousseret, le 24 août 1683, le parrain fut Jean François Rey, écolier, la marraine Jeanne Cucuron.

Joseph Rey.

[535] RP. du Fousseret.
[536] RP. du Fousseret
[537] RP. du Fousseret.
[538] RP. du Fousseret.

Il naquit au Fousseret, le 15 octobre 1684, et y fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent François et Françoise Rey, frère et sœurs, enfants des parents du baptisé.

Philippe Rey.
Il naquit et fut baptisé au Fousseret, le 22 mai 1686, son parrain et sa marraine furent François Rey, écolier, et Françoise Rey, son frère et sa sœur.

Marc Rey.
Il naquit et fut baptisé au Fousseret, le 7 avril 1689, son parrain et sa marraine furent François Rey, écolier, et Françoise Rey, son frère et sa sœur, Marie de Bugat, signa l'acte.

5.3 Jean François de BUGAT
Il fut baptisé au Fousseret, le 12 octobre 1655, le parrain fut Guillaume Brumas, écolier, la marraine Jeanne Laris[539].
Noble Jean François de Lasserre, sieur de Bugat (signant Jean François de Bugat), et Françoise de Montastruc furent le parrain et la marraine de Jean François Montastruc, au Fousseret, le 18 octobre 1671[540].

5.4 Jean de BUGAT, qui suit.

5.5 autre Jean François de BUGAT.
Dit Jean François Lasserre, fils de noble Philippe de Bugat, sieur de Lasserre, et de Françoise de Montastruc, il fut baptisé au Fousseret le 18 février 1664, le parrain fut François Lasserre, la marraine Marie de Lasserre[541], son frère et sa sœur.
C'est probablement lui (mieux que son frère homonyme, car celui-ci ne fut pas l'héritier de la terre de Lasserre), qui, étant écolier, fut le parrain de Rose Rey, le 4 juin 1680 (infra.)

5.6 Jeanne Suzanne de BUGAT.
Elle fut baptisée au Fousseret, le 22 juillet 1657, le parrain fut noble Pierre de Robert, la marraine Suzanne de Robert, frère et sœur, de la paroisse de Sabonnères[542].

5.7 Jeanne Marie de BUGAT.
Elle fut baptisée au Fousseret, le 10 novembre 1661, son parrain et sa marraine furent noble François et Marie de Bugat, son frère et sa sœur[543].

5.8 Anne de BUGAT.

[539] RP. du Fousseret.
[540] RP. du Fousseret.
[541] RP. du Fousseret.
[542] RP. du Fousseret.
[543] RP. du Fousseret.

Elle mourut au Fousseret, le 13 février 1685, et y fut ensevelie le lendemain, dans l'église, dans la sépulture de son mari, en présence de Me Jean Rey et de noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, frère de la défunte, qui signa Lasserre[544].
Elle avait épousé au Fousseret, le 15 juillet 1680, **Jean BAYLAC,** bourgeois, en présence de Me Jean Rey, docteur et avocat en parlement, et de noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, qui signa Lasserre[545]. Il doit être Jean Baylac, bourgeois, qui fut présent le 24 août 1712, ainsi que Jean Rey, avocat, au mariage de Jean Coudard et de Dmenge Aureillan, le même Jean Baylac, bourgeois mourut au Fousseret, le 24 août 1714, âgé d'environ 59 ans, et y fut enseveli, le lendemain, dans l'église paroissiale[546].
Ils eurent[547] :

Jeanne Baylac.
Elle naquit et fut baptisée au Fousseret, le 1er mai 1681, le parrain fut noble Jean Lasserre de Bugat, la marraine Jeanne Cucuron, veuve du sieur Rey, docteur en médecine.

Marie Baylac.
Elle naquit au Fousseret, le 3 janvier 1682, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Me Jean Rey, docteur et avocat en la Cour, la marraine fut Marie de Bugat, en présence de noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre.

Jean Baylac.
Il naquit au Fousseret, le 5 février 1685, et y fut baptisé quatre jours après, la marraine fut Anne Baylac, veuve de Jean Bonnafous, docteur en médecine, en présence de Me Jean Rey, docteur et avocat.

V Jean de BUGAT, seigneur de Lasserre.
Il fut baptisé au Fousseret, le 24 mai 1659[548].
Noble Jean de Lasserre, signant Jean Bugat Lasserre, fut présent le 5 mai 1671, au Fousseret, au mariage de Pierre Bonne et de Marie Couriès[549].
Noble Jean de Bugat, fils du seigneur de Lasserre, et Marie (qui signe Marie Marguerite) de Bugat, frère et sœur, furent le parrain et la marraine au Fousseret, le 5 mars 1671, d'Anne Marie Regnard[550].
Jean de Bugat de Lasserre et Anne de Bugat, sa sœur, furent le parrain et la marraine d'Anne Soulé, au Fousseret, le 26 mars 1671[551].
Noble Jean de Bugat, seigneur de Lasserre, est cité en 1687, comme citoyen du Fousseret, fils de feue Françoise de Montastruc[552]. Il fut présent, le 18 mai 1688, à l'inhumation de noble

[544] RP. du Fousseret.
[545] RP. du Fousseret.
[546] RP. du Fousseret.
[547] RP. du Fousseret.
[548] RP. du Fousseret.
[549] RP. du Fousseret.
[550] RP. du Fousseret.
[551] RP. du Fousseret.

Gaspard de Pardaillan, sieur de Magaran, dans l église du Fousseret, furent également présents Jean Rey, docteur et avocat en parlement, et Jean Baylac[553].
Jean de Bugat, sieur de Lasserre, fut cité le 23 juin 1688, comme fils de feu noble Philippe de Bugat, habitant du Fousseret[554].
Noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, signant Lasserre, fut témoin au Fousseret, le 27 novembre 1714, du mariage du sieur Jean Senat, bourgeois de Montesquieu-Volvestre, et de Thérèse de Rey, fille de Jean Rey, avocat[555], ce dernier devait être l'époux de Marie de Bugat.
Noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, reçut, en 1720, une donation de Jeanne de Mayssen, veuve de Me Jacques Naves, bachelier en droit[556].
Le 3 novembre 1725, noble Raymond de Castéras, seigneur de Seignan, habitant Martres, vendit une rente de 15 livres à noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, habitant Le Fousseret[557].
Jean de Bugat, sieur de Lasserre, mourut au Fousseret, le 30 septembre 1728, et y fut enseveli dans la chapelle saint Joseph de l'église paroissiale[558].
Jean de Bugat, seigneur de Lasserre ne semble pas avoir eu de descendance.

***

IV bis Géraud de BUGAT, seigneur de *Peyrignies* (peut-être Peyrignés, en Cirès, Haute-Garonne), en Comminges.
Habitant Sabonnères, au diocèse de Rieux, il fut maintenu noble, ainsi que son frère Philippe, le 17 mars 1670, par M. de Bezons, intendant de Languedoc, et testa le 8 avril 1676, le testament fut reçu par Tremont, notaire de Sabonnères[559]. Ce doit être lui qui dit M. Bugat mourut, à Sabonnères, le 10 mai 1679, âgé d'environ 70 ans, et y fut enterré le lendemain, en présence de Me Tremont, notaire royal[560].
Il avait épousé, selon son testament nommant son fils Roger et le contrat de mariage de celui-ci, **Suzanne de ROBERT.**
Cette dernière mourut à Sabonnères, le 31 décembre 1677, et y fut ensevelie, dans l'église paroissiale, le 2 janvier 1678, en présence de noble Guillaume de Péguilhan et de Me Jean Pierre Tremont[561]. Elle devait être la sœur de Pierre de ROBERT, écuyer, dit M. de Bouède, oncle de Roger de Bugat, tel que cela apparaît dans l'acte de mariage de ce dernier et d'Anne de L'Hospital, le 27 août 1679, et dans l'acte de baptême de leur fils Antoine, le 26 octobre 1686.
Ils eurent :

V Roger de BUGAT, écuyer.

---

[552] AD.HG 3 E 20387, Le Fousseret.
[553] RP. du Fousseret.
[554] AD.HG 3 E 9424, Cazères.
[555] RP. du Fousseret.
[556] AD.HG 3 E 9406, Cazères.
[557] AD.HG 3 E 9407, Cazères.
[558] RP. du Fousseret.
[559] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1803.
[560] RP. Sabonnères.
[561] RP. Sabonnères.

Il fut maintenu noble le 28 juin 1698, à Montauban, par M. Le Pelletier de La Houssaye[562].
Il avait épousé, en premières noces, en l'église de Montgras, le 27 août 1679, **Anne de L'HOSPITAL (L'HÔPITAL)** fille de noble Antoine de L'HOSPITAL(L'HÔPITAL), seigneur de Montgras (à 1 km de Sabonnères, Haute-Garonne, paroisse rattachée à celle de Sabonnères), en présence de ce dernier, de noble Guillaume de *Cazeires*, son cousin, de messieurs Pierre (de Robert) de Bouède et de Lasserre, son oncle et son cousin, l'acte porte les signatures de Roger de Bugat, de Labarthe de *Cazeires* et Lasserre[563], la mère de la mariée était peut-être Antoinette BERTHELOT, qui fut citée plusieurs fois comme épouse d'Antoine de L'Hospital (ces derniers eurent également une fille Domenge qui naquit, à Montgras, le 11 octobre 1679, ce qui pourrait signifier qu'Antoine de L'Hospital se maria deux fois[564].)
Anne de L'Hospital, femme de noble Roger de Bugat, mourut à Sabonnères, le 21 octobre 1687, et y fut enterrée le lendemain, dans l'église paroissiale, en présence de Pierre de Robert, écuyer, qui signa Bouède, et de noble Jean de Bugat, écuyer, sieur de Lasserre, qui signa Lasserre, qui est donc Jean de Bugat (degré V.)
Noble Roger de Bugat, écuyer, épousa (donc en secondes noces) par contrat du 6 février 1690, **Fanchon du TOUR** alias **du FOUR,** ce contrat fut passé devant Bernard Sacarreau, notaire[565].
Enfant du premier lit (l'année 1680 manque dans les registres paroissiaux de Sabonnères, ce qui pourrait exclure un enfant) :

6.1 Antoine de BUGAT.
Fils de noble Roger de Bugat et d'Anne de L'Hospital, il naquit, à Sabonnères, le 26 octobre 1686, et y fut baptisé le même jour, le parrain fut noble Antoine de L'Hospital, la marraine Antoinette Berthelot[566].

Les registres paroissiaux de Sabonnères, disponibles en ligne, s'arrêtent en 1692, et reprennent en 1733, on ne trouve plus de Bugat dans les actes à partir de 1733.

I.2
Coseigneurs de Lavernose.

L'auteur de cette branche Jean de Bugat, qui s'établit à Lavernose, était probablement le fils d'Henri de Bugat et de Marie de Vielh.

IV Jean de BUGAT.
Noble Jean de Bugat mourut à Lavernose, le 25 octobre 1704, âgé d'environ 80 ans, et y fut enseveli le lendemain dans l'église, en présence de noble Jean de Juliard[567].
Il avait épousé **Thérèse d'OLIVIER.**

[562] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 313, se référant à BnF, Fr 32298, f°1190.
[563] RP. Sabonnères.
[564] RP. Sabonnères.
[565] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 313
[566] RP. Sabonnères.
[567] RP. Lavernose.

Thérèse d'Olivier, veuve de noble Jean de Bugat, présenta sur les fonts, à Lavernose, le 6 octobre 1709, Antoine Bruno de Bugat, fils de noble Jean Joseph de Bugat et de Guillemette de Cousse, le parrain fut dom Antoine de Bugat, prêtre, chartreux à la chartreuse de Toulouse[568]. Toinette d'Olivier tint sur les fonts Toinette Rumeau, à Lavernose, le 15 février 1720[569]. C'est probablement elle qui dite *Toinette* (erreur de transcription) d'Olivier, était le 28 novembre 1707, veuve et héritière de noble Jean de Bugat, ancien capitoul de Toulouse[570], on peut noter que Jean Joseph de Bugat, fils de Thérèse d'Olivier, habita Toulouse.
Ils eurent :

5.1 Jean Joseph de BUGAT, qui suit.

5.2 probablement dom **Antoine de BUGAT.**

V Jean Joseph de BUGAT, écuyer, coseigneur de Lavernose et de Lacasse (maintenant Lavernose-Lacasse, à 4 km au nord de Noé.)
Noble Jean de Bugat, seigneur de Lavernose, habitant Toulouse, fit un achat le 26 juillet 1731[571]. Il apparaît comme subdélégué de l'intendance d'Auch, le 15 octobre 1737, lors du mariage de son fils Jean Bernard, et est dit subdélégué de la généralité de Pau lors de son décès.
Il mourut à Lavernose, le 24 mai 1740, âgé de 63 ans, et y fut inhumé le lendemain dans l'église[572].
Il est probablement Joseph de Bugat, écuyer, qui avait été présent, le 7 septembre 1707, au contrat de mariage de noble Thomas d'Olivier, seigneur et baron *du Bouzet,* avec Jeanne de *Balbaria,* fille de noble Jean de *Balbaria,* avocat, ancien capitoul, et de dame Anne Dujarric[573]..
Il avait épousé **Guillemette de COUSSE,** selon le contrat de mariage de leur fils Jean Bernard, et les actes de baptêmes de leurs enfants.
Guillemette de Cousse, veuve de noble Jean Joseph de Bugat, habitant Lavernose, dit en 1766, que le 6 septembre 1751, le seigneur baron de Miglos avait été condamné à lui payer 6 666 livres 13 sols 14 deniers, avec les intérêts[574]. Guillemertte de Cousse, veuve de noble Jean Joseph de Bugat, coseigneur de Lavernose et de Lacasse, mourut à Lavernose, le 15 février 1759, âgée d'environ 76 ans, et y fut inhumée le surlendemain, dans l'église, du côté de la chapelle saint Sébastien[575].
Ils eurent :

6.1 Françoise Guillaume de BUGAT, seigneur de Lacasse.

---

[568] RP. Lavernose.
[569] RP. Lavernose.
[570] AD.HG 3 E 29934, Cazères.
[571] AD.HG 3 E 15497, Montesquieu-Volvestre.
[572] RP. Lavernose.
[573] AD. Gers B 419.
[574] AD. Ariège 40 J 7.
[575] RP. Lavernose.

Il naquit à Lavernose, le 18 septembre 1710, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut noble Françoise de Cousse, écuyer, la marraine Guillemette de Cousse, tous deux de la paroisse de Cugnaux[576]. Etant subdélégué de l'intendance d'Auch, habitant Muret, il fut le parrain, le 28 août 1762, de sa nièce George Guillemette de Bugat (infra.)
Il mourut avant le 4 avril 1789, ayant épousé **Catherine de COLOMES.**
Catherine de Colomès, madame de Bugat, seigneuresse de Lacasse, fut présente ou représentée le 4 avril 1789, à l'assemblée générale des trois ordres, du comté de Comminges et de Nébouzan[577], son mari fut identifié comme François Guillaume de Bugat, seigneur de Lacasse, par Alphonse Brémond[578].

6.2 Jeanne Marie Thérèse de BUGAT.
Elle naquit à Lavernose, le 11 novembre 1712, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut le sieur Lanes, avocat, habitant Rieux, la marraine Jeanne Marie de Cousse, absente, qui fut représentée par Toinette de Bugat[579].

6.3 Marie Anne de BUGAT.
Elle naquit à Lavernose, le 10 octobre 1716, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut François de Bugat, son frère, la marraine Marie Anne de Molet, femme de noble François de Cousse, habitant Toulouse ; elle fut ensevelie dans l'église de Lavernose, le 13 août 1719, âgée d'environ 3 ans[580].

6.4 Elisabeth de BUGAT.
Elle naquit à Lavernose, le 18 octobre 1717, et y fut baptisée 4 jours après, le parrain fut noble Arnaud Sanchely, conseiller au présidial de Toulouse[581].
Elle épousa à Lavernose, selon un acte filiatif du 15 octobre 1737, **Jean Baptiste MASSOL,** écuyer, habitant Toulouse, paroisse Saint-Etienne, fils de feu noble Joseph MASSOL et de Françoise de MARTRES, en présence de son père et de nobles Jean François, Jean Bernard et Joseph de Bugat.

6.5 Paule de BUGAT.
Elle naquit et fut baptisée à Lavernose, le 19 octobre 1719, le parrain fut noble du Petit bois, maître des requêtes à l'Hôtel de ville de Paris, y habitant, la marraine demoiselle d'Olivier, sa grand-mère[582].
Elle épousa, avant le 24 juillet 1757 (date du baptême de Paul Joseph Arnaud de Bugat), Monsieur **AUDEMAR,** agrégé en droit à l'université de Toulouse.

[576] RP. Lavernose.
[577] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *op.cit.,* p. 29, de la partie Comminges et Nébouzan.
[578] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* vol. 1, p. 149.
[579] RP. Lavernose.
[580] RP. Lavernose.
[581] RP. Lavernose.
[582] RP. Lavernose.

6.6 Antoine Bruno de BUGAT.
Il naquit et fut baptisé à Lavernose, le 18 décembre 1720, le parrain fut dom Bruno de Bugat, prêtre, chartreux du couvent de Toulouse, absent, la marraine Toinette de Bugat, sa grand-mère[583].

6.7 Jeanne de BUGAT.
Elle naquit à Lavernose, le 16 février 1722, et y fut baptisée 4 jours après, le parrain fut noble Jean de Bugat, sieur de Lasserre, habitant Le Fousseret, qui signa Lasserre, la marraine, Toinette d'Olivier, grand-mère de la baptisée[584].

6.8 Jean Bernard de BUGAT, qui suit

Il faut ajouter, à un rang indéterminé :

6.9 Jean François de BUGAT, qui fut le parrain de son frère Jean Bernard.
Dit subdélégué à l'intendance d'Auch, il fut le parrain de Jean François Bayart, baptisé à Lavernose, le 27 août 1740[585].

Il faut également ajouter :

6.10 Joseph de BUGAT.
Il fut présent, le 15 octobre 1737, au mariage de sa sœur Elisabeth.
Il doit être Joseph Antoine Bruno de Bugat, qui mourut, à Lavernose, le 12 mai 1753, âgé d'environ 28 ans, et y fut enterré dans l'église, au bas du côté de la chapelle saint Blaise[586].

VI Jean Bernard de BUGAT, écuyer, coseigneur de Lavernose et de Lacasse.
Jean Bernard de Bugat, fils de noble Jean Joseph de Bugat, écuyer, et de Guillemette de Cousse, naquit à Lavernose, le 20 avril 1723, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean François de Bugat, la marraine Marie Thérèse de Bugat, frère et sœur[587].
Comme il fut présent le 27 septembre 1788, au mariage de sa fille George Guillemette, il doit être M. de Bugat cité parmi les gentilshommes du pays de Comminges qui ont adhéré aux supplications de la Noblesse de Toulouse, le 10 juillet 1788[588].
Noble Jean Bernard de BUGAT, avait épousé, par contrat filiatif en 1752, **Marie de MERITENS,** du lieu de Nartus, fille de feu messire Marc Antoine de MERITENS de Montégut, et de dame Madeleine de PUJOL, assistée de messires Joseph Antoine de Méritens et Jean de Méritens, ses frères, et de noble Marc Antoine de Méritens, seigneur d'Angouas[589]

[583] RP. Lavernose.
[584] RP. Lavernose.
[585] RP. Lavernose.
[586] RP. Lavernose.
[587] RP. Lavernose.
[588] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy,, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et de Roussillon, Foix, Comminges et Couserans,* p. 32, de la partie Comminges et Nébouzan.
[589] AD. Ariège B 90.

(à 1 km du Grès, Haute-Garonne), le gain de survie de 6 000 livres fut insinué le 18 juillet 1752[590]. Les futurs mariés reçurent une dispense d'empêchement de mariage le 21 décembre 1752[591]. Elle mourut à Lavernose le 24 septembre 1765, et y fut enterrée le lendemain[592].
Ils eurent :

7.1 Marc Antoine Guillaume de BUGAT.
Il fut baptisé à Lavernose, le 31 août 1753, le parrain fut noble Jean Joseph de Varès du Fauga, au nom de Marc Antoine de Méritens, chanoine de Couserans, son oncle, la marraine Guillemette de Cousse, son aïeule[593].

7.2 Maximilien Paul Joseph Arnaud de BUGAT.
Il naquit à Lavernose, le 22 juillet 1757, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Maximilien de Méritens, écuyer, sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi, chevalier de Saint-Louis, la marraine fut Paule de Bugat, épouse de monsieur Audemar, agrégé en droit, à l'université de Toulouse, qui signa Audemar[594].
Maximilien Paul Joseph Arnaud de Bugat, mourut à Lavernose le 16 août 1762, âgé d'environ 5 ans, et y fut inhumé dans l'église, le même jour[595].

7.3 Jeanne Marie Guillemette de BUGAT.
Elle naquit et fut baptisée à Lavernose, le 11 septembre 1758, le parrain fut Jean Baptiste Massol, écuyer, de la paroisse de La Gardelle, la marraine Marguerite Sermet, de la paroisse de Castillon, au diocèse de Couserans[596].
Marie Jeanne Marguerite de Bugat**,** habitant Lavernose, fut la marraine, le 24 septembre 1787, de Marie Justine de Siregand d'Ercé, fille de messire Joseph Jean Pierre de Siregand, et de dame Anne Charlotte Joséphine de Cabalby d'Alos, le parrain fut messire Louis de Lapasse, seigneur de La Hitère[597].
Marie Jeanne Marguerite Guillemette de Bugat, mineure, épousa à Lavernose, selon un acte filiatif du 25 février 1783, messire **Gilles Gervais Marie de SIREGAND,** chevalier d'Ercé (Ariège), capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, habitant la paroisse de Castelnau, au diocèse de Rieux, fils majeur de feu messire Pierre Gaston de SIREGAND, comte d'Ercé, gouverneur et sénéchal de Nébouzan, et d'Anne Marie Jeanne de LA BARTHE, comtesse douairière d'Ercé[598].
Ils eurent :

---

[590] AD. Ariège 2 C 183.
[591] Abbé Samiac, *op.cit.*
[592] RP. Lavernose.
[593] RP. Lavernose.
[594] RP. Lavernose.
[595] RP. Lavernose.
[596] RP. Lavernose, l'acte ne mentionne pas le prénom Marguerite, ce doit être un oubli car la marraine était prénommée Marguerite.
[597] RP. Castelnau.
[598] RP. Lavernose.

Pascale Jeanne Bernarde Françoise de Siregand.
Elle naquit à Lavernose, le 8 avril 1784, et y fut baptisée trois jours après son parrain fut noble Jean Bernard de Bugat, coseigneur de Lavernose et de Lacasse, son grand-père maternel, Georgette Guillemette de Bugat, sa tante maternelle fit fonction de marraine à la prière de Françoise de Siregand, épouse de messire de Verdelin, seigneur d'Aventignan, sa tante paternelle[599].

Jeanne Françoise Georgette Aimée de Siregand.
Elle naquit à Lavernose, le 3 juillet 1785, le lendemain son grand-père Jean Bernard de Bugat, ancien coseigneur de Lavernose et de Lacasse, fit fonction de parrain à la prière et au nom de messire Jean François de Siregand, comte d'Ercé, vicomte d'Aulus, seigneur de Castelnau, gouverneur, sénéchal et président du Nébouzan, son oncle, sa marraine fut Guillemette de Bugat, sa tante[600].

Paule Henriette Thérèse de Siregand.
Elle naquit à Lavernose le 15 octobre 1786, et y fut baptisée le lendemain, son parrain fut messire Jean Henri (de Siregand) d'Ercé, prêtre, vicaire général d'Embrun, son oncle, Bertrande Latronche, fille de service dudit seigneur de Bugat, présenta la baptisée au nom de Paule de Bugat, veuve de monsieur Audemar, sa grand-tante et marraine[601].

Henriette Catherine Adélaïde de Siregand.
Elle naquit à Lavernose, le 29 mai 1788, et y fut baptisée le surlendemain, son parrain fut messire Adrien de Méritens de Montégut, chanoine du chapitre cathédral de Saint-Lizier, son cousin, la marraine fut Henriette Catherine de Siregand d'Ercé, épouse de messire de Rabaudy de Montoussin, sa cousine[602].

Alexis Gaston de Siregand.
Il naquit à Lavernose, le 23 février 1790, et y fut baptisé le surlendemain, son parrain fut messire Alexis Gaston de Siregand d'Ercé, capitaine de dragons, chevalier de Malte et de Saint-Louis, son oncle, le père du baptisé, présent, signa l'acte[603].

Joséphine Françoise de Siregand.
Elle naquit à Lavernose, le 29 août 1791, y fut ondoyée à la maison le lendemain, et baptisée le 2 octobre suivant, le parrain fut le chevalier Massés (peut-être Massol, car l'acte porte la signature Massol), son cousin, qui

[599] RP. Lavernose.
[600] RP. Lavernose.
[601] RP. Lavernose.
[602] RP. Lavernose.
[603] RP. Lavernose.

représentait son frère, la marraine fut Joséphine de Cabalby, épouse du vicomte d'Ercé, sa cousine[604].

7.4 George Guillemette de BUGAT.

Elle naquit à Lavernose, le 26 août 1762, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Guillaume François de Bugat, écuyer, coseigneur de Lavernose et de Lacasse, subdélégué de l'intendance d'Auch, habitant Muret, la marraine George de Lapasse, épouse de messire de Méritens, habitant Lédar[605].

Elle épousa par contrat filiatif du 24 septembre 1788, passé devant Me Lupiac, notaire du Fauga, Monsieur **Jacques François Victor d'IMBERT,** ancien garde du roi, subdélégué adjoint de l'intendance de Montauban, à Lauzerte, fils de Monsieur Maître Pierre Jean François d'IMBERT, subdélégué de la même intendance, et de noble dame Marie Thérèse Victoire de GALABERT de La Peyre d'Hautmont, habitant Lauzerte, au siège de Cahors, le mariage fut célébré le 7 octobre 1788, en l'église de Lavernose, en présence de Monsieur de Bugat, père de l'épouse (sa mère était feue), de Monsieur d'Imbert, frère de l'époux, de Monsieur de Siregand, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, beau-frère de l'épouse[606].

II
Seconde lignée
Seigneurs de Houmagne et de Lassalle.

Le rattachement de cette lignée à la précédente est quasi certain, comme nous l'avons montré (supra.)

I Jean de BUGAT.

Noble Jean de Bugat habitait la ville de Castillon (qui est probablement Castillon-en-Couserans, en prenant en compte la localisation d'Orgibet et la qualification de Castillon pour les personnes concernées.)

Il fut cité père d'Amiel lors du contrat de mariage de celui-ci (infra.)

D'une alliance inconnue il eut :

II Amiel de BUGAT

Noble Amiel de Bugat, habitant la ville de Castillon, fit un codicille le 4 octobre 1571, instituant son héritier, noble Jean de Bugat, son fils, et légua à demoiselle de Castet, sa femme, l'usufruit de la métairie du Castéra, le contrat fut reçu par Jacques Baffin, notaire royal de Toulouse[607].

---

[604] RP. Lavernose.
[605] RP. Lavernose.
[606] RP. Lavernose.
[607] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2063.

Noble Amiel de Bugat, fils de noble Jean de Bugat, de la ville de Castillon, avait épousé **Catherine de CASTET,** par contrat reçu et expédié le (jour et mois manquant) 1541, par Roland de Courtet, notaire de Castillon[608].
Ils eurent :

3. 1 Jean BUGAT, qui suit.

Nous connaissons à la même époque noble Jean de Bugat, capitaine, seigneur de Bugat, en Couserans (deux lieux de ce nom en Ariège), que l'abbé Samiac assimile à Jean de Bugat, de Castillon (ce qui correspond à l'acte du 28 janvier 1611 (infra.) Comme l'époux de Marie de Coret ne peut être le même que l'époux de Germaine de Sers (bigamie), nous pensons qu'il y eut deux Jean de Bugat, frères ou cousins-germains vivant à la même époque.

3.2 probablement autre Jean de BUGAT, seigneur de Bugat
Noble Jean Bugat, capitaine, seigneur de Bugat, frère de Françoise de Bugat, mariée avec Bernard Fonau, de *Molis* (Moulis), domicilié à Orgibet (en Saint-Jean-du-Castillonnais, à 8 km de Castillon-en-Couserans), paya en 1583, le douaire de sa sœur[609].
Noble Jean de Bugat, seigneur de Bugat, en Couserans, épousa par contrat du 20 juillet 1599, à Labarre, chez noble Solan de Sers, seigneur de Soule, **Germaine de SERS**, fille de feu Jean de SERS, seigneur de Soule, et de Barbe de POMPADOUR, le futur fut assisté de noble Jacques de Bugat, son frère germain, et de Jean de Sarrieu, seigneur de Sarrieu, et d'Arnaud *Vieux* (Vielh), seigneur de Bezins, ses oncles, de Jean François de Lissac, seigneur de Qué, son cousin-germain, la future dotée de 2 300 livres, fut assistée de Barbe de Pompadour, sa mère, et de François de Sers, seigneur de Coumes, et de Solan de Sers, seigneur d'Aussignan, ses cousins-germains[610].

3.3 probablement Jacques de BUGAT.
Jacques de Bugat, demeurant à Orgibet (très probablement le frère de Jean, demeurant à Orgibet, supra), fut présent le 16 janvier 1605, au contrat de mariage de noble Bernard Vaysse, capitaine de Saint-Béat, et de Marie Vielh, fille de feu noble François Vielh, coseigneur de *Besins* (Bezins-Garaux[611], à 1 km de Saint-Béat, Haute-Garonne, nommé Saint-Béat-lès-Marignac dans les actes), et de Jeanne de Redonnet, assisté de noble Arnaud Vielh, capitaine de Bezins, et de Guillaume Ramond Vielh[612], nous retrouvons les liens avec la famille Vielh, tenant Bezins.
Germaine de Sers, veuve de noble Jean de Bugat, du lieu d'Orgibet fut citée le 7 avril 1626[613].

---

608 Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2063.
609 Abbé Samiac, *op.cit.*
610 AD.HG Reg. Ins. 8
611 Cette localisation est confirmée par *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, t. II, p. 1294, qui indique qu'en 1550, le seigneur était Guilhem Viel de Bezins. Il semble que ses successeurs furent connus sans le patronyme Vielh (alias Viel.)
612 AD.HG 3 E 27978, Saint-Béat.
613 Maurice Vuillier, se référant à des notes de l'abbé Fauroux, Jean Castet, notaire de Castillon.

Le 4 juillet 1629 eut lieu une transaction entre Solan de Sers, seigneur d'Aussignan, et noble Solan (?) de Bugat[614].

3.4 probablement Françoise de BUGAT.
Sœur de Jean de Bugat, seigneur de Bugat, elle épousa, dès 1583, **Bernard FONAU,** de Moulis, demeurant à Orgibet (supra.)

III Jean de BUGAT, seigneur de Houmagne (à 3 km de Montbrun-Bocage, Haute-Garonne), du chef de sa femme.
Noble Jean Bugat, de Castillon (le seigneur de Houmagne ou son présumé frère homonyme) fut cité le 26 février 1589, et dans un acte du 28 juin 1598, selon lequel il acheta un champ à Me Guillaume Bugat, prêtre et recteur d'Aspet pour 150 livres[615].
Noble Jean Bugat, de la ville de Castillon, avait épousé, par contrat du 23 février 1592, **Marie de CORET,** fille de Monsieur Maître Pierre de CORET, seigneur de Houmagne, et de feue Bertrande de VIGNES, cette dernière fille d'Anne de LAGORSAN, dite aïeule de Marie de Coret, dans le contrat de mariage[616].
Le 28 janvier 1611, au château de Montbrun, au diocèse de Rieux (actuellement Montbrun-Bocage, Haute-Garonne), noble Pierre de Coret, sieur de Houmagne, habitant la juridiction de Montbrun, déclara avoir été marié avec feue Bertrande de Vignes, de ce mariage ont été issues plusieurs filles, la fille aînée *Marguerite* (Marie) de Coret est la femme de noble Jean de Bugat, écuyer, natif de Castillon, qui ont 4 enfants[617].
Marie de Coret, femme de noble Jean de Bugat, seigneur de Houmagne, fit une donation, le 8 août 1618, à noble François de Bugat, son fils[618].
Jean de Bugat et Marie de Coret eurent 4 enfants selon l'acte du 28 janvier 1611, nous n'en connaissons que deux.

4.1 François de BUGAT, qui suit.

4.2 Jean de BUGAT, sieur de Houmagne,
Noble Jean de Bugat, sieur de Houmagne, fut cité en 1644, avec Maximilien de Lapasse, seigneur de La Hitère[619].
Il est peut-être Jean de Bugat, d'Argein, cité en 1645[620].

IV François de BUGAT, seigneur de Houmagne.
Le 16 avril 1642, noble François de Bugat, seigneur de Houmagne, passa un contrat de rachat[621]. Le 30 novembre 1657, noble François de Bugat, sieur de Houmagne, reconnut tenir

[614] AD. Ariège 13 J 5
[615] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons.*
[616] AD.HG Reg. Ins. 13 bis.
[617] AD.HG Reg. Ins. 16.
[618] AD.HG Reg. Ins. 20.
[619] AD.HG 3 E 15411, Montesquieu-Volvestre
[620] AD. Ariège 5 E 3923 (259.)
[621] AD. Ariège 3 E 10481, Sainte-Croix.

à gazaille à noble Pierre de *Bruguire* (Bruyères), sieur de Richemont, à Carla, trois bêtes à laine[622].

Parmi les pièces présentées par Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, au pays de Foix, pour sa maintenue de noblesse, figurent le Jugement de M. Pellot, le 14 août 1669, qui avait donné à François de Bugat, sieur de Houmagne, acte de la représentation de ses titres faite devant le sieur Dumas, et ordonna qu'il soit inscrit au catalogue des nobles (cet acte est suspect de faux[623]) ; Un jugement de M. de Bezons, du 18 septembre 1669, de l'assignation qui avait été donnée à la requête de Belguise, audit François de Bugat, sur ce qu'il exposa avoir été assigné et déchargé en Guyenne[624].

Noble François de Bugat, sieur de Houmagne, passa une transaction, le 5 juillet 1680, reçue et expédiée par Raymond Dauthomy, notaire royal de Montauban, avec autre François de Bugat sieur de Piquebéreaud, et Tristan de Bugat, fils dudit sieur de Houmagne[625].

Cette transaction est détaillée dans l'acte qui suit : Par les pactes de mariage du 8 janvier 1618, passés devant Antoine Sénarens, notaire du Fossat, entre noble François de Bugat, seigneur de Houmagne, et demoiselle Delphine d'Auriol, les mariés ont fait donation de la moitié de leurs biens à un enfant mâle. De ce mariage ont été procréés noble Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, et François de Bugat, sieur de Piquebarrau, Ladite demoiselle d'Auriol est décédée sans faire de nomination et le sieur de Houmagne a marié le sieur de Piquebarrau, son fils, avec Catherine du Pac, par contrat du 28 décembre 1676, retenu Duthoumy, notaire de Montbrun. Pour éviter toutes disputes ainsi qu'avec Marie et Anne de Bugat, filles du sieur de Houmagne, ils font un partage, le 5 *juillet* 1680, en présence de noble Pierre de Pailhès, sieur de La Paihole, de Jean Louis de Lapasse, chevalier dudit lieu, de noble Jean de Martin, sieur de Montaut, et Charles du Pac, sieur de Marsoulies[626].

Noble François de Bugat de Houmagne, mourut avant le 31 octobre 1681, date à laquelle Jean de Martin, sieur de Montaut, est cité avec Marie de Bugat, fille de feu son père, et de Delphine d'Auriol, assistée de sa sœur Anne de Bugat[627].

Noble François de Bugat, seigneur de Houmagne, assisté de noble Jean de Vignes, seigneur d'Embyonne, son oncle, épousa, par contrat du 8 janvier 1618, **Delphine d'AURIOL,** fille de noble Tristan d'AURIOL, seigneur de Miraval, et de Françoise de CASTET[628].

Françoise de Castet, veuve de noble Tristan d'Auriol, seigneur de Miraval, testa le 29 mars 1648, instituant héritière universelle Delphine d'Auriol, sa fille, disant avoir été entretenue pendant 6 ans ou plus par le sieur de Houmagne et Delphine d'Auriol, mariés, son beau-fils et sa fille. Elle avait déjà fait une donation à sa fille, le 9 avril 1642, par contrat retenu par Me Jean Hay, notaire de Daumazan (-sur-Arize, à 3 km au sud-est de La Bastide-de-Besplas, Ariège), et avoir institué héritière sa fille le 4 juillet 1639, par contrat retenu Jean Dabasse, notaire de Daumazan, par lequel elle s'était réservée 100 livres, qu'elle lègue à Marie de Bugat, sa petite-fille[629],

---

[622] AD.Ariège 5 E 5298, Daumazan.
[623] Selon Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2062.
[624] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2062.
[625] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 2062.
[626] AD.HG 3 E 36357, Montbrun-Bocage.
[627] AD. Ariège 5 E 5302, Daumazan.
[628] AD.HG Reg. Ins. 20.
[629] AD. Ariège 5 E 5297, Daumazan.

Delphine d'Auriol mourut avant le 28 décembre 1676, date du contrat de mariage de son fils François avec Catherine du Pac (infra.)
Ils eurent :

5. 1 Tristan de BUGAT, qui suit.

5.2 François de BUGAT, seigneur de Piqueberaud alias Piquebarrau, puis sieur de Houmagne.
Noble François de Bugat, sieur de Houmagne, testa le 26 décembre 1683, instituant héritière universelle Catherine du Pac, sa femme[630], laquelle testa le même jour (infra.)
Noble François de Bugat, sieur de Houmagne, fut cité le 5 août 1691, avec Catherine du Pac, sa femme[631].
Noble François de Bugat de Piquebarrau, fils de François de Bugat et de feue Delphine d'Auriol, assisté de François de Francazal, seigneur de Belbèze, son oncle maternel, épousa par contrat du 28 décembre 1676, **Catherine du PAC,** fille de feu Jean Jacques du PAC, seigneur de Marsoulies (à 3 km de Daumazan-sur-Arize, Ariège), et de Jeanne de MERITENS. La future se constitua en dot ce qui lui revenait de la succession paternelle et 1 000 livres que lui donnt sa mère ; le père du futur lui laissa la moitié de ses biens et devait demeurer avec lui, en cas de séparation il se réserva le quart de la donation[632], François de Francazal est inconnu de cette famille, à l'époque vivait Jean de Francazal, seigneur de Belbèze, sans lien de parenté apparent, du côté d'Auriol on ne voit pas apparaître de Francazal.
Catherine du Pac, femme de noble François de Bugat, sieur de Houmagne, testa le 26 décembre 1683, demandant son ensevelissement dans l'église de Montbrun, léguant à sa sœur Anne du Pac, qui habite toujours avec elle, 300 livres, 6 linceuls de fin lin, deux douzaines de serviettes et toutes ses robes, instituant héritier universel noble François de Bugat, sieur de Houmagne, *son neveu*[633]*,* cela semble une confusion avec son mari, car celui-ci testa le même jour, instituant héritière universelle Catherine du Pac, sa femme[634].

5.3 Marie de BUGAT.
Marie de Bugat, femme du sieur de Montaut, nomma procureur, le 11 août 1687, noble (blanc), seigneur de Saint-Martin, son cousin, pour assister au contrat de mariage du sieur de *La Coueich,* fils dudit sieur de Montaut, et d'Anne de Bugat, sa sœur[635].
Elle avait épousé, dès le 31 octobre 1681, noble **Jean** Auguste **de MARTIN,** seigneur de Montaut (supra.)
Le 10 juin 1682, noble Jean Auguste de Martin, sieur de Montaut, et demoiselle Marie de Bugat, mariés, sans préjudice du contrat de transaction passé par ladite demoiselle,

[630] AD.HG 3 E 36358, Montbrun.
[631] AD.HG 3 E 36360, Montbrun.
[632] AD. Ariège B 144.
[633] AD.HG 3 E 36358, Montbrun.
[634] AD.HG 3 E 36359, Montbrun.
[635] AD.HG 3 E 36359, Montbrun.

avec nobles François de Bugat, sieur de Houmagne, son père, et autre François de Bugat, sieur de Piquebarrau, son frère, et noble Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, son autre frère, retenu par Raymond Duvin, notaire de Montbrun, le 5 janvier 1680, reçurent1 500 livres, en présence de noble Balthazar de Lapasse, sieur de La Hitère, de Pierre Pailhés, sieur de La Paillole[636].

5.4 Anne de BUGAT.

Anne de Bugat, femme du sieur François de Martin, sieur de *La Coueich,* habitant La *Coueich*, en Montbrun, testa le 9 décembre 1713, faisant un legs de 100 livres à Anne de Lapasse, sa filleule ; de 10 livres, à Jeanne Bernaduque, sa belle-sœur, et quoique le sieur François de Bugat, son neveu ait prétendu que dans ses articles de mariage que ladite Anne de Bugat lui avait constitué 1 000 livres, elle révoqua cette donation et lui légua 10 livres, elle institua héritier universel le sieur François Martin, sieur de La Coueich, son mari, à charge de rendre l'hérédité à Marie Anne de Bugat, sa nièce[637].

Comme dit supra, elle avait épousé, vers août 1687, **(François) de MARTIN,** sieur de *La Coueich,* fils du mari de Marie de Bugat, et d'une première épouse de celui-ci.

Le 24 mars 1710, noble François de Bugat, sieur de Houmagne, était en procès contre Anne de Bugat, femme de noble François de Martin[638].

V Tristan de BUGAT, seigneur de Lassalle, de Houmagne.

Noble Tristan de Bugat, seigneur de Lassalle assista, le 20 avril 1657, noble Jean Paul de Bernaduque, fils de Monsieur Maître Bertrand de Bernaduque, docteur en médecine, et de feue Catherine de Pujol, lors de son contrat de mariage avec avec Anne de Gayssies (Gaissies)[639].

Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, fut condamné, par M. Pellot, le 14 novembre 1666, comme usurpateur de noblesse ; cette condamnation fut suivie d'une autre production de preuves, qui sont indiquées dans le paragraphe concernant son père. Le 7 juin 1697, M. de Héricourt, requit sa condamnation à 2 000 livres d'amende, plus 30 livres pour les exemptions[640].

Noble Tristan de Bugat, seigneur de Lassalle, fut cité, en 1669, héritier de Marie de Bernaduque, sa femme, héritière de noble Claude de *Briseigne,* son premier mari[641].

Noble Tristan Bugat, seigneur de Lassalle, habitant La Bastide-de-Besplas (Ariège) fut cité le 26 juillet 1672 comme donataire de 132 livres de Pierre Juncherie[642].

Noble Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, habitant La Bastide-de-Besplas, reconnut, le 3 janvier 1698, devoir 214 livres à Gabrielle Bernarde de Besset, mère de noble Pierre de Prat, ancien capitoul de Toulouse et son héritière fiduciaire[643].

---

[636] AD. Ariège 5 E 5304, Daumazan.
[637] AD.HG 3 E 36362, Montbrun.
[638] Abbé Samiac, *op.cit. ;* AD. Ariège B 151.
[639] AD.HG 3 E 16025, Cazères.
[640] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2063, se référant à AD. Tarn et Garonne, C 84.
[641] AD.HG 3 E 16035, Cazères.
[642] AD.HG 3 E 15472, Montesquieu-Volvestre.
[643] AD.HG 3 E 15480, Montesquieu-Volvestre.

Le sieur Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, habitant La Bastide, reconnut, le 28 septembre 1700, avoir été payé de 220 livres, constituées à feue Marie de Bernaduque, sa première femme, par les mains du sieur Jean de Martin de Montaut[644].
Noble Tristan de Bugat, sieur de Lassalle, de Houmagne, testa le 27 juin 1701, demandant son ensevelissement dans l'église de La Bastide. Il nomma Jeanne de Bernaduque, sa seconde et présente femme et dit avoir été marié en premières noces avec Marie de Bernaduque. Il avait reçu de sa seconde femme 3 200 livres, tant par Catherine Danglade, sa mère, que par feu Jean Bernaduque, son frère. De son premier mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres feu noble Jean Paul de Bugat, son fils aîné, lequel avait contracté mariage avec feue Anne du Pac de Marsoulies, par contrat (non daté) reçu par Paul Gauguières, notaire de Daumazan, de ce mariage sont issus aussi divers enfants dont il ne reste que deux, nommé François et Marie de Bugat, il leur lègua 3 livres. De son second mariage avec Jeanne de Bernaduque, sont issus 5 enfants, nobles Etienne, Alexandre, François, Marie Anne et Catherine de Bugat. Son fils Alexandre a été secouru pour être au service du roi pendant 7 ans, il a reçu 500 livres, Il nomma héritiers universels lesdits Etienne, Alexandre, François, Marie Anne et Catherine de Bugat, enfants de sa seconde femme[645].
Il avait épousé, en premières noces, **Marie (de) BERNADUQUE,** laquelle mourut dès 1669 (supra.)
Marie et Jeanne Bernaduque appartenaient à une famille bourgeoise de La Bastide-de-Besplas.
Il avait épousé, en secondes noces, **Jeanne (de) BERNADUQUE.**
Jeanne de Bernaduque, veuve de noble Tristan de Bugat, mourut à La Bastide-de-Besplas, le 4 avril 1724, étant âgée d'environ 80 ans, et fut ensevelie dans l'église paroissiale[646].
Enfant du premier lit (la formulation du testament de Tristan de Bugat est ambigüe, mais le testament de Jeanne de Méritens, infra, montre bien que François et Marie de Bugat, étaient issus du mariage de Jean Paul qui avait épousé Anne du Pac.)

6.1 Jean Paul de BUGAT, seigneur de Houmagne.
Nobles François et Jean Paul de Bugat, seigneur de Houmagne, oncle et neveu, furent cités le 12 octobre 1688, habitants de Houmagne, juridiction de Montbrun[647].
Jean Paul de Bugat, de la paroisse de La Bastide-de-Besplas, épousa le 25 février *1686* date inexacte, avant le 1er juin 1676)), A**nne du PAC,** fille de Jean Jacques du PAC, seigneur de Marsoulies, et de Jeanne de MERITENS[648].
Le 23 mai 1681, noble Charles du Pac, seigneur de Marsoulies, qui était certain que sa mère Jeanne de Méritens, veuve de Jean Jacques du Pac, seigneur de Marsoulies, avait fait son testament, remis à feu Me Barthélemy Duthoumy, notaire, exhiba le testament, détenu depuis le 1er juin 1676, en présence de Catherine, Anne et Paule du Pac,

[644] AD.HG 3 E 36362, Montbrun.
[645] AD.HG 3 E 36362, Montbrun.
[646] RP. La Bastide-de-Besplas.
[647] AD. Ariège 5 E 4371, Saint-Girons.
[648] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1773.

nommant, entre autres son beau-fils (de Jeanne de Méritens) noble François de Bugat, sieur de Houmagne[649].
Jean Paul de Bugat et Anne du Pac, sont donc les parents de François et de Marie de Bugat, qui suivent, et donc probablement les grands-parents de Jean Joseph de Bugat de Houmagne, habitant Montbrun-Bocage.

François de BUGAT.
C'est probablement lui qui d'une alliance inconnue eut :

Noble **Jean Joseph de BUGAT de HOUMAGNE**.
Noble Joseph de Bugat de Houmagne, naquit vers 1720, selon son acte de décès, à Montbrun-Bocage, le 31 août 1778, âgé d'environ 58 ans[650].
Nous le trouvons cité plusieurs fois (les registres paroissiaux de Montbrun-Bocage, sont en mauvais état et lacunaires, par exemple les années 1765 à 1778, manquent, ce qui limite les recherches.)
Noble Jean Joseph de Bugat de Moumagne, fut présent à un baptême, à Montbrun, en 1751, la marraine fut Rose Louise de Pailhès, puis noble Joseph de Bugat de Houmagne fut présent à un baptême, à Montbrun, en 1754[651].
Jean Joseph de Bugat de Houmagne qui fut le parrain de Marie Jeanne Josèphe de Bugat, à La Bastide-de-Besplas (9.4), le 7 août 1763,
Noble Joseph Bugat de Houmagne, habitait Montbrun le 7 avril 1772[652].

Marie de BUGAT

Enfants du second lit :

6.4 Etienne de BUGAT.
Il fut prêtre et fut présent, seul ou avec son frère François à de nombreux baptêmes et mariages à La Bastide-de-Besplas.
Il mourut à La Bastide-de-Besplas, le 21 février 1749, âgé d'environ 84 ans, et y fut enterré le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame au Bout du Pont, en présence de M. de Lassalle de Bugat, prêtre, son neveu[653], (Alexandre Etienne.)

6.5 Alexandre de BUGAT, qui suit.

6.6 François de BUGAT.
Il fut baptisé à La Bastide-de-Besplas, le 6 octobre 1679, le parrain fut le sieur François de Bugat, sieur de Piquebarrau, la marraine Catherine de *Clupac*[654].

[649] AD.HG 3 E 36357, Montbrun.
[650] RP. Montbrun.
[651] RP. Montbrun.
[652] AD.HG 3 E 36371, Montbrun.
[653] RP. La Bastide-de-Besplas.

6.7 Marie Anne de BUGAT.

6.8 Catherine de BUGAT.

Fille de monsieur Tristan de Bugat et de Jeanne Bernaduque, elle naquit à La Bastide-de-Besplas, le 21 mai 1675, elle y fut baptisée le surlendemain, sa marraine fut Anne de Bugat[655].

Catherine de Bugat de Lassalle, habitant La Bastide, fit un achat le 4 décembre 1719[656].

Catherine de Bugat, habitant La Bastide de Besplas, testa le 12 mars 1722, demandant son ensevelissement dans l'église paroissiale de La Bastide, au tombeau de ses ancêtres, instituant héritière universelle Catherine de Bugat, sa nièce, fille du sieur Alexandre de Bugat et de Jeanne de Sentenac[657]. Elle mourut le 23 mars 1722, à La Bastide-de-Besplas, étant âgée d'environ 18 ans, et y fut ensevelie le lendemain[658].

VI Alexandre de BUGAT, sieur de Lassalle, coseigneur de Méras (à 3 km au nord-est de La Bastide-de-Besplas, Ariège).

Il fut baptisé à la Bastide-de-Besplas, le 26 janvier *1681*[659]. Il fut capitaine de dragons tel que cela apparaît dans de nombreux actes.

Le 10 septembre 1737, au château de Palays, près de Montesquieu(-Volvestre), noble Alexandre de Bugat, sieur de Lassalle, coseigneur de Méras, chevalier de Saint-Louis, capitaine réformé de dragons à la suite de la garnison de Perpignan, et dame Jeanne de Sentenac, mariés, habitant La Bastide de Besplas, au comté de Foix, vendirent à Pierre de Maillac, chevalier de Palays, seigneur de Bellefontaine, en Lorraine, une rente perpétuelle de 100 livres, au denier vingt, moyennant le capital de 2 000 livres[660].

Alexandre de Bugat mourut à La Bastide-de-Besplas, le 22 février 1738, âgé d'environ 61 ans, et y fut enseveli le lendemain[661], ab intestat tel que cela apparaît dans l'acte du 28 septembre 1746 (infra.)

Il avait épousé à La Bastide-de-Besplas, le 15 septembre 1714, **Jeanne (de) SENTENAC**[662], elle appartenait très probablement à la famille bourgeoise de ce nom, établie à La Bastide-de-Besplas.

Elle fut citée le 28 septembre 1746, dans sa maison de La Bastide-de-Besplas, veuve de noble Alexandre de Bugat, sieur de Lassalle, coseigneur de Méras, chevalier de Saint-Louis, capitaine réformé de dragons à la suite de la garnison de Perpignan, avec ses enfants, et dudit Alexandre de Bugat, décédé ab intestat, tous héritiers et habitants de La Bastide, noble Alexandre Etienne de Bugat, prêtre, noble Alexandre de Bugat de Méras, ancien

---

654 RP. La Bastide-de-Besplas.
655 RP. La Bastide-de-Besplas.
656 AD.HG 3 E 15489, Montesquieu-Volvestre.
657 AD.HG 3 E 15492, Montesquieu-Volvestre.
658 RP. La Bastide-de-Besplas.
659 RP. La Bastide-de-Besplas.
660 AD.HG 3 E 15500, Montesquieu-Volvestre.
661 RP. La Bastide-de-Besplas.
662 RP. La Bastide-de-Besplas.

mousquetaire, Catherine de Bugat, épouse du sieur Guillaume Decamps et Jeanne de Bugat de La Ille[663].
Le 6 janvier 1747, Jeanne de Sentenac, veuve de noble Alexandre de Bugat, sieur de Lassalle, M. Me Alexandre Etienne de Bugat, prêtre et docteur en théologie, noble Alexandre Etienne de Bugat, mère et fils, et le sieur Guillaume Decamps, sieur de *Garrabet* (Garravet), ancien mousquetaire de la garde du roi, faisant pour Catherine de Bugat, son épouse, firent une vente[664].
Ils eurent :

7.1 Alexandre Etienne de BUGAT, prêtre et docteur en théologie.

7.2 Alexandre Etienne Tristan de BUGAT, qui suit.

7.3 Alexandre Tristan Bernard de BUGAT.
Il naquit à La Bastide-de-Besplas, le 5 mars 1718, et y fut baptisé le lendemain, son parrain fut le sieur Jean Pierre Sentenac, la marraine Jacquette de Lapasse, le sieur Etienne de Bugat fut présent[665].
Alexandre de Bugat, curé de Fornex, mourut à La Bastide-de-Besplas, le 12 octobre 1791, âgé d'environ 72 ans, et y fut inhumé le lendemain dans l'église[666].

7.4 Catherine de BUGAT.
Elle naquit et fut baptisée à La Bastide-de-Besplas, le 24 mai 1715, le parrain fut M. Jean Pujol, docteur en médecine, la marraine Catherine de Bugat[667].
Dame Catherine de Bugat, veuve du sieur Guillaume Decamps, mourut à La Bastide-de-Besplas, le 29 octobre 1790, âgée d'environ 74 ans, et y fut enterrée le surlendemain[668].
Elle avait épousé à La Bastide-de-Besplas, le 1er octobre 1739, le sieur **Guillaume DECAMPS,** ancien mousquetaire de Sa Majesté, en présence d'Alexandre Etienne, de Tristan, d'autre Alexandre, d'Etienne et de Tristan de Bugat, frères de la mariée[669], on constate que les prénoms d'usage figuraient parmi ceux des frères cités, parfois répétés, probablement par erreur. Monsieur Guillaume Decamps, ancien mousquetaire, mourut à La Bastide-de-Besplas, le 17 mai 1748, âgé d'environ 53 ans, et y fut enseveli le lendemain dans l'église paroissiale, vis à vis de la chapelle de saint François, sépulture de ses ancêtres[670].
Ils eurent :

[663] AD.HG 3 E 15504, Montesquieu-Volvestre.
[664] AD.HG 3 E 36367, Montbrun.
[665] RP. La Bastide-de-Besplas.
[666] RP. La Bastide-de-Besplas.
[667] RP. La Bastide-de-Besplas.
[668] RP. La Bastide-de-Besplas.
[669] RP. La Bastide-de-Besplas.
[670] RP. La Bastide-de-Besplas.

Raymonde de Decamps (sic), née et baptisée à La Bastide-de-Besplas, le 2 janvier 1741, le parrain fut Alexandre Etienne Tristan de Bugat, la marraine Raymonde de Janet[671].
Ce doit être elle qui dite Raymonde de DECAMPS, épousa à La Bastide-de-Besplas, le 6 juin 1758, noble **Jean François Claude de BRUYERES,** garde du corps du roi, habitant le Carla, en présence de Lassalle de Bugat, prêtre[672], comme le montrent des actes, notamment les baptêmes de Jeanne Marie Catherine et de Jeanne Bertrande de Bruyères. Cette branche de l'illustre famille de Bruyères, est ignorée des généalogies publiées. Elle tenait le lieu du Picou et ses membres habitaient le Carla. Nous la retrouverons en la personne de noble Marc Antoine de Bruyères du Picou, garde du corps du roi, de la paroisse du Carla (comme Jean François Claude, supra) qui épousa, à Montbrun-Bocage, le 3 juillet 1753, Thérèse du Pac de Marsoulies, de la paroisse de Montbrun[673], ignorés des généalogies publiées.
Jean François Claude de Bruyères et Raymonde Decamps, eurent :

Jeanne Marie Catherine de BRUYERES, née à La Bastide-de-Besplas, le 1er avril 1759, qui y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Louis Michel de Bruyères, de la paroisse du Carla, la marraine Madame Catherine Decamps, le baptême fut célébré par Lassalle de Bugat[674].
Ce doit être elle qui épousa, à La Bastide-de-Besplas, le 13 juin 1786, André Alexandre Tristan de BUGAT (infra).

Jeanne Bertrande de Bruyères, née et baptisée à La Bastide-de-Besplas le 3 juillet 1760, le parrain fut Jean Bertrand Decamps, curé de Sieuras, la marraine Catherine Lassalle de Decamps, les signataires furent Lassalle de Decamps, Lassalle de Bugat, recteur de Bugat.

Jean Claude de Bruyères.
Il naquit et fut baptisé à La Bastide-de-Besplas, le 31 juillet 1761[675].

Jacques Honoré de Bruyères.
Il naquit et fut baptisé à La Bastide-de-Besplas, le 13 novembre 1762, le parrain fut le sieur Jacques Roger Honoré de Lapasse, la marraine Marie Andrée Decamps[676].

Elisabeth Louise de Bruyères.

[671] RP. La Bastide-de-Besplas.
[672] RP. La Bastide-de-Besplas.
[673] RP. Montbrun.
[674] RP. La Bastide-de-Besplas.
[675] RP. La Bastide-de-Besplas.
[676] RP. La Bastide-de-Besplas.

Elle naquit et fut baptisée à La Bastide-de-Besplas, le 2 janvier 1765, le parrain fut le sieur Jean Louis Decamps, avocat en parlement et notaire, la marraine Elisabeth Decamps[677].

Alexandrine Catherine Julie de Bruyères.
Elle naquit et fut baptisée à La Bastide-de-Besplas le 9 août 1767, le parrain fut noble Alexandre Tristan André de Bugat de Lassalle, coseigneur de Méras, la marraine Jeanne Bertrande Decamps[678].

Marie Anne Jeanne Decamps, née à La Bastide-de-Besplas, le 12 avril 1743, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut le sieur Jean André Decamps, procureur, la marraine Marie de Bugat[679].

Elisabeth Decamps, née à La Bastide-de-Besplas, le 8 mai 1745, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Alexandre de Bugat, prêtre, la marraine Raymonde de Decamps[680].
Ce doit être elle qui dite Elisabeth de DECAMPS (sic) épousa noble Georges de LAPASSE, selon l'acte de naissance de leur fils Paul Amand de Lapasse, né le 7 mai 1779, à Montbrun-Bocage. Il y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble Paul Amand de Seguin, ancien mousquetaire du roi, habitant Rimont, représenté par noble Jean de Lapasse, habitant Montbrun, la marraine dut Jeanne Bertrande Decamps, habitant Sieuras[681], Jean de Lapasse, habitant Montbrun, doit être celui qui dit sieur de Laprade (les Lapasse, habitant Montbrun, sont dits sieurs de Laprade) qui avait épousé le 26 août 1741, Clotilde de Seguin[682], ce qui explique le parrainage de Paul Amand de Seguin.

Jean Louis Decamps, né et baptisé à La Bastide-de-Besplas, le 28 mars 1748, le parrain fut Jean Bertrand Decamps, curé de Sieuras, la marraine Jeanne de Bugat, il mourut à La Bastide-de-Besplas, le 20 avril 1750, âgé d'environ deux ans, et y fut enterré le lendemain[683].

7.5 Jeanne de BUGAT.
C'est probablement elle qui ayant épousé Me **Jean Louis DECAMPS,** avocat en parlement, notaire royal, fut la marraine, à La Bastide-de-Besplas, le 9 décembre 1758, d'Alexandre Jean André Cyprien de Lassalle de Bugat (infra.)
Ils eurent un fils qui naquit à La Bastide-de-Besplas, le 24 mars 1760, fut ondoyé à la maison par la sage-femme et mourut quelques instants après[684].

[677] RP. La Bastide-de-Besplas.
[678] RP. La Bastide-de-Besplas.
[679] RP. La Bastide-de-Besplas.
[680] RP. La Bastide-de-Besplas.
[681] RP. Montbrun,
[682] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 74, qui ignore Georges de Lapasse et sa descendance.
[683] RP. La Bastide-de-Besplas.
[684] RP. La Bastide-de-Besplas.

7.6 Marie Anne de BUGAT.

Elle fut baptisée à La Bastide-de-Besplas, le 27 septembre 1725, le parrain fut le sieur Joseph Bugat de Houmagne, la marraine Marie Anne de Castex[685].

Marie Anne de Lassalle de Bugat mourut à La Bastide-de-Besplas, le 31 octobre 1751, âgée d'environ 26 ans, et y fut enterrée le surlendemain, dans l'église paroissiale[686].

On ne sait si c'est elle qui dite Marie de Bugat de Lassalle avait épousé à La Bastide-de-Besplas, le 12 janvier 1751 (même date que celle du mariage d'Alexandre Etienne Tristan), le sieur **Jean André GAISSIES,** le consentement des époux fut reçu par M. Me Gaissiés, curé de Fornex (à 3 km à l'ouest de La Bastide-de-Besplas, Ariège), en présence de M. de Bugat de Lassalle, prêtre[687], en tout état de cause on ne connaît pas de descendance de ce mariage, alors que la famille Gaissiés, habitait La Bastide-de-Besplas.

7.7 probablement Pierre Joseph de BUGAT.

Il mourut à La Bastide-de-Besplas, le 31 mai 1722, étant âgé d'environ 7 mois, et y fut enseveli le lendemain[688].

VII Alexandre Etienne Tristan de BUGAT de Lassalle.

Tristan Alexandre Etienne de Bugat, fils de noble Alexandre de Bugat, capitaine de dragons, et de Jeanne de Sentenac, naquit à La Bastide-de-Mesplas, le 11 avril 1717, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Etienne de Bugat, la marraine fut Marguerite Pujol[689].

Noble Alexandre Etienne Tristan de Bugat, sieur de Méras, mourut à La Bastide-de-Besplas, le 11 août 1768, âgé d'environ 50 ans, et y fut enterré le surlendemain dans l'église de la paroisse[690].

Noble Alexandre Etienne Tristan de Bugat de Lassalle, ancien mousquetaire de la garde du roi, assisté d'Alexandre Etienne de Bugat de Lassalle, son frère, épousa, par contrat filiatif du 11 décembre 1750, **Jeanne Marie PAILHES,** fille du feu sieur Christian PAILHES et de Jeanne TRINQUE[691]. Le mariage de noble Etienne Alexandre Tristan de Bugat de Lassalle et de Jeanne Marie Pailhès fut célébré le lendemain, à La Bastide-de-Besplas[692].

Ils eurent :

9.1 Alexandre André Tristan de BUGAT, qui suit.

9.2 Jeanne Suzanne de BUGAT.

Jeanne Suzanne de Méras, fille de noble Etienne Alexandre Tristan de Bugat de Lassalle, seigneur de Méras, et de Jeanne Marie de Pailhès, naquit à La Bastide-de-

[685] RP. La Bastide-de-Besplas.
[686] RP. La Bastide-de-Besplas.
[687] RP. La Bastide-de-Besplas.
[688] RP. La Bastide-de-Besplas.
[689] RP. La Bastide-de-Besplas.
[690] RP. La Bastide-de-Besplas.
[691] AD.HG 3 E 16209, Plan-Volvestre.
[692] RP. La Bastide-de-Besplas.

Besplas, le 29 août 1755, et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Marie Descuns, veuve du sieur Trinqué[693].

9.3 Alexandre Jean André Cyprien de BUGAT.

Alexandre Jean André Cyprien de Lassalle de Bugat, naquit à La Bastide-de-Besplas, le 8 décembre 1758, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut M. Jean André Cyprien Trinqué, la marraine Jeanne de Lassalle de Bugat, épouse de M. Decamps, avocat en parlement, la cérémonie fut célébré par M. Lassalle de Bugat, recteur de Fornex et d'Argain, son annexe[694].

9.4 Marie Jeanne Josèphe de BUGAT.

Elle naquit à La Bastide-de-Besplas le 6 août 1763, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut M. Jean Joseph de Bugat de Houmagne, la marraine Marie Descuns, elle mourut à La Bastide-de-Besplas, le 3 août 1767, âgée de 4 ans et y fut enterrée le lendemain dans le cimetière de la paroisse[695].

IX Alexandre André Tristan de BUGAT de LASSALLE, coseigneur de Méras.

André Alexandre Tristan de Bugat de Lassalle naquit à La Bastide de Besplas, le 10 décembre 1750, et y fut baptisé le même jour, le parrain fut M. Me Pailhès, curé de Fornex, la marraine Catherine de Bugat, veuve du sieur Garravet[696], ce dernier était Guillaume Decamps.

Alexandre Lassalle de Bugat de Méras (sic) reçut, en 1776, de son oncle Alexandre Etienne Lassalle de Bugat de Méras, prêtre, demeurant à La Bastide de Besplas, la donation du fief appelé Méras, au diocèse de Rieux, au comté de Foix, avec tous les droits en dépendant, particulièrement l'entrée, rang et séance aux États de la province de Foix[697].

Il vivait de ses revenus le 18 mars 1811, selon l'acte de mariage de leur fille Alexandrine.

Il avait épousé, à La Bastide-de-Besplas, le 13 juin 1786, **Jeanne Marie Catherine de BRUYERES,** le consentement des époux fut reçu par M. de Bugat de Lassalle, curé de Fornex, en présence de messire Jean François Claude de Bruyères, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, maréchal des logis des gardes du roi, compagnie de Noailles, de messire Jean François Claude de Bruyères, garde du corps du roi, de Georges Joseph de Lapasse, de Jean Louis Decamps, avocat en parlement[698].

Ils eurent :

10.1 Raymonde **Alexandrine de BUGAT de LASSALLE.**

Née à La Bastide-de-Besplas, le 17 juin 1787, selon son acte de mariage, y demeurant, elle y épousa, le 18 mars 1811, monsieur **Jean Baptiste Bernard SICARD**, sans profession, né le 9 juillet 1783, à Saint-Ybars (Ariège), fils de monsieur Jean Pierre SICARD (il faut probablement comprendre de Sicard, famille que nous retrouverons,

[693] RP. La Bastide-de-Besplas.
[694] RP. La Bastide-de-Besplas.
[695] RP. La Bastide-de-Besplas.
[696] RP. La Bastide-de-Besplas.
[697] AD. Ariège B 118.
[698] RP. La Bastide-de-Besplas.

infra), propriétaire, et de dame Marguerite Bernarde FRANCAZAL, les parents de la mariée avaient donné une procuration à leur fils Jean Claude Alexandre de Bugat de Lassalle, pour signer le contrat de mariage, la mariée signa l'acte de mariage Alexandrine Méras, le marié signa Sicard[699], les deux frères d'Alexandrine ayant parmi leurs prénoms Jean Claude Alexandre il est difficile de savoir lequel reçut la procuration (toutefois cela semble être le second selon l'ordre des prénoms.)

10.2 Alexandre Tristan Jean Claude de BUGAT.
Il naquit à La Bastide-de-Besplas, le 24 juin 1788, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut messire Claude Jean François de Bruyères, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, maréchal des logis de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi, la marraine Jeanne Marie de Pailhès de La Paillole[700].

10.3 Jean François Claude Alexandre de BUGAT.
Il naquit et fut baptisé à la Bastide-de-Besplas, le 17 septembre 1791, en présence de Jean François Claude de Bruyères, et de (trou dans l'acte) Lassale Bugat[701].

Le dernier représentant de la famille de Bugat de Lassalle fut assassiné par Jacques Latour, avec ses trois domestiques, dans la nuit du 25 au 26 février 1864, dans son château de Baillard près de La Bastide-de-Besplas. Il pourrait être un des deux frères d'Alexandrine.
Cet assassinat, la personnalité et le procès de Jacques Latour sont décrits par l'abbé Duclos[702]

III
Personnes isolées qui pourraient appartenir à ces lignées.

Noble Michel *Esthemardi,* fils de noble Guidon *Esthemardi,* épousa par contrat, en 1494, noble Françoise de Bugat, fille de noble Bernard de Bugat, dotée de 150 florins d'or[703].

En 1655, François *La Ille* (La Hille), époux de dame Françoise de Bugat, fit son testament léguant 40 livres à Maximilien de Méritens, seigneur de Baudens, à prendre sur les héritiers de feu noble Jean de Bugat, son beau-frère, sieur *d'Anglade*[704].

En 1657, noble Jean de Bugat est cité avec Bernard Sales, son beau-fils, du lieu de Figarol[705].

Catherine de Bugat, fille de François et de Marie de Sicard, épousa, en1695, Joseph de Latour-Lordat, bourgeois de Saint-Ybars (Ariège), fils de Pierre de Latour, premier consul de

[699] Etat civil de La Bastide-de-Besplas.
[700] RP. La Bastide-de-Besplas.
[701] Etat civil de La Bastide-de-Besplas.
[702] Abbé Duclos, *Histoire des Ariégeois,* tome IV, pp.439-445.
[703] AD. Ariège 5 E 4966 (23)
[704] AD.Ariège 5 E 3925 (363)
[705] AD.HG 3 E 26146, Montespan.

Saint-Ybars, et de Catherine de Méric ; Joseph de Latour-Lordat, mourut le 4 juillet 1751, laissant 8 enfants dont le fils aîné Ambroise, qualifié noble, épousa le 1er juillet 1735, Marie de Sicard, sœur de Bernard de Sicard, sieur de Saint-Sernin[706], nous retrouvons des liens avec la famille de Sicard et Saint-Ybars (supra.)

En 1777 *Aimable* (Alexandre) Bernard de Bugat, assista son beau-frère Marc Antoine de Solan de Saboulies, fils de de messire Joseph de Solan de Saboulies, seigneur de Coumes, et de feue Marguerite de Méritens, lors de son contrat de mariage, avec la noble demoiselle Jeanne Antoinette Elisabeth de Nicol, fille de Jacques de Nicol, écuyer, seigneur de Montblanc, et d'Elisabeth de Guary, le futur marié était assisté de messire Bernard Gaudens de Méritens de Malvezie, de messire Jourdain de Roquemaurel, vicomte de Montégut, de messire Louis de La Tour de Landorthe, chanoine de Saint-Bertrand-de-Comminges, de messire Blaise Louis Marie de Panetier de Montgrenier, baron de Montastruc, de messire Jean Joseph de Binos, baron de Clarac, et d'autres[707].

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[706] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1028-1029.
[707] AD. Ariège B 119.

Carte des principaux fiefs et résidences
NORD
TOULOUSE
Sabonneres
Muret
Lavernose-Lacasse
Le Fousseret
Garonne
Ariège
Mirasl
La Bastide-de-Besplas
Montbrun-Bocage
Salat
Saint-Girons
Lezat
Orgibet
Castillon-en-couserans
1cm = 5km

Famille de CHAMBERT

I Seigneurs de Bizanet **p.131**

II Seigneurs de Rustiques **p.139**

III Personnes isolées **p.141**

La branche des seigneurs de Bizanet de cette famille est connue depuis le 15ème siècle, une généalogie succincte a été établie par le marquis d'Aubais[708], elle a été complétée par Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse[709], puis dans ce document grâce à des actes fournis par Maurivce Vuillier et d'autres sources.
La branche des seigneurs de Rustiques est issue de celle des seigneurs de Bizanet comme l'indiquent plusieurs actes.
Une « *Généalogie des Chambert »* écrite par Marie-Françoise Mollor-Bonnet, a été publiée dans le *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne* (B.C.A.N), 1995, tome 46, nous n'avons pu l'obtenir.
Cette famille portait : « D'or, à la fasce de gueules chargée de trois fleurs de lys d'argent. »

I
Seigneurs de Bizanet

I Jacques de CHAMBERT.
Il fut cité marié en 1406 à **Marguerite de DONOS,** dame de Bizanet (Aude), fille unique et héritière d'Embrun de DONOS, seigneur de Bizanet, lieutenant de Narbonne[710].
Ils eurent :

2.1 Jacques de CHAMBERT, qui suit.

2.2 Pierre de CHAMBERT.

II Jacques de CHAMBERT, seigneur de Bizanet.
Il fut capitaine et gouverneur de la baronnie de Lézignan[711].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Bernard (Bertrand) de CHAMBERT, damoiseau, seigneur de Bizanet, qui suit

III Bernard (Bertrand) de CHAMBERT, damoiseau, seigneur de Bizanet,
Prénommé Bernard par Blad qui le dit vivant en 1483, il correspond à Bertrand de Chambert qui fit deux achats les 11 avril 1483 et 28 mai 1485, et rendit hommage le 25 février 1499[712].
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 M. de CHAMBERT, qui suit.

---

[708] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome I, seconde partie, pp.81-82.
[709] Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse, *Études généalogiques concernant les familles nobles, bourgeoises et seigneuriales de l'Aude (Sigean, Durban, Narbonne.),* C. Lacour, Éditeur, Nîmes, 1994 ; Blad dans ce qui suit. Cet auteur n'indique pas ses sources individuelles et se trompe sur des ascendances, ses données sont donc à prendre avec des réserves ; par ailleurs cet auteur ne connaît pas la branche des seigneurs de Rustiques.
[710] Blad, *op.cit.,* p. 108, qui indique leurs trois fils, Jacques, Pierre et Antoine, religieux de Lagrasse, ce qui est probablement anachronique pour ce dernier
[711] Blad, *op.cit.,* p. 108, qui indique deux fils Bertrand et Bernard disant que Bertrand continua la lignée et que Bernard était le père de M, qui continua la lignée.
[712] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 81.

IV M. de CHAMBERT, seigneur de Bizanet.
D'une alliance inconnue, il eut :

5.1 Bertrand de CHAMBERT, qui suit.

5.2 très probablement Jean de CHAMBERT.
Docteur en décrets, abbé de Villemagne, chanoine de Narbonne, vicaire général de et official de Carcassonne en 1554, il fut nommé par élection capitulaire archidiacre de Narbonne. Il soutint un procès contre Alphonse Verselli, nommé à cette dignité par l'archevêque le 6 août 1564, et le gagna. Il mourut le 7 janvier 1574[713].
Jean de Chambert, vicaire général et official de Charles de Bourbon, évêque de Carcassonne, avait fait une déclaration le 23 décembre 1553, par laquelle il reconnut au chapitre cathédral le droit d'avertissement à l'égard des membres du clergé de l'église cathédrale[714].
Son ascendance est indiquée par l'acte qui suit.
Feu Bertrand de Chambert, seigneur de Douzens (Aude) fut nommé, le 17 mars 1571, dans une donation de Marguerite de Montredon, sa belle-mère, à Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet, et à Hélène d'Aban, femme de Martin d'Aban, seigneur de Moux, fille de Jean, elle fit une donation à Jean de Chambert, abbé de Villemagne, frère de Bertrand[715]. Blad situe ce Jean de Chambert au degré précédent ce qui est anachronique.

5.3 peut-être (s'il n'est pas confondu avec Bertrand) **Jean Bertrand de CHAMBERT,** seigneur de Bizanet, homme d'armes de la compagnie de M. de Montpensier, qui fit sommer le 13 avril 1544, les consuls de Castres de fournir les ustensiles à la dite compagnie. Il fut attaqué et blessé de deux coups de pistolets et d'un coup d'arquebuse, dont il mourut six jours après, comme il appert d'un certificat de M. de Joyeuse du 5 mars 1565[716].

V Bertrand de CHAMBERT, damoiseau, seigneur de Bizanet, du Cayla, de Douzens (Aude).
Bertand de Chambert, seigneur de Bizanet, avait épousé, en 1540, **Jeanne d'ABAN,** qui fit une donation le 28 novembre 1568[717]. Celle-ci était la fille de Jean d'ABAN, seigneur de Mouthoumet, et de Marguerite de MONTREDON, selon la donation du 17 mars 1571 (supra), Marguerite de Montredon était fille de Bernardin de Montredon, seigneur de Gasparets, et de Louise Dorlan[718].
Ils eurent :

---

[713] B.C.A.N, 1900, La cathédrale de Saint-Just, Le clergé métropolitain, p. 353.
[714] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 595, se référant à Dom de Vic, *Chronicam episcorum.*
[715] AD. Aude B 19, Raymond de Nos, notaire de Villeraze.
[716] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p.82.
[717] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82, la date du mariage est indiquée par Blad.
[718] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Aban,* produisant la preuve.

6.1 Charles de CHAMBERT, seigneur de Bizanet.
Il testa le 24 août 1582, instituant héritier son frère Jean[719].
Il avait épousé **Fulcrande de COURCELLES,** fille de Gabriel de COURCELLES, écuyer, seigneur de Courcelles, Fontiès, et Marie de MAGE, selon le contrat filiatif du second mariage de Fulcrande, veuve de Charles de Chambert, en 1585, avec Bertrand de La Roque, écuyer, fils de Raymond de La Roque, seigneur de La Roque, et de Florette Dax[720].

6.2 Jean de CHAMBERT, qui suit.

6.3 Jeanne de CHAMBERT de Bizanet.
Elle mourut avant le 25 avril 1568, date du second contrat de mariage de Jean III de Castéras, avec Antoinette (Le Noir) de La Redorte.
Fille de Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet, et de Jeanne d'Aban, elle épousa, par contrat du 30 juin 1548, **Jean III de CASTERAS,** coseigneur de Villemartin (dans la viguerie de Limoux, à 3 km au nord-ouest de Limoux, Aude) , fils de Jean II de CASTERAS, coseigneur de Villemartin, gouverneur de Peyrepetuse (à 1 km de Rouffiac-des-Corbières, Aude) et de Jeanne d'HAUTPOUL[721], le mariage, s'il eut lieu, fut célébré certainement plus tard car la future avait au maximum 7 ans lors de son contrat de mariage. Jean III de Castéras, épousa, en secondes noces par contrat du 25 avril 1558, Antoinette (Le Noir) de La Redorte, d'où postérité.

6.4 Claire de CHAMBERT.
Elle était religieuse de Notre-Dame de Prouille, le 14 septembre 1575[722].

6.5 Marguerite de CHAMBERT.
Le 19 août 1561, elle reçut une donation de Jeanne de Montredon, sa marraine, veuve de Jean d'Aban[723], il est possible qu'il faille lire Marguerite de Montredon (qui serait sa grand-mère, car selon l'usage on donnait le prénom de la marraine à la baptisée.)
On ne sait si c'est la même ou une sœur homonyme à qui se rapporte ce qui suit :
Assistée de ses frères Charles et Jean de Chambert, veuve de **François d'ARSSE**, seigneur de Lanet, elle épousa, par contrat du 26 juillet 1580, **Jacques de CASAMAJOUR**[724], fils d'Arnaud Guilhem de CASAMAJOUR et d'Anne de FERROUIL, le marié devait recevoir toutes les seigneuries haute et basse de Mouthoumet, La Roque-de-Fa, de son oncle maternel, Jean de Ferrouil seigneur de

[719] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[720] AD. Aude B 21, Bernard Loges, notaire de Carcassonne.
[721] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* t.4, pp. 19-20, de la généalogie Castéras, indique également le second mariage de François III de Castéras ; Nicolas de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t. XI, p.335.
[722] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[723] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[724] AD. Aude B 20, Jean Gaillac, notaire de Saint-Paul,

Badens[725]. Devenu veuf, avec des enfants de son premier mariage Jacques de Casamajour épousa, en secondes noces, par contrat du 25 juillet 1595, Madeleine de GRAVE, d'où un fils Bernard de Casamajour, seigneur de La Roque (-de-Fa, Aude) et de Rouffiac (de-Corbières, Aude) qui épousa Marguerite de Pompadour[726].

Anne de Casamajour, fille de Jacques de Casamajour, seigneur de Mouthoumet, et de feue Marguerite de Chambert, épousa par contrat du 17 février 1597, Balthazar de Montredon, seigneur des Mattes, fils de Jean de Montredon, seigneur des Mattes[727].

Jacques de Casamajour, seigneur de Mouthoumet, testa le 8 avril 1611, nommant ses deux épouses, et les enfants issus de chacun de ses mariages[728].

VI Jean de CHAMBERT, écuyer, seigneur de Bizanet.

Jean de Chambert, seigneur de Bizanet, fut présent, le 15 janvier 1601, au contrat de mariage de Jean de Lordat, seigneur de La Bastide et de Cazenave, et de Jeanne de Génibrousse[729].

Jean de Chambert, écuyer, seigneur de Bizanet, reçut 5 000 livres, en 1601, de Balthazar de Montredon, seigneur des Mattes, par les mains de Jacques de Casamajour, son beau-frère[730].

Il testa le 17 février 1617[731].

Il avait épousé, par contrat du 21 mai 1587, **Françoise de SAINT-JEAN**[732], dotée de 1 666 écus 2/3, fille de Jean François de SAINT-JEAN, seigneur d'Hounoux (Aude), et de Françoise de THURIN[733].

Ils eurent[734] :

7.1 Anne de CHAMBERT, qui suit.

7.2 Jean François de CHAMBERT, seigneur de Bizanet, Rouffiac(-des-Corbières, Aude.).

Il testa le 27 janvier 1623[735], et mourut avant le 4 décembre 1624, date du second contrat de mariage de Marie de Mercier, sa veuve (infra.)

Il avait épousé, part contrat du 4 novembre 1614, **Marie de MERCIER,** ce qui est rappelé par le second mariage de Marie de Mercier, et par un acte du 9 août 1626,

---

[725] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t. 2, p. 101, se référant à AD. Aude B 20, f°321, acte 186, et produisant les preuves de l'ascendance d'Anne de Ferrouil et de son frère Jean. La donation de Jean de Ferrouil, seigneur de Badens, à Jacques de Casamajour, est rappelée dans le contrat de Madeleine de Ferrouil avec Jean François du Pac, seigneur de Bellegarde, le 6 mai 1583 (AD. Gers Vergès T 1202, Gégaud Rigaldy, notaire de Marseillette.

[726] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* t. I, p. 124.

[727] AD. Aude B 29, Etienne Guarche, notaire de Cazouls.

[728] AD.HG 3 E 956, A. Bessier, notaire de Toulouse.

[729] AD. Aude B 23, Timoléon Tempous, notaire de La Bastide.

[730] AD. Ariège 5 E 5205 (8.)

[731] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.

[732] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82

[733] AD. Aude 21, Bernard de Magrin, notaire de Montréal.

[734] Les trois premiers sont indiqués par le marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.

[735] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.

disant que feu Jean de Chambert, seigneur de Bizanet, avait donné la moitié de ses biens, à son fils Jean François de Chambert et 24 000 livres à ladite de Mercier[736].
Devenue veuve, étant assistée de son oncle Monsieur Maître Jean Antoine de Mercier, conseiller du roi, receveur et payeur des gages, elle épousa, par contrat du 4 décembre 1624, Jean de Trégoin, seigneur de La Ricardelle, baron de Montbrun, une partie de sa dot, 4 000 livres, était due par feu Jean de Chambert, seigneur de Bizanet, son beau-père, selon le contrat de son premier mariage, le 4 novembre 1614, passé devant Durand Bousquet, notaire de Narbonne[737].
Ils eurent :

Dorothée de CHAMBERT.
Etienne de Mage, seigneur de Salsa et de Nouvelles, ratifia le 1er septembre 1636, devant Me Antoine Rocque, notaire de Durban, l'accord que François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, avait fait en son nom avec Dorothée de Chambert[738].
Dorothée de Chambert épousa, par contrat du 23 novembre 1638, **Pierre François de THEZAN,** baron du Luc, fils d'Henri de THEZAN, vice-amiral de la Méditerranée, en 1625, et d'Anne de *MARRON* de LESTANG.
Demeurant à Narbonne, Pierre François de Thézan fut maintenu noble en 1669, d'où postérité[739].
Leur fils Hercule de Thézan de Saint-Geniès, seigneur et baron du Luc, épousa, par contrat du 14 novembre 1692, Louise de Seigneuret, fille de Charles de Seigneuret, seigneur de Fabrezan, et d'Anne de Loubens[740].

7.3 Charles de CHAMBERT.

7.4 Louise de CHAMBERT.
Elle épousa, par contrat du 24 juin 1614, **Gabriel d'AUDRIC (d'AUDERIC), d'ALCOYNES,** seigneur de Lastours, du Villar, fils de Jean d'AUDRIC (d'AUDERIC), seigneur de Savignac, lieutenant au gouvernement de Narbonne, et de Marie d'ALCOYNES, dame de Lastours, de Monjan, du Villar, mariés par contrat du 4 février 1556, d'où postérité[741].

7.5 Françoise de CHAMBERT.
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 11 février 1607, au château de Bizanet, étant dotée de 9 000 livres, **François du LAC,** seigneur de Boutenac (Aude), fils de

[736] AD. Aude B 31.
[737] AD. Aude B 30, Jean Gleises, notaire de Narbonne.
[738] Mahul, *op.cit.,* Vol. III, p. 432, se référant aux Archives nationales.
[739] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p. 314, pour tout ce qui concerne Pierre François de Thézan, et l'ascendance de sa femme Dorothée de Chambert. Celle-ci est dite par Blad, par erreur, fille de Jean de Chambert, seigneur de Bizanet, et de Françoise de Saint-Jean.
[740] AD. Aude B 49, Etienne Caraguel, notaire de Siran.
[741] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue,* p.53.

Bertrand du LAC, seigneur de Boutenac, et de Diane de POGGIO[742]. François du Lac mourut avant le 23 octobre 1638, date du contrat de mariage de sa fille Françoise (infra.)

Ils eurent, entre autres, une fille, Françoise du Lac, qui épousa, par contrat filiatif du 23 octobre 1638, au château de Boutenac, Henry de Castéras, seigneur de Cambous, fils de Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, et de Jacquette de Castéras, le futur fut assisté de son frère François de Castéras, seigneur de *Tailleboux*, la future fut assistée de Melchior du Lac, seigneur de Boutenac, son frère, de Scipion Louis du Lac, seigneur de Prat-de-Bosc, son oncle paternel, de Charles d'Aban, chanoine de l'église Saint-Just de Narbonne, et de François d'Aban, seigneur et baron de Moux, ses cousins, de Louise de Chambert, veuve du seigneur de Lastours, et de *Louise* de Chambert, femme du seigneur de *Monts*, ses tantes[743], cet acte remet en cause l'ascendance de l'épouse indiquée par Lainé et par Saint-Allais, qui la disent fille de Bertrand du Lac, seigneur de Boutenac, et de Marguerite de Saix, qui sont en réalité, ses grands-parents, mariés par contrat du 19 mai 1577[744], nous n'avons pu identifier la seconde *Louise* de Chambert, épouse du seigneur de *Monts* (elle pourrait être Anne de Chambert, épouse de Gabriel de Montels, transformée en Louise suite à une erreur de transcription.)

7.6 Anne de CHAMBERT.

Elle épousa, par contrat filiatif du 27 octobre 1623, étant dotée de 3 000 livres, **Gabriel de MONTELS,** seigneur de Gaujac, fils de Constantin de MONTELS, seigneur de Fabrezan (Aude), et de Suzanne de MONTREDON[745], Gabriel de Montels testa le 5 juillet 1665, d'où Charles et Melchior de Montels qui furent maintenus nobles le 6 décembre 1668[746].

VII Anne de CHAMBERT, seigneur de Bizanet

Anne de Chambert assista le 20 novembre 1640, Henry d'Auderic et d'Alcoynes, seigneur de Lastours, fils de feu Gabriel d'Auderic et d'Alcoynes, seigneur de Lastours, et de Louise de Chambert, lors de son contrat de mariage avec Henriette du Pac[747]. Il fut présent le 11 février 1648, au contrat de mariage le 11 février 1648, de Louis Alexandre de Monstron de Sauton, seigneur de Sainte-Colombe, et de Françoise de Saint-Jean[748], puis le 20 juillet 1653 (alias 1663), au contrat de mariage de son neveu Jean Pierre d'Aldebert, seigneur de Comelles, fils de Paul d'Aldebert, seigneur de Pradelles, et d'Isabeau de Trégoin, avec Jeanne Louise de Saint-Jean[749].

---

[742] AD. Aude B 26, Arnaud Bosquet, notaire.
[743] AD. Aude B 36, Géraud Serres, notaire de Carcassonne.
[744] Louis de La Roque, *op.cit.,* t. I, p. 183.
[745] AD. Aude B 30, Henry Moulinier, notaire de Boutenac.
[746] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p.217.
[747] AD. Aude B 37, Pierre Esquerre, notaire de Narbonne.
[748] AD. Aude B 39, François Malegre, notaire de Moussoulens.
[749] AD. Aude B 41, Mathieu Besoncle, notaire de Saissac.

Il avait épousé, par contrat du 9 août 1626, **Marie de TREGOIN**[750]. Celle-ci devait être fille de Pierre Antoine de TREGOIN, baron de Montbrun (-des-Corbières, Aude), seigneur de Prat-de-Cest (en Bages, Aude), et de Françoise POTIER, comme nous l'expliquons.
Marie de Trégoin était sœur d'Isabeau de Trégouin, qui avait épousé Paul d'Aldebert, seigneur de Pradelles (supra), et tante de Claire de Trégoin, qui avait épousé Louis de Villoutreys, écuyer, seigneur de Rochecorail (en Trois-Palis, Charente), dont la fille Marguerite de Villoutreys, épousa par contrat du 6 juin 1673, Pierre François de Couderc de Thurin, seigneur de La Fraissinette, fils de François de Couderc et de Thurin, seigneur de Montgaillard (dans la viguerie de Termenès, à 11 km au sud-est de Termes), et de Germaine d'Izarn, Claire de Tregoin, veuve, fut assistée de son cousin-germain maternel, Jean Antoine de Chambert de Bizanet, prêtre et bachelier en droit ; Marguerite Potier, dame d'Antugnac , veuve de Germain de Couderc de Thurin, seigneur d'Antugnac (Aude), tante de la future épouse, fit donation de tous ses biens à celle-ci[751]. En tenant compte de la parenté d'Anne de Chambert, chevalier de Malte, avec Jean Hyacinthe de Trégoin (infra), Marie de Trégoin devait donc être fille de Pierre Antoine de Trégoin, baron de Montbrun, et de Françoise Potier, tel que cela apparaît dans les données sur cette famille, publiées par le marquis d'Aubais[752]. Jean-Louis Ruchaud et al., qui a publié la généalogie de la famille de Villoutreys, dans *Généalogies limousines et marchoises,* tome XII, pp. 335-336, arrive à la même conclusion concernant Claire de Trégoin en utilisant les données publiées par le marquis d'Aubais.
Marie de Trégoin fut dite par Blad, fille de Jean de Trégoin, seigneur de Baudella, et de Marie de Thézan –Luc, qui ne sont pas nommés dans les généalogies que nous connaissons, ce qui est contredit par les actes que nous citons.
Ils eurent[753] :

8.1 Gabriel de CHAMBERT, seigneur de Saint-Amans.
Il fut maintenu noble avec son père, le 12 juin 1669[754].
Il avait épousé **Isabelle de MONTREDON[755].**

8.2 Louis de CHAMBERT, qui suit.

8.3 Anne de CHAMBERT.
Il fut reçu chevalier de Malte en 1660[756].
Il assista le 24 août 1695, son cousin Jean Hyacinthe de Trégoin, vicomte de Montbrun, fils de feu Jean Pierre de Trégoin, vicomte de Montbrun, et de Marie Le Noir, lors de son contrat de mariage avec Jeanne Gabrielle de Brun de Grandvelle[757].

---

[750] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[751] Maurice Vuillier, produisant BnF Preuves de Saint-Cyr.
[752] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I , seconde partie, p. 292.
[753] Blad, *op.cit.,* p. 109, indique les 6 premiers.
[754] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[755] Blad, *op.cit.,* p.109.
[756] Blad, *op.cit.,* p. 109.
[757] AD. Aude B 49, Guillaume Revel, notaire

Jean Pierre de Trégoin, baron de Montbrun, qui avait épousé par contrat du 22 octobre 1622, Marie Le Noir[758], devait donc être un frère de Marie de Trégoin, épouse d'Anne de Chambert.

8.4 Marguerite de CHAMBERT.

8.5 Henri de CHAMBERT, seigneur de Gasparets (deux lieux de ce nom dans l'Aude.).
Il fut chanoine de Saint-Just et mourut en 1697[759].

8.6 Jeanne de CHAMBERT de BIZANET.
Elle fut reçue religieuse au couvent des Doctrinaires (devenues Ursulines) de Narbonne, le 1er mai 1656, âgée de 16 ans[760].

8.7 Marie Anne de CHAMBERT.
Elle fut reçue religieuse au couvent des Doctrinaires de Narbonne, le 13 novembre 1657, âgée de 16, ans. Ce doit être elle qui dite Marianne de Chambert de Saint-Amans en était supérieure en 1716[761].

8.8 Jean Antoine de CHAMBERT de BIZANET.
Etant prêtre et bachelier en théologie, il assista le 6 juin 1673, sa cousine-germaine maternelle, Claire de Trégoin, veuve de Louis de Villoutreys, seigneur de Rochecorail, lors du contrat de mariage de leur fille Marguerite de Villoutreys, le 6 juin 1673, avec Pierre François de Couderc et de Thurin, seigneur de La Fraissinette (supra.)

VIII Louis de CHAMBERT, seigneur de Bizanet et de Saint-Amans[762].
Il mourut le 13 décembre 1688.
Il avait épousé, à Narbonne, le 24 février 1686, **Blanche Elisabeth de CHEFDEBIEN.**
Ils eurent :

IX Marie Marguerite de CHAMBERT, dame de Bizanet et de Saint-Amans.
Née en 1687, elle épousa à Narbonne, le 17 février 1711, **Jean François de CHEFDEBIEN**, vicomte d'Armissan, seigneur de La Planasse et de l'Haute, lieutenant au régiment de Piémont, né le 10 juillet 1683, fils de Gilibert de CHEFDEBIEN, seigneur de La Planasse, Villar de Fargues, lieutenant-colonel au régiment Royal-Cravates, et de Marie d'AUDRIC (d'AUDERIC) de Lastours.
Marie Marguerite de Chambert mourut le 14 août 1756, son mari était mort en 1748, d'où postérité.

---

[758] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 502.
[759] L. Narbonne, B.C.A.N., *op.cit.,* 1898, Cathédrale Saint-Just, Sépultures, t. V, p. 37.
[760] Alphonse Blanc, B.C.A.N, 1892, L'instruction publique de Narbonne, 5ème partie, p. 208.
[761] Alphonse Blanc, 1892, *op.cit*., pp.. 208 et 216.
[762] Blad, *op.cit.,* p. 109, pour ce qui le concerne, son mariage, sa fille et le mariage de sa fille.

II
Seigneurs de Rustiques

I (III ?) Jacques de CHAMBERT, châtelain de Lézignan.
Compte tenu de la chronologie il ne peut être assimilé à Jacques de Chambert, seigneur de Bizanet, capitaine et gouverneur de la baronnie de Lézignan, (degré II, supra.)
En revanche il pourrait être un tardillon, fils de ce Jacques, qui lui aurait succédé dans son office.
D'une alliance inconnue il eut :

II (IV) Jean de CHAMBERT, coseigneur de Rustiques (à 2 km de Trèbes, Aude) et de Bizanet[763].
Il fut dit veuf d'Antonie Manent, fils de Jaques de Chambert, châtelain de Lézignan, lors de son deuxième mariage, vers 1512, avec Anne de Ferrouil, et qu'il se remaria en 3èmes noces par contrat du 24 octobre 1515, avec Isabelle de Murviel[764].
Il testa les 17 février 1525 et 22 juin 1532.
Il avait épousé en premières noces **Antonie MANENT.**
Il avait épousé, en deuxièmes noces, vers 1512, **Anne de FERROUIL,** veuve de Raymond VIDAL, coseigneur de Salles, fille d'Odet de FERROUIL, seigneur de Celles, et probablement d'une demoiselle d'ARSSE.
Il avait épousé en troisièmes noces, par contrat du 24 octobre 1515, au château de Faugères, **Isabelle de MURVIEL,** veuve de Jean de NARBONNE, écuyer, seigneur de Malevieille, fille d'Antoine de MURVIEL, seigneur de Murviel, de Pégairolles, et de Catherine de RIGAUD d'Aigrefeuille[765].
Il eut de sa troisième union :

3.1 Antoine de CHAMBERT, qui suit.

3.2 probablement Bertrand de CHAMBERT.
Son ascendance probable est indiquée par ce qui suit : Antoine et Bertrand de Chambert, frères, dénombrèrent au roi le 2 octobre 1540[766].
Il doit être probablement assimilé à Bertrand de Chambert, seigneur de Rustiques, à qui le vicomte de Narbonne avait passé un bail à nouveau fief le 28 juillet 1507[767].

III (V) Antoine de CHAMBERT, écuyer, seigneur de Viviès et de Rustiques.

---

[763] Ce qui le concerne est indiqué par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t. 2, p. 100, et t. 3, p. 83, se référant à Marie-Françoise Mollor-Bonnet, *Généalogie des Chambert,* B.C.A.N, 1995, t.VI, pp. 195 et 197, et aux Archives du château de Rustiques pour les testaments.
[764] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* II, p. 100, indiquant les parents et le premier mari d'Anne de Ferrouil, et les testaments de Jean de Chambert.
[765] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* III, p.83.
[766] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 82.
[767] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 81.

Il testa le 2 mai 1569, nommant sa femme Juliane de Narbonne, léguant 1 200 livres à Jean de Chambert, son fils, 1 200 livres à sa fille Hélène de Lézignan, léguant 1 000 livres à chacune de ses filles Isabeau et Géraude, qui étaient à marier, instituant héritier universel Nicolas de Chambert, lui substituant Jean de Chambert, son autre fils[768].

Il avait épousé **Juliane de NARBONNE,** âgée de 7 ans, à la date du contrat de mariage de ses parents, Jean de NARBONNE, écuyer, seigneur de Malevieille, et Isabelle de MURVIEL, tel que cela apparaît dans le contrat du 24 octobre 1515 (supra.)

Ils eurent :

4.1 Nicolas de CHAMBERT, qui suit.

4.2 Jean de CHAMBERT.

Il pourrait être Jean de Chambert, seigneur de Rustiques, qui fut institué tuteur des enfants de Jean de Hautpoul, seigneur de Félines, par son testament du 5 décembre 1551[769], ce dernier avait épousé, par contrat du 26 novembre 1525, Catherine de Chambert, cette dernière, non rattachée, était sœur d'un Jean de Chambert (qui ne peut-être ce tuteur), selon le contrat de mariage de leur fille Claire, le 17 juin 1571, avec Antoine de Cucugnan[770].

4.3 Hélène de CHAMBERT dite de LEZIGNAN.

Elle est citée comme légataire de 1 200 livres dans le testament de son père, du 2 mai 1569, n'étant pas dite à marier, au contraire de ses sœurs Isabeau et Géraude. Elle était peut-être déjà mariée ou religieuse.

4.4 Isabeau de CHAMBERT, dame de Rustiques, de Villefloure.

Isabeau de Chambert épousa, en janvier 1572, **Paul de FONTAINES,** seigneur de Belflou, apportant à sa belle famille la terre de Rustiques[771].

Paul de Fontaines était fils de Jean de FONTAINES, seigneur de Belflou, et de Jeanne de LAFON alias Blanche de LAFONT, de son mariage avec Isabeau de Chambert il eut un fils François Paul de Fontaines, seigneur de Milhas et de Rustiques, qui continua la lignée.

4.5 Géraude de CHAMBERT.

Fille de feu Antoine de Chambert, seigneur de Rustiques, et de Juliane de Narbonne, assistée de son frère Nicolas de Chambert, seigneur de Rustiques, étant dotée de 3 000 livres, elle épousa, par contrat du 11 juin 1577, au château de Rustiques, **Blaise de ROQUEFORT,** gouverneur du château de Son (devenu d'Usson), puis seigneur de Daumazan, et de Viviès (du chef de sa femme), fils de Corbeyran de ROQUEFORT, seigneur de La Hillette, gouverneur de Quéribus et du château d'Usson. Blaise de

[768] AD. Aude B 19

[769] AD. Aude II E 98.

[770] AD. Aude B 20.

[771] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 62, pour ce qui concerne le mariage, l'ascendance et le fils de Paul de Fontaines ; Mahul, *op.cit.,* vol. I, p.373.

Roquefort et Géraude de Chambert, testèrent les 21 et 22 décembre 1598, d'où postérité[772],

IV Nicolas de CHAMBERT, seigneur de Rustiques.
Il fut présent, le 7 février 1584, au contrat de mariage de Charles de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, fils de Jean de Hautpoul, avec Jeanne de Mage, fille de feu Philippe de Mage, seigneur de Rustiques, et de Françoise de Nos[773], la mère de Charles de Hautpoul était Catherine de Chambert,[774]
Nicolas de Chambert, seigneur de Rustiques, dut mourir sans postérité car, comme dit supra, la terre de Rustiques fut apportée à la famille de Fontaines, par sa sœur Isabeau de Chambert, dame de Rustiques.

III
Personnes isolées

Bernard de Chambert, official de Limoux et chanoine de Narbonne, fut présent le 20 juillet 1500, au contrat de mariage de noble Robert Manent, seigneur d'Algans, et de Raymonde d'Antin[775]. Bernard de Chambert fut un des 10 chanoines qui émirent leur suffrage en faveur d'Hugues de Voisins, élu évêque de Carcassonne en 1512[776].

Antoine I de Chambert, religieux de Lagrasse, était prieur de Cabespines, le 6 juillet 1501 ; Philippe de Lévis, évêque de Mirepoix, fut déclaré administrateur de l'abbaye de Lagrasse, le 3 août 1501, malgré son compétiteur Antoine de Chambert[777]. Blad indique Antoine de Chambert, religieux de l'abbaye de Lagrasse, fils de Jacques de Chambert et de Marguerite de Donos, mariés en 1406, ce qui est anachronique, sauf si c'était un tardillon très tardif.

Catherine de Chambert épousa, par contrat du 20 juillet 1525, Jean II de Hautpoul (devenu d'Hautpoul), chevalier, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou, fils de Jean I de Hautpoul, chevalier, seigneur de Félines, de Cassagnoles et de Ventajou, et de Jeanne de Montlaur[778]. Claire de Hautpoul, leur fille, dans son contrat de mariage du 17 juin 1571, avec Antoine de Cucugnan fut dite nièce de Jean de Chambert[779], sa mère Catherine de Chambert avait donc un frère Jean de Chambert.
Blad la dit, par erreur, qu'elle était fille de Bernard (Bertrand) de Chambert, seigneur de Bizanet (degré III de la branche des seigneurs de Bizanet.)

---

[772] Henry Mullot, *Bulletin de la société des études scientifiques de l'Aude,* 1902, p. 176, se référant à AD. Aude B 19, f° 60, Michel Dumas, notaire de Trèbes, pour le contrat de mariage, et à BnF Fonds Languedoc, mss. 108, f° 125 et sq., pour les testaments.
[773] AD. Aude B 21, François de Clavière, notaire de Saint-Jean.
[774] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* produisant la preuve.
[775] AD.HG 3 E 19887 bis, Revel.
[776] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 479, se férérant à Dom de Vic, *Chronicam episcorum.*
[777] Mahul, *op.cit.* vol. II, pp.400-401.
[778] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* produisant la preuve.
[779] AD. Aude B 20 et 61 J 10.

Blanche de Chambert fut citée le 13 novembre 1554, femme de noble Pierre de Montfaucon, de Castelnaudary[780].

Juliane de Chambert épousa Nicolas (alias Antoine) du Luc, leur fille Catherine du Luc épousa par contrat du 11 février 1576, Arnaud Dax, de la maison de La Serpent[781], la sœur de la future, Hélène du Luc avait épousé Antoine du Pac, seigneur de Bellegarde.

Marguerite de Chambert épousa, par contrat du 28 février 1629, Blaise de Montredon, seigneur de Montrabech, fils de Bernard de Montredon, seigneur de Montrabech, et d'Eléonore de Ferrouil sa seconde épouse[782]. Elle fut citée sa veuve le 22 juillet 1657[783].
Leur fille Eléonore (de Montredon) de Montrabech, fut reçue religieuse doctrinaire, à Narbonne, le 15 mai 1681, âgée de 40 ans[784].

Françoise de Chambert épousa le 18 février 1637, Jean de Foullaquier, écuyer, seigneur de Clix, coseigneur de Bisan, fils de Gabriel de Foullaquier et de sa troisième épouse Jeanne de La Garde de Bisan, devenu veuf Jean de Foullaquier épousa, en deuxièmes noces, le 18 janvier 1645, Anne Daffis, puis de nouveau veuf, il épousa en troisièmes noces, par contrat du 1er février 1657, Madeleine de Grave, il fut maintenu noble le 28 mars 1670[785].

Les personnes qui suivent appartenaient probablement à une branche inconnue de la famille des seigneurs de Bizanet et de Rustiques, compte tenu de la localisation :

La dernière descendante de la famille d'Alby, Marianne d'Alby, vivait à Lagrasse, vers 1764, elle était veuve de Jean Louis de Chambert, sieur de Saint-Paul, celui-ci était fils de Paul de Chambert, sieur de Saint-Paul, et de Germaine d'Alby, selon l'enquête de l'officialité de Carcassonne, en 1743, lorsque le sieur de Saint-Paul voulut se marier avec Marianne d'Alby. La parenté venait de Germaine d'Alby, mère de Jean Louis de Chambert, laquelle était sœur de Louis d'Alby de Pratnau, père de Marianne d'Alby de La Bastide, selon la dispense du Pape[786].

Louis Antoine Gustave, vicomte d'Ouvrier de Bruniquel, colonel d'artillerie (il fut ensuite général de division), propriétaire du château de Villegly, né à Béziers, le 7 mai 1812, épousa le 18 mars 1846, Athénaïs de Chambert de Servolles, sœur de Madame de Cassagneau de Brasse, et de Madame la vicomtesse Napoléon Duchâtel[787]. Ce mariage est également indiqué par Jules Villain[788].

Révision, le 23 juillet 2025.

---

[780] AD. Aude B 1984
[781] AD. Aude B 19, Antoine Dupuy, notaire de Leuc.
[782] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, pp. 1677-1678.
[783] AD. Aude B 41.
[784] Alphonse Blanc, *op.cit.,* p.209.
[785] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 115.
[786] Manul, *op.cit.,* vol. V, p.521, se référant à Viguerie, *Annales du diocèse de Carcassonne,* t. II, mss. f° 800.
[787] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 138.
[788] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 436.

Famille de DURAND de LAS VOUTES

Une généalogie succincte de cette famille a été publiée par le marquis d'Aubais[789], sous le nom de Durant, elle est complétée dans ce document, principalement par les registres paroissiaux de Lavaur (Tarn) où une partie de ses membres résidait, et ceux de Damiatte (Tarn), qui ne sont pas référencés en bas de page, et par d'autres sources et deux actes fournis par Maurice Vuillier.

Cette famille était qualifiée d'un lieu, Las Voutes, en langue locale, en réalité les Voutes, en français, tel que cela apparaît pour la branche des seigneurs du Puget, situé à 1,5 km au nord-est de Damiatte (Tarn)

Cette famille portait « De gueules au lion d'or[790] » alias « Ecartelé aux 1 et 4, de gueules au lion d'or, aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'argent[791]. »

Les données figurant dans les registres paroissiaux de Lavaur et de Damiatte, ne sont pas référencées en bas de page.

I
Seigneurs de La Voutes (des Voutes)

I Dominique DURAND.

Il épousa **Jeanne de *PODIO* (du PUY),** mentionnée dans le testament de Barthélemy de *PODIO,* son père, du 3 avril 1497[792].

Ils eurent :

II Jacques de DURAND, seigneur de Las Voutes.

Il fut mentionné dans un accord du 4 juin 1515[793].

Il épousa, par contrat du 17 août 1528, **Jeanne de NUPCES,** qui, veuve fit le 19 novembre 1586, une donation à son fils Jean Durand, son fils[794].

Ils eurent :

III Jean de DURAND, seigneur de Las Voutes.

Fils de Jacques de Durand, seigneur de Las Voutes, il épousa par contrat du 4 février 1553, **Guillaumette de GARRIGUES**[795].

Ils eurent :

4.1 Jean de DURAND, qui suit.

4.2 Jean Jacques de DURAND, seigneur du Breil, qui suivra.

---

[789] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. II, p.55, qui indique la lignée agnatique pour les 6 degrés de la première branche et l'origine de Jean Jacques Durand, seigneur du Breil.

[790] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.

[791] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables.*

[792] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.

[793] Marquis d'Aubas, *op.cit.,* II, p.55.

[794] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.

[795] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55., la nomme Guillaumette Guarrigues.

IV Jean de DURAND, seigneur de Las Voutes.
Il testa le 13 janvier 1605[796].
Il avait épousé, par contrat du 3 mai 1595, **Judith de VILLESPASSANS,** fille de Jean II de VILLESPASSANS, coseigneur de Saint-Amansset, et de Marguerite de DURAND[797].
Ils eurent :

V Paul de DURAND, seigneur de Bonnafous (qui est peut-être le lieu à 3 km de Lavaur.).
Il testa le 20 mai 1646[798].
D'une alliance inconnue il eut :

VI Jacques de DURAND, seigneur de Saint-Vincent.
Il fut maintenu noble le 15 janvier 1671[799].

***

IV bis Jean Jacques de DURAND, seigneur du Breil.
Il mourut le 19 février 1673, au massage de Vauzelle et fut enterré dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf, de la paroisse de Damiatte, en présence de Louis de La Grillière, seigneur de La Garrigole (probablement le lieu à 1 km de Sorèze, Tarn), et de Jean de Durand de Las Voutes, ses proches parents.
Il avait épousé, par contrat du 17 juin 1612, **Marguerite de BONNE,** fille de Jacques de BONNE, seigneur de Missècle, coseigneur de Viviers, et de Paule de MARTIN[800].
Ils eurent :

5.1 Jean de DURAND, qui suit.

5.2 Marc de DURAND, auteur de la branche des seigneurs du Puget.

V Jean de DURAND, seigneur de Las Voutes (des Voutes).
Il testa le 6 avril 1647[801].
Fils de Marguerite de Bonne, il épousa par contrat du 13 septembre 1644, au château de Vaudreuil, **Marie de MONTFAUCON,** fille de Gabriel de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, lieutenant de l'artillerie de France, et de feue Jeanne de CHÂTEAUVERDUN, assisté de Jacques de Bonne, seigneur de Missègle (selon l'acte, en réalité Missècle), et de Bernard

[796] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55, qui indique également son mariage.
[797] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* t.VIII, pp. 8 et 9, de la généalogie de la famille de Faure de Villespassans ; il donne, sans preuve, à Marguerite de Durand les armes de la famille de Durand de Las Voutes.
[798] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.
[799] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.
[800] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, p. 55, indique le mariage ; Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, p. 447, indique également les parents de l'épouse.
[801] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.

de Bonne, ses oncles maternels, de Jacques de Durand, seigneur du Puget, de Jean Jacques de Durand, seigneur du Breil, et de *Marquis* de Durand, *ses frères germains*[802].
Ils eurent :

6.1 Gabriel de DURAND, qui suit.

6.2 Marquis de DURAND.
Il fut maintenu noble le 2 novembre 1668, avec son frère Gabriel[803].

6.3 Jean de DURAND des VOUTES.
Fils de feu Jean de Durand des Voutes, il fut le parrain le 24 février 1677, d'Alexandre de Durand (infra.)

VI Gabriel de DURAND, seigneur de Las Voutes (les Voutes), puis de Pratviel (à 9 km au sud-est de Lavaur) et de Las Voutes.
Il s'installa à Lavaur, très probablement suite à son mariage avec Marguerite de Rivals.
Il fut lieutenant-colonel du régiment de Languedoc.
Il avait épousé **Marguerite de RIVALS,** parfois qualifiée de Pratviel. Elle était fille de Barthélemy de RIVALS, seigneur de Pratviel, et de Catherine de ROQUEFORT, sa première épouse, fille d'Antoine de ROQUEFORT, seigneur de Grandval[804].
Elle fut la marraine de Marguerite de Montesquiou de Sainte-Colombe, le 22 avril 1686, à Lavaur.
Anne Marguerite de Rivals, veuve de Gabriel de Durand, seigneur de Pratviel, mourut à Lavaur le 5 avril 1705, et y fut enterrée le lendemain.
Ils eurent :

7.1 Louis Joseph de DURAND, qui suit.

7.2 Jean de DURAND, chevalier de Las Voutes.
Il fut le parrain de son frère Joseph, le 13 juillet 1689, à Lavaur.
Jean de Durand de Las Voutes, capitaine au régiment de Navarre, mourut à Lavaur le 2 ou le 12 novembre 1722, et y fut enterré le même jour.

7.3 Marie de DURAND.
Citée avec ses parents, elle naquit à Lavaur, le 30 juillet 1670, et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut Louis du Verger, trésorier général de France, la marraine Marie de Montfaucon, qui était probablement la grand-mère de la baptisée. Elle fut la marraine de Jean Antoine Marie de Villeneuve, fils de Jean Sauveur de Villeneuve de Flamarens, et de Marion de Mazas, baptisé à Lavaur le 9 janvier 1735.

---

[802] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55, indique le mariage ; Maurice Vuillier a transcrit l'acte AD. Aude B 38, pour le contrat , cette transcription est en partie inexacte.
[803] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 55.
[804] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1857.

Marie de Las Voutes, veuve de Jacques de Villeneuve, seigneur de Flamarens, mourut à Lavaur le 12 décembre 1758, âgée d'environ 88 ans, et y fut inhumée le lendemain.
Citée avec ses parents elle épousa à Lavaur le 7 février 1702, avec une dispense du 4ème degré de consanguinité, **Jacques de VILLENEUVE,** seigneur de Flamarens, fils de Jean Sauveur de VILLENEUVE et de Pauline (de) DEVOISINS, le père du contractant et la mère de la contractante furent présents, ainsi que Louis de DURAND.
Ils eurent Louis Joseph de Villeneuve de Flamarens qui naquit à Lavaur le 28 juillet 1705, et y fut baptisé 5 jours après, et Alexandre de Villeneuve de Flamarens qui naquit à Lavaur le 11 février 1709, et y fut baptisé le 6 mars suivant, le parrain fut Jean de Durand, capitaine, la marraine Marianne de Durand, épouse de Jean François de Rivals de *Poudenx* (voir Marianne, 7.5.)

7.4 Catherine de DURAND.
Citée comme supra, elle naquit à Lavaur, le 3 août 1671, le parrain fut Jean de Durand, seigneur de Las Voutes, frère de la baptisée, la marraine Catherine de Roquefort, veuve de Barthélemy de Rivals, seigneur de Pratviel.

7.5 Marianne de DURAND.
Citée comme supra, elle naquit à Lavaur le 9 avril 1673, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Marc de Durand, seigneur de Las Voutes, la marraine Marie de Rivals femme de Louis du Verger, trésorier général de France.
Elle épousa, par contrat du 27 novembre 1713, **Jean François de RIVALS,** fille de Guillaume de RIVALS, seigneur de *Juilh* (Jul, à 1 km de Pratviel), de Pratviel et de *Poudeux* (qui ne peut être confondu avec Poudenx, dans les Landes, probablement Poudéous, à 4 km de Lavaur), et de Béatrix de LACOSTE de BELCASTEL, d'où postérité[805].

7.6 Claude de DURAND.
Enfant (sexe non précisé, mais probablement un fils comme semble l'indiquer le prénom du parrain) de Gabriel de Durand de Las Voutes et de Marguerite de Rivals, il naquit à Lavaur, le 23 octobre 1681, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut Claude du Verger, la marraine Marie de Durand.

7.7 Jean Sébastien de DURAND.
Cité comme supra, il naquit à Lavaur le 3 juillet 1683, et y fut baptisé 8 jours après, le parrain fut Jean Sébastien de Roquefort, seigneur de La Bastide, la marraine Anne de Rivals, femme de Pierre de Bernardy, seigneur de Bonhoure (à 4 km de Lavaur, Tarn.).
Il fut le parrain de Jean Alexandre de Rivals, fils de Jean François de Rivals, seigneur de Boussac, et de Marie Isabeau de Rivals, le 20 janvier 1734, à Lavaur

7.8 Jean Pierre de DURAND.

[805] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1858, se référant à P. Bousquet, notaire d'Algans, pour le contrat de mariage.

Cité comme supra, il fut baptisé à Lavaur, le 20 février 1685, le parrain fut noble Jean de Pagèse d'Azas, la marraine Louise de Toulouse-Laurec.

7.9 Elie de DURAND.
Son père étant dit seigneur de Las Voutes et de Pratviel, il naquit à Lavaur, le 5 février 1686, il y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut Elie de Rivals, seigneur de Greusse, la marraine Françoise de Perrin femme d'Etienne de Pagès, seigneur du Travet.

7.10 Gabriel de DURAND.
Cité avec ses parents il naquit et fut baptisé à Lavaur le 15 janvier 1688, le parrain et la marraine furent Louis et Marguerite de Durand, son frère et sa sœur, en présence de Jean de Durand, seigneur de Las Voutes, son oncle.

7.11 Joseph de DURAND.
Cité avec ses parents il naquit à Lavaur le 12 juillet 1689, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean de Durand, frère du baptisé, la marraine Isabeau de Durand.

VII Louis Joseph de DURAND, sieur de La Voutes, seigneur de Pratviel.
Louis de Durand fut le parrain de son frère Gabriel, le 15 janvier 1688, à Lavaur.
Il épousa **Gabrielle d'IMBERT,** fille de François d'IMBERT, seigneur d'Ayguesvives, et d'Anne (alias Anne Renée) de CAPRIOL, comme expliqué infra.
Gabrielle d'Imbert veuve de Joseph de Durand, seigneur de Las Voutes, mourut à Lavaur, le 1er juin 1760, âgée d'environ 79 ans, et y fut inhumé le (tache sur la date) juin.
Ils eurent :

8.1 Jean Gabriel de DURAND de LAS VOUTES.
Cité avec ses parents, il fut baptisé à Lavaur, le 4 septembre 1708, le parrain fut Jean de Durand, chevalier de Las Voutes, la marraine Anne de Capriol, femme de François d'Imbert, seigneur d'Ayguesvives.
Jean Gabriel de Durand, seigneur de Las Voutes, mourut à Lavaur le 21 janvier 1732.

8.2 François de DURAND de LAS VOUTES.
Cité avec ses parents il naquit à Lavaur le 15 janvier 1710 et y fut baptisé 8 jours après, le parrain fut François d'Imbert, seigneur d'Ayguesvives, la marraine dame Marie de Durand.

8.3 Isabeau de DURAND de LAS VOUTES.
Elle naquit à Lavaur le14 février 1712, et y fut baptisée 4 jours après, le parrain fut Jean de Durand de Las Voutes, capitaine d'infanterie au régiment de Thiérache, la marrane Isabeau d'Imbert, femme d'Henri de Richome. L'acte de baptême de Pierre de Richome, fils d'Henri et d'Isabelle d'Imbert, à Lavaur le 25 février 1713, dit que la marraine, Anne de Capriol d'Ayguesvives, était la mère d'Isabelle d'Imbert. On peut en déduire que Gabrielle d'Imbert et Isabeau (Isabelle) d'Imbert étaient sœurs et que leur père était François d'Imbert, seigneur d'Ayguesvives.

C'est elle qui dite Elisabeth de Durand de Las Voutes épousa **Joseph Marie de BERNE,** seigneur du Pech, selon l'acte de baptême de leur fils Joseph Marie de Berne, né à Lavaur, le 9 décembre 1734, et y fut baptisé le 30 du même mois, la marraine fut Marie de Durand de Las Voutes.
Marie Joseph de BERNE, seigneur de Labastide, était fils de Guyon de BERNE, seigneur de Labastide, et de Catherine Thérèse de BERNARDY, épousée à Fiac (Tarn) le 14 décembre 1709[806]
Joseph Marie de Berne et son épouse, Isabelle de Durand, eurent un fils Pierre François Joseph de Berne qui fut baptisé à Lavaur le 2 juillet 1736 et avec son épouse Elisabeth de Durand eurent une fille Elisabeth de Berne qui fut baptisée à Lavaur le 9 juin 1738.
La même apparaissant comme Isabelle ou Elisabeth eut d'autres enfants nés et baptisés à Lavaur, parmi les parrains et marraines n'apparaissent plus de membres de la famille de Durand de Las Voutes.
Marie Joseph de Berne, veuf d'Elisabeth de Durand de Las Voutes, mourut à Lavaur le 16 octobre 1763, âgé d'environ 50 ans, et y fut inhumé le lendemain dans la chapelle de Sainte Catherine dans l'église de Saint Alain.

II
Seigneurs du Puget

L'auteur de cette branche, seigneur du Puget était le second fils de Jean Jacques de Durand, seigneur du Breil et de Marguerite de Bonne

V Marc de DURAND, seigneur du Puget (à 1,5 km au nord-est de Damiatte, Tarn ; Damiatte étant à 15 km à l'est-sud-est de Lavaur,)
Fils de feu Jean Jacques de Durand, et de Marguerite de Bonne, habitant la paroisse Saint-Martin de Sauveboeuf, à Damiatte, âgé d'environ 36 ans, il épousa à Damiatte, le 7 août 1673, **Isabeau de SAINT-LAURENT,** fille de Charles de SAINT-LAURENT, seigneur de La Gardie, et de demoiselle de CITON (Catherine de Citon, comme nous le verrons), âgée d'environ 21 ans, en présence de Charles de Saint-Laurent, chanoine dans le chapitre de Burlats, oncle d'Isabeau, de Paul Etienne de Saint-Laurent, curé de Saint-Martial del Puech, frère d'Isabeau, de Jean de Durand des Voutes, neveu dudit sieur Marc de Durand.
Marc de Durand des Voutes mourut au château du Puget, paroisse de Notre Dame de *Montrecoulet,* le 21 mai 1693, âgé d'environ 64 ans, et fut enseveli le lendemain dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf, de Damiatte.
Ils eurent :

6.1 Charles de DURAND

Cité avec ses parents habitant le massage de Vauzelle , dans la paroisse de Saint Laurent de Sauveboeuf, de Damiatte, il y naquit le 27 juin 1674, et fut baptisé à

[806] Stéphane Cosson, *Héraldique et Généalogie,* n°171, Avril-Juin 2004, pp.116-117, qui nomme Durand de Bonne de Las Voutes, la famille d'Elisabeth, la qualification de Bonne n'apparaît pas dans les actes que nous avons analysés.

Damiatte, le 14 juillet suivant par Paul Etienne de Saint-Laurent, curé de Saint-Martial del Puech, le parrain fut Charles de Saint-Laurent, seigneur de La Gardie, la marraine la noble damoiselle de Montfaucon, veuve de Jean de Durand des Voutes. Il mourut à Damiatte le 15 juillet 1674, âgé d'un mois, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf.

6.2 Catherine de DURAND.
Citée avec ses parents, comme supra, elle naquit à Damiatte le 1er novembre 1675, et y fut baptisée 6 jours après, le parrain fut Gabriel de Durand, seigneur des Voutes, la marraine Catherine de Citon, femme de Charles (de Saint-Laurent), seigneur de La Gardie.

6.3 Alexandre de DURAND.
Cité avec ses parents, comme supra, il naquit à Damiatte, le 19 février 1677, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut Jean de Durand des Voutes, fils de feu Jean des Voutes, la marraine Guillaumette de Saint-Laurent, fille de Charles de Saint-Laurent, en présence de Sébastien de Saint-Laurent, chanoine de Lautrec, et de Louis de La Grillière, seigneur de La Garrigole.
Alexandre de Durand, seigneur du Puget, mourut au château du Puget, le 23 février 1700, âgé d'environ 21 ans, et fut enseveli le même jour dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf, dans le tombeau de ses ancêtres au dessous du balustre joignant la muraille du côté d'Albigeois.
Le 4 novembre de la même année mourut au château du Puget, Sébastien (de Saint-Laurent), seigneur de La Rigaudie, ancien chanoine de Lautrec, âgé d'environ 84 ans, et fut enseveli au tombeau de M. du Puget de Las Voutes, il avait été présent au baptême d'Alexandre de Durand.

6.4 Laurent de DURAND.
Cité avec ses parents habitant le massage de Vauzelle, dans la paroisse de Saint-Martin de Sauveboeuf, de Damiatte, il naquit à Damiatte le 9 août 1678, et y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut Paul Etienne de Saint-Laurent, prêtre et curé de (La) Fontasse, au diocèse de Castres, la marraine Françoise de Baliste, veuve de Jacques de Bonne, seigneur de Missègle (Missècle), le père était absent.

6.5 Louis de DURAND, seigneur de La Gardie.
Cité avec ses parents il naquit à Damiatte le 29 octobre 1679, et y fut baptisé le 5 novembre suivant, le parrain fut Sébastien de Saint-Laurent, chanoine du vénérable chapitre de Burlats, la marraine Catherine de Citon, femme de Charles de Saint-Laurent, seigneur de La Gardie, l'enfant fut tenu par Madame des Voutes, le père était absent.
Louis de Durand, seigneur de La Gardie, fils de feu Marc de Durand, seigneur du Puget, et d'Elisabeth de Saint-Laurent de La Gardie, épousa, le 17 février 1699, à Damiatte, **Rose de VERDIGUIER** fille de feu François de VERDIGUIER, seigneur de La Salle, et de Lucrèce de CORNEILLAN.

6.6 Isabeau de DURAND.

Citée avec ses parents comme supra, elle naquit à Damiatte, le 23 janvier 1681, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Pierre de David, seigneur de Beauregard, la marraine Catherine de Citon, veuve du seigneur de La Gardie, la baptisée fut tenue par Isabeau de Brandouin, femme de Monsieur d'Espine, le père était absent.

Le parrain Pierre de David, seigneur de Beauregard, au diocèse de Revel, fils de Jean de David, seigneur de Beauregard, et de Jeanne de Durfort, avait épousé par contrat du juillet 1679, Marie Anne de Saint-Laurent, fille de Charles de Saint-Laurent, seigneur de La Gardie, en Vielmur[807].

Isabeau de Durand, femme du sieur de *Boscredon*, mourut au château du Puget le 24 octobre 1714, et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf, à Damiatte, en présence de ses deux frères et de M. le curé de La Capelle.

Nommant feus ses parents, demeurant au château du Puget, dans le consulat de Damiatte, elle avait épousé, dans l'église Saint Martin de Sauveboeuf, à Damiatte, le 20 février 1703, **Louis de VERNIOLLES** (alias VERGNOLES)**,** seigneur de *Boscredon* (Boisredon), fils de feu Jacques de VERNIOLLES et de feue Lucrèce de CARDAILLAC, habitant le lieu de Villefranche, paroisse de Cambon, la future épouse reçut le consentement à distance de Rose et Louise du Verdier, ses belles-sœurs.

Lucrèce de Cardaillac appartenait à la branche naturelle de la famille de Cardaillac, quercynoise, qualifiée de la seigneurie de Saint-Martin, issue de la branche des seigneurs de Bioule[808].

6.7 Joseph Louis de DURAND.

Cité avec ses parents comme supra, il naquit à Damiatte le 17 février 1682, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut Louis de Bonne, seigneur de Missègle, la marraine Catherine de Citon, femme de Charles de Saint-Laurent, seigneur de La Gardie, au nom de Catherine de Saint-Laurent, religieuse de l'ordre de Sainte Claire, du couvent de Villegoudou.

Louis Joseph de Durand, seigneur de Montgaillard, fut le parrain, à Damiatte, le 17 mai 1698, de Paul, né de père inconnu et de Jeanne Blade, servante au château du Puget.

6.8 Jacques de DURAND.

Cité avec ses parents comme supra, il naquit à Damiatte, le 16 avril 1683, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut Jacques de Citon, seigneur d'Espine, la marraine Claire Françoise de Bonne. **C'est lui qui continua lignée.**

6.9 Marc Antoine de DURAND.

Cité avec ses parents comme supra, il naquit à Damiatte, le 27 juillet 1684, et y fut baptisé le 2 août suivant, le parrain fut Marc Antoine du Lac, seigneur de Bellegarde, la marraine Isabeau de Lacam, femme (barré) de Charles de Mourlas.

---

[807] AD. Aude B 2003, Jean Jacques Reverdy, notaire de Revel.

[808] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Cardaillac.*

6.10 Madeleine de DURAND.
Citée avec ses parents, elle naquit à Damiatte le 15 février 1686, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Alexandre de Durand, fils de Marc, la marraine Madeleine de Bonne, femme de Jean, sieur de Puybeton, le père était absent. Elle mourut le 23 février 1693, au château du Puget, paroisse de *Monrecoulet,* et y fut ensevelie dans l'église de Saint Martin.

6.11 Thérèse de DURAND.
Fille de Marc de Durand, seigneur du Puget, et d'Isabeau de Saint-Laurent, elle mourut à Damiatte, le 25 novembre 1688, âgée d'environ 18 mois et y fut ensevelie dans l'église de Saint Martin.

6.12 Catherine de DURAND.
Citée avec ses parents elle naquit à Damiatte le 30 août 1688, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Louis de Durand, la marraine Catherine de Durand, fille de Marc.

6.13 Jacquette de DURAND.
Ses parents habitant le château du Puget, dans la paroisse de Notre Dame de *Monrecoulet* (ancienne paroisse de Damiatte) et non le massage de Vauzelle, comme auparavant, elle naquit à Damiatte le 13 décembre 1689, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean de Maurel, seigneur de Montpeyroux, signant Montpeirous d'Aragon, la marraine Anne Dariat femme du sieur de Cabrilles.

6.14 Augustin de DURAND.
Cité avec ses parents, il naquit à Damiatte, le 5 avril 1681, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Laurent de Durand, fils de Marc, la marraine Marianne de Durand, fille de (manque) qui signa Marianne de Las Voutes.

VI Jacques de DURAND, seigneur du Puget.
Il était capitaine au régiment de Puységur lors de son contrat de mariage, le 8 juillet 1710.
Le 24 octobre 1717 mourut à Vauzelle et fut enterrée dans l'église de Saint Martin de Sauveboeuf, à Damiatte, demoiselle Gasc, veuve du sieur *Duzere*, en présence du sieur *Duzere*, son fils, et du sieur Defos (alias Deffos), neveux du seigneur du Puget. Nous verrons apparaître plusieurs fois des membres de la famille Defos ou Deffos dans les registres paroissiaux de Damiatte, et en 1758 Louis *Duserre,* trésorier de France fils d'autre Louis, conseiller du roi, alors que nous connaissons une alliance de la famille *Duzere* avec la famille Dupuy-Montbrun, apparaissant dans un mariage avec la famille de Bonnefoy, citant Antoine Duzere, trésorier de France, habitant Castres. Nous n'avons pu trouver comment s'était établie la parenté de Jacques de Durand avec ces personnes.
Jacques de Durand, seigneur du Puget, Jean Jacques de Durand et Jacques Constantin, précepteur des enfants de M. du Puget, furent présents à Damiatte, en novembre 1730, à la profession de foi (abjuration de la religion protestante) de Jean Vialar. Le même Jacques de

Durand fut présent le 26 décembre 1731, à l'enterrement au cimetière de Damiatte, de Jeanne Landes, trouvée noyée dans un fossé du Buguet bas.
Jacques de Durand, seigneur du Puget, fut présent, à la profession de foi (abjuration de la religion protestante) de Jeanne Laveyre, à Damiatte, le 26 juin 1735, l'acte est signé Puget de Las Voutes.
Pierre Pezet et Jeanne Escoute se marièrent à Damiatte le 7 juin 1738, du consentement et de l'assistance de Jacques de Durand, seigneur du Puget, de Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, et d'autres.
Jacques de Durand, seigneur du Puget, fut présent au baptême de Pierre Causse, à Damiatte, le 4 juin 1739, l'acte est signé Puget de Las Voutes. Ce doit être lui qui signa Puget de Las Voutes l'acte de mariage de Pierre Decuq et de Jeanne Périè, à Damiatte le 4 juin 1739.
Jacques de Durand, seigneur du Puget, et Pierre Jean François de Durand, garde du roi, furent présents à la profession de foi (nouvelle abjuration) d'Elisabeth Defos, fille de Jean Defos, bourgeois, et de Marguerite Cavaliès le 8 février 1758, à Damiatte, les deux mêmes furent présents à l'abjuration de Marie Montagut, le 19 février 1758.
Jacques de Durand, seigneur du Puget, fut présent au mariage de Jean Delichère et de Marie Guille, à Damiatte, le 19 avril 1762, l'acte est signé Puget de Las Voutes.
Jacques (de Durand) du Puget, âgé de 80 ans, fut inhumé le 15 mars 1764, dans l'église de Damiatte.
Il avait épousé, par contrat du 8 juillet 1710, **Claire Marquise d'AUSSILLON**, née 12 juin 1684, fille de Jean d'AUSSILLON, baron de Sauveterre, et de Françoise du CUP ; le contrat filiatif dit que la future, dotée de 6 500 livres, fut assistée de Barthélemy d'Aussillon, docteur en théologie, prieur de Poujols.[809]. Lainé dit que Françoise du Cup, épousée par contrat du 22 janvier 1678, était fille de feu Jean du Cup, seigneur de Salvaza, et de Marquise d'Auger de Ferrières, alors que Jules Villain prénomme Marquise l'épouse de Jean d'Aussillon, et dit qu'elle avait épousé en premières noces, le 30 juin 1668, Guillaume de Sainte-Colombe d'Oupia[810].
Claire d'Aussillon, épouse de Jacques de Durand, seigneur du Puget, mourut à Damiatte le 29 avril 1733, et y fut enterré le lendemain dans l'église de la paroisse.
Ils eurent :
Il doit manquer des enfants nés avant 1716, probablement dans une résidence de la famille d'Aussillon.
Parmi les manquants doit figurer Marc Etienne de Durand qui continua la lignée, son année de naissance, 1712, correspond à cette période d'autre résidence.

7.1 Marc Etienne de DURAND, qui suit.

7.2 Jean Jacques François de DURAND.
Il naquit à Damiatte le 15 avril 1716, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut M. d'Aussillon, la marraine Marion d'Aussillon de Sauveterre.

---

[809] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de France,* tome II, pp. 12 et 13 de la généalogie Dauxilhon ; AD. Aude B 53, Pierre Donnet, notaire de Labastide-Rouairoux.
[810] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1134.

Ce doit être lui qui dit Jean Jacques François de Durand, seigneur de Montgaillard, clerc tonsuré, apparut dans de nombreux actes à Damiatte.
Jean Jacques François de Durand, clerc tonsuré, fut présent au baptême de Marianne Guiraud, à Damiatte, le 26 septembre 1730. Jean Jacques François de Durand, seigneur de Montgaillard, clerc tonsuré, signant Montgaillard du Puget, et Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, signant St Laurens du Puget (qui doit être le frère de Jean Jacques François) furent présents à la profession de foi de Joseph Gardelle et de Jeanne Guille, à Damiatte, en novembre 1732, ces derniers s'y marièrent le 15 novembre de la même année.
Il fut chanoine de Metz et chapelain du roi, tel que cela apparaît dans l'acte de baptême de Jean Jacques François Louis Antoine de Durand, le 29 septembre 1763, à Damiatte, et dun fils de ce dernier, Pierre Jean Baptiste Marie Antoine de Durand du Puget, baptisé à Damiatte, le 26 décembre 1786.

7.3 Jacques de DURAND.
Il naquit à Damiatte, le 14 avril 1717, et y fut baptisé quatre jours après, le parrain fut noble Jacques d'Espine, la marraine Marion d'Aussillon de Sauveterre.
Ce doit être lui qui dit Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, signant St .Laurens du Puget, apparut dans de nombreux actes à Damiatte, parfois avec son père, seigneur du Puget, ce qui permet de les différencier.
Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, signant St Laurens du Puget fut présent le 30 mai 1725, au mariage, à Damiatte, d'Albin Soulié et de Jeanne Buzet.
Le 14 mai 1734, naquit au Puget une fille d'un père inconnu et de Marie Ourtala qui dit être de Labastide-Rouairoux, résidant au Puget depuis 8 à 10 jours. L'enfant fut baptisé par Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, signant St Laurens du Puget, en présence de Jean Py, maître valet, de Marie Castanier, servante de M. du Puget. Cet enfant mourut le lendemain et fut enterré dans le cimetière de Damiatte.
Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, signant St Laurens du Puget, fut présent au mariage de Pierre Bousquet et de Jeanne Baptigne, à Damiatte, le 30 novembre 1737.

7.4 Barthélemy Pierre François Joseph de DURAND.
Cité avec ses parents, comme les précédents il naquit le 12 février 1719, à Damiatte, et y fut baptisé le lendemain (les dates sont inversées dans l'acte), le parrain fut Pierre François d'Aussillon, seigneur de Lacabarède (qui doit être le frère de Claire Marquise), la marraine Marie Marguerite Thérèse d'Aussillon, en présence de Laurent de Durand, chanoine de Lautrec, et de Jacques de Verdiguier, seigneur de La Salle.

7.5 Marc Antoine de DURAND.
Sa date de naissance juste 10 mois après le précédent est étonnante mais pas impossible.
Il naquit le 21 décembre 1719, à Damiatte, et y fut baptisé cinq jours après, le parrain fut Jacques de Durand, seigneur de Saint-Laurent, la marraine Marion d'Aussillon, en présence de M. de Durand, chanoine de Lautrec, et de M. le comte de Bernardy.

7.6 Pierre Jean François de DURAND.
Il naquit à Damiatte, le 15 janvier 1721, et y fut baptisé quatre jours après, le parrain fut Jean François d'Aussillon, seigneur de Lacabarède (signant Lacabarède), la marraine Paule de La Grillère, veuve de M. de Montpeyroux, le baptisé fut tenu sur les fonts par Marie Marguerite Thérèse d'Aussillon. Saint-Laurent du Puget signa l'acte.
1758,

7.7 Marianne de DURAND.
Elle naquit à Damiatte le 17 décembre 1722, et y fut baptisée dans l'église de Saint Martin, le 2 janvier suivant, le parrain fut un valet de son père, la marraine une métayère.

VII Marc Etienne de DURAND, seigneur du Puget, seigneur direct de Damiatte (comme cela apparaît dans l'acte de baptême de son fils Jean Jacques François Louis Antoine.
Il était capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme de la mouche (service de renseignement) du roi, lors de son décès, le 16 octobre 1766, en son château du Puget, âgé de 54 ans, il y fut inhumé le lendemain dans l'église de Saint Martin (Damiatte.)
Il avait épousé **Jeanne Marie Thérèse de BONNE,** comme l'indique l'acte de baptême de leur fils Jean Jacques François Louis Antoine.
Jeanne Marie Thérèse de Bonne, épouse de noble Durand du Puget, fut inhumée le 28 mars 1764, dans l'église paroissiale de Damiatte.
En prenant en compte l'acte de baptême de sa fille Louise Claire, celui de son fils Jean Jacques Louis François Antoine dont la marraine était Louise Daurian et celui de Marie Catherine de Bonne (infra), Jeanne Marie Thérèse de Bonne devait être Jeanne Thérèse de Bonne, née le 7 janvier 1739, fille de Moïse Henri de Bonne et de Louise Daurian.
Ils eurent :

8.1 Louise Claire de DURAND du PUGET.
Elle fut baptisée à Damiatte, le 13 juillet 1762, le parrain fut Jacques (de Durand) du Puget, signant Puget de Las Voutes, la marraine Louise Daurian de Bonne, en présence de Marie (de Durand) du Puget.

8.2 Jean Jacques Louis François Antoine de DURAND, qui suit.

VIII Jean Jacques Louis François Antoine de DURAND, seigneur du Puget
Il naquit à Damiatte, le 27 septembre 1763, et y fut baptisé le surlendemain, son parrain fut Jacques François de Durand du Puget, chapelain du roi, chanoine de Metz, l'enfant fut tenu sur les fonts par Jacques de Durand du Puget, ci-devant capitaine d'infanterie, sa marraine Louise de Bonnafous Daurian (en réalité Louise Daurian, qui serait fille de Jean Daurian et de Louise Bonnafous), l'enfant fut tenu sur les fonts par Marie Antoinette Defos, selon une attestation de catholicité de Deymier, curé de Saint Martin de Damiatte, le 12 avril 1787.
Jean Jacques François Louis Antoine de Durand du Puget fut le parrain de Marie Catherine de Bonne, fille de François Joseph de Bonne, ancien capitaine d'infanterie, et de Jeanne Roquette

Madeleine de Bonne, en 1772, à Auriac-sur-Vendinelle (Haute-Garonne), cette dernière était fille de Moïse de Bonne et de Jeanne Daurian, selon son acte de baptême du 19 décembre 1741, à Auriac-sur-Vendinelle[811].
Il épousa **Marie de LAUR,** comme cela apparaît dans les actes de baptême de ses enfants.
La parenté des enfants avec leurs parrains et marraines est définie, dans des actes, d'après Claire Marquise d'Aussillon épouse de Jacques de Durand dans la lignée paternelle, sachant qu'il y avait également des membres de la famille de Laur parmi ces parrains et marraines.
Marie de Laur était la sœur de Louis Pierre Antoine de Laur, qui est cité comme oncle de Louis Antoine de Puget, fils de Marie de Laur, dans son acte de baptême. La marraine de Guillaume Marie Rosalie de Durand du Puget, étant Jeanne d'Arban, son aïeule maternelle, le père de Marie et de Louis Pierre Antoine de Laur était Jean Louis de Laur, ancien capitaine de grenadiers, tel que cela apparaît dans l'acte de baptême de Jean Jacques Marie Auguste, leur mère était donc Jeanne d'Arban.
Le père de Louis Pierre Antoine de Laur et Marie de Laur, Jean Louis de Laur, pouvait être le frère Antoine de Laur de Durenque, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc, qui avait épousé Marie-Anne Jeanne Françoise d'Aussilllon, grand-tante paternelle du baptisé.
A noter que Jeanne Françoise d'Aussillon, sœur de Claire Marquise, avait épousé, en premières noces Hippolyte de Laur, seigneur de Durenque.
Ils eurent :

8.1 Jean Jacques Marie Auguste de DURAND du PUGET.
Il naquit à Damiatte, le 27 novembre 1783, et y fut baptisé trois jours après, le parrain fut Jean Jacques d'Aussillon, (III) grand-oncle paternel, la marraine Jeanne d'Arban, veuve de Jean Louis de Laur, ancien capitaine de grenadiers, habitant la ville d'Anglès, dans le diocèse de Saint-Pons (-de-Thomières). Cet acte complété avec celui du baptême de Guillaume Marie Rosalie de Durand, permet de préciser les parents de Marie de Laur.
Auguste de Durand, dit âgé de 7 ans (en réalité 6 ans) fut le parrain de sa sœur Marie Casimire, le 12 mai 1789.

8.2 Louis Antoine de DURAND du PUGET.
Il fut baptisé à Damiatte, le 3 juillet 1785, le parrain fut Louis Pierre Antoine de Laur, son oncle maternel, habitant la ville d'Anglès au diocèse de Saint-Pons, la marraine Marie Anne Jeanne Françoise d'Aussillon de Sauveterre, veuve d'Antoine de Laur de Durenque, lieutenant-colonel du régiment de Languedoc, grand-tante paternelle du baptisé (elle était la sœur de Jean Jacques III d'Aussillon), furent présents, le père du baptisé, Jean Jacques (III) d'Aussillon, baron de Sauveterre, grand-oncle du baptisé, et Marie Anne Jeanne Antoinette de Peyronet, cousine du baptisé.

8.3 Pierre Jean Baptiste Marie Antoine de DURAND du PUGET.
Il naquit à Damiatte, le 24 décembre 1786, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jean Jacques François de Durand du Puget, chanoine de Metz et chapelain du roi,

[811] RP. Auriac.

la marraine Marie Antoinette de Bonne, fille de feu François Joseph de Bonne, ancien capitaine d'infanterie, et de Jeanne Roquette Madeleine de Bonne, de la ville d'Auriac, au diocèse de Toulouse (ce qui confirme l'ascendance de Jeanne Marie Thérèse de Bonne.) En effet Jeanne Marie Thérèse et Jeanne Roquette Madeleine de Bonne étaient sœurs, filles de Moïse Henri de Bonne et de Louise Daurian, tel que cela apparaît dans les actes.

8.4 Marie Thérèse Caroline de DURAND du PUGET.

Elle naquit à Damiatte le 1er janvier 1788, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Louis Antoine de Laur, son oncle maternel, habitant Anglès, au diocèse de Saint-Pons, la marraine Marie Anne Deymier.

8.5 Marie Casimire de DURAND du PUGET.

Elle naquit et fut baptisée à Damiatte, le 12 mai 1789, son parrain fut Auguste de Durand du Puget, âgé de 7 ans (en réalité 6 ans), la marraine Marie Doumec, de Damiatte.

8.6 Guillaume Marie Rosalie de DURAND du PUGET.

Elle naquit à Damiatte le 16 mai 1790, et y fut baptisée le lendemain, son parrain fut Guillaume, vicomte de Villeneuve Flamarens, commandant la garde nationale de Damiatte, habitant Lavaur, la marraine Jeanne d'Arban, son aïeule maternelle, de la ville d'Anglès, le père était absent.

8.7 Marie Paul Victor Léon de DURAND du PUGET.

Il fut baptisé à Damiatte, le 28 juin 1792, son parrain fut Paul de Durand du Puget, son frère, la marraine Victoire de Bonne, « sa cousine », représentée par Marie Doumec.

Paul de Duand du Puget devant avoir en principe au moins 7 ans en juin 1792, est peut-être né en 1784.

Victoire de Bonne était Marie Madeleine Victoire de Bonne, fille de François Joseph de Bonne et de Jeanne Roquette Madeleine de Bonne, elle épousa Jean Jacques François de Roquemaurel, officier de cavalerie, fils de Nicolas Melchior de Roquemaurel et d'Elisabeth de Cavalier, sa troisième épouse, ils eurent trois fils dont les deux derniers moururent jeunes, l'aîné, Gaston de Roquemaurel fut pris en charge en 1816, étant âgé de 12 ans, par le baron de Puymaurin, son oncle, son père étant mort le 13 octobre 1810[812].

Victoire de Bonne était en réalité la tante du baptisé (le faible décalage d'âge explique le terme cousine au lieu de tante), ceci est confirmé par le fait que sa sœur Marie Antoinette épousa, le 23 septembre 1793, à Toulouse, Jean Pierre Casimir Marcassus, baron de Puymaurin, député de la Haute-Garonne, qui était l'oncle de Gaston de Roquemaurel.

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[812] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel.*

Famille DELGUY

I Seigneurs de Roques **p.158**

II Seigneurs d'Auzil (ou d'Auzits), de Pugnères **p.164**

III Seigneurs de Salarens **p.171**

Une généalogie simplifiée de cette famille connue dès le 15ème siècle sous le nom de Guini puis Delguy a été publiée par André Navelle[813], les preuves de noblesse de la branche des seigneurs d'Auzil (ou d'Auzits) et de Pugnères (ignorée d'André Navelle), qui en est issue, ont été publiées par le marquis d'Aubais, ce qui permet de la rattacher[814], la généalogie de la branche des seigneurs de Salarens, ignorée de ces deux auteurs a été établie à partir d'actes.
Le document qui suit a été complété par des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, la généalogie publiée par André Navelle a été corrigée.
Cette famille portait : « De gueules, au lévrier rampant d'argent, écartelé d'azur, à trois fasces d'or. »
Les membres de cette famille étant qualifiés nobles depuis le premier degré nous ne rappellerons plus ce qualificatif pour cette famille, sauf exception.
Les 3 branches que nous connaissons étaient implantées autour de Bourg-Saint-Bernard. Ce lieu connut une grande prospérité au 16ème siècle grâce à la culture du pastel. Un dénombrement de 1585 fait état de 20 moulins pasteliers, 8 moulins à vent et 5 moulins à eau[815].
Les registres paroissiaux de Bourg-Saint-Bernard, commençant en 1636, puis lacunaires, peu explicites (ne mentionnant pas les âges, ni les parentés) et ceux de son annexe (paroisse Saint-Pierre de Roques, commençant en 1646, puis lacunaires) ne permettent pas d'établir des filiations sur plusieurs degrés.

I
Seigneurs de Roques

I Pierre GUINI.
Il mourut avant le 19 février 1478, date d'un accord suite à un procès entre Bernard Guini, fils et héritier universel de feu Pierre Guini et de noble Cébélie de Lagarrigue, habitant Bourg-Saint-Bernard, et noble Jean Ebrail (d'Hébrail), seigneur d'Esquilles (en Trébons-sur-la-Grasse, Haute-Garonne), de Cessales (à 1 km de Ttrébons-sur-la-Grasse), mari de noble Gausserande de Lagarrigue, fille de feu noble Antoine, dans lequel Bernard demandait la dot et les droits de feue noble Cébélie, soit 300 moutons d'or constitués par noble Antoine lors de son mariage, par des pactes chez Jean de Noguerio, notaire de Bourg-Saint-Bernard, Jean Ebrail disant que cette somme avait été payée ; Bernard abandonna ses droits moyennant 100 moutons d'or[816].
Il avait épousé **Cébélie de LAGARRIGUE,** qui serait fille de noble Antoine de LAGARRIGUE (sans qualification), selon l'acte supra.
Cette ascendance est contredite par André Navelle dans la généalogie de la famille de Lagarrigue qu'il a publiée, qui dit que Cébélie, épouse de Pierre Delguy, était fille d'Etienne de Lagarrigue, chevalier, seigneur de Bannières (4 km au nord-est de Bourg-Saint-Bernard,

[813] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IV, pp. 54, 55 ; cet auteur a publié également .quelques données sur une famille Guini alias Guine, t. V, pp.172, 143.
[814] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 46.
[815] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Éditions Flohic, Septembre 2000, tome I, p. 825.
[816] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD.HG 3 E 10422.

Haute-Garonne), et sœur d'Antoine de Lagarrigue, coseigneur de Cessales et d'Esquilles, époux de Florette de Calmette, ces derniers père et mère de Gausserande épouse de Jean d'Hébrail[817], ce qui contredit l'acte de 1478 sauf sil y eut deux Cébélie, l'une, tante non mariée de Cébélie, épouse de Pierre Delguy.
Compte tenu du peu de dates précises les deux ascendances sont possibles. Nous utilisons également dans la démonstration qui suit le testament de Jean Delguy (degré III) en 1516, citant ses deux fils Jacques et Jean[818] (cités dans cet ordre, ce qui est probablement une interprétation du marquis d'Aubais qui ne cite pas la descendance de Jean, car elle n'existait plus en 1669, ce Jean étant l'héritier de son père homonyme), ce qu'ignore André Navelle.

Nous pourrions avoir Cébélie de Lagarrigue, fille d'Antoine de Lagarrigue, coseigneur de Cessales et d'Esquilles, et de Flore de Calmette, sa veuve le 19 mai 1481, habitant Bannières[819].
Antoine de Lagarrigue et Flore de Calmette eurent une fille Gausserande de Lagarrigue qui épousa noble Jean d'Hébrail, tel que cela apparaît dans l'acte de 1478, supra, et dans d'autres actes, ledit Jean d'Hébrail mourut entre 1488 et 1494. La généalogie de la famille d'Hébrail montre que Jean d'Hébrail était le fils cadet de Lucas d'Hébrail qui épousa, en 1422, Comtesse de Got, son frère aîné Salvy d'Hébrail épousa, par contrat en 1446, Marguerite de Cardaillac, Jean pourrait donc avoir épousé, (dès 1450), vers 1460 (?) Gausserande de Lagarrigue (leur fils Guillaume d'Hébrail épousa avant 1509 Agnette du Fauga.) Guillaume Raymond de Lagarrigue, frère aîné d'Antoine, épousa avant 1452 Jeanne de Loubens. Cébélie de Lagarrigue, sœur de Gausserande (laquelle paraît être l'aînée car elle apporta les terres d'Esquilles et de Cessales à son mari) pourrait donc avoir épousé vers 1455-1460 Pierre Guini. Bernard Delguy, fils de ces derniers, pourrait avoir épousé vers 1480-1485, Madeleine de Calmette, leur fils Jean Delguy pourrait avoir épousé, vers 1505, Jeanne d'Astorg, il testa en 1516, ayant eu deux fils Jacques et Jean (ce dernier paraît être devenu majeur en 1532, selon un acte à cette date.)
Nous pourrions établir également une chronologie possible à partir d'Etienne de Lagarrigue en modifiant de quelques années les dates (les femmes se mariant, à l'époque, vers l'âge de 15 ans, ou parfois plus jeunes), l'incertitude demeure donc.
Pierre Guini et Cébélie de Lagarrigue eurent :

II Bernard GUINI puis **DELGUY,** écuyer, seigneur de Roques (à 2,5 km au nord-ouest de Bourg-Saint-Bernard).
Le château de Roques est caractéristique de l'époque du pastel, il est flanqué de trois tours, dont deux sont aux angles sud et est[820].

[817] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.40, produisant un acte du 7 juillet 1439, disant que Cébélie de Lagarrigue était sœur de Guillaume Raymond de Lagarrigue, d'Antoine de Lagarriggue, enfants de feu Etienne de Lagarrigue, chevalier, coseigneur de Banières (AD.HG 3 E 9940, Ramond, notaire.)
[818] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46.
[819] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 41, produisant AD.HG 3 E 10424, Bonet Laget, notaire.
[820] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t. I, p. 827.

En septembre, entre 1503 et 1507, Bernard Guini, écuyer, coseigneur de Roques, fut cité comme beau-frère de noble Hugues de Bron, seigneur de La Romenguière, au diocèse de Cahors[821].
Bernard Guini, seigneur de Roques, passa un contrat de gazaille le 26 mars 1506[822].
Bernard Delguy mourut avant le 26 août 1532, selon l'acte qui suit :
A cette date, François et Barthélemy Delguy, frères, fils de feu Bernard Delguy, qui étaient en procès contre leur neveu Jean Delguy, fils de feu Jean, héritier de feu Bernard, remirent à Jean Delguy leurs droits aux biens de feu Bernard, aïeul de Jean[823].
Il avait épousé, (bien) avant 1510 (vers 1480 ?), **Madeleine de CALMETTE,** fille de Jourdain de CALMETTE, seigneur de Labessière, et de noble Flore SALOMON, cette dernière testa, veuve, selon un acte de 1496 à 1510, citant sa fille Madeleine épouse de Bernard Delguy, seigneur de Roques[824].
Ils eurent :

3.1 Jean DELGUY, qui suit.

3.2 François DELGUY, auteur de la branche des seigneurs de Salarens.

3.3 Barthélemy DELGUY, écuyer de Roques.
Barthélemy Delguy de Roques et François Delguy, seigneur de Salarens, furent présents, le 26 août 1538, à Bourg-Saint-Bernard, au contrat de mariage de Sébastien de Genibrousse, fils de François, avec Françoise de Lescure, leur nièce, fille de Pierre de Lescure, seigneur d'Auzits[825]. Comme dit infra Pierre de Lescure était le cousin-germain, par les Calmette, de François et de Barthélemy Delguy.
En 1542, Barthélemy Delguy, écuyer, fut nommé son procureur général par Olivier de Touges, seigneur de Noailhan[826].

André Navelle ajoute qu'ils eurent peut-être Rose Delguy qui épousa, par contrat du 24 août 1532, Ramond de Corneillan, lequel testa le 18 août 1548[827]. Ceci nous paraît anachronique, mais n'ayant pas d'autres preuves reliant Rose à la famille Delguy nous ne pouvons la situer (les actes la faisant apparaître, par ailleurs, ne concernent que la famille de Corneillan.).

III Jean DELGUY, seigneur de Roques.
Comme dit supra il testa en 1516, nommant ses fils Jacques et Jean Delguy.
Un acte du 26 août 1532 dit que suite au mariage de feu Jean Delguy de Roques, époux de noble Jeanne d'Astorg, fille de noble Jean d'Astorg, seigneur de Montbartier, mariés par contrat (non daté) reçu par Jean Maurel, notaire de Caraman, une quittance de dot de 1 500

[821] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD.HG 3 E 9137, Crozat, notaire.
[822] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD.HG 3 E 10079, Vignaudy, notaire.
[823] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD.HG 9801, Arnaud, notaire.
[824] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD. Tarn E 507.
[825] AM. Toulouse II 298.
[826] AD.HG 3 E 9951, Lanta.
[827] André Navelle, *op.cit.,* p.55, produisant AD.HG B 67 (du 18 juin 1572.

livres et de robes et de joyaux, fut donnée par Jeanne d'Astorg, veuve de Jean Delguy, et par Jean Delguy, fils et héritier dudit Jean, à noble Antoine d'Astorg, sauf pour 60 livres ; le même jour, les mêmes donnèrent une quittance de tutelle aux tuteurs de Jean Delguy, nobles Jean et Antoine d'Astorg, frères, Antoine de Bonvillar et Pierre de Lescure[828]. La présence de Pierre de Lescure s'explique par le fait qu'il était fils de François de Lescure, seigneur d'Auzits[829], coseigneur de Pibrac, et de Senhore de Calmette, cette dernière sœur de Madeleine, épouse de Bernard Delguy.
Jean Delguy avait épousé (vers 1505, comme dit supra son fils Jean semble être devenu majeur en 1532) **Jeanne d'ASTORG,** celle-ci était fille de Jean d'ASTORG, chevalier, seigneur de Montbartier, et d'Anne de MONTCLAR, qui eurent deux fils Antoine et Jean d'Astorg[830], qui doivent donc être les tuteurs de Jean Delguy.
Jeanne d'Astorg testa le 18 août 1539, selon une recherche, le 3 janvier 1586, de son fils Jean Delguy, seigneur de Roques, chez le notaire Jean Croset[831].
Ils eurent :

4.1 Jean DELGUY, qui suit.

4.2 Jacques DELGUY, auteur de la branche des seigneurs d'Auzil (ou d'Auzits) et de Pugnères.

IV Jean DELGUY, seigneur de Roques.
En 1557, une dette de 400 livres de Jean Delguy, coseigneur de Roques, envers Bernard d'Hébrail, capitaine d'Esquilles, fut annulée, par Pailhès, notaire de Toulouse, en présence de François Delguy[832].
Il avant épousé, en premières noces, avant le 17 octobre 1545, **Gabrielle de LA ROQUE** fille de François de LA ROQUE, seigneur de Jouarres, et de Raphaëlle de CARMAING (devenu CARAMAN), selon un accord à cette date de Louise de Roque,, épouse de Bernard du Bouzet, seigneur de Lagraulet, et Gabrielle de La Roque, épouse de Jean Delguy, seigneur de Roques, filles de feu (à cette date) François de La Roque, seigneur de Jouarres, et de feue Raphaëlle de Carmaing[833].
Il avait épousé, en secondes noces, dès 1551, **Marguerite DEYMIER,** dont Jean Delguy, était le second époux, laquelle fut remplacée (pour ?) par François Delguy, seigneur de Salarens, oncle de son époux, son procureur[834]. Marguerite Deymier avait épousé en premières noces N…de La Roque selon une reconnaissance de dette, en 1554, de son fils Jacques de La Roque, habitant au consulat de Volvestre, s'en allant à la guerre dans la compagnie de M. de Varagne, envers Jean Jacques Delguy, seigneur de Roques[835].

---

[828] André Navelle, *op.cit.,* p.55, produisant AD.HG 3 E 9801, Arnaud, notaire.
[829] Cette qualification nous paraît être l'origine de la qualification utilisée pour certains membres la branche des seigneurs de Pugnères.
[830] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1087
[831] AD.HG 3 E 13662, Gauré.
[832] AD.HG 3 E 13660, Gauré.
[833] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 55, produisant AD.HG 3 E 6012, Pailhès, notaire.
[834] AD .HG 3 E 9954, Astruc, notaire.
[835] AD.HG 3 E 9954, Lanta.

André Navelle qui ignore Claire Delguy, dit (ou l'informaticien qui réalisa les tableaux généalogiques, tome IV), qu'il eut de sa seconde épouse, dont il ignore le patronyme, Jean et Louise, contredisant en ce qui concerne Louise, ce qu'il écrit dans la généalogie de sa belle-famille qu'il nomme par ailleurs Plagnolle (tome VIII) disant qu'à l'origine le nom était Plagnolle (alors que le marquis d'Aubais dit que le patronyme était Hérard, à l'origine, c'est peut-être une confusion car nous trouvons par la suite Hérard utilisé comme prénom .)
Enfants du premier lit :

5.1 Louise DELGUY.

Louise Delguy, veuve de Guillaume de Plagnolle, seigneur de Saint-Germier, fit une donation de 3 000 livres, le 31 mars 1614, à son fils aîné François de Plagnolle, seigneur de Saint-Germier[836].

Fille de Jean Delguy, écuyer, seigneur de Roques, et de Gabrielle de La Roque, elle avait épousé, par contrat du 25 août 1564, **Guillaume de PLANHOLLE (**tome VIII) devenu **de LA PLAGNOLE,** seigneur de Saint-Germier (tome IV)[837], alias *HERARD* de LA PLAGNOLE, seigneur de Saint-Germier[838]. Guillaume de La Plagnole, né entre janvier et mars 1540, était fils de Charles, seigneur de Saint-Germier, Cessales, Montcalvel, et de Delphine de BONVILLAR, sa première femme (épousée vers 1538-1539, à qui il donna une procuration le 8 septembre 1541, sur le point de partir à la guerre, et fit son testament le même jour nommant son fils Guillaume âgé de 18 à 20 mois[839].) La lignée fut continuée par leur fils Jean de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier.

Guillaume de La Plagnole fit un codicille le 25 mai 1583, se plaignant que de nombreux titres et documents lui avaient dérobés durant les troubles, notamment ceux concernant ses droits sue la succession de feu Corbeyran de Plagnolle, seigneur de Gardouch[840].

Nous retrouverons la famille de La Plagnole dans les registres paroissiaux de Bourg-Saint-Bernard.

5.2 Claire DELGUY.

Elle testa, le 19 novembre 1614, veuve, légataire de la place de Jouarres, selon le testament de feue Claire de La Roque, sa tante, reçu le 9 juillet 1576, par Jean Acarie, notaire, nommant héritier son fils aîné Isaac d'Izarn, qui doit prendre le nom de Jouarres[841] (probablement au lieu de Beaufort.) Elle donna une procuration, à François Delguy, seigneur de Pugnères et de Teulat, le 1er janvier 1626, pour assister, le 1er janvier 1626, son fils Izaac d'Izarn, lors de son contrat de mariage avec Marie d'Arpajon (infra.)

---

836 AD. Aude B 1987, Jean Colin, notaire de Bourg Saint-Bernard.
837 André Navelle, *op.cit.,* VIII, p.255 ; tome IV, p. 54, se référant dans les 2 cas à Boudet, notaire de Verfeil
838 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 74, se référant aux preuves de noblesse de Paul de La Plagnole, petit-fils de Guillaume, le 13 septembre 1669.
839 André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.254-255, produisant AD.HG 2639, Chaussade, notaire.
840 André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 255, produisant AD.HG 3 E 2625, Celeri, notaire.
841 AD. Aude B 25.

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 14 décembre 1573, au château de Jouarres, **Jean (d'IZARN) de BEAUFORT** fils de Jacques (d'IZARN) de BEAUFORT, seigneur de Jouarres, et de Claire (LE NOIR) de LA REDORTE. La mère de la mariée, Gabrielle de La Roque, dite feue, lui avait donné 500 livres, son père la dota de 2 000 livres, Claire de La Roque, dame de Jouarres, donna 2 000 livres à sa nièce, la future fut assistée de Jean Jacques Delguy, fils et procureur de *Jean* (Jacques ?) Delguy, de Louise, Anne et Claire de La Roque, ses tantes[842].

5.3 Jean DELGUY, qui suit.

Ce dernier s'étant marié avant le testament du 14 janvier 1573, de son beau-père Jean de Borassier, lequel avait épousé vers juillet 1524, Catherine de Lautrec, et sa belle-sœur Delphine de Borassier s'étant mariée avant septembre 1551 (preuves infra), devait être issu du premier lit de Jean Delguy.

V Jean DELGUY, écuyer, coseigneur de Roques.

Jean Delguy, écuyer, seigneur de Roques, fit une donation, le 7 janvier 1584, à Paule de Borassier, sa femme[843].

Il avait épousé, avant le 4 janvier 1573, **Paule de BORASSIER** fille de Jean de BORASSIER, seigneur et baron de Gauré (à 6 km à l'ouest-nord-ouest de Bourg-Saint-Bernard, Haute-Garonne), selon le testament de ce dernier, par lequel il léguait 100 livres, à sa fille Paule, épouse de Jean Delguy, 50 livres à chacun des enfants de feue sa fille Delphine et de feue le seigneur de Roquebrune, instituant héritier universel son fils Corbeyran de Borassier[844]. Jean de Borassier, seigneur et baron de Gauré, fils d'autre Jean de Borassier, écuyer, seigneur de Gauré, avait épousé, vers juillet 1524, Catherine de Lautrec, fille de François de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, et de Brunette de Lordat, sa fille Delphine de Borassier avait épousé, avant le 5 novembre 1551, Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune[845]. En 1589, Paule de Borassier, femme de Jean Delguy, seigneur de Roques, fit un achat[846].

Selon un acte assez embrouillé Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune, baron de Gauré, fils de Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune, et de Delphine de Borassier, époux d'Imberte Delguy (dite dans l'acte, sa femme, tante et marraine), fut présent le 4 septembre 1600, au contrat de mariage de sa nièce Imberte Delguy, fille de feu François Delguy, seigneur *d'Auzits,* et de Jeanne de *Mondouzil* ou *Montolieu*, avec Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier[847].

Ce que l'on sait est que Nicolas de Peytes, seigneur de Montcabrier, eut de sa seconde épouse Béatrix de Capriol, entre autres, une fille, Isabeau de Peytes, qui épousa Jacques Delguy, et un fils, Jean de Peytes, baron de Montcabrier, qui épousa, par contrat du 4 septembre 1600,

---

[842] AD. Aude B 19.
[843] AD.HG Reg. Ins.3.
[844] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 264, produisant AD.HG 3 E 2623, Celeri, notaire.
[845] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 263-264, produisant le rappel du contrat de mariage de Delphine et de Jean de Mauléon, dans un acte du 5 novembre 1551 (AD.HG 3 E 2526, Celeri, notaire.)
[846] AD.HG 3 E 13662, Gauré.
[847] AD.HG Reg. Ins. 10.

Imberte Delguy, ces derniers eurent un fils Michel Pierre de Peytes de Montcabrier, né en 1601, la récurrence du prénom Michel Pierre confirme la parenté, ils eurent également un autre fils autre Jean de Peytes, aussi seigneur de Montcabrier, qui avait épousé par contrat du 14 avril 1599, Marguerite de Bonnefoy[848], il était assisté de son beau-frère Jean Jacques Delguy, seigneur de Pugnères[849].

II
Seigneurs d'Auzil (ou d'Auzits) et de Pugnères.

L'auteur de cette branche, Jacques Delguy, était fils de Jean Delguy, seigneur de Roques, qui testa en 1516 (et de Jeanne d'Astorg.)
La seule filiation prouvée par des actes est celle des preuves de noblesse publiée par le marquis d'Aubais, elle a été complétée par des actes indiquant des liens de parenté entre les différentes personnes.

IV Jacques DELGUY, écuyer.
Il passa des conventions avec son frère Jean, pour les biens de leur père, les 26 août 1547 et 25 novembre 1572[850].
D'une alliance inconnue il eut[851] :

5.1 Jean Jacques DELGUY, qui suit.

5.2 Jean François DELGUY.
C'est probablement lui qui dit François Delguy, seigneur *d'Auzits*[852] (peut-être *Auzil,* maintenant Vigoulet-Auzil, à 2 km au sud-sud-est de Vieille-Toulouse, Haute-Garonne), épousa Jeanne de *MONDOUZIL* (?) ou *MONTAUSSEL* (?) ou *MONTOLIEU* (?)[853],
Jeanne de *Mondouzil* ou *Montolieu*, veuve de François Delguy, seigneur *d'Auzits,* fit une donation, le 17 mars 1623, à Michel Pierre Delguy, seigneur de Lamothe, son fils, en considération de son mariage avec Jeanne de Bernard, fille de M. Philippe de Bernard, bourgeois[854].
Ils eurent[855] :

---

[848] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.60, 61.
[849] AD.HG Reg. Ins. 8.
[850] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46.
[851] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46, dit qu'il eut Jean Jacques et Jean François Delguy.
[852] Comme dit supra, ce lieu est transcrit Auzits (identifié par André Navelle comme le lieu à 8 km au sud-est de Decazeville, qui a donné son nom à une métairie proche de Canals, Haute-Garonne) et souvent ainsi par Maurice Vuillier ; le marquis d'Aubais dit Aufils pour Ausils ; on trouve parfois Auzil. Le doute subsiste.
[853] Ce patronyme est transcrit Montsousieu alias Monsosieu, par Maurice Vuillier, il est peut-être Mondouzil, lieu avec un château, à 12 km à l'ouest-nord-ouest de Bourg-Saint-Bernard, ou Montaussel (transcrit Montaussil, par Maurice Vuillier), qui fut tenu par la famille de Peytes, ou Montolieu, nom d'une famille de la région, elle appartenait peut-être à une famille qui tenait un de ces lieux.
[854] AD.HG Reg. Ins. 22.
[855] André Navelle, *op.cit.,* p. 222, dit qu'ils eurent Michel Pierre et Imbert (sic.)

6.1 Imberte DELGUY.

Elle épousa, par contrat du 4 septembre 1600, **Jean de PEYTES,** seigneur de Montcabrier (supra.)

Le 21 décembre 1604, dans la maison des héritiers de François Delguy, seigneur *d'Auzits,* Imberte Delguy, veuve de Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier, avait procréé deux enfants Michel Pierre qui fut héritier universel, et Imberte, qui reçut 3 000 livres, leur tuteur, Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune, *mourut peu de temps* après être devenu l'oncle de Jean de Peytes[856], le terme « mourut peu de temps » doit se rapporter à Imberte Delguy[857], car Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune épousa, en secondes noces, Lucrèce de Fauré. Il vivait en 1613[858] et mourut avant le 31 décembre 1621, date du contrat de mariage de Paul Delguy, seigneur d'Auzil, habitant Bourg Saint-Bernard, avec Diane de Fauré, fille de feu Pierre de Fauré, de Narbonne, de l'avis de Lucrèce de Fauré, veuve de Michel Pierre de Mauléon, seigneur et baron de Gauré[859].

6.2 Michel Pierre DELGUY, seigneur de Lamothe.

Il fut institué légataire de son oncle et parrain, Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune, par son codicille du 6 mars 1607 (infra.)

Il épousa **Jeanne de BERNARD,** fille de M. Philippe de BERNARD, bourgeois[860]. La famille de Bernard dont plusieurs membres sont qualifiés nobles apparaît dans les registres paroissiaux de Bourg-Saint-Bernard, ainsi Philippe de Bernard, fils de Jean de Bernard, écuyer, et de Guillemette de Carquet, fut baptisé le 7 février 1638, le parrain fut noble Philippe de Bernard la marraine, demoiselle de Carquet ; François de Bernard fils de Jean et de Guillaumette de Carquet, fut baptisé le 8 décembre 1639, le parrain fut Me François de Carquet, avocat, la marraine fut *Violan* (Violande) Delguy[861].

Michel Pierre Delguy et Jeanne de Bernard eurent une fille :

Louise DELGUY.

Louise Delguy, fille de feu Pierre Delguy, seigneur de Lamothe, et de Jeanne de Bernard de Belcastel, fit une donation, le 19 février 1681, à son cousin Nicolas Delguy, seigneur de La Boulbène[862].

Elle fut nommée dans un acte de 1693, avec feu Nicolas Delguy, seigneur La Boulbène, qui avait testé le 4 mai 1690, et Gabriel Delguy, fils de ce dernier, cet acte fait apparaître une reconnaissance à

[856] AD.HG 3 E Reg. Ins. 11.
[857] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 222, dit qu'elle mourut le 22 janvier 1606.
[858] AD.HG 3 E 17149, Lauzime, Boudet, notaire de Gauré.
[859] AD.HG Reg. Ins. 22.
[860] Selon une donation de Jeanne de *Monsosieu,* veuve de François Delguy, seigneur d'*Ausitz,* du 17 mars 1623 (AD.HG Reg. Ins. 22.)
[861] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[862] AD.HG Reg. Ins.31.

Barthélemy de Peytes, seigneur de Calvel[863], ce dernier était le fils de Pierre de Peytes, baron de Montcabrier, lui-même petit-fils de Jean de Peytes, baron de Montcabrier, et d'Imberte Delguy[864], cette reconnaissance est citée infra.

5.3 peut-être Imberte DELGUY.

La présomption de son ascendance provient de ses liens de parenté avec son mari et avec son neveu Michel Pierre Delguy, il est également possible qu'elle soit une sœur de Jean Delguy, seigneur de Roques (degré V), car les termes tante et neveu peuvent s'appliquer à des parentés autres que directes.

Le 8 décembre 1606, dite épouse de Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune et baron de Gauré, elle donna une procuration[865]. Le 5 avril 1609*,* Imberte Delguy, femme de Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune, reconnut une dette[866].

Dite tante et marraine de son mari, elle avait épousé, avant le 4 septembre 1600[867], **Michel Pierre de MAULEON,** seigneur de Roquebrune, fils de Jean de Mauléon, seigneur de Roquebrune, et de Delphine de Borassier, cette dernière sœur de Paule de Borassier, épouse de Jean Delguy, coseigneur de Roques (supra.)

Michel Pierre de Mauléon, seigneur de Roquebrune, fit un codicille, le 6 mars 1607, nommant sa femme Imberte Delguy, qu'il institua héritière de la chapelle de Notre-Dame de Montserrat, faisant des legs entre autres, à Paul Delguy, seigneur *d'Auzits*, et léguant 300 livres à son neveu et filleul, Michel Pierre Delguy[868].

Sans enfant de son premier mariage (ce qui peut s'expliquer par le fait qu'Imberte Delguy n'était pas d'une première jeunesse lors de son mariage), Michel Pierre de Mauléon épousa en secondes noces, **Lucrèce de FAURE** qui testa, veuve, le 9 mai 1652, nommant son fils aîné Pierre Antoine de Mauléon, son deuxième fils Philibert Antoine de Mauléon, et son troisième fils feu Pierre François de Mauléon[869]. Elle était sœur de Diane de Fauré qui avait épousé, par contrat du 31 décembre 1621, Paul Delguy, seigneur *d'Auzits,* donc fille de Pierre de Fauré, de Narbonne, cet acte dit que Lucrèce de Fauré, était veuve de Michel Pierre de Mauléon, à cette date (infra.)

V Jean Jacques DELGUY, de Pugnères (à 1 km à l'est de Teulat, Tarn, à 3 km au nord de Bourg-Saint-Bernard, Haute-Garonne) et de Teulat (à 3 km au nord de Bourg-Saint-Bernard.).

---

[863] AM. Toulouse II 168,

[864] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 63.

[865] AD.HG 3 E 13657, Gauré.

[866] AD.HG 3 E 3172, Deortis, notaire de Toulouse.

[867] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* Janvier 2000, date, par erreur, le contrat de mariage du 4 septembre 1600, qui est celle du mariage de Jean de Peytes et d'Imberte Delguy, il indique l'ascendance d'Imberte Delguy, sans en fournir la preuve.

[868] AD.HG 3 E 3170, Deortis, notaire de Toulouse.

[869] AD.HG 3 E 11833, Bouzeran, notaire de Toulouse ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Mauléon,* Janvier 2000, date le mariage du 8 juin 1617, sans en fournir la preuve.

Dit Jean Jacques Delguy, seigneur *d'Aufils* pour *Ausils* et de Pugnères, il testa le 15 décembre 1595, nommant son fils Dardé[870].
Jean Jacques Delguy, seigneur de Pugnères et de Teulat, assista le 14 avril 1599, son beau-frère Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier, lors de son contrat de mariage avec Marguerite de Bonnefoy (supra), la sœur de ce Jean de Peytes, Isabeau de Peytes épousa Jacques Delguy, un frère homonyme de ce Jean de Peytes, épousa par contrat du 4 septembre 1600 (donc avant d'être son beau-frère), Imberte Delguy[871].
Il est probable que Jean Jacques Delguy, seigneur de Pugnères, ait été qualifié beau-frère de Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier, époux de Marguerite de Bonnefoy, car il devait être Jacques Delguy qui avait épousé Isabeau de Peytes, sœur de ce Jean de Peytes, fille de Nicolas de Peytes, seigneur de Montcabrier, et de Béatrix de Capriol, sa seconde épouse. Le prénom Nicolas pour le fils de Dardé Delguy, est une indication dans ce sens.
C'est lui qui, selon André Navelle, avait épousé **Isabeau de PEYTES**, fille Nicolas de PEYTES, seigneur de Montcabrier, et de Béatrix de CAPRIOL, sa seconde épouse[872].
Il eut :

6.1 Dardé DELGUY, qui suit.

6.2 probablement Jean Gabriel DELGUY, seigneur *d'Auzits.*
Il fut le parrain le 14 mai 1644 de Jean Gabriel Delguy, fils de Dardé et de Marie Delguy, et le 1er septembre 1647 de Delphine de Blanc[873].

6.3 peut-être Paul DELGUY, seigneur *d'Auzits.*
Il épousa, en premières noces, (vers 1613, selon la date de naissance de leur fille Marie) **Anne VALETTE,** selon une reconnaissance de paiement de fin de dot de 1 200 livres, de Paul Delguy, donnée à Marie de Chambon, veuve de M. Valette, greffier, suivant leur contrat de mariage, non daté, reçu par Cluzel, notaire de Toulouse[874].
Habitant Bourg-Saint-Bernard, il épousa en secondes noces, par contrat du 31 décembre 1621, **Diane de FAURE,** fille de feu Pierre de FAURE, de Narbonne, de l'avis de Lucrèce de Fauré, veuve de Michel Pierre de Mauléon, seigneur et baron de Gauré, d'Isabeau de Fauré, religieuse au couvent des Casses, et de Gabrielle de Fauré, ses sœurs[875].
Enfant du premier lit :

Marie DELGUY, qui naquit le 6 avril 1614[876].

---

[870] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46.
[871] Jules Villain, *op.cit*., I, pp.62-63.
[872] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 222, la preuve n'est pas fournie.
[873] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[874] AD.HG 3 E 962, Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[875] AD.HG Reg. Ins.22, Julien Gemarenc, notaire de Lanta.
[876] André Navelle, *op.cit.,* IV, p.54, la preuve n'est pas fournie.

Enfant du second lit :

François DELGUY, qui mourut le 30 juillet 1642[877].

6.4 peut-être François DELGUY, seigneur de Pugnères.
Nous connaissons un François Delguy, seigneur de Pugnères, qui assista le 16 mars 1619, son cousin Jean de Capriol, seigneur de Bosquillon, fils d'Alexandre de Capriol, seigneur de Bosquillon, et d'Anne de Comminges, lors de son contrat de mariage le 16 mars 1619, avec Anne de Noé[878]. Alexandre de Capriol était le frère de Béatrix de Capriol[879], donc ce François Delguy, seigneur de Pugnères, était le neveu du futur marié, par extension cousin comme cela apparaît souvent.
En tout état de cause ce « cousin » de Jean de Peytes, futur époux d'Anne de Noé, peut difficilement être le fils de Dardé, selon la chronologie.
C'est probablement lui, mieux que son neveu homonyme, qui dit procureur de Claire Delguy, dame de Beaufort, veuve de Jean d'Izarn, seigneur de Beaufort, assista Isaac d'Izarn, baron de Beaufort, seigneur d'Azillanet, fils de ces derniers, lors de son contrat de mariage, le 1er janvier 1626, avec Marie d'Arpajon, fille de Jean d'Arpajon, baron d'Arpajon et de Séverac, comte de Mirebeau, etc., et de Jacquette de Clermont[880], en réalité Jacquette de Castelnau de Clermont-Lodève.

VI Dardé DELGUY, seigneur de Pugnères.
Il testa le 24 mars 1651, nommant ses fils François Delguy, seigneur de Pugnères, et Nicolas Delguy, seigneur de La Boulbène[881].
Il fut le parrain à Bourg-Saint-Bernard, le 13 juin 1658, d'Isabeau de Pelissier, la marraine fut Isabeau de Bouchet[882].
Il avait épousé **Marie DELGUY,** selon l'acte de baptême de leur fils Jean Gabriel.
Il eut :

7.1 François DELGUY, seigneur de Pugnères et de Teulat.
Le 17 mai 1663, Jean de Bernard, seigneur de La Ralle, Hérard de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier, François Delguy, seigneur de Pugnères, et Pierre de Peytes, seigneur de Montcabrier, avaient consenti une obligation en faveur de Jeanne d'Olivier, veuve de Monsieur Maître Pierre de Pélut, conseiller et lieutenant particulier en la sénéchaussée de Toulouse, noble Philippe de Bernard, seigneur de La Devèze, s'y était opposé car les dettes appartenaient à Guillemette de Carquet, sa mère[883], nous retrouvons dans cet acte une partie des personnes citées à propos de Michel Pierre Delguy, seigneur de Lamothe (supra), quant à Hérard de La Plagnole, seigneur de

[877] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 54, la preuve n'est pas fournie.
[878] AD.HG Reg. Ins. 21.
[879] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Capriol,* produisant la preuve.
[880] AD. Aude B 31.
[881] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46.
[882] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[883] AD.HG 3 E 17156, Caraman.

Saint-Germier, il doit être Paul Hérard de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier et de Roques, qui avait épousé, par contrat du 16 février 1648, Véronique de Saint-Félix, il était le fils de Jean de La Plagnole, seigneur de Saint-Germier, et de Marguerite de Bonnefoy, veuve de Jean de Peytes, seigneur de Montcabrier, et petit-fils de Guillaume de Planholle et Louise Delguy[884] (supra.)
François Delguy, seigneur de Pugnères, partagea, le 4 juillet 1665, avec son frère Nicolas, les biens de leur père, et fut maintenu noble avec son frère Nicolas, le 3 juillet 1669[885].
C'est probablement lui qui avait épousé **Anne (de) BAYSSIER,** laquelle, veuve de François Delguy, seigneur de Pugnères, future épouse du sieur Antoine Fauré, de Bourg-Saint-Bernard, obtint un certificat, le 18 février 1692, pour pouvoir se marier[886].
Une famille Bayssier apparaît souvent dans les registres paroissiaux de Bourg-Saint-Bernard.

7.2 Nicolas DELGUY, seigneur de La Boulbène.
Maintenu noble le 3 juillet 1669 (supra), il fut cité feu, en 1693, avec un fils Gabriel Delguy[887]. Il doit être Nicolas Delguy, seigneur de Pugnères, qui avait épousé **Marie (de) RECH,** ils furent le parrain et la marraine de Nicolas Rech qui fut baptisé à Lavaur (Tarn) le 10 septembre 1682[888].

7.3 Jean Gabriel DELGUY.
Fils de Dardé Delguy, seigneur de Pugnères, et de Marie Delguy, il fut baptisé en l'église de Saint-Martin de la Rivière (annexe de Teulat), ayant été tenu sur les fonts par Jean Gabriel Delguy, selon un acte de baptême du 14 octobre 1644[889].
Il est probablement Gabriel Delguy de Pugnères qui fut le parrain de Jean Bouniol, à Lavaur, le 28 février 1704[890].

7.4 peut-être Jeanne DELGUY, de la paroisse de Bourg-Saint-Bernard, qui épousa **Christophe de THURIES**, écuyer, de la paroisse de Saint-Pierre de Roques, selon une licence de mariage du 29 janvier 1644[891].
La présomption d'ascendance est fondée sur l'acte de baptême de leur fille Marie de Thuriès.
La famille de son mari était implantée dans la paroisse Saint-Pierre de Roques (annexe de Bourg-Saint-Bernard), comme le montrent les actes concernant noble Louis de Thuriès (frère de Christophe), qui avait épousé noble Rachel del Sol, dont la descendance figure dans les registres paroissiaux de Saint-Pierre de Roques.

---

[884] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 252.
[885] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 46.
[886] RP. Bourg-Saint-Bernard, annexe Saint-Pierre de Roques
[887] AM. Toulouse II 168.
[888] RP. Lavaur.
[889] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[890] RP. Lavaur.
[891] RP. Bourg-Saint-Bernard.

Louis de Thuriès mourut avant le 26 avril 1652, date du baptême de sa fille Jeanne, le 26 avril 1652, dont la marraine fut Jeanne Delguy[892], que l'on peut présumer être l'épouse de Christophe de Thuriès.
Christophe de Thuriès fut le parrain de sa nièce Marie de Thuriès, fille de Louis de Thuriès et de Rachel del Sol, baptisée de 14 octobre 1649, dans l'église Saint-Pierre-de-Roques, la marraine étant Marie de Thuriès, sœur de la baptisée[893].
Christophe de Thuriès fut enseveli le 21 septembre 1652 dans l'église Saint-Pierre de Roques[894].
Ils eurent :

Raymonde de Thuriès, qui fut baptisée en l'église Saint-Pierre de Roques, le 1er mars 1647, le parrain fut Louis de Thuriès, oncle paternel, la marraine Anne de Thuriès, cousine-germaine de la baptisée.

Marie de Thuriès, qui fut baptisée en l'église-Saint-Pierre de Roques, le 24 février 1649, le parrain fut Jacques de Rouchou, la marraine Marie Delguy, femme de M. de Pugnères[895], ce dernier était donc Dardé Delguy.

La famille de Thuriès apparut encore dans les registres paroissiaux de Bourg-Saint-Bernard, au moins jusqu'à la fin du 19ème siècle.

7.5 peut-être Violande DELGUY.

La présomption de parenté est fondée sur les liens avec la famille de Bernard et les liens avec les Peytes, dont la récurrence du prénom Nicolas, et son domicile (Pugnères.)
Comme dit supra Violande Delguy fut la marraine, à Bourg-Saint-Bernard, le 8 décembre 1639, de François de Bernard, fils de Jean de Bernard et de Guillemette de Carquet.
Violande Delguy, femme du sieur Pierre Fauré, fit une reconnaissance féodale en 1693, à Barthélemy de Peytes, seigneur de Calvel, de Montaussel, coseigneur de Pugnères[896].
Violande Delguy, femme en premières noces du sieur Philippe de Bernard, seigneur de La Devèze, à présent femme du sieur Pierre Fauré, écuyer, habitant Pugnères, fit une donation, le 30 janvier 1699, au sieur Nicolas de Bernard, son fils[897].
Elle avait épousé en premières noces **Philippe de BERNARD,** seigneur de La Devèze, dont elle eut au moins un fils Nicolas de Bernard.
Elle avait épousé, en secondes noces le sieur **Pierre FAURE,** écuyer.

[892] RP. Bour-Saint-Bernard, annexe Saint-Pierre-de-Roques.
[893] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[894] RP. Borg-Saint-Bernard.
[895] RP. Bourg-Saint-Bernard.
[896] AM. Toulouse, II 168.
[897] AD.HG Reg. Ins. 33.

Un des fils de Dardé Delguy, seigneur de Puignères, et de Marie Delguy doit être le père de **Jeanne DELGUY de PUGNERES** qui épousa Maître Louis **BOUNIOL,** docteur en médecine, dont le fils Jean Jacques fut baptisé à Lavaur le 9 mais 176, la marraine fut Jeanne Delguy de Pugnères[898], ceci est à rapprocher du fait que Gabriel Delguy de Pugnères (7.3) fut le parrain de Jean Bouniol.

III
Seigneurs de Salarens

L'auteur de cette branche, François Delguy, était fils de Bernard Delguy, seigneur de Roques, et de Madeleine de Calmette.

III François DELGUY, seigneur de Salarens (lieu qui a disparu à 1 km de Saussens et à 3 km de Bourg-Saint-Bernard, Haute-Garonne.)
Nommé dans des actes en 1538 et en 1557, il testa le 29 janvier 1562, demandant son ensevelissement dans l'église Saint-Pierre de Roques, léguant la moitié de sa maison à sa femme Firmande de Genibrousse, léguant 500 livres à sa fille Madeleine Delguy, pour sa dot, léguant 10 livres en plus de son contrat de mariage à sa fille Isabeau, femme de noble *Arnaud* de Pagèse, seigneur de Vitrac, léguant 500 livres à chacun de ses fils Guillaume, Georges et Jean Delguy, instituant héritier universel son fils Sébastien Delguy, nommant exécuteur testamentaire son neveu Jacques Delguy[899].
Il avait épousé ***Fernande*** **(Firmande) de GENIBROUSSE,** qui n'est pas rattachée.
Ils eurent :

4. 1 Sébastien DELGUY, qui suit.

4.2 Guillaume DELGUY

4.3 Georges DELGUY

4.4 Jean DELGUY

4.5 Isabeau DELGUY.
Elle épousa avant le 29 janvier 1562, ***Arnaud*** **de PAGESE** (alias **PAGES),** seigneur de Vitrac, Caragoudes (Haute-Garonne), selon le testament de son père François Delguy (supra.)
Arnaud de Pagèse, seigneur de Vitrac, fit un achat en 1565 à Jean Durand, de Saint-Julia[900], il reçut une reconnaissance de dette en 1569[901].

[898] RP. Lavaur.
[899] AD.HG 3 E 13661, Gauré.
[900] AD.HG 3 E 19829, Saint-Julia.
[901] AD.HG 3 E 18881, Saint-Félix-Lauragais.

Il faut probablement lire Antoine de Pagèse, seigneur de Vitrac, car furent cités en 1580, à Saint-Félix-Lauragais, Jean et Charles de Pagèse, fils et héritiers d'Antoine de Pagèse, seigneur de Vitrac[902], mais on pourrait avoir deux frères Antoine et Arnaud. Antoine de Pagés, héritier de sa mère, était fils de François de Pagés, seigneur de Vitrac, et de Constance *de Rouanchau,* il avait épousé Jeanne de Séverac (on ne peut fixer l'ordre des mariages, s'il est Arnaud), dont il eut un fils Charles de Pagés (d'où la présomption de confusion entre Arnaud et Antoine), qui épousa par contrat du 16 septembre 1597, Isabeau de Mondricourt[903]. On cite en 1598 Charles de Pagés, seigneur de Vitrac, fils et héritier d'Antoine de Pagés[904], puis le 16 mai 1601, Jean de Pagés, seigneur de Vitrac[905].

4.6 Madeleine DELGUY.

IV Sébastien DELGUY, seigneur de Salarens.
Il mourut avant le 6 novembre 1589, date du contrat de mariage de sa fille Barbe (infra.)
Il avait épousé **Jeanne de MARQUEFAVE**, fille de Pierre de MARQUEFAVE, seigneur de Latrape, et d'Anne de PINS[906].
Ils eurent :

5.1 (Hiérosme) **Jérôme DELGUY,** qui suit.

5.2 Barbe DELGUY
Elle épousa, par contrat du 6 novembre 1589, nommant feu son père, et sa mère, **Jean de SAINT-JEAN,** fils de feu Gaspard de SAINT-JEAN, seigneur de Soueich (et de Catherine de COMMINGES, sa première épouse), la future fut assistée d'Anne de Martres, baronne de Marquefave, sa tante, de Jérôme Delguy, seigneur de Latrape, son frère, de Georges Delguy, son oncle[907]. Anne de Martres était l'épouse de Reynier (René) de Marquefave, fils de Pierre de Marquefave, seigneur de Latrape[908].
Le 1er mai 1593, Jean de Saint-Jean, fils puîné de sa maison, époux de Barbe Delguy, donna une quittance de ses droits de légitime à son frère Tristan de Saint-Jean, seigneur de Soueich, Saint-Ignan[909].

V Jérôme DELGUY, seigneur de Latrape et de Salarens
Il fit un achat en 1588[910] et assista sa sœur Barbe, le 6 novembre 1589, lors de son contrat de mariage (supra.)

---

[902] AD.HG 3 E 18792, Saint-Félix-Lauragais.
[903] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 102.
[904] AD.HG 3 E 19431, Revel.
[905] AD.HG 3 E 13682, Lanta.
[906] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marquefave.*
[907] AD.HG Reg. Ins. 4.
[908] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Marquefave.*
[909] AD.HG 13 J 13.
[910] AD.HG 3 E 13662, Gauré.

Il reçut une donation, le 12 septembre 1589, d'Anne de Martres, veuve sans héritier, de Reynier (René) de Marquefave, seigneur de Latrape[911]. Le 27 décembre 1591, eut lieu un accord entre Jérôme Delguy, seigneur de Latrape, et Jean de Saint-Jean et Barbe Delguy, sa femme, cette dernière sœur de Jérôme, au sujet du paiement de 2 000 écus de la dot de Barbe[912].
En, 1614, Jérôme Delguy, seigneur de Latrape, reçut 650 livres, de Pierre de Durfort, seigneur de Deyme[913].
Selon un acte du 27 janvier 1637, dans lequel Jérôme Delguy fut dit feu, celui-ci avait recueilli, par une transaction du 27 janvier 1599, la succession de René de Marquefave, seigneur de Latrape, selon le testament de ce dernier, Jean Louis de Mauléon, fils et héritier de Geneviève de Martres, sœur et héritière d'Anne de Martres, veuve et héritière de René de Marquefave, fit un procès à Jérôme Delguy, qui lui devait 12 000 livres, selon cette transaction, etc. ; Raymonde Delguy, fille de Jérôme Delguy et de Marguerite de Massencomme, et femme de Gaspard de Castet, seigneur et baron de Saint-Martin, s'était opposée (à cette action ?), comme donataire de ses parents selon leur contrat de mariage du 5 octobre 1586[914].
Il avait épousé, par contrat du 5 octobre 1586, **Marguerite de MASSENCOMME,** selon le contrat de mariage de leur fille Raymonde. Marguerite de Massencomme devait appartenir à la famille de Lasseran de Massencomme, elle n'est pas rattachée.
Marguerite de Massencomme fit une donation, le 22 janvier, 1616, à son mari Jérôme Delguy, seigneur de Latrape[915].
Ils eurent :

6.1 Raymonde DELGUY, qui suit.

6.2 autre Raymonde DELGUY.
Sœur consanguine de Raymonde (donc peut-être d'une autre mère), elle fut légataire de 600 livres par le testament de cette dernière du 14 juin 1651 (infra.)

VI Raymonde DELGUY.
Raymonde Delguy, femme de Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin, fut citée en 1625, au nom de Jérôme de Castet, son fils unique, lequel, âgé de 4 à 5 ans, avait tenté de tuer, en 1617, par le poison, Charles de Castet, bâtard de son mari[916].
Raymonde Delguy, veuve de Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin, testa le 14 juin 1651, au château de Fals (à 1 km de Latrape), au diocèse de Rieux, disant avoir une sœur consanguine, Raymonde Delguy, à qui elle légua 600 livres, elle déclara que feu son fils unique Jérôme de Castet, avait épousé Marie d'Orbessan, d'où Marguerite de Castet, à qui

[911] AD.HG Reg. Ins. 4.
[912] AD.HG 3 E 9539, Marquefave.
[913] AD.HG 3 E 23046, Caujac.
[914] AD.HG E 1410, Jean Barroche, notaire de Toulouse.
[915] AD.HG Reg. Ins. 19.
[916] AD.HG 3 E 15420, Montesquieu-Volvestre.

elle légua 1 000 livres, Gaspard, à qui elle légua 150 livres, et Etienne, qu'elle institua son héritier universel[917].
Elle avait épousé, par contrat du 19 juin 1607, nommant ses parents, **Gaspard de CASTET,** seigneur de Saint-Martin (-d'Oydes, Ariège), en présence de Jean d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, de Jacques de Lordat, seigneur de Castagnac, de Jean de Lézat, seigneur de Brugnac, d'Alexandre de Larroquan, seigneur de La Graulet, de Germain de Roquefort, seigneur de Montolieu, la future fut dotée de 2 000 écus, de vêtements d'une valeur de 1 000 livres, le futur donnait à sa femme la place de La Ruelle, dans la juridiction du Fossat, et au premier enfants les places de Saint-Martin, d'Esplas et de Saint-Michel de Lescousse[918].
Gaspard de CASTET était fils de Manaud de CASTET, seigneur de Saint-Martin, de Garanou, et de feue Jeanne de NOSTENS[919].

Personnes isolées

Claude de Saint-Pastou, sieur de La Serrette, et Marguerite de Hautpoul, sa femme, reconnurent le 23 avril 1613, une dette de 40 livres à Dominique Delguy (?), habitant de Toulouse[920].

François Martial Delguy d'Auzil épousa, le 25 février 1715, Blanche de Fauré, avec dispense de consanguinité du 2ème au 3ème degré[921].

Douillac, Révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[917] AD. Ariège E 225, Jean Palenc, notaire de Rieux.
[918] AD. Ariège E 227, Pierre Caussade, notaire de Montesquieu-Volvestre ; AD. HG Reg. Ins. 13, même notaire.
[919] Maurice Vuillier, *Famille de Castet,* Janvier 2003, fournissant la preuve : contrat de mariage de Nadal de Lanepla, et de Marie de Castet, fille de Manaud de Castet, seigneur de Saint-Martin, et de feue Jeanne de Nostens, le 1er mars 1588 (AD.HG Reg. Ins. 3), et un acte de 1588, mentionnant Gaspard de Castet, fils de Manaud, avec sa sœur Marie, *veuve* de Nadal de Lanepla (B.P.S.A.S.L.A 1914). En revanche le testament de Manaud de Castet, le 15 octobre 1576, auquel Maurice Vuillier se réfère nomme, par erreur, Arnaud de Castet, père de Gaspard, et ne nomme pas Jeanne de Nostens (AD. Ariège E 228.)
[920] Maurice Vuillier, produisant AD.HG 3 E 13010 ; le nom de Delguy est incertain car dans un autre acte Maurice Vuillier nomme François *Delguy,* coseigneur de Roquefort, qui épousa par contrat du 12 novembre 1604, Marguerite Hélie de Villarzel (AD. Aude B 24), alors qu'il s'agit de François Delhom, coseigneur de Roquefort.
[921] Maurice Vuillier, se référant à Lisle Jonquières (?)

Famille de GAYRAUD

I Seigneurs de Blazens **p.176**

II Seigneurs de Belvianes **p.180**

III Famille de Gayraud de La Bastide **p.189**

Une généalogie succincte de cette famille a été publiée par le marquis d'Aubais[922], complétée par quelques données provenant de Jean Vignau[923]. Elle est complétée dans ce document par des actes provenant de Maurice Vuillier, et d'autres sources, dont les Archives de la famille de Villette, référencées *Archives Villette,* dans ce qui suit

Compte tenu des contradictions des auteurs et donc des incertitudes cette généalogie doit être considérée comme un essai (plusieurs frères furent qualifiés en même temps seigneurs de Belvianes.) Les données que nous avons retenues permettent d'établir une chronologie valable, malgré des erreurs de dates, manifestes (pour les seigneurs de Belvianes nous comptons un peu moins de 136 ans pour 4 générations entre le mariage d'Etienne et celui de Louis, ce qui correspond à la norme, 3 générations par siècle.

Cette famille est peut-être la même que la famille de Gayraud de La Bastide, connue à Alet dès le 13ème siècle, qui contracta deux alliances avec la famille de Nègre.

La famille de Gayraud, en Rouergue, ne semble pas avoir de lien avec la famille de Gayraud, en Languedoc.

I
Seigneurs de Blazens

La filiation suivie commence par Jacques de Gayraud, seigneur de Blazens, qui descendait probablement de Pierre Amiel Gairaud (Gayraud) qui dénombra la seigneurie de Belvianes en mars 1372 (n.st) et en décembre 1389[924], car un petit-fils de Jacques de Gayraud, et sa descendance tint Belvianes. François de Gayraud, seigneur de Belvianes, apparut dans une requête qu'il fit le 2 août 1480[925].

I Jacques de GAYRAUD, seigneur de Blazens (le château de Blazens est situé à 2 km de Plaigne, dans l'Aude.)

Il mourut avant le 20 mars 1531, date à laquelle sa veuve, demoiselle de Montesquieu, fit une donation à son fils Etienne de Gayraud[926].

Il avait épousé une demoiselle ***de MONTESQUIEU***. Celle-ci, doit probablement être identifiée comme **Marguerite de MONTESQUIOU,** selon le testament de François de MONTESQUIOU, seigneur de Salles (-sur-l'Hers, Aude), époux (en troisièmes noces) d'Anne de SADIRAC, du 15 mai 1562, citant entre autres son neveu (peut-être pour petit-neveu) noble François de GAYRAUD, qui serait donc un frère d'Etienne (ou peut-être un

---

[922] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France,* tome II, p.71, qui nomme de Gueiraud, cette famille.

[923] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch et du pays de Foix,* tome IV, pp. 1845-1846.

[924] Pierre Timbal, *L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.64, produisant les preuves.

[925] *Archives Villette,* liasse 241, acte 119.

[926] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.

petit-fils de Marguerite, fils d'Etienne) fils de Marguerite de MONTESQUIOU, sa sœur[927], le testateur était fils de Jean de Montesquiou, seigneur de Salles, et de Miramonde d'Ornezan, épousée par contrat du 22 avril 1507, le légataire pourrait donc être un fils (ou un petit-fils) de Marguerite de Montesquiou.
Ils eurent :

II Etienne de GAYRAUD, écuyer, seigneur de Blazens.
Il testa le 19 juillet 1569, citant ses fils François, François Jacques, Pierre Paul, Jean Christophe et Michel *Bertrand*[928].
Il avait épousé, avant le 5 mai 1541, **Gabrielle de MARTRES,** selon une procuration qu'il donna dans un procès contre Jean et Antoine de Martres, père et fils, pour le douaire de 850 livres et des robes de Gabrielle de Tersac, sa femme, fille dudit Jean de Martres[929].
En 1546, on cita une reconnaissance de dette de 200 livres à Gabrielle de Martres, veuve du feu seigneur de Fendeille, par Jeanne de Tersac, veuve de Jean de Martres, coseigneur du Plan, mère d'Antoine de Martres, pour prêt amiable pour payer cette somme en douaire à Gabrielle de Martres, sa fille, femme du seigneur de Blazens[930].
Antoine de Martres, seigneur de Lafitte, coseigneur du Plan, testa le 9 avril 1549, voulant aller au service du roi, faisant un legs à sa mère Jeanne de Tersac, et nommant ses frères et sœurs dont Gabrielle de Martres, femme de noble Etienne de Gayraud, seigneur de Blazens[931].
Gabrielle de MARTRES était donc fille de Jean de MARTRES, seigneur de Lafitte, coseigneur du Plan, et de Jeanne de TERSAC (sa seconde épouse), selon la généalogie de cette famille.[932]
Ils eurent :

3.1 François de GAYRAUD, qui suit.

3.2 François Jacques de GAYRAUD, auteur de la branche des seigneurs de Belvianes.

3.3 Pierre Paul de GAYRAUD.

3.4 Jean Christophe de GAYRAUD.
Il doit être Jean *Joseph* de Gayraud, seigneur de *Lascanes,* neveu de Gabrielle de Tersac, veuve du seigneur de Fontaines, qui conjointement avec François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, demanda, le 24 novembre 1573, l'ouverture du testament de ladite de Tersac. Arnaud de Labia, notaire de Castelnaudary, assigna Gabrielle de Martres, veuve du seigneur de Blazens, Michel *Sébastien* de Gayraud dit

---

[927] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VII, p. VII, p. 233, produisant AD.HG 3 E 2330, J. Castranet, notaire.
[928] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71
[929] André Navelle,op.cit., t. VII, p. 75, produisant AD.HG 3 E 5191, Lobeyrie, notaire.
[930] AD.HG 3 E 9620.
[931] AD.HG 3 E 9620.
[932] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant la preuve.

le chevalier de Blazens, Françoise et Suzanne de Gayraud, fils et filles dudit seigneur de Blazens et de ladite de Martres, et d'autres personnes pour l'ouverture du testament de Gabrielle de Tersac[933].

3.5 Michel *Bastien* de GAYRAUD, dit le chevalier de Gayraud.
En 1593 François Jacques de Gayraud promit de payer tous les droits de son frère Michel *Bastien* de Gayraud[934].

3.6 Suzanne de GAYRAUD.
Fille de feu Etienne de Gayraud elle fut nommée légataire de 3 000 livres de sa tante Gabrielle de Tersac, veuve d'Hugues de Fontaines, seigneur de Fendeille, par son testament du 30 septembre 1572, par ce même testament Gabrielle de Tersac voulait que les donations faites à Jean de Gayraud, seigneur de *Lascanes,* aient valeur[935].
Selon un acte du 12 février 1576, Gabrielle de Martres, veuve d'Etienne de Gayraud, mère de Suzanne de Gayraud, femme de Jean d'Escorneboeuf, et cette dernière constituèrent leur procureur Antoine d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, père dudit Jean et beau-père de ladite Suzanne, selon une procuration du 25 janvier 1576, signée par Antoine Camus, notaire de Quillan[936].
Elle épousa **Jean d'ESCORNEBOEUF**, fils d'Antoine d'ESCORNEBOEUF, seigneur de Lanoux, et d'Antoinette de GAVARRET[937].
En 1600, Aubiette de Martres, habitant Le Plan, déclara qu'elle avait fait donation de tous ses biens à Jean d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, et à Suzanne de Gayraud, sa femme, et qu'il devait la nourrir et l'entretenir. Il ne l'a pas fait et elle a été entretenue par Odet de Martres, seigneur de Lafitte Volvestre, coseigneur du Plan, son neveu, sur les biens de François de Martres, son frère[938].

3.7 Françoise de GAYRAUD.
En 1565 Françoise de Gayraud donna une reconnaissance de sa dot[939], on ignore son mariage.

3.8 Paule de GAYRAUD.
En 1584, Jean de MAURIN**,** seigneur de Saint-Martin, et dame Paule de Gayraud, donnèrent une procuration à François de Gayraud, pour transiger[940].
Le 2 mai 1587, Paule de Gayraud, sœur de François Jacques de Gayraud, mariée à Jean de Maurin, seigneur de Saint-Martin, donna une reconnaissance de dot de 2 500 livres[941].

---

933 AD. Gers Vergès I 3411.
934 *Archives Villette,* liasse 241, acte 13, Roillet, notaire.
935 AD. Aude H 587.
936 AD.HG 3 E 9437.
937 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Gavarret,* produisant la preuve.
938 AD.HG 3 E 16182.
939 *Archives Villette,* liasse 241, acte 77.
940 *Archives Villette,* liasse 241, acte 62.
941 *Archives Villette,* liasse 241, acte 176.

Elle testa le 22 décembre 1593, nommant son époux ***José*** **(Jean) de MAURIN,** seigneur de Saint-Martin, en faveur de François Jacques de Gayraud, baron de Belvianes, son frère[942].

III François de GAYRAUD, seigneur de Blazens.
Le 19 juillet 1572, Gabrielle de Tersac, veuve d'Hugues de Fontaines, seigneur de Palaminy, mère héritière de feu Jean Jacques de Fontaines, demanda l'hérédité des biens de la maison de Fendeille, en récision de la transaction du 1er août 1558, et aussi François de *Gayrard* (Gayraud), seigneur de Blazens, pour être joint, à cause de la seigneurie de Fendeille[943].
François de Gayraud testa le 29 novembre 1604[944].
Ce doit être lui qui avait épousé (donc en premières noces) selon des pactes du 23 juillert 1564, ***Colette*** **de SAINTE-COLOMBE**[945], peut-être fille d'Antoine de Sainte-Colombe.

Il avait épousé, probablement en secondes noces (selon le contexte, car Louise d'Izarn, légua ses biens à son neveu François d'Izarn), **Louise d'IZARN,** laquelle veuve de François de Gayraud, seigneur de Blazens, donna, le 10 janvier 1626, tous ses biens à François d'Izarn, seigneur des Sauzils (Aude), son neveu.
De sa première alliance François de Gayraud eut :

IV Augustin de GAYRAUD, seigneur de Blazens.
En 1623 Augustin de Gayraud loua le moulin de Clapens[946].
Il testa le 10 septembre 1646[947].
Augustin de Gayraud, eut d'une union inconnue Jean de Gayrand, seigneur de Blazens, et Guillaume de Gayraud[948] :

5.1 Jean de GAYRAUD, qui suit.

5.2 Guillaume de GAYRAUD.

V Jean de GAYRAUD, seigneur de Blazens.
Il fut maintenu noble le 28 mars 1670[949].
Jean de Gayraud, seigneur de Blazens, et François de Gayraud, seigneur de Belvianes, furent maintenus nobles le 12 octobre 1697, en Languedoc[950], il est possible que Jean de Gayraud, maintenu noble en 1697, soit un fils de son homonyme maintenu noble en 1670.

---

[942] *Archives Villette,* liasse 241, acte 187.
[943] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 289, produisant AD.HG B 67.
[944] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.
[945] *Archives Villette,* liasse 241, acte 163.
[946] *Archives Villette,* liasse 241, acte 64.
[947] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.
[948] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.
[949] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.
[950] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp.596-597.

II
Seigneur de Belvianes

L'auteur de cette branche, François de Gayraud, était fils d'Etienne de Gayraud, seigneur de Blazens, et de Gabrielle de Martres.

III François Jacques de GAYRAUD, seigneur de Belvianes (actuellement Belvianes-et-Cavirac, à 2 km de Quillan, Aude.)
Un mémoire non daté mentionne une action de François Jacques de Gayraud, seigneur de Belvianes, contre Augustin de Gayraud.[951]
François Jacques de Gayraud, seigneur de Belviannes, acheta la terrre de Saint-Martin, en 1563, pour 580 livres[952]. Cette vente fut confirmée le 2 août 1602 (infra), le vendeur était François de Joyeuse, cardinal, archevêque de Toulouse[953].
Jacques de Gayraud, seigneur et baron de Belvianes, assista, le 29 mars 1594, Charlotte de Rochefort (Roquefort) lors de son contrat de mariage, le 29 mars 1596, avec noble François de Traversier, seigneur de Castelet[954].
François Jacques de Gayraud, seigneur de Belvianes, fut cité en 1599, avec son frère François de Gayraud, seigneur de Blazens[955]. Le 2 août 1602 François de Joyeuse, cardinal, archevêque de Toulouse, vendit la terre de Saint-Martin à François Jacques de Gayraud, baron de Belvianes, l'acte fut signé par Lhuillier de Rouvenac[956].
En 1604 fut prononcée une sentence arbitrale entre François Jacques de Gayraud, seigneur et baron de Belviaznes, et François de Donnadieu, seigneur et abbé de Saint-Hilaire[957].
François Jacques de Gayraud testa la 31 août 1616[958], en faveur de Jean-Paul, son fils, léguant leurs légitimes à Antoine, Jean et Lucrèce, ses fils et fille[959].
Il avait épousé, par contrat du 8 mars 1595, **Lucrèce du VIVIER,** fille d'Olivier du VIVIER, seigneur du Vivier, et Eulalie d'IZARN des Sauszils, selon le testament de ce dernier du 10 août 1580 (alias 10 août 1581), nommant parmi les exécuteurs testamentaires Pierre de Gayraud, sacristain du chapitre de Saint-Paul de Fenouillèdes[960], comme le testateur aurait testé avant le mariage de sa fille Lucrèce, la source doit être une interprétation de plusieurs

[951] *Archives Villette,* liasse 241, acte 170.
[952] *Archives Villette,* liasse 241, acte 31.
[953] *Archives Villette,* liasse 241, azcte 42, signé Lhuillier de Ruvenac.
[954] AD. Aude B 1986.
[955] AD.HG 3 E 16155, Palaminy.
[956] *Archives Villette,* liasse 241, acte 42, Bousquet, notaire.
[957] *Archives Villette,* liasse 241, acte 82.
[958] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.
[959] *Archives Villette,* liasse 241, acte 165, Jean Bertrand Siauk notire à Quillan.
[960] Maurice Vuillier, se référant à Milhau ; Etienne Leger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* date le testament du 10 août 1581.

données. Lucrèce du Vivier, testa le 2 juin 1752, nommant feu son mari, en faveur de ses fils, Paul et (prénom omis) de Gayraud[961].
La descendance de François Jacques de Gayraud varie selon les auteurs, les maintenues de noblesse sont parfois contradictoires, nous indiquons la descendance selon les actes produits par les *Archives Villette.*
Ils eurent :

4.1 Jean Paul de GAYRAUD.
Jean Paul de Gayraud dénombra la seigneurie de Belviannes en 1672 et en 1674[962].
Il dut probablement recevoir la seigneurie de son père mais ne pas avoir de postérité, donc la seigneurie de Belvianes revint à un de ses neveux.

4.2 Antoine de GAYRAUD.

4.3 Jean de GAYRAUD.

4.4 Lucrèce de GAYRAUD.
Elle épousa noble **Marc Antoine LE ROY,** seigneur de La Roquette, dont elle était veuve le 13 septembre 1681, date à laquelle elle donna tous ses biens à son fils noble Jean François Le Roy, se réservant 1 000 livres[963].
Marc Antoine Le Roy, était fils Barthélemy Le Roy, seigneur de La Roquette, qui testa le 23 septembre 1610, nommant ses fils Marc Antoine, Le Roy, seigneur de La Roquette, et Antoine Le Roy, qui fut maintenu noble le 27 janvier 1670 ; Barthélemy Le Roy, seigneur de La Roquette, était fils de Jean Le Roy, seigneur de La Roquette, qui testa le 24 juillet 1572, s'était marié par contrat du 5 juin 1547 (épouse non nommée) et petit-fils de Martin Le Roy[964].

Le marquis d'Aubais ajoute :

4.5 Gabriel de GAYRAUD, seigneur de Belvianes
Il fut maintenu noble le 28 mars 1670[965].

La généalogie de cette branche se termine par 3 générations de seigneurs ou seigneuresse de Belzianes issues de François Roger de Gayraud, seigneur de Belzianes, qui mourut en 1674. Ce dernier n'étant pas issu de François Jacques et n'étant pas dit issu d'un fils de François Jacques (de toute façon cela constituerait un degré de trop), pourrait donc être issu d'un frère de François Jacques (Pierre Paul ou Jean Christophe ou Michel *Bastien*) ; on cite également François Roger de Belvianes qui vivait en 1603 et en 1604, qui ne peut-être un fils de François Jacques et qui paraît difficile d'être celui qui mourut en 1674.

[961] *Archives Villette,* liasse 241, acte 188.
[962] *Archives Villette,* liasse 241, acte 109.
[963] AD. Aude B 2006, Michel *Tourne,* notaire de Saint-Papoul.
[964] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 87.
[965] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 71.

****

IV N…(Pierre Paul ou Jean Christophe ou Michel *Bastien* ?)
D'une alliance inconnue il pourrait avoir eu François Roger et Jean Paul (récurrence.).

5.1 François Roger de GAYRAUD, qui suit.

5.2 Jean Paul de GAYRAUD, habitant Quillan.
Dit frère naturel (?) du seigneur de Belvianes, il mourut dès 1691, date à laquelle François Roger de Gayraud, seigneur de Belvianes, s'obligea de 7 000 livres envers François de Gayraud, héritier de Jean Paul[966].

5.3 peut-être Lucrèce de GAYRAUD, dame de Grilhon, sœur de François Roger, degré V (infra.)
Le 31 août 1653 fut passée une transaction entre M. de Belvianes, et M. et Madame de Grillon, (faisant) pour demoiselle Françoise de Gayraud, dame Lucrèce de Gayraud, femme de M. Gabriel des Fossés, seigneur de Grillon, au sujet des biens de feu François Jacques de Gayraud, seigneur de Belvianes, son père, et demoiselle Lucrèce de Vivier, sa mère[967]. Cet acte est difficile à interpréter.

5.4 peut-être Françoise de GAYRAUD, citée en 1653 (supra.)

V François Roger de GAYRAUD, seigneur de Belvianes.
Le 13 juin 1669, furent rappelées les conditions de mariage entre François Roger de Gayraud, seigneur de Belvianes, et de Lucrèce de Capis, avec un ajout de 5 *ans* auparavant (probablement jours car on mentionne plusieurs fois la date du 8 juin 1669)[968].
Roger de Gayraud, seigneur de Belvianes, testa le 22 mars 1674, nommant sa femme Lucrèce de Capis*,* à qui il légua une certaine somme, laquelle pourra habiter une partie du château de Belvianes, il donna l'enclos de la maison de Saint-Martin, à Quillan, qui lui est advenue par le décès de sa sœur, la dame *d'Orilhon*[969]*,* à son fils François, époux de de demoiselle de Bertrand, donnant 4 000 livres à Charles et Louis de Gayraud, ses fils, et institua héritier universel son fils aîné Guillaume de Gayraud [970]. A la suite de ce testament eut lieu une transaction, le 15 avril 1679, mentionnant que François Roger avait signifié à son fils Guillaume de Gayraud, seigneur de Saint-Martin, de ne pas épouser Catherine de Gayraud, fille de feu le seigneur de Dulhac et de demoiselle de *Villemars,* sinon il le destituerait au profit de Charles de Gayraud, son troisième fils[971].

---

[966] *Archives Villette,* liasse 241, acte 174.
[967] *Archives Villette,* liasse 241, acte 23.
[968] *Archives Villette,* liasse 241, acte 175.
[969] Cela semble se rapporter à Lucrèce de Gayraud, dame de Grilhon qui protesta le 30 décembre 1671, pour la ferme de Ludin ; *Archives Villette,* liasse 241, acte 73.
[970] *Archives Villette,* liasse 241, actes 180 et 181, Jean Bertrand Siau, notaire à Quillan.
[971] *Archives Villette,* liasse 241, acte 179.

Il pourrait être François de Gayraud seigneur de Belvianes, qui mourut en sa maison le 29 mars 1674 et fut enterré le lendemain dans le cimetière de Belvianes[972].
Il avait épousé, par contrat du 8 juin 1669 (probablement post-nuptial) **Lucrèce de CAPIS.**
Lucrèce de Capis testa le 3 mars 1667 (inexact), nommant *feu* son mari (inexact s'il est celui qui testa en 1674), en faveur de ses fils, Charles de Gayraud, seigneur de Cabirac, et Louis de Gayraud, seignerur de *Fontmaure*[973]. Elle mourut le 13 décembre 1680, âgée de 70 ans (date approximative très éloignée de la réalité car sinon elle se serait mariée à 54 ans et aurait eu au moins 4 enfants), et fut inhumée le lendemain dans le cimetière de Saint-Vincent[974].
Ils eurent :

6.1 Guillaume de GAYRAUD, seigneur de Saint-Martin.
Roger de Gayraud fit donation de la moitié de ses biens à son fils Guillaume de Gayraud,, seigneur de Saint-Martin par son testament du 22 mai (alias mars) 1674, lequel Guillaume épousa Catherine de Gayraud, fille du seigneur de Duilhac. François, frère de Guillaume a épousé Anne de Bertrand[975].
Malgré l'opposition de son père, il avait donc épousé **Catherine de GAYRAUD,** fille du seigneur de Duilhac (deux lieux de ce nom dans l'Aude), et de demoiselle de *Villemars,* selon une convention du 26 mai 1722 (infra), ce qui est confirmé par une transaction du 15 avril 1679, entre Charles et Louis.
Le 16 juin 1676 avait été passé un accord entre Guillaume de Gayraud, seigneur de Belvianes, et François de Gayraud, seigneur del Mas, son frère[976].

6.2 François de GAYRAUD, qui selon la chronologie pourrait difficilement être celui qui avait épousé demoiselle de Bertrand avant le testament de son père du 22 mars 1674.sauf si le cotrat de mariage de ses parents était post-nuptial Peut-être François Roger de Gayraud et Lucrèce de Capis eurent-ils deux fils François, dont l'un épousa demoiselle de Bertrand (qui apparaît comme Anne, par ailleurs) et l'autre fut l'auteur du rameau del Mas.

6.3 Charles de GAYRAUD, seigneur de Cavirac (ou Cabirac) et de Belvianes.
Il testa le 6 mars 1678 (date qui paraît inexacte, il aurait une douzaine d'années sauf si le contrat de 1669 était post-nuptial), faisant des legs à sa mère, à François de Gayraud, son frère, nommant son héritier principal et général, son frère Louis, de Gayraud, seigneur de *Fontmangon*[977].
Charles de Gayraud passa une transaction, le 15 avril 1679, avec son frère François, mentionnant que feu François Roger de Gayraud, seigneur de Belvianes, avait épousé par contrat (post-nuptial) du 8 juin 1669, Lucrèce de Capis, contrat passé devant Roillet, notaire à Quillan. De ce mariage sont issus Charles et Louis (supra.)

---

[972] *Archives Villette,* liasse 241, acte 191.
[973] *Archives Villette,* liasse 241, acte 189, Roillet, notaire à Quillan.
[974] *Archives Villette,* liasse 241, acte 191.
[975] *Archives Villette,* liasse 241, acte 165(deux actes portent ce n°)
[976] *Archives Villette,* liasse 241, acte 167.
[977] *Archives Villette,* iasse 241, acte 177.

Charles de Gayraud mourut le 22 février 1680 et fut enterré le lendemain[978].

6.4 Louis de GAYRAUD, seigneur de *Fontmangon,* puis seigneur de Belvianes
Il fut institué héritier de son frère Charles, par son testament du 6 mars *1678*.
Ce doit être lui à qui se rapporte ce qui suit : Le 26 mai 1722 fut passée une transaction entre Louis de Gayraud, fils de François Roger de Gayraud, seigneur de Belviannes, aïeul paternel de Jérôme de Gayraud. Roger de Gayraud eut quatre enfants (fils), Guillaume ; François, père de Hiérôme ; Charles, le troisième ; et Louis de Belviannes, le quatrième[979].

VI Louis de GAYRAUD, seigneur de Belvianes, de Saint-Martin.
Le 22 mars 1687 fut passé un accord entre Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, et son épouse Gertrude de Martin, avec Pierre de Bonzi , cardinal, archevêque de Narbonne[980].
Le 29 décembre 1716 une sentence fut signifiée à la requête de Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes[981].
Le 17 juin 1718 un arrêt ordonna l'exécution de la sentence arbitrale portant condamnation des consuls de Sainty-Martin, à la requête de Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes[982].
Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, testa le 24 octobre 1724, ce testament fut reçu par Me Castel, notaire à Limoux, Louis de Gayraud mourut le 27 novembre 1732, son testament fut ouvert le 28 novembre 1732, par Michel Roillet, notaire à Quillan, il nomma sa femme Gertrude de Martin, et ses filles Françoise, Isabeau et Thérèse, il institua sa fille Françoise, héritière universelle, légua 100 livres à sa fille Louise, religieuse au couvent de Sainte-Marthe de Limoux, en plus de sa pension de 10 livres par an, et fit des leges à ses filles Isabeau et Thérèse[983].
Selon un acte du 14 mars 1725, Louis de Gayraud avait dénombré la seigneurie de Belvianes, le 17 juin 1722, auparavant dénombrée par Jean Paul de Gayraud en 1672 et en 1674, par François Roger de Gayraud en 1603 et par Antoine de Gayraud en 1394[984].
Il avait épousé (avant le 22 mars 1687) **Gertude de MARTIN** (supra.)
Une transaction du 26 mai 1722, concernant Françoise de Gayraud, seigneuresse de Belvianes, mentionna qu'elle était fille et héritière de Louis de Gayraud, et de demoiselle Delmas[985], il faut peut-être comprendre que Gertrude de Martin était dite Delmas, ou que son patronyme était Delmas car on cite un mémoire des intérêts payés par Mademoiselle de Belvianes à Jacquette Delmas, de 1747 à 1756[986], ou que son père avait épousé Gertrude de Martin puis une demoiselle Delmas.
Gertrude de Martin fit son testament le 30 avril 1733, léguant 15 livres de pension annuelle à sa fille Louise, religieuse, 5 000 livres à Elisabeth, sa seconde fille et 5 000 livres à sa

[978] *Archives Villette,* liasse 241, acte 191.
[979] *Archives Villette,* liasse 241, acte 90.
[980] *Archives Villette,* liasse 241, acte 38.
[981] *Archives Villette,* liasse 241, acte 30.
[982] *Archives Villette,* liasse 241, acte 15.
[983] *Archives Villette,* liasse 241, acte 19. Et 182
[984] *Archives Villette,* liasse 241, acte 109.
[985] *Archives Villette,* liasse 241, acte 145.
[986] *Archives Villette,* liasse 241, acte 148.

dernière fille Thérèse de Gayraud, elle constitua pour son héritière générale et universelle Françoise de Gayraud, sa fille aînée[987].
Gertrude de Martin fut citée veuve de Louis de Gayraud dans une procuration donnée le 20 juin 1738, à Laran, avocat pour vérifier les limites des bois de la forêt des Frances[988].
Ils eurent :

7.1 Françoise de GAYRAUD, qui suit.

7.2 Louise de GAYRAUD.
Elle fut religieuse au couvent de Sainte-Marthe de Limoux (supra.)

7.3 Isabeau (Elisabeth) de GAYRAUD.

7.4 Thérèse de GAYRAUD.

L'une des sœurs de Françoise, fut dame de Cabirac (ou Cavirac, les deux lieux existent dans l'Aude), selon une déclaration de Françoise de Gayraud, du 11 janvier 1760, demandant des messes pour cette sœur[989].

VII Françoise de GAYRAUD, seigneuresse de Belvianes, Cabirac, Saint-Martin, *Bolude, Le Tozel.*
En 1742, Françoise de Gayraud fut imposée de 214 livres pour la réparation de l'église de Belvianes[990].
Le 7 février 1745 eut lieu une délibération pour la reconnaissance générale de Belvianes, par Françoise de Gayraud, fille et héritière de Louis de Gayraud, seigneur de Belviannes, Saint-Martin et autres places, telles quelles ont été rendues à Sa Majesté le 27 mai 1673, en 4 cahiers en 1394, 1441, 1487 et 1607[991].
Le 14 mars 1749, on cita une quittance définitive à M. de Lhuillier de Rouvenac, héritier de Françoise de Gayraud de Belvianes[992].
Le 28 novembre 1752, Françoise de Gayraud, seigneuresse de Belvianes, constitua une rente en faveur de Jacques de Castéras, seigneur de Villemartin[993].
Avec les qualificatifs cités supra, elle fit une déclaration le 9 juin 1750, puis le 15 décembre 1755 elle reçut une quittance des tailles des biens ruraux de la part des consuls de Cavirac[994].
Françoise de Gayraud fit une déclaration le 11 janvier 1760, pour demander des messes pour sa sœur, dame de Cavirac[995].

---

[987] *Archives Villette,* liasse 241, acte 183.
[988] *Archives Villette,* liasse 241, acte 16, Roillet, notaire à Quillan.
[989] *Archives Villette,* liasse 241, lettre manuscrite.
[990] *Archives Villette,* liasse 241, acte 10.
[991] *Archives Villette,* liasse 241, acte 110.
[992] *Archives Villette,* liasse 241, acte 93.
[993] *Archives Villette,* liasse 241, acte 120.
[994] *Archives Villette,* liasse 241, actes 105 et 106.
[995] *Archives Villette,* liasse 241, acte 121.

Le 22 novembre 1758, les dames religieuses de Sainte-Marthe de Limoux, firent une déclaration comme quoi demoiselle Françoise de Gayraud, seigneuresse de Belvianes, avait versé 200 livres pour les deux pensions viagères instituées par Louis de Gayraud, son père, au profit du monastère où avaient été ses filles[996].
Le 26 août 1764, Françoise de Gayraud bailla une métairie dans la juridiction de Saint-Martin[997].
Françoise de Gayraud testa le 1er octobre 1765, en faveur de son parent Adrien de Lhuillier, seigneur de Rouvenac[998].
En 1780, l'abbesse du monastère de Limoux donna une quittance d'une somme de 25 livres laissée par le testament de Mademoiselle de Belvianes[999].

***

VI bis François de GAYRAUD, seigneur del Mas.
En 1675 fut passée une transaction entre Guillaume de Gayraud, seigneur de Belvianes, et son frère, François de Gayraud, seigneur del Mas[1000].
En 1682, François de Gayraud, sieur del Mas, donna une quittance de 4 000 livres à Madame de Gayraud de Belvianes[1001].
En 1684 eut lieu un accord entre François de Gayraud, seigneur del Mas, et son frère Louis de Gayraud de Belvianes[1002].
Le 2 juin 1686, François de Gayraud, seigneur del Mas, donna une quittance à Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, son frère, d'une somme que feu M. de Belvianes, leur père, avait reconnue en faveur d'Anne de Bertrand, épouse du seigneur del Mas[1003].
En 1696 François de Gayraud donna une quittance à son frère Louis de Gayraud, seignerur de Belvianes[1004].
François de Gayraud mourut avant 1705 (infra)
Le 26 mai 1722, eut lieu une convention entre Hiérôme de Gayraud, fils de feu François de Gayraud, et Jacques Alran, fondé de pouvoir de Louis de Gayraud sur les accords entre François Roger de Gayraud, seigneur de Belvianes, père du seigneur Louis (de Gayraud) de Belvianes, et aïeul paternel du seigneur Hiérôme de Gayraud, par son contrat de mariage, retenu par Me Roillet, notaire à Quillan, le 8 juin 1669, en contemplation et en faveur de second mariage, avait fait donation, pour en jouir après son décès, de la moitié de ses biens ; Roger de Gayraud avait laissé de son mariage 4 enfants mâles, Guillaume, l'aîné ; François, père dudit Hiérôme ; Charles, le troisième et Louis le quatrième ; Guillaume de Gayraud avait épousé Catherine de Gayraud, fille de feu le seigneur de Duilhac[1005].

---

[996] *Archives Villette,* liasse 241, acte 178.
[997] *Archives Villette,* liasse 241, acte 9, Roillet, notaire à Quillan.
[998] *Archives Villette,* liasse 241, acte 102, Pierre Roillet, notaire à Quillan.
[999] *Archives Villette,* liasse 241, acte 134.
[1000] *Archives Villette,* liasse 241, acte 100.
[1001] *Archives Villette,* liasse 241, acte 101.
[1002] *Archives Villette,* liasse 241, acte 84.
[1003] *Archives Villette,* liasse 241, acte 166, Siau, notaire à Quillan.
[1004] *Archives Villette,* liasse 241, acte 83.
[1005] *Archives Villette,* liasse 241, acte 164.

Il avait épousé **Anne de GAYRAUD,** qui veuve de François de Gayraud, seigneur del Mas, fut citée dans une quittance en 1705[1006].
Ils eurent :

7.1 François de GAYRAUD.
En août 1689 fut passé un acte entre François de Gayraud et son frère Hiérôme de Gayraud[1007].

7.2 Jérôme de GAYRAUD, qui suit.

VII Hiérôme (Jérôme) de GAYRAUD, seigneur del Mas
Le 3 décembre 1722, Jérôme de Gayraud, seigneur del Mars, donna une quittance à Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes[1008].Ceci doit se rapporter à un acte du 26 mai 1722, par lequel Louis de Gayraud, plaça une partie de 3 000 livres, à Belvianes, au profit d'Hiérôme de Gayraud.[1009] Le 25 mai 1724, Hiérôme de donna une quittance à Louis de Gayraud, seigneur de Belviannes[1010], qui doit être Louis de Gayraud (degré VI.)
En 1733, on cite une reconnaissance (de ?) de la part Jérôme de Gayraud, seigneur del Mas, puis une sommation par huissier aux héritiers de feu Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, en parlant à sa fille, à Belvianes[1011].
Hiérôme de Gayraud mourut dès le 8 juillet 1740, date d'une quittance de 100 livres, signée par Jean Rabinel, aux héritiers de feu Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, suivant les actes de cession passés par feu Hiérôme de Gayraud et feue demoiselle Clausade, son épouse[1012].
Il avait épousé **Marthe de CLAUSADE,** qui donna une quittance le 10 février 1727, à Louis de Gayraud, seigneur de Belvianes, et une autre quittance, le 14 mai 1730, au même[1013] , et le 10 juillet 1729 au même[1014] ; Marthe de Clausade fut dite en 1728 séparée (de biens) de son époux, selon la même source.
Ils eurent :

8.1 Antoine de GAYRAUD.
Un acte de 1759 mentionne Antoine de Gayraud et sa sœur, Jacquette de Gayraud, enfants de Jérôme de Gayraud, seigneur del Mas, et de Marthe de Clausade, tracassés par leurs créanciers dont le marquis de Tauriac[1015]. Cet acte est contredit par le fait que Jacquette fut déclarée héritière de son père dès 1740, sauf si Antoine avait été reconnu incapable.

[1006] *Archives Villette,* liasse 241, acte 94, Roillet, notaire à Quillan.
[1007] *Archives Villette,* liasse 241, acte 144, Siau, notaire à Alet.
[1008] *Archives Villette,* liasse 241, acte 89.
[1009] *Archives Villette,* liasse 241, acte 172.
[1010] *Archives Villette,* liasse 241, acte 81.
[1011] *Archives Villette,* liasse 241, acte 61.
[1012] *Archives Villette,* liasse 241, acte 151.
[1013] *Archives Villette,* liasse 241, acte 46 et 47,
[1014] *Archives Villette,* liasse 241, acte 97.
[1015] *Archives Villette,* liasse 241, acte 91.

8.2 Jacquette de GAYRAUD.

Le 28 septembre 1740 Jacquette de Gayraud, fille et héritière de feu Jérôme de Gayraud, seigneur del Mas, et de Marthe de Clausade, épouse du sieur Dufang, bourgeois, demeurant à Rabastens, fit un prêt à Pierre Diviard, conseiller du roi à Rabastens[1016].

En 1743, Françoise de Gayraud constitua procureur Louis Seret, sous-diacre, pour aller à Rabastens, y accepter en son nom la donation de 2 000 livres faite le 18 novembre 1740, par Jacquette de Gayraud de Delmas, fille de Hiérôme de Gayraud, seigneur del Mas, épouse du sieur Pierre Dufang, bourgeois, demeurant à Rabastens[1017].

Le 22 septembre 1760, on cita une sentence au profit de Françoise de Gayraud, seigneuresse de Belvianes, en procès contre Marie Dufang, fille et héritière de Jacquette delmas de Gayraud, habitant Rabastens, citant Pierre Diriard (Diviard), lieutenant au siège de Rabastens[1018].

Jacquette de GAYRAUD avait épousé **Pierre DUFANG,** bourgeois de Rabastens, d'où une fille Marie Dufang (supra.)

Personnes isolées

François Roger de Gayraud, seigneur de Belviannes.

François Roger de Gayraud, dénombra en 1603, la seigneurie de Belviannes[1019]. Ce doit être lui à qui se rapporte ce qui suit (à une date non mentionnée) : Dire pour François Roger de Gayraud au sujet de la donation extorquée d'Augustin de Gayraud[1020].

François de Gayraud, seigneur de Belvianes, fut maintenu noble en Languedoc en 1697, puis ici (Montauban ?) en 1700 ; l'acte dit que Jean de Gayraud, sieur de *Blazens* (Blazens) et François de Gayraud, sieur de *Belbianes (élection de Lomagne, i*nexact*),* ont été déclaré nobles le 12 octobre 1697, et que François de Gayraud, sieur de *Belbianes* (*élection de Lomagne*)*,* fut maintenu noble, à Montauban, le 12 septembre 1699, par M. Le Pelletier de La Houssaye[1021], Jean Vignau n'avait pas compris que les maintenues de noblesse qui eurent lieu à Montauban, se rapportaient à nombre de familles qui n'avaient pas d'implantation en Lomagne (dont la mienne.)

Jean Vignau le dit sans doute fils de Gabriel, sans autre justification que la chronologie.

En janvier *1749*, noble Françoise, héritière de *Castelfigel,* épouse de noble ***Amelius*** **de Gayraud**, seigneur de Belvianes, ratifia la donation faite aux Augustins de Caudiès, etc[1022].

[1016] *Archives Villette,* liasse 241, acte 139.
[1017] *Archives Villette,* liasse 241, acte 137.
[1018] *Archives Villette,* liasse 241, acte 154.
[1019] *Archives Villette,* liasse 241, ; acte 109.
[1020] *Archives Villette,* liasse 241, acte 67.
[1021] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 596-577, et IV, p. 1846.
[1022] *Archives Villette,* liasse 241, acte 137.

III
Famille de Gayraud de La Bastide

Une famille de Gayraud de La Bastide prétendait descendre du fondateur de la ville d'Alet (Aude), du temps de Charlemagne. Plus raisonnablement, en novembre 1240, Guillaume de Gairaud, fut nommé dans l'acte de serment de fidélité au roi Louis VIII, par la communauté de la ville d'Alet[1023].
Noble Antoine Gayraud, d'Alet, épousa, par contrat du 4 décembre 1422, Indie de Latour, fille de noble Roger de Latour, coseigneur de Montauriol, et donna le même jour une quittance de 50 moutons d'or sur la dot de 100 moutons d'or[1024].

Il est possible que la famille des seigneurs de Blazens et de Belvianes ait la même origine que celle de La Bastide, cette hypothèse étant renforcée par le fait que la famille des seigneurs de La Bastide tenait Le Clat à 7 km de Belvianes.

Comme dit supra cette famille de Gayraud de La Bastide contracta deux alliances avec la famille de Nègre (alias Nègri) :
Pierre I de Nègre, seigneur de Bleau, fils d'Antoine de Nègre, seigneur de Bleau, bailli pour le roi de tout le pays de Sault, et de Jeanne de Lévis, épousa, en secondes noces, par contrat du 1er février 1558, reçu par Me Pierre Bernard, notaire de Belcaire (Aude), Angéline de Gayraud, fille de Pierre de Gayraud, seigneur du Clat (Aude, à 7 km de Belvianes) et de La Prade et d'Isabeau de Niort.
Leur descendant, cinq degrés après, Marie Joseph de Nègre, baron du Clat, né à Belcaire, le 10 avril 1755, épousa, en premières noces Marguerite de Gayraud, seigneuresse et baronne de Villetritouls (Aude)., dont il n'eut pas d'enfants et qui lui laissa tous ses biens.
Marguerite de Gayraud était fille de Joseph de Gayraud de La Bastide et d'Anne Angèle de Grave (qui n'est pas rattachée.) Jean de Gayraud de La Bastide avait acheté le 5 mai 1736, la seigneurie de Villetritouls, démembrée de la baronnie de La Val de Dagne, à Jeanne d'Olivier de La Gardie, veuve de Paul de Vic, baron de La Val de Dagne. Joseph de Gayraud testa à Villetritouls, le 21 septembre 1747, ayant eu deux enfants de son mariage avec Anne Angèle de Grave, Jean de Gayraud qu'il institua son héritier, et Marguerite de Gayraud, à laquelle furent léguées 12 000 livres, dont 3 000 livres de sa feue mère et 5 000 livres de sa marraine Marguerite de Poitevin, il demandait à son héritier de recevoir chez lui aussi souvent qu'ils le voudraient, ses oncles religieux.. Marguerite de Gayraud, comme dit supra, épousa Marie Joseph de Nègre, Jean de Gayraud dut mourir, sans postérité car sa sœur Marguerite apporta la baronnie de Villetritouls à son mari[1025]. La marraine de Marguerite de Gayraud, Marguerite de Poitevin, suggère qu'Anne Angèle de Grave appartenait à la branche des seigneurs de

[1023] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement de Carcassonne,* vol.2, p. 664, se référant à Doat, Ordonnances et hommages de Languedoc, vol. 153, f° *153*.)
[1024] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 149, produisant AD.HG 3 E 4394, del Grès, notaire.
[1025] Mahul, *op.cit.* vol. 2, pp.663-666, produisant entre autres, le testament de Joseph de Gayraud de La Bastide, du 21 septembre 1747, reçu par Antoine Cambriels, notaire royal de Tuchan (Archives de la famille de Nègre de Villetritoul), la famille de Nègre est également connue comme de Négri, elle donna naissance

Lanet (Corbières), de la famille de Grave car Barthélemy de Grave seigneur de Lanet, épousa par contrat, en 1632, Philippe de Poitevin. Cette branche dont la généalogie a été publiée par Hubert de Vergnette est mal connue et en partie inexacte[1026].
Le même auteur dit qu'entre les deux, en 1660, on cite Pierre de Gayraud, sieur de Michoux (ou Cailhoux), et Louis de Gayraud, sieur de La Bastide.

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1026] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p.174.

Famille de GENIBROUSSE

I Seigneurs du Travet **p.192**

II Seigneurs de Saint-Amans **p.204**

III Seigneurs de Castelpers **p.224**

IV Personnes isolées **p.226**

Cette famille qui tient son nom du lieu éponyme (Génibrousse), est connue depuis le 14ème siècle. A la même époque vivait une famille de marchands de Castres du même nom, que l'on peut penser de la même origine.
Les preuves de noblesse du représentant de la branche du seigneur de Saint-Amans de cette famille, en 1669, ont été publiées par le marquis d'Aubais[1027]. Une généalogie succincte a été publiée par Henri Jougla de Morenas, à partir du 16ème siècle[1028], un fragment de généalogie avec le nom de Genebrouse alias Genibrouse a été publié par André Navelle[1029], puis une généalogie a été publiée par Maurice Vuillier, utilisant notamment les Archives municipales de Toulouse[1030]. Le document qui suit complète et corrige cette généalogie qui contient de nombreuses erreurs, en utilisant des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « de gueules, à trois fasces ondées d'or » alias « de gueules, à trois fasces ondées d'or, écartelé de gueules, à trois *épics* d'argent mis en pal[1031]. »

I
Seigneurs du Travet

I Jean de GENIBROUSSE, chevalier, seigneur du Travet (Tarn), d'Aigrefeuille et d'Arifat (à 3 km au sud du Travet).
Il se maria en 1370, et testa le 5 février 1400, instituant héritier son fils François de Genibrousse[1032], c'est peut-être le même qui dit seigneur du Travet, avait testé en 1390, ayant institué héritier son fils Guillaume de Genibrousse[1033]. Il n'y aucune preuve de l'identité des deux Jean et nous pourrions avoir deux frères ou deux cousins germains, prénommés Jean, tenant chacun une partie du Travet.
D'une alliance inconnue Jean de Genibrousse, seigneur du Travet, aurait peut-être eu trois fils, Guillaume ; François et Jean, ces deux derniers sont prouvés frères, mais nous répétons que rien ne prouve qu'ils soient frères de Guillaume.

2.1 Guillaume de GENIBROUSSE, qui suit.

2.2 François de GENIBROUSSE, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Amans.

2.3 Jean de GENIBROUSSE.

[1027] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p.68.
[1028] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* tome IV, p. 135.
[1029] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome V, pp.60, 61.
[1030] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Genibrousse,* Janvier 1998 ; les preuves jointes à la généalogie comportent de très nombreuses erreurs, notamment de dates, avec parfois 30 ans et plus de différence avec la réalité, ce qui rend très difficile l'établissement de la généalogie ; par ailleurs les patronymes, prénoms et lieux sont souvent fantaisistes.
[1031] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 68 pour l'alias, il faut lire épées et non *épics* selon André Navelle.
[1032] AM. Toulouse II 299
[1033] AM. Toulouse II 279.

Il testa le 24 avril 1450, nommant héritier François de Genibrousse, son frère[1034].

II Guillaume de GENIBROUSSE, coseigneur du Travet et de Rasisse (à 1 km du Travet).
Guillaume de Genibrousse, seigneur du Travet et de Rasisse, au diocèse d'Albi, testa en 1450, instituant héritier son fils Jacques de Genibrousse[1035], il mourut dès 1452, date du contrat de mariage de son fils Jacques (infra.)
D'une alliance inconnue il eut :

III Jacques de GENIBROUSSE, coseigneur du Travet et de Rasisse.
Il avait épousé, par contrat en 1452, **Jeanne GARIN,** fille du seigneur Ludovic (GARIN) de LA GARINIE, et de Françoise[1036].
Leur descendance ne figure pas sur les actes connus.
Maurice Vuillier dit, sans preuve, qu'ils eurent un fils *Pierre* qui continua lignée, et une fille Marguerite (ce qui est inexact comme indiqué infra), il nous semble qu'il manque un degré
Cette donnée indique la première occurrence du prénom Pierre (que l'on ne retrouvera que plus tardivement en raison de l'alliance avec Aldonce de Peyrusse) alors que l'on connaît généralement une récurrence des prénoms dans les familles, nous pensons que la transcription de l'acte concernant *Pierre* est inexacte et qu'il faut lire Jacques au lieu de *Pierre* et que celui-ci était père de François.
Pierre de Genibrousse eut une fille, Constance, qui épousa par contrat du 18 novembre 1549, François de Guilhot soit environ 100 ans après le contrat de mariage de ses présumés parents, ce qui indique deux générations en environ 100 ans, et un petit-fils, Jacques de Genibrousse, qui épousa par contrat du 21 octobre 1584, Claire d'Izarn de Beaufort, soit environ 130 ans après le contrat de mariage de ses parents, ce qui indique 3 générations en 130 ans, ce qui est loin des normes (3 générations par siècle)
En ce qui concerne la branche des seigneurs de Saint-Amans qui donna un rameau de seigneurs du Travet, Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans (degré III) testa le 14 juin 1491, nommant un fils, Françoi,s qui continua la lignée des seigneurs de Saint-Amans, et un fils *Pierre* qui nous semble être en réalité Jacques, lui-même père de François, qui pourrait être l'auteur de la seconde lignée des seigneurs du Travet, en effet le père de Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, François de Genibrousse, tenait le Travet et Rasisse,
Nous indiquerons cette seconde hypothèse à propos de ce *Pierre* de Genibrousse, dans la branche des seigneurs de Saint-Amans, il faudrait alors reporter ce qui le concerne et sa descendance à partir de Pierre, fils de N…de Genibrousse.

Première hypothèse :

IV ? N…de GENIBROUSSE.
Dune alliance inconnue il eut peut-être, pour expliquer la transmission de la terre du Travet. :

[1034] AM. Toulouse II 298, vérification de la noblesse de Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et de Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, Nages, par M. Bazin de Bezons.
[1035] AM. Toulouse II 279.
[1036] AM. Toulouse II 279.

5.1 *Pierre* de GENIBROUSSE, qui suit.

Maurice Vuillier ajoute au degré IV Marguerite de Genibrousse, qui fut la seconde épouse de Rigaud de Vernon, seigneur de Rouairoux, se référant à André Navelle (X, p.213) qui n'indique pas les parents de cette Marguerite, nous la classons donc dans les personnes isolées. André Navelle cite le testament, le 24 mars 1551, de Christophe de Vernon, seigneur de Rouairoux (Tarn), fils de Rigaud de Vernon et de sa première épouse, Béatrix de Capriol (mariés par contrat du 6 décembre 1486), auquel furent témoins Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et François de Genibrousse, chevalier, seigneur du Travet[1037], appartenant à 2 branches différentes, ce qui ne permet pas de préciser la branche à laquelle appartenait Marguerite., selon la première hypothèse. Cette remarque disparaît si l'on considère la seconde hypothèse car la nouvelle branche des seigneurs du Travet était très proche de celle des seigneurs de Saint-Amans.

V ? *Pierre* (Jacques) de GENIBROUSSE, seigneur du Travet.
Il testa le 21 novembre 1531, selon la quittance arbitrale du 6 mai 1572 (infra), nommant Isabeau de La Roque, sa femme, laquelle vivait le 17 février 1548, selon une donation qu'elle fit à cette date à son fils François de Genibrousse, selon la même sentence arbitrale.
Il avait épousé **Isabeau de LA ROQUE.**
Ils eurent, selon la quittance arbitrale du 6 mai 1572, infra :

6.1 François de GENIBROUSSE, chevalier, seigneur du Travet, qui suit.

6.2 autre François de GENIBROUSSE, chevalier du Travet.
Maurice Vuillier, dans la transcription de la quittance arbitrale du 6 mai 1572, confond au cours de l'acte un des François avec l'autre. D'après d'autres actes concernant ces deux François, il apparaît que c'est le seigneur du Travet qui mourut avant le 6 mai 1572, alors que Maurice Vuillier dit, sans preuve, qu'il testa le 13 mars 1584, en contradiction avec le fait qu'il était mort avant le 25 janvier 1584, comme nous le verrons (infra.)
François de Genibrousse, chevalier du Travet, donna une quittance arbitrale, le 6 mai 1572, sur les biens de feu François de Genibrousse, seigneur du Travet, son frère. Cette quittance fait apparaître que la partie de François de Genibrousse, chevalier du Travet, avait pour arbitres Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat, et une autre personne dont la transcription du nom est incompréhensible, et que les héritiers (non nommés) de feu François de Genibrousse (seigneur du Travet) avaient pour arbitres Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et Jacques de Montbrun, seigneur de Roquecourbe. Cet acte mentionne le testament de *Pierre* de Genibrousse, père de François de Genibrousse, seigneur du Travet, le 21 novembre 1531, les biens que ledit *Pierre* de Genibrousse tenait au moment de son décès, la constitution de dot de Constance de Genibrousse, par son contrat de mariage le 18 novembre 1549, avec François de Guilhot, seigneur du Crouzet, et la donation faite par la demoiselle de La

[1037] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 213, produisant AD.HG 3 E 1311, Bodon, notaire.

Roque, à son fils François (le seigneur du Travet) de tous ses biens et droits le 17 février 1548. François de Genibrousse, chevalier du Travet, reçut 1 500 livres sur la succession de son père et d'Isabeau de La Roque, et sur la succession de feu Guillaume de Genibrousse, son frère, mort ab intestat. Les héritiers du feu François de Genibrousse, sont quittes[1038]. Maurice Vuillier avait conclu que le chevalier du Travet s'était marié et avait des héritiers, ce qui est erroné.
François de Genibrousse, chevalier du lieu du Travet, y habitant, fit un achat le 11 février 1572[1039].
Il mourut peu avant le 28 mars 1583, date d'une transaction entre Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, et Constance de Genibrousse, veuve de François de Guilhot, seigneur de/du Crouzet (infra.)

6.3 Guillaume de GENIBROUSSE.
Il mourut, ab intestat, avant la sentence arbitrale du 6 mai 1572.

6.4 Constance de GENIBROUSSE.
Constance de Genibrousse, veuve de François de Guilhot, seigneur de/du Crouzet, testa le 5 juillet 1583, donnant des biens à sa fille Catherine de Guilhot, donnant 200 écus à Louis de Guilhot, son fils aîné et héritier dudit feu François de Guilhot, et donna la maison de/du Crouzet, à autre Louis de Guilhot, aussi son fils, en présence de Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet.
Elle avait épousé, par contrat du 18 novembre 1549[1040], étant dotée de 1 200 livres, plus 300 livres et des accoutrements, **François de GUILHOT (GUILLOT),** seigneur de/du Crouzet.
François de Guilhot, seigneur de/du Crouzet, habitant Saint-Antonin de Lacalm (à 3 km du Travet), mourut avant le 1er mars 1582, date du contrat de mariage de son fils Louis de Guilhot avec Jeanne de Saint-Maurice, veuve de Barthélemy de Cabrol, seigneur de La Roque d'Arifat, au diocèse d'Albi[1041].

VI François de GENIBROUSSE, chevalier, seigneur du Travet.
Comme dit supra il mourut avant le 6 mai 1572, ce qui est confirmé par un achat, en 1572, par les héritiers de François de Genibrousse, seigneur du Travet[1042].
Il devait avoir épousé **Marguerite de MONTBRUN,** selon l'accord du 23 septembre 1593 (infra), celle-ci devait appartenir à la branche des seigneurs de Roquecourbe de cette famille de Montbrun pour expliquer la transmission de la terre de Roquecourbe (Tarn.) Nous ne connaissons que des fragments de la généalogie de cette famille, ce qui ne permet pas d'indiquer les parents de Marguerite, on peut cependant noter que Jacques de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, fut le tuteur des deux fils de Marguerite de Montbrun (infra.)
Ils eurent :

[1038] AD. Tarn 3 E 9-46 (p.236), Le Travet.
[1039] AD. Tarn 3 E 9-46, Le Travet.
[1040] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Genibrousse,* Janvier 1998.
[1041] AD. Aude B 21.
[1042] AD. Tarn *6* E 09-46, Le Travet.

7.1 Jacques de GENIBROUSSE, qui suit.

7.2 Jean Sébastien de GENIBROUSSE, qui suivra.

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, Isabeau de Genibrousse qui avait épousé Pierre *Foglarin,* procureur du roi à Castres. Ceci est inexact car cette Isabeau fut dite fille de feu François de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, dans un acte du 28 mars 1609 (infra.)

VII Jacques de GENIBROUSSE et de MONTBRUN, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe (à 7 km au nord-nord-est de Castres, Tarn).
Son frère Jean Sébastien de Genibrousse, et lui, furent cités le 25 janvier 1584, au lieu de Beaufort (dans un acte précédant le contrat de mariage de Jacques de Genibrousse, comme fils de feu François de Genibrousse, seigneur du Travet), avec Jacques de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, et Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, leurs tuteurs[1043].
Cet acte et celui qui suit suggèrent que Jacques de Genibrousse qui était mineur en janvier 1584, était devenu majeur en mars de la même année, et que son frère Jean Sébastien était encore mineur à cette dernière date. Ceci remet en cause la date présumée du mariage de François de Genibrousse et de Marguerite de Montbrun (que Maurice Vuillier situe vers 1530.)
Une transaction entre Jacques de Genibrousse et Constance de Genibrousse, veuve de François de Guilhot, seigneur de/du Crouzet, passée le 28 mars 1583, au sujet de l'héritage familial, suite au décès de François de Genibrousse, chevalier du Travet, frère de Constance, dit que celle-ci était fille de feu *Pierre* de Genibrousse, aïeul paternel dudit Jacques et père de Constance, cette transaction concernait la succession de Guillaume de Genibrousse, frère de Constance, décédé ab intestat, avant le décès dudit François de Genibrousse, ledit Jacques de Genibrousse faisant pour lui et pour Jean Sébastien[1044], confirme que c'était bien François de Genibrousse, seigneur du Travet, qui était mort avant la sentence arbitrale du 6 mai 1572.
Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, et Jean Sébastien de Genibrousse, seigneur de Brugairolles, firent un accord le 23 septembre 1593, à propos de l'héritage de leur père décédé, François de Genibrousse, seigneur du Travet, et de Marguerite de Montbrun, et de leur oncle paternel *Maurice*[1045].
Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe, testa le 5 juillet 1616, et mourut avant le 24 novembre 1617, selon la donation de Claire de Beaufort, veuve de Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe, à son fils Henri de Genibrousse, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe (infra.)
Fils de feu François de Genibrousse, seigneur du Travet, il avait épousé, par contrat du 21 octobre 1584, au lieu de Beaufort, au diocèse de Saint-Pons-de-Thomières, **Claire (d'IZARN) de BEAUFORT,** fille de feu Jacques (d'IZARN) de BEAUFORT de Jeanne (LE NOIR) de LA REDORTE, et sœur de Jean (d'IZARN) de BEAUFORT, le futur fut assisté de Balthazar de Montclar, prieur de Coussy, et d'Antoine de Mercier, seigneur de La Palme, la

[1043] AD. Aude B 21.
[1044] AD. Aude B 21 et II E 101, François Sirvent, notaire de Teilhet.
[1045] AD. Aude II 101.

future avait reçu le consentement de son frère Jean de Beaufort, de François de Beaufort, seigneur d'Azillanet (Hérault), de Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia (Hérault), dudit Montclar et de François de La Redorte, ses proches parents, elle fut dotée de 2 250 livres par son frère, le futur assigna à sa veuve, s'il venait à décéder, une métairie assise à côté de Castres, et pour habitation le château de Rasisse[1046].
Claire de Beaufort, veuve de Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe, fit donation, au château de Roquecourbe, le 24 novembre 1617, à Henri de Genibrousse, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe, son fils, de tous ses biens adjugés par le testament du 5 juillet 1616 de feu Jacques de Genibrousse, son mari, elle se réserva 9 000 livres, dont sa dot de 6 900 livres et 1 500 livres comme convenu lors de leur contrat de mariage du 21 octobre 1584, et elle prendra la somme de 2 000 livres qu'elle avait empruntée à Isabeau de Coursin, femme à présent de noble (blanc) Doultre, sieur de Labat, pour payer la dot de Gloriande de Genibrousse, femme de Jean de Gameville, etc.[1047]
Claire de Beaufort, veuve de Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, et Henri de Genibrousse, seigneur du Travet, son fils, vendirent le 13 février 1619, à noble Barthélemy de Régis, de Fontcouverte, un fief noble dans le terroir de Fontcouverte, pour payer une partie de la dot de Suzanne de Genibrousse, fille et sœur des susdits mère et fils, mariée par contrat du 6 décembre 1618, à Charles de Franc, seigneur de Cahuzac[1048].
Claire de Beaufort était sœur de Jean d'Izarn, seigneur de Beaufort, Jouarres, qui avait épousé par contrat du 4 décembre 1573, Claire Delguy[1049].
Ils eurent :

8.1 Henri de GENIBROUSSE, qui suit.

8.2 Anne de GENIBROUSSE.
Etant dotée de 8 500 livres plus 500 livres pour les habits, elle avait épousé, au château de Roquecourbe, par contrat filiatif du 31 juillet 1611, **Jacques de BONNE,** seigneur de Sainte-Foy, de Missècle, fils de Jacques de BONNE, seigneur de Missècle, et de Paule de MARTIN, la future fut assistée de Jean Sébastien de Genibrousse, seigneur de Brugairolles, son *frère* (confusion pour oncle), de Sicard Le Noir, seigneur de La Redorte, son cousin, d'Isaac (d'Izarn) de Beaufort, son neveu[1050].

8.3 Gloriande de GENIBROUSSE.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 3 avril 1617, **Jean de GAMEVILLE,** seigneur de Monpapou (à 2 km de Saint-Orens-de-Gameville, Haute-Garonne) et de Puginier, veuf avec enfants de Marguerite de SEVERAC, fils de Pierre de GAMEVILLE, écuyer, seigneur de Monpapou, et de Claire de GRANDVAL,

[1046] AD. Aude B 21 f°171, Raymond Aldebert, notaire d'Azillanet.
[1047] AD. Aude B 28, Jean Jacques Fournier, notaire de Roquecourbe.
[1048] AD. Aude 61 J 8
[1049] AD. Aude 61 J 8.
[1050] AD. Aude B 25, Michel Estieu, notaire de Puichéric.

épousée le 2 juin 1562[1051]. Jean de Gameville époux de Gloriande de Genibrousse testa le 8 avril 1619[1052]. Maurice Vuillier indique par erreur Marguerite de Severac comme mère de Jean de Gameville, époux de Gloriande de Genibrousse (ce qui est expliqué dans la note correspondante.).

Gloriande de Genibrousse épousa, en secondes noces, par contrat du 24 mai 1623, **Pierre DAX,** seigneur de Colombières, fils d'Antoine DAX, seigneur de La Serpent, Colombières, Bouriège, et d'Anne de MONTMATON., d'où un fils Jean François Dax, qui continua cette branche[1053].

8.4 Suzanne de GENIBROUSSE.

Jean de Franc, seigneur de Cahuzac, fils de feue Suzanne de Genibrousse, reçut une reconnaissance dotale de 2 000 livres, le 27 mai 1669, de Charles d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, époux de Marguerite de Franc, fille de ladite Suzanne de Genibrousse[1054]. Cet acte montre qu'il faut corriger la généalogie de la famille d'Arnave écrite par Maurice Vuillier, qui dit que Charles de Franc avait épousé en secondes noces *Catherine de Tranet*, mère de ladite Marguerite, ce qui résulte d'une erreur de transcription, Suzanne de Genibrousse du Travet devenant *Catherine de Tranet.*

Suzanne de Genibrousse avait épousé, par contrat filiatif du 6 (alias 16) décembre 1618, **Charles de FRANC,** seigneur de Cahuzac, fils de Charles de FRANC, seigneur de Cahuzac, et de Laure de BOYER et de SORGUES, la future fut assistée d'Henri de Genibrousse et de Montbrun, écuyer, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe, son frère , qui lui donna 12 000 livres, sa mère lui donna 2 000 livres, à recevoir après son décès, étaient présents Isaac et François (d'Izarn) de Beaufort, seigneur de Jouarres, d'Azillanet, Jacques de Bonne, seigneur de Sainte-Foy et Jean de Gameville, seigneur de Monpapou et de Puginier.[1055]

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, Jean Sébastien de Genibrousse, ce doit être une confusion avec Jean Sébastien de Genibrouse, seigneur de Brugairolles, son oncle, comme cela apparaît supra (mariage d'Anne de Genibrousse.)

VIII Henri de GENIBROUSSE et de MONTBRUN, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe.

Il épousa par contrat filiatif du 24 février 1616, **Claire DAX,** fille du seigneur de La Serpent, de Bouriège (Antoine DAX), et de feue Anne de MONTMATON, le futur fut assisté de Jean

---

[1051] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 26, 27, produisant les preuves. Un acte produit par Maurice Vuillier, mal transcrit, mélange les degrés (il dit que Jean de Gameville, époux de Gloriande de Genibrousse était fils d'autre Jean et de Marguerite de Séverac.

[1052] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 27.

[1053] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, pp.. 731,732 ; la date du contrat de mariage est indiquée par André Navelle, *op.cit.,*V, p. 27.

[1054] AD.HG 3 E 18755, Saint-Félix.

[1055] AD. Aude B 28, Pierre Castillon, notaire, la transcription de Maurice Vuilier, fautive (il oublie de dire que Laure de Boyer, était la mère de Charles de Franc et qu'elle avait épousé autre Charles de Franc, est complétée par le marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 63.

Sébastien de Genibrousse, seigneur de Brugairolles (à 3 km au nord de Lauraguel, Aude), de Montoussin (Haute-Garonne), son oncle, la future fut assistée de messire Pierre de Bocaud (ou Boucaud), seigneur de Thézan, premier président à la Cour des Aides et Finances de Montpellier, et d'Isabeau Dax, sa femme, son beau-frère et sa sœur, de Charles de Thézan, seigneur de Saint-Geniez, et d'Antoinette de Montmaton, sa femme, le futur reçut la moitié de tous les biens (de son père) en usufruit, et la pleine jouissance de la place et seigneurie du Travet et de Rasisse, la future reçut 20 000 livres[1056].
Ils eurent :

IX François de GENIBROUSSE et de MONTBRUN, seigneur du Travet et de Roquecourbe.
Son existence est prouvée par la donation qui suit.
Claire (d'Izarn) de Beaufort, veuve de Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet et de Roquecourbe, donna tous ses biens, le 4 mai 1640, au château de Roquecourbe, à son petit-fils François de Genibrousse, seigneur du Travet et de Roquecourbe, pour en disposer dès maintenant selon ses volontés, sous la réserve de 550 livres, pour sa nourriture et son entretien, et 300 livres pour en disposer en faveur de qui bon lui semblerait[1057]. Elle avait auparavant fait une donation à son fils Henri de Genibrousse et de Montbrun, seigneur du Travet, de Rasisse et de Roquecourbe (supra.)
Le 7 novembre 1646, les consuls du Travet reconnurent tenir de François de Genibrousse et de Montbrun, la seigneurie du Travet, avec justice haute, moyenne et basse, mixte, impère, et la directe de toute la terre du Travet comme l'avaient reconnue les manants et habitants de ladite terre de feu Jacques de Genibrousse et de Montbrun, seigneur haut, moyen et bas justicier, et la directe pour 3 portions, la 4ème de la directe, étant tenue de Pierre de Roux[1058].
Selon l'acte de vente de la seigneurie de Montoussin, mentionnant un acte du 23 octobre 1653, feu François de Genibrousse, seigneur du Travet, avait cédé tous ses droits sur cette terre lui appartenant tant du chef de feu Jean Sébastien de Genibrousse que d'Henri et de Louis de Genibrousse, ses enfants, pour le prix de 47 000 livres, ceci provoqua un procès entre les successeurs des parties, qui fut terminé par une transaction, le 19 septembre 1669, à Toulouse, entre Jean Sébastien de Voisins, seigneur de Pomas (fils d'Odet et de Germaine de Genibrousse) et Nicolas de Rabaudy, seigneur de Montoussin, et Anne de Genibrousse, sa femme[1059],
Il avait épousé, par contrat du 6 juin 1643 (alias 16 juin 1641), au château de La Roque, au diocèse d'Albi, **Marguerite de CABROL**, fille de Charles de CABROL, seigneur de La Roque, et de Marie de PONCET, le futur fut assisté de son cousin Alexandre de Soubiran, seigneur d'Arifat, la future fut assistée de Louis de Cabrol, seigneur de Laval, son frère, sa

[1056] AD. Aude B 27, Michel Cathalan, notaire. La belle-mère d'Henri de Genibroussse appartenait à la famille de Montmaton (parfois dite de Montmeton , olim Bérenguier, qui tenait le lieu de Montmaton, à 2 km de Laguiole (Aveyron.)
[1057] AD. Aude B 37, Henri Poussangues, notaire d'Espéraza.
[1058] AD. Tarn 6 E 21-214, Travet ; AD. Tarn 26 J 152, Rey, notaire.
[1059] AM. Toulouse II 160, Nicolas Bouzerant, notaire de Toulouse.

mère Marie de Poncet lui donna 2 600 livres, y compris le legs de feue Anne Le Noir (de Cambon), sa grand-mère, mère de ladite de Poncet[1060].
Avec le degré que nous avons ajouté, en prenant en compte les dates des contrats de mariage, nous trouvons 6 degrés en 191 ans, ce qui correspond à la norme (3 degrés par siècle) et aurait été complètement hors norme en n'ajoutant pas un degré.
François de Genibrousse et Marguerite de Cabrol eurent deux filles :

10.1 Anne de GENIBROUSSE, qui suit.

10.2 Marie Gloriande de GENIBROUSSE, dont on ignore la destinée.

X Anne de GENIBROUSSE.
Anne de Genibrousse, épouse de Nicolas de Rabaudy, conseiller au parlement de Toulouse, assista, le 1er mars 1679, Jeanne Françoise de Mauléon, fille de feu Timoléon de Mauléon et de Jeanne Rose de Mauléon de Saint-Paul de Saman, lors de son contrat de mariage avec Pierre Antoine de Béon, seigneur de La Palu[1061]. Anne de Genibrousse fut citée en 1697, comme épouse de feu messire Nicolas de Rabaudy, seigneur de Montoussin, conseiller du roi au parlement de Toulouse[1062].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du *1er octobre* (18 avril)1658, au lieu de *Vernes,* au diocèse de Castres, **Nicolas de RABAUDY,** conseiller au parlement de Toulouse, fils de Pierre de RABAUDY, conseiller au parlement de Toulouse, et d'Isabeau de THEZAN de Saint-Geniès, la future fut assistée de *Jacques* (Charles) de Cabrol, seigneur de La Roque, Travanet, son aïeul maternel, de Louis de Cabrol, seigneur de Laval, son oncle maternel. Elle fut dotée de 21 000 livres, y compris la somme de 6 000 livres, donnée par préciput par François de Genibrousse, seigneur du Travet, par son contrat du mariage du *16 juin 1641,* à prendre sur Odet de Voisins, seigneur de Pomas, et Germaine de Genibrousse, sa femme, débiteurs dudit seigneur du Travet. Au cas où ses parents viendraient à décéder sans enfant mâle, son père avait nommé Anne de Genibrousse son héritière universelle, se réservant de disposer de 30 000 livres pour l'employer au mariage et au paiement de la légitime de Marie Gloriande de Genibrousse, sa seconde fille[1063].
Nicolas de Rabaudy, seigneur du Travet, de Montoussin (ces deux lieux du chef de sa femme), coseigneur direct du Fousseret, et de Mondavezan, mourut le 9 octobre 1680, d'où postérité[1064].

***

VII bis Jean Sébastien de GENIBROUSSE, seigneur en partie du Travet, seigneur de Montoussin (Haute-Garonne) et de Brugairolles (à 3 km au nord de Lauraguel, Aude), ces deux lieux du chef de sa femme.

[1060] AD. Aude B 38, Etienne Rodière, notaire.
[1061] AD.HG 3 E 16044, Cazères.
[1062] AD.HG 3 E 20388.
[1063] AD. Aude B 41.
[1064] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.244, 245.

Etant guidon de la compagnie du connétable, il reçut, le 5 février 1601, un certificat de M. de Roquevaire[1065]. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 29 mars 1613, lors du contrat de mariage de sa fille Germaine

Le 3 mars 1607, une criée fut faite à Brugairolles, au nom de Jean Sébastien de Genibrousse, d'une sentence du sénéchal de Carcassonne, à lui faite pour décharge d'un séquestre d'actes en sa possession, pour des litiges intervenus entre lui et Joseph Roquefort, Jean Dupuy et Ramond Bousquet, ceux-ci molestés par Jean Sébastien de Genibrousse et ses fils, à l'occasion d'une élection des consuls de Brugairolles[1066].

Etant seigneur du Cayla, il avait épousé, par contrat du 16 juin 1594, au château de Villeneuve-lès-Montréal, **Jeanne de HAUTPOUL,** veuve de Charles de NOE, seigneur de Montoussin, assistée de Marguerite DAX, sa mère, le futur fut assisté de Jacques de GENIBROUSSE et de MONTBRUN, seigneur du Travet, son frère, qui lui donna 5 000 écus., parmi les présents figurèrent Paul Dax, abbé de Saint-Polycarpe, François de Donadieu, abbé de Saint-Hilaire, Antoine Dax, seigneur de Bouriège, Jean de Beaufort, seigneur dudit lieu, Jean de La Redorte, seigneur dudit lieu[1067]. Le père de la future était Jean de HAUTPOUL, seigneur de Villeneuve, comme indiqué infra.

Jeanne de Hautpoul, dame en partie de Brugairolles, testa au château de Brugairolles, le 24 octobre 1628, et mourut le 3 février 1629, son testament, retenu par Jean Farabosc, notaire de Montréal, fut ouvert le 7 février 1629, au château de Brugairolles de Jean Sébastien de Grnibrousse, écuyer, sieur du Travet, mari de la testatrice, avaient été assignés Henri de Genibrousse, sieur de Montoussin, Louis de Genibrousse, sieur de Sanches, et Germaine et Marie de Genibrousse, ses enfants. Elle donna 1 000 livres à son mari, elle avait donné 18 000 livres à sa fille Germaine de Genibrousse, lors de son contrat de mariage avec Odet de Voisins, sieur de Pomas et de Villeneuve, elle lui donna 5 000 livres ; elle avait doté de 24 000 livres, sa fille Marie de Genibrousse, lors de son mariage avec Jean Pierre de Barrau, seigneur de Rieux, en Gascogne ; elle légua 24 000 livres à son fils puîné Louis de Genibrousse, payables lorsqu'il se marierait, elle légua 500 livres à sa filleule Jeanne de Voisins, fille du seigneur de Pomas et de Germaine de Genibrousse, sa fille ; elle légua 500 livres à Jeanne de Barrau, fille de sa fille Marie et institua héritier universel Henri de Genibrousse, son fils aîné, lequel devait porter le nom et les armes des Hautpoul, en mémoire de feu Jean de Hautpoul, père de la testatrice, et lui substitua Louis de Genibrousse, son second fils[1068].

Ils eurent :

8.1 Henri de GENIBROUSSE et d'HAUPOUL, seigneur de Montoussin.

Il fut cité, en 1639, avec son frère Louis de Genibrousse, seigneur de Sanches[1069], et fut dit feu en 1640, date à laquelle Louis de Genibrousse, seigneur de Montoussin, son frère, fut cité son héritier[1070].

[1065] AD. Aude II E 101.
[1066] AD. Aude II E 101.
[1067] AD. Aude B 23, Bernard Maillebois, notaire de Montréal.
[1068] AM. Toulouse II 153.
[1069] AD.HG 3 E 24018.
[1070] AD.HG 3 E 24019.

8.2 Louis de GENIBROUSSE, qui suit

8.3 Germaine de GENIBROUSSE et de HAUTPOUL.

Le 19 février 1656, Germaine de Genibrousse, femme d'Odet de Voisins, seigneur de Pomas, demanda l'autorisation de faire un emprunt pour acquitter des hypothèques reprises de Jeanne Françoise de Mauléon, veuve de Louis de Genibrousse, seigneur de Montoussin, pour bénéficier de la substitution qui avait joué au profit de Marie de Genibrousse, sa sœur cadette, et de Jeanne de Barrau fille de cette dernière et du mari de celle-ci, Jean Antoine de Benque, seigneur de Casties[1071].

Germaine de Genibrousse (et son mari) furent cités vifs le 29 novembre 1659, lors du contrat de mariage filiatif de leur fils, Olivier de Voisins, avec Jeanne Danty, fille de Monsieur Maître Barthélemy Danty, receveur des tailles de Carcassonne, et de Jeanne de Lacaze[1072]. Germaine de Genibrousse fut citée feue le 5 janvier 1664, dans un acte concernant ses fils Jean Sébastien et Olivier[1073].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 29 mars 1613, **Odet de VOISINS,** seigneur de Villeneuve, fils aîné de Gabriel de VOISINS de RABOT, écuyer, seigneur de Pomas, et de Germaine de FERROUIL, le futur reçut la moitié des biens de ses parents, la future reçut 18 000 livres, furent présents François de Donadieu, évêque de Saint-Papoul, Jacques de Genibrousse et de Montbrun, seigneur du Travet, etc.[1074]

8.4 Marie de GENIBROUSSE.

Elle fut citée en 1657, veuve du sieur de Rieux[1075].

Elle avait épousé, par contrat du 27 avril 1617, **Jean Pierre de BARRAU,** seigneur de Rieux[1076].

Le 3 octobre 1622, Jeanne de Benque épouse de Jean Denis de Barrau, seigneur et baron de Parron, qui avait fait une donation à son fils Jean Pierre de Barrau, seigneur de Rieux, lors de son contrat de mariage avec Marie de Genibrousse, donna 6 300 livres, sur la somme de 30 000 livres, le 3 octobre 1622, à sa fille Mathive de Barrau, mariée à Aymeric de Sariac, seigneur de Sariac[1077].

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, François de Genibrousse, seigneur du Travet, (qu'il qualifie également de seigneur de Montoussin et de Brugairolles, ce qui n'apparaît pas dans son contrat de mariage et d'autres actes le concernant), ce qui est une confusion avec le petit-fils de Claire d'Izarn de Beaufort, qui appartenait à la branche des seigneurs du Travet et de Roquecourbe, qui épousa par contrat du 6 juin 1643, Marguerite de Cabrol, alors que ce dernier François de Genibrousse était seigneur du Travet et de Roquecourbe, et que la

[1071] AD. Aude II E 101.
[1072] AD. Aude B 41, Nicolas Austric, notaire de Carcassonne.
[1073] AM. Toulouse II 162.
[1074] AD. Aude B 25, Bertrand Maillebois, notaire de Montréal.
[1075] AD.HG 3 E 16025, Cazères.
[1076] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Génibrousse,* Janvier 1998, sans fournir l'acte.
[1077] AD.HG Reg. Ins. 22.

prétendue mère de l'époux de Marguerite de Cabrol, Jeanne de Hautpoul, nomma, dans son testament du 24 octobre 1628, ses fils Henri de Genibrousse et d'Hautpoul, aîné et Louis, puîné, qui hérita de son frère Henri.

VIII Louis de GENIBROUSSE et d'HAUTPOUL, seigneur de Sanches, puis du Travet, de Montoussin et de Brugairolles.,
Louis de Genibrousse fut assigné le 27 octobre *1644,* à verser 416 livres, pour acquitter la taxe due à l'abbaye de Montoulieu, pour ses biens nobles et régler la taxe due au roi pour la moitié de la seigneurie de Villardonnel[1078]. Il fut assigné, le 8 août 1645, à payer les droits de censives, de lods et ventes dus par lui depuis 29 ans, pour sa seigneurie de Brugairolles[1079].
Il testa le 10 avril 1651, et mourut avant le 3 juin suivant, selon une demande de règlement de sa succession, entre François de Genibrousse, seigneur du Travet, son héritier sous bénéfice d'inventaire, et Odet de Voisins, seigneur de Pomas.
Deux jours après la demande de règlement de la succession, la lecture de son testament dit qu'il avait légué à Jeanne Françoise de Mauléon, sa veuve, par leur contrat de mariage, ce qui était dans les maisons de Montoussin et de Brugairolles, sans préjudice de la somme de 4 000 livres qui lui avait été donnée par feu son mari, par leur contrat de mariage, et tous les biens de feu Henri de Genibrousse, son *cousin-germain* (inexact, son frère). Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Mauléon, faisant pour Jeanne Françoise de Mauléon, sa sœur, passa un accord sur la succession de Louis de Montoussin, de la valeur de 60 500 livres, dont 15 000 livres laissées par Jean Sébastien de Genibrousse, père de Louis, lors de son mariage avec Jeanne d'Hautpoul, vers *1560* (en réalité 1594), 31 000 livres pour les dots de Germaine et de Marie de Genibrousse, plus 14 500 livres pour l'acquisition de deux métairies par Jean Sébastien de Genibrousse, et 24 000 livres dudit feu Louis, léguées par feue Jeanne d'Hautpoul, sa mère, par son testament du 24 octobre *1626* (1629), etc., ladite dame Jeanne Françoise de Mauléon, sera payée de 24 000 livres, de ses frais dotaux, les dettes de Louis de Genibrousse seront divisées en 4 parts égales[1080].
Il avait épousé **Jeanne Françoise de MAULEON,** veuve, sans enfant, de Charles de MERITENS, seigneur de Montégut, fille de Paul de MAULEON, seigneur de La Mothe, baron de Durban, et d'Anne de MONT (infra). Elle fut citée en 1651, veuve de Louis de Genibrousse et d'Hautpoul, seigneur de Brugairolles[1081] (celui-ci étant mort entre le 10 avril et le 3 juin 1651.)
Jeanne Françoise de Mauléon de Durban veuve de Louis de Genibrousse, seigneur de Montoussin, était en procès, en 1656, contre Germaine de Genibrousse épouse d'Odet de Voisins, seigneur de Pomas, pour la décharge des meubles de Montoussin[1082].
Elle testa le 18 novembre 1675, dans le château de *Valuet* (Baluet), au diocèse de Nébouzan, disant être fille de Paul de Mauléon et d'Anne de Mont, veuve de Louis de Genibrousse, seigneur de Montoussin, demandant son enterrement à Montoussin. Elle institua héritière sa nièce Françoise de Mauléon de Durban, fille de Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de

[1078] AD. Aude II E 101, cet acte fait référence à un autre du 25 janvier 1615.
[1079] AD. Aude II 101.
[1080] AD.HG 3 E 4786, pour le texte commençant à partir de : «Il testa le 10 avril 1651…. »
[1081] AD. HG 3 E 24029, Samouillan.
[1082] AD.HG 3 E 24034, Fons, notaire de Saint-Hilaire.

Durban, et de Rose de Mauléon[1083]. Le procès-verbal du testament fut daté du 20 octobre 1677.

Maurice Vuillier dit, sans preuve de son ascendance, qu'ils eurent une fille Geneviève de Genibrousse qui vendit, en 1656, la place de Sanches, ce qui est évidemment inexact car si Louis de Genibrousse et Jeanne Françoise de Mauléon avaient eu une fille, Geneviève, celle-ci aurait hérité de son père en 1651.

II
Seigneurs de Saint-Amans

Une généalogie de cette branche, depuis Françoiss de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, (degré II), agnatique pour les premiers degrés, figure dans les Archives municipales de Toulouse (AM. Toulouse II 300), c'est elle qui a été utilisée par Maurice Vuillier. Comme dit supra, André Navelle a également publié une généalogie partielle de cette branche depuis Jacques (degré III) père d'autre François.

II François de GENIBROUSSE, coseigneur du Travet (Tarn) et de Rasisse (à 1 km du Travet)
Il testa au Travet, le 24 avril 1450, nommant Jeanne, son épouse, léguant 300 écus d'or à sa fille Catherine, 400 écus d'or à sa fille Marie, et instituant héritier universel Jacques de Genibrousse[1084].
Il avait épousé **Jeanne.**
Ils eurent :

3.1 Jacques de GENIBROUSSE, qui suit.

3.2 Catherine de GENIBROUSSE.

3.3 Marie de GENIBROUSSE.

III Jacques de GENIBROUSSE, seigneur de Saint-Amans (-Valtoret, en Saint-Amans-Soult, Tarn, à 9 km à l'est-sud-est de Mazamet.)
Habitant Castres, il acheta, le 19 septembre 1481, la moitié de la terre de Saint-Amans-Valtoret, au comte de Vendôme[1085].
Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, reçut, le 25 février 1488, un hommage d'Antoine Jean (Jehan), pour le fief de Cavalarieu, situé à Saint-Amans[1086].
Il testa le 17 juillet 1491, au château d'Arifat, instituant héritiers François et *Pierre* de Genibrousse, ses fils[1087]. Un acte de 1499, incomplet et avec des mots manquants dans la

[1083] AD.HG 3 E 16041, Cazères.
[1084] AM. Toulouse II 298, Jean Rouveroy, notaire de Toulouse.
[1085] AM. Toulouse II 182, Blanchet, notaire de Castres.
[1086] AM. Toulouse II 182, Pierre de *Pale,* notaire de Saint-Amans.
[1087] AM. Toulouse II 279, et II 298 et II 300, Gaillard Blanchet, notaire de Castres ; .

partie qui existe dit *qu'il était marié à Delphine* (avait marié Delphine ?), qu'honnête femme Ramonde (qualificatif d'une bourgeoise) était légataire et qu'il avait une fille *Adrienne*[1088],
Un acte du 3 mars 1542, dit que feu Jacques de Genibrousse avait 7 enfants (3 garçons et 4 filles), furent nommés, Delphine de Genibrousse, mariée depuis plus de 40 ans, Jean de Genibrousse, décédé, François de Genibrousse, décédé, père de Sébastien, et Jacques de Genibrousse, décédé, père de François[1089], *Pierre* a disparu de la liste. Nous préférons la transcription de l'acte de 1542, par André Navelle, à celle de l'acte de 1491, venant des AM. Toulouse ; on peut également remarquer que l'on cite, comme dans la branche des seigneurs du Travet, Jacques, père de François, au lieu de *Pierre* père de François.
D'une alliance inconnue (peut-être Delphine ou Ramonde), il eut :

4.1 Jean de GENIBROUSSE.
Il fut cité feu dans l'acte du 3 mars 1542 (supra.)

4.2 François de GENIBROUSSE, qui suit.

4.4 Jacques de GENIBROUSSE, seigneur du Travet.
Jacques de Genibrousse, fils de Jacques, fut cité dans le testament de ce dernier rapporté le 3 mars 1542 (supra), comme père de François de Genibrousse, seigneur du Travet. C'est lui qui pourrait être le continuateur de la branche des seigneurs du Travet, et serait donc le père de François qui épousa Marguerite de Montbrun, et de Constance qui épousa, par contrat du 18 novembre 1549, François de Guilhot.
Nous pensons que c'est cette hypothèse qui est la plus vraisemblable pour la suite des seigneurs du Travet, car elle fait appel à des personnes connues par des actes et non à une personne créée pour les besoins de la chronologie, sans lien avec la première branche des seigneurs du Travet. Toutefois ceci ne résout pas complètement le problème de chronologie pour les premiers degrés qui provient probablement du fait qu'il faut considérer que François de Genibrousse, premier degré de cette branche, n'est pas le frère de Guillaume, fils de Jean.

4.5 Rixende de GENIBROUSSE.
Le 11 avril 1504, Rixende de Genibrousse, femme d'Antoine Bonhomme, ainsi que Delphine et Béatrix Bonhomme, firent opposition dans un procès entre Jean Artis contre Antoine Bonhomme[1090].
Elle avait épousé, par contrat du 25 octobre 1490, étant dotée de 2 000 florins d'or, **Antoine BONHOMME,** écuyer, seigneur d'Aiguefonde (à 5 km à l'ouest de Mazamet, Aude), selon l'acte du 20 mars 1543, infra, reçu par Antoine de Jaubertie, notaire. Antoine BONHOMME était fils d'Antoine BONHOMME, seigneur d'Aiguefonde et de Blan, et de Catherine de BONNE, sa première épouse[1091].

[1088] AD. Tarn 6 E 20-15 (pp. 92, 216 et 220), transcription douteuse par Maurice Vuillier.
[1089] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 61, produisant AD.HG B 2044.
[1090] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 207, produisant AD.HG B 2013.
[1091] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 206-207.

Ils eurent deux fils et deux filles, leur fils, noble Adrien Bonhomme, seigneur d'Aiguefonde, eut de son mariage avec Isabeau de Montbrun, fille de noble Antoine de Montbrun et de Violande de Hautpoul, veuve de noble Jacques des Guillots, une fille Maria de Bonhomme, instituée héritière universelle dans son (Antoine Bonhomme) testament du 18 avril 1543, partant en Bretagne et en Picardie au service du roi[1092]. Adrien Bonhomme, seigneur d'Aiguefonde, donna une procuration, le 28 février 1552, à sa femme Isabeau de Montbrun[1093] ; sa fille Maria ne fut plus citée après 1543.

4.6 Delphine de GENIBROUSSE.

Dans un procès de Delphine de Genibrousse contre François et Sébastien de Genibrousse, il fut arrêté le 23 septembre 1541, que ces derniers lui bailleraient 1 000 livres pour sa part de légitime sur les biens de feu Jacques de Genibrousse, son père, et Jean de Genibrousse, son frère[1094].

Dans un procès (suivant le précédent) de Delphine de Genibrousse, habitant Castres, contre François et Sébastien de Genibrousse, il fut arrêté, le 20 mars 1543, que ces derniers paieraient à Delphine pour dot et droits la même somme que celle payée jadis pour Rixende de Genibrousse, sa sœur, fille de feu Jacques de Genibrousse, à son contrat de mariage avec Antoine Bonhomme, seigneur d'Aiguefonde, soit 2 000 florins or (citant le contrat du 25 octobre 1490[1095].)

Delphine de Genibrousse, veuve de Jean Guérin, et Jean Guérin, son fils, habitant Castres, étaient en procès le 29 mars 1544, contre Charlotte de Genibrousse, veuve de Jean Roquette (M. de Roquette, cité *infra*), mère de Falcon Roquette[1096], il faut probablement lire de Roquette, l'acte omettant les particules, tant pour les Genibrousse que pour les Guérin et les Roquette.

Elle avait épousé, avant 1502 (selon le testament se son père), **Jean GUERIN,** ils eurent un fils Jean GUERIN.

4.7 une fille non prénommée par André Navelle, qui est peut-être ***Adrienne*** **de GENIBROUSSE (**ce prénom était peu courant dans cette région, à l'époque, il est possible qu'elle soit Rixende ou Charlotte.)

IV François de GENIBROUSSE, seigneur de Saint-Amans-Valtoret, d'Arifat.

Il constitue le premier degré des preuves de noblesse.

François de Genibrousse, seigneur de la moitié de la terre de Saint-Amans, avec le comte de Castres, dénombra cette terre, le 13 mars 1508[1097].

Philippe Jehan, seigneur de *Cambournès*, eut un procès contre François de Genibrousse, coseigneur de Saint-Amans. Antoine Jehan avait eu après division des biens avec son frère Philippe, le moulin de Rodiers sur le Torret (actuellement Thoré) et l'avait engagé pour un

[1092] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 208, produisant AD.HG B 5198, Lobeyrie, notaire.
[1093] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 208, produisant AD.HG 3 E 887, Bessier, notaire.
[1094] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 60, produisant AD.HG 3 E 5191, Lobeyrie, notaire.
[1095] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 61, produisant AD.HG B 36.
[1096] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 61, produisant AD.HG B 37.
[1097] AM. Toulouse II 182, Tierny, notaire de Castres.

prêt de 330 livres, le 23 mars 1513, François de Genibrousse qui prétendait à ce moulin fut condamné à le rendre[1098].
François de Genibrousse, seigneur d'Arifat acheta, le 2 avril 1520, la moitié de la terre de Saint-Amans-Valtoret, à Philippe de Vendôme[1099].
Il fit son testament, verbalement, le 10 mars 1523 (v.st., soit 1524, n.st.), n'ayant pu trouver de notaire, comme le porte un procès-verbal du sieur Rate, conseiller au sénéchal de la comté de Castres[1100].
Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1498, **Catherine de GUILHOT (GUILLOT),** dotée de 1 000 florins, fille d'Arnaud de GUILHOT (GUILLOT), seigneur de Ferrières[1101], (et peut-être de Marguerite de MARQUIER.)
Ils eurent :

5.1 Sébastien de GENIBROUSSE, qui suit.

5.2 Charlotte de GENIBROUSSE.
Son ascendance est prouvée par une transaction du 25 juillet 1527, entre Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et noble Charlotte de Genibrousse, épouse de M. de Rouquette (Roquette), sur la succession de François de Genibrousse, leur père[1102].
Maurice Vuillier la situe par erreur au degré précédent.
Veuve de Jean Roquette, mère de Falcon Roquette, elle était en procès le 29 mars 1544, contre Delphine de Genibrousse, veuve de Jean Guérin (supra.)
Elle avait épousé **Jean ROQUETTE,** ils eurent un fils Falcon Roquette.

V Sébastien de GENIBROUSSE, écuyer, seigneur de Saint-Amans.
Sébastien de Genibrousse, fils et héritier de François de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans-Valtoret, reconnut ce lieu le 13 mars 1539[1103].
Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, testa une première fois le 25 août 1580, nommant Françoise de Lescure, sa femme, ayant doté de 1 333 écus 1/3 chacune de ses 5 filles, Anne, autre Anne, Isabeau, Jeanne et Marguerite, instituant héritier universel Guillaume de Genibrousse, son fils[1104] ; il testa une autre fois, le 9 février 1582, puis fit un codicille le 2 *juin* (alias *janvier*)1586[1105], ce dernier acte dit que par son dernier testament il avait institué héritiers son fils Guillaume de Genibrousse et Françoise de Lescure, sa femme, que depuis ce testament Guillaume, son fils, et Aldonce (de Peyrusse) de Boissezon, sa belle-fille, avaient eu un fils, Nicolas de Genibrousse, âgé de 3 ans, que ladite de Boissezon était enceinte, le testateur demanda qu'après le décès de Guillaume, son fils, tous ses biens aillent à Nicolas de

[1098] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 60, produisant AD.HG B 2018 et B 15.
[1099] AM. Toulouse II 182.
[1100] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 68.
[1101] AM. Toulouse, II 279 ; AM. Toulouse II 300 , Bernard Roque, notaire.
[1102] AM. Toulouse II 279, Maurel, notaire de Castres.
[1103] AM. Tolouse II 300.
[1104] AM. Toulouse II 298.
[1105] AM. Toulouse II 182, Roland Trinquelage, notaire de Mazamet en 1582, François Pairin, notaire de La Bastide de Saint-Amans, en 1586 ; AM. Toulouse II 300, date le codicille du 2 juin 1586.

Genibrousse, son neveu (petit-fils) et donna 4 000 écus sol aux enfants à naître de Guillaume et de ladite de Boissezon[1106].

Fils de François de Genibrousse, il avait épousé, par contrat du 26 août 1538, à Bourg-Saint-Bernard (Haute-Garonne) **Françoise de LESCURE,** dotée de 2 000 livres, par son père feu Pierre de LESCURE, seigneur d'Auzits (Aveyron), la future reçut 1 000 livres de chacune de ses tantes *Firmande* de Lescure, femme d'Olivier de Capriol, seigneur de Mandoul, Jeanne de Lescure, femme de Christophe de Montaut,; Béatrix de Lescure, dame de Murasson. Parmi les présents figurèrent des oncles de la future, François Hunaud de Lanta, seigneur de Saint-Christaud, Barthélemy Delguy, seigneur de Roques, et François Delguy, seigneur de Salarens, et son cousin, Jean Bapriste Delguy, seigneur de Roques[1107]. Françoise de LESCURE était fille de feu Pierre de LESCURE, seigneur d'Auzits, et de Madeleine HUNAUD de LANTA[1108].

Françoise de Lescure, épouse en premières noces de feu Georges de Montaut, et en secondes noces de Sébastien de Genibrousse, était en procès, contre François de Rivière, seigneur de Puntous, à qui elle réclamait 3 000 livres laissées par son premier mari, sinon elle devait avoir les places de Puntous et de Sarriac. Jean Marc de Montaut, seigneur baron de Bénac, passa un accord le 17 janvier 1541, avec Sébastien de Genibrousse, qui avait reçu une procuration de sa femme le 17 juillet 1539, au château de Greffeuille, près de Castres, par lequel il reconnut devoir 3 000 livres, dont les dates de paiement furent fixées[1109].

Ils eurent :

6.1 Guillaume de GENIBROUSSE, qui suit.

6.2 Anne de GENIBROUSSE.

Le 8 juillet 1616, en la métairie Grand, au consulat de Sauveterre, Anne de Genibrousse, veuve de Maffre d'Aussillon, seigneur de Sauveterre, fit donation de la moitié de tous ses biens à Jacques d'Aussillon, sieur de Narbonne, et à Anne d'Aussillon, femme de César de Laur, seigneur de Marmoulières, son fils et sa fille, elle avait déjà donné l'autre moitié à Jacques d'Aussillon, seigneur de Sauveterre (son autre fils), lors de mariage[1110], ce dernier, comme dit infra, continua la lignée, le sieur de Narbonne ne se maria pas et fut tué en 1626, pendant les guerres du duc de Rohan[1111].

Nommant ses parents, An ne de Genibrousse avait épousé, en premières noces, par contrat du 24 mars 1567, étant dotée de 3 500 livres, plus 500 livres pour les accoutrements et 500 livres données par sa mère, **François de VILLETTE** (alias VILLETE), seigneur de Montlédier (en Pont-de-Lam, Tarn), en présence d'autre

---

[1106] AM. Toulouse II 178, François Payrin, notaire de Saint-Amans.

[1107] AM. Toulouse II 298, François Barsaguel, notaire de Bourg-Saint-Bernard.

[1108] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 232, produisant la preuve.

[1109] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 233, produisant AD.HG 3 E 5191, Lobeyrie, notaire.

[1110] AD. Aude B 29, Pierre Landes, notaire.

[1111] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* tome II, p. 8 de la généalogie d'Auxilhon.

François de Villette et de Marc de Villette, frères du futur, et de François de Genibrousse, seigneur du Travet[1112].
Nommant ses parents, dite veuve de François de Villette, seigneur de Montédier, elle avait épousé(en secondes noces), par contrat du 10 août 1577, **Maffre d'AUSSILLON,** seigneur de Sauveterre, fils de feu Pierre d'AUSSILLON, seigneur de Sauveterre, en présence de Sébastien de Genibrousse, père de la mariée[1113], la mère du marié était Marguerite de JANIN. Maffre d'Aussillon, veuf, sans enfant, en premières noces, de Paule de Pins, épousée par contrat du 14 juin 1565, appartenait à la religion réformée, il fit son dernier testament le 12 septembre 1594, suivi d'un codicille le 31 janvier 1597, ayant eu 6 enfants de son second mariage, dont Jacques d'Aussillon, qui continua la lignée[1114]. Ce dernier, étant assisté de Jacques de Genibrousse, sieur du Travet, son cousin-germain, épousa, par contrat, en 1604, Isabeau de Bertrand, fille de feu Jean de Bertrand, chevalier, conseiller du roi, président en la Cour, et de Marie de Castelnau[1115].

6.3 autre Anne de GENIBROUSSE.
Dite de la maison de Saint-Amans, en Albigeois, elle épousa, par contrat du 18 juin 1572, **Pierre III de FLAVIN,** écuyer, seigneur de La Capelle (-Viaur, à 3 km de Flavin, Aveyron), fils de Brenguier de FLAVIN, chevalier, seigneur de La Capelle, et de Seguine de LAUTREC[1116], fille de François de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, et de Brunette de Lordat[1117].
Pierre de Flavin acheta, en 1576, la seigneurie de Lencou. Le château de Lencou, sur le Tarn, fut pris et ruiné en 1586, par l'armée du sénéchal de Toulouse. Pierre de Flavin demanda au roi de Navarre la permission de le reconstruire et d'établir un bac pour le service des troupes royales. Cette permission fut accordée et le comte de Coligny, seigneur de Châtillon, commandant en Rouergue, y établit sous le commandement de Pierre de Flavin, une garnison de 60 soldats.
Pierre de Flavin testa en 1587, en faveur de sa femme, à charge de rendre l'hérédité à Pierre, leur fils aîné (qui continua la lignée), il avait eu également trois filles[1118].

6.4 Isabeau de GENIBROUSSE.
Nommant ses parents, elle avait épousé, par contrat du 26 avril 1573, **Nicolas de DURFORT,** seigneur de Rouzine (à 2 km de Saint-Sernin, Aude) et de Verniolle, fils de Guillaume de DURFORT et d'Anne de PADIES[1119], d'où postérité.

[1112] AM. Toulouse II 298.
[1113] AD. Aude B 20, le nom du notaire est incompréhensible.
[1114] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* tome II, pp.8,9, de la généalogie de la famille d'Auxilhon.
[1115] AD.HG Reg. Ins. 11.
[1116] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome I, p. 509, produisant BnF Fr 32296, f°383 v°.
[1117] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 184.
[1118] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, pp. pp.399, pour ce qui concerne le mariage d'Anne de Genibrousse et tout ce qui concerne Pierre de Flavin.
[1119] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 173.

6.5 Jeanne de GENIBROUSSE.

Jeanne de Genibrousse de Saint-Amans, veuve de Jacques de Capriol, seigneur de Cuq (Tarn), fit une donation, le 27 avril 1600, remplacé par Nicolas de Durfort, seigneur de Rouzine, son curateur, sur l'héritage de feu Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, son père, et de Françoise de Lescure, sa mère[1120]. Elle fut citée veuve de Jacques de Capriol, seigneur de Cuq, le 23 juillet 1609, lors du contrat de mariage de son fils Jean de Capriol, seigneur de Saint-Maurice et de Cuq, et de Marguerite de Maurel[1121].

Fille de Sébastien de Genibrousse, écuyer, seigneur de Saint-Amans, et de Françoise de Lescure, elle avait épousé, par contrat du 13 novembre 1579, étant dotée de 1 333 écus 1/3, **Jacques de CAPRIOL,** seigneur de Cuq, elle fut assistée de Guillaume de Genibrousse, écuyer de Saint-Amans, fils aîné de ses parents, son frère, furent présents Adhémar de Soubiran, seigneur d'Arifat, Antoine de La Roque, seigneur de La Roque[1122], le futur était fils de feu François de CAPRIOL, seigneur de Cuq, appartenant à la religion réformée, et de Béatrix de SAINT-MAURICE[1123].

6.6 Isabeau de GENIBROUSSE.

Elle testa le 13 mars 1584, selon l'accord du 28 mars 1609 (infra.)

Elle avait épousé **Pierre *FOGLARIN,*** procureur du roi à Castres.

Ils eurent une fille Isabeau de *Foglarin,* qui ayant épousé Claude (de) La Verchère, mourut avant le 28 mars 1609, date à laquelle son mari, pour éviter un procès, passa, à Saint-Amans-Valtoret, un accord avec Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, héritier de Sébastien de Genibrousse, son grand-père. Claude (de) La Verchère, qui reçut 900 livres et rendit à Nicolas de Genibrousse le testament de François de Genibrousse qu'il avait détenu[1124].

6.7 Jacques de GENIBROUSSE.

Il fut cité le 28 novembre 1575 comme frère de Guillaume, ainsi que Georges et Jean de Genibrousse[1125].

6.8 Georges de GENIBROUSSE.

6.9 Jean de GENIBROUSSE.

Nous verrons que Jacques de Genibrousse, sieur du Travet, assista, en 1604, son cousin-germain Jacques d'Aussillon, seigneur et baron de Sauveterre, fils de Maffre d'Aussillon, seigneur de Sauveterre, et d'Anne de Genibrousse, ce qui signifie que ce Jacques de

---

[1120] AD. Aude B 23, Jean Bonafous, notaire de Castres.
[1121] AD. Aude B 26, Pierre Guibert, notaire.
[1122] AD. Aude B 20, Roland Trinquelage, notaire de Mazamet.
[1123] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 12, produisant la preuve.
[1124] AM. Toulouse II 418, Devèze, notaire.
[1125] AM. T II 298.

Genibrousse, sieur du Travet, était fils d'un frère d'Anne de Genibrousse ; les actes dont nous disposons ne permettent pas de déterminer lequel des fils de Sébastien de Genibrousse était le père de ce Jacques de Genibrousse, sieur du Travet.

VI Guillaume de GENIBROUSSE, seigneur de Saint-Amans.
Il appartenait à la religion réformée.
Guillaume de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, chevalier de l'ordre du roi, assista son neveu Sébastien de Villette, chevalier, seigneur de Montlédier, lors de son contrat de mariage, le 5 août 1586, lors de son contrat de mariage avec Elisabeth de Capriol[1126].
Il testa, au château de Rasisse, le 27 avril 1588, demandant son ensevelissement dans la religion réformée. Il légua 1 000 livres à sa mère Françoise de Lescure, 1 000 livres à sa femme Aldonce de Peyrusse, 333 écus 1/3 à sa nièce Madeleine de Durfort, fille du seigneur du Rouzine, son beau-frère, 4 000 écus sol à son fils Pierre, payables le jour de son mariage ou lors de ses 25 ans, 666 écus 2/3 à sa fille Jeanne de Genibrousse, en plus de la somme de 1 000 livres que Sébastien de Genibrousse, père du testateur lui avait donnée et institua héritier universel son fils Nicolas, lui substitua son fils Pierre et à lui Jeanne, sa fille. Il nomma tuteurs Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet, son cousin, et Nicolas de Durfort, seigneur de Rouzine, son beau-frère[1127]. Guillaume de Genibrousse eut un autre fils Jean de Genibrousse qui naquit après son testament, tel que cela apparaît dans le testament du 1er octobre 1603, d'Aldonce de Peyrusse, qui avait épousé en secondes noces Pierre de Caylus, alors feu (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 28 novembre 1575, au château de Boissezon, au diocèse de Castres, **Aldonce de PEYRUSSE,** fille de feu Antoine de PEYRUSSE, seigneur de Boissezon (de Masviel, à 4 km de Murat-sur-Vèbre, Tarn) , et de Seguine de CARMAING (devenu CARAMAN) et de FOIX, dotée de 10 000 livres léguées par son oncle feu Bofille de Peyrusse, seigneur de Montfort, de 1 500 livres d'habillement et de 11 000 livres de son feu père. La future fut assistée de Pierre de Peyrusse, son frère, parmi les présents figurèrent Balthazar de Soubiran, seigneur de Brassac, Jacques de Genibrousse, frère de Guillaume, Arnaud de Guilhot, seigneur de Ferrières, Georges et Jean de Genibrousse, frères de Guillaume[1128].
Au château de Canac, au diocèse de Castres, Aldonce de Peyrusse, le 22 juin 1593, donna le château de Gaudiès à son fils Nicolas de Genibrousse, lui substitua Jean de Genibrousse, son autre fils et à lui Jeanne de Genibrousse, sa fille[1129].
Aldonce de Peyrusse, dame de Boissezon de Masviel, veuve de Guillaume de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans-Valtoret, épousa, en secondes noces par contrat du 28 juin 1594 (et non 1596, comme le dit Maurice Vuillier, se référant à Barrau !), Pierre III de Caylus, seigneur de Colombières (et non Colombiers, comme le dit systématiquement Maurice

[1126] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, p. 1997.
[1127] AM. Toulouse II 133 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.68.
[1128] AD. Aude B 19 ; AM. Toulouse II 298, Antoine Nègre, notaire de Boissezon.
[1129] AM. Toulouse II 182, Antoine Boyer, notaire ; Maurice Vuillier date la donation du 11 juin 1593 (qui est un vendredi), puis du mercredi 22 juin 1593 (qui est un mardi.)

Vuillier), veuf avec une fille de Gloriande de Bruyères de Chalabre, épousée par contrat du 18 août 1566[1130].

Aldonce de Peyrusse, seigneuresse de Boissezon de Masviel pour 3 parts, donna une reconnaissance le 30 décembre 1595[1131].

Aldonce de Peyrusse, femme (sic, pas dite veuve) de Guillaume testa le 1er octobre 1603, léguant *60* livres à sa fille, Jeanne de Genibrousse, femme de Jean de Lordat, seigneur de La Bastide. Elle dit s'être remariée avec feu Pierre de Caylus, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Colombières, dont elle a eu un enfant François de Caylus. Elle institua héritier universel Nicolas de Genibrousse, son fils, et lui substitua Jean de Genibrousse, aussi son fils, frère de Nicolas[1132].

Aldonce de Peyrusse, dame de Boissezon et de Colombières, fille et héritière de Seguine de Carmaing (Caraman) et de Foix, veuve de Pierre de Caylus, seigneur et baron de Colombières, fit une donation le 23 mars *1596* (date certainement inexacte car Pierre de Caylus testa le 29 mai 1599, il faut probablement lire 1606, les transcriptions de Maurice Vuillier comportent beaucoup d'erreurs, comme nous l'avons vu pour le mariage de Pierre de Caylus et d'Aldonce de Peyrusse), à son fils aîné Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, dans la maison d'Isabeau de *Fonglarin,* dame de Roquette[1133].

Le 3 juin 1612, la dame de Boissezon donna 6 000 livres à Jeanne de Genibrousse, sa fille, femme de Jean de Lordat, seigneur de La Bastide et de Cazenave[1134].

Aldonce de Peyrusse, dame de Colombières et de Boissezon, veuve en secondes noces de Pierre de Caylus, seigneur de Colombières et de Rouairoux, fit donation, le 5 novembre 1628, des sommes et biens qu'elle avait apportés à la maison de Colombières, à François de Caylus, seigneur de Colombières et de Rouairoux, son fils, en considération de son mariage avec Louise de Thézan, fille de Claude de Thézan, seigneur de Venasque, et de Françoise de Castelnau de Clermont[1135].

Aldonce de Peyrusse , dame de Colombières et de Boissezon, donna le 3 (alias 13) juillet *1630* (1633) , la somme de 30 000 livres, à son fils Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, qu'elle lui avait promise lors de la confirmation de son mariage, le 22 *janvier* dernier, avec Lucrèce de Geniès, fille de Pierre de Geniès, seigneur de Nages, et de Lisette du Caylar[1136],

Aldonce de Peyrusse, dame de Colombières, fit une donation, le 28 avril 1634, à Jean de Lordat, seigneur de La Bastide, et à Marie et Anne de Lordat, sœurs de Jean, ses neveu et nièces, en raison des décès de leurs feus père et mère[1137].

Aldonce de Peyrusse mourut dès le 29 avril *1614* (inexact, 1644)*,* date d'une requête de Jean de Lordat, seigneur de La Bastide, fils et héritier de Jeanne de Genibrousse, à Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, et à Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, son

---

[1130] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* I, p. 375.
[1131] AM. Toulouse II 139.
[1132] AM. Toulouse II 298, Antoine Boyer, notaire.
[1133] AD. Aude B 23.
[1134] AD. Aude B 25, Bernard Reynier, notaire de Belpech.
[1135] AD. Aude B 35, Antoine Boyer, notaire de Boissezon.
[1136] AD. Aude B 35, Jacques Portalon, notaire de Saint-Gervais.
[1137] AD. Aude B 35, Antoine Théron, notaire de Colombières.

frère, tuteur de Jean de Lordat, pour le legs de 6 000 livres fait par feue Aldonce de Peyrusse, mère des parties et de Jeanne de Genibrousse[1138].
Ils eurent :

7.1 Nicolas de GENIBROUSSE, qui suit.

7.2 Pierre de GENIBROUSSE
Cité vivant dans le testament de son père du 27 avril 1588, il mourut avant le 22 juin 1593, date d'une donation de sa mère.

7.3 Jeanne de GENIBROUSSE.
Fille de feu Guillaume de Genibrousse, écuyer, seigneur du Travet, premier mari d'Aldonce de Peyrusse, dame de Boissezon et de Colombières, actuellement veuve de son second mari Pierre de Caylus, seigneur de Colombières, elle épousa, par contrat du 15 janvier 1601, **Jean de LORDAT,** seigneur et baron de La Bastide et de Cazenave, de l'avis de Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans et de Colombières, son beau-frère[1139] (de Jean de Lordat), le futur était fils de Jacques Paul de LORDAT, seigneur et baron de Cazenave, et d'Anne de SAINT-JEAN, ceux-ci c'étaient mariés par contrat du 17 janvier 1577[1140].
Paul Jacques de Lordat, seigneur et baron de Cazenave, donna, le 28 décembre 1601, une quittance de 4 500 écus de 60 sols, à Aldonce de Peyrusse, dame de Boissezon, à compte de 9 500 écus de dot de Jeanne de Genibrousse, sa belle-fille, fille de feu Guillaume de Genibrousse, la ratification fut faite par Jacques de Lordat, seigneur de La Bastide, et Jeanne de Genibrousse, sa femme[1141].
Le testament de Jean de Lordat, seigneur et baron de Cazenave, fut ouvert le 22 janvier 1624, à la demande d'Anne de Saint-Jean, sa mère, veuve de Jacques Paul de Lordat, il instituait héritier son fils unique, et de demoiselle de Genibrousse[1142].
Lors de son décès, le 10 octobre 1625, Jean de Lordat, seigneur de La Bastide, laissa 3 enfants pupilles, Jean, Marie et Anne de Lordat, l'inventaire de ses biens fut réalisé le 18 octobre 1625. Il avait institué 3 tuteurs, Paul Jacques de Lordat, seigneur de Prunet, le sieur Dumont et Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, qui géra la tutelle de 1625 à 1633, à cette date Jean de Lordat fut déclaré majeur et capable d'administrer ses biens[1143].

7.4 Jean de GENIBROUSSE, chevalier, seigneur de Canac (probablement le lieu à 5 km de Murat-sur-Vèbre, Tarn et à 6 km de Nages), coseigneur de Nages (Tarn), ce dernier lieu du chef de sa femme.

[1138] AM. Toulouse II 139.
[1139] AD.HG Reg. Ins. 9 ; AD. Aude B 23.
[1140] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, p. 3 2178, se référant à AD. Tarn et Garonne c 91, Bernard Magrin, notaire de Monbrial.
[1141] AM. Toulouse II 299.
[1142] Jean Vignau, *op.cit.,* t. IV , p. 2177, Taynier, notaire.
[1143] AM. Toulouse II 303.

Comme dit supra il naquit après le testament de son père du 27 avril 1588, et avant la donation de sa mère le 22 juin 1593.
Comme tuteur de Jean de Lordat, son neveu, il géra les biens de celui-ci de 1535 à 1633 (supra.)
Il reçut, le 18 août 1625, de sa mère Aldonce de Peyrusse, deux obligations de 5 000 livres[1144].
Jean de Genibrousse, chevalier, baron de Canac, dit, en août 1638, qu'il avait été maintenu dans ses biens donnés par la dame de Colombières, sa mère, et que le sieur de Saint-Amans, avait été condamné à lui payer le legs fait, en *1607* (cette date semble inexacte), en sa faveur par Sébastien de Genibrousse, leur aïeul[1145].
Jacques de Genibrousse, chevalier, seigneur vicomte de Saint-Amans, s'adressa, le 17 avril 1656, à Lucrèce de Geniès femme de Jean de Genibrousse, seigneur de Canac[1146].
Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, coseigneur de Nages, fut maintenu noble le 8 janvier 1669[1147].
Comme dit supra, il avait épousé le 22 *janvier 1630* (par contrat du 7 février1633[1148]), **Lucrèce de GENIES,** fille de Pierre de GENIES, seigneur de Canac, et de Lisette du CAYLAR, habitant Saint-Gervais[1149]
Le contrat de mariage filiatif fut passé le 7 février 1633, à Saint-Gervais, au diocèse de Castres, la mariée, assistée d'Anne de Geniès, sa tante, reçut la place et seigneurie de Nages avec la justice haute, moyenne et basse, et des fiefs à Combe Peyroux dans la vallée de Roquesérière, le marié reçut 30 000 livres de sa mère, Aldonce de Peyrusse, selon sa promesse du 13 juillet *dernier*[1150], les dates des divers actes sont incertaines, les transcriptions étant pour le moins fantaisistes, celle du contrat de mariage est également rapportée par André Navelle.
Ils eurent :

Pierre de GENIBROUSSE, coseigneur de Nages (à 6 km de Murat-sur-Vèbre, Tarn).
Il dénombra, le 25 mars 1674, la seigneurie de Nages qui lui avait été échue par la donation de Lucrèce de Geniès, sa mère, avec la juridiction haute, moyenne et basse, et remit les pièces qui suivent :
L'hommage et dénombrement de 1368, rendu par Pierre de Geniès, en 1613 (infra.)
Dénombrement de Géraud Azémar, de 1477, pour la 3ème parie de Nages.
Arrêt du parlement de 28 mars 1526, rendu entre Antoine de Thézan et Giscard Azémar, sieur de Nages.

[1144] AM. Toulouse II 303.
[1145] AM. Toulouse II 308.
[1146] AM. Toulouse II 303.
[1147] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 68.
[1148] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 68.
[1149] AD. Aude B 35
[1150] AD. Aude B 35, Jacques Portalon, notaire de Saint-Gervais.

Dénombrement de Pierre de Geniès, de 1613, pour le sixième de Nages avec toute justice.
Dénombrement de Jean de Genibrousse, comme mari de Lucrèce de Geniès, fille dudit Pierre, en 1639, pour le sixième de la justice[1151].

VII Nicolas de GENIBROUSSE, seigneur de Saint-Amans, de Boissezon et de Lédergues (Aveyron, à 8 km au nord de Valence-d'Albigeois, Tarn.)
Il appartenait à la religion prétendue réformée.
Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, ayant droit de sa mère Aldonce de Peyrusse, passa un accord, au château de Brassac, le 29 juillet 1625, avec Gabrielle de La Palu, veuve du sieur de Marquein (François de Roquefort), en ce qui concerne la succession de Gabrielle de La Palu, femme de *Pierre* (Raymond) de Peyrusse, seigneur de Boissezon, aïeule d'Aldonce de Peyrusse[1152].
Un arrêt du Conseil (sans précision) du 27 avril 1637, remit Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, en possession de ses biens dont il avait été dépouillé en raison de la religion prétendue réformée[1153].
Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, de Boissezon et de Lédergues, testa le 25 août 1645, nommant feue sa femme Sara de Chalon. Il dit avoir pour enfants, Victoire, non mariée, qui recevra 11 000 livres lors de son mariage ; Marion, Rose et Olympe, non mariées qui recevront la même somme lors de leurs mariages respectifs ; Angélique, femme du sieur de Loupiac, à qui il donna 5 sols ; Madeleine, femme du sieur de Treilhes ; Anne, femme du sieur d'Aragon et de Mandoul ; Marquèse, femme du sieur baron de Trévien. Il institua héritier universel Jacques de Genibrousse, son fils, marié avec Isabeau de La Tour, lui substitua Marquèse et à elle Angélique. En marge il est indiqué que Nicolas mourut le 30 avril 1647[1154].
Il avait épousé, par contrat du *24* février (alias septembre) 1607, **Sara de CHALON,** dame de Lédergues (Aveyron, à 8 km de Valence-d'Albigeois, Tarn), dotée de 30 000 livres, assistée d'Henri de Bourbon, seigneur de Malauze, et de Madeleine de Chalon, sa femme, le futur fut assisté d'Aldonce de Peyrusse, dame de Boiussezon et de Colombières, veuve de Pierre de Caylus, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Colombières, sa mère, de Jean de Caylus, seigneur de Saint-Martin, de Jean de Lordat, seigneur de La Bastide et de Cazenave[1155], la future était fille d'Antoine de CHALON et d'Anne de LANNOY, selon un accord du 24 septembre 1607, entre Henri de Bourbon, chevalier, seigneur de Malauze, et Madeleine de Chalon, sa femme, et Sara de Chalon, dame de Lédergues, sœur de Madeleine, et Aldonce de Peyrusse, veuve de Pierre de Caylus, seigneur et baron de Colombières[1156].
Sara de Chalon testa le 23 juin 1642, contrat reçu par Boyer, notaire de Boissezon, et fit un codicille le 25 août suivant[1157].

[1151] AM. Toulouse II 209.
[1152] AD.HG E 128.
[1153] AM. Toulouse Layette 89 (1.)
[1154] AM. Toulouse II 418.
[1155] AD. Aude B 26, Adam Bruniquel, notaire de Sénégats.
[1156] AM. Toulouse II E 302.
[1157] AM. Toulouse II 300.

Ils eurent :

8.1 Jacques de GENIBROUSSE, qui suit.

8.2 Angélique de GENIBROUSSE.
Elle est probablement Angélique de Genibroussa qui donna, en 1651, une quittance de 435 livres sur les 3 420 livres, provenant des biens de feu Me Pierre de Genibrousse, avocat[1158].
Elle était veuve en 1656 er testa le 9 mai 1671, ayant eu deux fils, dont Louis d'Agens qui continua lignée, et deux filles[1159].
Elle avait épousé, en 1630, **Guyon d'AGENS,** seigneur de Loupiac, fils de Jean d'AGENS, seigneur de Loupiac, et de Delphine du RIEU[1160].

8.3 Madeleine de GENIBROUSSE.
Étant dotée de 16 500 livres, elle avait épousé, par contrat du 22 novembre 1640, à *Villemagne* de Saint-Amans, **Joseph d'AUDEMAR,** seigneur de Treilhes[1161].

8.4 Anne de GENIBROUSSE.
Anne de Genibrousse vivait, veuve, en 1685, au château d'Aragon, date d'une procuration à son fils Pierre Antoine de Capriol, de Malvignol qui demeurait également au château d'Aragon[1162].
Elle avait épousé, par contrat du 27 octobre 1643, à Castres, étant dotée de 16 500 livres, **Jean Antoine de CAPRIOL**, seigneur de Mandoul et d'Aragon, fils de Jean de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, Malvignol, La Tour d'Aragon, et de Madeleine de CALMELS[1163].

8.5 Marquèse de GENIBROUSSE.
Marquèse de Genibrousse vivait le 20 janvier 1674, date de l'émancipation de son fils Jacques, par son père, Bernard de Castelpers, qui lui fit une donation le même jour[1164].
Elle avait épousé, par contrat filiatif du 4 août *1641* (inexact) alias 4 août 1643 (exact), dotée de 18 000 livres, **Bernard de CASTELPERS,** baron de Trévien (Tarn), fils de Charles de CASTELPERS, seigneur baron de Trévien, Ambialet, et de feue Anne de FERRIER[1165]. Bernard de Castelpers, vicomte d'Ambialet, baron d'Almayrac (à 3 km de Trévien, Tarn) et de Trévien, fut maintenu noble le 17 décembre 1668, par

[1158] AD.HG 3 E 4786.
[1159] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 356.
[1160] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* III, p. 356 ; Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, date le mariage du 12 novembre 1640, sachant que Madeleine de Genibrousse épousa Joseph d'Audemar par contrat du 22 novembre 1640, ce qui est peut-être l'origine de la confusion.
[1161] AD. Aude B 37, Jacques Portalon, notaire de Saint-Gervais.
[1162] AD. Tarn E 151
[1163] AD. Tarn E 151, le mariage eut lieu le même jour (RP. Castres) ; Maurice Vuillier dit par erreur, sans preuve, que le mariage avait eut lieu avant 1640.
[1164] AD. Aude B 44, Barthélemy de Laval, notaire de Villefranche.
[1165] AD. Aude B 38, Albert Galibert, notaire de Castres, dit 1641 ; AD. HG Reg. Ins. 26, dit 1643, Galibert, notaire de Castres ; Hippolyte de Barrau, *op.cit,* I, p. 478, dit 4 août 1643.

jugement de M. de Bezons, intendant en Languedoc. Comme dit supra il vivait le 20 janvier 1674, ayant eu outre Jacques, un fils aîné Charles, cité dans la donation du 20 janvier 1674, qui continua la lignée[1166].

8.6 Victoire de GENIBROUSSE.

Elle épousa, par contrat du 24 octobre 1647, **Pierre II, d'IMBERT,** barn du Bosc, fils de Pierre I d'IMBERT, coseigneur du Bosc, et d'Anne de TEYSSIERES, Pierre II d'Imbert se retira du service comme lieutenant-colonel du régiment de Richelieu cavalerie, et testa en 1675, laissant deux fils Jacques d'Imbert, sans postérité et Pierre d'Imbert qui continua la lignée[1167]

8.7 Marion (Marie) de GENIBROUSSE.

Elle épousa, par contrat du 19 septembre 1649, **Jacques de ROQUEFEUIL,** seigneur de La Salle, fils de Charles de ROQUEFEUIL, seigneur de La Crouzette, et de Marie de FARAMOND., ils eurent 3 fils dont Antoine de Roquefeuil, qui épousa, par contrat du 19 octobre 1679, Gabrielle de Saint-Maurice, d'où postérité[1168].

8.8 Olympe de GENIBROUSSE.

Elle testa le 16 juillet 1648, nommant son père et feue sa mère, léguant 1 000 livres à sa sœur Marie de Genibrousse, qui devaient lui être données lors de son mariage ou lorsqu'elle aurait 25 ans, instituant héritière universelle Madame de Trévien, sa sœur[1169].

8.9 Rose de GENIBROUSSE.

Etant dotée de 15 000 livres, données par son frère Jacques de Genibrousse, seigneur vicomte de Boissezon, elle épousa **Jean de/du BOSC,** sieur des Isles, fils de feu Daniel de/du BOSC, seigneur des Isles, de Maisons, et Jeanne de PORTAL[1170].

Maurice Vuillier date le mariage du 17 octobre 1641, ce qui est la date d'un contrat de mariage filiatif[1171](inexact), et le contrat de mariage du 4 août 1643, sans en fournir la preuve (ce qui est une confusion avec le contrat de mariage de sa sœur Marquèse), alors que le testament de Nicolas de Genibrousse, du 25 août 1645, dit Rose, non mariée.

VIII Jacques de GENIBROUSSE, seigneur et vicomte de Boissezon et de Murat (-sur-Vèbre).

Le 26 novembre 1650, à Villefranche de Rouergue, Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, vicomte de Boissezon, vicomte de Lédergues, mari d'Isabeau de La Tour de Gouvernet, reçut 20 000 livres de Charles de La Tour, marquis de Mures, sénéchal et

---

[1166] AD. Aude B 44 ; Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* I, p. 478.
[1167] Hippolyte de Barrau, t. II, pp. 323, 324.
[1168] Vicomte de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue,* p.264.
[1169] AM. Toulouse II 418.
[1170] AM. T II 209.
[1171] AM. Toulouse II 209,

gouverneur du Valentinois, pour payer 15 000 livres, reste de la dot de Marquèse de Genibrousse, femme de Bernard de Castelpers, seigneur et baron de Trévien, et 5 000 livres dues à la dite Marquèse, sur les droits d'Olympe de Genibrousse, dont elle était l'héritière[1172].
Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, avait été condamné au droit de rachat dû au roi de la terre et seigneurie de Boissezon de Masviel qui avait été donnée à feu son père par Antoine de Peyrusse, son oncle, pour en jouir après le décès d'Aldonce de Peyrusse, dame de Colombières, sœur dudit Antoine. Le 29 août 1661, Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, fut relâché, par M. François du Four, fermier général des domaines à Pau, du droit de rachat qui lui avait été demandé pour la succession de la terre de Boissezon. Cet acte mentionna un arrêt du parlement de Toulouse, du 12 juillet 1638, entre Nicolas de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, Madame de Peyrusse de Colombières, et le sieur de Thomas, conseiller en les comptes de Montpellier ; un arrêt concernant la terre de Mures et de Cambies, du 20 août 1639 ; les pactes de mariage de Nicolas de Genibrousse et de Sara de Chalon, du 24 *septembre* (alias février) 1607 ; le testament de Nicolas de Genibrousse du 25 août 1645 ; le testament d'Antoine de Peyrusse, seigneur de Boissezon, du 10 septembre 1571, par lequel il institua héritier Pierre de Peyrusse, son fils, lui substituant Aldonce de Peyrusse, sa sœur ; une transaction du 11 avril 1648, entre ledit seigneur de Saint-Amans, et Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, par lequel il paierait 80 000 livres[1173].
Jacques de Genibrousse, baron de Saint-Amans, vicomte de Boissezon, fut maintenu noble le 8 janvier 1669[1174]. Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, vicomte de Boissezon, habitant Lédergues, donna le 20 avril 1687, à son fils Bernard de Genibrousse, tous ses biens y compris l'augment de 15 000 livres, contenu au contrat de mariage avec feue Isabeau de La Tour de Gouvernet, son épouse, reçu par Fournials, notaire de Castres, le 6 mai 1645[1175].
Le 9 octobre 1696, Jacques de Genibrousse, vicomte de Saint-Amans, et Bernard de Genibrousse, marquis de Saint-Amans, son fils, passèrent un accord avec François de Rouzine, et le révérend père Benoît Saint-Marcon, recteur du collège des jésuites de Castres, concernant la succession de Sébastien de Génibrousse, seigneur de Saint-Amans, et de Françoise de Lescure, parents d'Isabeau de Genibrousse (6.4) qui avait épousé Nicolas de Durfort, par contrat du 26 avril 1573[1176]. Jacques de Genibrousse testa le 10 décembre 1700[1177].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 6 mai ou 6 juin 1645, **Isabeau de LA TOUR et de GOUVERNET,** fille de feu messire Charles de LA TOUR de GOUVERNET, marquis de Mures, et de Madeleine de VIGNOLLES. Le futur fut assisté d'Henri de Bourbon, marquis de Malauze, de Bernard de Castelpers, seigneur et baron de Trévien, et de Joseph d'Audemar, seigneur de Treilhes et de Trébas, ses beaux-frères. La future, dotée de 10 000 livres, fut assistée d'Isabeau de *Vieuzes,* veuve de Jacques de Vignolles, président en la *cour* (chambre) de l'édit de Languedoc, de Gaspard de Vignolles, chevalier, président en ladite chambre, son

[1172] AM. Toulouse II 182, Pierre Aribas, notaire de Saint-Jean.
[1173] AM. Toulouse II 140.
[1174] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 68.
[1175] AM. Toulouse II 418, Lacombe, notaire de Lédergue.
[1176] AM. Toulouse II 418.
[1177] AM. Toulouse II 300 ; AM. Toulouse II 182, Etienne Tailhades, notaire de Saint-Amans.

oncle, de Charles de La Tour de Gouvernet, marquis de *Senebières,* sénéchal de Valentinois, son aïeul, de Charles de La Tour, marquis de Mures, son frère, etc.[1178]
Madelon de/des Vignolles, vicomtesse de Paulin, veuve de Charles de La Tour de Gouverrnet, marquis de Mures, fit un codicille, le 27 janvier 1664, après son testament du 16 février 1647, léguant 8 000 livres à Isabeau de La Tour, sa bienaimée fille, femme de Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, en plus de sa constitution[1179].
Isabeau de La Tour testa le 22 mai 1676[1180].
Ils eurent :

9.1 Charles de GENIBROUSSE, vicomte de Saint-Amans.
Fils aîné.
Il serait mort le 25 janvier 1689, au Poujol, au diocèse de Saint-Pons[1181] (-de-Thomières.)
Il avait épousé, en 1687, **Marie Anne de THEZAN,** fille de Thomas II de THEZAN, seigneur du Poujol, et de Jeanne de BLAUZAC, dame de Peyrelade, dans la commune de La Salvetat-sur-Agout, qu'elle apporta à son mari[1182].

9.2 Jacques de GENIBROUSSE, seigneur et baron de Lédergues
2ème fils
Le 20 avril 1687, Jacques de Genibrousse, seigneur et baron de Lédergues, 2ème fils de Jacques de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans, dûment émancipé, en conséquence de la donation de tous ses biens faite par son père à son fils Bernard de Genibrousse, et des donations de Charles de Genibrousse, son frère aîné, s'engagea à payer plusieurs sommes[1183].

9.3 Bernard de GENIBROUSSE, qui suit.

9.4 Anne de GENIBROUSSE.
Fille de Jacques de Genibrousse, marquis de Saint-Amans, vicomte de Boisssezon, et d'Isabeau de La Tour de Gouvernet, elle épousa, en 1687, **Jean Antoine de BANCALIS,** seigneur baron de Pruines (Aveyron), fils de Jean III de BANCALIS de Pruines, seigneur de Labro, et de Marguerite (de COUSTIN) de BOURZOLLES de CAUMONT[1184], ils eurent un fils Pierre de Bancalis, seigneur baron de Pruines, qui ayant épousé Anne de Maurel d'Aragon, continua la lignée[1185].

[1178] AM. Toulouse II 298, dit 6 mai 1645 ; AD. Aude B 38, Jacob Durand, notaire de Paulin, dit 6 juin 1645.
[1179] AM. Toulouse II 418, Jean Durand, notaire de Castres.
[1180] AM. Toulouse II 300 ; AM. Toulouse II 182, Boyer, notaire de Boissezon.
[1181] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1182] Jules Villain, *op.cit., II, p. 1237 ;* Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 3, p. 317.
[1183] AM. Toulouse II 418, Lacombe, notaire de Lédergues, en Rouergue.
[1184] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1141 ; Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, pp. 301-302, nomme la mère du marié, Marguerite de Bourzolles de Caumont ; Maurice Vuillier nomme la mariée, par erreur, Marguerite de Caumont de Bourrolles.
[1185] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* II, p. 302.

9.5 Jean de GENIBROUSSE, seigneur de Canac, baron de Saint-Amans.
Par un accord du 9 juillet 1697, Jean de Genibrousse, seigneur de Canac, baron de Saint-Amans, frère de Bernard de Genibrousse, comte de Boissezon, coseigneur de Lédergues, reçut de ce dernier les entiers domaines de la terre de Lédergues, comme héritier d'Isabeau de Gouvernet, leur mère commune[1186].

IX Bernard de GENIBROUSSE, vicomte (parfois dit comte ou marquis) de Saint-Amans-Valtoret, baron de Lédergues.
Fils de Jacques de Genibrousse, seigneur et baron de Saint-Amans, vicomte de Boissezon, baron de Lédergues, et d'Isabeau de Gouvernet, il fut baptisé le 20 octobre 1667, à Saint-Amans-Valtoret[1187].
Comme dit supra il reçut, le 20 avril 1687, une donation de tous les biens de son père.
Le 29 septembre 1702, Bernard de Genibrousse, vicomte de Boissezon, Saint-Amans, Murat, baron de Lédergues, afferma les métairies de las *Langaus* et de Merle[1188].
Le 8 octobre 1707, Cécile de Caulet qui avait prêté, par contrat du 25 août 1700, 20 000 livres à M. de Genibrousse pour être employées au rachat de la terre de Boissezon, fit saisir la terre et seigneurie de Saint-Amans, consistant en la moitié de la justice et de l'albergue[1189].
Bernard de Genibrousse, mari de la dame de Montgaillard, mourut le 26 octobre 1726, sa femme mourut le 3 mars 1747[1190].
Habitant Saint-Amans, il avait épousé, par contrat filiatif du 26 ou 29 octobre 1689, au château d'Aubiac, en Bruilhois, **Marguerite de PERCIN de MONTGAILLARD** fille de messire Claude de PERCIN de MONTGAILLARD et de Marguerite de BASSABAT de Pordéac, le futur fut assisté de Jean de Genibrousse, son frère, de Jean Antoine de Bancalis, baron de Pruines, de Jean Louis de Murviel, vicomte de Paulin, la future, dotée de 10 000 livres de son père, de 10 000 livres de sa mère, de 30 000 livres de son oncle Narbonne, plus 4 000 livres de son oncle Bassabat, fut assistée d'Alexandre de Percin, son frère, de Marguerite de Bassabat de Pordéac, comtesse de La Palu, sa tante, de François Barthélemy de Narbonne. Le futur avait reçu tous les biens de son père à charge de payer la légitime de son frère Jean de Genibrousse et de dame de Pruines, sa sœur[1191].
Dans un jugement rendu, le 22 août 1735, suivant une transaction du 11 avril 1732, pour Marguerite de Percin de Montgaillard, veuve de Bernard de Genibrousse, vicomte de Saint-Amans, dans un procès contre Guillaume de Castelpers, baron de Trévien, Jacques (qui doit être Sébastien Jacques), Jean Antoine, Maurice, Jacques, Pierre Jean François et Gabrielle de Genibrousse, la Cour donna à Marguerite de Percin 1 7000 livres de pension alimentaire par an[1192].

[1186] AM. Toulouse II 418.
[1187] AD . Tarn E 5379.
[1188] AM. Toulouse II 162, Moïse Boyer, notaire de Boissezon et de Murat.
[1189] AD.HG E 128.
[1190] AM. Toulouse II 418 (acte du 12 juin 1765.)
[1191] AM. Toulouse II 300, date le contrat du 26 octobre 1689 ; AM. Toulouse II 418, date le contrat du 29 octobre 1689..
[1192] AD.HG E 128.

Ils eurent[1193] :

10.1 Maurice de GENIBROUSSE, baron de Lédergues.
Selon une déclaration du 26 mars 1768, de Jean Antoine de Génibrousse, prêtre de l'Oratoire, de Pierre Jean François de Genibrousse, comte de Castelpers, et de Gabrielle de Genibrousse de Saint-Amans, ses frères et sa sœur, il avait testé et institué héritier universel Jacques de Genibrousse, chevalier de Saint-Amans, leur frère, lui substituant la dame de Percin de Montgaillard, leur mère[1194].
Il avait été cité dans la transaction du 11 avril 1732 (supra), entre Jacques de Genibrousse, Guillaume de Castelpers, marquis de Trévien, vicomte d'Ambialet, Jacques de Genibrousse, marquis de Saint-Amans, vicomte de Boissezon, baron de Lédergues, fils de feu Bernard de Genibrousse, comte de Saint-Amans, et Jacques de Genibrousse, chevalier de Saint-Amans, et Gabrielle de Genibrousse, frères et sœur, héritiers dudit Bernard, et Jean François de Genibrousse Saint-Amans, son autre frère, puis au nom de Jean Antoine, Maurice, Pierre Jean François, Jacques de Genibrousse, chevalier de Saint-Amans et Gabrielle de Genibrousse, héritiers de Bernard de Genibrousse, comte de Sains-Amans, leur père[1195].

10.2 Sébastien Jacques de GENIBROUSSE, qui suit.

10.3 Jean Antoine de GENIBROUSSE, abbé de Saint-Amans.
Prêtre de l'Oratoire, il fut cité dans la transaction du 12 mai 1725 (supra), puis les 6 et 9 juillet 1758, avec ses frères et sœur (infra), puis le 26 mars 1768, avec son frère Pierre Jean François et sa sœur Gabrielle (infra.)
Son testament du 22 mai 1750, dont le début manque, mentionne son frère Pierre Jean François de Genibrousse, comte de Castelpers, seigneur de Lédergues, institué héritier universel ; sa sœur Gabrielle de Genibrousse de Saint-Amans, mariée à M. de La Gonclalie, l'Aîné, maison située à 2 lieues de Rodez ; Jacques de Genibrousse, marquis de Boissezon, son frère aîné, qui a de grands biens, auquel il légua sa montre ; Jacques de Genibrousse de Saint-Amans, son frère cadet, auquel il légua son cheval[1196].

10.4 Pierre Jean François de GENIBROUSSE, auteur de la branche des seigneurs de Castelpers.

10.5 Alexandre de GENIBROUSSE
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il serait né en 1697 et serait mort le 11 septembre 1706.

[1193] Maurice Vuillier, nomme Alexandre, Claude, Isabeau et autre Isabeau, en plus de Maurice, Sébastien Jacques, Jean Antoine, et Gabrielle, sans en fournir les preuves.
[1194] AM. Toulouse II 418.
[1195] AM. Toulouse II 418.
[1196] AM. Toulouse II 418.

10.6 Jacques de GENIBROUSSE, chevalier de Saint-Amans.
Il fut cité dans la transaction du 12 mai 1725, avec ses frères et sœur (supra.)
Il fut institué héritier universel de son frère Maurice, selon la déclaration du 26 mars 1768 (supra.)

10.7 Claude de GENIBROUSSE
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il aurait été admis dans l'ordre de Malte, sur preuves en 1707.

10.8 Gabrielle de GENIBROUSSE
Elle fut citée le 26 mars 1768, avec son frère Pierre Jean François (supra.)
Gabrielle de Genibrousse de Saint-Amans, héritière de Marguerite de Percin de Montgaillard, sa mère, assistée de Jacques de Genibrousse, marquis de Boissezon, produisit, le 12 juin 1765, plusieurs pièces, dont l'acte de décès de ladite dame de Montgaillard, le 3 mars 1747, et celui de Bernard de Genibrousse, mari de celle-ci, le 26 octobre 1726[1197].
Elle avait épousé *M. de LA GONCLALIE,* l'Ainé, selon le testament de son frère Jean Antoine de Genibrousse, du 22 mai 1750 (supra.)

10.9 Isabeau de GENIBROUSSE.
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, elle serait née en 1697, et morte le 20 août 1690.

10.10 autre Isabeau de GENIBROUSSE.
Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, elle serait née en 1699, et morte le 29 septembre 1701.

X Sébastien Jacques (dit **Jacques) de GENIBROUSSE,** marquis de Boisssezon de Masviel, de Lédergues.
Jacques de Genibrousse, marquis de Boissezon de Masviel, époux de Marianne Françoise de Capriol, fille et héritière de Jean Etienne de Capriol, seigneur de Mandoul, fut cité le 3 août 1725, habitant le château de La Tour d'Aragon[1198].
Veuf de Marianne Françoise de Capriol, il est cité, en 1740, dans une reconnaissance féodale[1199]. Il fut cité le 1er mai 1743, étant citoyen de Lautrec, comme veuf et héritier de Marianne Françoise de Capriol[1200], puis le 26 août 1748, habitant Boissezon de Masviel, dans un procès contre Jean Antoine, Jacques et Gabrielle de Genibrousse, frères et sœur[1201].

[1197] AM. Toulouse II 418.
[1198] AM. Toulouse II 155.
[1199] AD. Tarn E 545.
[1200] AD. Tarn E 217.
[1201] AM. Toulouse II 182,

Jacques de Genibrousse, marquis de Boissezon, fut cité les 6 et 9 juillet 1757, avec ses frères et sœur Pierre Jean François de Genibrousse, comte de Castelpers, Jacques de Genibrousse, chevalier de Saint-Amans, et Gabrielle de Genibrousse[1202].
Il avait épousé, par contrat du 6 ou 16 octobre 1721, **Marianne Françoise de CAPRIOL,** fille de Jean Etienne de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, de Malvignol et d'Aragon, et d'Henriette de BASTIDE, sa deuxième épouse[1203].
Marianne Françoise de Cariol, fit un codicille le 4 décembre 1739.[1204]
Ils eurent :

11.1 Maurice Gabriel de GENIBROUSSE, qui suit.

11.2 Maurice de GENIBROUSSE, chevalier de Boissezon.
Etant officier au régiment de Noailles, il épousa, le 30 octobre 1766, à Saint-Julien d'Albi, nommant ses parents, **Jeanne Marie Irène de/du BOURGUET** fille d'Etienne, seigneur de/du BOURGUET, de Laroque et de Travanet, et de Louise de FREGEVILLE[1205].

11.3 Gabrielle de GENIBROUSSE

XI Maurice Gabriel de GENIBROUSSE, comte de Boissezon.
Gabriel de Genibrousse, seigneur de Lédergues, Boissezon, Milhas, La Salle, La Tour, fut cité le 10 décembre 1764, habitant le château de La Salle[1206].
Ce doit être lui ou son fils Joseph qui dit Genibrousse de *Baisselon* (Boissezon) assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse, en 1789[1207].
Habitant son château de Lédergues, en Rouergue, il avait épousé, par contrat filiatif du 23 juillet 1764, procédant de Jacques de Genibrousse, chevalier de Saint-Amans, habitant au château de Lédergues, son oncle paternel, **Marie Thérèse de ROQUEFEUIL,** fille de Joseph de ROQUEFEUIL, seigneur de La Salle, de Padiès, habitant au château de La Salle, paroisse de Trets, au diocèse d'Albi, et de Marthe de ROQUEFEUIL[1208].
Ils eurent[1209] :

12.1 Joseph Gabriel **de GENIBROUSSE.**
Ce doit être lui qui dit Genibrousse, seigneur de Lassalle de Vergnes, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse, en 1789[1210].
Lui ou son frère Joseph *Charles*, est probablement Joseph Irénée de Genibrousse, comte de La Salle (près de Valence d'Albigeois, Tarn), marquis de Boissezon, baron

[1202] AM. Toulouse II 418.
[1203] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Capriol,* produisant la preuve.
[1204] AM. Toulouse II 418.
[1205] AD. Tarn E 741.
[1206] AD. Tarn E 217.
[1207] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* vol. 1, p. 394.
[1208] AD. Tarn E 217 et E 470.
[1209] Maurice Vuillier nomme, sans preuves, Joseph Gabriel et Joseph Charles.
[1210] Alphonse Brémond, *op.cit.,* vol. 1, p.394.

de Lédergues, vicomte de Castelpers, qui eut l'imprudence de rentrer en France, après avoir émigré, fut arrêté en l'an VIII, jugé à Toulouse par une commission militaire et fusillé[1211].

12.2 Joseph Charles **de GENIBROUSSE.**

12.3 Marie Gabrielle Marthe Jacquette Caroline de GENIBROUSSE BOISSEZON.

Selon un acte, non daté (en 1782, selon ce qui suit) nommant ses parents, elle épousa, **Jacques Germain de ROQUEFEUIL,** seigneur de Gignac, fils d'Antoine de ROQUEFEUIL, ancien capitaine de cavalerie, et de Gabrielle *Amièle* (Amélie ou Emilie) *de BURG*, de Villemur du Tarn, leur fils Antoine fut baptisé en 1783[1212]. La mère de l'époux fut nommée, par ailleurs, Gabrielle du BOURG de La Crouzette[1213].

Les registres paroissiaux de Valence-d'Albigeois, où résidèrent les époux, au moins depuis 1788, fournissent quelques données mais ne mentionnent pas la mère de Jacques Germain de Roquefeuil.

Leur fils Edouard de Roquefeuil fut baptisé à Valence, le 14 octobre 1788; leur fille Marie Emilie de Roquefeuil, y fut baptisée le 1er février 1790, le parrain fut Baptiste Bilhières, bourgeois, parent de la baptisée, la marraine Marie Galtier, épouse de noble de Roquefeuil de Campels, habitant Valence ; leur fils Aimé Augustin de Roquefeuil, naquit et fut baptisé à Valence d'Albigeois, le 24 septembre 1791, le parrain fut Baptiste Féral, menuisier, la marraine Catherine Assier, de Lédergue[1214].

Par ailleurs, Pauline (sic) de Genibrousse (signant Genebrouse de Roquefeuil, épouse de Germain de Roquefeuil, habitant Gignac, fut la marraine, d'Antoine François Glairouse, le 17 août 1783 ; Henriette Aglaé Bilhières, fut baptisée à Valence, le 11 juin 1789, la marraine fut Marie Thérèse de Genibrousse (signant Genebrouse de Roquefeuil[1215].)

III
Seigneurs de Castelpers

L'auteur de cettte branche, Pierre Jean François de Genibrousse, comte de Castelpers, était fils de Bernard de Grenibrousse et de Marguerite de Percin de Montgaillard.

X Pierre Jean François de GENIBROUSSE, comte de Castelpers (à 1 km de Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron, et à 7 km de Lédergues, Aveyron), de Saint-Amans, baron de *Sarragine* et de Devèze (dans le canton de Castelnau-Magnoac, Hautes-Pyrénées.)

[1211] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* I, p. 479.
[1212] AD. Tarn E 287.
[1213] Vicomte de Bonald, *op.cit.,* p. 271.
[1214] RP. Valence d'Albigeois.
[1215] RP. Valence d'Albigeois.

Pierre Jean François de Genibrousse, comte de Castelpers, fut le parrain, le 27 mars 1770, à Saint-Gaudens, de Pierre Jean François de Mun de Cardeilhac de Sarlabous, fils de Jean Antoine de Mun de Cardeilhac, marquis de Sarlabous, et de Marie Catherine de Binos[1216].
Il avait épousé **Anne Alexandrine de MUN de CARDAILLAC de SARLABOUS,** fille de Pierre Alexandre de MUN, marquis de Sarlabous, comte de Cardeilhac. La mère d'Anne Alexandrine est soit Isabeau de BATZ de Lagors[1217], soit Marie Michelle FILHOL de Caillavet, épousée le 29 octobre 1720[1218]. Alexandrine de Sarlabous, veuve de Messire de Genibrousse et de Castelpers, fut citée, en 1778, avec son fils Louis *Auguste* de Genibrousse[1219], qui est probablement Louis Jean Marie.
Alexandre de Mun de Sarlabous, ancien maréchal de camp, célibataire, avait testé le 1er août 1804, disant que sa sœur Alexandrine de Castelpers, née Sarlabous, lui avait prêté 10 000 francs. Il mourut le 26 septembre 1813, et comparut le sieur Louis Jean Marie de Genibrousse de Castelpers, domicilié à *Montbardier*, neveu du testateur, Jacques de Genibrousse, seigneur du Travet[1220] (qualification étonnante pour la date.)
Ils eurent[1221] :

11.1 Jean Marie (qui doit être **Louis Jean Marie) de GENIBROUSSE,** qui suit.

XI Louis Jean Marie de GENIBROUSSE.
Il serait né en 1769, aurait été admis aux écoles militaires en 1783, se serait marié en 1795 (épouse inconnue) et aurait eu un fils Edouard, qui suit.
Compte tenu de la grande différence de temps entre la naissance de Jean Marie de Genibrousse et le mariage de son prétendu fils Edouard (par contrat du 23 février 1843) et l'absence d'actes filiatifs concernant Jean Marie et Edouard, il est possible qu'Edouard de Genibrousse soit un petit-fils de Jean Marie.
Nous pensons donc qu'il faut écrire que dans la descendance probable de Jean Marie de Genibrousse (si tant est que ce ne soit pas dans la descendance de Joseph Irénée (12.1 de la branche des seigneurs du Travet) figure :

Edouard Louis, marquis de GENIBROUSSE *CASTELPERS.*
Edouard, marquis de Genibrousse (sans la qualification Castelpers, qui est ajoutée par Jules Villain, ce qui ne constitue pas une preuve, car Joseph Irénée de Genibrousse se qualifiait vicomte de Castelpers), épousa, par contrat du 23 février 1843, **Madeleine Blanche de SAINT-JEAN,** fille de Théodore de SAINT-JEAN, vicomte de Pointis, et de Régine de BEYNAGUET de PENNAUTIER[1222], la date en 1843, varie selon les actes, on trouve 23

[1216] AD.HG 4 E 1866, RP. Saint-Gaudens.
[1217] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1076.
[1218] La Chesnaye-Desbois.
[1219] AD.HG 3 E 22067.
[1220] AD.HG 3 E 27779, Saint-Gaudens, 326.
[1221] Maurice Vuillier indique, Jean Marie (Louis Jean Marie) et omet Louis Auguste, qui doit être le même ; Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* I, p. 479, écrit qu'un cadet de la branche des seigneurs de Castelpers fut s'établir dans le Gers où ses descendants sont encore (1860)
[1222] AD.HG 13 J 60.

février, 23 août (dans lequel Edouard Louis apparaît comme futur époux) et un acte du 19 février 1843, dans lequel Madeleine Blanche n'est pas dite mariée.

IV
Personnes isolées

Marguerite de Genibrousse épousa Rigaud (que Maurice Vuillier prénomme Raymond, se référant à André Navelle, qui dit Rigaud) de Vernon, coseigneur de Rouairoux, d'où un fils Antoine qui vivait en 1576 supra.

François Delguy, seigneur de Salarens, testa le 29 janvier 1562, nommant *Fernande* (prénom qui ne semble pas utilisé dans cette région, à cette époque, très probablement Firmande) de Genibrousse, sa femme, et ses enfants[1223].

Le 16 janvier 1656, à Carcassonne, les religieuses (de ?) achetèrent de *Geneviève* de Genibrousse, la place et seigneurie de Sanches, pour 13 500 livres[1224].

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1223] AD.HG 3 E 13661, Gaure.
[1224] AM. Toulouse II 170, Austric, notaire de Carcassonne.

Famille GUYOT de PREIGNAN

I Seigneurs de Preignan **p.228**

II Seigneurs de Saint-Sauveur **p.251**

III Branche naturelle **p.255**

IV Annexe Saint-Etienne de Carmaing **p.256**

Carte **p.261**

Une généalogie de cette famille, peut-être originaire de Paris, qui s'établit à Lavaur au début du 16ème siècle, dont les preuves de noblesse depuis la moitié du 16ème siècle ont été publiées par le marquis d'Aubais[1225], a été publiée par Stéphane Cosson[1226]. Elle est complétée et corrigée dans le document qui suit grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier, et grâce aux Registres paroissiaux de Lavaur et d'autres sources. Dans le document qui suit nous ajoutons quelques précisions aux actes produits, par des remarques entre parenthèses, parfois mentionnées Remarque.

I
Seigneurs de Preignan

I Pierre GUYOT[1227].

Peut-être originaire de Paris, il s'établit à Lavaur en 1502 pour faire le commerce du pastel (la ville de Lavaur était alors considérée comme la capitale du pastel.)

Il fut consul de Lavaur en 1514-1515, 1532-1533, 1546 et en 1551-1552.

Pierre Guyot avait passé un codicille le 5 avril 1542, chez Me Tristan Rougier, notaire de Lavaur, par lequel il fit des donations à sa femme (Anne d'Heilles) et mourut avant 1553.

Il avait épousé Anne d'HEILLES, qui veuve de Pierre Guyot fit une donation, le 20 mai 1557, à sa fille Bernarde, devant Me Tristan Rougier, notaire de Lavaur.

Elle pouvait appartenir à la famille Heilles, de marchands de Lavaur., parmi lesquels Alary Heilles donna une procuration à Pierre Guyot.

Ils eurent :

2.1 François GUYOT, qui suit.

2.2 Bernarde GUYOT

[1225] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome I, p. 72,

[1226] Stéphane Cosson, a publié une généalogie de cette famille dans *Héraldique et généalogie,* n°161, Octobre-Décembre 2001, pp.330-334, puis dans le Bulletin du *Cercle Généalogique de Languedoc,* n°104, Juillet-Août-Septembre 2004, pp.34-52, apportant quelques modifications au document de 2001 et des données supplémentaires, la publication de 2004 a servi de base au document que nous avons écrit. Cet auteur fonde en très grande partie de la généalogie sur des actes notariés provenant des archives de la famille Guyot. Cet auteur explique le cheminement des archives concernant cette famille, lesquelles existaient dans l'étude de Me Edouard Crayol, lequel a remis ces archives à Charles Colin, secrétaire de la mairie de Marzens, ancien secrétaire de la Société archéologique de Lavaur. Charles Colin a donné ce fonds d'archives à Philippe Marty, propriétaire du château et du domaine de Preignan depuis 1960 jusqu'à l'an 2000. En 2000 Stéphane Cosson a aidé Madame Paule Favarel, habitant Lavaur, à résoudre une énigme familiale. Elle lui alors donné ce fonds d'archives. Stéphane Cosson mentionne 4 personnes qui ont fait des recherches sur cette famille Guyot, outre le Marquis d'Aubais : Henri Rabino di Borgomale, qui a publié en 1937, dans ses *Notices généalogiques,* 5 pages sur cette famille ; en 1969, Philippe Marty a fait une conférence à la Société archéologique de Lavaur, restée inédite ; la même année 1969, sont parues dans le *Journal de Lavaur* des recherches de Me Thomas Bessery, sur cette famille ; Thierry Magne a trouvé des actes sur cette famille dont il fait profiter Stéphane Cosson. Les données non référencées dans le document qui suit proviennent de Stéphane Cosson.

[1227] Ce qui le concerne ainsi que son mariage est indiqué par Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.34-35, ainsi que ce qui concerne sa femme et le mariage de sa fille Bernarde; les données concernant ses fils Hélie, Joffré et Alexandre, ne nous paraissent pas constituer des preuves. ; celles concernant sa fille Françoise font apparaître un testament de son père dont on ne parle pas auparavant. Ceci correspondant peut-être au fait que l'on dit Pierre Guyot mort avant 1553.

Elle épousa par contrat du 27 novembre 1543, passé devant Me Tristan Rougier, notaire de Lavaur, **Jacques de VILLIERS**, procureur du roi au siège de Villelongue, fils de Thomas de VILLIERS et de Béatrix du SEL. Le futur époux reçut pour son mariage la grande maison où Me Thomas de Villiers faisait sa résidence, plus un jardin près de la porte Carlesse, une maison située à Saint-Germier avec le claux (clos) attenant, une pièce de vigne et une pièce de terre labourable attenante, une métairie aux consulats de Viterbe et de Teyssode, appelée métairie de Nogaret, une métairie dite de La Voulte au consulat de Jonquières. La future épouse reçut 1 000 livres et quatre bonnes et honnêtes robes selon la faculté de son bien et la qualité des maisons des parties. L'acte fut ratifié le 30 novembre 1543, par Béatrix du Sel, chez le même notaire. Un second contrat de mariage fut passé le 9 décembre 1543, chez le même notaire, précisant la qualité des robes reçues par Bernarde Guyot, l'une de camelot de soie double et de velours, la deuxième d'oustade double aux manchons de velours et la queue de satin, ainsi que deux gonnelles, l'une de satin, l'autre de velours, elle reçut en outre un droit d'augment de 500 livres.
En novembre 1567, chez Me Tristan Rogier, notaire de Lavaur, Bernarde Guyot passa un accord avec les héritiers de son frère François à propos de la succession de leur père Pierre.

2.3 Hélias (Hélie) GUYOT.
Il mourut avant 1566.
Il avait épousé Louise de DOMINICY (alias DOMINICI), mentionnée dans un acte passé chez Me Jean Dehoayse, notaire de Lavaur. Nous retrouverons des membres de cette famille de Dominicy, alliée à la famille d'Escorneboeuf, alliée à la famille de Bompar, elle-même alliée à la famille Guyot.

2.4 Joffré GUYOT.
Il fut mentionné dans un acte passé chez Me Jean Dehoayse, notaire de Lavaur.

2.5 Alexandre GUYOT.
Il fut mentionné en 1557 dans un acte passé chez Me Jean Régis, notaire de Lavaur, et également dans un acte passé chez Me François Cornon, notaire de Lavaur.

2.6 Françoise GUYOT.
Elle épousa par contrat du 24 janvier 1553, passé devant Me Tristan Rougier, notaire de Lavaur, Pierre de *GOFFRE,* fils de Bernard de *GOFFRE,* natif de Labruguière. Selon le dernier testament de son père (dont on ne parle pas ailleurs), elle reçut en dot 2 000 livres, et deux robes de telle étoffe qui sera ajustée selon la qualité des maisons et la qualité des personnes ?

II François GUYOT, bourgeois de Lavaur, puis selon son contrat de mariage, écuyer, seigneur de Preignan (ce que ne dit pas le marquis d'Aubais.)
Les preuves de noblesse publiées par le marquis d'Aubais commencent à partir de lui.

Il fit un dénombrement en 1551 pour ce qu'il tenait au consulat de Lavaur, à Preignan, Marzens, Massac, Jul, Magrin, Séran et Viviers[1228]. Il acheta une rente en 1553 et testa le 21 mai 1555[1229].
Il avait un beau-frère Antoine Fonvielle, marchand d'Albi. Une famille de marchands de ce nom existe à Lavaur[1230].
Noble François de GUYOT, seigneur de Preignan (sic), avait épousé, par contrat du 31 août 1547, **Claire de L'HÔPITAL,** dotée de 1 000 écus sol, fille de Jean L'HÔPITAL alias GRIFFOUL, docteur en droit, professeur de droit, régent de l'Université puis conseiller au Parlement (de Toulouse) en 1521, seigneur de Pouvourville, et de Bourguine de NOGEROLLES, le mariage eut lieu à la Toussaint de la même année comme le montre un acte du 28 novembre 1547, dans lequel Bourguine de Nogerolles dit qu'elle était allée à la Toussaint au mariage de sa fille[1231].
Le 15 novembre 1548, François Guyot, fils de Pierre Guyot, marchand de Lavaur, reconnut avoir reçu la dot de 1 000 écus sol selon son contrat de mariage du 31 août 1547, avec Claire de L'Hôpital, fille de Jean, 500 écus avaient été payés le 31 août 1547[1232].
Claire de L'Hôpital, fut citée en septembre 1567, veuve de François de *Gregory*, de Lavaur[1233].
Bourguine de Nogerolles, veuve de Jean de L'Hôpital, testa le 8 février 1569, faisant, entre autres, un legs à sa fille Claire de L'Hôpital, veuve de François de Guyot, seigneur de Preignan[1234], ceci renforce l'idée que l'acte de 1567 est une mauvaise copie.
(L'épouse de François Guyot apparaît dans le contrat de mariage de leur fils Pierre (infra), elle est indiquée par le marquis d'Aubais, lequel indique également Jacques Guyot, frère de Pierre, son ascendance est supposée par Stéphane Cosson, alors qu'elle est prouvée comme nous le montrons)
Ils eurent :

3.1 Pierre GUYOT, qui suit.

3.2 Jacques GUYOT, seigneur de Bonrepos alias Bonrepeaux, lieu que n'avons pu identifier.
Il fut cité par le marquis d'Aubais, et en février 1571, avec son frère Pierre.

3.3 Anne de GUYOT.
Son ascendance est prouvée par un acte de février 1571, mentionnant son mari Louis du Faur, beau-frère de Pierre Guyot (infra), elle fut confirmée par Jules Villain[1235].

[1228] Bibliothèque municipale de Toulouse (BM.T) Ms 635, tous des lieux sont dans le Tarn, près de Lavaur.
[1229] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72
[1230] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 35.
[1231] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome VI, pp. 261-262, produisant les preuves de l'ascendance et AD.HG 3 E 5225, Lobeyrie, notaire, pour la date du mariage
[1232] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 262,
[1233] André Navelle, *op.cit.,*VI, p. 262, produisant AD.HG 3 E 2223 Carreri, notaire ; André Navelle dit que sans doute de nom de Gregory est dû à une mauvaise copie de l'acte.
[1234] André Navelle, *op.cit.,* pp. 261-262, produisant AD.HG 3 E 7471, G. Farjonel, notaire.
[1235] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, pp.1097-1098.

Anne de Guyot, veuve de Louis du Faur, seigneur de Gratens, assista le 12 février 1608, Anne du Faur (sa petite-fille), fille et héritière de feu Pierre du Faur, seigneur de Gratens, et d'Anne de Salluste, lors de son contrat de mariage avec Jean Charles du Frère, seigneur d'Andiran, fils de noble Barthélemy du Frère, seigneur d'Andiran[1236], et de Madeleine de Saint-Geniès.

Elle avait épousé, en 1565, **Louis du FAUR,** prieur de Saint-Béat (il résigna son prieuré en 1566, en faveur de Jean de Pins), seigneur de Gratens (Haute-Garonne), conseiller clerc au parlement de Paris en juin 1555, il devint conseiller au Grand Conseil en 1572 puis chancelier du roi de Navarre en 1575. Il testa le 5 octobre 1584 et mourut en 1588. Il était fils de Pierre du FAUR, seigneur de Pibrac, quatrième président au parlement de Toulouse le 8 février 1538, et de Gauside DOUX, sa première épouse, d'où postérité[1237].

Leur fille Catherine du Faur, nommant feu son, père, et sa mère, reçut le 15 janvier 1601, une donation de 8 000 livres, de sa tante Violande de Lordat, femme d'Arnaud du Faur, seigneur et baron de Pujols[1238].

Leur fille Marguerite Catherine du Faur épousa par contrat du 31 mai 1605, messire Jean Jacques de Brunet, seigneur et baron de Pujols, vicomte d'Ambialet, fils de Louis de Brunet, chevalier, seigneur de Lestelle[1239], et de Madeleine de Lordat[1240].

Leur fille Olympe du Faur, dotée de 10 000 livres, épousa, par contrat du 24 mai 1610, Jean du Puy, seigneur de Saint-Bauzeil, fils d'autre Jean du Puy, seigneur de Longuetil[1241], une quittance de dot fut donnée le 28 juin 1610, à Anne de Guyot, veuve de Louis du Faur, seigneur de Gratens, conseiller du roi en ses conseils privé et d'Etat, chancelier du roi de Navarre[1242].

III Pierre GUYOT, écuyer, seigneur de Preignan (château et hameau à environ 1 km au nord de l'église de Saint-Sauveur, une paroisse de Marzens, et à 5 km au sud-est de Lavaur) et de Bonrepos ou Bonrepeaux. Sa descendance étant noble, comme lui, nous ne rappellerons pas ce qualificatif noble ou écuyer, sauf exception.

En février 1571, Pierre Guyot et son frère Jacques, tant pour eux que pour Louis du Faur, leur beau-frère, passèrent un compromis avec Pierre de Nogaret, seigneur de Saint-Jean de Rives, au sujet de l'aliénation de la place et seigneurie de Bonrepos[1243].

Il testa le 14 mai 1588[1244], et mourut le 16 mai 1588[1245].

Pierre Guyot, écuyer, seigneur de Preignan, fils de Claire de L'Hôpital, épousa, part contrat du 27 juin 1576, **Antoinette de SAINT-ETIENNE,** dotée de 4 000 livres, fille de Monsieur

---

[1236] AD.HG Reg. Ins. 13 bisz.

[1237] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1098 ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome IV, pp. 228 et 230, produisant la preuve de l'ascendance de Louis du Faur, époux d'Anne de Guyot.

[1238] AD. Aude B 24, Sébastien Ronsier, notaire de Castres.

[1239] AD.HG Reg. Ins.11.

[1240] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lordat,* produisant la preuve.

[1241] AD.HG Reg. Ins. 15 ; Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1098, date le contrat de mariage du 24 mai 1614.

[1242] AD.HG 3 E 3173, Deortis, notaire de Toulouse.

[1243] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.35, qui ne mentionne pas le notaire devant qui l'acte fut passé.

[1244] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72.

[1245] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 35, la preuve n'est pas fournie

Maître Jean de SAINT-ETIENNE, écuyer, seigneur et baron de La Pomarède (à 9 km au nord de Castelnaudary, Aude), maître des Eaux et Forêts au pays de Languedoc, et de Marguerite de CARMAING[1246] (devenu CARAMAN), André Navelle précise que la dot était de 4 000 livres venant du père de la future et de 1 000 livres venant de la mère[1247].
Noble Jean de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarède, conseiller du roi et maître des Eaux et Forêts du pays de Languedoc, testa le 20 mai 1578, nommant sa femme, demoiselle de Carmaing, épousée par contrat du 4 septembre 1552, devant Etienne Bralix, notaire del Vaux, et nommant ses enfants dont Antoinette, sa fille puînée, mariée avec noble Pierre de Guyot, seigneur de Preignan[1248].
Marguerite de Carmaing, dame de La Pomarède, testa le 6 mars 1584, instituant héritier universel son mari, Jean de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarède, léguant, entre autres, 166 écus 2/3 à sa fille Antoinette, femme de noble Pierre Guyot, seigneur de Preignan, et 100 écus à Marguerite de Guyot, sa filleule et fille dudit sieur Guyot[1249].
Antoinette de Saint-Etienne, veuve de noble Pierre de Guyot, seigneur de Preignan, après avoir testé le 7 décembre 1601, devant Adenet, fit un accord le 23 septembre 1606, avec son fils Jean Guyot, seigneur de Preignan, sur sa dot, l'augment, le legs de 1 000 livres et aussi 12 000 livres léguées par Pierre à feu son fils François, seigneur de Bonrepos. Jean donna quittance à sa mère de son administration, avec un accord détaillé sur la pension à lui verser
Antoinette de Saint-Etienne, veuve de noble Pierre (de) Guyot, seigneur de Preignan et de Bonrepeaux, fit une donation, le 6 juillet 1611, à Marguerite de Guyot, sa fille, femme de noble Jean de La Gausie, seigneur d'*Authizac*, et aussi à sa fille Rose de Guyot, femme de noble Charles de Richome, sieur de Gachepel, sur la somme de 6 000 livres donnée par Jean (de) Guyot, sieur de Preignan et de Bonrepaux, son fils, suivant une transaction du 23 septembre 1606, passée entre eux , retenue par Me Mathieu Roulhac, notaire de Toulouse[1250].
Pierre Guyot et Antoinette de Saint-Etienne eurent :

4.1 Jean GUYOT, qui suit.

4.2 François GUYOT, seigneur de Bonrepos.
Il mourut avant le 23 septembre 1606, date de l'accord entre sa mère Antoinette de Saint-Etienne et Jean Guyot, son frère (supra.)

4.3 Marguerite de GUYOT.
Nommant feu son père, sa mère et feue sa grand-mère Marguerite de Carmaing, elle épousa, à Lavaur, par contrat du 7 mars 1603, Jean de La Gausie, *d'Anetezac*, sieur de Thezac, alias seigneur de *Lautagiac* (Gimont)[1251].

[1246] AD.HG 3 E 2626, Céleri, notaire de Toulouse.
[1247] André Navelle, *op.cit,* tome IX, p. 231, se référant à AD. HG 3 E 2626, Céleri, notaire.
[1248] AD.HG 3 E 2622, Céleri, notaire de Toulouse.
[1249] AD.HG 3 E 2625, Céleri, notaire de Toulouse.
[1250] AD.HG Reg. Ins. 16.
[1251] AD. Gers Vergès I 81 ; André Navelle, *op.cit.,* tome IX, p. 232, date les fiançailles de Marguerite de Guyot avec noble Jean de La Gausie, seigneur de *Lautagiac* (Gimont), du 3 avril 1603, se référant à AD.HG GG 30.

4.4 Rose de GUYOT.

Elle épousa, probablement avant le 23 septembre 1606, et certainement avant le 6 juillet 1611 (supra) noble **Charles de RICHOME** (alias RICHOMME)**,** seigneur de Gachepel.

Stéphane Cosson situe cette Rose de Guyot au degré suivant, ce qui est inexact.

Nous avons établi un fragment de généalogie de cette famille de Richome, depuis la seconde moitié du 17ème siècle (annexée à la généalogie de la famille de Bonnefoy, établie à Lavaur.)

Stéphane Cosson ajoute par erreur, sans preuve, Jeanne Guyot qui s'établit en Gévaudan après avoir épousé vers 1597 Pierre d'Aymar.

En réalité Pierre Aymar (dont la descendance prit le nom d'Eimar à la fin du 17ème siècle) épousa à Marvejols, en 1605, Jeanne Guyot, fille de feu Pierre Guyot, pasteur protestant. Leur petit-fils, Samuel Eimar épousa en 1685, Louise de Guyot, fille de Gabriel Guyot, médecin, et de Marie de Jourdan[1252].

IV Jean GUYOT, écuyer, seigneur de Preignan et de Bonrepos ou Bonrepeaux.

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 8 juin 1602, **Catherine GILBERT** (alias GIBERT, selon Stéphane Cosson)**,** fille de Jean GILBERT, écuyer, seigneur de *Fenouilles* (Fenouillet ?, nombreux lieux de ce nom dans la région)*, Pauliac,* (Paulhac ?, nombreux lieux de ce nom dans la région) et de Delphine de GUERIN, la future était dotée de 4 000 écus sol plus 800 écus de bagues plus 200 écus de robes[1253].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 5 juin 1612, **Anne de BRUYERES,** dotée de 6 000 livres, fille de feu messire François de BRUYERES, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal du Lauragais, et d'Isabeau de BARTHELEMY (de GRAMONT), la future fut assistée de son frère Antoine de Bruyères, seigneur et baron de Chalabre[1254]. Anne de Bruyères, veuve, passa un accord le 5 juillet 1631 avec ses trois fils François, Jean Antoine et Gabriel Guyot, tous trois qualifiés seigneur de Preignan[1255].

Enfant du premier lit :

5.1 Bourguine de GUYOT.

Fille de Jean Guyot, seigneur de Preignan et de Bonrepeaux, et de Catherine Gibert (ou Gilbert), sa première épouse, elle épousa par contrat du 17 mars 1631, **Pierre d'ORTET,** sieur de La Serre (du chef de sa femme, par déduction), elle fut assistée de son frère François Alain Guyot, qui lui donna 21 000 livres, provenant de la vente de la terre de La Serre, pour 41 000 livres, les 20 000 livres restantes furent employées au paiement de Charles de Druilhet[1256].

[1252] Vicomte de Lescure, *Armorial du Gévaudan,* pp.444-445.

[1253] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.231-232, se référant à AD.HG Reg. Ins., 10, f°271, François de Malanaud, notaire.

[1254] AD.HG Reg Ins. 19.

[1255] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 72

[1256] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.35.

Le 28 juin 1675, Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing de La Pomarède, au nom de son gendre Joseph Guyot de Preignan (infra), François d'Ortet, écuyer, Gabriel d'Ortet, prêtre, Jean d'Ortet et Marguerite d'Ortet, enfants de Pierre d'Ortet et de Bourguine Guyot de Preignan, passèrent une transaction concernant l'hérédité de Bourguine Guyot de Preignan[1257]. Marguerite d'Ortet, citée supra, épousa à Lavaur, le 4 juillet 1679, noble Pierre Dupuy (alias Dupin), sieur de Saint-Hilaire, en présence de Gabriel d'Ortet, prêtre, frère de Marguerite[1258].
Le 26 novembre 1685, devant Me Alsier, notaire de Toulouse, Gabriel d'Ortet, prêtre, et sa sœur Marguerite d'Ortet, épouse de Pierre de Dupin de Saint-Hilaire, vendirent avec faculté de rachat la métairie de Lagrange à leur oncle François Alain Guyot, seigneur de Preignan[1259].
Noble Pierre Dupuy, fut enseveli dans l'église de Lavaur le 12 octobre 1687, âgé d'environ huitante ans[1260].
Noble Pierre de Maury de Séran épousa à Lavaur, le 23 octobre 1688, Jeanne (sic, pour Marguerite) d'Ortet, veuve de noble Pierre Dupuy, sieur de Saint-Hilaire, puis le 16 juillet 1689 fut baptisée Marguerite de Maury, fille du sieur de Séran, et de Florence de Sabatier, le parrain fut Pierre de Maury, la marraine Marguerite d'Ortet (signant Marguerite de Ortet.)[1261]

Enfants du second lit :

5.2 François Alain GUYOT, qui suit.

5.3 Jean Antoine GUYOT, seigneur de Bonrepos.
Il testa le 1er septembre 1670, devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, demandant son enterrement dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint Alain de Lavaur où son père et ses prédécesseurs étaient enterrés. Il légua 5 sous à François Alain, Jean, et Catherine Guyot, épouse de Jean Antoine de Bompar de Francarville (Haute-Garonne), et à Jean Antoine Gabriel Guyot, sieur de Massac (devenu Massac-Séran, Tarn), ses frères et sœur. Il nomma héritières ses sœurs Isabeau et Antoinette, après le décès d'Anne de Bruyères de Chalabre, sa mère qui sera usufruitière de ses biens, sa vie durant. Après le décès de ses sœurs son héritier sera Arnaud Guyot de Saint-Sauveur, son neveu. Ses précédents testaments chez Me Jean Cambard et Me Jacques Daudegaud, furent résiliés, sauf le legs de 30 livres fait aux Pénitents bleus de Lavaur[1262].
Le 4 janvier 1671, devant le même notaire, il déclara à Isabeau, Antoinette, Jean et Jean Antoine Gabriel Guyot de Preignan, ses frères et sœurs, que l'obligation faite par André de Richome, sieur del Bosc, de la somme de 300 livres passée devant Me Jean

[1257] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 35, la source de l'acte n'est pas fournie.
[1258] RP. Lavaur.
[1259] Stéphane Cosson, *op.cit.*p. 35.
[1260] RP. Lavaur.
[1261] RP. Lavaur.
[1262] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.35

Cambard, notaire de Lavaur, le 16 juin 1666, était à répartir comme ce qui suit, 75 livres à chacune de ses sœurs, 50 livres lui revenant et à chacun de ses frères. Jean Antoine Guyot, sieur de Bonrepos, Jean Guyot, sieur de Guyot (sic), déclarèrent qu'ils avaient cédé leurs parts à leur frère François Alain. De même Isabeau et Antoinette Guyot avaient cédé leurs parts à leur neveu Gabriel d'Ortet, prêtre[1263].

5.4 Jean GUYOT.

Stéphane Cosson le qualifie sieur de Guyot, ce qui n'apparaît pas dans les actes que nous avons vus par ailleurs, nous pensons qu'en réalité certains actes mentionnant Jean Guyot, disent le sieur Guyot ou le sieur de Guyot (il le nomme Guyot de Preignan, comme tous les membres de la famille de Guyot, à partir du degré II, ce qui n'apparaît pas dans la quasi-totalité des actes que nous connaissons, autres que ceux qu'il cite.)

Il vécut à Lavaur, Viviers-lès-Lavaur, Saint-Germier et Belcastel entre 1656 et 1679[1264].

Le 9 août 1656, devant Me Cambard, notaire de Lavaur, Jean Guyot *de Preignan, sieur de Guyot,* passa une transaction avec Jacques de La Roche à propos de l'hérédité de Jacquette de Villeneuve et de Bourguine de Villeneuve, filles de Gaillard de Villeneuve, sieur d'Avezac, dont Anne de La Roche était l'héritière ; une seconde transaction entre Jean Guyot *de Preignan,* et Jacques de La Roche fut passée, en avril 1678, devant Me Jean Audibert, notaire de Montcabrier[1265].

Le 11 juillet 1679, Jean Guyot *de Preignan,* chez Me Guallet, notaire de Bourg-Saint-Bernard, vendit la métairie (non nommée) de Pierre Guyot *de Preignan* à Guillaume de Montlezun, pour la somme de 1 050 livres[1266].

Jean Guyot mourut avant le 27 mai 1680, date à laquelle Anne de La Roche, sa veuve, Jeanne Guyot et André de Villiers reconnurent devant Me Jean Cambard, notaire de Lavaur, devoir à Mathieu Manelphe, marchand de Lavaur, époux d'Anne de Villeneuve, la somme de 43 livres 9 sols pour l'achat de 16 cannes et demi de raze noire pour faire trois habits de deuil[1267].

Il avait épousé **Anne Marie de LA ROCHE,** comme le montrent les actes de baptêmes de leurs enfants. Cette dernière était fille de Jacques de LA ROCHE, bourgeois de Gaillac, et de Jacquette de VILLENEUVE[1268].

Ils eurent[1269] :

Antoine Jean Jacques GUYOT, qui mourut le 7 mars 1657.

Antoine GUYOT.

[1263] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.35-36. Nous retrouverons dans les registres paroissiaux de Lavaur une grande partie des personnes citées dans ces actes.

[1264] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36.

[1265] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36.

[1266] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36.

[1267] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36.

[1268] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36, la preuve de l'ascendance d'Anne de La Roche n'est pas fournie.

[1269] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36, les trois premiers apparaissent dans les registres paroissiaux de Lavaur, les preuves concernant les 2 dernières filles ne sont pas fournies.

Fils de Jean Guyot et d'Anne Marie de La Roche, il fut baptisé à Lavaur le 8 mai 1659, le parrain fut Antoine de La Roche, la marraine Isabeau de Guyot[1270].

Un enfant (fils) de noble Jean de Guyot et de damoiselle Anne de La Roche, fut baptisé à Lavaur, le 10 avril 1662, le parrain fut Me François Miquel, la marraine damoiselle Antoinette de Guyot. Stéphane Cosson le prénomme Jean.

Marthe GUYOT.
Elle mourut le 28 avril 1674.

Jeanne GUYOT.
Elle épousa **André de VILLIERS**, sieur de La Grave, qui, en 1680, habitait, en Cazes, au consulat de Saint-Germier, près de Lavaur. Le mari de Jeanne Guyot doit être André de Villiers qui fit faire un habit de deuil en 1680.

5.5 Jean Antoine Gabriel GUYOT, seigneur de Massac (devenu Massac-Séran, Tarn)
Gabriel de Guyot, sieur de Massac, mourut à Lavaur le 17 décembre 1686, et fut enterré le même jour dans l'église Saint Alain[1271].
Le confondant avec un homonyme (Gabriel Guyot) de la famille Guyot établie en Lozère, Stéphane Cosson présume qu'il épousa en premières noces Marie de Jourdan, d'où une fille Louise qui épousa par contrat du 17 mai 1685, Samuel d'Aymar (d'Eimar.) Nous avons montré, supra, la confusion, que Stéphane Cosson connaissait car dans le même ouvrage, p.44, il mentionne une généalogie de la famille de Guyot de Lozère, faisant apparaître ces personnes ; par ailleurs la qualification de seigneur de Massac (près de Lavaur) ne peut s'appliquer à la Lozère.
Jean Antoine Gabriel Guyot épousa le 5 mars 1669 à Cuq-Toulza, paroisse Saint Sernin de Cadix, **Anne de REVEL** fille de M. Antoine de REVEL[1272], Stéphane Cosson nomme les parents d'Anne, Jean de Revel et Séline de Béguy.)
Ils eurent[1273] :

Anne GUYOT.
Elle testa le 24 avril 1694 devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, demandant son enterrement dans la chapelle du Purgatoire, dans l'église Saint Alain de Lavaur. Elle légua 30 livres à sa sœur Marie et institua héritier Bernard Davan, maître boulanger de Lavaur. Le 13 juin 1696, devant Me Jean Cambard, notaire de Lavaur, elle fit donation, à cause de mort, à Jeanne Andrieu, veuve d'André Bastié, maître tisserand de Lavaur, de la somme de 100 livres que François Roux, maître chirurgien, habitant Belcastel,

[1270] RP. Lavaur.
[1271] RP. Lavaur.
[1272] Maurice Vuillier produisant les RP. de Cuq-Toulza.
[1273] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36, pour tout ce qui les concerne.

lui devait selon un acte passé le 11 juin 1687 devant Me Pierre Antoine Daudegaud.

Marie GUYOT.
Elle testa le 20 juillet 1693 devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, demandant son enterrement dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint Alain de Lavaur, instituant héritière universelle sa sœur Anne.

Jean GUYOT.
Il fut cité dans un acte passé par sa mère en 1687.

5.6 Isabeau GUYOT

Elle fut la marraine de Marianne de *Broua* (La Broue), fille d'Antoine, bourgeois, et de Françoise de Bousignac, baptisée à Lavaur le 19 janvier 1679, le parrain fut Pierre de Maury, sieur de Séran[1274].
Elle testa une première fois le 11 septembre 1685, devant Me Antoine Mazas, notaire de Lavaur, demandant son enterrement au tombeau de ses prédécesseurs dans la cathédrale de Lavaur (Saint Alain), léguant 30 livres à la confrérie des Pénitents blancs de Lavaur, instituant héritières à part égale ses sœurs Antoinette et Catherine Guyot.
Elle testa une seconde fois le 29 décembre 1698 devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, demandant son enterrement dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint Alain, léguant 30 livres à la confrérie des Pénitents blancs de Lavaur, pour la décoration de la chapelle , donnant 30 livres à Françoise Paulié, sa chambrière.
Le 21 janvier 1700, devant Me Jean Gabriel Sabatier, notaire de Lavaur, elle fit donation de tous ses biens à François Guyot de Saint-Sauveur, sieur de La Vaysse, s'en réservant la jouissance en usufruit sa vie durant, lui demandant de payer à Françoise Paulié et au trésorier de la confrérie des pénitents blancs les sommes léguées par son dernier testament. Le 10 mai 1700, Isabeau Guyot fit donation de tous ses biens valant 2 500 livres, devant Me Pierre Antoine Daudegaud, à son petit-neveu François Guyot de Saint-Sauveur, sieur de La Vaysse, s'en réservant l'usufruit et la somme de 200 livres[1275].
Damoiselle Elisabeth (Isabeau) Guyot, fut enterrée à Lavaur le 8 décembre 1701[1276].

5.7 Antoinette GUYOT[1277].

Elle testa une première fois le 2 août 1673, devant Me François Gontier, notaire de Lavaur, demandant son enterrement dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint Alain de Lavaur, léguant 10 livres à la chapelle Notre Dame du Rosaire et à la chapelle Notre Dame du Scapulaire en l'église Saint Alain, donnant 150 livres à son filleul Jean Meulnier, fils de François Meulnier, chirurgien, et de Marie Milhet, pour

[1274] RP. Lavaur.
[1275] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.36, pour les testaments et les donations.
[1276] RP. Lavaur.
[1277] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.36-37, pour tout ce qui la concerne.

apprendre un métier, instituant héritier son neveu Arnaud Guyot de Saint-Sauveur, avec l'usufruit sa vie durant à sa sœur Isabeau Guyot. Elle testa une seconde fois, le 25 août 1696, devant Me Pierre Daudegaud, demandant sa sépulture dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint Alain, léguant 40 livres à Jacquette Gelama, fiancée d'Urbain Serres, sa servante, donnant à sa chambrière Jacquette Paulié, 40 livres et un lit de bois avec couette, coussin de plumes, couverture, surciel (probablement dais) et tour de lit, instituant héritier son neveu Arnaud Guyot de Saint-Sauveur.
Le 8 août 1697, Isabeau et Antoinette Guyot firent cession et transport, devant Me Pierre Antoine Daudigaud, notaire de Lavaur, à Gabriel de Saint-Etienne de Carmaing de La Pomarède, guidon des gens d'armes d'Anjou (lire probablement du duc d'Anjou, alors Philippe d'Orléans), de la somme de 2 000 livres, à prendre de Marc Antoine de La Garrigue, sieur de Saint-Loup et de Francarville, avocat en parlement, leur débiteur. Elles passèrent l'acte en tant qu'héritières de Catherine Guyot, leur sœur, épouse de Jean de Bompar, sieur de Francarville, selon une transaction passée avec Jean (lire Jean Roger) d'Escorneboeuf, sieur de Randal, héritier dudit Bompar
Elle mourut le 10 novembre 1699.

5.8 Catherine GUYOT

Son mariage avec Jean de Bompar, qui apparaît dans le testament de Jean Antoine Guyot, fut également prouvé par les baptêmes de leurs enfants.
Veuve de noble de Bompar, sieur de Francarville, Catherine Guyot mourut à Lavaur le 16 novembre 1690 et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle du Purgatoire[1278].
Elle avait épousé à Lavaur le 24 février 1656, noble **Jean de BOMPAR,** seigneur de Francarville[1279]. Le contrat de mariage avait été passé le 5 février 1656, devant Me Jean Buisson, notaire de Lavaur. Dans ce contrat Catherine Guyot se constitua en dot tous droits et biens paternels évalués à la somme de 3 000 livres, qu'Isabeau et Antoinette Guyot, ses sœurs, promirent de payer au sieur de Francarville dans deux ans, sans aucun intérêt, moyennant la subrogation qui leur fut faite aux dits droits, François Alain Guyot constitua en augmentation de dot la somme de 1 000 livres qu'il s'obligea de payer en un an. Par une police du même jour Antoinette et Isabeau Guyot, délaissèrent à Jean de Bompar la moitié de la jouissance de la métairie d'En Cabrol, au consulat de Massac, pour lui tenir lieu d'intérêts, à charge de payer la moitié des tailles et autres charges[1280].
Jean de Bompar, sieur de Francarville testa le 20 janvier 1683, demandant son enterrement à Saint Alain (de Lavaur), dans le tombeau de sa fille (non nommée.) Il légua 80 livres aux révérends pères Capucins de Lavaur et la même somme à Jacquette Jalamane en récompense de ses bons et loyaux services pendant 10 ans. Il reconnut devoir 110 livres à Jean d'Humières (extrapolation de Stéphane Cosson, car le nom qui était d'Olmières, devint d'Humières plus tard), sieur de La Barthe. Il légua 5 sous à sa femme et institua héritier universel son neveu Jean Roger d'Escorneboeuf, sieur

[1278] RP. Lavaur.
[1279] RP. Lavaur.
[1280] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.37

de Randal, le testament fut ouvert le 23 janvier 1683 par Me Jacques Saissinel, notaire de Lavaur[1281].

Ce testament signifie qu'il n'eut pas de descendance qui lui survécut.

Jean de Bompar, sieur de Francareville, était mort à Lavaur, le 22 janvier 1683, il fut enterré dans la cathédrale[1282] (Saint Alain.)

Jean de Bompar, à son décès n'avait pas remboursé totalement Antoinette et Isabeau Guyot, lesquelles firent une instance contre Jean Roger d'Escorneboeuf, une ordonnance fut rendue le 3 novembre 1685, par laquelle ledit Jean Roger d'Escorneboeuf fut condamné à leur payer 917 livres 11 sols 6 deniers. Cette somme n'ayant pas été payée Jean Roger d'Escorneboeuf passa une transaction, le 22 novembre 1691, devant Me Antoine Mazas, notaire de Lavaur, avec les héritières de Catherine Guyot, ses sœurs Isabeau et Antoinette Guyot. Ces dernières réclamèrent outre la somme fixée le 3 novembre 1685, les intérêts sur celle-ci revenant à plus de 500 livres, plus la somme de 4 000 livres dont Catherine Guyot avait été dotée et la somme de 2 000 livres pour l'augment de dot, etc., après transaction la somme accordée fut réduite à 2 000 livres[1283]. Stéphane Cosson qui n'avait pas trouvé comment Jean Roger d'Escorneboeuf était apparenté à Jean de Bompar, imagine que la parenté viendrait d'un mariage vers 1623 d'une Marguerite de Guyot avec Jean de La Grange, sieur d'Escorneboeuf, alors que la raison apparaît clairement dans l'acte de mariage de Jean Roger d'Escorneboeuf avec Eléonore de Dominicy, le 13 février 1681 (infra.)

Noble Jean Roger d'Escorneboeuf, sieur de Randal (futur héritier de Jean de Bompar) avait épousé à Lavaur, le 13 février 1681, Eléonore de Dominicy (alias Dominici), en présence de noble Flotard de Dominicy, père d'Eléonore, et de noble Jean de Bompar, sieur de Francarville, oncle maternel du sieur de Randal[1284]. Eléonore de Dominicy, femme de Jean Roger d'Escorneboeuf, sieur de Randal, mourut à Lavaur le 5 décembre 1690 (très probablement des suites de ses couches du 29 novembre) et y fut ensevelie le lendemain[1285].

Ces derniers eurent[1286] :

> Louise d'Escorneboeuf qui naquit à Lavaur le le 26 mars 1682 et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean de Bompar, oncle du sieur d'Escorneboeuf, la marraine fut Louise de Puybusque, veuve de noble Flotard de Dominicy.
>
> François Pierre d'Escorneboeuf qui fut baptisé à Lavaur le 1er juillet 1683, le parrain fut noble François de Dominicy, la marraine Gatherine Guyot, veuve de M. de Bompar.
>
> Joseph d'Escorneboeuf qui naquit à Lavaur le matin du 29 novembre 1690, et y fut baptisé le même jour, le parrain fut Me Thomas Joseph de Branque, la marraine Isabeau de Bonfontan

---

[1281] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 37..
[1282] RP. Lavaur.
[1283] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.37.
[1284] RP. Lavaur
[1285] RP. Lavaur.
[1286] RP. Lavaur.

Jean de Bompar et Catherine de Guyot eurent[1287] :

Antoine Achille de Bompar.
Nommé avec ses parents il fut baptisé à Lavaur le 6 septembre 1657, le parrain fut noble Antoine d'Escorneboeuf, la marraine Anne (illisible.)

Isabeau de Bompar.
Nommée avec ses parents, elle fut baptisée à Lavaur le 17 novembre 1660.

Anne de Bompar
Nommée avec ses parents, elle fut baptisée à Lavaur le 22 mars 1662, le parrain fut noble Jean de Guyot, la marraine Antoinette de Guyot.

Jeanne de Bompar, très probablement jumelle d'Anne.
Nommée avec ses parents elle fut baptisée à Lavaur le 22 mars 1662, le parrain fut Salomon d'Ortet, prêtre, la marraine Isabeau de Guyot.
Dite Jeanne de Francarviille, fille de noble (blanc) et de damoiselle Isabeau (sic) de Preignan, elle fut enterrée à Lavaur le 31 mai 1662.

Elisabeth de Bompar.
Fille de Jean de Bompar et de Catherine de Guyot, elle mourut à Lavaur le 14 décembre 1674.

V François Alain GUYOT, seigneur de Preignan.
Le 10 novembre 1672, François Alain Guyot, seigneur de Preignan, dit avoir passé un contrat de mariage au nom de son fils avec Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing de La Pomaqrède, au nom de sa fille. Les procureurs nommés par les futurs époux (infra) approuvèrent et ratifièrent le contrat de mariage, le contrat fut passé devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur[1288].
Il mourut probablement avant le 17 juin 1675, date à laquelle son fils Joseph donna une procuration à son beau-père pour toucher certaines sommes qui était dues à son père (infra), et certainement avant le 4 mai 1685, date d'une transaction entre ses fils concernant son hérédité (infra.)
Il avait épousé, avant le 29 janvier 1652, **Françoise de CHÂTEAUVERDUN,** fille de François de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie, et de Jeanne de BERNON[1289] (devenu VERNON.) La date du mariage n'est pas connue, nous savons seulement qu'il eut lieu avant le 29 janvier 1652, tel que cela résulte d'un acte passé à cette date, devant Me Izarn, notaire de Lavaur, par lequel Arnaud de Châteauverdun, sieur de La Raserie, conjointement et solidairement avec Sébastien de Châteauverdun, sieur de La Condamine, Jean de Roux, Marc Antoine de Salvignol, sieur de La *Jonquasse,* et Gaillard de Salvignol,

[1287] RP. Lavaur.
[1288] Stéphane Cosson, *op.cit.,*p. 38.
[1289] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Châteauverdun,* produisant la preuve.

sieur de Roquemaure, consentit une obligation de 6 375 livres en faveur de Louise de Chapuis, épouse de Charles de Reynier, sieur de La Robertie, à l'effet de l'acquittement de la somme de 6 000 livres payables à *Crisayde* (sic, probablement pour Chrisanthe) et Françoise de Châteauverdun. Le lendemain, devant Me Tournier, notaire de Saint-Paul-Cap-de-Joux, Sébastien de Châteauverdun, sieur de La Condamine, Arnaud de Châteauverdun, sieur de La Raserie, Antoine de Châteauverdun, sieur de La Julianie et Jean de Châteauverdun promirent aux sieurs de Roux et de Salvignol de les garantir de la somme de 6 375 livres pour paiement à Françoise de Châteauverdun, héritière de sa sœur *Crisayde,* selon son contrat de mariage avec François Alain Guyot, seigneur de Preignan.
Le 29 février 1680, comme aucune des sommes promises n'avait été payée, les biens du sieur de La Raserie, furent saisis, commença alors un long procès qui dura près de neuf ans. Le 29 mars 1689, devant Me Antoine Mazas, notaire de Lavaur, Louis Antoine de Rigaud de Vaudreuil, procureur de Jeanne de Châteauverdun, veuve du sieur de La Raserie, Joseph Guyot, seigneur de Preignan, et Jérôme d'Armengaud, seigneur de Belaval, créanciers privilégiés d'Arnaud de Châteauverdun, renoncèrent à tout procès et passèrent une transaction par laquelle Jeanne de Châteauverdun accepta de céder la métairie de Garrigal, à Sainte-Camelle, à Jérôme d'Armengaud et à Joseph Guyot pour la somme de 3 000 livres[1290].
Ils eurent :

6.1 Joseph GUYOT, qui suit.

6.2 Arnaud GUYOT, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Sauveur.

François Alain Guyot, seigneur de Preignan, eut également de Guillaumette Combal un fils naturel **Hugues GUYOT**[1291]dont la descendance est reportée au chapitre III.

VI Joseph GUYOT, seigneur de Preignan.
Le 22 décembre 1672, Joseph Guyot fut émancipé par son père, devant Me Jacques Saissinel, notaire de Lavaur[1292] (en effet il était mineur lors de son contrat de mariage.)
Le 17 juin 1675, devant Me Antoine Mazas, notaire de Lavaur, Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède, procureur de Joseph Guyot selon un acte du 3 janvier 1675, passé devant Me Combes, notaire de Revel, reçut de Jean Sauveur de Villeneuve, seigneur de Flamarens, la somme de 500 livres, en déduction de celle de 1 756 livres due par Catherine de Soubiran, sa mère, et par Jean de Villeneuve-Flamarens, religieux de Saint-Jean de Jérusalem, son frère, à François Alain Guyot, seigneur de Preignan, selon une obligation du 7 août 1667, reçue par Me Cambard, consentie par François Alain Guyot, seigneur de Preignan à Jean Etienne Malaret, et l'afferme passée entre Jean Sauveur de Villeneuve, seigneur de Flamarens et Jean Etienne Malaret le 27 juillet 1669, devant Me Mazas[1293].
Joseph Guyot, seigneur de Preignan, passa une action devant Me du Gourc, notaire de Lisle-sur-Tarn, concernant la somme de 6 000 livres à payer à Me Jean Raynal, avocat au

[1290] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.49-50, pour les actes de 1652, 1653 et 1680.
[1291] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 43.
[1292] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 38.
[1293] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.38.

Parlement ; le même jour Joseph Guyot, seigneur de Preignan avait passé une transaction avec son frère Arnaud, seigneur de Saint-Sauveur, concernant l'hérédité de leur père, devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, par laquelle Joseph Guyot, seigneur de Preignan, s'engagea à payer 10 500 livres à son frère, à savoir 6 000 livres pour les droits paternels, 3 000 livres pour les droits maternels et 1 500 livres d'intérêts, selon le contrat de mariage de Joseph Guyot, seigneur de Preignan, avec Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing et la transaction passée le 28 avril 1673 devant Me Saissinel, notaire de Lavaur. Pour payer les 6 000 livres Joseph Guyot, seigneur de Preignan, vendit à son frère la rente foncière de 18 setiers de blé-froment, 8 setiers d'avoine, 3 barriques de vin, 4 livres d'argent, une paire de poulets, une paire de chapons et une paire de gélines, sur la métairie de Lacougotte, conformément à un bail du 4 juin 1662, passé devant Me Saissinel et ratifié le 6 novembre 1680 devant Me Belaval, notaire de Teyssode. A l'égard des 3 000 livres que le sieur de Preignan soutint qu'elles étaient nulles et que les substitutions apposées aux testaments de Pierre et Jean Guyot, leur bisaïeul et aïeul, il fut convenu qu'au cas où elles seraient vérifiées et utiles, que le sieur de Preignan en retirerait quelque utilité, Arnaud Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, pourrait se payer de cette somme sur ces substitutions. Les 1 500 livres d'intérêts seraient payées dans un an[1294] (il y a apparemment une contradiction en ce qui concerne les 3 000 livres, dits droits maternels, pour lesquelles on mentionne des substitutions du côté paternel.)

Le 4 mars 1686, devant Me Pierre Antoine Daudegaud, Joseph Guyot, seigneur de Preignan, subrogea et céda à son frère Arnaud tous ses droits, actions et hypothèques sur la métairie de La Vaysse, à deux paires (de bœufs ?), au consulat de Marzens, à la charge de payer par le sieur de Saint-Sauveur, la somme de 3 100 livres, aux héritiers de Me Paul d'Amalvy, sieur de Favinières, habitant Castres, en conséquence de la transaction passée entre lui et François Alain Guyot, seigneur de Preignan, le 26 novembre 1631, devant Me Geneste, notaire de Roquevidal[1295].

Le 21 juin 1695, devant Me Jacques Saissinel, notaire de Lavaur, Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède, déclara à Joseph Guyot, seigneur de Preignan, que la quittance consentie devant Me Antoine Antony, notaire de Revel, le 31 août 1675, de la somme de 8 000 livres de la dot de sa fille Louise Henriette était feinte et simulée et que l'entière somme lui était encore due. Le même jour, devant le même notaire, Marthe de Fabry, épouse de Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing déclara à son gendre et à sa fille qu'elle approuvait la constitution de l'entière somme de 2 000 livres faite de son chef par son mari à sa fille[1296].

Joseph Guyot, seigneur de Preignan, fit cession le 9 juin 1700, devant Me Saissinel, notaire de Lavaur, à Gabriel d'Ortet, prêtre et chapelain de Valcournouse (château à environ 1,5 km au nord de Pratviel, Tarn), de la somme de 2 200 livres à prendre sur Jean Pierre de Maury, sieur de Séran, comme héritier de son père Pierre de Maury, du reste de 3 000 livres dont ledit feu Pierre de Maury était débiteur envers feu François Alain Guyot, seigneur de Preignan, selon un acte passé chez Me Buisson, notaire de Lavaur[1297].

[1294] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.38-39.
[1295] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.39.
[1296] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 38.
[1297] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 39.

Joseph Guyot, seigneur de Preignan, mourut dès 1714, selon un acte de vente de sa femme à cette date (infra), ab intestat[1298].

Il avait épousé, par contrat filiatif du 11 août 1672, passé devant Me Pierre Icard, notaire de Castelnaudary, **Louise Henriette de SAINT-ETIENNE de CARMAING de LA POMAREDE**, fille de Guillaume de SAINT-ETIENNE de CARMAING, seigneur de La Pomarède et de Marthe de FABRY. La future épouse reçut en dot 8 000 livres pour ses droits paternels et maternels, payables 2 ans après le mariage, avec des intérêts au denier vingt. Le père du futur époux donna 6 000 livres à sa future belle-fille, à condition qu'elle ne puisse en disposer que pour des enfants mâles à naître du futur mariage. Le futur époux reçut la moitié des biens de ses parents, l'autre moitié des biens ira à un des enfants mâles issus du mariage dont la nomination sera faite par le futur époux ou faute de celle-ci par la future épouse ; le 8 novembre 1672, Joseph Guyot, seigneur de Preignan, nomma comme procureur Jean Lacoste, docteur et avocat postulant au siège de Lavaur, pour faire ratifier son contrat de mariage devant Me Dominique Faure, notaire de Toulouse[1299].

Le 9 novembre 1672, Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing de La Pomarède ratifia le contrat de mariage passé pour elle par son père, et nomma pour son procureur Etienne Clauzade, bachelier en droit, avocat au siège royal de Lavaur, l'acte fut passé devant Me Jean Boissadel, notaire de Soupex[*1300*] Nous avons vu (supra) que le paiement de la dot posa des problèmes.

En 1714, Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing, veuve, vendit aux sieurs de Sabatier, habitant Cadoul, la métairie de Lagrange sous la réserve d'un denier de censive annuelle et des droits de lods, pour la somme de 3 000 livres, François Guyot, seigneur de Preignan (son fils aîné), ratifia cette vente 4 mois plus tard (?). Le 29 septembre de la même année Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing céda la somme de 395 livres à Jeanne Dutil, à prendre sur les sieurs Sabatier de Cadoul, l'acte fut passé devant Me Bousquet, notaire de Lavaur, et ratifié par François Guyot, seigneur de Preignan, le 18 octobre 1714[1301].

Le 3 novembre 1724, Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing, bailla à Joseph Falgairac, hôtelier du Lion d'Or à Lavaur, la métairie de Langles en afferme pour six ans ainsi que la pièce de Saint-Pierre que les bordiers d'En Nadal travaillent, pour le prix de 550 livres par an et la moitié des volailles données par les métayers[1302].

Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing fit un premier testament, clos en 1734, nommant héritier son fils aîné François Guyot, seigneur de Preignan, et un second testament, le 16 octobre 1744, devant Me Daudegaud, nommant héritier Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, son fils cadet, et mourut le 17 octobre 1744[1303].

Joseph Guyot, seigneur de Preignan, et Louise Henriette de Saint-Etienne eurent 25 enfants (!) selon un acte trouvé dans le fonds d'archives de la famille Guyot, nous en connaissons 13.

[1298] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 38, qui dit qu'il mourut en 1714, ab intestat, sans en fournir la preuve.
[1299] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.37-38.
[1300] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 38.
[1301] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.39.
[1302] Stéphane Cosson, *H&G 161,* p.332.
[1303] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.38, la preuve du décès n'est fournie. Le second testament s'explique par le fait que François Guyot, fils aîné, était mort le 8 octobre 1744, célibataire.

7.1 François GUYOT, seigneur de Preignan.
Il mourut célibataire, le 8 octobre 1744, âgé de 66 ans.

7.2 Louise Henriette GUYOT.

7.3 Catherine GUYOT.

7.4 Joseph Alexandre GUYOT.
Il fut prieur de Cadenac.
Il eut de Jeanne Fages, chambrière au château de Preignan, une fille naturelle, Jeanne qu'il n'a pas reconnue. Cette Jeanne Guyot (tel que cela apparaît dans le testament de Jean Joseph Guyot, infra) épousa par contrat passé le 1er février 1746, devant Me Daudegaud, notaire de Lavaur, Pierre Saissinel, maître tailleur, habitant Labastide-Saint-Georges, fils de Joseph Saissinel et de Marie Anne Boyer. Jeanne reçut en dot 600 livres selon le legs fait par Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing dans son testament. Elle reçut aussi de Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, qui l'assistait, la somme de 42 livres ainsi que 12 serviettes neuves et 4 linceuls (draps.)
Son époux, Pierre Saissinel reçut de son père une portion de l'appartement à Labastide-Saint-Georges où il y avait en bas deux chambres ainsi qu'une portion du jardin[1304].

7.5 Marie Guillemette Ignace GUYOT.
Elle mourut à Preignan le 22 février 1772.

7.6 Guillaume GUYOT, qui suit.

7.7 Pierre GUYOT.
Il fut prêtre.

7.8 Marie Thérèse GUYOT.
Elle mourut à Preignan, le 30 mars 1742.

7.9 Marguerite GUYOT.
Elle épousa par contrat passé le 23 novembre 1730 devant Me Moré, notaire de Lavaur, **Joseph Nicolas de RICHOME** (alias RICHOMME)**,** seigneur de La Plane, dont elle fut la première épouse, elle mourut à Lavaur le 24 juin 1738.
Joseph Nicolas de Richome, seigneur de La Plane était né à Lavaur le 20 juin 1693, et y avait été baptisé le lendemain, le parrain fut Henri de Richome, la marraine Jeanne de Richome[1305].
Joseph Nicolas de Richome, seigneur de La Plane, épousa à Lavaur, le 10 janvier 1741, donc en secondes noces, Catherine de VILLENEUVE, le consentement des

[1304] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.38.
[1305] RP. Lavaur.

époux fut reçu par M. Me Alexandre de Richome, prêtre et prébendier du chapitre de Lavaur, en présence de Nicolas de Bonnefoy et d'Hugues de Bonnefoy[1306].
Catherine de Villeneuve de Lanrazous, femme de M. de Richome, fut la marraine de Catherine Grand, à Lavaur, le 9 janvier 1744 ; elle fut la marraine de son petit-fils Joseph de Bodin de Galembert, à Lavaur le 9 juillet 1768 (infra.)
Joseph Nicolas de Richome fut le parrain de son petit-fils Joseph François Henri de Bodin de Galembert, à Lavaur, le 3 juin 1766.
Jean Nicolas de Richome, et Catherine de Villeneuve, sa seconde épouse eurent une fille :

Marie Marguerite de RICHOME.
Elle naquit à Lavaur le 21 janvier 1746, et y fut baptisée le surlendemain, parmi les signataires de l'acte, Richome prêtre. Elle mourut à Lavaur, le 25 avril 1776, âgée d'environ 30 ans, et y fut inhumée le lendemain dans la chapelle du Rosaire de l'église de Saint Alain.
Elle avait épousé à Lavaur, le 8 janvier 1765, Gaspard de BODIN de GALEMBERT de Bois-Renard, ancien major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, fils de Louis de Bodin, seigneur de Bois-Renard et de Marguerite de Gleize alias de L'Eglise, d'où postérité tel que cela apparaît dans les registres paroissiaux de Lavaur.

7.10 Anne GUYOT.
Elle mourut à Preignan le 30 mars 1761.
C'est elle ou une sœur homonyme qui épousa le 30 septembre 1734, à Teulat, paroisse Notre Dame de Montaussel, **Jean Pierre ESPIGAT,** fils de Pierre ESPIGAT (et de Gabrielle LAMOTTE ?), selon l'acte de mariage dans les registres paroissiaux de Montaussel, l'épouse est dite habitant la paroisse Saint Alain de Lavaur. Les actes de baptême de leurs enfants ne mentionnent pas de Guyot.

7.11 Jeanne GUYOT.
Elle mourut à Preignan le 21 janvier 1769.

7.12 Jean Joseph GUYOT.
Il naquit en octobre 1702 (30 ans après le mariage de ses parents !)
Il fut curé de Soupex, et mourut à Lavaur le 27 juillet 1774.
Il avait testé le 26 septembre 1770, devant Me Boutibonnes et fait un legs de 9 juillet 1774 à Jeanne Guyot, sa nièce naturelle, épouse de Pierre Saissinel.

7.13 Françoise GUYOT.
Elle épousa avant 1705 **François (de) BOUFFIL** de Cambournac.

[1306] RP. Lavaur ; Maurice Vuillier se référant au même acte donne dans le texte de la généalogie Villeneuve (p.42) une ascendance à l'époux différente de celle figurant dans l'acte de baptême.

Ils eurent au moins une fille Françoise Bouffil, née à Fiac en 1705, qui épousa à Fiac, le 11 septembre 1725, Jacques de Rivals, sieur de Canimon, fils de Jean de Rivals, habitant Fiac, qui avait épousé Suzanne de Bouffil, d'où postérité[1307].

VII Guillaume GUYOT, seigneur de Preignan.

Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, testa le 20 janvier 1754, devant Me Boutibonnes, demandant la célébration d'une grand-messe le jour de sa sépulture, la célébration d'une neuvaine et d'une messe au bout de l'an, voulant que 3 messes bases soient célébrées chaque année pendant la vie de son épouse. Il donna à sa femme, sa vie durant, la jouissance d'un appartement dans son château de Preignan avec les meubles qui s'y trouvaient, celle de la métairie d'En Jourdanel avec ses cabaux (cheptel). Cette dernière aura l'entière jouissance et administration de son hérédité jusqu'à ce que son héritier soit âgé de 25 ans. Sa fille Marie Anne aura sa légitime de droit. Au cas où ses deux enfants viennent à décéder avant son épouse il lui substituait son entière hérédité. Il institua comme héritier son fils François Joseph Marie. Le testament fut ouvert le 10 avril 1754. Il était mort le 24 janvier précédent.

En 1754, les frères et sœurs de Guillaume contestèrent l'hérédité de celui-ci et le fait qu'il ait été nommé héritier pas sa mère au décès de son frère François. Les légitimes de chacun des enfants survivants de Joseph Guyot, seigneur de Preignan, et de Louis Henriette de Saint-Etienne de Carmaing furent à nouveau calculées.

Le prieur de Cadenac reçut la somme de 11 089 livres 12 sols, le curé de Soupex, celle de 5 237 livres 16 sols 20 deniers. Marie Guillemette et Anne reçurent chacune 3 448 livres 19 sols 5 deniers. Jeanne reçut la somme de 12 631 livres 15 sols 5 deniers.

Guillaume Guyot avait épousé, par contrat du 15 février 1745, **Louise Henriette GUYOT** de Saint-Sauveur, fille de François GUYOT, seigneur de Saint-Sauveur, et de Marie Anne d'IMBERT d'Ayguesvives (elle était donc la nièce à la mode de Bretagne de son époux), la future épouse fut dotée de 1 500 livres du côté paternel, et de 2 500 livres du côté maternel. Elle déclara un legs de 400 livres fait par sa marraine Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing ; 3 000 livres devaient lui être payées au comptant et 1 000 livres dans 4 ans avec des intérêts au denier vingt. Le mariage fut célébré le 6 mars 1746, Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, reçut le 18 novembre 1748 une quittance de 500 livres de constitution dotale, et une nouvelle quittance de 500 livres le 12 janvier 1749[1308].

Comme expliqué infra Louiise Henriette reçut en 1771 la jouissance de la maison de La Vaysse, de son frère Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur. Elle y fit des réparations tel que cela apparaît dans un reçu du 20 septembre 1776, du sieur Audié, de la somme de 124 livres 10 sols pour la pierre de taille provenant de la carrière de Lagrange en 1774 et en 1775.

Le 4 avril 1778, par acte passé devant Me Joseph Villary, notaire de Lavaur, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, vendit à Pierre Roudès, avocat en Parlement, la maison de La Vaysse, le colombier, les volières, le jardin, le bosquet, le couderc et l'allée de marronniers situés à La Vaysse, ainsi que deux tentures de tapisserie en papier peint (sic) pour le prix de 6 000 livres. Le même jour, par acte passé devant le même notaire, François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan, vendit la métairie de La Vaysse, au même Pierre de Roudès,

[1307] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1861.

[1308] Stéphane Cosson*, op.cit.,* p. 39, pour le mariage, le testament et le décès de Guillaume Guyot, et la révision des légitimes des frères et sœurs de Guillaume.

pour le prix de 15 000 livres. Ces ventes furent contestées en 1785 par Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur (comme nous le verrons infra.)

Le 22 mai 1778, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur s'opposa devant Me Joseph Cadeau, premier huissier en la chambre souveraine des Eaux et Forêts du parlement de Toulouse, à tout acte de vente d'immeubles faite ou à faire par son fils François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan. Le 26 octobre suivant les biens de la famille Guyot de Preignan, dont la métairie de La Vaysse, furent saisis par leurs créanciers, les sieurs Majorel, père et fils.

Le 5 février 1779, le parlement de Toulouse rendit un arrêt faisant suite à la saisie réelle des biens saisis par les sieurs Majorel : Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur fut confirmée dans la jouissance de la métairie d'En Cabanes, avec défense à toute personne dans la jouissance de celle-ci ; Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, reçut la jouissance provisoire de la pension annuelle de 600 livres, conformément à l'acte de donation du 7 septembre 1769 ; Marie Anne de Bonfontan , épouse séparée de Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, reçut la jouissance provisoire de la pension annuelle de 250 livres ; la métairie de La Vaysse fut mise sous bail judiciaire.

Le 24 janvier 1781, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur fut confirmée dans la jouissance de la métairie d'En Jourdanel, de ce fait le 23 avril de la même année, par requête et ordonnance prise contre le sieur Darrech, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, demanda d'enlever des biens de son fils la métairie d'En Jourdanel ainsi que l'appartement du bas du château de Preignan.

Le 25 avril 1781, Jean Thomas, notaire de Lavaur, nommé expert par François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan, et Pierre Maury, feudiste, nommé expert par Joseph Savès, négociant à Lavaur et « bailliste » judiciaire des biens saisis à Monsieur de Preignan, firent le tour des propriétés dépendant de ce bail judiciaire. Il comprenait la métairie d'En Jourdanel, laquelle possédait des vignes et des muriers ; la métairie de La Boyère, contenant également des muriers ; des pièces de terres acquises par le sieur Messoner du sieur de Preignan ; le château de Preignan et la métairie d'En Nadal. Jean Thomas et Pierre Maury déclarèrent qu'en dehors d'En Jourdanel et des deux pièces acquises par le sieur Messonnier, les biens valaient 1 368 livres 8 sols.

Le 27 août 1781, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur écrivit au sénéchal de Toulouse pour lui demander de séparer le patrimoine de son fils du sien. Selon elle cela concernait 9 980 livres suite à la transaction du 12 avril 1778 et la métairie d'En Cabanes. Elle demanda en outre la vente séparée des métairies de Lagrange, Cadouil, Langles et La Boyère pour pouvoir toucher les legs faits à elle par ses parents.

Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur testa le 6 octobre 1789 devant Me Clauzade, notaire de Lavaur, léguant ses gages à sa servante Jacquette Macary, pour la somme de 48 livres. Elle déclara posséder comme effets mobiliers un bureau, un miroir et une grande armoire avec un tiroir au fond, placée dans sa chambre, une armoire en bois de hêtre placée dans la cuisine, un buffet, un lit indien piqué, une table de toilette en bois de noyer et une table en bois de noyer, sans garniture. Elle nomma comme exécuteur testamentaire le sieur Pierre Paul, receveur des domaines du roi à Lavaur, lui ordonnant de vendre toute sa garde-robe et l'armoire dans laquelle elle est, advenue de la succession de sa mère, le produit de la vente devant servir à payer ses frais funéraires et le reste de ses dettes. Elle déclara n'avoir qu'en usufruit le reste

du mobilier. Elle nomma comme héritière universelle sa petite-fille Louise Marie Thérèse Adélaïde Pétronille Guyot.
Guillaume Guyot et Louise Henriette Guyot eurent[1309] :

8.1 Marie Anne Alexandrine GUYOT.
Née le 30 mars 1746 à Preignan, elle épousa le 21 septembre 1773 **Paul de RIVALS** (que nous n'avons pu situer dans la généalogie publiée par Jules Villain, très détaillée), elle mourut le 1er avril 1813.

8.2 François Joseph Marie GUYOT, qui suit.

8.3 Joseph Alexandre GUYOT.
Il fut prieur de Cadenac (en Saint-Félix-Lauragais, Haute-Garonne.)

8.4 Jean Joseph GUYOT.
Il fut être, curé de Soupex (Aude.)

8.5 Marie Guillemette GUYOT.

8.6 Jeanne GUYOT.

VIII François Joseph Marie GUYOT, seigneur de Preignan.
Le 14 mars 1778, devant Me Moré, notaire de Lavaur, il vendit à Me Guillaume Espigat, avocat en parlement, un fief situé à Marzens, aux lieux-dits Lempeyre, Tirefort et au masage d'En Maury, consistant en plusieurs maisons à haut et bas étage, métairies, sols dépicatoires (ce terme est relatif au dépiquage), jardins, terres, vignes et bois, le tout joignant, contenant 24 setérées que ledit acquéreur (sic) possède par indivis avec noble Jean de Séran, sieur de La Barthe (qui devait appartenir à la famille de Maury qui tenait Séran), sous la censive de 11 sols 6 deniers. Il lui vendit aussi un autre fief situé à Marzens, au lieu-dit Al Prat Grand à La Rivière de Mausses consistant en en une maison, avec 7 setérées que l'acquéreur (sic) possède indivis avec Jean de Séran, sieur de La Barthe, et Antoine Clausade, sous la censive annuelle de trois sols un demi denier, Enfin il lui vendit tous les fiefs qu'il possède à Saint-Sauveur de Marzens. Toutes ces ventes pour la somme de 733 livres.
Le 12 avril 1778, il reçut de sa mère la somme de 9 980 livres et lui donna la métairie d'En Cabanes, en échange, se réservant le droit de faire paître ses cabaux (cheptel) dans le pré du château et 12 coupades de bois, l'acte fut passé devant Me Joseph Villary, notaire de Lavaur.
Le 18 avril 1778, devant Me Moré, notaire de Lavaur, François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan, en tant qu'héritier de feu Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, son père, Joseph Alexandre Guyot, prieur de Cadenac et de Saint-Georges de Bonnaud, Jean Joseph Guyot, curé de Soupex, Marie Guillemette Guyot, Anne Guyot et Jeanne Guyot, vendirent à Me Guillaume Joseph Carrère, avocat en parlement, un fief situé à Séran, au lieu appelé Al

[1309] Les 2 derniers sont indiqués par Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.40, qui se réfère à Henri Rabino di Borgomale, *Notices généalogiques,* pour les 4 autres.

Prat de Malemort sive (alias) Al Rieux Peyroux, contenant 12 coupades sous une censive de deux deniers un quart, pour la somme de 240 livres.
Le même jour, devant le même notaire, François Joseph Marie Guyot vendit à Joseph Fraure, ménager, habitant Saint-Sauveur de Marzens, au lieu dit Flaujeac, selon une reconnaissance du 13 mars 1759, par François Faure, père de Joseph, et Antoine Faure, son frère, à Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, et selon la reconnaissance du 2 août 1759, d'Antoine Rigal et de Marie Faure, au même, devant Me Boutibonnes, notaire de Lavaur. Ces fiefs sous une censive de 6 coupades et demi de blé, 1 coupade d'avoine, etc., furent vendues au prix de 312 livres.
François Joseph Marie GUYOT avait épousé, en premières noces, par contrat passé devant Me Campmas, notaire de Toulouse, le 13 juillet 1776, **Françoise Elisabeth (de) LEYGUE,** native de Castelsarrasin, fille de (feu) Pierre LEYGUE et de Marie VILLETTE..
Louise Henriette Guyot de Saint-Saint-Sauveur, pour consentir au contrat avait nommé procureur Paul de Rivals des Andrieux, le 18 mai 1776, devant Me Villary, notaire de Lavaur.
Marie Villette, pour consentir au contrat avait nommé procureur Pierre Leygue, sieur de Varennes, le 14 mai 1776, devant Me Maury, notaire de Castelsarrasin. La future épouse reçut en dot tous les biens de feu son père, selon la composition du patrimoine faite devant Me Savy, notaire de Toulouse le 18 juin 1763. Pierre Leygue, frère de l'épouse, du chef de sa mère lui donna 10 000 livres. Du chef du sieur Jean Malcaze, habitant *Guarganville* (Garganville, Tarn-et-Garonne), la future épouse reçut 1 000 livres, conformément à l'acte qu'il avait passé le 2 décembre 1769, devant Me Laferrière, notaire de Castelsarrasin.
Elisabeth de Leygue , épouse François Joseph Guyot de Preignan, mourut à Lavaur le 15 juillet 1778, âgée d'environ 22 ans, et y fut inhumée le même jour[1310].
François Joseph Guyot épousa en secondes noces, à Preignan, le 29 octobre 1793, **Florence SALLES,** fille d'Antoine SALLES et de Roquette de RIVALS (laquelle n'est pas rattachée)[1311].
Enfant du premier lit :

9.1 Marie Louise Thérèse Adélaïde Pétronille GUYOT[1312].

Dite fille de messire François Joseph Marie de Guyot, seigneur de Preignan, et de dame Françoise Elisabeth Leygue, elle naquit à Lavaur le 13 juillet 1777, elle y fut baptisée trois jours après, la tinrent sur les fonts le sieur Alexis Catala à la place de M. Pierre Leygue, frère de la dame de Leygue, et Françoise Rodès, à la place de dame de Guyot de Saint-Sauveur, grand-mère de la baptisée, le père signa l'acte, de Preignan[1313].

Le 3 juillet 1779, devant Charles de Segua, avocat en parlement, antérieurement au siège de Lavaur, comparurent Me Antoine Salles, avocat en parlement, qui au nom de Marie Villette, avait fait assigner par exploit de Me Thoulouze, huissier de Saint-Sulpice, du 30 juin 1779, Jean Etienne Guyot de Saint-Sauveur, habitant Toulouse, Marie Joseph de Berne, Jean d'Ortet, François Gabriel d'Ortet, Hugues de Rivals de Canimon, habitant Lavaur, Paul de Rival des Andrieux, habitant Teyssode, Pierre

[1310] RP. Lavaur.
[1311] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.40, pour les deux contrats de mariage.
[1312] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pour ce qui la concerne ainsi que ses frères et sœurs.
[1313] RP. Lavaur ; Stéphane Cosson la dit par erreur née le 16 juillet probablement à Castelsarrasin.

Leygue habitant Castelsarrasin, et Pierre Dominique Leygue, habitant Toulouse, pour délibérer sur la nomination d'un curateur pour la demoiselle Guyot de Preignan. Jean Etienne Guyot de Saint-Sauveur, Paul de Rivals des Andrieux, Jean d'Ortet, François Gabriel d'Ortet, Marie Joseph de Berne et Hugues de Rivals de Canimon, désignèrent Piette Leygues, comme curateur.
Pierre Leygue et Pierre Dominique Leygue préféraient Jean d'Ortet, finalement Pierre Leyguee fut désigné comme curateur et la demoiselle Guyot de Preignan vécut à Castelsarrasin jusqu'au remariage de son père[1314].
Marie Louise Thérèse Adélaïde Pétronille GUYOT épousa, le 5 floréal an IX (25 avril 1809), **Pierre Joseph DUPIN de SAINT-ANDRE.**
Elle mourut à Lavaur le 22 avril 1840.

Enfants du second lit :

9.2 Héloïse Antoinette GUYOT.
Elle naquit à Lavaur le 7 floréal an III (26 avril 1795.)

9.3 Henriette *Milady* GUYOT.
Elle mourut à Saint-Paul-Cap-de-Joux, le 27 thermidor an IX (15 août 1801), âgée de 4 ans.

9.4 Marie Adélaïde Bathilde Thérèse GUYOT.
Elle naquit à Lavaur le 22 nivôse an VII (11 janvier 1799.)

9.5 Jules Grégoire Adolphe GUYOT.
Il mourut le 10 thermidor an XIII (29 juillet 1805), âgé de 4 ans.

9.6 Pauline Roquette Joséphine GUYOT.
Elle épousa, à Saint-Paul-Cap-de-Joux, le 25 novembre 1821, **Samuel Bernard Hector ALIGUIER de TRUEL,** et mourut à Saint-Paul-Cap-de-Joux le 2 février 1868.

9.7 François Joseph Marie Hugues Roch Hector GUYOT de PREIGNAN, qui suit.

9.8 Anne Alexandrine GUYOT.
Elle mourut à Saint-Paul-Cap-de-Joux, le 1er avril 1813.

IX François Joseph Marie Hugues Roch Hectoor GUYOT de PREIGNAN[1315].
Il fut instituteur public à Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn.)
Il y épousa le 14 février 1820 **Marie CARIVENC.**

[1314] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.40, pour ce qui concerne la désignation du curateur.
[1315] Stéphane Cosson, *op.cit,*, pour ce qui le concerne.

Ils eurent 3 fils et 7 filles.

II
Seigneurs de Saint-Sauveur

L'auteur de cette branche, Arnaud Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, était le second fils de François Alain Guyot, seigneur de Preignan, et de Françoise de Châteauverdun.

VI Arnaud GUYOT, seigneur de Saint-Sauveur (une paroisse de Marzens.)
Le 20 janvier 1689 fut passée une transaction, devant Me Mazas, notaire de Lavaur, entre François Alain Guyot, seigneur de Preignan, et son fils Arnaud Guyot de Saint-Sauveur[1316].
Arnaud (Guyot) de Preignan, sieur de Saint-Sauveur, mourut à Lavaur le 23 janvier 1700, âgé d'environ 40 ans, et y fut enterré le même jour[1317].
Il avait épousé, le 24 février 1681, **Catherine DANGUIEN,** fille de Jean DANGUIEN et de Marie GUIRAUD. Le contrat avait été passé le 19 février 1681, devant Me Pierre Antoine Dandigaud et Me Antoine Mazas, notaires de Lavaur. La future épouse avait reçu en dot 5 000 livres du chef paternel, sa mère lui céda une maison à Lavaur, « gache ?» de La Salvetat, comme héritière de Me Guillaume Corbière, prêtre hebdomadaire du chapitre de Lavaur, s'y réservant un appartement ainsi qu'un ameublement feuille morte avec franges de soie jaune qu'elle a dans sa chambre, consistant en un lit complet, quatre fauteuils, douze chaises, six pliants garnis, une table avec son tapis, un miroir, une paire de chevets en laiton, et se réservant une métairie avec ses dépendances sise à *Combeleran*, dans le consulat de Marzens, dépendant le tout de la succession de Jean Guiraud, son père.
Etienne Danguien, chanoine au chapitre collégial de Saint Paul, et Mathieu Danguien, prébendier au chapitre de Lavaur, ses frères, lui donnèrent les deux tiers des censives, fiefs, directes et autres droits et devoirs seigneuriaux qu'ils ont au consulat de Lavaur, et les deux tiers des sommes qui leur sont dues par Jean Carrier, bourgeois de Lavaur, comme acquéreur de la métairie de Canteloube au consulat de Lavaur, le tout évalué 2 500 livres, ce qui fait un legs total de 7 500 livres[1318].
Catherine Danguien mourut à Lavaur le 6 janvier 1694 et y fut enterrée le lendemain[1319].
Ils eurent :

7.1 François GUYOT, qui suit.

7.2 Un enfant baptisé à Lavaur entre mars et septembre 1687, qui doit être **Etienne GUYOT,** cité par Stéphane Cosson, nommant François, Etienne, Marie et Catherine Guyot.

7.3 Catherine GUYOT.
Fille d'Arnaud Guyot, sieur de Saint-Sauveur, elle naquit à Lavaur le 4 juillet 1690 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Me Mathieu Danguien, la marraine

[1316] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.37.
[1317] RP. Lavaur.
[1318] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p. 41, pour le contrat de mariage et le mariage
[1319] RP. Lavaur.

Catherine Guyot, veuve de Jean de Bompar, sieur de Francarville, laquelle ne savait pas signer[1320].

7.4 Marie GUYOT, fille de feu Arnaud Guyot et de Catherine Danguien, elle mourut à Lavaur le 31 janvier 1707 et y fut enterrée le lendemain[1321].

VII François GUYOT, seigneur de Saint-Sauveur.
Fils d'Arnaud Guyot, sieur de Saint-Sauveur, et de Catherine de Danguien, il naquit à Lavaur le 15 avril 1682, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut François Guyot, grand-père du baptisé, parmi les signatures de l'acte on trouve Danguien.
Le 7 mars 1729, il déclara devant Me Bonsirven, notaire de Briatexte (Tarn), avoir de Gabrielle Gaurel, épouse de François Cols, habitant Briatexte, plusieurs meubles et autres effets évalués 450 livres.
En, 1750, il écrivit au juge souverain des Eaux et Forêts de la maîtrise de Villemur, à propos d'une coupe de bois au lieu dit Al Bosc de Gilbert, consulat de Preignan, l'opposant au sieur Audouy, bourgeois de Lavaur, depuis 1745. Ce bois appartenait en effet aux trois quarts au sieur Audouy et pour un quart à François Guyot, seigneur de Saint-Sauveur.
Le 22 avril 1762, François Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, devant Me Hugues Algans, notaire de Lavaur, acquit une rente de 25 livres, sur un capital de 500 livres, de Jean Joseph Guyot, curé de Soupex, et de Marie Guillette et Jeanne Guyot.
Il mourut avant le 17 juin 1765 date de l'accord passé entre sa femme et leur fils Jean Etienne, concernant sa succession.
Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1728, passé devant Me Delthil , notaire à Saint-Sulpice, **Marianne d'IMBERT** d'Ayguesvives, fille de François d'IMBERT d'Ayguesvives et de (feue) Anne Renée de CAPRIOL, sa seconde épouse.
Stéphane Cosson produit plusieurs actes concernant la famille d'Imbert d'Ayguesvives[1322].
Pierre d'Imbert d'Ayguesvives, fils de François et de feue Anne Renée de Capriol , épousa par contrat du 27 février 1718, Jeanne d'Avessens, fille de César d'Avessens, seigneur de Moncal, et de Louise de Bonvillar (que Stéphane Cosson nomme Monvilar), par ce contrat Pierre d'Imbert d'Ayguesvives, devra payer à Marianne d'Imbert d'Ayguesvives (sa sœur) la somme de 3 000 livres pour sa légitime. Le 3 mai 1727, Pierre d'Imbert d'Ayguesvives, bachelier en théologie, curé de Réalmont, testa, léguant entre autres, 2 000 livres à sa nièce Marianne d'Imbert, institua héritier son neveu Pierre d'Imbert, si ce dernier refuse, l'héritière sera alors Marianne d'Imbert. Le 24 janvier 1737, devant Me Dominique Sarda, huissier au Domaine du roi, à Lavaur, Marianne d'Imbert d'Ayguesvives demanda à son frère Pierre le partage des biens d'Anne Renée de Capriol, leur mère, notamment le partage des 1 200 livres inscrites dans l'acte du 8 mai 1705, entre François d'Imbert d'Ayguesvives et Marie de Lavaisse.
Marianne d'Imbert d'Ayguesvives, veuves de François Guyot de Saint-Sauveur, mourut à Lavaur le 4 juin 1773, âgée de 69 ans[1323].

[1320] RP. Lavaur.
[1321] RP. Lavaur.
[1322] Stéphane Cosson, *op.cit.,* pp.48-49, disant que les actes correspondants proviennent du fonds Guyot de Preignan suite au mariage de François Guyot, seigneur de Preignan, et de Marianne d'Imbert d'Ayguesvives.

Ils eurent[1324] :

8. 1 Louise Henriette GUYOT de SAINT-SAUVEUR.
Comme dit supra elle épousa, par contrat du 17 février 1745, **Guillaume GUYOT,** seigneur de Preignan, d'où postérité, ce qui la concerne figure dans le chapitre I (Seigneurs de Preignan.)

8.2 Jean Etienne GUYOT, qui suit.

8.3 Pierre GUYOT.
Il vivait en 1773.

VIII Jean Etienne GUYOT, seigneur de Saint-Sauveur.[1325]
Pour éviter un procès avec sa mère Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, passa un accord avec elle, le 17 juin 1765, devant Me Boutibonnes, notaire de Lavaur. En ce concerne les meubles et effets de François Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, estimés 280 livres, chacune des parties conservera ce qu'elle a entre ses mains. La métairie de La Vaysse, paroisse de Marzens, reviendra à Jean Etienne Guyot, la métairie de La Cougotte-Cadoul reviendra à Marie Anne d'Imbert d'Ayguesvives. Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, reconnut devoir 6 000 livres à sa mère, il lui céda les pièces suivantes : une petite pièce de terre située à La Rivière, un pré dit Pré de la Vente, une pièce de terre et une chènevière situés au lieu dit Complainte des Jeunes mariés, une pièce de terre située à Al Confifich, valant 17 coupades.
Le 7 septembre 1769, Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, devant Me Boutibonnes, notaire de Lavaur, fit donation à Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, veuve de Guillaume Guyot, seigneur de Preignan, de la maison de La Vaysse, s'en réservant la jouissance. Cette maison consistait en un pigeonnier en forme de tour, d'un petit bois, d'un jardin et d'un couderc, il fit en outre donation à son neveu (non nommé, il doit s'agir de François Joseph Marie Guyot) de tous ses biens meubles et immeubles, sous la réserve de 850 livres de pension (annuelle) viagère (Remarque : ceci signifie à notre avis que Jean Etienne Guyot savait qu'il ne pourrait pas avoir d'enfant de Marie de Bonfontan), puis le 9 février 1771, il fut décidé que Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, jouirait pendant la vie entière de Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, de la maison de La Vaysse ainsi que d'autres objets à elle donnés, moyennant la somme de 600 livres., et le 23 décembre 1772, Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, se départit de la jouissance de la maison de La Vaysse (Remarque : contradiction avec l'acte précédent) au profit de sa sœur Louise Henriette moyennant la somme de 600 livres, prenant les meubles de La Vaysse à l'exception d'une grande armoire à deux ouvrants et d'une commode avec un tiroir, et de meubles se trouvant dans la maison d'habitation de leur mère et de ceux dont jouit son épouse Marie Anne de Bonfontan.

[1323] RP. Lavaur.
[1324] Stéphane Cosson, *op.cit.,* p.42, se référant à Henri Rabino di Borgomale, pour Pierre Guyot.
[1325] Ce qui le concerne provient de Stéphane Cosson.

Les biens situés à La Vaysse, constitués de la maison et de la métairie, furent vendus, le 4 avril 1778, à Pierre Roudès, respectivement par Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur et François Marie Joseph Guyot, seigneur de Preignan, (supra.)
Le 25 janvier 1785, Jean Etienne Guyot, seigneur de Preignan, communiqua à Me Pierre Roudès un extrait de l'acte de son second mariage ainsi que l'extrait de l'acte de baptême de son fils et l'assigna devant le Sénéchal de Toulouse, pour lui réclamer le délaissement de La Vaysse avec la restitution des fruits depuis son occupation. Le même jour Pierre Roudès appela en garantie François Joseph Marie, seigneur de Preignan, et Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, afin qu'ils interviennent au sujet de la demande de Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur.
Le 11 avril 1786, devant Me Joseph Villary, notaire de Lavaur, Louise Henriette Guyot de Saint-Sauveur, François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan, Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, et Pierre Roudès, transigèrent comme ce qui suit : Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, paiera à sa sœur 2 400 livres, il sera quitte de la somme de 950 livres avec François Marie Joseph Guyot, seigneur de Preignan. Louis Henriette Guyot de Saint-Sauveur paiera à Pierre Roudès la somme de 6 000 livres, suite à la révocation de la vente de La Vaysse. François Joseph Marie Guyot, seigneur de Preignan, paiera à Pierre Roudès, la même somme. Jean Etienne Guyot, seigneur de Sauveur fera la vente de la métairie de La Vaysse moyennant le prix de 16 480 livres.
Jean Etienne Guyot, seigneur de Saint-Sauveur, avait épousé, en premières noces, par contrat du 9 juin 1761, passé devant Me Gaubert, notaire de Castelnau-de-Montmiral (olim Montmirail), **Marie de BONFONTAN,** fille de François de BONFONTAN et de Marie (de) MILHET (MILLET), le mariage fut célébré le 25 juin suivant dans l'église Saint Jean-Baptiste-de-Monteils, consulat de Castelnau-de-Montmiral. Le père de l'épouse tenait le lieu de La Garde dans la juridiction de Castelnau-de-Montmiral, il appartenait à une branche de la famille de Bonfontan établie à Castelnau-de-Montmiral depuis 1539, au moins, et y tenait le lieu de La Garde, elle fut maintenue noble le 29 janvier 1669[1326].
Les registres paroissiaux de Castelnau-de-Montmiral font apparaître parmi les enfants de François de Bonfontan, écuyer, seigneur de La Garde, et de Marie (de) Milhet, baptisés à Montmiral, entre 1718 et 1726, Françoise, Jeanne Marie, autre Françoise, Louise, Jeanne Françoise, autre Louis ; Marie ou Marie Anne n'apparaît pas.
Marie Anne de Bonfontan, testa le 2 décembre 1771, devant Me Gaubert, notaire de Castelnau-de-Montmiral, donnant 800 livres à son mari, 5 sous à chacune de ses sœurs Françoise et Jeanne Marie de Bonfontan, En outre sa sœur Françoise reçut la jouissance et l'usufruit de son hérédité sa vie durant ainsi que ses biens mobiliers d'or et d'argent évalués 300 livres, Louis de Bonfontan, seigneur de La Garde, fut nommé son héritier universel.
Marie Anne se sépara de son mari tel que cela apparaît dans un acte du 5 février 1779 (supra.)
Marie de Bonfontan mourut à Castelnau-de-Montmiral, le 29 octobre 1781, sans postérité.
Jean Etienne GUYOT avait épousé, en secondes noces, le 12 juin 1783, **Bertrande LAPEYRE.**
Enfant du second lit :

[1326] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 20.

9 Joseph Marie Antoine GUYOT.

Il naquit le 12 novembre 1784, et mourut à Saint-Paul-Cap-de-Joux, le 22 juillet 1865.
Stéphane Cosson n'indique pas de descendance.

III
Branche naturelle

Comme dit supra l'auteur de cette branche naturelle, Hughes Guyot, était fils de François Alain Guyot, seigneur de Preignan, et de Guillaumette Combal.Les données le concernant proviennent de Stéphane Cosson.

VI Hugues GUYOT.

Il fut maître-cordonnier {profession qui à l'époque consistait à tendre les murs de certaines maisons de cuir (de Cordoue, d'où le nom de cordonnier) et/ou à fabriquer à la main des chaussures en cuir.}
Le 31 août 1688, Hugues Guyot reconnut, devant Me Pierre Daudegaud, la dot de Jeanne Heilles, savoir 450 livres ainsi que divers meubles, effets et denrées, le même jour par le même acte il reconnut avoir acquis de Philippe et François Izarn, père et fils, une maison située sur la rive de Vergadane dans la ville de Lavaur, selon un contrat passé chez Me Buisson le 9 février 1673, notaire de Lavaur, pour la somme de 340 livres.
Hugues Guyot testa le 26 juin 1685 devant Me Pierre Antoine Daudegaud., demandant son enterrement dans le cloître de l'église cathédrale Saint Alain. Il légua 60 livres à sa fille Antoinette, et à sa femme Jeanne Heilles, 12 livres, un lit avec une couette et un coussin rempli de plumes, six linceuls (draps) de toile commune, une couverture bleue usée, un tour de lit complet de raze verte à courtine et frange de fleurs. Il déclara que le sieur d'Ortet lui devait 18 livres qui devront être données à sa femme, et reconnut devoir la somme de 21 livres à Georges Entraygues, maître tanneur du faubourg du port de Lavaur. Il institua héritier universel son fils Georges.
Il avait épousé par contrat du 14 juillet 1675, passé devant Me Pierre Antoine Daudegaud, notaire de Lavaur, le 14 juillet 1675, **Jeanne HEILLES,** fille d'Arnaud HEILLES et d'Antoinette FORT, le mariage fut célébré à Lavaur le 18 août 1675.
Ils eurent au moins 3 enfants, dont Stéphane Cosson n'a pas indiqué la descendance.

7.1 Georges GUYOT.

Il fit son apprentissage de maître tailleur d'habits chez François Granier, de 1697 à 1699, pour la somme de 33 livres.
Il épousa **Rose NATOLY,** par contrat du 31 juillet 1707, passé devant Me Pierre Antoine Daudegaud.

7.2 Antoinette GUYOT.

7.3 Cécile GUYOT.

Elle épousa par contrat du 19 août 1709, passé devant Me Algans, notaire de Lavaur, **Paul POULVERRIERE.**

IV
Annexe Saint-Etienne de Carmaing

Stéphane Cosson produit des actes concernant la succession Saint-Etienne qu'il nous paraît intéressant de publier car ils fournissent quelques données sur cette famille et des familles alliées. Les compléments, entre parenthèses, aux actes produits par Stéphane Cosson proviennent principalement de la généalogie de la famille de Saint-Etienne qui tenait La Pomarède[1327]. Ces actes permettent de compléter et parfois corriger la généalogie de la famille de Saint-Etienne tenant La Pomarède/

Un premier acte concernant indirectement cette succession est la reconnaissance de dette du 12 juillet 1648, par Henri de Saint-Etienne et de Carmaing, seigneur et baron de La Pomarède, (neveu d'Antoinette de Saint-Etienne de Carmaing qui avait épousé Pierre Guyot, seigneur de Preignan (degré III), reconnaissant devoir 600 livres à Marie de Baillet.

Guillaume de Saint-Etienne et de Carmaing, seigneur et baron de La Pomarède (que nous nommons Guillaume de Saint-Etienne dans ce qui suit, pour simplifier les actes, fils d'Henri, cité au paragraphe précédent et de Jeanne de Bellissen), épousa, par contrat du 22 octobre 1657, Marthe de Fabry, laquelle reçut en dot 8 000 livres du chef de sa mère, dame de Cambon, à prendre sur messire Jean d'Aygua, procureur en la chambre de l'Edit ; 8 000 livres du chef de son père, Pierre de Fabry, seigneur de Roquairol, avec une clause de prédécès de l'épouse, en faveur de son futur époux ; 7 000 livres de son père payable après le décès de celui-ci, desquelles Marthe de Fabry se réserva de jouir comme biens paraphernaux ; 7 000 livres du chef de sa mère, après le décès du sieur de Rouquairol, qui en jouira sa vie durant.
Guillaume de Saint-Etienne, fit donation de la moitié de tous ses biens en faveur d'un de ses enfants provenant dudit mariage.

Le 16 septembre 1658, Pierre de Fabry fit donation à son gendre Guillaume de Saint-Etienne de tous ses biens à la charge de les restituer à l'un de ses enfants mâles, l'acte fut passé devant Me Galibert, notaire de Castres.

Le 1er janvier 1659, eut lieu une transaction entre Guillaume de Saint-Etienne, et Jean d'Aygua, liquidant tout ce qui était dû par le sieur d'Aygua à Pierre de Fabry pour reste du prix de l'office de procureur général revenant à la somme totale de 17 159 livres. Cette somme fut payée selon ce qui suit : 2 879 livres au sieur de Saint-Etienne comme cessionnaire de Monsieur de Masnau, conseiller au Parlement ; 600 livres au sieur Galoffre, créancier de Pierre de Fabry et 9 860 livres au sieur de Saint-Etienne comme donataire de Pierre de Fabry.

Le 26 juillet 1659, Marthe de Fabry paya à Marie de Baillet la somme de 600 livres qu'Henri de Saint-Etienne lui devait.

[1327] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Saint-Etienne,* produisant les preuves.

Le 31 août 1661, fut passée une quittance finale entre Jean d'Aygua et Guillaume de Saint-Etienne devant Me Galibert, notaire de Castres.
Guillaume de Saint-Etienne fut mis en possession du fief de La Barthe, il reçut en outre : 2 200 livres en argent comptant de Marthe de Fabry après le décès de la dame de Cambon Marthe de Cambon, sa mère) ; 800 livres en vaisselle d'argent ; 600 livres en pierreries ; 350 livres provenant de la vente de livres ; 600 livres pour certaines amendes appartenant à Pierre de Fabry ; 1000 livres pour la d'un « ameublement » et de meubles de Pierre de Fabry, consistant en tapisseries, lits, chaises, table, linge et batterie de cuisine.
Guillaume de Saint-Etint débiteur de Marthe de Fabry pour plusieurs sommes : 7 000 livres données par son père ; 400 livres reçues par Pierre de Fabry de l'hérédité de Suzanne du Pont ; 4 000 livres dues par Pierre de Fabry à François de Fabry, son frère.

Le 23 septembre 1664, devant Me Donnadieu, conseiller au Sénéchal de Castelnaudary, inséré dans les registres de Me Bouzit, notaire François de Fabry fit donation à sa nièce Marthe de Fabry, de la somme de 4 000 livres.

Le 6 mai 1669, Pierre de Fabry substitua pour son héritier son petit-fils Jean de Saint-Etienne de Carmaing (fils de Guillaume et de Marthe de Fabry.)

Le 25 avril 1677, Guillaume de Saint-Etienne, au nom de Marguerite de Fabry, paya aux seigneurs de Laffont et de Senaux la somme de 3 486 livres, à savoir 1 572 livres au seigneur de Laffont et 1 914 livres au seigneur de Senaux, pour partie de la somme de 6 500 livres du prix de la métairie des Espelis. Il reconnut avoir reçu de sa femme la somme de 2 600 livres, restante de celle de 8 000 livres donnée par Marie Madeleine de Fabry à Marthe de Fabry, sa sœur.

Le 21 juin 1685, Guillaume de Saint-Etienne nomma son fils aîné, pour recueillir la donation faite en son contrat de mariage et la substitution faite par Pierre de Fabry. Il fuit aussi donation de tous ses biens. Le même jour Marthe de Fabry, bailla à son fils aîné, la métairie de Las Bautes, pour 2 700 livres.

Le 9 janvier 1702, Marthe de Fabry fit donation à son fils aîné de la somme de 4 000 livres à prendre sur ses biens paraphernaux.

Le 14 février 1703, Jean de Saint-Etienne de Carmaing, baron de La Pomarède, fils aîné (comprendre devenu aîné) épousa par contrat Anne de Viguier. Il fut émancipé par son père qui le nomma en la moitié des biens par lui donnés dans son contrat de mariage et lui délaissa l'autre moitié à charge de payer leurs légitimes à ses frères et sœurs.

Le 12 septembre 1704, Marthe de Fabry testa demandant 300 messes pour le repos de son âme. Elle fit les legs suivants :20l ivres à l'église de La Pomarède ; 8 setiers de blé aux pauvres de La Pomarède ; 8 setiers de blé aux pauvres de Cadenac ; 50 livres aux pauvres de passage et honteux ; 15 livres à la chapelle Notre Dame de La Pomarède ; 4 500 livres à sa fille Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing, dont 2 000 livres pour sa constitution

dotale ; 4 000 livres à sa fille Angélique de Saint-Etienne de Carmaing ; 3 000 livres à chacune de ses filles Marthe, Marie et Madeleine de Saint-Etienne de Carmaing ; leurs légitimes à ses fils Jean Gabriel, Guillaume et Joseph de Saint-Etienne de Carmaing. Elle nomma héritier universel son mari, à charge pour lui de rendre l'hérédité à Gabriel de Saint-Etienne de Carmaing, et en cas de décès de celui-ci à son autre fils Jean.

Le 14 mai 1706, Jean de Saint-Etienne de Carmaing renonça à la donation universelle qui lui avait été faite et s'en tint à la moitié des biens contenue dans son contrat de mariage.
Etant hors de la maison de son père depuis son mariage, ayant subsisté sur les biens de son épouse, lesquels se sont avérés insuffisants pour son entretien, il supplia son père de partager ses biens sans préjudice de l'hypothèque qu'il a sur la moitié réservée.

Le 3 janvier 1707, Guillaume de Saint-Etienne somma son fils Jean de nommer un expert pour le partage et de déclarer de quel temps il veut « obter » (sic) la donation.
Le même jour Guillaume de Saint-Etienne émancipa ses filles Louise Henriette, Angélique, Marthe, Marie et Madeleine.

Le 13 mai 1708, Jean de Saint-Etienne de Carmaing fit assigner son père en division et partage. Il nomma le sieur Cazeneuve comme expert et déclara qu'il « obte » la donation du temps du mariage de son père. Guillaume de Saint-Etienne nomma alors le sieur Alaux pour son expert.
Les biens furent estmés ainsi : la métairie des Espelis pour la somme de 8 000 livres ; la terre dans laquelle est plantée la vigne dont le meunier jouit, 200 livres ; la terre de La Pomarède, 52 465 livres (incluant des charges qui figurent infra.)
Jean de Saint-Etienne de Carmaing demanda alors ce qui suit, le paiement de la légitime maternelle avec les intérêts depuis la mort de Marie de Fabry ; le paiement de la somme de 700 livres comme héritier substitué de Pierre de Fabry, avec les intérêts depuis la mort de Marie de Fabry ; le paiement de la somme de 5 166 livres 19 deniers 6 sols pour les fournitures faites par lui pour la maison.

Le 21 novembre 1709, un accord fut passé entre tous les membres de la famille. Ils convinrent que Jean de Saint-Etienne de Carmaing prendrait en charge son père à partir du 1er juillet 1710 et que celui-ci jouirait d'une pension annuelle de 400 livres, dont 225 livres payées par son fils Jean, 25 livres par chacune de ses filles et par son fils Joseph représenté par son procureur Antoine de Montels.

Le 27 novembre 1709, les divers membres de la famille passèrent une transaction entre eux devant Me Dugua.
Guillaume de Saint-Etienne renonça à tous les droits qu'il pouvait avoir, à la charge pour son fils Jean de le nourrir, l'entretenir et l'habiller.
(Les comptes relatifs à la succession de Guillaume de Saint-Etienne, avec les droits de chacun, sont reportés dans ce qui suit.)
Le patrimoine de Guillaume de Saint-Etienne consistait en la terre de La Pomarède, de la valeur de 52 465 livres, dont il faut déduire : 2 200 livres, faisant partie de la somme de 6 000

livres dues aux religieuses bénédictines de La Daurade, sous le nom de Monsieur le Président de Maniban, par acte du 24 mai 1700, employée à payer pareille somme à François Annibal de Saint-Etienne de Carmaing pour le reste de la légitime à lui due sur les biens de Marguerite de Benque, son aïeule ; 1 000 livres dues à Monsieur de Saint-Maurice, conseiller au Parlement, empruntées à la dame de Juge, sa mère, par ledit seigneur de La Pomarède (Guillaume de Saint-Etienne de Carmaing) selon un acte du 23 mars 1662, employées pour payer partie de la somme de 10 000 livres réservée par Henri de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède, pour la légitime d'Alexandre de Saint-Etienne de Carmaing ; 600 livres dues par Henri de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède, à la dame de Baillet (selon le premier acte cité dans cette liste, passé le 12 juillet 1648) ; le tout revenant à la somme de 19 800 livres qui doit être déduite de celle de 52 465 livres.
La moitié du solde doit composer la donation à Jean de Saint-Etienne de Carmaing, revenant à la somme de 16 392 livres 10 sols.
La liquidation des sommes privilégiées sur la moitié réservée est la suivante : 1 400 livres pour les tailles de l'année courante ou les arrérages des années précédentes ; 330 livres pour la capitation de l'année courante ou les arrérages des années précédentes ; 1 200 livres dues à Monsieur de *Botteville* en conséquence de la cession à lui faite par le sieur Astruc, receveur au diocèse de Saint-Papoul, pour les arrérages de taille et pareille somme pour les intérêts ; 1 000 livres dues à Monsieur de Polastre en conséquence d'autre cession faite par le sieur Astruc pour arrérages de taille et 300 livres d'intérêts dus à Monsieur de Polastre, ainsi que 645 livres d'intérêts par Joseph GUYOT, seigneur de Preignan (degré VI) ; 1 200 livres d'intérêts dus à Monsieur de Saint-Maurice.
Outre ces sommes il est dû sur la moitié réservée au patrimoine de Marthe de Fabry : 7 000 livres à elle données dans son contrat de mariage (avec Guillaume de Saint-Etienne) par Pierre de Fabry, seigneur de Rouquairol ; 4 000 livres à elle données par François de Fabry.
Pour ces sommes ladite de Fabry a une hypothèque sur les biens du seigneur de La Pomarède, depuis le 7 octobre 1658.
Après lesquelles sommes est dû à Jean de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède, sur la moitié réservée, la somme de 5 490 livres, en conséquence de la substitution contenue dans la donation du seigneur de Rouquairol, qui avait une hypothèque sur les biens du seigneur de La Pomarède.
Il est dû à l'hérédité de la dame de Fabry sur la moitié réservée la somme de 2 600 livres et la garantie pour tout ce qui est dû du reste du prix de la métairie des Espelis aux moines de La Daurade et au seigneur de Senaux.
Revenant le tout à la somme de 27 205 livres.
Comme la moitié réservée est plus qu'absorbée par les dettes, la légitime des cadets doit être prise sur la moitié donnée, revenant à chacun d'eux à 1 020 livres.

(Ensuite viennent les comptes relatifs au patrimoine de Marthe de Fabry et la répartition des sommes léguées.)
La composition du patrimoine de Marthe de Fabry est la suivante : Métairie des Espelis estimée 8 000 livres ; 16 000 livres de dot ; 6 000 livres payées à la décharge d'Henri de Saint-Etienne de Carmaing, seigneur de La Pomarède ; 8 557 livres 10 sols de divers, soit un total de 33 157 livres 10 sols, dont il faut déduire : 3 000 livres du capital dû aux moines de

La Daurade et 575 livres d'intérêts ; 2 282 livres du reste du prix de la métairie des Espelis ; 2 700 livres dues à Jean de Saint-Etienne de Carmaing, selon un acte du 16 mai 1659 ; 1 000 livres pour les petites dettes ou les petits legs de Marthe de Fabry ; soit un total de 9 557 livres et un solde de 23 600 livres 10 sols.
La légitime de chaque enfant revient à 1 475 livres soit la moitié du patrimoine, sur l'autre moitié (il y a donc eu 8 enfants), il faut déduire 4 000 livres en faveur de l'hérédité de Guillaume de Saint-Etienne, il reste donc un solde de 7 800 livres, qui joint à la légitime de l'héritier fait un total de 9 275 livres.
Jean de Saint-Etienne de Carmaing ne prend, en qualité d'héritier, que 849 livres 15 sols, au lieu du quart, soit 2 318 livres 15 sols.
La somme de 6 956 livres 5 sols doit être partagée entre Louise Henriette, Angélique, Marthe, Marie et Madeleine de Saint-Etienne de Carmaing, soit 2 086 livres à Louise Henriette ; 1 739 livres 15 sols à Angélique ; 1 043 livres à chacune des autres filles, Marthe, Marie et Madeleine.
(Ensuite nous avons la répartition des sommes pour 8 enfants.)
Toutes les sommes qui appartiennent à Louise Henriette de Saint-Etienne de Carmaing reviennent à 4 582 livres 13 sols 7 deniers, soit 2 000 livres de constitution du chef de Marthe de Fabry ; 1 020 livres restant dû de la constitution dotale du chef de Guillaume de Saint-Etienne et 1 562 livres 13 sols 7 deniers de biens paraphernaux.
Toutes les sommes revenant à Angélique de Saint-Etienne de Carmaing égalent 4 234 livres 17 sols 9 deniers.
La totalité des sommes revenant à Marthe, Marie et Madeleine de Saint-Etienne et de Carmaing revient à 3 539 livres 4 sols 7 deniers.
A Guillaume et Joseph de Saint-Etienne et de Carmaing reviennent 2 495 livres.
A Jean de Saint-Etienne de Carmaing reviennent : 9 186 livres 5 sols de la donation contenue au contrat de mariage du seigneur de La Pomarède ; 2 318 livres 15 sols pour ses droits sur les biens de Marthe de Fabry ; 2 700 livres comme substitué du seigneur de Rouquairol et 1 000 livres à prendre sur l'hérédité de feu Guillaume de Saint-Etienne, soit un total de 15 205 livres.
(Ensuite vient la répartition des biens immobiliers.)
La métairie des Espelis revient à Louise Henriette et Madeleine de Saint-Etienne de Carmaing.
La métairie de La Craverie revient à Angélique et Marthe de Saint-Etienne ainsi qu'à Marie de Saint-Etienne de Carmaing.
Jean de Saint-Etienne de Carmaing baillera en plus à ses sœurs la vigne vieille qui est contre le cimetière et la grande vigne du côté de l'autan et elles jouiront des fruits de la métairie de Las Voutes.
Guillaume et Joseph de Saint-Etienne de Carmaing jouiront des biens de la métairie de Las Voutes.
Stéphane Cosson ajoute qu'il aura fallu près de 50 ans pour régler la succession et le mariage des parties de façon correcte.

Douillac, révision le 23 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

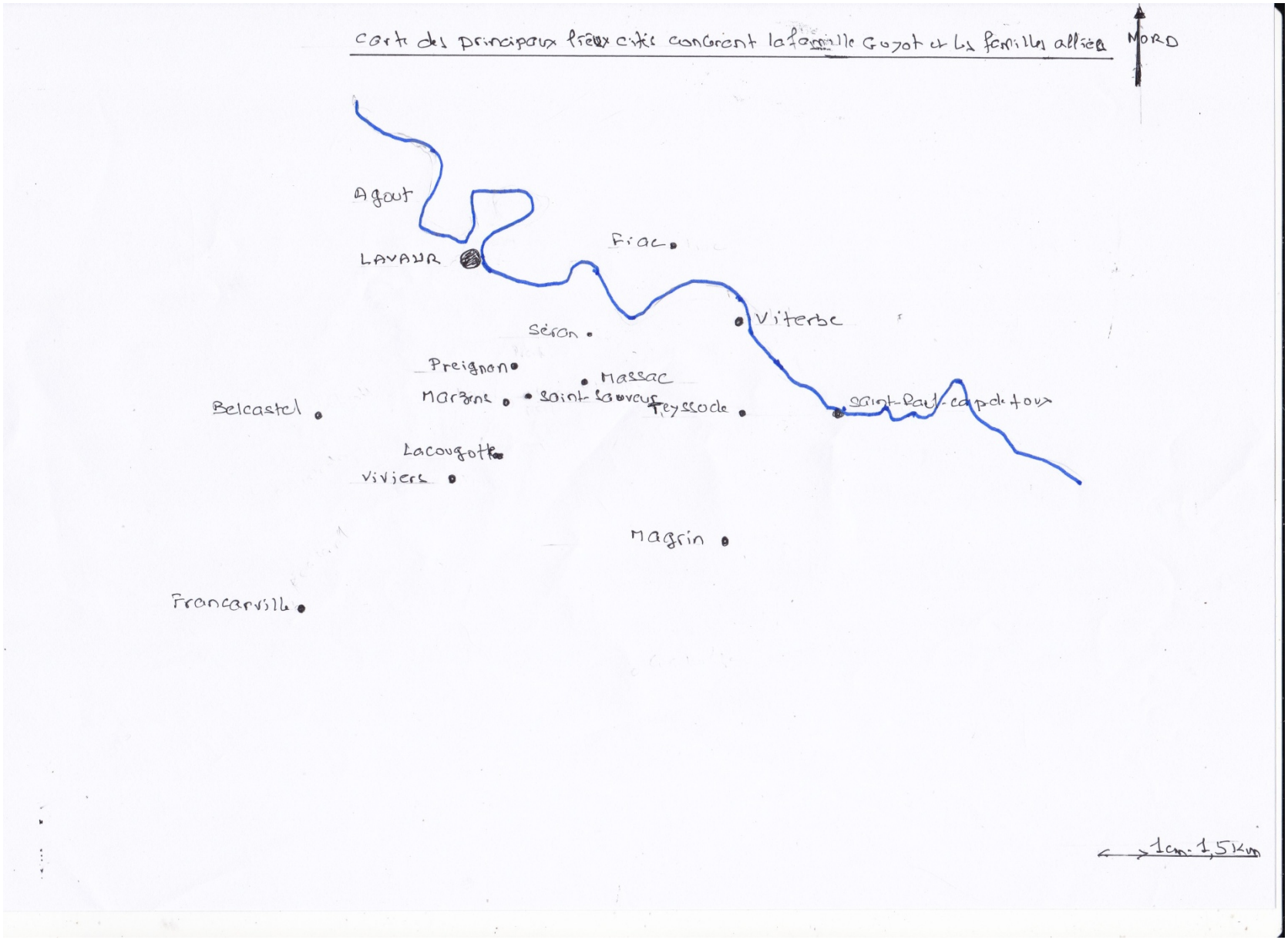
Carte des principaux lieux cités concernant la famille Guyot et les familles alliées
NORD
Agout
LAVAUR
Fiac
Viterbe
Séron
Preignan
Massac
Marzens
Saint-Sauveur
Feyssode
Saint-Paul-cap-de-Joux
Belcastel
Lacougotte
Viviers
Magrin
Francarville
1cm. 1,5 Km

Famille de JUSSAN

Cette famille qui tenait le lieu éponyme dans la vallée d'Aure, connue dès le début du 13ème siècle, s'allia aux vicomtes d'Aure et aux vicomtes d'Aster. Ce lieu de Jussan n'apparaît plus sur les cartes, il a été identifié par le baron de Lassus avec le lieu de Guchan (olim Juxan), en Bazus, à 4 km de Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées)[1328], ce que dit également Armand Sarramon[1329].

La branche qui tenait la baronnie de Jussan s'éteignit rapidement.

Nous trouvons ensuite trois branches de cette famille, celle des seigneurs de Laveraët, celle des seigneurs de Tieste et de elle des seigneurs de Luc.

Cette famille portait : « écartelé au 1er et au 4ème d'or, au lion couronne d'or ; au 2ème et 3ème de sable à la croix d'or ; sur le tout d'azur à une serrure d'argent garnie de sa clef mise en pal[1330] » alias « écartelé aux 1 et 4 d'or à un lion de gueules couronné de même ; aux 2 et 3 de sable à une croix d'or ; sur le tout une serrure d'argent garnie de sa clef mise en pal[1331]. »

I
Seigneurs de Laveraët

La généalogie de cette branche a pu être établie grâce aux preuves de noblesse de Joseph de Jussan le 14 février 1699, à un document, qui lui est joint, publié par J. de Carsalade du Pont dans la *Revue de Gascogne,* 1878 (*Preuves de noblesse,* dans les références du texte), et à un document de Cyprien La Plagne-Barris, intitulé Laveraët, publié dans la *Revue de Gascogne,* en 1906.

I Odon de JUSSAN

J. de Carsalade du Pont le dit probablement fils d'Arnaud de Jussan, qui vivait en 1350, et de Navarre d'Antin, qui sont les parents de Gausionde de Jussan qui épousa Arnaud Raymond de Castelbajac, seigneur de Castelbajac, et de Mascarose de Jussan épouse en 1360 de Comte Bon d'Antin, seigneur d'Antin. Ceci n'est étayé par aucune indication et paraît anachronique.

Odon de Jussan avait épousé **Bourguine de SAUCEDE,** fille de Pierre de SAUCEDE, damoiseau, qui le 25 mars 1400 avait rendu hommage au comte d'Armagnac pour tout ce qu'il possédait au comté de Fezensac, et la moitié de la seigneurie de Laveraët, sœur de Jean de Saucède, seigneur de Laveraët qui avait testé le 22 mai 1418, sans postérité, instituant héritière universelle sa sœur Bourguine, disant devoir 40 florins à son beau-frère Odon de Jussan[1332]

Ils eurent[1333] :

2. Pélegrin de JUSSAN, qui suit

[1328] Baron de Lassus, *Revue de Comminges,* 1941, Changements intervenus depuis 1387 dans les paroisses de la Barousse, de la Neste et de la vallée d'Aure, p.88

[1329] Armand Sarramon, *Les Quatre-Vallées, Aure, Barousse, Neste, Magnoac,* Editions Milan, 1985, p.493

[1330] *Preuves de noblesse,* p.475

[1331] R. Bourse/Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*

[1332] *Preuves de noblesse* ; Cyprien La Plagne Barris, *Revue de Gascogne,* 1906, Laveraët, p.468

[1333] Cyprien La Plagne Barris, *op.cit.,* p. 477.

II Pélegrin de JUSSAN, seigneur de Laveraët (à 4 km de Marciac, Gers)
Les preuves de noblesse commencent à ce degré.
Il testa le 18 mai 1480 donnant la terre de Samazan à son fils Jean de Jussan et instituant héritier universel son fils aîné Bernard de Jussan[1334] et transigea le 20 janvier 1489 avec Bernard et Joannet de Ponsan, au sujet de la dot de Navarrine de Ponsan, sa femme[1335].
Il avait épousé par contrat en 1440 **Navarrine de PONSAN**[1336].
Il eut :

3.1 Bernard de JUSSAN, qui suit.

3.2 Jean de JUSSAN.
Il testa le 11 janvier 1495, disant qu'il était frère de Bernard de Jussan et que celui-ci était père de Michel de Jussan[1337].

III Bernard de JUSSAN, seigneur de Laveraët
Il testa en 1516, nommant sa femme Jeanne de La Fitte, instituant héritier son petit-fils Gaillard de Jussan[1338]
Il avait épousé **Jeanne de LA FITTE.**
Ils eurent :

4.1 Michel de JUSSAN.

4.2 Jean de JUSSAN.

IV Michel de JUSSAN
Il mourut probablement dès 1516 date du testament de son père et certainement avant le 14 février 1526, date d'une quittance de Catherine de Preissac, veuve de Michel de Jussan, nommant son fils Gaillard[1339]
Il avait épousé (vers 1495 ?) **Catherine de PREISSAC,** fille de Jean II de PREISSAC, seigneur de Cadeilhan, et de Marthe de SERILLAC[1340] (SEDILLAC)
Ils eurent :

V Gaillard de JUSSAN, seigneur de Laveraët
Il avait épousé **Clarmontine de SERIGNAC,** tel que cela apparaît dans une transaction passée par leur fils Nicolas le 20 février 1541.
Ils eurent :

[1334] *Preuves de noblesse,* p.475 et p.477, Guillaume Bonnely, notaire de Marciac
[1335] *Preuves de noblesse,* p.477
[1336] Cyprien La Plagne-Barris, *op.cit.,* p.469
[1337] *Preuves de noblesse,* p.475, Guillaume Sanctis, notaire de Saint-Clae
[1338] *Preuves de noblesse,* p.475 ; Cyprien La Plagne Barris, *op.cit.,* p.469, Auger Régnier, prêtre et notaire de Marciac
[1339] *Preuves de noblesse,* p.p.475, pour la quittance de 1526, Bonnelli, notaire de Marciac
[1340] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Preissac,* Janvier 2007

VI Nicolas de JUSSAN, seigneur de Laveraët

Nicolas de Jussan fils et héritier de Gaillard de Jussan, seigneur de Laveraët, et de Clarmontine de Sérignac, fit une transaction le 20 février 1541[1341].

En 1597, Tristan de Lescun, seigneur de Sarraziet, eut une discussion avec Nicolas de Jussan, ils en vinrent aux paroles injurieuses. Les deux seigneurs mirent l'épée à la main et Tristan de Lescun tua Nicolas de Jussan. La famille de Jussan fit appel à tous ses parents, amis et clients, tous jurèrent de venger la mort de Nicolas. Tristan, pris de remords et effrayé de son acte, fit proposer un arrangement et alla à Plaisance pour implorer son pardon. Jean et André de Jussan, fils de la victime, Auger de Jussan, prêtre, sieur de Tieste, Jean de Luppé, sieur de Luppé, cousin du mort, Vital de Ponsan, sieur de Scieurac, Segnor de Ponsan, sieur de Caussade, cousin aussi du défunt, représentaient la famille et agissaient pour elle. Ils transigèrent avec Louis de Castelnau de Tursan, seigneur de Castelnau, cousin de Tristan de Lescun, moyennant une somme de 110 écus d'or pour fonder dans l'église de Saint-Martin-de-Laveraët, une chapelle pour le repos de l'âme de Nicolas de Jussan. Tristan de Lescun s 'engagea à payer ladite somme et donna une caution ; en cas d'inexécution de son engagement il paiera 30 marcs d'argent en plus des 110 écus[1342]. Tristan de Lescun ne paya ni les 110 écus ni les 30 mars d'argent. Jean et André de Jussan le citèrent devant le parlement de Toulouse et obtinrent contre lui deux arrêts de condamnation les 4 mai 1598 et 16 juillet 1603[1343].

Il avait été fiancé à Anne de Cazaux et donna le 12 septembre 1547 une reconnaissance de 1 200 livres pour la légitime d'Anne de Cazaux, sa femme future, à Hugues de Cazaux, seigneur de Laran[1344]. Jeanne de Sariac, veuve de Jean de Cazaux, seigneur de Laran, mère d'Anne de Cazaux révoqua le 3 septembre 1552 pour ingratitude la donation qu'elle avait faite à sa fille, cette dernière ayant pris un autre mari que Nicolas de Jussan, honnête gentilhomme que lui avait prévu sa mère, Anne de Cazaux avait abandonné sa mère qui était tombée en grave maladie[1345].

Il avait épousé pc 31 janvier 1553 (n.st) **Isabelle de PONSAN**[1346].

Ils eurent :

7.1 Jean de JUSSAN

7.2 André de JUSSAN, qui suit

VII André de JUSSAN, seigneur de Laveraët

[1341] *Preuves de noblesse,* pp.475-476, Jean Bosquety, notaire de Monlezun

[1342] Cyprien La Plagne-Barris, *p.cit.* p.470, se référant aux archives du séminaire d'Auch

[1343] Cyprien La Plagne-Barris, *op.cit.,* p.470, se référant au Greffe du parlement de Toulouse ; *Preuves de noblesse,* p.476, produit une requête présentée au parlement de Toulouse par André de Jussan, au sujet du meurtre commis sur Nicolas de Jussan, son père, et l'ordonnance de la Cour du 9 mai 1603, produisant les *Archives de Jussan*

[1344] AD. Gers Vergès I 824 n°6347

[1345] AD. Gers Vergès I 824 n°6347

[1346] *Preuves de noblesse,* p.476, Jean de Montelly, notaire royal

Il testa le 20 mai 1647, nommant sa femme, instituant son fils Bertrand, son héritier universel[1347].
Il avait épousé **Antoinette de SARIAC,** fille de Philippe de SARIAC, seigneur de Sariac, Cizos, Viozan, et de Géraude de BIDOS.
Ils eurent :

VIII Bertrand de JUSSAN, seigneur de Laveraët et de Sallenave
Il épousa par contrat du 16 juin 1625, dans la salle seigneuriale de Sion, **Marguerite de FOUERT,** dotée de 6 000 livres fille d'Arnaud Guillaume de FOUERT, seigneur de Sion, et de Laurence de BUSCA, la future fut assistée d'Arnaud Guillaume de Fouert et de demoiselle de Busca, ses père et mère.[1348]
Ils eurent :

9.1 Aymeric de JUSSAN, qui suit.

9.2 Jeanne de JUSSAN.
Elle épousa par contrat du 8 mars 1662 **Henri de LACOSTE**[1349]**.**

IX Aymeric de JUSSAN, seigneur de Laveraët, de Saint-Christaud (à 4 km de Laveraët, Gers).
Il acquit le 5 juillet 1669 la seigneurie de Saint-Christaud, de Charles de Bellegarde qui la tenait de feu Antoine de La Roque, seigneur de La Mothe, qui la lui avait laissée par testament[1350].
Il fit une transaction le 31 juillet 1679 avec Jean François de Fouert, seigneur de La Barthe et de Sion, fils d'Antoine de Fouert, seigneur de Sion, et de Marie du Lau[1351].
Il avait épousé par contrat du 3 novembre 1648 **Antoinette DAUCON (ou d'AUCON),** fille de Bernard DAUCON, bourgeois de Bagnères-de-Bigorre, et de Catherine de MONT. Sa sœur Louise Daucon avait épousé Sébastien d'Espouy, seigneur de Caubous.[1352]
Ils eurent[1353] :

10.1 Joseph de JUSSAN, qui suit

10.2 Catherine de JUSSAN
Elle épousa **Blaise du COUSSOL,** seigneur du Bédat

X Joseph de JUSSAN, seigneur de Laveraët, Saint-Christaud

[1347] Cyprien La Plagne-Barris, *op.cit.,* p.470
[1348] *Preuves de noblesse,* p.476, Tinarage, notaire ; Cyprien La Plagne-Barris, *op.cit.,* p.471
[1349] *Preuves de noblesse,* p.478, André, notaire de Marciac
[1350] *Preuves de noblesse,* p.479
[1351] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1878, p.93, Maintenue de noblesse de Jean de Fouert, seigneur de Sion
[1352] *Preuves de noblesse,* p.476 ert p.478, Dominique Talabert, notaire de Marciac
[1353] *Preuves de noblesse,* p.478

Les consuls de Marciac, lors de la confection du cadastre, dressé en vertu d'une ordonnance de Colbert, avaient classé la terre de Saint-Christaud dans les biens roturiers, Joseph de Jussan protesta devant le Parlement contre l'acte des consuls et pour prouver la nobilité de sa seigneurie produisit des pièces depuis 1409 (hommage rendu à Jean, comte d'Armagnac, par Bernard d'Esparros, seigneur de Saint-Christaud, dans lequel il reconnaît tenir en fief noble et gentil le lieu de Saint-Christaud avec justice basse jusqu'à cinq sols tolosains) jusqu'à la reconnaissance féodale d'Antoine de La Roque, seigneur de Saint-Christaud et de La Mothe du 13 mai 1596, la Cour condamna les consuls et déclara que la terre de Saint-Christaud était de toute ancienneté terre noble et seigneuriale[1354].
Il fut maintenu noble le 14 février 1699, devant Le Pelletier de La Houssaye, intendant de Montauban[1355].
Il avait épousé par contrat du 20 avril 1677 **Bertrande du GARRANE[1356],** fille et héritière de Pierre du GARRANE, seigneur de Pépieux[1357]

XI Joseph de JUSSAN, seigneur de Pépieux, de Laveraët
Il épousa par contrat du 22 juillet 1706 **Françoise de BARBOTAN,** fille de François de BARBOTAN, vicomte de Rivière-Labatut, et de Françoise de LA BARTHE Giscaro[1358].
Ils eurent 8 enfants :

12.1 Joseph Mathieu de JUSSAN

12.2 François Mathieu de JUSSAN, seigneur de Bière, il épousa demoiselle **du BARRY** de Bière

12.3 Jean Jacques de JUSSAN, habitant Bassoues (à 5 km de Laveraët), il épousa **Gabrielle BOUBEE,** de Bassoues, malgré l'opposition de son oncle François de Barbotan de Rivière-Labatut, marquis de Giscaro.

12.4 François Thomas de JUSSAN

12.5 François de JUSSAN

12.6 Marie Françoise de JUSSAN

12.7 Marie Anne de JUSSAN

12.8 Henri de JUSSAN

[1354] *Preuves de noblesse,* p.479
[1355] *Preuves de noblesse,* p.476.
[1356] BnF Fr 32297
[1357] *Preuves de noblesse,* p.476, Dominique Amadis, notaire de Pessan
[1358] *Preuves de noblesse,* pp.479-480, nommant les enfants

II
Seigneurs de Tieste

Cette branche devait être très proche de celle des seigneurs de Laveraët comme le suggère la procuration de Bourguine de Saucède, femme d'Odon de Jussan, donnée à Jean de Jussan, seigneur de Tieste. Les actes ne permettent pas d'établir une généalogie.

Jean de JUSSAN, seigneur de Tieste (-Uragnoux, à 6 m de Plaisance, Gers), coseigneur de Viella.
Il rendit hommage au comte de Pardiac, pour la terre de Laveraët, en qualité de procureur fondé de Bourguine de Saucède, dame de Laveraët et testa en 1443 instituant héritiers sa fille Miramonde de Jussan, femme du seigneur de Laterrade (Lasserade), pour la moitié de Tieste, et Jean de *Beaulat*, son gendre, époux de demoiselle de Jussan, son autre fille, pour l'autre moitié de Tieste, substituant les deux héritiers l'un à l'autre[1359].
D'une alliance inconnue il eut :

1° Miramonde de JUSSAN.
Elle épousa **Bernard de LUPPE,** seigneur de Luppé, Lasserade, fils de Gaillard de LUPPE, seigneur de Lasserade, et d'Hiberte de LAVARDAC.
En 1448 Bernard de Luppé, seigneur de Lasserade, fils de feu Gaillard de Luppé, fit un legs à Miramonde de Jussan, sa femme[1360].
Le 26 juin 1480 le seigneur de Jussan fit une reconnaissance à Jean de Luppé[1361].

2° N…de JUSSAN (supra.)
Elle épousa **Jean de BAULAC (**ou BAULAT), seigneur de Baulac, Gensac, fils de Bernard BAULAC et de demoiselle de GENSAC, d'où postérité.

Bertrand de JUSSAN, seigneur de Tieste reçut une quittance le 10 juin 1451 par Bernard de Baulat, seigneur de Baulat, sur la dot qu'il aurait (reçue ?) à Tieste[1362]
Il épousa **Ozette de SOREAC.**
Ozette de Soréac donna une procuration le 14 juin 1462 à son mari Bernard de Jussan pour rendre hommage au comte de Comminges[1363]
Ozette de Soréac, veuve de Bernard de Jussan, seigneur de Tieste testa les 30 avril 1481 et 26 mars 1482 et était en 1485 en procès contre **Augier de Jussan**, prêtre, puis le 6 décembre 1487, contre **Jean de Jussan**, devant le parlement de Toulouse[1364]

Augier de JUSSAN sieur de Tieste, prêtre, était en procès en 1507 contre Jean Isalguier et Jacquette d'Estaing, mariés, le même donna une procuration le 30 août 1509 à Me Jean de Roque[1365].

[1359] *Preuves de noblesse,* p.477, note 1, se référant à Joseph Noulens, *Généalogie Beaulat*
[1360] Vieillevigne
[1361] AD. Gers I 2163 n°12326
[1362] AD. Gers I 2163 n°12326
[1363] AD. Gers I 2163 n°12326
[1364] AD. Gers I 2163 n°12326

Même procès de Jean Isalguier et Jacquette d'Estaing contre Augier de Jussan, seigneur de Tieste en 1520[1366]

Gaspard de JUSSAN, présent le 27 juin 1513 au contrat de mariage de Raymond de Luppé, seigneur de Tieste, Lasserrade, et de Jeanne de Galard[1367], appartient probablement à cette branche compte tenu des liens avec les Luppé et avec Tieste.

III
Seigneurs de Luc

La généalogie de cette branche a été établie à partir d'actes produits par Maurice Vuillier et d'autres sources.

I Gaston de JUSSAN, seigneur de Luc (à 5 km de Barbazan-Debat, Hautes-Pyrénées)
Il épousa (vers 1450, avant 1453) **Blanchefleur de VIZE,** fille de Géraud de VIZE et de Condorine d'ARROUX, lui-même fils de Géraud de VIZE et de Marie d'AURE. Géraud de Vize, époux de Condorine d'Arroux, testa le 30 janvier 1453 nommant sa femme, ses parents et ses enfants dont Blanchefleur épouse de Gaston de Jussan, seigneur de Luc[1368].
Le 4 juillet 1470 fut rendue une sentence arbitrale entre Gaston de Jussan, seigneur de Luc, et Savaric de Mauléon, mariés et fondés de procuration de Blanchefleur et de Bertrande de Vize, sœurs, filles de feu Géraud de Vize, seigneur de Gourdan,et de Condorine d'Arroux, d'une part, et Jean de Mauléon, seigneur de Castillon, d'autre part, nommant entre autres une sentence arbitrale le 27 mars 1479 (?), dont les témoins étaient Arnaud de Jussan, seigneur de Castelbajac, Roger de Jussan, damoiseau, les terres de de Gourdan et de Vize furent adjugées à Mauléon et au seigneur de Jussan[1369].
Le 17 avril 1478, fut prononcée à Gourdan une sentence arbitrale entre Gaston de Jussan, seigneur de Luc, marié à Blanchefleur de Vize, et Savary de Mauléon, damoiseau, marié à Bertrande de Vize, Blanchefleur et Bertrande étaient sœurs, filles de feu Géraud de Vize, seigneur de Gourdan, et Condorine d'Arroux, mentionnant le testament d'Espagnolet de Vize, du 17 juillet 1470, un accord du 18 mars 1477 pour un partage entre Gaston de Jussan, Savary de Mauléon et Jean de Mauléon, et le 27 mars 1479, étant présents Arnaud de Jussan, seigneur de Castelbajac, Guillaume de Saint-Paul, seigneur de Rigual, Roger de Jussan, damoiseau,, donnèrent à Bertrande de Vize, femme de Savary de Mauléon, l'hostau de Gourdan, donnent le moulin Rodra, sur la Garonne, à Blanchefleur de Vize, femme de Gaston de Jussan, seigneur de Luc[1370].
Blanchefleur de Vize donna en 1497 une procuration à son mari Gaston de Jussan, seigneur de Luc, Bourg, et Aspret[1371]
Ils furent très probablement les parents de

[1365] AD. Gers I 2163 n°12326
[1366] AD. Gers I 2163 n°12326
[1367] Noulens, *Maison de Galard*
[1368] AD. Gers I 2276, Jean Marignac, notaire de Toulouse
[1369] BnF, *Dossiers bleus*
[1370] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281
[1371] AD. Gers Vergès I 510

Arnaud de JUSSAN, qui suit

II Arnaud de JUSSAN, seigneur de Luc
Il avait épousé (vers 1475 ?) **Jeanne d'AURE** qui, veuve, testa le 29 novembre 1521 nommant Gaston, Manaud et Françoise de Jussan, ses fils et fille[1372]
Ils eurent :

3.1 Gaston de JUSSAN, qui suit.

3.2 Manaud de JUSSAN

3.3 Françoise de JUSSAN

III Gaston de JUSSAN
Il fut présent le 5 novembre 1563 au contrat de mariage de sa petite fille Marguerite de Jussan
Il avait épousé (vers 1500 ?) **Catherine ISALGUIER** (cités infra.)
Ils eurent ;

IV Bernard de JUSSAN
Il mourut avant le 5 novembre 1563 date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Il avait épousé (vers 1530 ?) **Isabeau de BIRAN de Roquefort,** fille de Bernard de BIRAN, seigneur de Roquefort, et de Françoise de MONTESQUIOU, sa première femme[1373] (épousée par contrat du 6 mars 1498)
Ils eurent une fille unique **Marguerite de JUSSAN,** héritière de la maison de Luc, dame de Luc, Oueilloux (à 1 km de Luc), qui épousa en premières noces, par contrat du 5 novembre 1563, **Raymond de CARDAILLAC (olim CARDEILHAC),** seigneur de Vize, Sarlabous, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, fils d'Odet de CARDAILLAC, seigneur de Sarlabous, et de Jeanne de BINOS, la future, fille de feu Bernard de Jussan et d'Isabeau de Biran de Roquefort fut assistée de son grand-père Gaston de Jussan et de sa grand-mère Catherine Isalguier, femme de Gaston de Jussan.
Le 18 avril 1577, Raymond de Cardaillac, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, et Marguerite de Jussan étaient les défendeurs dans un procès intenté par Jeanne de Coret, veuve de Raymond de Bonnecarrère, marchand de Montréal, concernant l'intérinement de 2 lettres du 8 mai et du 1er juillet de la même année, de Savary d'Aure, chevalier de l'ordre du du roi, baron de Larboust, tuteur de François d'Antin, seigneur et baron dudit lieu, cette action fut suivie d'une transaction, le 18 novembre 1579, entre Raymond de Cardaillac et Marguerite de Jussan, d'une part, et François d'Antin, seigneur et baron dudit lieu, et Savary, d'aure, son tuteur, par laquelle le seigneur d'Antin céda la place *d'Espeiche* et reçut 1 000 livres[1374].

[1372] AD. Gers Vergès I 206 (7)
[1373] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Biran,* produisant la preuve.
[1374] AD. Gers Vergès I 698 n° 5570 (acte de 1577) et AD. Gers Vergès I 70 n° 476 (acte de 1579.)

Raymond de Cardaillac, seigneur et baron de Sarlabous, Vize, testa le 28 octobre 1591, sans postérité, léguant à son épouse Marguerite de Jussan tous ses meubles et achats, 333 livres à sa nièce Sara de Caussade[1375], 100 écus à Françoise de Caussade, sœur de Sara, et 33 écus à Jeanne de Caussade mariée au pays de Béarn, à son neveu Pierre de Caussade, les baronnie, terre et seigneurie de Labassère, à Raymond de Caussade, son neveu et filleul, 1 000 livres, à son neveu Odet de La Barthe, seigneur de l'Artigolle, 333 écus un tiers et les biens au lieu d'Ornezan, instituant héritier universel son neveu Jean de Cardaillac, fils naturel de son frère Corbeyran de Cardaillac, etc., le testament fut ouvert le 13 janvier 1593[1376].
Le 9 février 1593, à Bagnères, Jean de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, et Marguerite de Jussan, dame de Luc, transigèrent, Jean de Cardaillac, demeurera héritier ab intestat de son père et héritier de Raymond de Cardaillac, son oncle, suivant les lettres de légitimation, Marguerite de Jussan conservera l'usufruit de la place de Sarlabous et de la coseigneurie de Bulan, elle baillera 700 écus à Jean de Cardaillac[1377].
Marguerite de JUSSAN épousa en secondes noces **Marc Antoine de BOSSOST,** sénéchal de Bigorre, fils de Guillaume de BOSSOST, seigneur de Campels, Bilhères, et de sa seconde épouse Anne alias Marie de MAIGNAUT[1378], elle mourut avant le 14 avril 1603 date du second mariage de Marc Antoine de BOSSOST, seigneur et baron de Luc, avec Jeanne de MONTAUT de Navailles[1379].

IV
Personnes isolées

Bertrande de JUSSAN épousa **Raymond d'AURE,** vicomte d'Aure, fils de Guy de COMMINGES et de Bertrande, vicomtesse d'Aure, il mourut en 1238, d'où postérité.

Savarigue ou Soubirane de JUSSAN épousa **Bernard III d'ASTER dit d'AURE,** vicomte d'Aster, seigneur de Gerde, d'Asque, fils de Bernard III d'ASTER, vicomte d'Aster, il vivait le 9 février 1321, Savarigue ou Soubirane de Soubirane de Jussan, mourut vers 1343, d'où postérité.

Arnaud de JUSSAN[1380]
Il vivait en 1350
Il avait épousé **Navarre d'ANTIN**
Ils eurent :

[1375] Ses neveux Caussade sont les enfants de sa sœur Françoise de Cardaillac qui avait épousé en premières noces p.c 9 mars 1554 (n.st) Bernard de La Barthe, seigneur de l'Artigolle, d'où Odet de La Barthe, seigneur de l'Artigolle, et en secondes noces Pierre de La Torte, seigneur de Caussade, d'où Sara, Françoise, Jeanne, Pierre et Raymond de Caussade.
[1376] AD. Gers Vergès I 699 n°17341
[1377] AD. Gers Vergès I 699 n°5502
[1378] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond
[1379] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant la preuve.
[1380] *Preuves de noblesse,* p.477

1°Gaussionde de JUSSAN.
Elle épousa **Arnaud Raymond V de CASTELBAJAC,** seigneur de Castelbajac, fils Bernard IV de CASTELBAJAC, damoiseau, seigneur de Castelbajac, Séméac, et de Blanche de COMMINGES, il mourut avant 1376

2° Mascarose de JUSSAN, dame de Roquefort
Elle épousa (vers 1360) **Comte Bon d'ANTIN, seigneur d'Antin**, fils de Comte Bon III d'ANTIN, le Jeune, seigneur d'Antin, et de Condorine de PREISSAC.
Comte Bon IV d'Antin épousa en secondes noces, avant 1379, Isabeau de Lignières, dame des Bourguignons puis en troisièmes noces par contrat du 1er février 1392, Comtesse de Lavedan, il testa le 4 janvier 1400 d'où postérité des 3 unions[1381].

Bertrand de JUSSAN, chevalier, seigneur de la baronnie de Jussan dans la vallée d'Aure, épousa (vers 1350 ?) **Sibylle de CARDAILLAC (CARDEILHAC),** dame de Cardeilhac en Comminges, Sarremezan, La Roque
Ils eurent :

Bertrande de JUSSAN, dame de Cardeilhac, elle épousa vers 1375 **Sanche Garcie II d'AURE,** vicomte de Larboust, seigneur de Montalban, Salles, fils de Géraud II d'AURE, seigneur de Larboust, Oueil, et de Douce d'Espagne, il mourut en 1419, d'où postérité, Bertrande de JUSSAN mourut en 1442

P.de JUSSAN, rendit hommage le 26 septembre 1379, au château de Pau, comme mari de Simone de LOMNE, à Gaston, comte de Foix, pour les terres de Lomné, Barthère, et ce qu'il possédait dans le viguerie de Mauvezin[1382].

Mascarose de JUSSAN, dame de Roquefort, épousa vers 1394, **Roger de COMMINGES,** seigneur de Roquefort, fils d'Aymeric IV de COMMINGES, seigneur de Mondilhan, Martres, et de demoiselle d'ORBESSAN
Leur fille Marguerite de Comminges épousa par contrat du 2 février 1412 Arnaud Raymond de Castelbajac, seigneur de Rouède, Mascarose de Jussan, dame de Roquefort était présente[1383].
Leur fils Pierre Raymond de Comminges, seigneur de Roquefort, épousa par contrat du 8 juin 1421 Marguerite de Peyrepertuse[1384].

Bernard de CARDAILLAC (olim CARDEILHAC), seigneur de Lomné épousa **Mascarose de JUSSAN**, leur fils Lancelot de Cardaillac épousa en 1492 Domenge de La Barthe[1385]

[1381] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.I, p.45
[1382] BnF Dossiers bleus
[1383] AD. Gers Vergès I sup 129
[1384] AD.HG 35 J
[1385] BnF

Mascarose de Jussan testa le 17 mars 1463 instituant légataires ses enfants Arnaud, autre Arnaud, Lancelot et Catherine de Cardaillac, nommant exécuteur de son testament son fils Roger de Cardaillac, seigneur de Lomné.[1386]

Catherine de JUSSAN sœur d'Arnaud et *Lausabat* (Lancelot) de Jussan épousa par contrat du 6 mars 1514 Guillaume de BOSSOST seigneur de Campels, Bilhères, fils de Jean de Bossost, seigneur de Campels, et de Louise de La Tour, ils sont parents au 2ème degré[1387]

Lancelot de JUSSAN était le 31 décembre 1544 tuteur de Geoffroy d'Estaing fils d'Amanieu d'Estaing, seigneur d'Estampes, et de Béatrix de Comminges[1388] et le 18 mai 1548[1389]

1543-1547 Contrat de mariage de Bernard de CASTELBAJAC fils de **Jean, bâtard de CASTELBAJAC** et de **Françoise de JUSSAN**, et Jeanne, fille de Mathieu du Pac, président du conseil du roi de Navarre[1390]. Le 16 novembre 1545 Bernard de Castelbajac, seigneur de Bures, baron de Lizos était en procès contre Françoise de Jussan[1391].
Françoise de Jussan veuve de Jean de Castelbajac dit le Bâtard était en procès le 1er février 1546 contre Bernard de Castelbajac marié à Claire de Vabres[1392].

Douillac, révision le 24 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1386] AD. Gers Vergès I sup 24 n°5519 ; extrait du protocole des preuves d'Arnaud de Cardaillac reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en décembre 1683 ; le testament de Mascarose de Jussan, reçu Chalon, notaire
[1387] AD. Lot et Garonne, Fonds Raymond
[1388] André Navelle, *op.cit.,* III, p.197, produisant AD.HG B 38
[1389] André Navelle, *op.cit.,* III, p.199, produisant AD.HG B 41
[1390] AD.PA E 1990
[1391] AD.HG 3 E 5212
[1392] André Navelle, *op.cit.,* III, p.67, produisant AD.HG B 39

Famille de LA CAPELLE

Cette famille dite originaire du Rouergue vécut dans la paroisse de Saint-Antonin (autrefois en Rouergue, maintenant dans le département du Tarn-et-Garonne)
Un fragment de généalogie provient de la maintenue de noblesse de François de La Capelle, seigneur de Cas et du Cuzoul, le 4 mars 1701[1393], cette photocopie est tronquée sur les deux côtés de la page et parfois surchargée ce qui amène des incertitudes sur les données. Les données non référencées en notes de fin de page du document qui suit proviennent de cette source.
Elle est complétée dans ce qui suit par d'autres sources et les registres paroissiaux de Saint-Antonin, qui ne sont pas référencés en notes en bas de page, sauf exceptions.
Nous indiquons quelques dates approximatives pour vérifier la cohérence de la généalogie avec les données que nous connaissons.

I noble **(Arn)aud ou un autre prénom se terminant par « naud » (Renaud ?) de LA CAPELLE.**
D'une alliance inconnue il eut :

II noble **Antoine de LA CAPELLE.**
Fils de noble « naud » de La Capelle il épousa **Bourgogne de MALATERRE,** selon un contrat de mariage expédié le 9 octobre 1531, par de Gasc, notaire de Saint-Antonin, dans lequel est mentionné l'obtention de lettres de doctorat pour noble Antoine de La Capelle, le 3 décembre 1527. Le paiement d'une partie de la dot de damoiselle Bourgogne de Malaterre est mentionné dans un acte du 12 décembre 1544 entre Antoine de La Capelle et noble Jean de Malaterre.
Ils eurent Hector de La Capelle qui épousa, par contrat du 2 mars 1606, Marie Anne de Lavalette, ce qui paraît anachronique, sauf si Hector était né une trentaine d'années après le mariage de ses parents et s'était marié tardivement. Il est également possible que le contrat de mariage soit post nuptial, mais dans ce cas il est douteux que l'ascendance de Marie Anne de La Valette soit exacte.

III Hector de LA CAPELLE, seigneur de Cas et de Mordagne (les deux du chef de sa femme.) La paroisse de Cas (Tarn-et-Garonne) était une annexe de celle de Caudesaigues ; le lieu Mordagne est situé à 7 km de Saint-Antonin-Noble-Val ; le Cuzoul est dans le Tarn-et-Garonne.
Nommé avec son père, il épousa, par contrat du 2 mars 1606, **Marie Anne de LA VALETTE.** Celle-ci fut dite par François Moulenq, fille de Jean de LA VALETTE, baron de Cornusson et d'Ursule de LOUBENS-VERDALLE, tel que cela résultait des titres produits dans un procès qu'elle avait eu en 1644 avec le commandeur de Lacapelle-Livron,

[1393] Mémoires et documents, *Nobiliaire des généralités de Montauban et d'Auch,* 2013, tome II, pp. 336-338.

relativement à la justice de Cas[1394], cette ascendance est également indiquée par La Chesnaye-Desbois. Marie Anne de Lavalette porta les seigneuries de Cas et de Mordagne à son mari Hector de La Capelle, et les transmit à ses enfants et descendants, à cette donnée fut ajouté qu'Henriette de La Capelle qui épousa en 1767 Claude Marie, comte de Lastic-Saint-Jal, était dame de Cas et du Cuzoul[1395] et que d'autre part Henri Octavien de La Capelle Cas fut qualifié, en 1768, seigneur de Cas, Mordagne et autres places[1396].
Ils eurent :

IV François de LA CAPELLE, seigneur de Cas, de Mordagne et du Cuzoul
Il fut cité dans un contrat d'échange du 31 mars 1639 ou 1659, puis fut dispensé des droits de franc -fief en décembre 1696 et fut maintenu noble le 4 mars 1701, comme dit supra.
Il figure dans l'*Inventaire des ordonnances de décharge au profit des assignés en exécution de la déclaration du roi du 4 septembre 1696*[1397].
Il avait épousé,, par contrat du 7 juin 1649, nommant ses parents, **Bernardine de ROZEL**, celle-ci était fille de François de ROZEL et de Marie de PUIGINIER, ceux-ci mariés par contrat du 18 juin 1611, reçu par Dumas, notaire de Castres, elle avait épousé en premières noces Pierre de TONNAC, seigneur d'Alos et de La Mothe[1398], d'où postérité[1399].
Ils eurent[1400] :

5.1 François de LA CAPELLE, qui suit.

5.2 Marie Anne (de LA CAPELLE) de CAS.
Fille de François de La Capelle, seigneur de Cas, et de Bernardine de Rozel, elle fut la marraine de Marie Anne Lalauze, baptisée à Saint-Antonin le 21 juin 1670.

5.3 peut-être Marc Antoine de LA CAPELLE, sieur du Cuzoul.
Il remplaça Jean de Lestang de Bérail de Pomayrols, comme parrain de Jean de Marsa, fils de Louis de Marsa et de Marie Anne de Puybéral, baptisé à Saint-Antonin le 22 septembre 1666.

5.4 probablement François de LA CAPELLE CAS, seigneur de/du Barry
C'est probablement lui qui dit noble François de La Capelle mourut à Saint-Antonin le 5 avril 1706 et y fut enterré le lendemain dans l'église, son frère aîné noble (blanc) de Cas fut présent au convoi.
Il avait épousé (vers 1695 ?) **Suzanne Françoise des GREZES.**

[1394] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historique,* tome II, pp. 398-399, se référant aux AD. Haute-Garonne, Fonds de l'Ordre de Malte, vol. 80, Cas, L.1, n.8.
[1395] François Moulenq, *op.cit.,* II, p. 399, se référant au Baron de Gaujal, *Documents historiques sur le Rouergue,* III, p. 147.
[1396] François Moulenq, *op.cit.,* II, p. 399, se référant aux Minutes de Grelleau, notaire à Montauban.
[1397] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix*, time III, p. 1410, se référant à BnF, Fr. 32302, f°743.
[1398] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 3, p. 244.
[1399] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tonnac.*
[1400] RP. Saint-Antonin.

Son épouse était fille de M. Pierre François des GREZES, sieur de La Garenne, et de Jeanne DUPIN, comme le montre l'acte de baptême du 27 juin 1683 de Sébastien (des Grèzes) de La Garenne, fils de M. Pierre François des Grèzes, sieur de La Garenne, et de Jeanne Dupin, dont la marraine fut Suzanne Françoise (des Grèzes) de La Garenne, sa sœur[1401].
Ils eurent :

Jeanne Marie (de LA CAPELLE) du BARRY.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 19 décembre 1703, la marraine fut Jeanne de Pomayrols, épouse de noble François de La Capelle, seigneur de Cas.
Dite Jeanne de La Capelle fille de feu noble François de La Capelle Cas, sieur de/du Barry, et de Suzanne des Grèzes de La Carenne, elle épousa à Saint-Antonin le 4 juin 1722 le sieur François Gustin (probablement Justin) de CAZOTES (sic), fils de M. Mathieu Justin de CAZOTES, avocat en parlement, et de Guillemette de CAZOTTES (sic), parmi les présents noble François (de La Capelle) de Cas.

V François de LA CAPELLE, seigneur de Cas, de Mordagne, du Cuzoul
Né vers 1655 (?)
Il passa une transaction relative à la justice de Cas, le 17 avril 1676, avec François Paul de Béon de Massez-Cazaux, grand-prieur de Toulouse, commandeur de Lacapelle (-Livron) et du Temple de Bordeaux[1402].
Petit-fils de Marie Anne de La Valette, il dénombra le 10 juillet 1679, la seigneurie du Cuzoul devant le bureau des finances de Montauban[1403].
Nommant ses parents il épousa par contrat du 7 février (1692, ou 1682, acte surchargé) demoiselle de *POMAYROLS* (qui doit être une demoiselle (de Murat) de Lestang de Bérail de Pomayrols, les actes figurant dans les registres paroissiaux de Saint-Antonin omettent le patronyme de Murat, si bien que l'on ne trouve que des Lestang ; les généalogies de cette famille, publiées par Barrau, Jougla de Morenas, La Chesnaye-Desbois, soit s'arrêtent avant le 18ème siècle, soit ignorent la branche établie dans le Tarn-et-Garonne.) François Moulenq cite plusieurs membres de la famille de Lestang de Bérail, se référant notamment à un *Dénombrement de François de Lestang de Bérail, seigneur de Balpech, du 27 février 1737,* figurant dans les AD. Tarn-et-Garonne, mentionnant également Antoine de Murat de Lestang, seigneur de Pomairols (probablement pour Pomayrols, plusieurs lieux de ce nom en Aveyron) qui épousa le 18 juin 1581, Jeanne de Bérail, héritière de biens de sa famille (Paulhac, Belpech), d'où l'appellation de Bérail,
En suivant les données produites par François Moulenq François de La Capelle et la demoiselle de Pomayrols doivent être les parents d'Henri François de La Capelle, qui suit. Leurs autres enfants sont déduits des relations avec d'autres personnes de la famille.

6.1 Henri François de LA CAPELLE, qui suit.

[1401] RP. Saint-Antonin.
[1402] François Moulenq, *op.cit.,* t. II, p.51, se référant aux AD. Haute-Garonne, Cas, L. 1, n.9.
[1403] François Moulenq, *op.cit.,* t. II, p. 403.

6.2 François de LA CAPELLE.
Né vers 1700 ?
Dit lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Condé, il fut témoin de son neveu Henri Octavien de La Capelle, lors de son mariage le 17 août 1751 avec Hélène de Marsa (infra)

6.3 Pierre Bernardin de LA CAPELLE.
Il fut le parrain de sa petite-nièce Jeanne de La Chapelle, baptisée à Saint-Antonin le 29 mars 1757 (infra.)

VI Henri François de LA CAPELLE, seigneur de Cas, Mordagne
Né vers 1692 (?)
Il épousa (vers 1715?) **Clémence Véronique de CONY,** tel que cela résulte le l'acte de mariage de leur fils Henri Octavien, le 17 août 1751, à Saint-Antonin (infra.) Une famille de Cony existait en Bourbonnais, il est possible que Clémence Véronique appartienne à cette famille car des troupes logeaient dans la ville de Saint-Antonin ou les environs comme le montrent des actes de mariage et de baptême.
Ils eurent :

7.1 Henri Octavien de LA CAPELLE CAS, qui suit

VII Henri Octavien de LA CAPELLE de CAS, seigneur de Cas, Mordagne.
Henri de La Capelle de Cas mourut à Saint-Antonin le 29 décembre 1765, âgé de 50 ans, et fut enterré le 1er janvier suivant dans l'église de Caudesaigues au tombeau de ses ancêtres.
Dit fils d'Henri François de La Capelle, seigneur de Cas et de Mordagne, et de Clémence Véronique de Cony, il avait épousé à Saint-Antonin le 17 août 1751, **Hélène de MARSA de LESTANG,** fille de messire Jean Baptiste de MARSA, seigneur de Lestang, et de Catherine Louise de GENTON de VILLEFRANCHE, parmi les témoins de l'époux figura François de LA CAPELLE, lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Condé, oncle paternel de l'époux[1404].
Ils eurent :

8.1 Anne Jacquette Louise **Henriette de LA CAPELLE.**
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 10 juillet 1752, le parrain fut Jacques de Marsa[1405].
Henriette de La Capelle, fille de défunt Henri Octavien de La Capelle, seigneur des terres de Cas, et d'Hélène de Marsa, épousa à Saint-Antonin le 24 février 1767, **Claude Marie, comte de LASTIC SAINT-JAL,** seigneur de Montbrun, les témoins furent Messire (Charles Joseph) de La Mothe de Montlauseur (en réalité de Montlauseur de La Mothe), oncle de l'épouse (il avait épousé Jeanne Françoise Louise de Marsa, sœur d'Hélène), le marquis d'Orgueil et Messire Dupin de Saint-André,

[1404] RP. Saint-Antonin.
[1405] RP. Saint-Antonin.

conseiller à la cour des aides de Montauban[1406]. L'époux d'Henriette de La Capelle était fils de Jean Jacques de LASTIC, chevalier, seigneur de Montbrun et de Bordes, et Marie de CHAUVEAU de ROCHEFORT[1407].
Ils eurent[1408] :

Jean Henri de Lastic de Saint-Jal.
Il naquit à Saint-Antonin le 11 mars 1770 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Marie de Lastic, abbé de Gaillac, oncle du baptisé, la marraine Hélène de Marsa, grand-mère de l'enfant. Il continua la lignée.

Jean Charles Antoine de Lastic, de Saint-Jal.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 29 septembre 1774, le parrain fut Charles Joseph, baron de Montlauseur, la marraine Jeanne de Lastic de Saint-Jal, tante du baptisé.

Un enfant mâle qui naquit à Saint-Antonin le 25 mai 1776, y fut baptisé et enterré le même jour.

Louise Henriette Thérèse Bertrande de Lastic de Saint-Jal.
Elle naquit à Saint-Antonin le 29 octobre 1777, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Henri de Lastic de Saint-Jal, frère de la baptisée, la marraine Françoise de Marsa, baronne de Montlauseur, représentée par Thérèse Jeanne de Montlauseur, épouse de messire Jacques Scipion de Chazelles, fille de ladite baronne de Montlauseur. La baptisée mourut chez sa nourrice le 13 janvier 1778, âgée de 13 mois.

Charlotte de Lastic de Saint-Jal.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 21 décembre 1778, le parrain fut représenté par Louis, chevalier de Saunhac, officier dans le régiment de Vermandois, la marraine Charlotte Catherine de La Capelle Cas de La Rivière de La Prade, tante maternelle de l'enfant. Elle fut inhumée dans à Saint-Antonin le 2 mars 1781, âgée de 2 ans.

Jérôme Marie de Lastic de Saint-Jal.
Il fut ondoyé à Saint-Antonin 4 juin 1780, dans l'hôtel de son père, puis baptisé à Saint-Antonin le 29 août 1780, le parrain fut Monseigneur Jérôme Marie Champion de Cicé, évêque et comte (de Bordeaux), représenté par Jean Chrysostome André Ignace de Villaret, vicaire général du diocèse de Rodez, la suite manque.

[1406] RP. Saint-Antonin.
[1407] Albert de Remazcle, *Dictionnaire généalogique, Familles d'Auvergne,* tome 2, p. 405, qui indique que la lignée fut continuée par Jean Henri.
[1408] RP. Saint-Antonin.

Marie Gabrielle de Lastic de Saint-Jal.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 11 août 1781, le parrain fut un orphelin, la marraine Marie Tauriac.

Jean Louis Augustin Charles Victor de Lastic de Saint-Jal.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 1er mars 1783, le parrain fut Jean Marie Victor, marquis de La Queuille, colonel d'infanterie, cousin du baptisé, représenté par Louis François Dominique, comte de Cruzy de Marcillac, lieutenant des maréchaux de France, parent du baptisé, la marraine Louise de Marsa de Montlauseur, tante maternelle du baptisé, représentée par Catherine Charlotte de La Capelle Cas de La Rivière, tante maternelle du baptisé.

Louise Henriette Françoise Charlotte de Lastic.
Elle naquit à Saint-Antonin le 18 décembre 1784 et y fut baptisée le 3 février 1785, le parrain fut Henri de Lastic de Saint-Jal, frère de la baptisée, la marraine Louise Jacqueline de Lastic de Saint-Jal, comtesse de La Queuille.

Pierre François Maximilien de Lastic de Saint-Jal.
Il naquit à Saint-Antonin le 12 janvier 1786 et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Pierre François de La Rivière de La Prade, oncle du baptisé, la marraine Hélène de Marsa de La Capelle, grand-mère du baptisé.

8.2 Catherine Charlotte de LA CAPELLE.
Elle naquit à Saint-Antonin le 12 décembre 1753, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Charles Henri (de La Capelle) de Cas, officier au régiment de Bourbonnais, la marraine Jeanne Françoise de Lestang.
Ce doit être elle qui dite Catherine Charlotte de La Capelle Cas de La Rivière de La Prade avait épousé **Pierre François de LA RIVIERE de LA PRADE,** parrain de son neveu Pierre François Maximilien de Lastic de Saint-Jal, le 14 janvier 1786, à Saint-Antonin.

8.3 Jeanne de LA CAPELLE.
Elle fut baptisée à Saint-Antonin le 29 mars 1757, le parrain fut Pierre Bernardin de La Capelle de Cas, grand-oncle de l'enfant, la marraine Jeanne de Marsa de Lestang, sa grand-tante.

Douillac, révision le 24 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL.

Famille de LAVARDAC

I Seigneurs de Campagne **p.280**

II Seigneurs d'Ayzieu **p.283**

III Seigneurs de Blancastel **p.289**

IV Seigneurs de Lagardère **p.291**

V Seigneurs de Meymes **p.294**

VI Seigneurs d'Aumensan **p.299**

VII Personnes isolées **p.301**

Carte **p.305**

Cette famille, originaire du comté d'Armagnac, tient probablement son nom d'un des deux lieux éponymes dans le Gers[1409], plus probablement celui situé entre Eauze et Lupiac, lieux souvent cités dans les actes.
Bien qu'alliée à des familles importantes du Midi toulousain elle est peu connue ainsi que cela apparaît par les nombreuses personnes de ce nom qui ne sont pas rattachées.
La généalogie qui suit a été établie grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources (*Revue de Gascogne*, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers*, André Navelle[1410], Jean Vignau[1411], etc.[1412]) Compte tenu de nombreuses incertitudes le document qui suit doit être considéré comme **un essai de généalogie**.
Cette famille portait : « d'argent, au lion de gueules, sortant d'une montagne de gueules, mouvante du flanc senestre ; au chef de gueules, chargé d'une fasce d'or alias de gueules, à trois besants d'argent, rangés en bande.[1413] »

I
Seigneurs de Campagne

I Pierre de LAVARDAC, seigneur de Campagne (-d'Armagnac, à 8 km d'Eauze, Gers.)
Il avait épousé **Béatrix de CASTETPUGON,** dame de Projan (Gers, à 4 km de Castetpugon, Pyrénées Atlantiques), de Labarthe, de *Capluc* au terroir de Bizos et de Castelnau.
Béatrix de Castetpugon testa, veuve, le 25 juillet 1370, à Eauze, faisant donation à son cher fils Bernard de Lavardac, seigneur de Campagne, pupille, absent ; demoiselle de Bezolles, aïeule maternelle et tutrice dudit Bernard, fit donation à ce dernier des terres de Bizos (à 2 km de Barran, Gers), Ségos (Gers, à 3 km de Projan), *Beste* et Castelnau et des terres d'*Arbecave* (probablement Arboucave) et de Roquefort et Montgaillard et Saint-Sever, et en cas de mort à Longue de Lavardac, en présence d'Arnaud de Lavardac et d'Arnaud de La Peyre, donzel.[1414]
Béatrix de CASTETPUGON avait épousé, en secondes noces, Guillaume Arnaud de VERNEDE, elle mourut avant le 20 mars 1396, date d'un accord entre Jeanne de Lavardac de Meymes, dame de Campagne et de Projan, fille de défunt Pierre de Lavardac et de Béatrix de Castetpugon, dame de Projan, par le ministère de son mari Dominique de Montlezun, avec Georges, Jean, Lancelot, Marie et Isabeau de Vernède, enfants de Guillaume Arnaud de Vernède, second mari de Béatrix de Castetpugon, du consentement de leur sieur père, leur administrateur, au sujet de la succession de Pierre de Lavardac, fils aîné dudit Pierre et de ladite Béatrix[1415].
Pierre de Lavardac et Béatrix de Castetpugon eurent :

[1409] Ce lieu ne doit pas être confondu avec le château de Lavardac en Lot-et-Garonne.
[1410] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain.*
[1411] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch &du pays de Foix.*
[1412] Cette famille s'éteignit en 1840, les registres paroissiaux du Gers n'étant pas disponibles sur Internet (quand cette généalogie fut écrite), la généalogie a été arrêtée au 18ème siècle
[1413] Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t. IV, p. 432.
[1414] AD. Gers Vergès I 2015 n°1153, de Boisse, notaire
[1415] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535

2.1 Pierre de LAVARDAC.
Fils aîné, il mourut avant le 20 mars 1396, date de l'accord entre sa sœur, Jeanne de Lavardac, et leurs demi-frères et sœurs.
C'est peut-être lui qui dit Pierre de Lavardac, clerc de Projan, avait passé un accord, le 14 octobre 1363, avec ses frères et sœurs[1416].

2.2 Bernard de LAVARDAC, qui suit

2.3 Jeanne de LAVARDAC, dame de Campagne après son frère Bernard.
Le 2 juillet 1390, Jean d'Armagnac donna une quittance à Jeanne de Lavardac, dame de Campagne, et à Dominique de Montlezun, son mari, de 2 000 florins d'or qu'il prétendait que ladite dame lui devait pour la dot de Longue de Lavardac, mère dudit Jean d'Armagnac de Termes[1417].
Elle avait épousé **Dominique de MONTLEZUN,** seigneur de Campagne, de Daniatte, fils naturel d'Arnaud Gulhem V de MONTLEZUN, comte de Pardiac, d'où postérité[1418].

2.4 Cébélie de LAVARDAC
Elle épousa (avant le 23 décembre 1363, date d'une quittance de dot), **Odon de VILLAR,** chevalier, seigneur dudit lieu, en Armagnac, qui donna le 23 décembre 1363, à Viella, une quittance de reste dot de 230 florins de Cébélie de Lavardac, sa femme, fille de Pierre de Lavardac, chevalier, seigneur de Campagne, en présence d'Arnaud de Villar[1419].
Le 29 décembre 1387, veuve, elle fit quittance à Dominique de Montlezun, seigneur de Campagne et de Daniatte, de 30 florins à cause de la dot de ladite Cébélie, à elle due par Jeanne de Lavardac, héritière du seigneur de Campagne, femme dudit Dominique[1420].
Le 15 janvier 1389, Cébélie de Lavardac, veuve d'Odon de Villar, sœur de Jeanne de Lavardac, donna une quittance à Dominique de Montlezun[1421].
Elle donna, le 18 octobre 1390, une nouvelle quittance de 60 écus à Jeanne de Lavardac que celle-ci avait reçus de Dominique de Montlezun, son mari[1422].
Le 1er février 1392, Maurin de Villar, fils de Cébélie de Lavardac et d'Odon de Villar donna une quittance à Dominique de Montlezun, seigneur de Campagne[1423]
Le 20 mars 1392, Dominique de Montlezun et Jeanne de Lavardac, son épouse, furent cités avec Georges, Jean, Lancelot, Marie et Elisabeth de Vernède, enfants de Guillaume Arnaud de Vernède et de Béatrix de Castetpugon[1424].

[1416] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439, de Petrus, notaire
[1417] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439, Pierre de Falgary, notaire
[1418] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant les preuves
[1419] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535, B. de Baradat, notaire ; la famille d'Odon de Villar n'a pas été identifiée.
[1420] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439
[1421] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535
[1422] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439
[1423] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439, Bernard de Baradat, notaire
[1424] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535

Le 29 septembre 1392, Dominique de Montlezun comme procureur de Jeanne de Lavardac, sa femme avoua tenir en fief du comte d'Armagnac le lieu de Campagne en Fezensac et le quart du lieu de Margastau en la baronnie de Mauléon[1425].

2.5 Longue de LAVARDAC

Elle épousa **Jean d'ARMAGNAC,** seigneur de Termes, d'où un fils Jean d'Armagnac de Termes qui, le 2 juillet 1390, donna une quittance de la dot de sa mère, à Jeanne de Lavardac[1426], Jean d'ARMAGNAC était fils de Géraud d'ARMAGNAC, seigneur de Termes, et de Claudine d'ANTIN, il épousa en secondes noces, en 1378 Jeanne de CORNEILHAN de VERNEDE, fille de Bernard de CORNEILHAN, vicomte de Corneilhan, et de Longuette de VERNEDE, d'où postérité[1427].

2.6 peut-être Claire de PROJAN, qui est peut-être Claire (de Lavardac) de Projan.

Le 20 décembre 1391 Odet de Tilhet, damoiseau, seigneur de la salle de Bernède, près d'Eauze, et sa femme Claire de Projan, reconnurent avoir reçu 15 francs d'or de Dominique de Montlezun et de Jeanne de Lavardac, sa femme[1428]. Cet indique la probabilité de parenté de Claire de Projan et de Jeanne de Lavardac. Nous trouverons Arnaud de Tilhet (infra.)

Elle avait épousé **Odet de TILHET,** seigneur de la salle de Bernède, près d'Eauze

II Bernard de LAVARDAC, seigneur de Campagne

Il avait légué à sa femme, Condor d'Estaing, les fruits de ses terres et constitué son héritière sa sœur, Jeanne de Lavardac ; le 26 novembre 1388, Condor d'Estaing transigea avec Dominique de Montlezun , mari de Jeanne de Lavardac, au sujet des droits qu'elle avait, furent présents Bernard de Lavardac, chevalier, seigneur d'Ayzieu, Joannet de Lavardac, sieur *d'Elizona,* Vital de Tarride[1429].

Le 2 décembre 1388, Jean de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, reconnut avoir reçu 100 francs d'or de Dominique de MONTLEZUN, seigneur de Juillac, dans le comté de Pardiac, et de Jeanne de Lavardac, dame de Campagne et d'Odon de Tilhet, seigneur de la salle de Bernède, près d'Eauze, pour raison de la dot de Condorine d'Estaing, femme de Jean de Bourouillan et veuve de Bernard de Lavardac, frère de ladite Jeanne., présents, Jean de Lavardac, Arnaud de Tilhet[1430].

Il avait épousé **Condor d'ESTAING,** qui épousa en secondes noces **Jean de BOURROUILLAN,** seigneur de Bourrouillan, qui donna une première quittance de dot le 2 décembre 1388 puis une nouvelle quittance le 28 décembre 1389 à Dominique de Montlezun, mari de Jeanne de Lavardac[1431].

[1425] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13470
[1426] AD. Gers Verrgès I sup 400 n°13439,
[1427] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Armagnac de Termes et de Bilhères,* produisant les preuves.
[1428] AD. Gers I 2015 n°11535
[1429] AD. Gers Vergès I 2015 n°1153
[1430] AD. Gers Vergès I 2015 n°1153
[1431] AD. Gers Vergès I 2015 n°11535, Raymond de Bérat, notaire

II
Seigneurs d'Ayzieu

Cette branche était très proche de celle de Campagne, tant géographiquement, Ayzieu étant à 2 km de Campagne, que du fait que Bernard de Lavardac, chevalier, seigneur d'Ayzieu, fut témoin, le 26 novembre 1388, à la transaction entre Condor d'Estaing, veuve de Bernard de Lavardac, seigneur de Campagne, et Jeanne de Lavardac, dame de Campagne, après son frère Bernard, femme de Dominique de Montlezun.
On trouve successivement :

Bernard de LAVARDAC, chevalier seigneur d'Ayzieu le 26 novembre 1388 (supra.)

Odet de LAVARDAC, sieur d'Ayzieu et de Guerre, qui, le 20 décembre 1418, reçut un hommage de noble Bernard de Moncaup[1432].

Une filiation suivie commence à Jean Odet de Lavardac de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, qui pourrait être le petit-fils de Pierre de Lavardac qui suit.

I Pierre de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu.
Il épousa, par contrat du 13 octobre 1426, **Agnès de *TOULOUSE*** (peut-être *TOUJOUSE*), sœur de Jean de *TOULOUSE,* dotée de 350 écus de 3 deniers, lui reçut 100 florins[1433].
Le 19 juin 1431, Pierre de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, sieur de La Loubère, châtelain de Campagne, procureur de Jean de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, et Esteben Faurot, tuteurs de Bernard de Montlezun, seigneur de Campagne, pupille, fils d'Arnaud Guihem de Montlezun, seigneur de Campagne, baillèrent en fief certaine possession dans *Izon* à Pierre de Labarrère[1434].
Le 25 avril 1445, Jean de Pardaillan, vicomte de Juillac et seigneur de Pardaillan, signa avec son frère, le seigneur de Panjas, un accord avec tous les gentilshommes tenant fiefs en la vicomté de Juillac, dont Pierre de Lavardac, seigneur d'Ayzieu[1435].
Le 18 octobre 1469, Bernard de Montlezun racheta certains biens nobles au lieu de *Cazebourg,* ci-devant vendus à Pierre de Lavardac, seigneur d'Ayzieu[1436]
Pierre de Lavardac et Agnès de *Toulouse (Toujouse ?)* pourraient être les parents de :

II ? Bernard de LAVARDAC,
Bernard de Lavardac, du lieu d'Ayzieu, épousa par contrat du 19 mai 1443 **demoiselle de SAINT-JEAN,** fille d'Arsieu de SAINT-JEAN, seigneur de *Borsans,* dotée de 500 écus[1437], Bernard pourrait être un fils (ou un frère) de Pierre de Lavardac.

[1432] AD. Gers Vergès I 2015 n°11547
[1433] AD. Gers Vergès I 2012 n°11555
[1434] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439
[1435] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1897, t.XXXVIII, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, La tour du Guadès et le château de Pardaillan, p.21
[1436] AD. Gers Vergès I sup 400 13439
[1437] AD. Gers Vergès I 2012 n°3175, acte du 17 décembre 1475

Il pourrait être le père de :

3.1 Bernard de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu
Le 1er août 1492 il institua héritier universel son neveu, Carbonneau de Lavardac, fils d'Odet de Lavardac et de Jeanne de Montlezun (infra.)
Ce doit être lui qui dit Bernard d'Ayzieu, avait épousé **Marguerite d'ANTIN,** dite fille d'Arnaud d'ANTIN, chevalier, seigneur et baron d'Antin, des Affittes, et de Catherine de FOIX (mariés par contrat du 14 février 1455), il aurait donné quittance de sa dot le 14 mars 1524[1438], ce qui paraît très tardif (les sœurs de Marguerite d'Antin s'étant mariées par contrat en 1485, 1488, 1500 et 1506), mais la dot a pu être payée longtemps après le mariage.

3.2 Jean Odet de LAVARDAC, qui suit.

III Jean Odet de LAVARDAC[1439]
Il épousa, par contrat du 25 novembre 1474, **Jeanne de MONTLEZUN,** fille de Bernard de MONTLEZUN, seigneur de Campagne[1440], et d'Angline d'ANTIN, sa première épouse.
Bernard de Montlezun, seigneur de Campagne, testa le 25 janvier 1484, disant avoir été marié en premières noces à Angline d'Antin et en secondes noces avec Marie de Bassabat, déclarant que sa fille Jeanne de Montlezun, et de sa première femme Angline d'Antin était mariée avec *Carbonnel* (erreur de transcription[1441]) de Lavardac, seigneur d'Ayzieu.
Ils eurent :

Carbonnel de LAVARDAC, qui suit

IV Carbonnel de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu
Neveu de Bernard de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu, il épousa par contrat du 1er août 1492 **Florette de VERDUZAN,** dotée de 1 000 écus de 18 sous, fille d'Odet de VERDUZAN, seigneur de Verduzan, Bernard de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, à cause dudit mariage au nom d'Odet de Lavardac frère dudit seigneur d'Ayzieu le fait héritier universel, le fera ratifier à Odet de Lavardac et Jeanne de Montlezun, père et mère de Carbonneau[1442].
Ils eurent :

5.1 Jean de LAVARDAC

5.2 Bertrand de LAVARDAC, écuyer, seigneur de Blancastel**, auteur de la branche des seigneurs de Blancastel.**

[1438] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t.III, pp.33-34.
[1439] Il apparaît dans les actes avec le prénom Jean ou le prénom Odet, l'abbé de Vergès le prénomme parfois Carbonnel dans des actes supplémentaires (interprétations) le confondant avec son fils.
[1440] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439 Jean Bajadet notaire de Nogaro
[1441] L'abbé de Vrergès qui a transcrit les actes confond plusieurs fois Carbonnel avec son père Jean ou Odet de Lavardac.
[1442] AD. Gers Vergès I 2013 n°11551, Jean Baignières, notaire de Jegun

V Jean de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu

C'est peut-être lui ou mieux un de ses fils qui dit le seigneur d'Ayzieu, fut porté le 31 mars 1554, avec le sieur de Luzan, pour 1 archer, sur le rôle des vassaux du Roi, notre sire, sujets au ban et à l'arrière-ban du Condômois, assemblés à Condom[1443].

Il avait épousé en premières noces **Anne de VERNEDE dite de CORNEILLAN,** fille d'Antoine I de VERNEDE, vicomte de Corneilhan, seigneur de Saint-Germain, et de Jeanne de SAINT-LANNE de Tuzaguet[1444].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 23 octobre 1542, à Ayzieu, en Campagne, étant assisté de Bertrand de Lavardac, sieur de Blancastel, son frère, **Catherine de RIVIERE,** dotée de 2 000 livres, Bartholomée de BOURROUILLAN, sa mère, assistée de Bernard de BOURROUILLAN[1445]. Nous connaissons Catherine de Rivière fille de Bertrand de Rivière, vicomte de Labatut, et d'Isabeau d'Antin, ces derniers mariés avant le 10 mars 1486, qui avait épousé Bernard de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, capitaine du château de Manciet, selon le contrat de mariage, le 26 mai 1545, de leur fille Barthélemie (=Bartholomée) avec Hugues de Lavardac, seigneur de Betoulin[1446] (en Eauze, Gers), qui n'est pas rattaché. La similitude des prénoms ne permet cependant pas la confusion de ces personnes.

Enfants du premier lit :

6.1 Jean de LAVARDAC, protonotaire apostolique

6.2 François de LAVARDAC, qui suit.

6.3 peut-être Pierre de LAVARDAC, auteur de la branche des seigneurs de Lagardère

VI François de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu

Fils de feu Jean de Lavardac, il épousa par contrat du 28 septembre 1563, au château de Panjas **Catherine de BEAUPOIL,** dame de Messignac, il fut assisté de Jean de Lavardac, son frère aîné, protonotaire apostolique, il reçut tous les biens de son frère, sauf 1 000 livres et le bourdieu appelé de la Baurot, avec ses appartenances, légat de feue Anne de Corneillan, sa mère, et de Catherine de Rivière, sa belle-mère qui s'était trouvé réservé au testament de feu Jean de Lavardac père desdits Jean et François de Lavardac [1447].

[1443] A. Plieux, *Revue de Gascogne,* 1908, t. VIII, nouvelle série, Ban et arrière-ban des gentilshommes du Condomois au 16ème siècle, p.331

[1444]Cette ascendance est indiquée par Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t.III, p.84 ; les deux mariages de Jean de Lavardac sont prouvés par le contrat de mariage de son fils François.

[1445] AD. Gers Vergès I 2014 n°11557, Jean de Saint-Martin, notaire de Bourrouillan ; acte pas clair.

[1446] Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet,* p.64, note 3, se référant aux AD. des Hautes-Pyrénées.

[1447] AD. Gers Vergès I 2014 n°11541

Catherine de BEAUPOIL était fille de Jean de BEAUPOIL, baron de La Force, et de Jeanne de BIDERAN, qu'il avait épousée vers 1535, la mariée étant âgée de 12 ans[1448].
Ils eurent :

Jean Bertrand de LAVARDAC, qui suit

VII Jean Bertrand de LAVARDAC, écuyer, seigneur d'Ayzieu
Il fut présent le 26 septembre 1594, à Eauze, à l'ouverture du testament de Bertand de Pardaillan, seigneur et baron de La Mothe Gondrin, Bridoire, à la demande de Louise du Boys, sa veuve[1449].
Le 16 janvier 1598, Jean Bertrand de Lavardac, sieur d'Ayzieu, et Ogier de Lavardac, sieur de Blancastel, tuteur des biens de François Ogier de Lavardac, son neveu, firent un accord concernant des successions, remontant à Odon et Pons de Lavardac, décédés ab intestat, auxquels avaient succédé, le 23 février 1545, Jean et Bertrand de Lavardac. Ogier de Lavardac avait vendu le 4 juin 1552, avec pacte de rachat la moitié de la seigneurie de Campagne pour *240* livres ; François de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, fils et héritier dudit Jean avait racheté les métairies de Bordelle pour 950 livres, Jean Bertrand d'Ayzieu, fils et héritier dudit François avait reçu …dudit sieur de Campagne, contre Jean de Lavardac, fils et héritier dudit Bertrand, François Ogier de Lavardac, son fils et héritier (de Jean), Ogier de Lavardac, frère du susdit sieur (Jean) et tuteur dudit François Ogier, auquel Jean Bertrand de Lavardac donna la maison de Blancastel, les arbitres étaient Bertrand de Pardaillan, seigneur de La Mothe Gondrin, Gaspard d'Aydie, seigneur de Betoulin (mari de Jeanne de Lavardac, dame de Betoulin)[1450]. En 1601 Jean Bertrzand de Lavardac était en procès contre Odet de Montlezun, seigneur de Campagne[1451].
Il mourut avant le 26 juillet 1613 date à laquelle Odet de Montlezun, seigneur de Campagne fit une transaction avec Jean François de Lavardac, le seigneur de Montlezun fut maintenu en la moitié de la seigneurie de Campagne qui lui avait été vendue par acte du 31 mars 1602[1452].
Il avait épousé, par contrat du 3 février 1586, **Louise de LAVARDAC,** fille de Barthélemy de LAVARDAC de Guerre et de Jeanne de MONCAUP[1453], sieur et dame de Guerre, juridiction d'Eauze, la future reçut la moitié des biens de ses parents selon leur contrat de mariage, elle aura 1 000 écus sol d'augment et lui 500 écus sol, furent présents, Bertrand de Pardaillan, seigneur de La Mothe Gondrin, Jean Jacques de Bourrouillan, sieur dudit lieu, Pierre de Lavardac, seigneur de Lagardère, Jean de Lavardac, sieur de Blancastel, Jacques de Moncaup, sieur du Martin, etc.[1454]

[1448] Comte de Saint-Saud, *Généalogies périgourdines,* t.3, Essais généalogiques périgourdins, p.273, selon une aimable communication de Jean-Louis Ruchaud. Saint-Saud indique deux ascendances possibles à Jean de Beaupoil, seigneur de La Force. G. de Villeneuve, *Héraldique et Généalogie,* n°185, en indique une autre possible.
[1449] AD. Gers I 2750 n°10970
[1450] AD. Gers Vergès I 2015 n°11554, Abel du Faur, notaire
[1451] AD. Gers B 42
[1452] AD. Gers Vergès I sup 400 n°13439
[1453] Famille différente de celle de Qué de Moncaup
[1454] AD. Gers Vergès I 2015 n°11553, pour messire Odet de Lavardac, seigneur d'Ayzieu et de Guerre, à Lias le 6 juillet 1649, de Rivière, notaire

Le 22 novembre 1630 eut lieu le partage des biens appartenant à Louise de Lavardac, veuve de Jean Bernard de Lavardac, sieur d'Ayzieu, suivant arrêt de la Cour du 12 mars 1630, entre Barthélemy Lafontan, sieur de Pleichac, et Françoise de Lavardac, mariés, et ladite demoiselle d'Ayzieu, Jean Bertrand de Lavardac et Jean Jacques de Lavardac et Louise de Lavardac, femme de Blaise Grisonis, sieur de Pimbat, et Isaac Roubert, marchand de Mérac, parties au procès[1455].
Ils eurent :

8.1 Jean François de LAVARDAC, qui suit

8.2 Jean Bertrand de LAVARDAC.
Cité le 22 novembre 1630 dans le partage de la succession de son père, il assista le 10 février 1632 sa nièce Louise de Lavardac lors de son contrat de mariage avec Alexandre de Sérillac.

8.3 Jean Jacques de LAVARDAC.
Il fut cité le 22 novembre 1630 dans le partage de la succession de son père.

8.3 Louise de LAVARDAC.
Elle épousa,, par contrat du 30 octobre 161,7 noble **Blaise de GRISONIS,** seigneur de Pimbat, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Roquelaure, sa mère Louise de Lavardac lui constitua 1 800 livres et pour garantie de cette somme lui donna la métairie de Rivière, en la juridiction d'Eauze, la future se constitua les biens paternels qui lui étaient échus par le décès de son père[1456].

8.4 Françoise de LAVARDAC
Elle épousa **Barthélemy LA FONTAN,** sieur de Pleichac (supra.)

VIII Jean François de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu
Il mourut avant le 10 février 1632 date d'un prêt de sa fille Louise.
Fils de feu Jean Bertrand de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, il avait épousé par contrat du 3 janvier 1615, au château de Verduzan **Marie de VERDUZAN,** fille de Blaise de VERDUZAN, seigneur dudit lieu, et d'Elise de MONTLEZUN, la future, dotée de 6 000 livres, fut assistée d'Odet de Verduzan, seigneur baron dudit lieu, leur fils, le futur fut assisté d'Arnaud d'Espet, gentilhomme servant du Roi, de la ville de Jegun, procureur fondé de Louise de Lavardac, veuve dudit Bertrand de Lavardac[1457].
Ils eurent :

9.1 Odet de LAVARDAC, qui suit.

[1455] AD. Gers Vergès I 2016 n°11505, Daniel Dupin, Bertrand de Molye et Jean Dupin, notaires royaux de Bourrouillan, Casaubon et Vic
[1456] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1894, t. XXXV, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le Château de La Gardère, p.235, se référant au registre de 1617 du notaire de Ayrenx, f°85, de Bezolles,
[1457] Abel Dufaur, notaire d'Eauze

9.2 Louise de LAVARDAC

Le 10 février 1632, à Eauze, Bertrande de Bure, veuve de François de Maignan, sieur de Picardou, confessa devoir à Louise de Lavardac, fille du noble (blanc) de Lavardac, sieur d'Ayzieu, et de demoiselle Marie de Verduzan, absente, un ferrat de …et deux ferrats de millets, le tout bon et marchand, mesure d'Eauze, de prêt amiable[1458].

Elle épousa par contrat du 29 août 1632 dans la maison noble d'Ayzieu, dotée de 5 000 livres, **Alexandre de SEDILLAC (SERILLAC),** sieur de Sabonnières, fils de Marie de SABONNIERES (et de Balthazar de SEDILLAC, comme cela apparaît infra), assisté de Bernard Ferbeaux, sieur de *Fatetson,* son oncle, la future fut assistée de Jean Bertrand de Lavardac, son oncle paternel, de Léonard de Verduzan, son cousin germain, d'Odet de Lavardac, sieur dudit Ayzieu, son frère, le futur reçut en vertu du contrat de mariage de feu Balthazar de Sédilhac et de Marie de Sabonnières, ses père et mère, la moitié des biens, étant le seul mâle, restant en vie[1459].

Alexandre de Sédillac qui avait épousé, par contrat en 1632, Louise de Lavardac, eut 2 fils, Alexandre et Victorin[1460], on retrouvera Alexandre au degré suivant (X)

9.3 probablement Blaise de LAVARDAC, seigneur de Guerre

En 1671, Odet et Blaise de Lavardac, seigneur(s) de Guerre, assistèrent Jacques de Montlezun, seigneur et marquis de Campagne, lors de son contrat de mariage avec Françoise de Mauléon[1461], ils étaient probablement frères.

Il épousa **Jeanne de PARDAILLAN de Gondrin**

Le 7 octobre 1719, Jean Pierre et Jean du Bouzet, seigneurs de Las Bousigues et de Ligardes, firent donation à Catherine de *Chua* de Pardaillan, de l'hérédité de feue Jeanne de Pardaillan de Gondrin, femme de Blaise de Lavardac, écuyer, seigneur de[1462] (Guerre)

Jean Pierre et Jean du Bouzet appartenaient à la branche des seigneurs de Las Bouzigues et de Ligardes de la famille du Bouzet, ils étaient fils de Blaise du Bouzet, seigneur de Ligardes, qui avait épousé, par contrat du 14 mars 1651, Marguerite de Maignaut, dont la sœur Louise de Maignaut était la seconde épouse de Blaise de Pardaillan, seigneur de la Mothe-Gondrin, qui sans enfant, avait nommé héritier son mari, parmi les témoins du marié fut cité Odet de Lavardac, seigneur d'Ayzieu. Leur fils Jean Pierre du Bouzet réclama la totalité de la succession ce qui provoqua un procès avec Jean François de Pardaillan, marquis de La Mothe-Gondrin, et d'autres[1463], ce qui explique la donation de Jeanne de Pardaillan épouse de Blaise de Lavardac.

IX Odet de LAVARDAC, seigneur d'Ayzieu et de Guerre (à 2 km d'Eauze)

[1458] AD. Gers Vergès I 2015 n°11548

[1459] AD. Gers Vergès I 3277 n°17437, Pierre Rivière, notaire

[1460] AD. Gers I sup 521 n°17472

[1461] BnF Cabinet d'Hozier n°231

[1462] AD. Gers B 421

[1463] Jacques Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet,* pp.127-129

Il fut présent en 1639 au siège de Salces, sous le nom de M. d'Ayzieu[1464].
Il avait épousé **Marguerite de MORET**[1465].
Ils eurent :

X Jeanne de LAVARDAC
Elle épousa, par contrat du 4 octobre 1680, **Alexandre de SEDILLAC (SERILLAC),** sieur de Sauton et de Sabonnières, fils d'Alexandre de SEDILLAC(SERILLAC), seigneur de Sabonnières, et de feue Louise de LAVARDAC, habitant Sabonnières, il fut assisté de Louise de Sédillac, sa sœur, veuve du seigneur de Bimont, il reçut tous les biens de son père, présent, sous la réserve de ce qu'il avait réservé à l'acte d'émancipation faite en faveur de son fils puîné Victor (Victorin) de Sédillac[1466], son père était Alexandre de SEDILLAC (SERILLAC), lui-même fils de Balthazar de SEDILLAC qui avait épousé, par contrat du 8 février 1601, Marie de SABONNIERES[1467].
Alexandre de Sédillac, marié avec Jeanne de Lavardac, serait mort dès 1689 laissant un fils Alexandre sous la tutelle de son oncle Victorin de Sédillac[1468], ce qui paraît contredit par le testament de cet Alexandre.
Par ailleurs nous trouvons le testament d'Alexandre de Sédillac, sieur de Sabonnières, du 11 septembre 1692 (dont la transcription est inexacte, confondant les personnes, ce qui amène des confusions), il s'agit d'Alexandre de Sédillac, époux de Jeanne de Lavardac, instituant pour héritier Alexandre de Sédillac, son fils unique, mentionnant Alexandre de Sédillac, son père, Jeanne de Lavardac, sa mère (de l'héritier, l'acte est mal transcrit), il donna pour tuteur à son fils Alexandre, Victor de Sédillac, sieur de Saint-Léonard, son frère, et substitua celui-ci à son fils[1469].

III
Seigneurs de Blancastel

L'auteur de cette branche, Bertrand de Lavardac, était fils de Carbonnel de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, et de Florette de Verduzan.

V Bertrand de LAVARDAC, seigneur de Blancastel (à 7 km d'Ayzieu), dit le capitaine Ayzieu.
Le 13 juin 1554, Bertrand de Lavardac, dit le capitaine Ayzieu, seigneur de Blancastel, et Jean de Moncaup, archidiacre de *Basselogne,* tuteurs d'Antoine et de Charles de Gélas, fils de

[1464] M. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1897, t.XXXVIII, La noblesse du diocèse d'Auch au siège de Salces en 1639, p.450
[1465] Nommée dans le contrat de mariage de sa fille
[1466] Jean Vignau, *op.cit.,*III, p. 1252, contrat retenu et expédié par Lacroix, notaire d'Eauze ; AD. Gers B 416, Lacroix, notaire d'Eauze, qui date le contrat du 4 décembre 1680.
[1467] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IX, p.312
[1468] AD. Gers Vergès I sup 521 n°17472 (les actes supplémentaires produits par l'abbé de Vergès sont parfois inexacts)
[1469] Jean Vignau, *op.cit.,* III, pp.1251-1252, se référant à BnF Fr 32298, f°1390 ; André Navelle, *op.cit.,* IX, p.312, attribue ce testament à Alexandre de Sédillac époux de Louise de Lavardac, ce qui outre une chronologie difficile à admettre, complique encore plus la transcription.

François de Gélas, seigneur de Léberon (beau-frère de Blaise de Monluc), passèrent une transaction avec André de Gélas, capitaine de Léberon, frère de François[1470].
C'est probablement ce Bernard de Lavardac qui dit seigneur de Blancastel, de L'Artigole avait épousé (en premières noces), par contrat du 5 février 1531 **Anne de ROQUELAURE** fille de Raymond de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin, et de Gabrielle de LAGORSAN[1471].
Il avait épousé (donc en secondes noces), par contrat du 9 avril 1545, **Jeanne de MONTLEZUN,** sœur de Louis de MONTLEZUN, seigneur de Campagne[1472], donc fille de Théobald de MONTLEZUN, seigneur de Campagne, et d'Anne de VILLAR., comme l'indique le testament de Théobald de Montlezun du 19 novembre 1516, nommant son fils aîné Louis[1473].
Enfants de l'un ou l'autre lit :

6.1 Jean de LAVARDAC, qui suit

6.2 Ogier de LAVARDAC, sieur de Blancastel.
Le 16 janvier 1598, étant tuteur des biens de son neveu François Ogier de Lavardac, il passa un accord avec Jean Bertrand de Lavardac, seigneur d'Ayzieu[1474].

VI Jean de LAVARDAC, seigneur de Blancastel,
Il fut nommé le 30 octobre 1585, tuteur des enfants de Bertrand de Pardaillan, seigneur de La Mothe Gondrin, par le testament de celui-ci, au château de Bridoire, paroisse de Ribagnac[1475].
Il mourut avant le 16 janvier 1598 date d'une transaction concernant son fils François Ogier
Il avait épousé par contrats des 21 octobre 1560 et 8 janvier 1561, **Isabeau de PARDAILLAN,** fille de Blaise de PARDAILLAN, chevalier, seigneur de La Mothe-Gondrin[1476], et de Jeanne de SAINT-LARY, selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve[1477].
Ils eurent :

7.1 François Ogier de LAVARDAC, seigneur de Blancastel

7.2 Philippe de LAVARDAC, seigneur de Blancastel
Le 14 juin 1621, à Toulouse, Philippe de Lavardac, seigneur de Blancastel, fit cession à Antoine Arnaud de Pardaillan, seigneur de Gondrin, de 7 465 livres restant de

[1470] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1896, t.XXXVII, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de Léberon, pp.94 et 95
[1471] La Chesnaye-Desbois.
[1472] AD. Gers I sup 400 n°13439, Grandie, notaire d'Ayzieu
[1473] AD. Gaes Vergès I sup 400 n°13439, Jean Barravère, notaire de Corneilhan.
[1474] AD. Gers Vergès I 2015 n°11554
[1475] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[1476] *Revue de Gascogne,* 1866, t.VII, p.87, Lettres inédites de plusieurs souverains et hauts personnages aux seigneurs de La Mothe-Gondrin
[1477] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001. Jeanne de Saint-Lary n'apparaît pas dans les généalogies des familles de Pardaillan et de Saint-Lary par le Père Anselme et La Chesnaye-Desbois, ni dans celles publiées par André Navelle.

10 000 livres en laquelle feu François Jean Charles de Pardaillan, comte de Panjas, tuteur et administrateur dudit sieur de Blancastel, demeurait condamné par sentence arbitrale du 23 août 1614 pour reliquat de l'administration des biens des héritiers de Jean de Lavardac, seigneur de Blancastel, père dudit Jean Philippe Charles, de 10 000 livres sur le sieur de Miossens qui lui étaitt redevable avec les intérêts du 23 août 1614 jusqu'au 20 novembre dernier[1478].

IV
Seigneurs de Lagardère

Cette branche est probablement issue de celle des seigneurs d'Ayzieu car son auteur, Pierre de Lavardac, fut dit seigneur d'Ayzieu par l'abbé Breuils, et car Pierre de Lavardac, seigneur de Lagardère, fut témoin au mariage de Jean Bertrand de Lavardac, seigneur d'Ayzieu, et de Louise de Lavardac, et car le contrat de mariage de Louise de Lavardac, fille de Jean Bertrand de Lavardac, seigneur d'Ayzieu fut passé au château de Lagardère.
Pierre de Lavardac était probablement le frère de Frise de Lavardac qui, le 25 octobre 1562, en la salle de Lian, afferma sa métairie de Lian avec des vignes[1479].
D'après la chronologie il correspondrait au degré VI

VI ? Pierre de LAVARDAC, seigneur de Lian (à 1 km de Gondrin, Gers) et de Lagardère (à 5 km de Valence-sur-Baïse, Gers.)
Le 27 août 1571 Raymond Mondin et Raymond Vignes, de Gondrin, déclarèrent devoir cent écus petits à Pierre de Lavardac, sieur de Lian[1480].
Le 28 mai 1578, le syndic du chapitre de Condom, par devant Me Bertrand de Laffargue, notaire de Condom, céda à Pierre de Lavardac, seigneur de Lian, la maison noble de Lagardère, avec toute sa justice, droits et appartenances, ainsi que la métairie, sans se rien réserver de ladite terre et seigneurie, et ledit de Lavardac bailla en contre échange audit chapitre certains biens ruraux situés en la juridiction de Gondrin et de Lagraulet, plus la somme de 1 142 écus deux tiers quatre sols, six deniers[1481]. Le 23 mars 1580, Alexandre de Lasseran, seigneur de Massencôme (devenu Mansencôme), reconnut une dette de 159 écus sols deux tiers, d'un prêt de Pierre de Lavardac, seigneur de Lagardère, envers François de Cassagnet, sieur de Saint-Orens[1482].
Le 25 février 1581, au château de Lagardère en Fezensac, Antoine de Moncla, seigneur de Bautian, fils de feu Bertrand de Moncla de Bautia, et d'Anne de Biran de Casteljaloux, fit donation à sa mère de tous ses biens meubles et meubles, parmi les témoins Pierre de Lavardac, seigneur d'Ayzieu et de Lagardère[1483].

[1478] AD. Gers Vergès I 2015 n°11545, Barrière, notaire
[1479] E. Castex, *Revue de Gascogne,* 1909, t.IX, nouvelle série, Mœurs et conditions rurales au 16ème siècle, p.443
[1480] E. Castex, *Revue de Gascogne,* 1909, t.IX, nouvelle série, Mœurs et conditions rurales, p.438
[1481] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1894, XXXV, Châteaux gascons de la fin du 13ème siècle, Le château de La Gardère, pp.231-232, se référant à Archives communales de Condom, Manuscrit Larcher, p.221
[1482] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.232, se référant au registre pour 1580 du notaire Marignac, de Valence.
[1483] A. Breuils, *Revue de Gascogne,* 1892, t.XXXIII, Émigrants gascons sous les derniers Valois et les premiers Bourbons, p.571

Pierre de Lavardac mourut avant le 18 mai 1595, date à laquelle son fils Arnaud de Lavardac rendit hommage pour les nouvelles acquisitions de sa famille et passa un accord avec les consuls de Lagardère et le sieur Jean Laffargue, maître arpenteur de Francescas (Lot-et-Garonne), pour la révision du cadastre de la communauté[1484].
D'une alliance inconnue[1485] il eut :

7.1 Arnaud de LAVARDAC, seigneur de Lian et de Lagardère.

Le 21 janvier 1573, Jean de Guillaume de Cavaignan, chapelain de la chapellenie de Buscialles, fondée en l'église Saint-Martin de Gondrin, résigna cette chapellenie en faveur d'Arnaud de Lavardac, écolier tonsuré, habitant Gondrin, fils de Pierre de Lavardac, sieur de Lian[1486].

Après le décès de son père, Arnaud eut à soutenir un procès contre le chapitre de Condom qui revendiquait le droit de dîme sur la terre de Lagardère, que s'était approprié injustement son père, Pierre de Lavardac, à la suite de l'échange du 28 mai 1578. Le chapitre, revenant sur le contrat d'échange en demandait la rescision, prétendant inaliénable ce droit de dîme et considérant les biens ruraux pris en échange comme une charge. Une transaction intervînt le 18 mars 1609, le sieur de Lavardac céda au chapitre de Condom ladite dîme sur la terre de Lagardère, avec la somme de 600 livres pour la jouissance indue et demeura seul propriétaire et seigneur dudit fief[1487].

Arnaud de Lavardac mourut le 11 septembre 1615, ayant testé le 9 de ce mois[1488], sans enfant légitime. Ses héritiers naturels étaient sa sœur Alix de Lavardac, mariée à Jean Pierre de Caulet, et ses deux filles naturelles Charlotte et Alix, ces dispositions n'étant pas contestées[1489], il fut décidé de procéder à un inventaire. Cet inventaire commença le 12 septembre et se poursuivait le 21 septembre. Il fait apparaître ce qui suit :

Le domaine de Lagardère se composait du château, avec ses dépendances et appartenances, et de plusieurs métairies, dont la plus importante était celle de Labourdette, d'un labourage de trois à quatre paires de bœufs. Jean de Caulet, seigneur de Lian, et Me Pierre Bordes, procureur juridictionnel de la baronnie de Pardaillan, prirent en afferme tous les biens dépendants de la succession d'Arnaud de Lavardac[1490].

[1484] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.232

[1485] Selon la chronologie il pourrait être Pierre de Lavardac qui épousa Madeleine de Bezolles, cité dans le testament de Bertrand de Bezolles, père de Madeleine, en juin 1567, mais cet acte ne donne aucune indication sur ce Pierre de Lavardac.

[1486] E. Castex, *op.cit.,* pp.4378-439

[1487] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.232, se référant au registre pour 1580 du notaire Marignac, de Valence

[1488] Philippe Lauzun *op.cit.,* p.233, se référant au registre pour 1615 du notaire Jean Raymond de Ayrenx, de Bezolles ; Ernest-M. Rivière, S.J, *Revue de Gascogne,* 1908, t.VIII, nouvelle série, p.159

[1489] Ernest-M. Rivière, *op.cit.,* p.159 écrit qu'Arnaud de Lavardac avait fait le collège des jésuites son héritier, mais craignant qu'il aurait des grands procès avec ses héritiers présomptifs ou avec ses créanciers il lui donna le choix soit se porter son héritier en payant les légats et les charges soit se contenter d'un légat de cent livres de rente sur ses biens, à la charge de faire dire une messe chaque samedi en l'église de Lagardère, en l'honneur de Notre Dame.

[1490] Philippe Lauzun, *Revue de Gascogne,* 1894, t. XXXV, p.233 ; la vente effectuée par Alix de Lavardac est indiquée par le même auteur.

Arnaud de Lavardac avait épousé **Bertrande du PUJOLET,** fille de Jean du PUJOLET, coseigneur de Fieux, et de Jeanne de MONDENARD (mariés par contrat du 22 juin 1551), cette ascendance est prouvée par le baron de Cauna[1491].

Arnaud de LAVARDAC eut deux filles naturelles : **Charlotte et Alix de LAVARDAC**.

Charlotte de LAVARDAC.
Citée le 11 septembre 1615, elle ne l'est plus ensuite.

Alix de LAVARDAC.
Ayant hérité du château de Lagardère, Alix de Lavardac, le 3 décembre 1616, dans la salle noble de Lagardère, déclara que sollicitée par son mari de vendre les droits qu'elle possédait sur la maison terre et seigneurie de Lagardère, soit par le décès de son frère Arnaud de Lavardac, soit par le décès de ses père et mère, elle se refusait à ce faire, et à cette fin alla trouver noble de Pujolle, seigneur de Fieux, au château de Podenas, son parent, à qui elle maintint son dire que la vente ne s'opérera pas, malgré les mauvais traitements de son époux, M. de Caulet, qui la demande, et qu'elle ne cédera qu'à la violence[1492].
Alix de Lavardac dut cependant céder car la elle n'ayait pas les moyens suffisants pour garder la totalité de la succession de son frère, obérée de dettes.
Le 1er avril 1617, Jean Pierre de Caulet, écuyer, sieur de Lian, considérant comme très onéreux l'héritage de sa femme, lui donna plein pouvoir d'aliéner ledit héritage, ne l'autorisant néanmoins en aucune façon à vendre ou obliger la salle de Lian ni ses dépendances, que ladite Alix lui avait apportée comme garantie de ses biens dotaux[1493].
La terre de Lagardère fut vendue en 1621 à Jean de Maniban, chevalier, conseiller du Roi au grand Conseil, président au parlement de Toulouse, qui dut emprunter le 5 mai 1621, 3 200 livres à Philippe de Pins, seigneur d'Aulagnères, pour désintéresser Alix de Lavardac[1494].
Alix de Lavardac avait épousé, avant le 9 septembre 1595, **Jean Pierre de CAULET,** seigneur de Lian (du chef de sa femme.)

V
Seigneurs de Meymes

Jeanne de Lavardac fille de Pierre de Lavardac, seigneur de Campagne et de Projan, et de Béatrix de Castetpugon, devint dame de Campagne après son frère Bernard, elle fut dite de Meymes dans un acte de 1396 (supra), ce qui n'apparut pas pour son père.

[1491] Baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t. III, pp.419-421.
[1492] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.234, se référant au registre pour 1616, f°68 et 69 du notaire de Ayrex
[1493] Philippe Lauzun, *op.cit.,* p.235, se référant au registre du notariat de Roques en 1617.
[1494] Philippe Lauzun, *op.cit.,* t. XXXV, p. 236.

On cite auparavant, en 1386, Jeanne de Lavardac, fille de N…de Lavardac, seigneur de Saint-Jaymes, et de Catherine du Busca qui épousa Arnaud Guillaume du Coussol, fils d'Arnaud du Coussol, sire de Marsan, et d'Alix de Tilladet, la terre de Saint-Jaymes figura dans les possessions de la branche des seigneurs de Meymes (à 7 km de Margouët-Meymes.) *voir acte de 1386*
On ne cite pas de membres de cette branche avant 1479.

Bertrand de LAVARDAC, seigneur de Meymes, qui fut présent, en 1479, à l'assemblée des Etats à Nogaro[1495], pourrait être le père de :

I Pierre de LAVARDAC, seigneur de Meymes (actuellement Margouët-Meymes, à 2 km d'Aignan, Gers.)
Pierre de Lavardac aurait testé le *23 mars 1532* faisant des legs à Guinot et à Carbon, ses fils et instituant héritier universel Amanieu de Lavardac, son premier fils[1496] (cette date nous paraît inexacte car on retrouve les mêmes termes en 1554), puis le 13 mars 1534 passa une transaction avec Jean du Coussol, sieur d'Esparsac[1497].
Le 7 février 1540, Pierre de Lavardac, seigneur de Meymes, fit un achat[1498].
Le 26 juin 1540, au lieu de Meymes, sénéchaussée d'Armagnac, Pierre de Lavardac, seigneur de Meymes, fit un échange de terres avec Bernard de Batz, prêtre de Lupiac[1499].
Le 24 février 1550, il donna quittance d'une gasaille[1500].
Pierre de Lavardac, seigneur de Meymes, testa le 23 mars 1554, faisant des legs à ses fils Guinot et Carbon, et instituant héritier universel Amanieu, son premier fils[1501].
Il avait épousé **Seguine du GOUT (de GOT ou GOTH),** selon le testament du 23 février 1574 d'Antoine du Gout, protonotaire du Saint-Siège apostolique, de la maison de La Mothe Bardigues, gouverneur pour le Roi en la vicomté d'Armagnac, instituant héritier universel Guiot de Lavardac dit le capitaine Meymes, son neveu, fils de feue Seguine du Gout, sa sœur[1502].
Ils eurent :

2.1 Amanieu de LAVARDAC
Institué héritier par son père le 23 mars 1554, il n'apparut plus ensuite sauf dans la transaction du 3 janvier 1581, avec son père, lequel était décédé bien avant cette date.

2.2 Guy de LAVARDAC, qui suit

2.3 Carbon de LAVARDAC.

[1495] Abbé Breuils, *Bulletin de la société historique et archéologique du Gers,* 1915, Histoire de Nogaro, p.181
[1496] BnF Fr 32297, de Lafon, notaire
[1497] BnF Fr 32297
[1498] BnF Fr 32297, Jean de Lafont, notaire de Lupiac
[1499] AD. Gers Vergès I 2014 n°11561
[1500] AD. Gers Vergès I 2015 n°14418
[1501] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 826, se référant à BnF Fr 32297, f°806, contrat reçu par (blanc), expédié par de Lafon, notaire, sur représentation qui en a été faite par Justrabo, détenteur.
[1502] AD. Gers Vergès I 2015 n°10936, Jean Mercadier, notaire de Toulouse

Légataire de son père le 23 mars 1554, il n'apparut plus ensuite.

II Guy de LAVARDAC, seigneur de Meymes.
Il fut cité le 23 mars 1554 dans le testament de son père, puis le 5 avril 1572 dans un achat fait par feu Maurin de Lavardac, seigneur de la salle de Meymes, et lui, de certaines pièces de terre au lieu de Lupiac, pour 20 écus[1503].
Guy de Lavardac, seigneur de Meymes, reçut 18 reconnaissances les 22, 23 et 24 novembre 1580, par divers particuliers pour les biens qu'ils possédaient et qui relevaient de la seigneurie de Meymes, devant Demont (Dumont[1504].)
Guy de Lavardac, seigneur de Meymes, fils et héritier de Pierre de Lavardac, seigneur de Meymes passa une transaction, le 3 janvier 1581, avec Arnaud Gayssie (alias Gayssion) du Broca, frère, au sujet d'une vente d'un bois appelé de La Loubère par Pierre et Amanieu de Lavardac, père et fils, à autre Arnaud du Broca[1505].
Il avait épousé **Aimée de RIVIERE,** selon le contrat de mariage de leur fils Arnaud Antoine.
Elle était fille de Jean de RIVIERE, vicomte de Labatut (-Rivière, Hautes-Pyrénées), et de Philippe Paule d'ESPAGNE[1506], sa première épouse.
Ils eurent :

3.1 Antoine Arnaud de LAVARDAC, fils aîné, qui suit. L'autre ou les autres enfants ne sont pas nommés.

III Antoine Arnaud de LAVARDAC, seigneur de Meymes.
Antoine Arnaud de Lavardac, seigneur de Meymes, fils de feu Guy de Lavardac et d'Aimée de Rivière épousa, au château de Ligardes, par contrat filiatif du 30 janvier 1611, (Léonor) **Eléonore de MONTLEZUN,** dotée de 4 000 livres, fille aînée de Bernard de MONTLEZUN, seigneur de Ligardes, et de Jeanne de BALSAC, elle reçut 2 500 livres d'augment[1507].
Eléonore de Montlezun testa, veuve, le 7 août 1633, instituant héritier universel et général son fils Frix Antoine de Lavardac, à charge de payer ses dettes et en cas de refus lui substituait Marc Antoine de Lavardac, son second fils[1508].
Ils eurent :

4.1 Frix Antoine de LAVARDAC, qui suit.

4.2 Marc Antoine de LAVARDAC, auteur d'un rameau qui suivra.

IV Frix Antoine de LAVARDAC, seigneur de Meymes
Il fut convoqué en 1639 au ban et à l'arrière-ban de la sénéchaussée de Lectoure, il fit servir le sieur de Saint-Jaymes, son frère[1509].

[1503] AD. Gers Vergès I 2014 n°11559 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 824.
[1504] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 826 (se référant à BnF Fr 32297, f° 806.
[1505] BnF Fr 32297 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 826, transaction passée devant Dumont, notaire royal de Lupiac.
[1506] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Rivière,* produisant la preuve.
[1507] BnF Fr 32297, Guze, notaire de Pergain ; AD. Gers Vergès I 2015 n°11546.
[1508] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 824.

Frix Antoine de Lavardac, seigneur de Meymes, transigea le 10 octobre 1641 avec son frère Marc Antoine, sur les droits successifs d'Antoine Arnaud de Lavardac et d'Eléonore de Montlezun, leurs père et mère, Antoine Arnaud était le fils aîné de Guy de Lavardac et d'Aimée de Rivière[1510].

Il confessa le 1er février 1651, dans le château noble de Meymes, avoir reçu de Françoise de Montesquiou, demoiselle de Castelmore, sa belle-mère, 20 écus sol de 3 livres pour fin de paiement de 100 écus promis à sa femme Henrie de Batz, en son contrat de mariage[1511].

Il avait épousé, en premières noces, en la maison noble de Boulouix, par contrat du 13 septembre 1638, **Hélène de BOULOUIX,** fille de feu Ogier François de Boulouix et de Marie de Montlezun, assistée de Jean de Montlezun, seigneur de Margastau, son grand-père maternel (cette qualification n'est pas la plus usitée, il tenait Ligardes et Caussens), Jacques de Boulouix, son frère, Jacques de Luppé, seigneur et baron d'Arblade Comtal, etc., ledit Jacques de Boulouix, sieur dudit lieu, son frère, donna à sa sœur 6 000 livres[1512].

Etant assisté de Marc Antoine de Lavardac, son frère, d'Antoine de Pardaillan, seigneur de Las Comes, et d'autres, Frix Antoine de Lavardac avait épousé en secondes noces, dans le château de Castelmore, juridiction de Lupiac, par contrat du 29 juin 1640, **Henrie de BATZ de Castelmore,** fille de feu Bertrand de BATZ, seigneur de Castelmore, et de Françoise (de MONTESQUIOU) d'ARTAGNAN[1513]

Par une transaction du 31 mai 1642 Frix Antoine de Lavardac, seigneur de Meymes, époux d'Henrie de Batz, fille de Bertrand de Batz, et Paul de Batz, seigneur de Castelmore, fixèrent à 2 700 livres la légitime revenant à Henrie de Batz. Le sieur de Castelmore, ne pouvant payer, abandonna en échange, par acte du 24 octobre 1647, la métairie de la Terrade avec tout ce qu'elle contenait[1514].

Henrie de Batz de Castelmore, épouse de Frix Antoine de Lavardac, seigneur de Meymes testa le 27 janvier 1656, au château noble de Meymes, donnant la moitié de ses biens à Françoise de Lavardac, sa fille aînée, et l'autre moitié à Frix et Jeanne de Lavardac, ses autres enfants pour les partager à parts égales[1515].

Enfants du second lit :

5.1 Jean Jacques de LAVARDAC, seigneur de Meymes

Le 10 avril 1657, il afferma à Marc Antoine de Lavardac, sieur de Saint-Jaymes, son oncle et tuteur, tous ses biens à raison de 500 livres par an, quittes des tailles pour 3

[1509] *Bulletin de la société historique et archéologique du Gers,* 1910, *Le ban et l'arrière-ban de la sénéchaussée de Lectoure en 1639,* p.295

[1510] BnF Fr 32297 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 826, se référant à BnF Fr 32297, f°806, transaction passée devant Broca, notaire du lieu de Dému.

[1511] AD. Gers Vergès I 2015 n°11542, Guillaume de Brocque, notaire de Demu

[1512] AD. Gers Vergès I 2015 n°10359

[1513] AD. Gers Vergès I 2015 n°11540 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 824, n'indique pas les parents de la future épouse, contrat passé devant de Broca, notaire de Lupiac.

[1514] Ch. de Luppé, *Revue de Gascogne,* 1913, Un inventaire du château de Castelmore et la succession de Bertrand de Batz, pp.79-80

[1515] AD. Gers Vergès I 2015 n°11542

ans, moins 350 livres que ledit sieur de Saint-Jaymes a avancé pour ledit seigneur de Meymes et ses frères consanguins[1516].
Il transigea avec son frère François, sieur de Hiton, le 2 août 1685, au sujet de la succession de leur père[1517].

5.2 Frix (François) de LAVARDAC, qui suit

5.3 Françoise de LAVARDAC.
C'est probablement elle qui dite Françoise de Lavardac de Meymes épousa par contrat, en 1602, **Carbon d'ANTRAS,** qui passa toute sa vie à Labadie, en Séailles, auprès de sa mère Marguerite de COURS, il mourut vers 1612 laissant 2 enfants sous la tutelle de leur oncle Jean Jacques de Latrau[1518]. Leur fille Marguerite Aimée d'Antras, dotée de 5 000 livres, épousa, par contrat du 30 juin 1624, Pierre André de Béon, seigneur de Birac, qui mourut vers 1564, Marguerite Aimée lui survécut jusqu'en 1678, ayant vécu 73 ans, et fut ensevelie dans l'église de Jégun[1519].

5.4 Jeanne de LAVARDAC
Citée le 27 janvier 1656 dans le testament de sa mère, elle n'apparaît plus ensuite.

V François de LAVARDAC, sieur de Hiton alias du Hiton, seigneur de Meymes.
François de Lavardac, seigneur de Meymes et du Hiton, testa le 4 juin 1692, mentionnant son mariage avec demoiselle de Caillon, dont il avait eu pour enfants Jean Baptiste et Jean de Lavardac, instituant pour héritier ledit Jean Baptiste[1520].
Il avait épousé **Marguerite de CAILLON,** selon l'acte de baptême de leur fils Jean Baptiste[1521].
Ils eurent :

6.1 Jean Baptiste de LAVARDAC, qui suit.

6.2 Jean de LAVARDAC.
Il apparaît dans le testament de son père du 4 juin 1692.

VI Jean Baptiste de LAVARDAC, seigneur de Meymes
Il fut baptisé le 4 novembre 1689 et fut maintenu noble à Montauban le 24 décembre 1715 produisant ses preuves de noblesse depuis son trisaïeul Guy de Lavardac[1522]

[1516] AD. Gers Vergès I 2015 n°11542, de Brocqua, notaire
[1517] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 824-825, contrat retenu par Justrabo, notaire de Lupiac.
[1518] Abbé Tournier, *op.cit.,* p.174, se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, Demont, notaire à Lupiac, pour le contrat de mariage
[1519] Maurice Vuillier se référant à *Histoire d'Antras.*
[1520] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 825, testament reçu par Dufaur, notaire de la ville d'Aignan.
[1521] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 825, acte délivré par Castel, curé de Meymes, le 8 août 1715.
[1522] AD. Gers Vergès I 2015 n°1360, les pièces justificatives sont reportées en Annexe ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp.824-825, se référant à BnF Fr 32297, f°802 v°.

***

Ce rameau est issu de Marc Antoine de Lavardac, seigneur de Saint-Jaymes, établi en partie sur les preuves de noblesse de Jean Jacques et d'Antoine de Lavardac, frères, mentionnant leurs ascendants jusqu'à Pierre de Lavardac, leur quatrième aïeul, ce qui permet d'établir le rattachement.

IV Marc Antoine de LAVARDAC, seigneur de Saint-Jaymes (à 2 km de Lupiac, Gers.)
Marc Antoine de Lavardac fit une donation, le 12 juin 1676, à son fils Jean de Lavardac, en faveur de son mariage avec Marguerite de/du Coussol[1523].
Il avait épousé par contrat du 10 avril 1641, étant assisté de son frère Frix Antoine de Lavardac, **Andrée de FORGUES**[1524].
Ils eurent :

5.1 Jean de LAVARDAC, fils aîné, qui suit.

Le ou les autres enfants ne sont pas connus.

V Jean de LAVARDAC, fils aîné
Jean de Lavardac, fils aîné de Marc Antoine de Laqvardac et d'Andrée de Forgues, épousa par contrat du 16 septembre 1676, **Marguerite du COUSSOL**[1525].
Ils eurent :

6.1 Jean Jacques de LAVARDAC, seigneur de Saint-Jaymes**.**
Dit fils de Jean de Lavardac et de Marguerite du Coussol, il fut baptisé le 5 octobre 1679[1526], il fut maintenu noble le 11 avril 1716 (infra.)

6.2 Antoine de LAVARDAC.
Dit fils de Jean de Lavardac et de demoiselle du Coussol, étant adulte, il fut baptisé le 3 février 1702[1527],
Il reçut le 10 novembre 1706, un brevet du roi, de la charge de cornette de la compagnie Ducup (du Cup), dans le régiment de cavalerie de *Sally*, puis, le 3 mars 1711, un autre brevet du roi d'une lieutenance en la compagnie de Lavardac, dans le régiment de cavalerie de Vaudrey[1528].
Le 20 décembre 1715, il présenta une requête, Jean Jacques de Lavardac ayant été déclaré usurpateur du titre de noblesse faute par lui d'avoir apporté la minute originale

[1523] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 826-827, contrat passé devant Dufaur, notaire de Lupiac.
[1524] BnF Fr 32297, Lafargue et Marsolan, notaires de Bassoues
[1525] BnF Fr 32297 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 827, se référant à BnF Fr 32297, f°806, contrat passé devant Justrabo, notaire.
[1526] BnF Fr 32297 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 827, se référant à BnF Fr 32297, f°806, acte délivré par Bousquet, archiprêtre d'Aignan, le 20 février 1715, légalisé par le sieur Jean Arnaud de Marabat, lieutenant du juge de Lupiac.
[1527] BnF Fr 32297 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 827, produisant BnF Fr 32297, f°806, acte délivré par Fages, curé de Lupiac, le 15 septembre 1715, légalisé le 20 par le juge de Vic Fezensac.
[1528] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 827, se référant à BnF Fr 362297, f°806.

du testament de Pierre de Lavardac, leur quatrième aïeul, du 23 mars 1554, attendu les pièces par eux nouvellement recouvertes par lesquelles ils justifient leur noblesse et filiation noble depuis l'année 1554, ce faisant il fut arrêté de les maintenir et garder en qualité de nobles[1529].

Antoine de Lavardac, lieutenant de cavalerie dans le régiment de Vaudrey et Jean Jacques de Lavardac, sieur de Saint-Jaymes , habitant Lupiac, furent maintenus nobles le 11 avril 1716[1530].

VI
Seigneurs d'Aumensan

Bernard de LAVARDAC, seigneur d'Aumensan (à 7 km au nord de Vic-Fezensac, Gers, proche de Lagardère) eut une fille **Marguerite de LAVARDAC,** qui épousa par contrat du 22 juin 1458 Arnaud de CASTELBAJAC, seigneur du Bernet, Bère, Panassac, fils d'Arnaud Raymond V de CASTELBAJAC, seigneur du Bernet, Bères, et probablement de Marguerite de COMMINGES, sa première épouse[1531], et d'où postérité.
Il pourrait être le père de Manaud de Lavardac, seigneur d'Aumensan, qui suit.

I Manaud de LAVARDAC, seigneur d'Aumensan.
Après le 7 février 1498 (n.st) Manaud de Lavardac, seigneur d'Aumensan, engagea à Pierre de Montesquiou, seigneur de Saint-Jean-d'Angles, et à Audine de Bétous, sœur de Thibaut et autre Thibaut de Bétous alias de Bouloix, fiancés par contrat du 7 février 1498, dont le mariage était sur le point de se célébrer, les agriers qu'il levait au lieu d'Aumensan, s'élevant chaque année à 25 conques de blé, ou autrement cent écus comptant 110 ardits par écu, et cela pour le soulagement desdits Bétous, ses neveux[1532].
Arnaud d'Arcizas, seigneur de la Salle de Beauregard, mourut avant le 13 février 1499, il avait épousé Marguerite de Verduzan, ils eurent Jean d'Arcizas et Marie d'Arcizas qui épousa dès le 13 février 1499 Thibaut de Bétous alias de Boulouix, seigneur de Boulouix (ou Bouloix), fils de Seignoret de Bétous seigneur de Boulouix et de Françoise de Lavardac. Aude de Bétous dite de Boulouix (ou Bouloix) sœur de Thibaut épousa le 7 février 1497 Pierre de Montesquiou, seigneur de Saint-Jean d'Anglès[1533]. Ces actes indiquent que Françoise de Lavardac, épouse de Seignoret de Bétous était probablement une sœur de Manaud
Manaud de Lavardac, seigneur d'Aumensan, et son fils Jean vendirent, le 17 décembre 1499, la moitié de la terre d'Aumensan à Jean de Larroquan, seigneur de Bajaumont pour le remboursement de la dot qu'il avait constituée à feue Catherine de Larroquan, sa sœur en la mariant à Jean de Lavardac[1534].

[1529] BnF Fr 32297.
[1530] BnF Fr 32297.
[1531] La Chesnaye-Desbois, suivi par d'autres auteurs, dont André Navelle disent fils de Philippe d'Orbessan, sa seconde épouse, ce qui est contredit par l'ordre des enfants tel qu'il apparaît dans des actes.
[1532] Cyprien La Plagne-Barris, *Revue de Gascogne,* 1902, t. II, nouvelle série, pp.399, 400
[1533] Maurice Vuillier se référant aux *Glanages de Larcher.*
[1534] AD. Gers Vergès I 2013 n°11536

Le 14 mars 1501 (n.st), Manaud de Lavardac et les deux Bétous reconnurent devoir 20 conques de blé froment à Pierre de Montesquiou, seigneur de Saint-Jean-d'Angles[1535].
D'une alliance inconnue il eut :

II Jean de LAVARDAC, seigneur d'Aumensan
Il créa la chapellenie de Lavardac à Saint-Pierre de Vic-Fezensac[1536]
Il avait épousé probablement en premières noces **Catherine de LARROQUAN,** fille d'Antoine de LARROQUAN, coseigneur de Réjaumont, et de Jeanne d'AVERON[1537].
Il avait épousé (probablement en deuxièmes noces), en 1495, **Jeanne de CASSAIGNE,** fille de Manauton de CASSAIGNE, seigneur Cassaigne, Loos, Castetner, Ossages[1538].
Il avait épousé en troisièmes noces, par contrat du 4 février 1499, **Isabelle de ROQUELAURE,** dotée de 700 francs, fille de Jean de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, et d'Antoinette de MONTLEZUN, le futur reçut les biens de son père Manaud de Lavardac, seigneur de la salle d'Aumensan, qui se réservait l'usufruit et la somme de 200 écus[1539]
D'une de ses unions il pourrait être le père de :

III Bernard de LAVARDAC, seigneur d'Aumensan, éleva une protestation en 1532[1540]
Il pourrait être le père de :

IV Bertrand de LAVARDAC, seigneur de la salle d'Aumensan
Il avait épousé **Jeanne de LUPPE,** fille de Raymond Guillaume de LUPPE, seigneur d'Ariès, de Saint-Jean[1541].
Jeanne de Luppé, veuve de Bertrand de Lavardac fut citée en 1559 avec Anne de Lavardac, fille et héritière dudit Bertrand[1542], puis en 1561 avec Bernard Terrissan, marchand[1543].
Le 12 septembre 1571, le château d'Aumensan fut adjugé à Aymeric de Chic comme subrogé aux droits de feue Jeanne de Luppé avec faculté pour Anne de Lavardac de récupérer le château dans le délai d'un an en payant 1 300 livres audit de Chic[1544].
Ils eurent :

5.1 Jean de LAVARDAC. Il mourut probablement jeune car sa sœur Anne de Lavardac fut héritière de son père dès 1559.

5.2 Anne de LAVARDAC, dont on ignore la destinée.

[1535] Cyprien La Plagne-Barris, *op.cit.,* p.400
[1536] Z. Baqué, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1913, p.108, Le chapitre de Saint-Pierre de Vic-Fezensac, la chapellenie fut créée au 15ème siècle
[1537] Ce mariage et l'ascendance de la mariée sont indiqués par Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[1538] Léon Cadier, *Le livre des syndics des États de Béarn,* p.58, se référant à AD.PA E 1266, Cassaigne, fief, commune de Miossens-Lanusse, Pyrénées Atlantiques
[1539] AD. Gers Vergès I 2013 n°11537
[1540] AD.HG 3 E 9948 Lanta
[1541] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[1542] AD. Gers B 9
[1543] AD. Gers B 11
[1544] AD.HG B 66

VII
Personnes isolées

En 1283 on cite Guillaume de Lavardac, jurisconsulte[1545].
1292, l'abbaye de Condom fut mise en possession moyennant 1 300 sols morlaas de tous les droits que Guillaume de Lavardac possédait dans les paroisses de Saint-Cirice et de Saint-Jean de Caried[1546].

Vers 1350, *Hiberte* de Lavardac épousa Gaillard de Luppé, seigneur de Lasserade, fils de Carbon de Luppé, seigneur de Luppé, de Daunian[1547]

Vers 1365, Talaisie de Lavardac épousa Raymond Guillaume de Luppé, seigneur de Luppé, Daunian, frère de Gaillard[1548]

En 1386, Jeanne de Lavardac, fille de N…de Lavardac, seigneur de Saint-Jaymes, et de Catherine du Busca épousa Arnaud Guillaume du Coussol, fils d'Arnaud du Coussol, sire de Marsan, et d'Alix de Tilladet[1549].

Vers 1420, *Manette* de Lavardac, dame de Torrebren, épousa Jean de Castillon, damoiseau, seigneur de Castillon d'Eauzan, Torrebren, fils de Bernard de Castillon, seigneur de Castillon d'Eauzan, et de Marguerite de Jaulin, elle passa un bail à fief le 12 mai 1436, en faveur des habitants de La Barrère[1550].

En 1434, Jean de Lavardac, seigneur de *Siau* (probablement Saux), reconnut une dette[1551].

Vers *1562*, Jacques de Lavardac, sieur de Saux, afferma le moulin du Claux, à Caupenne, au sieur Miqueu de Saint-Mézard[1552].

1474, Mort de Manaud de Batz, seigneur de Castelmore et de la Barthe, qui avait épousé Gaillardine de Lavardac, d'où un fils François de Batz, seigneur de Castelmore[1553]

Le 24 juillet 1491, noble religieux Hunald de Lavardac, vicaire de Mgr de Condom et prieur de Mamert, fut présent au contrat de mariage d'André d'Antras avec Brunette de Noailhan, fille de Jean et sœur d'Odet[1554].

[1545] Am. Plieux, juge à Lectoure, *Revue de Gascogne,* 1880, t.XXI, L'abbaye de Condom sous les abbés Montazin de Galard et Auger d'Andiran, p.509
[1546] A. Plieux, juge au tribunal de Lectoure, *Revue de Gascogne,* 1881, t.XXII, Les deux derniers abbés de Condom, p.22
[1547] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve
[1548] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve
[1549] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t. II, p. 400.
[1550] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Castillon dite d'Eauzan (Gers),* inédit.
[1551] AD. Gers Vergès I 2012 n°11556.
[1552] E. Castex, *op.cit.,* p.438
[1553] Denis de Thézan, *Revue de Gascogne,* 1883, t. XXIV, Lupiac, Étude historique, p.496

Le 30 juin 1503, Jean de Lavardac, chanoine de Sainte-Marie d'Auch, s'engagea à payer ce que les Constantini débourseront pour les Annates[1555].

18 octobre 1530, Martin de Montlezun, seigneur du Busca fit donation à Jean de Verduzan, seigneur de Verduzan, de ses droits sur la succession d'Anne de Lavardac, aïeule du donateur, sur la maison de *Daumenas*[1556] (d'Aumensan ?), l'aïeule paternelle de Martin de Montlezun étant Jeanne de Bordes, Anne de Lavardac doit être la mère de Catherine de Coucy (ou Coussy), dont le père était Pierre de Coucy, seigneur du Busca.

Comme dit supra, le 26 mai 1545 eut lieu le mariage (probablement le contrat) d'Hugues de Lavardac, seigneur de Betoulin, et Barthélemie de Bourrouillan, fille de Bernard de Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, et de Catherine de Rivière, qui avait pour père Bertrand de Rivière, vicomte de Labatut, et pour mère Isabeau d'Antin, Hugues de Lavardac et Barthélemie de Bourrouillan, eurent un fils Jean de Lavardac[1557].
En 1561, selon le testament de Barthélemy de Bourrouillan fils de Bernard de Bourrouillan et de Catherine de Rivière, Anne d'Ornezan, dame de Lartigue, seconde femme de Barthélemy de Bourrouillan, racheta à Hugues de Lavardac, seigneur de Betoulin la moitié de la dîme de Bourrouillan[1558]

Vers 1550, N…(François) de Lavardac épousa Françoise de Lévis, fille de Germain de Lévis, seigneur de Fontrailles, et de Marie d'Astarac[1559]

Le 4 janvier 1557 (alias 1547), fut passé le contrat de mariage de Florette de Lavardac et de Guillaume de Ferbeaux, seigneur de Maignos, Gontaut, Guillaume de Ferbeaux était fils de Pierre de Ferbeaux, écuyer, seigneur de Magnos[1560].

En Juin, 1567, Pierre de Lavardac était marié à Madeleine de Bezolles, selon le second testament de Bertrand de Bezolles (auteur de la branche des seigneurs de Cauderoue), père de Madeleine, dont la mère est Bernardine de Brussay, sa première épouse[1561] (il épousa en secondes noces Françoise Dangereux)

Le 1er juin 1592, fut passé le contrat de mariage dans la maison de Blancastel, juridiction de Manciet, de Gaspard d'Aydie, seigneur d'Ayres, en Chalosse, et *Jeanne* de Lavardac, dame de Betoulin (en Eauze, Gers), fille et héritière de feu Barthélemy de Lavardac, seigneur de

---

[1554] Abbé Tournier, *Bulletin de la société historique et archéologique du Gers,* Seigneurs d'Antras, pp.168-169
[1555] A. Clergeac, *Revue de Gascogne,* 1914, t.XIV, nouvelle série, La Gascogne et la banque toulousaine des Constantini, p.443
[1556] AD. Gers I sup 400 n°13423
[1557] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp. 35-36, se référant à Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet,* lequel p.64, note 3, indique effectivement cette donnée.
[1558] Abbé Cazauran, *op.cit.,* pp.37-38
[1559] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.245
[1560] Jean Vignau, *op.cit.,* I, p. 493.
[1561] ZAD. Gers Vergès I sup 68 n°3588

Betoulin et d'*Hilaire* de Lavardac, présents, Jean de Lavardac, seigneur de Blancastel, Ogier de Lavardac, capitaine, Jean Bertrand de Lavardac, seigneur d' Ayzieu[1562].
Le 20 décembre 1615, eut lieu le mariage de Jean d'Aydie, seigneur de Lias, fils de Gaspard d'Aydie, seigneur d'Ayres et de Betoulin, et d'*Hilaire* de Lavardac, et de Catherine de Savères.[1563]

9 septembre 1592,, François de *Montore,* sieur de Villemur, et Françoise de Lavardac, mariés ont prêté 1 000 écus sol à Carbon de Luppé[1564]

Jacques de Lavardac, seigneur de *Roquenne*, fut cité le 15 octobre 1612[1565]

30 juin 1624, Pierre André de Béon, seigneur de Birac, épousa par contrat Marguerite Aimée d'Antras fille de Carbon d'Antras et de Françoise de Lavardac, il mourut vers 1654, Marguerite Aimée lui survécut jusqu'en 1678 et fut ensevelie dans l'église de Jegun, âgée de 73 ans[1566].

Vers 1650, Louise de Lavardac épousa Louis François de Belcier, seigneur de Belcier, fils de Lancelot de Belcier, seigneur de Belcier, Gensac, et de Madeleine Marie Eyquem.

En 1639 François de Lavardac, sieur de Saint-Amans, a fait servir le sieur de Saint-James[1567] (Saint-Jaymes)
1655 procès entre Jean Le Doux, écuyer et Louise de Lavardac, seigneur et dame de Saint-Amans, et Déodat de Montlezun, seigneur et comte de Campagne[1568].

24 mai 1747, Louise de Lavardac était religieuse au couvent de Saint-Joseph des Ursulines, à Auch, elle y était le 22 avril 1790, âgée de 60 ans[1569].

Annexe

Inventaire des pièces et titres de noblesse pour Jean Baptiste de Lavardac, seigneur de Meymes.
Extrait de baptistère du 4 novembre 1689 duquel il se justifie être noble et fils de noble François de Lavardac, sieur de Giton, seigneur de Meymes, et de dame Marie de Cailhon, mariés, ses père et mère.

[1562] AD. Gers Vergès I 2429
[1563] Maurice Vuillier, se référant à AD. Gers Vergès, sans n°.
[1564] AD. Gers Vergès I 2163 n°12258
[1565] AD. Ers I 2430 n°13400
[1566] Abbé Tournier, *op.cit.,* 1910, p.205, Candau, notaire de Monlezun pour le contrat de mariage
[1567] *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1910, Le ban et l'arrière-ban le la sénéchaussée de Lectoure, p.75, seigneurie d'Eauzan
[1568] AD. Gers B 39
[1569] Chanoine de Castelbajac, *Revue de Gascogne,* 1932, Les Ursulines du couvent de Saint Joseph, Auch, 1675-1790, p.29 et p.31

Testament de feu noble François de Lavardac, du 4 juin 1692, nommant pour son héritier universel et général ledit Jean Baptiste de Lavardac, son fils aîné, et de ladite dame de Cailhon, Dufaur, notaire d'Aignan
Transaction entre ledit François et n. Jean Jacques de Lavardac, son frère, de laquelle il résulte qu'il est fils de feu n. Frix Antoine de Lavardac, seigneur de Meymes et qu'il transigea avec son dit frère aîné le 2 août 1685, Amade, notaire de Lupiac.
Contrat de mariage du n. Frix Antoine de Lavardac avec demoiselle Henrye de Bats de Castet, mère de François, du 29 juin 1640, de Broca, notaire de Lupiac.
Testament d'Eléonore de Montlezun, demoiselle de Meymes, mère dudit Frix Antoine, veuve de n. Antoine de Lavardac, père dudit Frix Antoine de Lavardac, à charge de payer sdes dettes et légats, et à son refus Marc Antoine, son second fils, testament du 7 août 1633, Saintes, notaire.
Contrat de mariage dudit n. Antoine Arnaud de Lavardac, bisaïeul du produisant, avec demoiselle Eléonore de Montlezun, du 30 janvier 1611, dans lequel ledit Antoine de Lavardac prend la qualité de noble et se dit fils de noble Guy de Lavardac et d'Aimée de Rivière.
Contrat d'achat par ledit n.guy de Lavardac, père dudit Antoine Arnaud, du 5 avril 1572, Bernard Demont, notaire de Lupiac. Ledit Jean Baptiste de Lavardac, est maintenu noble le 24 décembre 1715, en la généralité de Montauban.[1570]

Douillac, Révision le 24 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1570] AD. Gers Vergès I 2015 n°10360 ; Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp. 824-825.

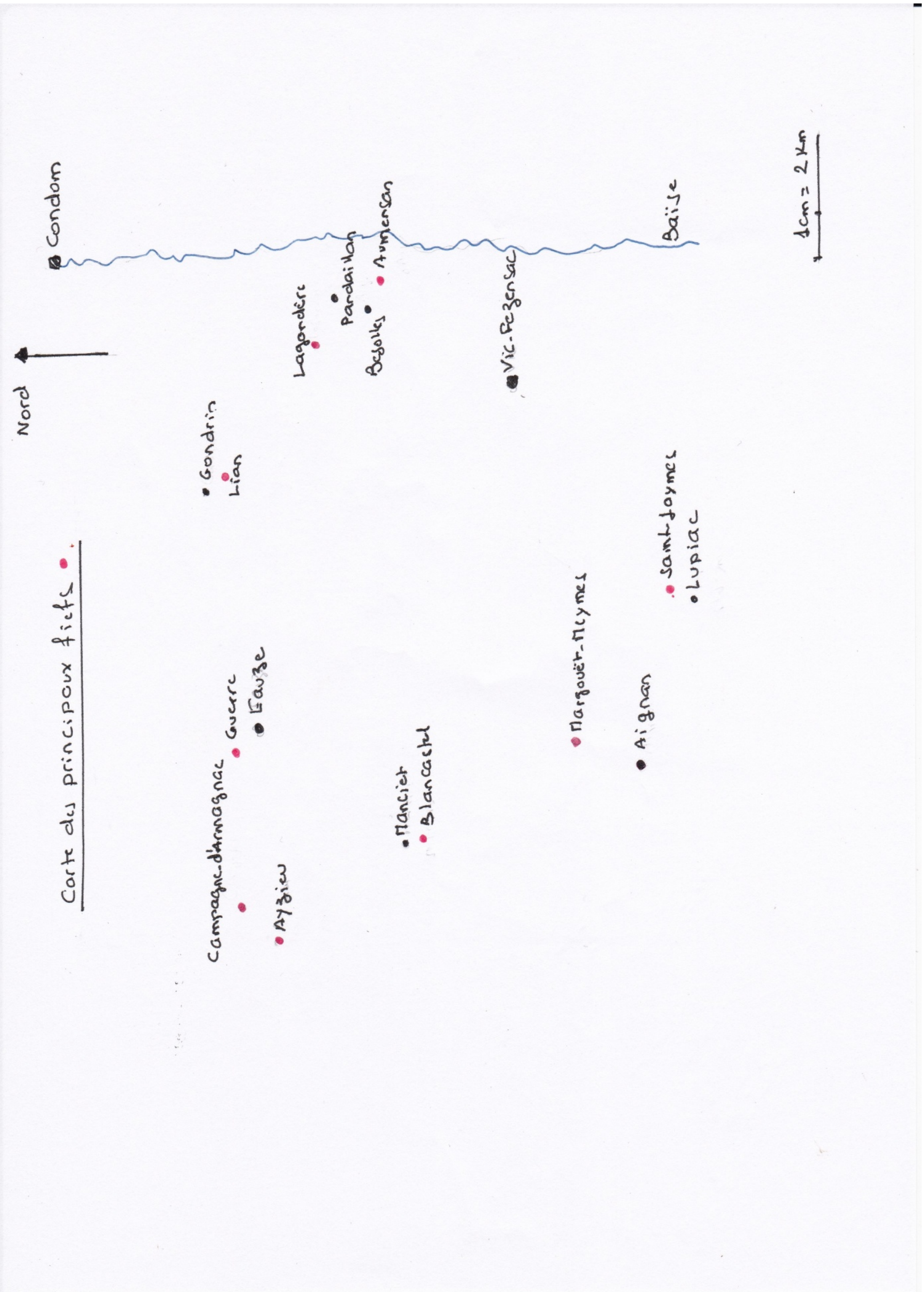
Carte des principaux fiefs
Nord
Condom
Baïse
1cm = 2 Km
Gondrin
Lian
Lagardère
Pardaillan
Bezolles
Aumensan
Vic-Fezensac
Campagne-d'Armagnac
Guerre
Eauze
Ayzieu
Manciet
Blancastel
Margouët-Meymes
Aignan
Saint-Joymes
Lupiac

Famille LE NOIR de LA REDORTE

I Premiers degrés **p.308**

II Seigneurs de La Redorte **p.309**

III Seigneurs de Blomac **p.316**

IV Seigneurs de Roquenégade **p.318**

V Seigneurs de Villarzel, Villarlong **p.323**

VI Personnes isolées **p.325**

Carte **p.327**

Cette famille connue également sous le nom de Nigri se serait installée en Languedoc, vers 1134, selon une tradition familiale, en la personne de Raymond Le Noir, qui accompagna Don Manrique Perez de Lara, fils de Pedro Gonzalez de Lara, souche des rois de Castille, lors de son mariage avec Ermessinde, vicomtesse de Narbonne, fille et héritière d'Aimery II, vicomte de Narbonne. Manrique Perez de Lara, pour se l'attacher l'aurait marié avec l'héritière d'Azillanet, et lui aurait baillé en fief une partie de la terre de La Redorte[1571].
Quoiqu'il en soit un membre de la famille Le Noir fut un des rares seigneurs du Languedoc qui adoptèrent le parti de Simon de Montfort, dès 1209, et rendit hommage en 1216 à Amaury de Montfort, au camp de Beaucaire, pour ce qui lui avait été donné à La Redorte par Simon de Montfort.
Pierre Timbal[1572], se fondant sur des dénombrements de Blomac et de La Redorte, écrit que la famille qui adopta le parti de Simon de Montfort, portait le nom de Clermont et que ses membres étaient dits Le Noir, nous mentionnons cette famille dans les premiers degrés ; Mahul, à propos des personnes portant le nom de Clermont dit Le Noir écrit qu'un descendant de Pierre Le Noir , seigneur de La Redorte, fut héritier de Jourdain de Clermont, seigneur du Bosc, et donna naissance, en 1380, par Jean Le Noir, son second fils, à la famille de Clermont du Bosc, et que cette branche connue pendant 400 ans sous ce dernier nom s'éteignit en la personne de Philippe de Guilhem de Clermont du Bosc qui ne laissa que deux filles[1573], ces données sont complémentaires car Pierre Timbal ne fait apparaître les membres de cette famille qu'à partir du milieu du 14ème siècle. En réalité la famille de Clermont dont il s'agit doit être une branche de la famille de Guilhem de Clermont-Lodève, comme l'indique ce qui précède et ce qui suivra (Roquenégade.)

La filiation suivie de la famille, connue comme Nigri ou Le Noir, depuis 1440, a été établie par les preuves de noblesse publiées par le marquis d'Aubais[1574], en 1759 ; complétée par Mahul[1575], en 1857-1867 ; ces deux filiations étant agnatiques ; par les preuves pour la petite écurie de Pierre François Fréderic Nigri de La Redorte, par François Bluche[1576], et dans ce document par des actes fournis par Maurice Vuillier, et d'autres sources.
Cette famille portait : « d'or à trois redortes de quatre pièces alésées de sable, rangées en pal. »
Existait également dans la même région la famille Le Noir de Cambon, sans lien avec la famille qui tenait La Redorte, la famille Le Noir de Ribaute et une famille Négri d'Able, dite parfois Le Noir, qui donna des baillis du pays de Sault, les deux sans lien avec celle des seigneurs de La Redorte.
Dans ce document nous avons uniformisé le patronyme sous la forme Le Noir.

[1571] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne,* vol. IV, p. 309.
[1572] Pierre Timbal, *L'application de la coutume de Paris au pays d'Albigeois,* Privat, 1950, pp. 52 et 54.
[1573] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p.310.
[1574] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p.86
[1575] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, pp. 309-310.
[1576] François Bluche, *Les pages de la grande écurie, Dictionnaire généalogique,* Patrice du Puy, Editeur, Juin 2005.

I
Premiers degrés

N…Le Noir, rendit hommage, en 1216, à Amaury de Montfort, pour ce qui lui avait été donné à La Redorte, par Simon de Montfort (supra.)

N… Le Noir de La Redorte, fut nommé, le samedi après la fête de Saint-Nicolas 1274, parmi plusieurs autres seigneurs de la sénéchaussée de Caracassonne convoqués avec le contingent pour le service militaire dont ils étaient tenus pour le roi[1577].

Nous trouvons ensuite une famille de Clermont du Bosc dont les membres étaient dits Le Noir et tenaient les lieux de Blomac et de La Redorte (en paréage avec le roi.)
Les maintenues de noblesse des membres de cette famille Le Noir alias Nigri du 12 décembre 1668, mentionnant des titres depuis 1317, il est probable que celles-ci venaient de ce qui suit.

I Jean de Clermont dit Le Noir.
C'est peut-être lui qui hérita de Jourdain de Clermont
D'une alliance inconnue il eut :

II Simon de Clermont dit Le Noir.
Il dénombra Blomac et La Redorte en mars 1373[1578] (n.st.)
D'une alliance inconnue il eut :

III Pierre de Clermont dit Le Noir.
Il dénombra Blomac et La Redorte, en décembre 1389[1579].
D'une alliance inconnue il eut deux fils qui dénombrèrent Blomac et La Redorte le 5 mars 1418[1580] (n.st.) Cet acte est précisé par Mahul : le 5 mars 1417 (v.st., soit 1418, n.st.), acte d'hommage rendu au roi, ès mains du sénéchal de Carcassonne par le procureur de Raymond et Jean de Clermont, alias Nigri, frères, fils de feu Pierre de Clermont alias Nigri, pour la moitié des lieux de Blomac et de La Redorte[1581].

4.1 Raymond de Clermont Le Noir, qui est très probablement le premier degré de la branche des seigneurs de La Redorte, qui suit.

4.2 Jean de Clermont dit Le Noir, qui est probablement le continuateur de la famille de Clermont du Bosc.

IV Raymond Le Noir.

[1577] Mahul, *op.cit.,* vol. IIV, p. 307, se référant à HGL
[1578] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp. 52 et 54.
[1579] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.52 et 54.
[1580] Pierre Timbal *op.cit.,* pp.52 et 54.
[1581] Mahul, *op.cit.,* IV, p. 308, se référant à Doat, *Trésor des chartes du roi,* vol. 159, f°73.

Il fut le grand-père de Jean Le Noir qui dénombra un fief en Azillan la Comptal, en 1503, et Blomac et La Redorte, en 1505[1582], nous retrouvons avec lui la filiation suivie.

II
Seigneurs de La Redorte

I Raymond LE NOIR, damoiseau, seigneur de La Redorte (Aude) et de Blomac (à 3 km de Puichéric, Aude)
C'est probablement lui qui dénombra Blomac et La Redorte, le 5 mars 1418 (n.st.), supra.
Il testa le 19 avril 1440[1583].
Il aurait épousé Marquise ADHEMAR[1584].

II Pierre I LE NOIR, damoiseau, seigneur de La Redorte et de Blomac.
C'est probablement lui qui rendit hommage, en mars 1461, pour la seigneurie de Blomac[1585].
Il testa le 11 novembre 1480[1586].
Il avait épousé, par contrat du 5 juin 1449, **Anne de THEZAN.** Celle-ci serait fille de Guillaume de Thézan, seigneur de Saint-Genièz, et de Marguerite de Montlaur, selon Etienne Leger[1587]. La généalogie publiée par Hubert de Vergnette indique que Guillaume de Thézan et Marguerite de Montlaur, mariés par contrat du 21 octobre 1424, eurent une fille Agnès, sans mentionner son alliance[1588].
Ils eurent :

III Jean LE NOIR, seigneur de La Redorte.
Il testa le 5 mai 1503[1589].
C'est très probablement lui qui dénombra en 1503, un fief en Azillan la Comptal, et Blomac et La Redorte, en 1505 (supra.)
Il avait épousé, en 1485, **Anne du PUY de MOUREZE,** des seigneurs de Rieux en Minervois. Celle-ci était fille de Pierre du PUY, seigneur de Mourèze (Hérault) et de Cazouls,

---

[1582] Pierre Timbal, *op.cit.,* pp.51, 52 et 54.
[1583] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.86.
[1584] Etienne Léger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* p.666, se référant à Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les pages du roi, des reines et des dauphines, Dictionnaire biographique,* p. 339, qui indique les parents de François Nigri de La Redorte (Antoine et Marie de Mestre) et ceux de Pierre François Nigri de La Redorte (Blomac), sans indiquer les degrés antérieurs, et *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, jugements de noblesse XIX, p. 100, référence qui n'existe pas dans l'ouvrage du marquis d'Aubais (3 tomes), les jugements sur la noblesse du Languedoc, t. II, p. 86, n'indiquent pas l'épouse de Raymond Nigri, premier degré de la filiation suivie, ni l'épouse de Pierre François.
[1585] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 31, se référant aux Archives du château de Leuc.
[1586] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1587] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 666.
[1588] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 3, p. 312.
[1589] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.

puis de Rieux (-Minervois, Aude), de La Jugie, et d'Antoinette de GAUSSERAND, sa première épouse[1590].
Ils eurent :

4.1 François LE NOIR, qui suit.

4.2 N… LE NOIR, seigneur de Villarzel (-Cabardès, à 3 km de Malves-en-Minervois, Aude).
Son existence est déduite de l'acte du 1er décembre 1569 (infra)
D'une alliance inconnue il eut :

Pierre LE NOIR, seigneur de Villarzel.
Il avait épousé **Raymonde de BELLISSEN,** fille de Pierre de BELLISSEN, seigneur de Malves, viguier de Carcassonne, dont elle était veuve le 1er décembre 1569. Il doit être Pierre de La Redorte, seigneur de Villarlong (à 1 km de Villarzel-Cabardès, Aude) et de Villarzel, qui mourut dès 1549, date à laquelle sont cités ses héritiers[1591].
Mahul, qui connaît ce mariage, confond ce Pierre Le Noir avec son homonyme Pierre II Le Noir, seigneur de La Redorte (degré V.).

Isabeau LE NOIR de LA REDORTE.
Sœur et héritière de Pierre Le Noir, seigneur de Villarzel, elle vendit, le 1er décembre 1569, la seigneurie de Villarlong à Jean de Maurel, seigneur d'Aragon, pour 6 200 livres, conformément à la transaction du 21 août 1568, entre Isabeau de La Redorte et Pierre de La Redorte, seigneur dudit lieu, son cousin germain[1592].

IV François LE NOIR, seigneur de La Redorte et de Blomac.
François Le Noir, seigneur de La Redorte, était, le 26 mars 1534, tuteur et gouverneur des enfants de Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes, Montferrand, et de Jeanne Isalguier, elle aussi tutrice de ses enfants[1593].
Vers 1539, François de La Redorte, dénombra le lieu de La Redorte en toute juridiction, sous l'albergue annuelle à Sa Majesté de 7 setiers d'orge, valant 30 sous, plus dénombra un fief au lieu d'Azillan, avec le lieu de Blomac en toute juridiction, le tout sous le service d'un archer à deux chevaux[1594].
François de La Redorte, seigneur de La Redorte, assista, le 7 octobre 1539, sa nièce, Miramonde de Hautpoul, fille de Georges de Hautpoul, seigneur de Rennes, et de Jeanne

---

[1590] J.B. Champeval, *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze,* t. I, p.238 ; Pierre du Puy, seigneur de Mourèze, de sa seconde épouse Antoinette de La Jugie, eut un fils Tristan de La Jugie, seigneur de Rieux, ce qui explique les liens entre la famille Le Noir de La Redorte et celle de La Jugie.
[1591] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81.
[1592] AD. Aude B 19.
[1593] AD. Aude 3 E 1938, Julien Papillaudi, notaire.
[1594] Mahul, *op.cit.,* IV, p. 308, se référant à Doat, *Trésor des chartes du roi,* vol. 252, f° 233 et f° 257 et f°283.

Isalguier, lors de son contrat de mariage avec Arnaud de Mauléon, écuyer, seigneur de Nébias[1595].
Il testa le 19 novembre 1555[1596]. Il mourut avant le 18 juin 1561, date à laquelle son fils Pierre fut maintenu en la possession de La Redorte (infra.)
Il avait épousé en premières noces, après août 1529, **Françoise** (alias Catherine) **de HAUTPOUL,** fille de Bernard de HAUTPOUL, seigneur et baron de Hautpoul, de Rennes, et d'Isabeau de VOISINS. Françoise de Hautpoul était sœur de Georges de Hautpoul qui avait épousé Jeanne Isalguier[1597].
Il avait épousé, en secondes noces, le 4 février 1537, **Catherine de VISSEC,** fille de Pierre de VISSEC, seigneur de Jonquières et de *Senton*, et d'Hélix de LOZERAN du FESQ, dame de Garrigue, elle mourut avant 1555[1598].
Enfant du premier lit :

5.1 Pierre II LE NOIR, qui suit.

Enfant du premier ou du second lit :

5.2 Claire LE NOIR de LA REDORTE.
Le 22 novembre 1593, au lieu de La Redorte, dans la maison de Sicard Le Noir de La Redorte, seigneur dudit lieu, Claire Le Noir de La Redorte, veuve de noble Bringuier de *La Blagerie,* du lieu de Combret, en Rouergue, donna tous ses biens à Sicard Le Noir de La Redorte, seigneur dudit lieu, son neveu, citant feu noble **Alexis de MARTIN**, seigneur d'Esplas, son mari en secondes noces, mentionnant 50 écus dus par noble Jean de Martin, fils et héritier dudit seigneur Alexis[1599].

Enfants du second lit :

5.3 Jean LE NOIR, auteur de la branche des seigneurs de Roquenégade.

5.4 François LE NOIR de LA REDORTE.
Il était le 20 novembre 1576, homme d'armes de la compagnie de Monseigneur de Dampierre, maréchal de France, quand il passa un accord avec (son demi-frère) Pierre de La Redorte, seigneur de La Redorte, dans le château de ce dernier à La Redorte. François de La Redorte, affirma que feu François de La Redorte, seigneur dudit lieu et de Blomac, leur père, par son testament du 19 novembre 1555, lui avait légué 1 500 livres, suivant la dot de Catherine de Vissec, sa mère, à cause de sa légitime, ou 800 livres provenant de la dot de feue Catherine de Vissec, et 700 livres venant des biens de Pierre de Vissec, seigneur de Senton, l'accord mentionna les maisons de Villarzel,

[1595] AD. Aude 3 E 1938.
[1596] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1597] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.V, p. 147.
[1598] Hubert de Vergnette, *Filiation languedociennes,* t. 3, p. 353, se référant aux *Dossiers bleus, 490,* indiquant les parents de François Le Noir et sa première épouse.
[1599] AD. Aude B 22, Alexis Couvrat, notaire de La Redorte.

de Villarlong et de La Redorte. François de La Redorte nomma son procureur Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, son beau-frère, pour recevoir 2 500 livres dudit Pierre de La Redorte[1600]. François Le Noir de La Redorte, homme d'armes de la compagnie de Monseigneur le duc de Montmorency, fut présent, le 19 juillet 1584, au contrat de mariage de Claire Le Noir de La Redorte avec François de Lasset (infra.)
Il doit être François de La Redorte qui, avec Jean (d'Izarn) de Beaufort fut présent, le 14 mai 1589, au contrat de mariage de Melchior de Lauzières, seigneur et baron de La Chapelle, avec Charlotte de La Jugie, fille de François de La Jugie, seigneur et baron de Rieux, et d'Anne d'Ornezan[1601].
François et Jean de La Redorte, ainsi que Barthélemy de Gouzens, seigneur de Comelles, et Sicard de La Redorte, furent présents, le 25 février 1594, au contrat de mariage de Jean de Martin, seigneur de Ferrairolles (Aude), avec Jeanne de Castéras, fille de feu Jean de Castéras (époux d'Antoinette Le Noir de La Redorte), assistée de Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, son frère[1602].

5.5 Julienne LE NOIR de LA REDORTE.
Elle épousa **Barthélemy de GOUZENS,** fils de François de GOUZENS, lui-même fils d'Antoine de Gouzens, seigneur de Conques (-sur-Orbiel, Aude), premier degré de la filiation suivie[1603].
Pierre Le Noir de La Redorte, seigneur de La Redorte, fit une donation, le 23 mars 1584, à son beau-frère Barthélemy de Gouzens, seigneur de Comelles, en présence de Jean Le Noir de La Redorte, gouverneur de la ville et du château de *Drouardent* (probablement le château de Donézan, en Quérigut, Ariège, dans la vallée de l'Aude), son beau-frère et frère dudit Pierre[1604].
Leur fille, Catherine de Gouzens, épousa par contrat filiatif du 6 septembre 1583, Bertrand de Gouzens (son cousin-germain), fils de feu Antoine de Gouzens et de Catherine de Couderc[1605], d'où postérité[1606].

5.6 Antoinette LE NOIR de LA REDORTE.
Elle épousa, par contrat du 25 avril 1558, **Jean III de CASTERAS,** seigneur de Villemartin (en Gaja-et-Villedieu, Aude), gouverneur de Peyrepertuse, veuf de Jeanne de CHAMBERT (avec un fils, Maffre de Castéras), fils de Jean II de CASTERAS, seigneur de Castéras, et de Jeanne de HAUTPOUL, la future fut assistée de Pierre de La Redorte, seigneur dudit lieu, son frère, et de Jacques (d'Izarn) de Beaufort, seigneur dudit lieu[1607].

[1600] AD. Aude B 20, Antoine Corrat, notaire de La Redorte.
[1601] AD. Aude B 21, Jean de Montlaur, notaire de Rieux.
[1602] AD. Aude B 22, Barthélemy Maillebou, notaire de Montréal.
[1603] La Chesnaye-Desbois.
[1604] AD. Aude B 21, Antoine Couronel, notaire de La Redorte.
[1605] AD. Aude B 21, Georges Roquefort, notaire de Montréal.
[1606] La Chesnaye-Desbois.
[1607] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* t. 4, pp.19-20, de la généalogie Castérs ; AM. Toulouse, II 153, Michel Virol, notaire de La Redorte.

Jean de Castéras, coseigneur de Villemartin, gouverneur de Peyrepertuse, mourut avant le 4 septembre 1588, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite de Castéras, avec Henri Montserrat du Vivier, seigneur du Vivier, la future fut assistée de Pierre Le Noir, seigneur de La Redorte, de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre de Narbonne, d'Antoine de Gouzens, seigneur de Comelles, de Guillaume de Castéras, seigneur de Villemartin, Antoinette Le Noir de La Redorte n'est pas dite feue dans ce contrat[1608].

V Pierre II LE NOIR, seigneur de La Redorte.

Le 18 juin 1561, un arrêt du parlement de Toulouse, porta la maintenue, en faveur de Pierre Le Noir, en possession de la moitié de la seigneurie haute, moyenne et basse du lieu de La Redorte[1609].

Pierre de La Redorte, seigneur dudit lieu, fut présent, le 10 mai 1570, au contrat de mariage de Pierre de Grave, seigneur de Villégly, et de Claude de Hautpoul[1610]. Il fut également présent, le 14 décembre 1573, au château de Jouarres, au contrat de mariage de Jean (d'Izarn) de Beaufort, fils de Jacques (d'Izarn) de Beaufort, seigneur dudit lieu, et de Claire (alias Jeanne) de La Redorte, avec Claire Delguy, fille de noble Jean Delguy, seigneur de Roques, et de feue Gabrielle de La Roque[1611].

Il testa *le 5 avril* (peut-être 8 juin) 1592[1612]. Il vivait le 8 juin 1592, date à laquelle il confirma la dot de sa fille Claire[1613]. Pierre II Le Noir mourut avant le 28 novembre 1593, date à laquelle Jeanne *d'Oriole* (d'Auriol), seigneuresse de *Palagan* (peut-être Palagal, à 1 km de Ronel, Tarn), sa veuve, fut citée avec Sicard Le Noir de La Redorte, fils et héritier dudit feu Pierre Le Noir de La Redorte, seigneur dudit lieu[1614].

Il avait épousé, en premières noces **Françoise de PLANTAVIT**[1615].

Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 23 septembre 1571, **Marguerite de PLAIGNES[1616]** (alias PLAGNERE[1617].)

Il avait épousé, en troisièmes noces **Jeanne *d'ORIOLE*** (**d'AURIOL),** seigneuresse de *Palagan,* (supra.)

Enfants du premier lit :

6.1 Sicard LE NOIR, qui suit.

6.2 Claire LE NOIR de LA REDORTE.

Elle fut citée le 4 juin 1585, fille de Pierre Le Noir, seigneur de La Redorte, femme de François de Lasset, seigneur de Bélerga[1618].

[1608] AD. Aude B 21, Guillaume Mercadier, notaire de Limoux.
[1609] Mahul, *op.cit.,* vol. IV p. 308, se référant à Doat, *trésor des chartes du roi,* vol. 253, f°907.
[1610] AD. Aude B 19 ; ce mariage est ignoré d'Hubert de Vergnette.
[1611] AD. Aude B 19, Jacques Chabbert, notaire.
[1612] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* t. II, p. 86.
[1613] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 294, se référant au Chartrier de Salgas 57.
[1614] AD. Aude B 22, Antoine Flassa, notaire de Mombre.
[1615] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p. 308, se référant à Doat, *Trésor des chartes du roi,* vol. 253, f°907.
[1616] François Bluche, *op.cit.*
[1617] Amaury de Ripert d'Alauzier, *Héraldique et Généalogie,* 1985, p. 273 (infra.)

Elle avait épousé, par contrat du 19 juillet 1584, nommant ses parents, **François de LASSET,** seigneur de Bélerga, fils de Marguerite de BANIS, la future fut dotée de 3 000 livres écus sols, parmi les présents figurèrent François Le Noir de La Redorte, homme d'armes de la compagnie de monseigneur le duc de Montmorency, Jean (d'Izarn) de Beaufort, seigneur dudit lieu[1619], la mère de l'époux indiquée dans ce contrat, était la première épouse de Jean François de Lasset, père de l'époux, alors qu'une autre source se référant au même acte et aux *Dossiers bleus*, dit que la mère de l'époux était la seconde femme de Jean François de Lasset : François de Lasset est dit fils de Jean François de Lasset, seigneur de Bélarga, Plaissan, Adissan, et de Jeanne de David, sa seconde épouse[1620].

François de Lasset vendit vers 1625, la seigneur d'Adissan, à *Bézard* (Bérard ?), seigneur de Madières, et mourut vers 1627[1621].

Enfant du second lit :

6.3 Barthélemy LE NOIR, auteur de la branche des seigneurs de Blomac.

VI Sicard LE NOIR, seigneur de La Redorte.

Sicard Le Noir, seigneur de La Redorte, fut présent, ainsi que Frère Henry Le Noir de La Redorte, religieux au chapitre de Saint-Pons de Thomières, au contrat de mariage, le 20 juin 1608, de Jean de Hautpoul, seigneur de Cassagnoles, et de Marguerite du Vivier de Sarraute[1622].

Sicard Le Noir, seigneur de La Redorte, assista, le 31 juillet 1611, au château de Roquecourbe, au diocèse de Narbonne, sa cousine Anne de Génibroussse, lors de son contrat de mariage avec Jacques de Bonne, seigneur de Sainte-Foy[1623].

Sicard Le Noir, seigneur de La Redorte, fut présent, le 24 novembre 1617, à une donation, au château de Roquecourbe, de Claire (d'Izarn) de Beaufort, veuve de Jacques de Génibrousse, seigneur du Travet, à son fils Henri de Génibrousse, seigneur du Travet[1624].

Il avait épousé, par contrat du 24 (alias 21) avril 1611, **Antoinette de CARRION de Nizas,** fille de Raymond de CARRION, seigneur de Nizas (Hérault) et de La Coste, et de Douce de FAYET[1625].

Ils eurent :

7.1 Louis LE NOIR, seigneur de La Valsèque (à 3 km de La Redorte, Aude.).

Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668[1626].

[1618] AD. Aude B 21, Jean Jalabert, notaire de Carcassonne.
[1619] AD. Aude B 21, Jean Jalabert, notaire de Carcassonne.
[1620] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 294, se référant aux AD. Aude B 21 et aux *Dossiers bleus,* 490, pour le mariage de Claire, et au *Carré d'Hozier* 552, pour le mariage de ses beaux-parents.
[1621] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p. 294, se référant à Delouvrier, *La vicomté d'Aumelas.*
[1622] AD. Aude B 26, Etienne Peyraudel, notaire de Saint-Germain.
[1623] AD. Aude B 25, Michel Estieu, notaire de Puichéric.
[1624] AD. Aude B 28, Jean Jacques Fournier, notaire de Roquecourbe.
[1625] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.1, p. 255.
[1626] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.

7.2 Henri LE NOIR de LA REDORTE..

Il assista sa sœur Anne, le 19 novembre 1647, lors de son contrat de mariage avec Bernard de Vianes (infra.)

Il épousa, en 1653, **Fleurette de LA VERGNE de TRESSAN,** fille de Jérémie de LA VERGNE, seigneur de Tressan, et d'Anne d'IZARN du VILLARD, celle-ci fille de François d'Izarn, seigneur du Villard, et de Marguerite du Lac de Boutenac. Fleurette de La Vergne de Tressan avait été baptisée le 6 octobre 1616, le parrain avait été M. de Peyre, la marraine Fleurette de Montmeton[1627].

Ils eurent :

Marie Antoinette LE NOIR de LA REDORTE.

Elle épousa **Jacques de COMBES,** écuyer, fils de Charles de COMBES, écuyer, seigneur de Combas, Montagut, et de Marie de LA VERGNE de TRESSAN, ceux-ci mariés le 23 janvier 1637[1628].

7.3 Anne LE NOIR.

Elle épousa, par contrat filiatif du 19 novembre 1647, noble **Bernard de VIANES,** seigneur de Bourras, fils de feu noble Antoine de VIANES et d'Isabeau de *BARTES* (BARTHES) de Saint-Chignan, la future fut assistée d'Henri Le Noir, seigneur de La Redorte, son frère, de Barthélemy Le Noir, seigneur de Blomac, son oncle, de Pierre Le Noir, son cousin germain, de Louis Le Noir, seigneur de La Valsèque, son frère, de très haute et puissante dame Marguerite de La Jugie, comtesse de Mérinville et de Rieux, elle fut dotée de 1 200 livres, plus 1 000 livres de sa mère plus 3 000 livres, la comtesse de Mérinville donna 1 300 livres, savoir 1 000 livres de son chef et 300 livres de très haute et puissante dame Marguerite de Narbonne, sa mère[1629], Marguerite de La Jugie avait épousé, par contrat du 11 juin 1640, François des Monstiers, comte de Mérinville, de Rieux, qui devint lieutenant-général des armées du roi[1630].

Cette branche abandonna la terre La Redorte à ce degré. La terre de La Redorte fut tenue à partir de 1650, suite à son achat, à cette date, par Jean de Peyrat, époux de Françoise d'Espéronnat, dont la descendance tint La Redorte. Jean de Peyrat, était fils de François de Peyrat, seigneur de Boumois (à 7 km de Saumur, Maine-et-Loire), secrétaire du roi, secrétaire du connétable Henri de Montmorency, et de Philippe Le Ragois. Jean de Peyrat, né à Paris le 22 juin 1602, épousa par contrat du 11 mai 1633, Anne Françoise d'Espéronnat, fille de Jean

---

[1627] Amaury de Ripert d'Alauzier, *Héraldique et Généalogie,* 1985, pp.270 et sq., produisant ses sources dont La Chesnaye-Desbois, La Barre de Raillicourt, Jougla de Morenas, le baron de Woelmont de Brumagne, etc., BnF, AD. Hérault, AD. Gard, etc., pour ce qui concerne l'alliance La Vergne de Tressan, et ce qui concerne Marie Antoinette Le Noir de La Redorte, ainsi que ce qui concerne Henriette de La Vergne de Tressan, sœur de Fleurette, et Marie de La Vergne de Tressan , son époux Charles de Combes et leur fils Jacques, époux de Marie Antoinette Le Noir de La Redorte.

[1628] Amaury de Ripert d'Alauzier, *Héraldique et Généalogie,* 1985, p. 272 ; l'ascendance Combes provient du marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 93.

[1629] AD. Aude B 39, Jacques Galibert, notaire de Rieux.

[1630] Abbé Nadaud, *Nobiliaire de la généralité de Limoges,* IV, p. 431.

d'Espéronnat, receveur des tailles au diocèse de Carcassonne, et de Marquise de Lalleman. Après son achat de la baronnie de La Redorte, il acheta la seigneurie de La Valsèque, ce qui confirme la disparition de la branche des seigneurs de La Redorte, il mourut en 1660[1631].

III
Seigneurs de Blomac

L'auteur de cette branche, Barthélemy Le Noir, seigneur de Blomac, était fils de Pierre II Le Noir, seigneur de La Redorte, et de Marguerite de Plaignes ou Plagnère, sa seconde épouse.

VI Barthélemy LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Blomac.
Barthélemy Le Noir, seigneur de Blomac, fut présent, le 16 décembre 1618, au contrat de mariage de Charles de Franc, écuyer, seigneur de Cahuzac, fils de Charles de Franc, seigneur de Cahuzac, et de Laurence de Boyer de Sorgues, avec Suzanne de Génibrousse, fille de feu Jacques de Génibrousse et de Montbrun, seigneur du Travet, et de Claire (d'Izarn) de Beaufort[1632]. Barthélemy de La Redorte fut présent, le 1er mars 1620, au contrat de mariage de son cousin François de Roger, seigneur et baron de Ferrals, avec Léonor de Thézan[1633].
Il testa le 23 octobre 1651[1634]. Il aurait été maintenu noble le 12 décembre 1668, sur titres depuis 1317, par M. de Bezons, intendant de Languedoc[1635], la maintenue de noblesse indiquée par le marquis d'Aubais semble se rapporter seulement aux fils de Barthélemy Le Noir[1636].
Ce doit être lui qui avait épousé, par contrat 8 mars 1610, **Isabeau de GROS,** dotée de 3 000 livres, fille de noble Pierre de GROS, seigneur de Homps (Aude), et de feue Marie de MAURIN, la future fut assistée de son frère François de Gros qui lui donna 1 000 livres, le futur fut assisté de Sicard Le Noir de La Redorte (qui doit être son demi-frère) et de frère Henry Le Noir de La Redorte, religieux en l'église cathédrale de Saint-Pons de Thomières[1637].
Ce mariage permet d'expliquer l'émancipation de Jean Le Noir fils de Pierre Le Noir, lui-même fils de Barthélemy, qui serait difficile à imaginer si la mère de ce Pierre était Henriette de La Vergne.
Il avait épousé, par contrat du 30 juillet 1631, **Henriette de LA VERGNE de Tressan,** dotée de 3 000 livres, fille de Jérémie de LA VERGNE, seigneur de Tressan, Lestang-près-le-Pouget, et d'Anne (d'IZARN) du VILLARD[1638]. Henriette de La Vergne de Tressan avait été baptisée le 30 septembre 1607, à Tressan, son parrain avait été Monseigneur de Montmorency, fils du connétable, sa marraine Diane, fille du duc de Ventadour[1639].

1631 Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 3, pp. 127-130.
1632 AD. Aude B 28.
1633 AD. Aude B 1988
1634 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
1635 François Bluche, *op.cit.*
1636 Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
1637 AD. Aude B 26, Durand Bosquet, notaire.
1638 AD. Aude B 35, Mathieu Razès, notaire de Tressan.
1639 Amaury de Ripert d'Alauzier, *op.cit.,* pp.273-274.

Ils eurent[1640] :

7.1 Marquis LE NOIR, seigneur de Blomac.
Il fut maintenu noble le 12 novembre 1668.

7.2 Henri LE NOIR, qui suit

7.3 Pierre LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Blomac.
Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668.
Il avait épousé **Françoise de MOLINIER** de La Fajolle, qui mourut avant le 8 décembre 1673, selon la demande d'émancipation de leur fille Marie Le Noir de La Redorte, à cette date[1641].
Ils eurent :

Jean LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Blomac, qui fut émancipé par son père, le 2 novembre 1672[1642].

Marie LE NOIR de LA REDORTE.
Elle demanda son émancipation le 8 décembre 1673 (supra.)

7.4 autre Pierre LE NOIR.
Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668.

7.5 Calixte LE NOIR de LA REDORTE
Fils de feu Barthélemy Le Noir, seigneur de Blomac, habitant de l'oratoire de Jésus en la maison de Notre Dame de Graves, il donna, le 8 août 1660, à son frère Henri Le Noir, seigneur de Blomac, tous les biens donnés par son père, par son testament[1643].

VII Henri LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Blomac.
Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668.
Il avait épousé, par contrat du 19 septembre 1660, **Antoinette de PERRIER.**
Ils eurent :

VIII Pierre Henri Joseph LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Blomac.
Il avait épousé, par contrat du 16 mai 1702, **Gabrielle Thérèse de GIRARD.**
Ils eurent :

9.1 Pierre François Frédéric LE NOIR de LA REDORTE, qui suit.

[1640] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86, nomment les 4 premiers, maintenus nobles le 12 décembre 1668 ; la descendance agnatique d'Henri, est indiquée par François Bluche, *op.cit.,* qui omet les particules d'Antoinette de Perrier et de Gabrielle Thérèse de Girard (qui est indiquée par Hubert de Vergnette.)
[1641] AD. Aude B 44, Antoine Chopy, notaire de Narbonne.
[1642] AD. Aude B 44, Jean Bassemaizon, notaire de Toulouse.
[1643] AD. Aute B 41.

9.2 Anne Thérèse LE NOIR.
Elle épousa, à Montpellier, le 26 novembre 1732, **André de PIERRE des PORTS,** capitaine au régiment de Mauconseil, fils de Jean de PIERRE des PORTS, chevalier, et de sa cousine issue de germains Elisabeth de PIERRE d'ARENES., il mourut en 1751, d'où postérité[1644].

IX Pierre François Frédéric LE NOIR de LA REDORTE.
Il naquit le 22 juillet 1704 et fut baptisé à Montpellier (Notre Dame des Tables), le lendemain. Il entra, en 1719, à la grande écurie du roi, ayant été admis sur preuves du 17 juin 1719, et en sortit en janvier 1724, lieutenant de cavalerie[1645].

IV
Seigneurs de Roquenégade

L'auteur de cette branche, Jean Le Noir, seigneur de Roquenégade, était fils de François Le Noir, seigneur de La Redorte et de Blomac, et de sa seconde épouse, Catherine de Vissec.

V Jean LE NOIR de LA REDORTE, seigneur de Roquenégade (en Pradelles-en-Val, Aude.)
Jean Le Noir de La Redorte, gouverneur de la ville et château de *Drouardent* (probablement le château du Donézan, Ariège, dans la vallée de l'Aude), fut présent le 23 mars 1584, à une donation de son frère Pierre Le Noir de La Redorte, seigneur de La Redorte, à leur beau-frère Barthélemy de Gouzens, seigneur de Comelles[1646].
Jean Le Noir, seigneur de Roquenégade, acheta la terre de Villarlong, le 10 janvier 1601, à Charlotte de Varagne, veuve de Guillaume de Vaure, seigneur de La Bastide, au prix de 8 400 livres[1647], Guillaume de Vaure avait épousé, en premières noces Isabeau Le Noir de La Redorte[1648] (non rattachée.)
Jean Le Noir de La Redorte, seigneur de Roquenégade, avait épousé, par contrat du 14 juin 1587, **Françoise d'ASTORG**[1649], cette dernière ne fut pas dite feue le 16 mai (alias 13 mars) 1618, lors du contrat de mariage de son fils Sicard avec Jeanne d'Authemar, au contraire de son mari. Françoise d'Astorg, veuve de Jean Le Noir de La Redorte, seigneur de Roquenégade, donna tous ses biens, à Sicard Le Noir, son fils, se réservant 2 000 livres qu'elle avait données à Jean Le Noir, son autre fils, substituant à Sicard, s'il venait à mourir sans enfant mâle, ledit Jean Le Noir, et à eux Isabeau et Françoise, ses filles, elle avait donc comme enfants Sicard, aîné, Jean, Isabeau et Françoise[1650].

[1644] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* tome 3, pp. 135-136.
[1645] Gaëtan d' Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du roi, des reines et des dauphines, Dictionnaire biographique,* p. 339.
[1646] AD. Aude B 21, Antoine Couronel, notaire de La Redorte.
[1647] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81, Jean Jalabert, notaire de Carcassonne.
[1648] André Navelle, *op.cit.,* X, pp. 195, 196, se référant à AD.HG 3 E 5591, nommant Isabeau de La Redorte l'épouse de Guillaume de Vaure.
[1649] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1650] AD. Aude B 28, Bernard Besse, notaire.

Ils eurent (Mahul dit que l'aîné des fils était Jean, et Sicard le second fils, au contraire de l'acte cité supra.):

6.1 Sicard LE NOIR, qui suit**.**

6.2 Jean LE NOIR, auteur de la branche des seigneurs de Villarzel.

6.3 Isabeau LE NOIR de LA REDORTE.
Elle épousa le 22 mai 1616, **Paul de LASSET,** seigneur de Gaja, fils de Jean de LASSET, conseiller au présidial de Carcassonne, juge-mage, et de Germaine de CASTET[1651], d'où postérité. Germaine de Castet, avait testé veuve, le 14 septembre 1591[1652].

6.4 Françoise LE NOIR.

VI Sicard LE NOIR, seigneur de Roquenégade, de Villarzel et de Villarlong.
Il rendit hommage, le 11 août 1644, pour les seigneuries de Villarzel et de Villarlong[1653].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 16 mai1618 (alias 13 mars), **Jeanne d'AUTHEMAR,** fille d'Henri d'AUTHEMAR, seigneur de Vires, et d'Anne SABATIER, de la ville de Narbonne, le futur fut assisté de son frère Jean Le Noir de La Redorte de Villarlong[1654].
Jeanne d'Authemar mourut avant le 31 décembre 1655, date du contrat de mariage de son fils François avec Philippe Daniel (infra.)
Ils eurent :

71 François LE NOIR, qui suit.

7.2 Jean LE NOIR, seigneur de *Saint-Etienne* (Saint-Estève, plusieurs lieux de ce nom dans l'Aude.)
Jean Le Noir, seigneur de Saint-Estève, assista le 14 janvier 1693, Antonie de Lasset, fille de feu François de Lasset, seigneur de Gaja, et de Jeanne de La Roque Fontiès, lors de son contrat de mariage avec noble Jacques d'Alquier, capitaine d'infanterie dans le régiment de Béarn[1655].
Il avait épousé, par contrat du 26 octobre 1658, **Isabeau JOUVE**[1656].

7.3 Antoine LE NOIR, seigneur *d'Ugnac* (Huniac), qui suivra

7.4 Henri LE NOIR.

[1651] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 291, se référant aux *Dossiers bleus 384, et au Marquis d'Aubais, op.cit.,* II, p. 84, pour le mariage de Paul de Lasset et d'Isabeau Le Noir de La Redorte. Le contrat de mariage du 22 mai (alias 8) 1616 fut passé devant Charles Puysance, notaire de Carcassonne.
[1652] Mahul, *op.cit.,* vol. VI, p. 196.
[1653] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81, se référant aux archives de M. Airolles.
[1654] AD. Aude B 41, Bernard Besse, notaire de Carcassonne.
[1655] AD. Aude B 49, Jean Laroze, notaire d'Alquier.
[1656] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.

Etant chanoine du chapitre de Saint-Nazaire de Carcassonne, il assista, le 11 avril 1702, son neveu François Le Noir de La Redorte, seigneur d'Huniac, lors de son contrat de mariage avec Elisabeth de Charmois (infra.)

VII François LE NOIR, seigneur de Villarzel.
Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668. Il est cité jusqu'en 1688, comme fils de Sicard Le Noir.[1657].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 31 décembre 1655, **Philippe DANIEL,** dotée de 10 000 livres, fille de noble François DANIEL, seigneur de Rivals, coseigneur de *Bruscatel,* et de Marguerite du FAUR[1658].
Ils eurent :

VIII Etienne LE NOIR, seigneur de Villarzel.
Etienne Le Noir, fils et héritier de François Le Noir vendit le 20 août 1720, la terre et seigneurie de Villarzel à Jean de Gua, seigneur de Malves, au prix de 19 000 livres[1659].
Etienne Le Noir, seigneur de Villarlong, avait épousé, par contrat filiatif du 22 septembre 1682, **Françoise de CALMELS,** fille de feu messire Jean François de CALMELS, seigneur de *Monturail,* et d'Isabeau de LARCARE, la future était dotée de 4 000 livres plus 8 000 livres à prendre sur François Le Noir, seigneur de Villarzel[1660].
Ils eurent :

9.1 Jean Baptiste LE NOIR, qui suit.

9.2 probablement Françoise LE NOIR de VILLARZEL.
Le 28 septembre 1752, dame Françoise Le Noir de Villarzel, faisant tant pour elle que pour dame Hippolyte Le Noir de Villarlong, sa sœur, renoncèrent au droit de rabattement de Villarlong, en faveur de M. Dominique Airolles, moyennant une pension viagère de 200 livres par an pour chacune[1661].

9.3 probablement Hippolyte LE NOIR de VILLARLONG.
Citée avec sa sœur Françoise (supra)
Ces deux sœurs furent indiquées comme des hommes par Mahul, qui dit que François de Nigry (Le Noir) de Villarzel , né en 1674 (probablement 1684, si l'on tient compte de la date de décès), mourut à Peyriac-Minervois, le 16 août 1770, et Hippolyte de Nigri (Le Noir) de Villarlong, né en 1685, mourut en la cité de Carcassonne[1662].

IX Jean Baptiste LE NOIR, seigneur de Villarlong.

[1657] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81
[1658] AD. Aude B 41, Pierre Barsalon, notaire de Carcassonne.
[1659] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 77, se référant aux Archives du château de Leuc, Aussenac, notaire à Carcassonne.
[1660] AD. Aude B 45, Jean Laroze, notaire.
[1661] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 82.
[1662] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, se référant aux Archives de Peyriac.

Jean Baptiste Le Noir, seigneur de Villarlong, présenta une requête, en 1730, à MM. les vicaires généraux du siège vacant de Carcassonne, contre M. Bruguières, prêtre et curé de Villarzel, pour le service de l'église Saint-Pierre de Villarlong, annexe de Villarzel[1663].
Le 28 septembre 1751, la terre de Villarlong qui avait été saisie sur Jean Baptiste Le Noir, fut adjugée à M. Dominique Airolles, fils, de Carcassonne[1664], Jean Baptiste Le Noir était mort avant 1749, comme l'indique l'acte qui suit.
Jean Batiste Le Noir, seigneur de Villarlong, avait épousé Françoise de Fay qui épousa en secondes noces Joseph d'Hautpoul, laquelle mourut le 17 juillet 1749, à Salettes[1665].

***

VII bis Antoine LE NOIR, seigneur *d'Ugnac*[1666] (Huniac, Aude.)
Baptisé, le 3 mars 1623, il fut maintenu noble le 12 décembre 1668[1667].
Il testa en 1694. Il mourut avant le 11 avril 1702, date du contrat de mariage de son fils François avec Elisabeth de Charmois (infra.)
Il avait épousé par contrat du 9 décembre 1677, **Marie de MESTRE *ou LE MESTRE***[1668].
Celle-ci serait la fille de Jean Louis de Mestre, citoyen de la ville de Carcassonne, et Marguerite Barret[1669].
Ils eurent :

8.1 François LE NOIR, qui suit.

8.2 Marie LE NOIR.
Elle mourut, ab intestat, avant le 11 avril 1702.

VIII François LE NOIR de LA REDORTE, seigneur d'Huniac.
Il naquit le 4 février 1680, et fut baptisé à Carcassonne (Saint-Vincent) le 4 avril suivant[1670].
Il entra à la petite écurie du roi en septembre 1694, avec des preuves du 15 septembre 1694[1671].
Il épousa, par contrat filiatif du 11 avril 1702, **Elisabeth** (alias **Isabeau) de CHARMOIS,** fille de Charles Alexandre de CHARMOIS et de Françoise de SEIGNEURET. Le futur fut assisté de Jean Le Noir, seigneur de Saint-Estève, et d'Henri Le Noir, chanoine du chapitre de Saint-Nazaire de Carcassonne, ses oncles, de M.Me Guillaume de Fornier, viguier et juge de Carcassonne, son cousin-germain, de M. Me François de Mestre, conseiller du roi en la

[1663] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 82, se référant à *l'Inventaire de M. Airolles, seigneur de Villarlong.*
[1664] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 81.
[1665] RP. Salettes
[1666] Ce lieu écrit Ugnac, Hugnac, ou Dugnac dans les actes est Huniac, à 1 km de Pennautier, et à 4 km de Carcassonne.
[1667] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1668] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 339.
[1669] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 666, la preuve, pas plus que pour ce qui provient de cette source, n'est pas fournie,
[1670] Etienne Léger, *op.cit.,* p. 666.
[1671] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p. 339.

sénéchaussée et siège présidial de Carcassonne, son cousin ; la future fut assistée de Pierre de Roux, seigneur de La Terrasse, syndic général de la province de Languedoc. Le futur reçut 15 000 livres, dont 11 000 livres à prendre sur Etienne Le Noir, seigneur de Villarlong, somme qu'il devait par l'hérédité du sieur d'*Ugnac* (Huniac), son père, en raison d'un prêt consenti par François Le Noir, seigneur de Villarzel, son père, et par le décès de Marie Le Noir, décédée ab intestat, sa sœur ; la future reçut 15 000 livres[1672].
On ne leur connaît pas de descendance.

Selon Etienne Léger, François Le Noir de La Redorte, page de la petite écurie avait un frère, dont le prénom est ignoré qui avait épousé Anne de Roux de *Poitiers* (en réalité Potier, des membres de cette branche de la famille de Roux ajoutaient le patronyme Potier, suite à l'alliance d'Anne de Roux, en 1630, avec Françoise de Potier de La Terrasse.) Cette donnée est vraisemblable pour expliquer la transmission de la terre de Roquenégade.
Anne de Roux et Françoise de Potier de La Terrasse, eurent, entres autres, un fils Pierre de Roux, seigneur de Montbel, de La Terrasse (qui fut présent au mariage de François Le Noir, seigneur d'Huniac, et d'Elisabeth de Charmois, supra), lequel épousa Marthe de Peyrat, et eurent, entre autres, François Anne de Roux Potier, seigneur de La Terrasse, qui épousa, en 1683, Françoise de Nigri[1673](Le Noir), infra.
Le frère de François Le Noir de La Redorte, seigneur d'Huniac, époux d'Elisabeth de Charmois, eut de son mariage avec Anne de Roux de Potier, un fils Charles Joseph, qui suit, et une fille Elisabeth, qui vivait en 1765.
Charles Joseph de Nigri (Le Noir) de Clermont-Lodève, dit comte de Nigri Clermont-Lodève, seigneur de Roquenégade, fut présent, le 17 mars 1789, à l'assemblée générale des trois ordres de la sénéchaussée de Carcassonne, généralité de Toulouse[1674]. Il mourut quelques jours après et des membres des 3 ordres assistèrent à son enterrement le 23 mars[1675].
D'une alliance inconnue il eut une fille unique, Marie Anne de Nigri (Le Noir) de Clermont-Lodève de Roquenégade, qui porta la terre de Roquenégade à son mari Marc Antoine, vicomte de Bénavent-Rodez, qu'elle avait épousé en 1779, il était fils de Jérôme de Bénavent et de Salles, seigneur de Cabrilles, et de Claire de Perrin, sa seconde épouse, d'où postérité[1676].
Le père de Charles Joseph de Nigri (Le Noir), seigneur de Roquenégade, était probablement Jean Joseph de Nigri (Le Noir), seigneur de Roquenégade, qui assista, le 1er juillet 1770, Jean Henri, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, fils de Jean Antoine, marquis d'Hautpoul, seigneur de Félines, Cassagnoles, Ventajou, et de Catherine de Bermond du Caylar, étant procureur du père du futur, lors du contrat de mariage de ce dernier avec Anne Henriette Elisabeth de Foucaud, fille de feu Jean Baptiste de Foucaud et d'Anne Elisabeth de *Taintenier*[1677] (Traversier.)

[1672] AD. Aude B 53, Charles Barsalon, notaire de Carcassonne.
[1673] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1192.
[1674] Louis de La Roque et Edouard de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc et de Roussillon, Foix, Comminges et Couserans,* page 5 de la sénéchaussée de Carcassonne ; Mahul, *op.cit.,* vol. II, p.580.
[1675] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 580.
[1676] Mahul, *op. cit.,* vol. II, pp. 580-581 ; Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques, sur les familles du Rouergue,* t. II, pp. 356-357.
[1677] AD. Aude 6 J 40.

Nous pourrions donc avoir :

VIII bis Jean Joseph LE NOIR, seigneur de Roquenégade.
Cité le 1er juillet 1770 dans la procuration qu'il reçut de Jean Antoine, marquis d'Hautpoul, ce qui s'explique par le fait que ce dernier était le fils de Marthe de Roux, elle-même fille de Pierre de Roux, seigneur de La Terrasse, qui avait assisté François Le Noir de La Redorte, seigneur d'Huniac, lors de son contrat de mariage le 11 avril 1702, avec Elisabeth de Charmois (supra.)
Il aurait épousé **Anne de ROUX POTIER.**
Ils seraient les parents de :

IX Charles Joseph LE NOIR de CLERMONT-LODEVE.
Il mourut entre le 17 et le 23 mars 1789.
D'une alliance inconnue il eut une fille unique :

X Marie Anne LE NOIR de CLERMONT-LODEVE de ROQUENEGADE.
Elle épousa, en 1779, **Marc Antoine, vicomte de BENAVENT-RODEZ,** fils de Jérôme de BENAVENT et de SALLES, seigneur de Cabrilles, et de Claire de PERRIN (de la famille des seigneurs de Lengary), d'où postérité.

V
Seigneurs de Villarzel, Villarlong

L'auteur de cette branche, seigneur de Villarzel et de Villarlong, était fils de Jean Le Noir, seigneur de Roquenégade, et de Françoise d'Astorg.

VI Jean LE NOIR, seigneur de Villarzel, Villarlong.
Il testa le 6 janvier 1646[1678].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 24 mars 1629, à Carcassonne, dans la maison de Raymond de Bellissen, seigneur de Montclar, **Françoise de BELLISSEN,** fille de Raymond de BELLISSEN, seigneur de Montclar, et de Catherine de BOYER, le futur fut assisté de Sicard Le Noir de La Redorte, seigneur de Roquenégade, son frère, et de Paul de Lasset, seigneur de Gaja, son beau-frère, la future, dotée de 15 000 livres, fut assistée de Gabriel de Brettes de *Maromiers* (Marmorières, deux lieux de ce nom dans l'Aude), son oncle, de Marguerite de Boyer, sa tante[1679]. Françoise de Bellissen, femme de Jean Le Noir, seigneur de Villarlong, assista sa sœur Jeanne de Bellissen, lors de son contrat de mariage filiatif du 29 août 1637, avec Marc Antoine de Mauléon et de Narbonne, seigneur de Nébias, fils d'Hugues de Mauléon, seigneur de Nébias, et de Claude de Mayreville[1680]. Françoise de Bellissen,

[1678] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1679] AD. Aude B 36, Bernard Besse, notaire de la cité de Carcassonne.
[1680] AD. Aude B 36, Bernard Besse, notaire de Carcassonne.

veuve de Jean Le Noir, seigneur de Villarlong, donna, le 11 avril 1682, à Antoine Le Noir, seigneur *d'Ugnac*, des lieux situés dans le terroir de Peyriac en Minervois[1681].
Ils eurent :

7.1 Paul LE NOIR, qui suit.

VII Paul LE NOIR, seigneur de Villarlong.
Paul Le Noir, seigneur de Villarlong et de Fabrezan, fut présent, le 11 février 1668, au contrat de mariage de son cousin-germain, Jean Renaud de Bellissen, seigneur de Montclar, fils émancipé de Paul de Bellissen, seigneur d'Herminies, et d'Isabeau de Cabrol, avec Françoise de Marescot[1682].
Il fut maintenu noble le 12 décembre 1668[1683] et mourut avant le 12 avril 1676, date à laquelle Marguerite de Seigneuret, dame de Fabrezan (Aude), sa veuve, épousa, par contrat du 12 avril 1676, étant dotée de 30 000 livres, Louis Alexandre de Pins, seigneur de Justaret, de La Palme, fils de Jean François de Pins, seigneur de Pins, Justaret, La Palme, et de Louise de Potier, dame de La Palme[1684].
Il avait épousé, par contrat du 4 octobre 1665, **Marguerite de SEIGNEURET**[1685].
Comme dit supra, Marguerite de SEIGNEURET, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 12 avril 1676, Louis Alexandre de PINS, seigneur de Justaret (devenu Pins-Justaret, Haute-Garonne), La Palme, d'où postérité. Devenu veuf Louis Alexandre de Pins épousa, en secondes noces, par contrat du 20 août 1697, Françoise de Lamothe Grammont (mariage en 1698[1686].)

8.1 Françoise LE NOIR de ROQUENEGADE et de VILLARLONG.
Elle épousa, par contrat filiatif du 13 mai 1683, étant dotée de 10 000 livres, **François Anne de ROUX Montfloures,** fils de Pierre de ROUX de MONTBEL, seigneur de *Pechira,* Mesples, syndic général de la province de Languedoc, et de Marie de PEYRAT, le futur fut assisté de Pierre de Roux, archidiacre de Carcassonne, procureur d'Etienne Potier, seigneur de La Terrasse, conseiller du roi en ses conseils, *grand* (premier) président au parlement de Toulouse, son grand-oncle, la future avait reçu le consentement de Françoise de Bellissen, sa grand-mère, veuve de Jean Le Noir de La Redorte, seigneur de Villarlong, l'acte mentionna le second époux de Marguerite de Seigneuret, mère de la future épouse, laquelle fut assistée d'Alexandre de Charmois, et de Françoise de Roux, son épouse, sa tante[1687].
Le 22 décembre 1715, Françoise Le Noir, veuve de messire de Roux Potier, seigneur de La Terrasse, assista sa cousine Marie Anne de Roux, fille de Dominique Victor de Roux, seigneur et baron d'Alzonne, et de Claire de Bellissen, lors de son contrat de

[1681] AD. Aude B 45, Jean Laroze, notaire de Carcassonne.
[1682] AD. Aude B 43, Antoine Vieuzac, notaire de Carcassonne.
[1683] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1684] AD. Aude B 44, Jean Baron, notaire de Signan,
[1685] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 86.
[1686] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. I, p. 377.
[1687] AD.HG Reg. Ins. 32, Jean François Laroze, notaire de Carcassonne ; AD. Aude B 45.

mariage avec Gabriel du Cup, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Vaudrey cavalerie[1688].

Le 16 octobre 1739, un arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, rendu entre le sieur François, marquis de Pins, Fustaret, Roquenégade, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp général de cavalerie, héritier sous bénéfice d'inventaire de Françoise Le Noir, veuve d'Anne de Roux de Potier, cassa l'alliévement et cotisation dépendants de son château de Roquenégade, dont il jouissait en toute justice, haute, moyenne et basse, comme terre à part soi, distincte et séparée du taillable de Montlaur[1689] (l'autre partie n'est pas citée.)

VI
Personnes isolées

Guillaume Le Noir de La Redorte épousa en 1407, Catherine de Thézan, fille d'Antoine de Thézan, seigneur du Poujol, de Boussagues, et de Centoulle de Thézan-Saint-Geniez[1690], Guillaume Le Noir de La Redorte, serait un fils de Pierre (Simon) de Nigri, seigneur de La Redorte, selon une communication de B. de Rodez-Bénavent.

Jeanne Nigri (Le Noir) épousa, par contrat du 19 janvier 1476, Jean de Hautpoul, seigneur de Félines, Cassagnoles, Ventajou[1691].

Suzanne Nigri (Le Noir) de La Redorte, sœur de Jeanne, épousa, à la fin du 15ème siècle, Bernard de Hautpoul, seigneur de Brugairolles[1692].

Georges de Hautpoul, seigneur de Montazels, fils de Geoffroy de Hautpoul, seigneur et baron de Hautpoul, Rennes, etc., et de Béatrix de Montclar, testa le 5 mats 1506 (v.st.), en faveur de Jeanne de Nigri (Le Noir) de La Redorte, sa femme[1693].

Jeanne ou Claire de La Redorte épousa, par contrat du 28 avril 1541, Jacques (d'Izarn) de Beaufort, seigneur dudit lieu, leur fils Jean (d'Izarn) de Beaufort, seigneur de Beaufort, Jouarres, épousa, par contrat du 4 décembre 1573, Claire Delguy[1694], en présence de Pierre (Le Noir) de La Redorte, seigneur de La Redorte[1695]. Jacques de Beaufort avait été présent, le 25 avril 1558, ainsi que Pierre de La Redorte, seigneur dudit lieu, au contrat de mariage d'Antoinette de La Redorte, fille de feu François de La Redorte, seigneur dudit lieu, avec Jean de Castéras, seigneur de Villemartin[1696].

[1688] AD. Aude B 2008, Nicolas Austric, notaire de Carcassonne.
[1689] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 580.
[1690] Hubert de Vergnette, *op.cit,* tome 3, p. 315.
[1691] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146.
[1692] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146.
[1693] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146.
[1694] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 158
[1695] AD. Aude B 19.
[1696] AM. Toulouse II 153.

L'épouse de Jacques de Beaufort était très proche de Pierre de La Redorte (sœur?, différente de la sœur Claire de celui-ci, ou cousine-germaine?)

Agnès ou Anne (Le Noir) de La Redorte épousa, vers 1550, Jean (Odet) de Montclar, baron de Salvagnac, seigneur de Lauraguel[1697].

Isabeau Le Noir de La Redorte épousa, à la fin du 16ème siècle Guillaume de Vaure, seigneur de La Bastide, lequel épousa, en secondes Charlotte de Varagne, qui veuve de lui, vendit, le 10 janvier 1601, la terre de Villarlong à Jean Le Noir de La Redorte, seigneur de Roquenégade (supra.)

Le 7 juin 1609,, Germaine de Boyer, femme du sieur de La Redorte, assista Gabriel de Montredon, seigneur de Laval, lors de son contrat de mariage avec Antoinette de Boyer[1698].

En 1631 on cita Gaspard Le Noir, seigneur de Roquenégade et Villarlong[1699].

Louis Antoine de Nigry de La Redorte, rendit hommage le 22 septembre 1723, pour la terre d'Ouveillan (à 3 km de Sallèles-d'Aude, Aude), diocèse de Saint-Pons[1700].
Louis Antoine de Nigri de La Redorte, seigneur d'Ouveillan, avait épousé, avant 1740, Françoise Lenoir, fille de Thomas Lenoir, seigneur des Isles (de la famille Lenoir de Ribaute), et de Marguerite de Giniès.
Thomas Lenoir, fils de Thomas Lenoir, seigneur des Isles, et de Marguerite de Giniès, épousa le 28 août 1737, à Ouveillan, Germaine Marie Rose de Nigri[1701].

Pierre Louis Le Noir de La Redorte, seigneur de *Grange* et de Bedos, assista le 27 mai 1715, Joseph de Brugairoux, sieur de Saint-Massal (Hérault), veuf, lors de son contrat de mariage avec Henriette de Brettes de Thurin[1702].

Douillac, révision le 24 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1697] Jacques de Roquemaurel, *Vicomtes de Montclar-de-Quercy.*
[1698] AD. Aude B 26, Barthélepy Maillebou, notaire de Montréal.
[1699] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 579.
[1700] Marquis d'Aubais, I, seconde partie, p. 349.
[1701] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 2, p.338.
[1702] AD. Aude B 56, Jérôme Landes, notaire de Narbonne.

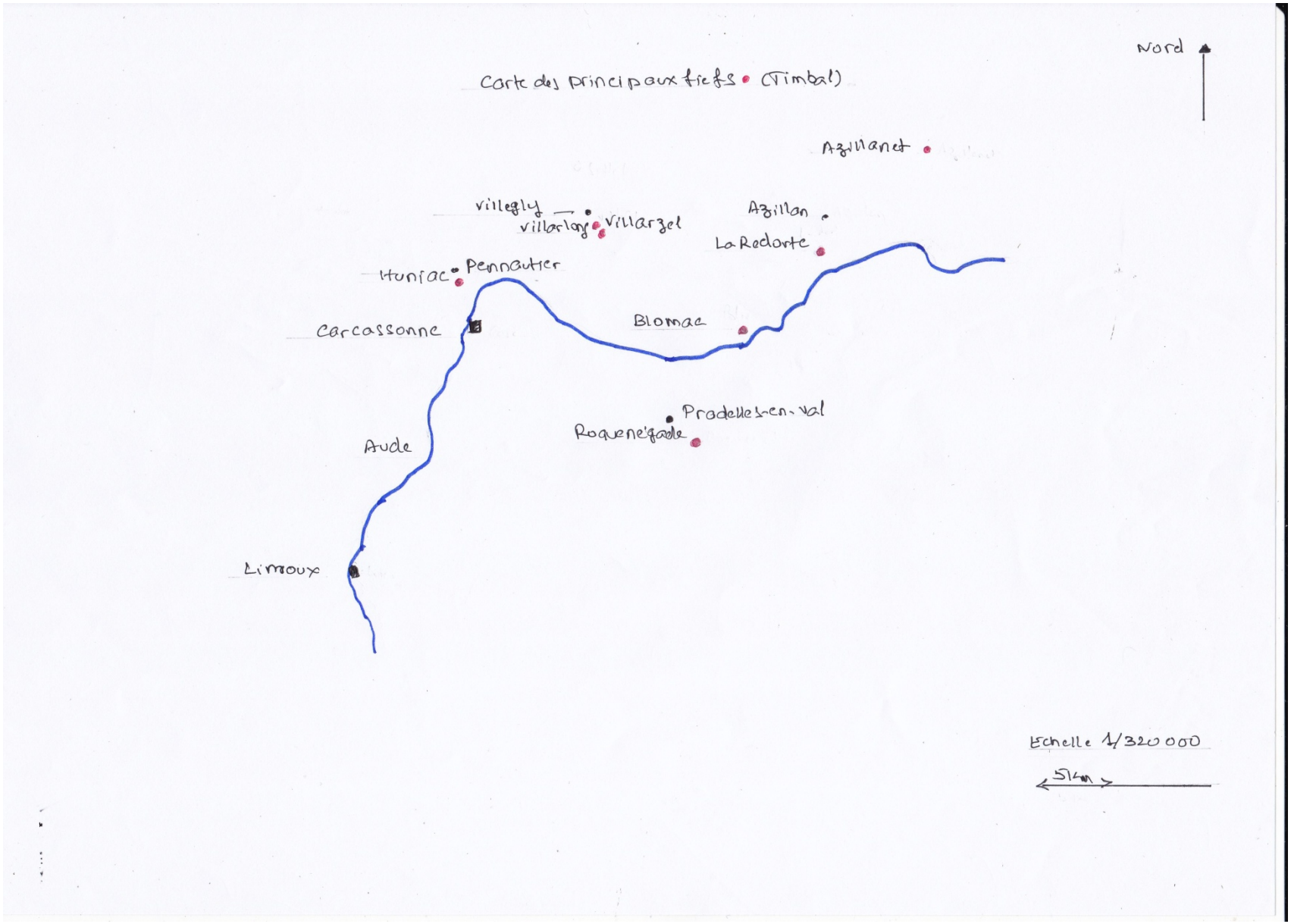
Nord
Carte des principaux fiefs (Timbal)
Azillanet
Villegly
Villarlong
Villarzel
Azillan
La Redorte
Hunjac
Pennautier
Carcassonne
Blomac
Aude
Pradelles-en-Val
Roquenégade
Limoux
Echelle 1/320 000
5km

Famille de MAURY

I Seigneurs de Séran **p.329**

II Seigneurs d'Airoux **p.338**

III Seigneurs de La Peyrouse **p.340**

Une généalogie succincte de cette famille noble, originaire de Lavaur, puis établie tardivement à Saint-Hippolyte-le-Fort, dans les Cévennes a été publiée par Nicolas V. de Saint-Allais[1703]. Elle a été complétée principalement dans ce document par les registres paroissiaux de Lavaur (Tarn) et ceux de Belcastel (Tarn) et de Massac-Séran (Tarn), nous ne rappelons pas ces références pour les actes passés dans ces trois lieux[1704]. Maurice Vuillier a fourni quelques actes, d'autres sources ont également été utilisées.
Cette famille portait : « D'or, à une montagne de six coupeaux de sinople, mouvante de la pointe de l'écu, surmontée de deux têtes de maure de sable, tortillées d'argent. »
Existe une famille Maury alias de Maury, originaire de Pézenas, sans rapport avec celle qui nous intéresse.

I
Seigneurs de Séran

I Gilles de MAURY, écuyer.
Il mourut en 1572, laissant pour fils noble Pierre de Maury, qui suit.

II Pierre de MAURY, écuyer.
Il était marié en 1560 avec **Cécile de RAYMOND.**
Ils eurent :

3.1 Raymond de MAURY, qui suit.

3.2 probablement Jeanne de MAURY.
Jeanne de Maury, habitant Séran (olim Séraing), y fut la marraine, le 21 mars 1688, de Jeanne Escaffre.
Etant veuve du sieur **de PELISSIER,** elle mourut à Séran, le 10 janvier 1670, étant âgée de 90 ans ou plus, et fut enterrée dans l'église de Séran.

III Raymond de MAURY, écuyer, seigneur de Séran (olim Séraing, paroisse devenue Massac-Séran, Tarn, à 5 km au sud-est de Lavaur, le château de Séran est situé à 3,5 km à l'est-sud-est de Lavaur, dans la commune de Massac-Séran.)
Il épousa en 1600, **Jeanne de MARC.**
Jeanne de Marc, demoiselle de Séran, veuve de Raymond de Maury, seigneur de Séran, fut enterrée à Lavaur le 6 mars 1660.
On peut remarquer les mariages tardifs de leurs enfants.
Ils eurent:

4.1 Pierre de MAURY, qui suit.

[1703] Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t.VII, pp. 245-248. Les données non référencées dans ce document proviennent de cette source.
[1704] Les parrains et marraines des baptisés ne sont pas cités dans ces transcriptions s'ils sont des domestiques de la famille concernée ou des habitants du lieu concerné, sans lien avec la famille du baptisé.

4.2 Cécile de MAURY.
Fille de feu Raymond de Maury, sieur de Séran, et de Jeanne de Marc, elle épousa par contrat du 21 avril 1648, **Alexandre de RIVALS,** seigneur de Boussac, fils de David de RIVALS, seigneur de Boussac, et d'Anne de VERNIOLLES, la future fut assistée de Jeane de Marc, sa mère, de Pierre de Maury, seigneur de Séran, de Marc Antoine de Maury, seigneur de La Gasquerie, ses frères, de Pierre Maury, seigneur de Roullens[1705], d'où postérité.

4.3 N…de MAURY (selon l'hypothèse mentionnée infra)
D'une alliance inconnue il aurait eu :

5.1 Pierre de MAURY, seigneur du Pech, du Puget.
Dit seigneur du Puget, il épousa Jeanne de SABATIER.
Pierre de Maury du Puget, seigneur de La Gassavie (La Gasquerie), fut le parrain, à Viterbe (Tarn), le 6 août 1697, de Françoise de Rivals[1706].
Il fut présent à Belcastel, le 26 novembre 1719, au baptême de Louis Salomon de Maury, sa présumée fille Louise, remplaça la marraine (infra.)
Ils eurent :

6.1 Anne de MAURY.
Fille de Pierre de Maury, seigneur du Puget, et de Jeanne de Sabatier, elle naquit à Lavaur le 3 mai 1690, et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur de Séran, la marraine Anne de Bernardy.
Fille de Pierre de Maury, seigneur du Pech, et de Jeanne de Sabatier Fabry, elle épousa à Lavaur le 25 avril 1713, noble François de RENAUD, fils de noble Bertrand de Renaud, ancien capitoul, et de Françoise de Thierry, en présence de Jean Louis de Maury, seigneur de Séran (infra.)

6.2 probablement Louise de MAURY du Puget.
Elle remplaça Louise de Sabatier, veuve de M. des Innocents, comme marraine de Louis Salomon de Maury fils d'André de Maury et d'Elisabeth d'Ortet, à Belcastel, le 26 novembre 1719, en présence, entre autres de Pierre de Maury, seigneur du Puget.

4.4 probablement Bernard de MAURY, seigneur de *Lespinan* (peut-être Lespignan, Hérault)

[1705] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t. II, p. 1858, Cambard, notaire ; AD. Tarn E 554.
[1706] RP. Viterbe

Sa parenté est déduite de la transmission de la terre d'Airoux par Marc Antoine de Maury, son fils, à son neveu (à lui) le sieur de Séran. L'origine de ce rameau est indiquée par G. Demons[1707].
Il épousa **Jude de SALVIGNOL.**
Ils eurent :

5.1 Marc Antoine de MAURY, seigneur d'Airoux (olim Ayrous.)
Il appartenait à l'origine à la religion protestante.
Marc Antoine de Maury, seigneur d'Airoux, étant assisté de sa sœur Paule de Maury, femme de noble Philippe de Gineste, seigneur de Najac, épousa, à Appelle, par contrat du 20 octobre 1665 (date contradictoire avec celle de l'achat d'Airoux, laquelle, approximative, semble inexacte), **Marthe de GINESTE,** fille de noble Paul de GINESTE, seigneur d'Appelle (à 4 km à l'ouest-nord-ouest de Puylaurens, Tarn), et de Marguerite de LA ROQUE, assistée du seigneur de Najac, son frère, de la religion réformée, la future fut dotée de 31 000 livres, de robes et d'une paire de coffres, sa mère lui donna 500 livres[1708].
Les enfants de Raymond de Buisson, baron de Labastide-Beauvoir, vendirent Airoux, vers *1675*, à Marc Antoine de Maury, des seigneurs de Séran, au diocèse de Lavaur, dont la famille pressée par les créanciers dut céder cette terre, vers 1720, à Louis de Lordat, lieutenant de vaisseau, qui la revendit presque aussitôt à Jean Charles de Bellissen des Camps, viguier des Fenouillèdes. En réalité, le contrat de mariage de Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, fait apparaître que la famille de Maury avait des biens à Airoux dès 1646 (infra.)
Le seigneur d'Airoux ne possédait aucun droit de banalité, mais seulement la seigneurie directe du lieu, portant sur 383 cannes de maisons et 402 sétérées de terre, le tout était estimé à la veille de la Révolution à 253 livres de revenu. Le seigneur avait plusieurs biens nobles comprenant le château, son jardin, un moulin à vent et 48 sétérées de terre, toutes ses autres terres étaient rurales et soumises à la taille[1709].
Cette terre est située dans l'aire urbaine de Castelnaudary.
La femme de Marc Antoine de Maury était établie en 1694 à Vevey, où se trouvait aussi, en 1696, sa fille Madame de La Valette.
Marc Antoine de Maury et Marthe de Gineste eurent :

un fils, dont le prénom n'est pas mentionné, qui mourut en 1684, au service ;

un autre fils, **Jean de MAURY,** seigneur de Roullens (Aude)

[1707] G. Dumons, *Revue du département du Tarn, Les réfugiés du pays castrais,* 1914-01, p. 67, se référant principalement aux Fiches de la bibliothèque protestante.
[1708] AD. Aude B 2000, Antoine Minard, notaire de Cuq.
[1709] Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais,* p. 107.

Il épousa **Suzanne de CORNEILLAN**, qui veuve de lui rendit hommage le 1er juillet 1722.

une fille, **Claire de MAURY** qui avait épousé le sieur de La Valette ;

Ils avaient une nièce Madame (Terson) de Saint-Sernin, un neveu et deux nièces (probablement du côté Gineste.)
Le seigneur d'Airoux abjura et pratiqua sa nouvelle religion avec assez de zèle pour mériter une pension de 600 livres, mais sur son lit de mort, le 2 octobre 1698, déclara vouloir mourir dans la RPR. Ce fut un gros scandale qui parvint aux oreilles de Châteauneuf et du Roi. Bâville condamna sa mémoire le 4 novembre suivant et ordonna la confiscation de ses biens qui furent donnés au seigneur de Séran, neveu du seigneur d'Airoux[1710].

5.2 Paule de MAURY.
Nous la situons à ce degré car elle était la sœur de Marc Antoine de Maury, seigneur d'Airoux.
Elle épousa, par contrat du 27 août 1653, **Philippe de GINESTE,** seigneur de Najac, d'Appelle, fils de Paul de GINESTE, seigneur d'Appelle, et de Marguerite de LA ROQUE[1711].
Devenu veuf Philippe de Gineste épousa, en secondes noces, par contrat du 22 juin 1673, Antoinette du Puy, d'où postérité de ses deux unions[1712] Il avait été maintenu noble le 7 novembre 1670.

IV Pierre de MAURY, écuyer, seigneur de Séran.
Le 14 septembre 1642, un certain de Frézals, conseiller à la souveraine Cour du parlement de Toulouse, proclama consuls, Pierre de Maury, seigneur de Séran, Pierre Frayssé, etc.[1713]
Pierre de Maury fut maintenu noble par jugement du 4 janvier 1671, conjointement avec Aymar de Maury, seigneur de La Gasquerié, et Marc Antoine de Maury, seigneur d'Airoux.
Pierre de Maury, seigneur de Séran, mourut dans son château se Séran, le 12 décembre 1674, étant premier consul de la ville de Lavaur, et y fut enterré le lendemain dans le chœur de l'église de Séran, en présence de Pierre de Maury et de Jean Pierre de Maury, chanoine en l'église cathédrale de Castres, ses fils.
Il avait épousé, par contrat du 1er mai 1642, **Catherine de BONNEFOY,** fille de Jean de BONNEFOY, seigneur de Villières, coseigneur de Lherm, et de Marguerite de DURAND[1714].
Les deux époux moururent avant le 23 avril 1678, date du contrat de mariage de leur fille Catherine avec M. Me François de Trinquier.

[1710] G. Dumons, *op.cit.,* 1914-01, p. 67 ; pour ce qui concerne Marc Antoine de Maury, sa femme et ses enfants.
[1711] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* II, p. 68, qui indique également la maintenue de noblesse.
[1712] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* IV, p.155.
[1713] Auguste Vidal, *Revue du département du Tarn,* 1885, Histoire du pays d'Albigeois, chapitre XXI, p. 361.
[1714] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Bonnefoy,* produisant la preuve.

Nous avons un problème avec leur descendance car nous trouvons plusieurs Pierre de Maury qui pourraient être de leur descendance, comme il ne pouvait y en avoir qu'un seul fils de ce nom, selon les déclarations de Pierre, époux de Catherine de Bonnefoy, il est possible que ces divers Pierre soient issus d'un frère de Pierre, époux de Catherine de Bonnefoy, c'est l'hypothèse que nous adoptons. En effet nous connaissons avec certitude un fils Pierre, fils de Pierre (degré IV) et savons que ces divers Pierre apparaissent proches parents des seigneurs de Séran, nous pensons donc qu'ils sont issus d'un frère de Pierre (degré IV)
Pierre de Maury et Catherine de Bonnefoy eurent :

5.1 Pierre de MAURY, qui suit.

5.2 Catherine de MAURY.
Elle épousa à Lavaur le 23 avril 1678, M. Me **François (de) TRINQUIER**, conseiller du roi, son procureur en la juridiction de Villelongue, fils de M. Me François de TRINQUIER, avec les mêmes qualifications, et de Françoise de PUYBUSQUE.
Ils eurent :

Françoise de Trinquier qui naquit à Lavaur le 20 avril 1680, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur de Séran, la marraine Françoise de Trinquier.

Marie Agathe de Trinquier qui naquit à Lavaur le 18 juillet 1683, et y fut baptisée le jour de la Sainte Marguerite, le parrain fut Jean Pierre de Maury, écuyer, la marraine Marie de Trinquier femme de noble Louis de Boufil, seigneur de Cambournac.

André Trinquier.
Il fut baptisé à Lavaur le 2 septembre 1684, le parrain fut André de Richome, seigneur del Bosc, faisant pour lui Pierre de Richome, seigneur de La Plane, marraine Fleurance de Sabatier, femme de Pierre de Maury, seigneur de Séran.

Anne de Trinquier.
Elle naquit à Lavaur le 15 avril 1688, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, la marraine Anne de Bernardy.

5.3 Jean Pierre de MAURY.
Étant chanoine en l'église cathédrale de Castres, il fut présent à l'enterrement de son père, à Séran, le 18 décembre 1674.
Il fut le parrain, à Lavaur, 1683 de Marguerite de Trinquier, fille de Me François de Trinquier, docteur et avocat, et de Catherine de Maury.
Il fut présent le 7 juin 1707 au contrat de mariage de son neveu Pierre de Maury, seigneur d'Airoux avec Gabrielle de Lacoste,

V Pierre de MAURY, seigneur de Séran.

Baptisé à Lavaur le 4 novembre 1648[1715], il mourut le 22 juin 1708, âgé de 60 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Etienne de Séran.
Il avait épousé **Fleurance (Florence) de SABATIER FABRY**. Saint-Allais date le mariage de 1672, ce qui est vraisemblable. Elle devait être la fille de Jean de SABATIER FABRY, conseiller au Sénéchal, et de Jeanne LAFONT, mariés le 27 juin 1642, en effet ceux-ci eurent une fille Florence qui naquit le 28 septembre 1645[1716].
Fleurance Sabatier de Séran mourut le 28 avril 1728, âgée de 90 ans, et fut ensevelie le lendemain dans l'église de Séran, dans son tombeau, assis dans le presbytère, en présence de ses parents, les témoins furent Jean François de Renaud, écuyer, et noble Joseph Barthélemy de/du Conseil.
Ils eurent :

6.1 Jean Louis de MAURY, qui suit.

6.2 Pierre de MAURY.
Nous connaissons un Pierre de Maury qui pourrait répondre à cette définition, c'est **l'auteur de la branche des seigneurs d'Airoux,** tenant cette terre par mariage.

6.3 Guillaume de MAURY.
Il naquit à Lavaur le 9 février 1677, et y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut Me Jean Pierre de Maury, la marraine Louise de Sabatier Fabry.

6.4 André de MAURY.
Il naquit à Lavaur le 1er mai 1678, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut noble André de Roques, la marraine Catherine de Maury (que l'on peut penser être la tante du baptisé.) **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de La Peyrouse**.

6.5 François de MAURY.
Fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Florence de Sabatier, il naquit à Lavaur le 14 juin 1679, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut M. Me François Trinquier, conseiller du roi, son procureur en la juridiction de Villelongue, la marraine Jeanne de Sabatier Fabry.

6.6 Augustin de MAURY.
Il naquit à Lavaur le 15 avril 1681, et y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut noble Augustin des Innocents, beau-frère du seigneur de Séran, la marraine Anne de Bernardy, veuve d'Antoine de Maury.

6.7 probablement Marie de MAURY.
Elle mourut le 5 mai 1709, âgée d'environ 26 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Etienne de Séran.

[1715] Maurice Vuillier, produisant les RP. de Lavaur ; cette donnée n'est pas disponible par internet.
[1716] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IX, p. 208.

6.8 Antoine de MAURY, seigneur du Claus.
Il fut baptisé à Lavaur le 16 novembre 1683, le parrain fut M. Me Antoine de Sabatier, abbé de l'abbaye de Flavigny, en Bourgogne, il fut tenu sur les fonts par Pierre de Maury, fils du seigneur de Séran, la marraine fut Jeanne de Lafon, veuve de M. Me Jean de Sabatier, conseiller au sénéchal de Toulouse.
Il doit être Antoine de Maury, seigneur du Claus, capitaine au régiment de Forez, qui apparut dans les registres paroissiaux de Belcastel.
Antoine de Maury, sieur de Séran, signant Le Claus de Séraing, fut le parrain, à Séran, le 10 janvier 1706, de Roquette Moureu, la marraine fut Roquette de Maury, signant Roquette de Séraing, que nous n'avons pu situer.

6.9 Marguerite de MAURY.
Fille du seigneur de Séran et de Florence de Sabatier, elle naquit à Lavaur le 11 juillet 1690, et y fut baptisée cinq jours après, le parrain fut Pierre de Maury, la marraine Marguerite d'Ortet. Elle mourut le 1er avril 1710, âgée d'environ 20 ans, et fut enterrée le lendemain dans l'église Saint-Etienne de Séran.

6.10 Jean Pierre de MAURY.
Frère d'André, il fut le parrain à Lavaur d'André de Maury, fils de son frère André, le 19 décembre 1733.

6.11 Isabeau Florence de MAURY.
Sœur d'André elle fut la marraine à Lavaur, d'André de Maury, fils de son frère André, le 19 décembre 1733,
C'est peut-être elle qui dite Florence de Maury de *Terso* (pour Terson) fut la marraine, à Lavaur, le 9 septembre 1756, de Florence Antoinette Deltil, sa présumée petite-nièce (infra.)

VI Jean Louis de MAURY, seigneur de Séran.
Fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Fleurance de Sabatier, il naquit à Séran le 28 décembre 1675, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut M. Me Jean Pierre de Maury, chanoine en l'église cathédrale Saint-Benoît de Castres, la marraine Louise de Sabatier, fille de M. Me Jean de Sabatier, conseiller au parlement de Toulouse, le père déclar ne pas avoir avoir d'enfant de ce nom.
Jean Louis de Maury, seigneur de Séran, fut présent le 25 avril 1713, au mariage d'Anne de Maury, fille de Pierre de Maury, seigneur du Pech, et de Jeanne de Sabatier, avec François de Renaud. Il est prénommé Jean Louis lors du baptême de sa fille Marthe.
Il fut parrain à Belcastel le 2 mars 1721
Ancien officier, époux de Jeanne d'Ampiac il mourut le 22 février 1750, et fut transporté et enterré dans l'église de Séran[1717].

[1717] RP. Lavaur

Il avait épousé **Jeanne de SAUNHAC dite d'AMPIAC** selon les actes de baptême de leurs enfants. La famille qui tenait son nom de la terre d'Ampiac, sur l'Aveyron, s'était éteinte à la fin du 14ème siècle, dans la famille de Saunhac, qui conserva la terre d'Ampiac, jusqu'en 1673, date à laquelle, suite à un arrangement familial, cette terre revint à Jean de Portal qui avait épousé Jeanne de Saunhac, puis elle revint au siècle suivant à la famille de Saunhac par le mariage de Marguerite de Portal, dame d'Ampiac avec son cousin Jean Michel Louis de Saunhac, dont les enfants moururent sans postérité[1718].
En l'occurrence, Jeanne d'Ampiac, appartenait à la famille de Saunhac comme le montrent l'acte de mariage de sa fille Jeanne de Maury, à Lavaur, avec M. Me Jean Etienne Deltil et l'acte de baptême de sa petite-fille Jeanne Pétronille Deltil (infra.)
Jeanne d'Ampiac, veuve de Jean Louis de Maury de Séran mourut à Lavaur, le 13 janvier 1769, âgée d'environ 80 ans, et y fut inhumée le lendemain dans la chapelle de Saint Gautier.
Ils eurent :

7.1 Jeanne de MAURY.

Fille de noble Louis de Maury, ancien capitaine au régiment d'Angoumois, et de Jeanne d'Ampiac, elle naquit à Lavaur le 4 février 1726, et y fut baptisée 10 jours après, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur de Lavalette, la marraine Jeanne de Trinquier.
Jeanne de Maury de Séran assistée de sa mère Jeanne d'Ampiac de Sauniac (Saunhac), veuve de Jean Louis de Maury de Séran, d'André de Maury de Séran, son frère, épousa à Lavaur, le 30 janvier 1753, M. Me **Jean Etienne DELTIL LAUTIER,** avocat en parlement, assisté de Jeanne Clémence LAUTIER de DELTIL, sa mère, de Jean Joseph DELTIL LAUTIER, son frère, la bénédiction nuptiale fut donnée par Louis de Maury d'Airoux, prêtre et chanoine du chapitre cathédral de Lavaur.
Jean Etienne Deltil, avocat au parlement mourut à Lavaur le 25 décembre 1767, âgé d'environ 47 ans, et y fut enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Saint Alain.
Ils eurent :

Jeanne Pétronille Deltil qui naquit et fut baptisée à Lavaur le 29 octobre 1753, le parrain fut M. Pierre Deltil, la marraine Jeanne de Sauniac (Saunhac) d'Ampiac, veuve de noble de Maury de Séran, parmi les signataires de l'acte on trouve Lamote de Maury et Gabrielle de Maury.

Andrée Marguerite Deltil, qui naquit à Lavaur le 23 avril 1755 et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut André de Maury, seigneur des Caufours, la marraine Esclarmonde de Lautier, veuve de M. Deltil.

Florence Antoinette Deltil Lautier.

[1718] Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* t. II, p. 191.

Elle naquit à Lavaur le 8 septembre 1756 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Joseph Deltil faisant pour M. Me Théodore Deltil, prêtre, anien prieurde Saint-Victor, la marraine Florence de Maury de Terso (pour Terson.)

Claire Deltil.
Elle naquit à Lavaur le 17 novembre 1757, et y fut baptisée le lendemain.

Jean Henri Salvy Deltil.
Il naquit à Lavaur le 25 juin 1760 et y fut baptisé le lendemain.
Il est peut-être Salvy Etienne Deltil, fils de Jean Etienne et de Jeanne de Maury qui mourut à Lavaur le 4 octobre 1761, en âge d'innocence et y fut enterré le lendemain.

Jeanne Marie Catherine Deltil.
Elle naquit et fut baptisée à Lavaur le 17 juillet 1761.

Marie Anne Deltil.
Elle naquit et fut baptisée à Lavaur le 8 février 1763. Elle mourut à Lavaur, le 2 juillet 1764, en âge d'innocence, et y fut enterrée le lendemain dans l'église des Cordeliers.

7.2 Françoise de MAURY.
Fille de Louis de Maury, seigneur de Séran, qui signa Louis de Maury, sieur de Séran, père, et de Jeanne d'Ampiac, elle naquit à Lavaur le 12 avril 1727, et y fut baptisée le même jour, le parrain fut Joseph de Maury fils de noble de Maury, seigneur d'Airoux, la marraine fut Françoise de Renaud. Nous retrouvons la parenté des seigneurs de Séran et des seigneurs de d'Airoux.

7.3 Marthe de MAURY.
Fille de Jean Louis de Maury de Séran et de Jeanne d'Ampiac, elle naquit à Lavaur le 2 décembre 1728, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut André de Maury, la baptisée fut tenue sur les fonts par Marthe de Crozat.

7.4 Jean Louis de MAURY.
Fils de Louis de Maury de Séran et de Jeanne de d'Ampiac, il naquit à Lavaur le 28 avril 1730, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Louis de Maury, prébendier, la marraine Jeanne Marie de Maury.

7.5 André de MAURY
Frère de Jeanne, épouse de Jean Etienne Deltil, il fut prêtre et chanoine du chapitre cathédral de Lavaur (supra.)

7.6 Gabrielle de MAURY.

Fille de feu Jean Louis de Maury de Séran, et de Jeanne d'Ampiac de Saunhac, elle épousa, à Lavaur, le 9 août 1758, **Pierre Philippe de VILLIERS,** fils de Charles de VILLIERS, seigneur de Concourens, et de Paule de TRINQUIER, parmi les signataires : des Caufours de Maury, Maury d'Ayrous, chanoine. On connaît deux lieux des Caufours, dans le Lot, un en Tarn-et-Garonne.

Nous n'avons pu situer :
Pierre de Maury de Séran, qui épousa, à Lavaur, le 23 octobre 1688, Jeanne d'Ortet, veuve de noble Pierre Dupuy, seigneur de Saint-Hilaire, d'où postérité. En effet l'époux de Jeanne d'Ortet ne peut être un fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Florence de Sabatier.

Jean Pierre de Maury, écuyer
Il épousa à Lavaur le 25 juin 1679, Charlotte de Bertrand.

Marc de Maury de Séran, fut présent, à Séran, le 30 septembre 1703, au mariage de Jacques Gaches, brassier du consulat d'Ayrous (Airoux), au diocèse de SaintPap(…, la fin du nom, côté droit de l'acte manque il doit s'agir de Saint-Papoul)

II
Seigneurs d'Airoux

L'auteur de cette branche, Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, était fils de Piere de Maury, seigneur de Séran, ert de Florence de Sabatier.

VI Pierre de MAURY, seigneur d'Airoux, signant Ayrous.
Fils du seigneur de Séran, il tint sur les fonts Antoine de Maury (6.7), en 1683, pour cela il devait en principe être âgé d'au moins 7 ans, il serait donc le n°1 ou le n°2, des enfants de Pierre et de Florence de Sabatier. Ceci correspond à la date de mariage de Pierre de Maury et de Florence de Sabatier, indiquée par Saint-Allais
Pierre de Maury, seigneur et baron d'Ayrous, époux de Gabrielle de Lacoste, mourut à Lavaur le 6 novembre 1741 et y fut enterré le lendemain.
Dit Pierre de Maury, sieur de Séran, seigneur d'Airoux et de Laval, fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Fleurance de Sabatier, il avait épousé, à Séran, le 7 juin 1707, **Gabrielle de LACOSTE**, fille de noble André de LACOSTE, seigneur de Soules, et de Marie Antoinette de ROUGER alias ROUGIER (peut-être ROGER), habitant Lavaur, en présence de Pierre de Séran, père du contractant, d'André de Lacoste, père de la contractante, de Jean Pierre de Maury, et d'autres. Le contrat de mariage fut passé le lendemain, le futur fut assisté de Jean Pierre de Maury, son oncle paternel (5.3, Séran), la future fut assistée de M. Me François de Lacoste, chanoine et archidiacre au nouveau chapitre, elle fut dotée de 8 000 livres dont 5 000 livres de son chef, de 500 livres d'un légat, et de 2 000 livres de sa mère (manquent 500 livres), Jean Pierre de Maury donna à son neveu tous les biens qu'il avait à Airoux, suivant la substitution apposée au testament de Guillaume de Maury du 11 avril 1646[1719].

[1719] AD. Aude B 2007, Jean Algares, notaire de Lavaur.

Gabrielle de Lacoste, veuve de Pierre de Maury d'Ayrous mourut à Lavaur le 28 novembre 1766, âgée d'environ 84 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Saint Gautier de l'église de Saint-Alain.
Ils eurent :

7.1 André de MAURY.
Il naquit à Lavaur le 22 octobre 1709, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut noble André de Lacoste, seigneur de Soules, la marraine Florence de Sabatier, femme de feu Pierre de Maury de Séran, grand-père du baptisé.
C'est probablement lui qui fut le parrain de Pierre André de Maury, son présumé neveu.

7.2 Pierre de MAURY, qui suit.

7.3 probablement Joseph de MAURY.
Dit fils du seigneur d'Airoux il fut le parrain, à Lavaur, le 12 avril 1727, de Françoise de Maury de Séran (supra.)
Joseph de Maury d'Airoux, lieutenant dans Royal carabiniers, fut le parrain à Lavaur, le 9 avril 1754, de Marie Josèphe de Besse, fille de M. Me Etienne François de Besse, avocat au parlement, et de Jeanne d'Ortet, la marraine fut Marguerite de Besse, tante de la baptisée.

VII Pierre de MAURY, seigneur de Lavalette.
Pierre de Maury de Lavalette mourut à Lavaur le 18 décembre 1742, âgé d'environ 35 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Alain.
Fils de Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, et de Gabrielle de Lacoste, il avait épousé à Lavaur, le 4 juin 1737, **Jeanne de MALARET,** fille de M. Me Jean de MALARET, conseiller du roi, receveur du diocèse de Lavaur, et de feue Anne de BESSE.
Ils eurent :

8.1 Pierre André de MAURY.
Fils de Pierre de Maury, seigneur de Lavalette, et de Jeanne de Malaret, il naquit à Lavaur, le 27 novembre 1740, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut André de Maury, lieutenant au régiment de Condé Infanterie, la marraine Madeleine de Malaret, épouse d'Hugues de Bonnefoy.

8.2 Jacquette Louise Elisabeth de MAURY de LAVALETTE.
Elle est probablement Louise de Maury de Lavalette qui fut la marraine de Louise Pile, à Lavaur, le 20 janvier 1765, le parrain fut Jean Baptiste de Maury, ancien capitaine au régiment d'Eu.
Elle épousa, par contrat du 30 mai 1769, **Joseph Marie François de RIVALS,** chevalier de Boussac, seigneur de Poudenx, dit fils de Jean François de RIVALS, seigneur de Boussac, et de *Marie de BARRAU de LA VILLE-COURTOIS* (inexact),

d'où postérité[1720], la mère du marié n'était pas Marie de Barrau, première épouse de Jean François de Rivals, mais Marie Elisabeth de RIVALS de Juilh, comme l'indique l'acte de mariage à Lavaur (infra) et Jules Villain[1721].
Le mariage fut célébré à Lavaur le 7 juin 1769, le marié fut dit fils de feu de Jean François de Rivals, ancien capitaine au régiment d'Angoumoi, le marié avait reçu le consentement de sa mère, la mariée était assistée de sa mère.
Leur fils Jean Alexandre de Rivals naquit à Lavur le 1er mars 1772, et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Jean Alexandre de Rivals de Juilh, oncle paternel, la marraine Jeanne de Malaret de La Valette, grand-mère maternelle.
Leur fille Jeanne Marie de Rivals de Boussac naquit à Lavaur le17 février 1773, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Jean de Malaret, seigneur de Canteloube, la marraine Marie de Maury d'Ayrous, qui n'a pas été identifiée.
Jeanne Louise Jacquette Elisabeth de Maury, épouse séparée de Joseph Marie de Rivals de Boussac, ancien officier au régiment d'Eu, par son testament du 12 décembre 1786, fit un legs à son fils Jean Alexandre de Rivals de Boussac[1722].

8.3 probablement Jeanne Gabrielle de MAURY de LAVALETTE.
Elle épousa le 8 novembre 1763, Jean Etienne Fabien de RIBET[1723].

Appartenait probablement à cette branche Jean Louis de Maury d'Ayrous qui promit, en 1775, de donner après sa mort, 600 livres à l'hôpital de Lautrec[1724].

III
Seigneurs de La Peyrouse

L'auteur de cette branche , André de Maury, seigneur de La Peyrouse, était fils de Pierre de Maury, seigneur de Séran, et de Florence de Sabatier.

VI André de MAURY, seigneur de La Peyrouse (très nombreux lieux du nom de La Peyrouse ou Lapeyrouse.).
Il fut capitaine au régiment de Charolais.
M. André de Las Peyrouses mourut le 7 mars 1738, âgé d'environ 50 ans (en réalité 60 ans, sauf s'il y eut un autre André.)
Il est André de Maury, fils de Pierre et de Florence de Sabatier (5.2) et se maria tardivement comme cela arrivait souvent pour des cadets. Ils habitèrent Belcastel (Tarn) à 7 km au sud-ouest de Lavaur (Tarn), puis Lavaur.
Il épousa **Elisabeth d'ORTET**, selon les actes de baptême de leurs enfants, Saint-Allais date ce mariage de 1715, ce qui correspond aux premières naissances à Belcastel.

[1720] Jules Villain, *op.cit,* II, p. 1859.
[1721] Jules Villain, *op.cit,* II, p. 1859.
[1722] AD.HG 3 E 11849, Pagens, notaire de Toulouse.
[1723] Maurice Vuillier produisant les RP. d'Aspet.
[1724] Emile Thomas, curé de Montdragon, *Revue du département du Tarn,* 1907, Élection d'un doyen au chapitre de Burlats, se référant à, Bugarel, année 1775, p. 201.

Elisabeth d'Ortet était probablement fille de François d'ORTET, écuyer, et de Marguerite de BRINGUIER.
Son rattachement est déduit de sa résidence à Belcastel (à 7 km au sud-ouest de Lavaur, Tarn, et à 9 km de Roquevidal où résidaient d'autres membres de sa famille), ainsi que des liens avec des membres de la famille d'Ortet (Salomon d'Ortet fut présent au baptême de sa nièce Florence Elisabeth de Maury, fille d'Elisabeth d'Ortet.)
Elisabeth d'Ortet, veuve d'André de Maury de La Peyrouse, ancien capitaine de milice, mourut à Lavaur le 9 juillet 1767, âgée d'environ 72 ans, et y fut enterrée le lendemain dans la chapelle de Saint Gautier.
Ils eurent :

7.1 Gabriel Joseph de MAURY, qui suit

7.2 Jean Pierre de MAURY.
Fils d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, habitant Belcastel, il y naquit le 28 novembre 1718, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, la marraine Marguerite d'Ortet, en présence d'André de Lacoste, seigneur de Soules, de Joseph de Lacoste, baron de Belcastel, de Salomon d'Ortet, d'Antoine de Maury, seigneur du Claus , signant Le Claus de Maury.
Il doit être Pierre de Maury de Las Peyrouses fils d'André et d'Isabeau d'Ortet, qui étant lieutenant des milices mourut à Lavaur le 2 octobre 1751, et y fut enterré le lendemain dans la chapelle de saint-Gautier.

7.3 Louis Salomon de MAURY.
Fils d'André de Maury et d'Elisabeth d'Ortet, il fut baptisé à Belcastel le 26 novembre 1719, le parrain fut Salomon d'Ortet, la marraine Louise de Maury du Puget, faisant pour Louise de Sabatier, veuve de M. des Innocents, en présence de Félix Joseph du Vergier, seigneur et baron de Villeneuve, de Pierre de Maury, seigneur du Puget, de Pierre de Roques, seigneur de Jonquières, de Pierre de Peytes, d'Antoine de Maury, seigneur du Claus, capitaine au régiment de Forez.

7.4 Roquette Marguerite Elisabeth de MAURY.
Fille d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, et d'Elisabeth d'Ortet, elle fut baptisée à Belcastel, le 2 mars 1721, le parrain fut Pierre de Maury, seigneur d'Airoux, par procuration de Jean Louis de Maury, seigneur de Séran, la marraine Marguerite d'Ortet, veuve de Pierre de Maury, par procuration de Roquette de Maury, épouse de Salomon d'Ortet, en présence d'Antoine de Maury, seigneur du Claux.

7.5 Jean de MAURY.
Fils d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, et d'Elisabeth d'Ortet, il fut ondoyé le 28 avril 1722, puis baptisé à Belcastel le 28 juin 1722, le parrain fut Jean d'Ortet, lieutenant de grenadiers dans le régiment de Berry, la marraine Jeanne de Trinquier.

7.6 Florence Elisabeth de MAURY.

Fille d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, et d'Elisabeth d'Ortet, elle naquit à Belcastel le 21 juin 1725, et y fut baptisée trois jours après, le parrain fut Gabriel Joseph de Maury, par procuration d'Antoine de Maury, capitaine au régiment de Forez, la marraine Florence d'Ortet, en présence de Salomon d'Ortet, oncle de la baptisée, de Pierre d'Ortet, son autre oncle.
Fille d'André de Maury de La Peyrouse, capitaine au régiment de Charolais, et d'Elisabeth d'Ortet, elle épousa à Lavaur, le 17 juillet 1770, avec une dispense du 4ème au 4ème degré, **Joseph Marie François**, **chevalier de BOUTARIC,** ancien capitaine au régiment de (illisible), fils de feu Balthazar de BOUTARIC, conseiller en la grand'chambre du parlementt de Toulouse, et de Marie Louise Elisabeth de BARRAVY, habitant Lavaur depuis plusieurs années.

Les registres paroissiaux de Belcastel mentionnent le baptême de Pierre de Maury, fils de Jean Pierre de Maury, capitaine au régiment de Lyonnais, et d'Elisabeth d'Ortet, baptisé le 24 novembre 1727, sans mention des parents, nous ne savons si cela est dû à une confusion sur le père ou si cet acte est valable.
Les enfants d'André de Maury et d'Elisabeth d'Ortet, qui suivent les 6 ou 7 premiers furent baptisés à Lavaur.

7.7 Paul André de MAURY.
Fils d'André de Maury, capitaine au régiment de Charolais, et d'Elisabeth d'Ortet, il naquit à Lavaur le 4 janvier 1729, et y fut baptisé le lendemain.
Il doit être André de Maury de La Peyrouse qui mourut à Lavaur le 14 mai 1770, âgé d'environ 35 ans, et y fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Alain.

7.8 Marie Gabrielle de MAURY.
Fille d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, capitaine, et d'Elisabeth d'Ortet, elle naquit à Lavaur le 23 septembre 1730, et y fut baptisée une semaine après, le parrain fut Joseph de Maury de Séran, la marraine Gabrielle de Lacoste, épouse de Pierre de Maury, seigneur d'Airoux. Marie Gabrielle de Maury de Las Peyrouses, fut enterrée le 8 février 1732, dans l'église Saint-Etienne de Séran, âgée de 16 mois.

7.9 Louis de MAURY.
Fils de (surchargé) de Maury, capitaine (surchargé) et d'Elisabeth d'Ortet il naquit à Lavaur le 15 octobre 1732, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Louis de Maury, prébendier du chapitre cathédral, la marraine Jeanne d'Ampiac, épouse de Louis de Maury, ancien capitaine au régiment d'Angoumois, qui signa Maury d'Ayrous.
Louis de Maury de La Peyrouse fut présent, à Lavaur, le 29 janvier 1757, au mariage de Bernard Fauré et de Jeanne Mottes.

7.10 André de MAURY de Séran.
Fils d'André de Séran de La Peyrouse et d'Isabeau d'Ortet, il naquit à Lavaur le 19 décembre 1733, et y fut baptisé le même jour, le parrain fut Jean Pierre, son frère, la

marraine Isabeau Fleurance (Florence Elisabeth) de Maury, sa sœur, le père déclara ne pas avoir d'autre enfant mâle du même nom.

VII Joseph Gabriel de MAURY de LA PEYROUSE, chevalier.
Gabriel Joseph de Maury, fils d'André de Maury, seigneur de La Peyrouse, et d'Elisabeth d'Ortet, habitant Belcastel, y fut baptisé le 18 février 1717, le parrain fut Gabriel d'Ortet, prêtre, la marraine Marguerite d'Ortet, en présence d'Alexandre de Maury, seigneur du Claus.
Il fut capitaine au régiment d'Eu, commandant de Marsillargues, chevalier de Saint-Louis.
Il était né le 18 février 1717, et mourut le 29 décembre 1781, après avoir servi 33 ans. Il avait eu trois oncles capitaines, le premier dans le régiment de Forez, le deuxième dans le régiment d'Angoumois, le troisième dans le régiment de Charolais. Il avait eu trois cousins qui avaient servi le roi avec distinction, André de Maury d'Airoux, retiré du régiment de Condé, le comte de Maury d'Airoux, retiré mestre de camp de cavalerie et N…de Maury d'Airoux, retiré officier du régiment du maréchal de Turenne.
Il avait épousé, en 1760, **Marie Madeleine de MOREAU de CHAMPLOIS,** dont le père, lieutenant-colonel au régiment de Forez, était mort au siège de Fribourg.
Ils eurent :

8.1 Laurent Etienne Joseph de MAURY de LA PEYROUSE.
Né le 16 février 1766, il épousa le 23 octobre 1788, **Rosalie de MALZAC,** fille de noble Simon de MALZAC, ancien brigadier des gardes du corps. Ils continuèrent la lignée.

8.2 Louis Gabriel Marie Antoine de MAURY de LA PEYROUSE.
Né le 16 novembre 1767, il fut lieutenant au régiment de Touraine et mourut en émigration.

8.3 Jean Louis Edouard de MAURY de LA PEYROUSE.
Né le 25 juillet 1769, il fut lieutenant au régiment de Vintimille, et mourut en émigration.

8.4 Alexandrine Marie Victoire de MAURY de LA PEYROUSE.
Elle naquit le 14 mars 1771.

Personnes isolées

Moïse de Bonne, seigneur de La Recordié, épousa par contrat du 7 mars 1671, Jeanne de Roques fille du sieur Pierre de Roques, sieur de La Grave, et de Jeanne de Maury, dotée de 5 000 livres, en présence d'Alexandre de Montesquieu, seigneur de Sainte-Colombe, baron du Faget, de Guillaume de Rivals, seigneur de Claus, d'Alain de Rivals, seigneur de La Pomarède[1725].

[1725] AD.HG 3 E 17159, Caraman.

Maury des Caufours, assista au mariage de Me Mathieu Serin, avocat au parlement, avec Jeanne Josèphe de *Broa* (La Broue), à Lavaur, le 18 février 1722.
André de Maury, seigneur des Caufours, fut le parrain d'Andrée Marguerite Deltil, le 23 avril 1755, à Lavaur.

Florence de Maury de Terson fut la marraine de Florence Antoinette Deltil Lautier, fille de Jeanne Maury, à Lavaur, le 9 septembre 1756.
Florence de Maury épouse de François de *Broa* (La Broue) mourut à Lavaur le 14 mai 1770, âgée d'environ 52 ans.

Roquette de Maury, veuve de Salomon d'Ortet mourut à Lavaur le 19 avril 1771, âgée de plus de 90 ans (le chiffre suivant le 9 est raturé), elle apparaît également dans plusieurs actes.

Douillac, révision le 24 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de MONTREDON

I Première race **p.346**

II Seconde race **p.349**

II-1 Seigneurs de Montredon **p.349**

II-2 Seigneurs de Montrabech **p.356**

II-3 Seigneurs de Gasparets **p.364**

II-4 Seigneurs de Mattes **p.369**

II-5 Seigneurs de Caraguilhes **p.373**

III Rameau non rattaché et personnes isolées **p.375**

Carte **p.377**

La famille de Montredon qui tient son nom du lieu éponyme près de Narbonne est connue depuis le 11ème siècle.
La première race s'éteignit au 14ème siècle dans la famille de Couteiller qui en prit le nom.

Une généalogie a été publiée par Jules Villain, à partir de la fin du 14ème siècle, en utilisant les archives du marquis de Scorraille[1726], complétée et corrigée dans ce document avec des données provenant du marquis d'Aubais[1727], reprises par Louis de La Roque[1728], et par des données provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille portait : « D'azur au lion d'or à la bordure componnée d'argent et de sable. »

Le village de Montredon (-des-Corbières) est situé à 6 km à l'ouest de Narbonne. En ce qui concerne la seigneurie de Montredon, primitivement l'archevêque (de Narbonne) ne percevait rien sur cette localité qui ne figure pas au *Livre vert* de Pierre de La Jugie (Remarque : archevêque de 1347 à 1375), en ces derniers temps il y prenait le quart de la dîme, l'autre partie appartenait au chapitre de Saint-Paul, auquel la paroisse était unie, et à M. de Montredon qui en était seigneur[1729].

Une généalogie a été publiée dans le *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne,* 1972, nous n'avons pu l'obtenir.

I
Première race

Des personnes du nom de Montredon (parfois transcrit en Montrond) apparaissent au 11ème siècle, dans la région de Nîmes, Béziers, Montpellier, Agde, qui sont parfois dites, de la famille des seigneurs de Montredon, près de Narbonne. Il faut noter qu'il y avait un château de Montredon dans le Tarn et un autre du même nom dans la région de Nimes, dont se qualifièrent plusieurs personnes, qui pourraient être confondues avec des membres de la famille qui nous intéresse (*Histoire Générale de Languedoc, HGL* dans ce qui suit, fait parfois la distinction, nous ne reportons pas les personnes correspondantes), il y a également de nombreux lieux de ce nom dans l'Aude et dans le Tarn.

Bertrand de Montredon, cité en mars 1094, dans une charte de Raymond de Saint-Gilles en faveur de l'abbaye de Psalmodi[1730](devenue Psalmody, en Saint-Laurent-d'Aigouze, Gard.)

En 1096, Eléazar de Montredon ainsi que plusieurs gentilshommes des diocèses de Nîmes et d'Agde, aurait accompagné Guillaume V, seigneur de Montpellier, dans l'expédition (en Terre Sainte) ayant pris la croix avec lui[1731].

[1726] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, pp. 1675-1679, pour les branches des seigneurs de Montredon et de Montrabech.
[1727] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome I, seconde partie, pp.211-212, jugements de noblesse des branches des seigneurs de Montredon, des seigneurs de Gasparet, des seigneurs de Montrabech et des seigneurs des Mattes.
[1728] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier, pp. 355-357.*
[1729] *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne* (B.C.A.N), 1895, Le dernier *Livre vert de l'archevêque de Narbonne,* p. 451, mentionnant qu'un exemplaire du *Livre vert* figure aux AD. Aude G 2.
[1730] Dom de Vic et dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc,* édition 1872-1882 (*HGL,* dans ce qui suit), tome V, col. 734.
[1731] *HGL*, tome III, p. 482, qui dit que l'historien de l'église de Maguelonne prétend qu' Eléazar de Montredon, etc.

Ce qui est traduit par ce qui suit : Eléazar de Montredon fut au nombre des seigneurs de la comté qui suivirent le comte Raymond (de Saint-Gilles) à la Croisade, en 1096, il appartenait à la branche établie aux environs de Maguelonne, l'autre branche étant établie aux environs de Narbonne[1732], ce qui paraît être une interprétation douteuse.

.

Bertrand de Montredon fut évêque de Nîmes, puis archevêque de Narbonne, de 1097 à 1106, il fut déposé par le Pape en 1106, et mourut entre le 29 avril et le 6 novembre 1106.

Guillelm Bertrand de Montredon fut présent, en 1103, à un accord entre Guillaume de Montpellier et Guillaume Raimond, évêque de Nîmes, et est cité en 1114, dans le testament de Guillaume V, seigneur de Montpellier[1733].

Frédol de Montredon, fut cité vers 1112, dans un acte concernant le château d'Arifat[1734], puis cité vers 1130 dans un accord entre les vicomtes Roger et Raimond Trencavel, le 13 avril 1132, dans un hommage rendu Cécile, veuve du vicomte Bernard Aton[1735], et le 2 décembre 1132, dans un accord entre Roger, vicomte de Carcassonne, et Raimond Trancavel, vicomte de Béziers, son frère[1736], puis le 26 mars 1141, dans un acte concernant la famille des Trencavels[1737].

Bertrand de Montredon, fut cité dans un acte du 11 mars 1115[1738] (v.st., soit 1116, n.st.)

Pons Guillelm de Montredon, fut cité en 1121, dans le contrat de mariage de Rostaing de Posquières et d'Ermesinde, fille du vicomte Bernard Aton[1739], et en avril 1130, dans un accord entre Bernard IV, comte de Melgueil, et Guillaume VI, seigneur de Montpellier[1740].

Guillelm de Montredon fut présent, en 1135, à un accord entre Bérenger Raimond, comte de Provence, et Guillaume VI, seigneur de Montpellier[1741].

(Gaufridus) Geoffroy de Montredon, fut cité le 22 juillet 1164, dans un acte de Raimond Trencavel, et en juillet 1164, dans une transaction entre Raimond Trencavel, vicomte de Béziers, et Ermengade, vicomtesse de Narbonne[1742].

En octobre 1165, Arnaud de Montredon et Scorbs de Montredon, furent témoins d'hommages rendus au comte de Foix[1743].

[1732] Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne,* vol. III, p.393, se référant à *HGL.*
[1733] *HGL,* V, col. 783 (acte de 1103), col 843 (acte de 1114.)
[1734] *HGL,* V, col. 838.
[1735] *HGL,* V, col. 961(acte vers 1130), col.966 (acte d4 13 avril 1132)
[1736] *HGL,* V, col.982.
[1737] *HGL,* V, col. 1046.
[1738] *HGL,* V, col. 840.
[1739] *HGL, V, col. 894*
[1740] *HGL,* V, col . 970.
[1741] *HGL,* V, col, 1014.
[1742] *HGL,* V., col. 1286 et 1291

Vénérable frère G. de Montredon, chevalier du Temple, fut cité le 28 septembre 1218, dans la confirmation des coutumes de Montpellier, par Jacques, roi d'Aragon[1744].

En 1309, le lundi après l'octave de Pâques, le roi Philippe le Bel, dans le dessein d'établir un port de mer à Leucate, convint d'un paréage avec le vicomte de Narbonne. Cet accord ne prétendait pas associer le roi dans la juridiction qu'il avait dans les châteaux de Saint-Pierre-de-Cler, Jonquières, Montredon, etc.[1745] En 1382, les habitants de Narbonne (en guerre avec le vicomte) s'emparèrent du château de Montredon[1746].

Bérenger Arnaud, fils de Jean Arnaud, seigneur de Montredon, confirma par un acte du 18 octobre 1309, l'acte d'affranchissement de servage donné aux vassaux de Montredon et du masage de Guillaume Martin[1747].

En 1312 Arnaud de Montredon et Raymond de Viloric furent nommés administrateurs de l'œuvre[1748] (de l'église Saint-Just de Narbonne)

La première race des seigneurs de Montredon, près de Narbonne, se serait terminée comme suit[1749] :

Jean Arnaud, seigneur de MONTREDON (supra) eut d'une alliance inconnue :

Bérenger Arnaud, seigneur de MONTREDON, d'une alliance inconnue pourrait être[1750] le père de :

Jacques Arnaud, seigneur de MONTREDON.
Celui-ci eut d'une alliance inconnue :

Grésinde (Gersende) de MONTREDON.
Elle épousa Jean de COUTEIILER, habitant Béziers, fils de Guillaume de COUTEILLER et de Marguerite ARNAUD, ces derniers furent nommés dans l'hommage de la terre de Montredon donné par leur fils Jean, en 1397.

[1743] *HGL,* V, col. 1157.
[1744] *HGL,* VIII, col. 714.
[1745] *HGL,* IX, pp.314-315.
[1746] *HGL,* IX, p. 907.
[1747] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1675.
[1748] B.C.A.N 1897, p. 378
[1749] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1675, se référant aux archives du marquis de Scorraille (descendant de cette famille de Montredon.)
[1750] Selon Jules Villain. Il pourrait manquer un degré dans la généalogie que l'on peut imaginer à partir des données que l'on connaît.

II
Seconde race

II-1
Seigneurs de Montredon

Les données qui ne sont pas référencées proviennent de Jules Villain.

I Charles de COUTEILLER, seigneur de Montredon.
Comme dit supra, il était fils de Jean de COUTEILLER et de Grésinde (Gersende) de MONTREDON.
Il épousa, par contrat du 11 juin 1417, **Flore d'AURIAC,** fille de Pierre Etienne d'AURIAC, seigneur de Palma, au diocèse de Narbonne (qui est peut-être La Palme, dans l'Aude, si l'on suit le testament de Benoîte d'Auriac, infra ; existe un lieu Palma, en Loupia, Aude.).
Ils eurent :

2.1 Jean de COUTEILLER dit de **MONTREDON,** qui suit.

Jules Villain ajoute Bernardin, héritier de *Benoît* d'Auriac, ce qui est une confusion avec Bernardin de Montredon, auteur de la branche des seigneurs de Gasparets, au degré suivant, qu'il nomme Bernard de Montredon, sieur de Revel, auteur de la branche des seigneurs de Gasparets.

II Jean de COUTEILLER dit **de MONTREDON,** seigneur de Montredon et de Montrabech (à 3 km au nord-est de Lézignan-Corbières, Aude).
Il fut dit Jean de Montredon dans les preuves de noblesse de la branche des seigneurs de Gasparets.
Il testa le 9 août 1478, devant Nohailles, notaire à Rieux-en-Minervois, nommant sa femme Raymonde (et son fils Jean, et peut-être ses autres fils.) Il fut légataire de Benoîte d'Auriac, dame de La Palme et d'Escales, femme de Guillaume de Sapte, par son testament du 20 juillet *1479*, reçu par Nicolas Delort, notaire, la date est inexacte, car son fils Jean passa une transaction le 15 novembre 1478 avec ses deux frères concernant les biens de leur père.
Il avait épousé, **Raymonde,** de Sigean.
Ils eurent :

3.1 Jean de MONTREDON, qui suit.

3.2 François de MONTREDON, auteur de la branche des seigneurs de Montrabech.

3.3 Bernardin de MONTREDON, auteur de la branche des seigneurs de Gasparets.

3.4 Catherine de MONTREDON.

Elle épousa, par contrat du 31 octobre 1474, **Jean FERRIER,** seigneur de Villar (-Saint-Anselme, à 6 km à l'est de Limoux, Aude), la particule semble omise.
D'après la chronologie, ils sont probablement les parents de noble Jean de Ferrier, seigneur du Villar, qui épousa une demoiselle de Fanjaux (Fanjeaux), sœur de Barthélemy de Fanjeaux, précepteur de Montréal, eux-mêmes parents de Barthélemy de Ferrier, seigneur du Villar et de Val, qui épousa en 1546, Philippe de Sainte-Colombe, d'où postérité[1751].

III Jean de MONTREDON, seigneur de Montredon et d'Escales (à 5 km à l'ouest-nord-ouest de Lézignan-Corbières, Aude).
Il fut viguier de Narbonne.
Il avait été institué héritier universel de son père, par son testament du 9 août 1478, et, comme dit supra, passa une transaction, le 15 novembre 1478, avec ses deux frères, concernant les biens de leur père.
Le sénéchal de Carcassonne qui avait reçu la commission d'expurger du Languedoc les vagabonds qui le désolaient, délégua à cet effet Jean de Montredon, viguier de Narbonne, qui l'exécuta en mars 1501[1752].
Il testa le 31 décembre 1505.
Il avait épousé, par contrat du 20 février 1474, **Jacquette de FABRY,** fille de noble et égrège personne Me Guillaume FABRY, seigneur de Puimisson (Hérault.)
Ils eurent :

4.1 Gabriel de MONTREDON, qui suit.

4.2 Durand de MONTREDON.
Etant capitaine de Narbonne, il épousa, par contrat du 4 juin 1530, **Isabeau de CORNEILLAN.**

4.3 Antoine de MONTREDON.
Il fut chanoine de Narbonne et testa le 29 décembre 1544.
Le 3 janvier 1546, vénérable homme Gabriel de Montredon, confessa devoir au Chapitre, la somme de 1 700 livres tournois, donnée par feu Antoine de Montredon, aussi chanoine. Gabriel de Montredon, chanoine est probablement un neveu d'Antoine.

4.4 Françoise de MONTREDON.
Elle épousa par contrat du 25 novembre 1501, reçu Lauri, notaire, **Antoine de SIEURGRADE**, d'une famille qui n'est pas connue.

4.5 Claire de MONTREDON

[1751] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IV, p. 253.
[1752] *HGL,* XI, p. 167, note 2.

Elle épousa par contrat du 11 septembre 1497, Antoine *BAUDERU*, sieur de Marsa, (peut-être le lieu de ce nom à 6 km de Quillan, Aude), il s'agit **d'Antoine de BAUDIERE** et de *Baderon*, ils eurent une fille, Louise de Baudière, qui épousa, par contrat du 28 août 1525, reçu par Amiel, notaire de Saint-Sernin, Antoine II de Thézan, seigneur de Saint-Geniez, d'où postérité[1753].

4.6 Claire de MONTREDON.

Selon Jules Villain il est possible qu'elle soit la même que celle qui épousa Antoine de Baudière. Nous n'avons pas trouvé d'indication permettant de différencier les deux Claire, s'il y en eut deux.

Elle épousa en premières noces, par contrat du 10 février 1510 (v.st., soit 1511 n.st.), noble **Joachim GENTIEN (**alias GENCIEN), seigneur de Villar de Fargues, fils de Pierre GENTIEN (GENCIEN) et de Guillemette. Pierre Gentien appartenait à la branche fixée à Narbonne de la famille de parlementaires de Paris, dont la généalogie a été publiée par le père Anselme.

Joachim Gentien (Gencien) et Claire de Montredon eurent une fille, Anne Gentien (Gencien), qui épousa vers 1530 Raulin Séguier, conseiller au parlement de Toulouse, veuf de Georgette de Bellissen, il était fils de Raulin Séguier, viguier de Narbonne, et de Claire Fabri de Commenge, et petit-fils d'Antoine Séguier, seigneur de Ponserme, viguier de Narbonne, et d'Anne de Montredon, épousée par contrat du 2 juillet 1464[1754].

Anne Gentien testa le 2 décembre 1562 et mourut en février 1563[1755], ce testament est transcrit (infra.)

Gabrielle Séguier héritière universelle d'Anne Gentien, seigneuresse de Villar de Fargues, veuve de Raulin Séguier, seigneur de Grandselve, conseiller au parlement de Toulouse, fit une donation en 1563[1756].

Claire de Montredon épousa, en secondes noces, en 1519, **Louis de GUIMBAUD,** seigneur de Caumont.

IV Gabriel de MONTREDON, écuyer, seigneur de Montredon, d'Escales.

Il fut viguier de Narbonne.

Il avait épousé, par contrat du 10 février 1510, **Claire d'AUSSILLON,** fille de Barthélemy d'AUSSILLON, écuyer, seigneur de Sauveterre[1757], et d'Anne de *LA BRICONIE*, dite nièce de Géraud de *La Briconie*, évêque de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), le mariage aurait été célébré le 5 août 1509, dans le palais épiscopal de Carcassonne[1758], or Géraud de La Bricoigne fut évêque de Saint-Pons, de 1435 à 1463, ce qui rend cette donnée douteuse, sauf

---

[1753] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, p. 312, se référant à H. Barthès, *L'origine des Baderon.*

[1754] André Navelle, *op.cit.,* X, p.23

[1755] André Navelle, *op.cit.,* V, p.59.

[1756] L. Narbonne, Bulletin de la commission archéologique de Narbonne (B.C.A.N), 1897, La cathédrale de Saint-Just, p.426.

[1757] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1676, Claude Labat, notaire.

[1758] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France,* tome 2, p. 4, de la généalogie de la famille Dauxilhon.

s'il s'agissait d'une petite-nièce et de toute façon la célébration dans le palais épiscopal ne s'explique pas.
Ils eurent :

5.1 Pierre de MONTREDON, qui suit.

5.2 Marguerite de MONTREDON.
Elle épousa, par contrat du 4 juin 1536, à Montredon, nommant ses parents, **Jean de POMPADOUR,** damoiseau, seigneur de Villesèque (-des-Corbières, Aude), Montpezat, Mandourelle (en Villeséque des Corbières, Aude), fils de François de POMPADOUR (et de Jeanne du VIVIER), le futur fut assisté de vénérable Guillaume de Niort, pitancier du monastère de Lagrasse, cousin-germain de son père, François de Pompadour ; la future, dotée de 1 900 livres par ses parents et de 50 écus au soleil par son oncle, fut assistée d'Antoine de Montredon, protonotaire du Saint-Siège, chanoine de Narbonne, vicaire du cardinal de Lorraine, archevêque de Narbonne[1759]. Jean de Pompadour fit la donation de tous ses biens, à son fils Jean, le 6 mai 1582, à l'occasion de son mariage avec Géraude de Courcelles[1760].

5.3 Florette de MONTREDON.
Elle épousa par contrat du 14 juin 1542, passé devant Sabatier, notaire, le sieur de VILLEMAGNE. A l'époque la famille de Rigaud tenait Villemagne (Aude). En suivant la chronologie l'époux de Florette de Montredon pourrait être un fils de Paul de Rigaud, seigneur de Villemagne, et de Delphine de Saint-Jean, sa seconde épouse.

V Pierre de MONTREDON, seigneur de Montredon, d'Escales, de Sainte-Croix (probablement le lieu de ce nom à 3 km de Montredon-des-Corbères, Aude), de Montpezat (soit le lieu en Roquefort-des-Corbières, près de Lapalme, avec une forteresse, soit celui en Villesèque-des-Corbières, Aude).
Anne Gentien, seigneuresse de Villar de Fargues, veuve de Raulin Séguier, seigneur de Gandselve, conseiller au parlement de Toulouse, fit son testament le 2 décembre 1562, reçu Dureau, notaire, ce testament fut ouvert en 1563, elle institua héritière universelle Gabrielle Séguier, lui substituant Jean de Montredon, fils aîné de feu Pierre de Montredon, pourvu qu'il ne tombât en l'inconvénient d'hérésie et nouvelle secte que communément on appelle *huguenaulx* ; et où et quand il y tomberait et adviendrait en telle secte d'hérésie elle y substitua la ville de Narbonne lui donnant tous ses biens pour fonder un couvent de religieuses de Sainte-Claire[1761]. Comme dit supra Anne Gentien était la fille de Claire de Montredon, sœur de Pierre, sauf s'il y a une erreur sur le prénom, ce dernier eut un fils aîné, Jean, qui dut mourir avant de se marier, omis par Jules Villain.

[1759] J.L. Ruchaud et al., *Généalogies Limousines de Marchoises (GLM* dans ce qui suit), t. XVII, pp. 328-329, se référant au Nouveau d'Hozier, 270, f°12, contrat passé devant Pierre Baliste, notaire de Narbonne.
[1760] *GLM XVII,* pp.329-330.
[1761] L. Narbonne, Bulletin de la commission archéologique de Narbonne (B.C.A.N,) 1897, La cathédrale de Saint-Just, pp. 426-427, produisant l'inventaire des archives communales de Narbonne, BB, t. II, p. 547.

Il avait épousé, par contrat du 29 juillet 1545, **Anne ROLLET** fille de feu Jean ROLLET, seigneur de Jalenques (Aveyron), Montpaon, et de feue Anne de BAZILLAC.
Anne Rollet testa, veuve le 17 septembre 1569.
Ils eurent :

6.1 Jean de MONTREDON.
Héritier de sa cousine-germaine Anne Gentien, par substitution, vivant en 1562, il n'apparut pas ensuite.

6.2 Antoine Jacques de MONTREDON, qui suit.

6.3 Claire de MONTREDON.
Elle épousa **Barthélemy *DISSERP*** alias ***DESSERPT*** dit de RAISSAC, seigneur de Raissac (plusieurs lieux de ce nom dans l'Aude et dans le Tarn), qui mourut avant le 7 juin 1592, date du contrat de mariage de leur fille Marguerite *Disserp,* avec Bertrand de Montredon, écuyer, la future, dotée de 1 000 écus sols, fut assistée de Tristan *Disserp,* seigneur de Raissac, son frère, de Claire de Montredon, sa mère, et d'Anne (Rollet) de Jalenques, veuve de Pierre de Montredon, seigneur de Montredon et d'Escales, père et mère de ladite Claire[1762].
Nous connaissons à cette époque Barthélemy d'Aldebert, seigneur de Raissac, qui épousa en 1531 Anne Vaissière, et testa le 4 juillet 1557, ils eurent, entre autres, un fils Barthélemy d'Aldebert qui acheta la seigneurie de Cadoual (à 2 km de Pradelles-en-Val, Aude), son frère Guillaume, conseiller au présidial de Carcassonne, épousa, par contrat du 18 novembre 1575, Georgette Pelletier[1763]. On peut difficilement imaginer qu'Aldebert soit transcrit en Isserp ou Esserpt.
Il faut peut-être lire de Serres, famille établie dans le comte de Foix et en Languedoc mais nous n'avons pas trouvé, dans les généalogies publiées, de personnes de cette famille pouvant convenir.

Bertrand de Montredon époux de Marguerite *Disserp* n'est pas rattaché, il est l'auteur d'un rameau qui figure au chapitre III.

VI Antoine Jacques de MONTREDON, écuyer, seigneur de Montredon.
Il naquit vers 1548 selon l'acte de 1608, infra.
Antoine Jacques de Montredon, seigneur de Montredon, fut présent, le 25 février 1588, au contrat de mariage de Jacques de Franc, seigneur de Cahuzac, et de Laurence de Boyer, fille de feu Pierre de Boyer, seigneur de Sorgues, et de Jacquette de Grave[1764].
Antoine de Montredon, seigneur de Montredon, âgé de 60 ans, fit une donation, le 1er mars 1608, à son fils aîné, François de Montredon, en faveur de son mariage avec Françoise de Fraissinet, par acte passé devant François Bousquet, notaire de Narbonne, le 25 août 1602, cet

[1762] AD. Aude B 22.
[1763] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 590, se référant au marquis d'Aubais, *op.cit.* I, seconde partie, pp. 8-9, pour Barthélemy , époux d'Anne Vaissière, et leur fils Guillaume ; Mahul ajoutant Barthélemy pour Cadoual.
[1764] AD. Aude B 21.

acte cite Gabriel de Montredon, son fils puîné, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance de monseigneur le connétable[1765].
Antoine Jacques de Montredon hérita, en 1617, de son cousin-germain Jean ROLLET, seigneur et baron de Jalenques, qui avait testé le 21 octobre 1581, en faveur d'un enfant posthume, dont sa femme de Jeanne de La Tour, pourrait être enceinte, substituant sa femme à cet enfant posthume (qui n'exista pas) et à elle Antoine Jacques de Montredon, Jeanne de La Tour mourut le 21 août 1614, la succession fut revendiquée par des membres de la famille de La Tour[1766].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 27 mars 1574, **Louise de LAVAL.** Elle est peut-être Louise du Château de Lavax.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 23 novembre 1580, **Jeanne de BOYER,** fille de Pierre de BOYER, seigneur de Sorgues. Ce dernier était probablement Pierre de Boyer, seigneur de Sorgues, qui avait épousé par contrat du 25 novembre 1542, Jacquette de Grave[1767]. Ceci est renforcé par le fait que Pierre de Boyer, seigneur et baron de Sorgues (fils de Pierre de Boyer, seigneur de Sorgues, et de Jacquette de Grave), fut présent, le 7 juin 1609, au contrat de mariage de Gabriel de Montredon et d'Antoinette de Boyer (d'une famille, originaire de Carcassonne, sans lien connu avec celle des seigneurs de Sorgues.)
Enfants du premier lit :

7.1 François de MONTREDON, seigneur d'Escales, de Brenac (Aude.)
Il épousa, par contrat du 25 août 1602, **Françoise de FRAISSINET.**
Ils eurent une fille :

Marguerite de MONTREDON, qui, majeure de 14 ans et mineure de 25 ans, le 20 octobre *1627*, voulait être religieuse[1768]. La même, voulant se faire religieuse, fit une donation importante, le 14 octobre 1626, en vue de la fondation du couvent des Ursulines[1769].

7.2 Gabriel de MONTREDON, qui suit.

VII Gabriel de MONTREDON, seigneur de Laval, d'Escales, de Saint-Jacques de Cours (lieu inconnu).
Il testa le 13 octobre 1612.
Il avait épousé, par contrat du 7 juin 1609, **Antoinette de BOYER,** dotée de 16 000 livres, dont 7 000 livres de sa mère, fille de feu Pierre de BOYER, seigneur de Montclar, et de Françoise de RABOT, dame de Cailhavel (Aude[1770]), le futur fut assisté de François de

[1765] AD. Aude B 26, Durand Bousquet, notaire de Narbonne.
[1766] AD.HG 3 E 962 Antoine Bessier, notaire à Toulouse.
[1767] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t. 1, p. 219, contrat passé devant Bonnemaire, notaire à Béziers, ils eurent, entre autres une fille Jeanne de Boyer qui épousa vers avril 1583 Pierre Fraissinet, seigneur de Vessas, qui ne peut-être la même que l'épouse d'Antoine Jacques de Montredon.
[1768] AD. Aude B 31.
[1769] Alphonse Blanc, B.C.A.N, 1892, p. 221.
[1770]Cette seigneurie, située dans la châtellenie de Montréal, avait été achetée, en 1453, par Jean Rabot, à Françine de Belcastel (Timbal, *L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.46.

Montredon, seigneur de Brenac, son frère aîné, la future avait pour sœurs Marguerite de Boyer, femme de Gabriel de Brettes, seigneur de Marmorières, Germaine de Boyer, femme du sieur de La Redorthe, Catherine de Boyer, femme du sieur de *Campguitard* (Raymond de Bellissen), parmi les présents étaient cités, Pierre de Boyer, seigneur et baron de Sorgues, Raymond de Belllissen, seigneur de *Campguitard* (lieu inconnu , on connaît Campguivard, dans le Gard, ce qui paraît trop loin) , Gabriel de Brettes, seigneur de Marmorières, Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia[1771]. Elle testa le 10 février 1622.
Ils eurent :

8.1 Gabriel de MONTREDON, qui suit.

8.2 Jacques de MONTREDON, seigneur de La Bastide.
Jacques de Montredon, seigneur de La Bastide, ayant fait ses preuves depuis 1545, fut maintenu noble le 11 novembre 1669, ainsi que son frère Gabriel de Montredon, seigneur de Montredon, au diocèse de Narbonne, par M. de Bezons[1772].

8.3 Henri de MONTREDON.

8.4 Jean de MONTREDON.

8.5 Françoise de MONTEDON.

8.6 Marguerite de MONTREDON.

VIII Gabriel de MONTREDON, seigneur de Montredon, d'Escales, de Sainte-Croix (probablement le lieu de ce nom à 3 km de Montredon-des-Corbières) et de Saint-Jacques de Cours.
Né le 28 août 1611, il fut conseiller du roi en ses conseils d'état et privé.
La conduite des eaux des fontaines, dans leur parcours de Fontfroide à Narbonne, passait sur le terroir de Montredon. En vertu d'une transaction de 1495, les consuls de Narbonne, à cause de ce passage, devaient faire hommage au seigneur de Montredon de deux paires de gants de valeur de 2 sols 6 deniers. Des difficultés s'élevèrent en 1657, entre les consuls et M. de Montredon qui réclamait le remboursement de lui indument exigées, disait-il, par les clavaires de Narbonne. Le 27 avril 1658, M. de Montredon refusa l'offre de gants qui furent consignés entre les mains du sieur du Solier de Névian (à 2 km de Montredon-des-Corbières), et assigna les consuls devant le parlement de Bordeaux[1773].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 2 février 1648 alias 1647, **Isabeau de BOURCIER de Saint-Aunès,** fille d'Henry de BOURCIER de Cézélli, seigneur de Saint-Aunès (Hérault), baron (engagiste) de Lézignan (-la-Cèbe, Hérault), maréchal des camps et armées du roi,

[1771] AD. Aude B 26, Barthélemy Maillebiou, notaire de Montréal.
[1772] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 183.
[1773] Léonce Favatier, B.C.A.N, 1902, La vie municipale à Narbonne au 17ème siècle, p. 68, se référant aux Archives Favatier, Gaubert, notaire, 50ème liasse.

gouverneur des château et place de Leucate, et de Claire de LEZIGNAN[1774]. Celle-ci était Clérice ou Clarisse de Ribes de Lézignan, fille de Pierre de Ribes, seigneur de Lézignan, et d'Isabeau du Caylar dite de Saint-Bonnet de Toiras, sa seconde épouse[1775].
Isabeau de Bourcier de Saint-Aunès, qui serait née en 1629[1776], testa le 9 octobre 1675, devant Dumes, notaire de Lézignan[1777].
Ils eurent :

9.1 Charles de MONTREDON, qui suit.

9.2 Gabrielle de MONTREDON.

9.3 Angèle de MONTREDON, religieuse.

IX Charles de MONTREDON, seigneur de Montredon, d'Escales, Sainte-Croix, etc.
Il fut cité en 1697, comme seigneur de Massac (Aude)[1778].
Il avait épousé, par contrat du 21 septembre 1696, **Marie Anne de BRUN,** fille de feu André de BRUN, conseiller du roi, commissaire des guerres à Narbonne, et de Marguerite d'AUGER, celle-ci fille de Raymond AUGER, conseiller du roi, receveur des tailles au diocèse de Narbonne.
Devenue veuve Marie Anne de BRUN, sans postérité, épousa, en secondes noces, par contrat du 31 décembre 1725, Louis de MONTREDON, de la branche des seigneurs de Montrabech, à qui elle apporta la seigneurie d'Escales (et celle de Montredon.).

II-2
Seigneurs de Montrabech

L'auteur de cette branche, François de Montrabech, était fils de Jean de Couteiller dit de Montredon, et de Raymonde.
Les données qui ne sont pas référencées proviennent de Jules Villain.

III François de MONTREDON, seigneur de Montrabech. (à 3 km de Lézignan-Corbières, Aude.)
Il testa le 7 juin 1483.

[1774] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1677, date le contrat de 1648 ; Maurice Vuillier, produisant AD. Aude B 39, Jean Denos, notaire de Narbonne, date le contrat de 1647.
[1775] Emile Fernbach, *Héraldique et Généalogie,* 1988, p. 260, se référant à *Jean-Léonard de Bourcier de Montreux (1649-1726),* par le comte de Ludre, Nancy, 1896, généalogie pp.181-209, qui indique Isabeau de Saint-Bonnet de Thoiras, mère de Clérice de Ribes. La mère de Clérice de Ribes, Isabeau du Caylar de Saint-Bonnet de Toiras, est indiquée par Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 3, p. 181 (généalogie de la famille de Ribes.)
[1776] Nicolas de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* tome premier, p. 220.
[1777] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1677 ; la date de naissance de 1629 est douteuse car Isabeau du Caylar était veuve en 1629 (Hubert de Vergnette, comme supra, produisant la preuve.)
[1778] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 408.

Il avait épousé **Anne de HAUTPOUL** (devenu **d'HAUTPOUL),** fille de Gaston de HAUTPOUL, seigneur de Félines, de Cassagnoles[1779], et de Jeanne de SAINTE-COLOMBE[1780].
Ils eurent :

IV Egide de MONTREDON, seigneur de Montrabech.
Il passa une transaction avec Gabriel de Montredon, son cousin, le 16 mars 1511, devant Rigaud, notaire, au sujet de la terre de Montrabech.
D'une alliance qui n'est pas connue il eut :

V François de MONTREDON, écuyer, seigneur de Montrabech.
Etant capitaine de 300 hommes d'armes il reçut, le 16 mai 1566, un certificat de M. de Joyeuse, attestant les services qu'il avait rendus comme lieutenant du baron de Rieux, contre les religionnaires, en 1562.
Il avait épousé **Jeanne de HAUTPOUL.**
Ils eurent :

6.1 Bernard de MONTREDON, qui suit.

6.2 Henri de MONTREDON.

6.3 Claude de MONTREDON.

6.4 François de MONTREDON.

6.5 Charles de MONTREDON.

6.6 Jeanne de MONTREDON.
Fille de feu François de Montredon et de Jeanne de Hautpoul, assistée de son frère Berrnard de Montrabech, seigneur de Montrabech, elle épousa, par contrat du 1er février 1588, **François de GRAVE,** seigneur de Félines[1781], le futur était fils de Philippe de GRAVE, seigneur de Félines, et de Madeleine de SAIX, ils eurent entre autres un fils Bernard, qui continua la lignée, et une fille Claude qui épousa Raymond de Beauxhostes, seigneur d'Aigues-Vives[1782].

6.7 Antoinette de MONTREDON.
Elle épousa **Pierre de BELLISSEN,** baron de Malves (-en-Minervois, Aude), gouverneur de Cabardès, qui est peut-être celui qui était veuf d'Anne LHUILLIER, avec un fils Bernard, fils de Pierre de BELLISSEN, seigneur de Malves, viguier de

[1779] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1677.
[1780] Chevalier de Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France,* vol. III.
[1781] AD. Aude B 21, Jordy, notaire de La Livinière.
[1782] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 180, produisant les preuves, dont le contrat de mariage.

Carcassonne, gouverneur de Cabardès, et de Françoise du VERNET, dame de Durfort[1783].

Leur fille Jeanne de Bellissen épousa par contrat du 23 janvier 1623, au château de Malves (-en-Minervois, Aude), Henri de Saint-Etienne et de Carmaing, seigneur et baron de La Pomarède, fils de Marguerite de Benque[1784].

VI Bernard de MONTREDON, seigneur de Montrabech.

Il fut présent, le 8 mai 1583, au contrat de mariage, au château de Celles, au diocèse de Pamiers (Ariège), de Jean François du Pac et de Madeleine de Ferrouil[1785].

Bernard de Montredon, seigneur de Montrabech, fut présent, le 10 juillet 1594, au contrat de mariage de Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles, et de Gabrielle de Tersac[1786], puis le 17 février 1597, au contrart de mariage de Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, et d'Anne de Casamajour (infra.)

Bernard de Montredon, seigneur de Montrabech, fut présent le 7 mars 1621, au contrat de mariage de Blaise du Pac, seigneur de Villemagne, et d'Honorée de Thoulouze[1787].

Il testa le 26 avril 1627, voulant être enseveli dans la chapelle Notre-Dame de l'église du monastère Sainte-Claire de Lézignan.

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 4 juin 1585, **Marguerite de MAUREL** fille de Jacques de MAUREL et de Jeanne de SAINT-MARTIN.

Marguerite de Maurel testa le 8 octobre 1588, sans postérité.

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 janvier 1594, **Léonore** (**Eléonore) de FERROUIL,** dotée de 3 333 écus 1/3, fille de feu Odet de FERROUIL, seigneur et baron de Celles, et de feue Gabrielle de LORDAT, assistée de Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles, son frère germain[1788].

Ils eurent :

7.1 Blaise de MONTREDON, qui suit.

7.2 Gabrielle de MONTREDON.

Elle épousa, par contrat filiatif du 2 août 1610, étant dotée de 9 000 livres, **Jean Pierre de CASTERAS,** seigneur de Montesquieu, fils de *Roger* (Louis) de CASTERAS, seigneur de Sournia, et de feue Louise de MONTESQUIEU, l'acte dit assisté de François de Hautpoul, succenteur en l'église de Carcassonne, de Bernard de Hautpoul, grand archidiacre en ladite église, et de Bernard (Bertrand) de Hautpoul, seigneur du Cuxac, ses oncles[1789], il est probable qu'il faille lire que la future fut assistée de François et de Bertrand de Hautpoul, car elle avait une grand-mère Hautpoul.

[1783] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Bellissen,* Septembre 2004, sans en fournir la preuve ; Jules Villain ne connaît que le mariage de Pierre de Bellissen avec Anne Lhuillier.

[1784] AD. Aude B 31, Guillaume Grassy, notaire de Conques.

[1785] AD. Gers Vergès I 1202.

[1786] AD. Aude B 23, Jean de Fonte, notaire de Roquefixade.

[1787] AD. Gers I 1204, Pierre de Loges, notaire de Carcassonne.

[1788] AD. Aude B 23 et B 29, Jean de Fonte, notaire de Roquefixade.

[1789] AD. Aude B 26, Jean Baccou, notaire de Lézignan.

Jean Pierre de Castéras, commandant de Quéribus, reçut le 9 avril 1614, une lettre de la reine Marie de Médicis, il reçut des lettres du roi les 9 avril 1642, et 20 décembre 1643, et rendit hommage pour la terre de Sournia. Il avait testé le 20 février 1631, et Gabrielle de Montredon, le 30 septembre 1646, d'où postérité[1790].

7.3 Françoise de MONTREDON.

Fille de Bernard de Montredon, seigneur de Montrabech, et d'Eléonore de Ferrouil, elle épousa, par contrat du 22 novembre 1620, Esprit de *BRENAC,* écuyer, habitant de Narbonne[1791], alias Esprit de *BRUYES,* écuyer, citoyen de Carpentras[1792].

Il s'agit d'**Esprit de BUNIS,** comme le montre ce qui suit :

Hercule de Vic, seigneur de Padern, gouverneur de Termes, fils de Louis de Vic, seigneur de Padern (Aude), Vingrau, Maisons, Duilhac, Félines-de-Termenès, et de demoiselle de Fraissinet, fille d'Hercule de Fraissinet, seigneur de Vessas*,* et de Françoise de Thézan, épousa, le 1er mai 1651, Eléonore de Bunis, fille d'Esprit de Bunis et de Françoise de Montredon[1793].

Esprit de Bunis était fils de Gabriel de BUNIS, et de Marguerite de RAFELIS, qui testa, veuve, le 8 mai 1605 ; de son mariage avec Françoise de Montredon il eut au moins un fils Marc de Bunis, qui demeurant au diocèse de Narbonne, épousa par contrat du 9 mais 1656, Françoise Fiquet (il faut peut-être lire de Piquet, famille de la région) et fut maintenu noble le 18 juillet 1669[1794].

7.4 Louise de MONTREDON.

Elle épousa Bernard de *Pisançon,* seigneur *d'Averchon,* famille et lieu inconnus.

VIII Blaise de MONTREDON, seigneur de Montrabech.

Il avait été institué héritier universel de son père (par son testament du 26 avril 1627, supra.)

Il assista, le 2 septembre 1642, Jean de Couderc, seigneur de La Prade, fils de Jean François de Couderc, seigneur de La Prade, et de Jeanne de Régis, lors de son contrat de mariage avec Isabeau de Bellissen, fille de Louis de Bellissen, major et premier consul de Narbonne, et de Marie de Brisson ; Jeanne de Régis, mère du futur, était fille de Jean de Régis, elle avait épousé Jean François de Couderc, par contrat du 16 février 1609, à Fontcouverte (Aude), reçu Guilhem Denos, notaire de Tuchan, l'autre fille de Jean de Régis, Anne de Régis était décédée depuis longtemps sans avoir était mariée[1795], Il assista également Henri de Verzeille, seigneur d'Argens, fils de Louis de Verzeille, seigneur d'Argens, et de Jeanne de Cominihan, lors de son contrat de mariage, le le 28 avril 1646, avec Claire de Bellissen[1796] (sœur d'Isabeau, selon ses parents nommés dans ce contrat.)

Il testa le 18 novembre 1656, devant Robert, notaire de Lézignan.

[1790] Lainé, *op.cit.,* t.4, p. 27.
[1791] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1678.
[1792] AD. Aude B 29, François Bousquet, notaire de Narbonne, selon la transcription par Maurice Vuillier.
[1793] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 629, généalogie de la famille de Vic.
[1794] Marquis d'Aubais, I, seconde partie, p. 64.
[1795] AD. Aude B 38,
[1796] AD. Aude B 39, Jean Gaubert, notaire de Narbonne.

Il avait épousé, par contrat du 20 février 1629, **Marguerite de CHAMBERT.**
Marguerite de Chambert, veuve, donna, le 22 juillet 1657, la moitié de ses biens à son fils aîné, Marc Joseph de Montredon, à cause de ses mérites, à présent seigneur de Montrabech, comme convenu lors de son contrat de mariage le 20 février 1629[1797].
Ils eurent :

9.1 Marc Joseph de MONTREDON, qui suit.

9.2 Charles Joseph de MONTREDON, seigneur de Saint-Marsal (alias Marsal.)
Charles de Montredon, seigneur de Saint-Marsal, fut maintenu noble, le 12 décembre 1668, avec son frère Marc Joseph de Montredon, seigneur de Montrabech, par M. Bazin de Bezons[1798].

9.3 Isabeau de MONTREDON.

9.4 Eléonore de MONTREDON.
Eléonore (de Montredon) de Montrabech, fille de Blaise de Montredon et de Marguerite de Chambert, fut reçue religieuse doctrinaire (ursuline), à Narbonne, le 15 mai 1681, âgée de 40 ans[1799].

9.5 Charlotte de MONTREDON.

IX Marc Joseph de MONTREDON, seigneur de Montrabech.
Marc Joseph de Montredon, seigneur de Montrabech, et Charles de Montredon, seigneur de Marsal, furent présents, le 19 septembre 1667, au contrat de mariage de leur cousin Gabriel du Pac, seigneur de Badens, fils de feu Blaise du Pac, seigneur de Badens, et d'Honorée de Thoulouze, avec Marie de Verzeille de Villeneuve, fille d'Henri de Verzeille, seigneur d'Argens, et de Claire de Bellissen[1800]. Marc Joseph de Montredon fut présent, le 30 décembre 1673, à la visite du palais épiscopal de Narbonne, après le décès de François Fouquet (archevêque), et avant la prise de possession par le cardinal de Bonzi[1801].
Marc Joseph de Montredon mourut le 12 mars 1697.
Il avait épousé, par contrat du 6 août 1664, **Françoise *DAUSSERENES* (DAUCERESSES ou d'AUCERESSES),** fille de feu noble Jean Pierre Dauceresses, de Narbonne, et de Françoise de CERESON.
Ils eurent :

10.1 Hyacinthe **Louis de MONTREDON,** qui suit.

10.2 Hyacinthe de MONTREDON.

[1797] AD. Aude B 41.
[1798] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 184.
[1799] Alphonse Blanc, *op.cit.,* p.209.
[1800] AD. Aude B 43, Jean Lacroix, notaire de Rustiques.
[1801] B.C.A.N, 1899, pp. 405-406.

Il fut chanoine de Saint-Just de Narbonne.

10.3 Hippolyte de MONTREDON.
Elle épousa noble N…MARTIN, bourgeois de Perpignan.

10.4 Marguerite de MONTREDON.
Marguerite de Montredon, fille de Joseph Marc de Montredon et d'*Anne* Dauceresses, entra au couvent des Ursulines de Narbonne, le 1er juin 1696, âgée de 31 ans 9 mois[1802].

10.5 Marie Catherine de MONTREDON.
Sœur de Marguerite, supra, elle entra au couvent des Ursulines de Narbonne, le 4 juin 1696, âgée de 19 ans et 2 mois.

X Hyacinthe **Louis de MONTREDON,** seigneur de Montredon, de Montrabech, baron d'Escales.
Il naquit le 21 novembre 1685, fut nommé capitaine au régiment de Bourbonnais, par commission du 20 juin 1711. Il testa le 6 mai 1743 et mourut à Narbonne, le 2 mars 1752, et fut inhumé le lendemain à Narbonne (Saint-Sébastien[1803].)
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 31 décembre 1725, **Marie Anne de BRUN,** veuve de Charles de MONTREDON, seigneur de Montredon et d'Escales, sans postérité de ses deux unions.
Il avait épousé, en secondes noces[1804], par contrat du 26 novembre 1736, passé devant Campy, **Jeanne Marguerite de PEYRAT,** née en 1719, fille de Jean Paul René de PEYRAT, chevalier, baron de La Redorte (Aude), seigneur de La Vaslsèque (en La Redorte, Aude), et de Marie Anne de PORTES de PARDAILLAN, celle-ci fille de François de Portes, qualifié baron de Pardaillan, conseiller au parlement de Toulouse, et de Marguerite de Cabrerolles de Villespassans, elle mourut le 2 janvier 1794, à Narbonne (Saint-Sébastien[1805].) Marguerite de Peyrat fut citée en 1789, veuve d'Hyacinthe Louis de Montredon, chevalier de Saint-Louis[1806].
Ils eurent :

11.1 Marie Joseph Louis Hyacinthe de MONTREDON, qui suit.

11.2 Clotilde Josèphe de MONTREDON.
Baptisée le 3 septembre 1740, à Narbonne (Saint-Sébastien), elle épousa en 1767, à Narbonne (Saint-Sébastien), **Gabriel de LASSET,** dit le marquis de Lasset, seigneur de Gaja, Rustiques, Marseillans, Labastide de Porge, né le 27 janvier 1739 , à

[1802] Alphonse Blanc, B.C.A.N, 1892, p. 209, pour Marguerite et Marie Catherine de Montredon.
[1803] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 3, p. 132.
[1804] Jules Villain, nomme par erreur sa femme Jeanne Marguerite de Peyral, fille Jean Paul René de Peyral et de Marie de Pardaillan.
[1805] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 3, p. 132.
[1806] Mahul, *op.cit.,* vol. IV, p.311.

Carcassonne, fils de Joseph de LASSET de GAJA, seigneur de Marseillans, Labastide de Porge, Rustiques, et de d'Anne de DAVID, d'où postérité[1807].

XI Marie Joseph Louis François Hyacinthe de MONTREDON, seigneur de Montredon.
Il naquit à Narbonne en 1753, fut reçu page de la petite écurie du roi en 1758, il y resta jusqu'en 1760, fut nommé enseigne au régiment des gardes de françaises, en octobre 1761, il était lieutenant-colonel en 1779, puis colonel commandant de la légion de Luxembourg en octobre 1781, chevalier de Saint-Louis le 12 juillet 1783, lieutenant-colonel au régiment de Pondichéry, le 18 janvier 1784, maréchal de camp le 15 mars 1792, général de division le 15 mai 1593. Il commandait la division des côtes du *Val* (Var ?) et du Rhône le 29 aout 1793, et était commandant à Carcassonne le 16 septembre 1793, il fut arrêté le 23 décembre 1793, et était retraité le 24 mars 1797[1808]. Il mourut en 1801, ayant hérité de la terre de La Redorte, que sa veuve vendit entre 1810 et 1817, à David Maurice Joseph Mathieu, comte Mathieu et de l'Empire, qui ajouta La Redorte à son nom par décret, il devint baron et pair de France, puis comte sous la Restauration[1809].
Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1792, **Clémentine Victoire Claudine d'HALLER d'HALLEY,** comtesse du Saint-Empire, fille de Jean d'HALLER, mestre de camp de cavalerie, et de Barbe VIENNAY.
Ils eurent :

XII Alicien (Alexis) Joseph de MONTREDON, marquis de Montredon.
Dit né le 7 septembre 1788 (ce qui implique que le contrat de mariage de ses parents soit post nuptial), propriétaire de la terre de Montredon, près de Narbonne, grandement possessionné dans la contrée, il fut cité en 1830, comme magistrat démissionnaire pour refus de serment[1810].
Il avait épousé **Caroline de MONTREDON de CARAGUILHES** (infra)
Ils eurent :

13.1 Henri de MONTREDON, qui suit.

13.2 Marie Henriette **Clémentine** Zoé **de MONTREDON.**
Elle épousa **Hugues Jean Antoine *Asiscle,* marquis de LA TOUR de LANDORTHE,** né en 1815, fils d'Hugues Joseph, marquis de LA TOUR de LANDORTHE, et d'Antoinette Marthe de NOGUES, il mourut le 3 janvier 1886, d'où postérité[1811].

13.3 Caroline de MONTREDON.

[1807] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, p. 293.
[1808] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1678, complété par Etienne Leger, *Les preuves de noblesse des pages de la petite écurie, Dictionnaire généalogique,* p. 652, se référant à Georges Six, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux de la Révolution et de l'Empire,* Paris 1934, tome II, pp.221-222, pour sa carrière depuis la petite écurie.
[1809] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t. 3, p. 132.
[1810] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 394.
[1811] L'ascendance de l'époux de Clémentine de Montredon est indiquée par Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* Août 2001.

Elle épousa **Ferdinand** Charles Louis **de BONNE,** né en 1824, il mourut en 1901. On ignore s'ils eurent une postérité. Il était fils de Pierre Joseph **Justin de BONNE,** sieur de Marguerittes, de Ronel et de Saint-Martin, et de Marie Thérèse Charlotte Antoinette PIGOT, de Saint-Pons (-de-Thomières, Hérault)[1812].

XIII Henri, marquis de MONTREDON[1813].
Né en 1821, il mourut en 1904.
Il épousa **Léonie de RUBLE,** née en 1834, fille de Paul Joseph Alphonse, baron de RUBLE, et de Clara Pauline d'ADVISARD, elle mourut en 1893.
Ils eurent :

14.1 Charles de MONTREDON, marquis de Montredon.
Né le 3 juin 1861, il mourut dans alliance.

14.2 Clémentine de MONTREDON.
Elle épousa, le 23 novembre 1886, François Marie Marc **Raoul, marquis de SCORRAILLE(olim d'ESCORAILLES),** né le 10 juillet 1859, fils de Louis François Marie Léonce, marquis de SCORRAILLE, et de Madeleine Noémie de ROQUETTE-BUISSON.
Ils eurent :

Guy de SCORRAILLE, marquis de SCORRAILLE.
Né le 23 novembre 1887, il épousa à Toulouse, le 25 juin 1919, **Marie de DUFAU,** née à Toulouse le 5 février 1890**,** fille de Joseph Pierre Louis de DUFAU et de Marie Thérèse d'ANDRE[1814].
Ils eurent une fille, Algayette de Scorraille, née en 1921, qui mourut en 1935.

François, marquis de MONTREDON de SCORRAILLE.
Né le 2 avril 1890, il épousa à Toulouse, le 25 juin 1919, **Louise de DUFAU,** née à Toulouse, le 19 juin 1896, sœur de Marie et de Marguerite, d'où postérité subsistante, leur fils aîné Régis, marquis de Montredon de Scorraille, avait hérité, après son père, du château et de la terre de Montredon, qu'il a transmis à sa descendance.

Marie de SCORRAILLE, née le 18 février 1893.
Sa sœur ou elle épousa Henry de LOTH.

[1812] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de BONNE,* inédit, indique l'ascendance de Ferdinand de Bonne, qui ne figure pas dans les généalogies publiées que nous connaissons (Hippolyte de Barrau ; vicomte de Bonald ; Jules Villain.)
[1813] Ce qui le concerne, ainsi que son épouse, provient de Jules Villain, *op.cit.,* t. I, p. 263.
[1814] Archives familiales pout tout ce qui concerne la famille de Dufau. Marguerite de Dufau, sœur de Marie et de Louise, née à Toulouse, le 7 août 1887, épousa à Toulouse, le 28 janvier 1913, Robert du Bousquet, comte de Saint-Pardoux, d'où, entre autres, Jacqueline du Bousquet de Saint-Pardoux qui épousa le comte Etienne de Roquemaurel, d'où postérité.

Thérèse de SCORRAILLE, née le 10 novembre 1899.

II-3
Seigneurs de Gasparets

L'auteur de cette branche, Bernardin de Montredon, seigneur de Gasparets, était fils de Jean de Couteiller dit de Montredon, et de Raymonde.
Les données non référencées dans ce document proviennent du marquis d'Aubais[1815].

III Bernardin de MONTREDON, seigneur de Gasparets (à 1 km au sud-ouest de Boutenac, Aude.)
Il épousa, par contrat du 11 février 1446, **Louise d'ORLAN.**
Elle appartenait à une famille originaire du Gers dont une branche se fixa à Narbonne au 15ème siècle.
Ils eurent :

4.1 Edouard de MONTREDON, qui suit.

4.2 Guillaume de MONTREDON, auteur de la branche des seigneurs de Mattes.

4.3 Antoine de MONTREDON.

4.4 Marguerite de MONTREDON.
Elle épousa **Jean d'ABAN,** seigneur de Mouthoumet (Aude), comme il est déduit de ce qui suit, d'où 3 filles Hélène, Jeanne et Françoise d'Aban.
Martin d'Aban avait épousé Hélène d'Aban. Celle-ci était fille de Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet, selon l'acte du 17 mars 1571 qui suit. Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet, père d'Hélène, devait donc être l'époux de Marguerite de Montredon, ce qui explique la donation du 17 mars 1571. Son autre fille, Françoise d'Aban avait épousé, par contrat du 3 août 1538, Barthélemy de Siran, seigneur de Cavanac ; une autre fille, Jeanne d'Aban, qui avait épousé, en 1540, Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet, beau-fils de Marguerite de Montredon, était donc la fille de cette dernière.
Le 17 mars 1571 Marguerite de Montredon avait délaissé son fief noble d'Avejan à feu Jean d'Aban, seigneur de Mouthoumet, et à Hélène d'Aban, femme de Martin d'Aban, écuyer, seigneur de Moux, et fille de Jean, elle nomma Bertrand de Chambert, seigneur de Bizanet, son beau-fils, et feu Guillaume de Montredon, seigneur de *Mathès* (de Mattes, en Portel-des-Corbières, Aude), son frère[1816].

[1815] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 211.
[1816] AD. Aude B 19, Raymond Denos, notaire de Villeraze ; ce qui concerne Jeanne et Françoise d'Aban figure dans *Famille d'Aban,* dans *Famille de Siran* et dans *Famille de Chambert,* publiées par Jacques de Roquemaurel, avec les preuves.

Guillaume de Montredon, seigneur de *Mathès* (de Mattes), était fils de Bernardin de Montredon, seigneur de Gasparets, et de Louise d'Orlan, il avait épousé Françoise d'Arsse[1817].

4.5 Marquise de MONTREDON de GASPARETS[1818].
Elle était veuve en 1542, d'où postérité.
Fille de Bernardin de Montredon, premier seigneur de Gasparets, dotée de 1 200 livres, elle avait épousé, par pactes du 22 septembre 1504, et par contrat du 9 décembre de la même année, **Fulcrand de VALAT,** seigneur de Lespignan, docteur ès lois, qui avait acheté la terre de Lespignan (à 7 km de Béziers, Aude) en 1503.

IV Edouard de MONTREDON, seigneur de Gasparets.
Il fit une donation le 12 octobre 1512, à sa mère et à ses frères.
Il rendit hommage le 31 décembre 1537 et testa le 19 octobre 1540.
Il eut, d'une alliance inconnue :

V Jean de MONTREDON, seigneur de Gasparets.
Jean de Montredon, seigneur de Gasparets, et Marquise de Valat, sa femme, donnèrent une quittance en 1551, à Catherine de Robes, et à Philippe de Valat, sa fille, femme de Guillaume de Fouzilhon[1819].
Il fit un achat le 8 février 1562 et un autre le 4 novembre 1566. Il testa le 18 décembre 1567.
Il avait épousé, le 28 décembre 1551, **Marquise de VALAT**[1820], qui n'est pas rattachée
Ils eurent :

6.1 Gabriel de MONTREDON, qui suit.

6.2 Suzanne de MONTREDON.
Fille de feu Jean de Montrdeon, seigneur de Gasparets, et de Marquise de Valat, assistée de Gabriel de Montredon, son frère, dotée de 1 583 écus, elle épousa, par contrat du 22 janvier 1595, **Constantin de MONTELS,** fils d'Arnaud de MONTELS, seigneur de Fabrezan[1821], et de Marguerite GIRARD[1822]. Constantin de Montels fut présent, le 11 mai 1599, au contrat de mariage de Gabriel de Montredon, seigneur de Gasparets, et d'Antoinette de Montesquieu (infra.)
Leur fils Gabriel de Montels épousa, par contrat filiatif du 27 octobre 1623, Anne de Chambert, fille de feu Jean de Chambert, seigneur de Bizanet, et de Françoise de Saint-Jean[1823].

[1817] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p.356
[1818] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.3, p. 334, pour tout ce qui la concerne.
[1819] Hubert de Vergnette, *op. cit.,* t.3, p.335.
[1820] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p.211.
[1821] AD. Aude B 23, Pierre *de Janière*, notaire de Lézignan.
[1822] Louis de La Roque, *op.cit.,* I, p. 365.
[1823] AD. Aude B 30, Henry Boutinier, notaire de Boutenac.

VI Gabriel de MONTREDON, seigneur de Gasparets.
Gabriel de Montredon, seigneur de Gasparets, donna le 13 mars 1600, à Germain de Montesquieu, seigneur baron de Coustaussa, une quittance finale de 6 000 livres, due Antoinette de Montesquieu, sa femme, pour la dot constituée par son par son père Arnaud dans son contrat de mariage[1824].
Il avait épousé, par contrat du 11 mai 1599, **Antoinette de MONTESQUIEU,** dotée de 2 000 écus sols, sœur de Germain de Montesquieu, seigneur de Coustaussa (Aude), héritier sous bénéfice d'inventaire d'Arnaud de Montesquieu, furent présents Bertrand de Montredon, puîné de la maison de Mattes, Contantin de Montels, seigneur dudit lieu, François de Montesquieu, sieur de Soulages, François de Couderc, seigneur d'Antugnac[1825]. Antoinette de Montesquieu était fille d'Arnaud de MONTESQUIEU, seigneur de Soulages, de Coustaussa, comme le montre l'acte du 13 mars 1600, et de Gabrielle de SAINT-FELIX[1826], mariés par contrat du 16 septembre 1548[1827].
Antoinette de Montesquieu veuve de Gabriel de Montredon, seigneur de Gasparets, donna tous ses biens à son fils Jean de Montredon, le 19 mais 1625, se réservant 6 000 livres[1828].
Ils eurent :

7.1 Jean de MONTREDON, qui suit.

7.2 peut-être Marie de MONTREDON.
Fille de feu Gabriel de Montredon[1829], elle épousa, par contrat du 29 décembre 1633, **Charles de CASTERAS**, seigneur de Gaja (-et-Villedieu, Aude), fils de Jean de CASTERAS, seigneur de Villemartin (en Gaja-et-Villedieu, Aude), assisté de Jean Pierre de Castéras, son frère, chanoine de l'église Saint-Just de Narbonne, et de Jean de Castéras, aussi seigneur de Villemartin, son beau-frère[1830]. L'ascendance de Charles de Castéras est prouvée par plusieurs actes à partir de son fils Louis de Castéras, seigneur de Villemartin, qui avait épousé Louise de Lordat. Ces actes remettent en cause les généalogies de la famille de Castéras, publiées, notamment celle par Lainé[1831]. Charles de Castéras, seigneur de Gaja, était fils de Jean de Castéras, Jeune, et de Jeanne d'Auriol, et petit-fils de Guillaume de Castéras, coseigneur de Villemartin, et de Claire du Luc.

Louis de Castéras, coseigneur de Villemartin, pour la moitié, échue par la succession de son père Charles de Castéras, dénombra cette moitié, le 26 mai 1673, au vicomte de

[1824] AD.HG E 1413.
[1825] AD. Aude B 25, Bernard Laralde, notaire de Quillan.
[1826] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 93.
[1827] AD.HG 3 E FD 101.
[1828] AD. Aude B 30.
[1829] Nous connaissons deux Gabriel de Montredon, contemporains, le seigneur de Gasparets, et le seigneur d'Escales qui, avait épousé Antoinette de Boyer, ce dernier eut 6 enfants, parmi lesquels ne figure pas Marie.
[1830] AD. Aude B 35, Jean Farabosc, notaire de Roque.
[1831] Lainé, *op.cit.,* t. 4, pp. 20-21 ; 25-26.

Carcassonne, l'autre moitié étant possédée par Henri de Castéras, ceci résultant du partage de leurs prédécesseurs, Nicolas et Jean en 1550[1832].
Henri de Castéras, seigneur de Villemartin, fils de Jean de Castéras, seigneur de Villemartin, et de Jacquette de Castéras, avait épousé, par contrat du 23 octobre 1638, au château de Boutenac, Françoise du Lac, fille de feu François du Lac, seigneur de Boutenac, et de Françoise de Chambert, le futur fut assisté de François de Castéras, seigneur de Laloubère, son frère, de Charles de Castéras, seigneur de Gaja, son cousin[1833].
La parenté entre Charles et Henri de Castéras est prouvée par ce qui suit :
Guillaume de Castéras, coseigneur de Villemartin, capitaine de Peyrepertuse, (en Rouffiac-des-Corbières, Aude) avait épousé Claire du Luc.
Ils eurent :

Jacquette de Castéras qui épousa, par contrat du 22 août 1583, au château de Villemartin, en Razès, nommant feu son père Guillaume de Castéras, coseigneur de Villemartin, et sa mère Claire du Luc, Jean III de Castéras, seigneur de Villemartin capitaine de Peyrepertuse, la future fut assistée de Jean de Castéras, Jeune, son frère[1834], ils furent les parents d'Henri de Castéras qui épousa Françoise du Lac, assisté de son cousin Charles de Castéras.

Jean de Castéras, seigneur de Villemartin (nommé Jeune, frère de Jacquette), dit fils de feu Guillaume de Castéras, seigneur de Villemartin, capitaine du château de Peyrepertuse, épousa, par contrat du 28 février 1599, Jeanne d'Auriol, fille de Raymond d'Auriol, seigneur de Miraval, et de Jeanne de Montclar[1835], qui sont les parents de Charles de Castéras, seigneur de Gaja.

VII Jean de MONTREDON, seigneur de Gasparets.
Jean de Montredon, seigneur de Gasparets, fils et procureur d'Antoinette de Montesquieu, sa mère, donna une quittance, le 2 mai 1630, à Jean de Montesquieu, seigneur et baron de Roquefort, seigneur et baron de Roquefort, Coustaussa, de 300 livres pour reste d'un legs de 600 livres, part de ladite dame Antoinette, d'Arnaud de Montesquieu, baron de Coustaussa, aïeul dudit seigneur de Roquefort[1836].
Il avait épousé, par contrat du 5 juin 1625, **Claire de BEDOS,** qui n'est pas rattachée ni à la famille des seigneurs de Ceilhes (diocèse de Béziers), ni à celle des seigneurs de Campan.
Ils eurent :

8.1 François de MONTREDON, qui suit.

8.2 probablement Louise de MONTREDON.

[1832] AM. Toulouse II 178.
[1833] AD. Aude B 36.
[1834] AD. Aure B 22.
[1835] AD. Aude B 23.
[1836] AD.HG E 1413, Bernard Laralde, notaire d'Alet.

Elle épousa **Jean MARQUEYRET** qui acheta la moitié de la seigneurie de Gasparets et se qualifia coseigneur de Gasparets. M. Hugues Marqueyret, marchand, frère de Jean, avait épousé, en premières noces, par contrat du 14 janvier 1644, Madeleine Rodière, ces derniers, sans postérité, fondèrent le 16 novembre 1662, une fondation perpétuelle d'une messe, dans le couvent des carmélites de Narbonne. Hugues Marqueyret, devenu veuf, épousa en deuxièmes noces, par contrat du 27 décembre 1665, Anne du Cup fille de Jean Jacques du Cup et de Marguerite de Boffias, d'où une fille Thérèse, devenu veuf une deuxième fois, Hugues Marqueyret épousa en troisièmes noces **Dorothée de MONTREDON**, d'où une fille Thérèse. Devenu veuf une troisième fois Hugues Marqueyret épousa en quatrièmes noces Marie Escaich, sans postérité de cette 4ème union. Il était consul de Narbonne en 1674, testa le 7 mai 1692, son testament fut ouvert le 29 octobre 1692[1837].

VIII François de MONTREDON, seigneur de Gasparets

Il fut maintenu noble le 13 janvier 1669, par M. de Bezons, ayant produit ses preuves de noblesse depuis 1446[1838].

Il avait épousé, par contrat du 19 avril 1655, **Jeanne *DUPOIS* (DUPOIX)**

Nous connaissons des membres d'une famille Dupoix, à laquelle appartenait probablement Jeanne Dupoix :

Barthélemy Dupoix, était avocat du roi à Carcassonne, en 1272 ; Pierre Dupoix, fut reçu, en 1552, conseiller au siège présidial de Carcassonne[1839].

Pierre Dupoix, était notaire en 1532[1840].

Claude Calmès (devenu de Calmès), seigneur de Barbaira, épousa, en 1540, N…Dupoix[1841].

Pierre Dupoix était seigneur de Villemoustoussou, en 1561[1842].

Monsieur Maître Guillaume Dupoix, conseiller du roi, était les 10 décembre 1648 et 3 juin 1653, viguier de Carcassonne, Cabardès et Minervois[1843].

Nous ignorons si François de Montredon et Jeanne Dupoix eurent une descendance, en tout état de cause les deux seuls membres de la famille de Montredon présents aux assemblées de la noblesse de la région, en 1789, Etienne et Just de Montredon, demeurant à Narbonne, ne sont pas mentionnés avec une qualification.

[1837] Léonce Favatier, B.C.A.N, 1901, La vie municipale à Narbonne, au 17ème siècle, pp. 433-435, se référant à Archives Favatier, Rouan, notaire, 9ème registre, pour le contrat du 14 janvier 1644 ; à Archives Favatier, Cogomblis, notaire, 9ème liasse, n°7, pour l'achat de la moitié de Gasperets ; à Archives Favatier, Rouan, notaire, 11ème registre, pour le contrat du 16 novembre 1662, ; à Archives Favatier, Rouan, notaire, 12ème registre, pour le contrat du 27 décembre 1665 ; à Archives Favatier, Jean, notaire, 27ème liasse, pour le testament.

[1838] Alphonse Brémond, *op.cit.,* t. II, 183.

[1839] Guillaume Besse, *Histoire des antiquitez er comtes de Carcassonne,* Paul Catin, Paris 1929, réédition de l'ouvrage de 1645, p. 203 (Barthélemy Dupoix) ; p. 205 (Pierre Dupoix.)

[1840] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 163.

[1841] Mahul, *op.cit.,* vol. I, p. 298

[1842] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 92.

[1843] Mahul, op.cit., vol. III, pp. 42 et 93.

II-4
Seigneurs de Mattes

L'auteur de cette branche, Guillaume de Montredon, seigneur de Mattes, était fils de Bernardin de Montredon, seigneur de Gasparets, et de Louise d'Orlan.
Les données non référencées proviennent du marquis d'Aubais.

IV Guillaume de MONTREDON, seigneur de Gasparets, de Mattes (à 2 km au sud-est de Portel-des-Corbières, Aude).
Il testa, ainsi que sa femme Françoise d'Arsse, le 15 septembre 1560.
Il mourut avant le 17 mars 1571, date à laquelle sa sœur Marguerite de Montredon, céda son fief noble d'Avejan (probablement Davejean, Aude, car Avejan est dans le Gard), à Hélène d'Aban (supra.)
Il avait épousé **Françoise d'ARSSE,** qui n'est pas rattachée.
Ils eurent :

5.1 Jean de MONTREDON, qui suit.

5.2 Pierre de MONTREDON.
Religieux et sacristain du monastère de Lagrasse, il assista sa nièce, Gabrielle de Montredon, lors de son contrat de mariage, le 8 septembre 1607, avec Jean de Pompadour, seigneur de Villesèque (infra.)

5.3 Bertrand de MONTREDON.
Bertrand de Montredon assista le 17 février 1597, son neveu Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, lors de son contrat de mariage avec Anne de Casamajour (infra)
Bertrand de Montredon, puîné de la maison de Mattes, fut présent, le 11 mai 1599, au contrat de mariage de Gabriel de Montredon, seigneur de Gasparets, et d'Antoinette de Montesquieu (supra.)
Il assista le 8 septembre 1607, sa nièce Gabrielle de Montredon, lors de son contrat de mariage avec Pierre de Pompadour (infra.)
Ce doit être lui qui nommé Bertrand de Montredon, dit le capitaine *Nastes* (très probablement pour Mattes) eut une fille Jeanne de Montredon qui épousa par contrat du 11 décembre 1611 François de Raissac, seigneur de *Lalsala*[1844].

5.4 Raymond de MONTREDON
Raymond de Montredon, sacristain de l'abbaye de Lagrasse, assista le 17 février 1597, son neveu Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, lors de son contrat de mariage avec Anne de Casamajour (infra.)
Le 11 mai 1601, eut lieu le consentement du chapitre de Lagrasse pour l'union de la « camarerie » à la mense abbatiale , du revenu de ladite « camarerie », furent assemblés Raymond de Montredon, sacristain, et Pierre de Montredon, trésorier[1845].

[1844] AD. Aude B 25.

5.4 Violande de MONTREDON.

Sœur germaine de Jean de Montredon, seigneur de Mattes, elle épousa, par contrat du 27 juin 1585, étant dotée de 1 000 écus sols, **Jean d'HELIE,** seigneur de Villarzel (-du-Razès, Aude)[1846], veuf de Jeanne du Pac (avec un fils Jean), épousée par contrat du 12 février 1569, fils de Pierre d'HELIE, seigneur de Villarzel, Montauriol (à 4 km au sud-est de Salles-sur-l'Hers, Aude), et de Madeleine de CHATEAUVERDUN[1847].

Jean d'Hélie, seigneur de Villarzel, mourut avant le 12 novembre 1604, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec François Delhom, seigneur de Roquefort, Violande de Montredon fut citée veuve de Jean d'Hélie dans ce contrat[1848].

V Jean de MONTREDON, baron du Lac, seigneur de Mattes, de Roquefort, de Dernacueillette (Aude), de Massac (Aude), de La Roque-de-Fa (Aude), tel que cela apparaît dans l'article concernant le mariage de sa fille Gabrielle avec Pierre de Pompadour[1849].

Il avait épousé, par contrat du 6 octobre 1571, **Marguerite de HAUTPOUL**

Marguerite de Hautpoul testa le 20 octobre 1603, puis fit une donation de tous ses biens, le 5 février 1617, à son fils Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, donnant 1 000 livres à sa fille Claude de Montredon, femme de François de Grave, seigneur de *Fabres,* et 1 000 livres à sa fille Gabrielle de Montredon, femme de Pierre de Pompadour, seigneur de La Bastide, se réservant 4 000 livres[1850].

Ils eurent :

6.1 Balthazar de MONTREDON, qui suit.

6.2 Guillaume de MONTREDON.

Il assista son frère Balthazar, lors de son contrat de mariage, le 17 février 1597, avec Anne de Casamajour (infra.)

6.3 Marguerite de MONTREDON.

Fille de Jean de Montredon, seigneur de Mattes, elle épousa, par contrat du 4 juin 1593, étant dotée de 3 666 écus 2/3, **Jean François de MONTFAUCON**, seigneur de Roquetaillade (Aude), fils de feu François de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade, assisté d'Isabeau de Siran, sa grand-mère paternelle, la future fut assistée de Marguerite de Mauléon, sa grand-mère maternelle, parmi les présents figurèrent Bertrand de Montredon, Hector d'Arsse, seigneur de Ségure, Balthazar de Montredon, seigneur de (incompréhensible)[1851].

[1845] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 407.
[1846] AD. Aude B 21, Michel Syau, notaire d'Esparaza, au diocèse d'Alet.
[1847] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hélie de Villarzel,* produisant les preuves.
[1848] AD. Aude B 24, Louis Razals, notaire de Saint-Jean.
[1849] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France,* tome VIII, p. 248.
[1850] AD. Aude B 27.
[1851] AD. Aude B 22, Guillaume Mercadier, notaire de Limoux.

Anne de Hautpoul, dame de Festes, par son testament du 23 avril 1623, fit un legs à sa nièce et filleule Anne de Montfaucon, en raison de ce qu'elle devait à Marguerite de Montredon, femme du seigneur de Roquetaillade[1852].

6.4 Gabrielle de MONTREDON.

Gabrielle de Montredon mourut avant le 29 juin 1623, date d'un accord entre ses enfants rappelant les dispositions de leur contrat de mariage et une donation à ses fils Bertrand et Jean de Pompadour, chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem[1853].

Elle avait épousé, par contrat filiatif du 8 septembre 1607, étant de dotée de 8 000 livres, **Pierre de POMPADOUR,** alors seigneur de La Bastide (en Fraissé-des-Corbières, Aude), fils de feu Jean de POMPADOUR, seigneur de Villesèque (-des-Corbières, Aude), et de Géraude de COURCELLES, assisté de Louis et de Jean de Pompadour, ses oncles, la future fut assistée de Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, son frère, de Pierre de Montredon, religieux et sacristain du monastère de Lagrasse, et de Bertrand de Montredon, ses oncles[1854].

6.5 Claude de MONTREDON.

Elle épousa **François de GRAVE,** seigneur de *Fabres* (lieu inconnu, probablement erreur de transcription pour Lanet.)

La généalogie de la famille de Grave publiée par Hubert de Vergnette, concernant la branche des seigneurs de Lanet (Aude), hypothétique, est inexacte, car il attribue comme parents à Balthazar de Grave, seigneur de Lanet, qui épousa par contrat, en 1632, Philippe de Poitevin, François de Grave, seigneur de Lanet, qui avait épousé par contrat du 30 octobre 1565, Jeanne du Château[1855], alors que la mère de ce Balthazar de Grave, était Claude de Montredon, fille de Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, comme le prouve l'acte qui suit.

Balthazar de Grave, seigneur de Lanet, fils de feu François de Grave et de Claude de Montredon, assisté de Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, son oncle, et de Pierre de Grave, seigneur de *Courtalon,* son frère, épousa par contrat du 9 juin 1632, Philippe de Poitevin[1856].

En prenant en compte la chronologie, François de Grave, époux de Claude de Montredon, pourrait être un fils de François de Grave, seigneur de Lanet, et de Jeanne du Château, mieux que l'époux de Jeanne du Château qui aurait épousé en secondes noces Claude de Montredon, mais cette seconde union n'est pas impossible.

VI Balthazar de MONTREDON, seigneur de Mattes.

[1852] AD. Aude B 30, Jacques Donnat, notaire.
[1853] AD. Aude B 30, Durand Bousquet, notaire de Narbonne.
[1854] AD. Aude B 26, Guillaume Dabbadie, notaire de Durban.
[1855] Hubert de Vergnette, *op.cit.,* t.2, pp.173-174.
[1856] AD. Aude B 35.

En 1601, Jean de Chambert, écuyer, seigneur de Bizanet (Aude), reçut 5 000 écus soit 15 000 livres, de Balthazar de Montredon, écuyer, seigneur de Mattes, par les mains de Jean de Casamajour, son beau-frère[1857] (de Balthazar de Montredon.)
Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, tuteur des enfants de Françoise de Bourcier veuve de Jean de Casamajour, seigneur de Casamajour (frère d'Anne), assista sa belle-sœur, le 7 décembre 1621, pour une donation qu'elle fit à ses enfants Jean, Hercule, François et Marie de Casamajour[1858]. Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, comme fils et héritier de Jean de Montredon, seigneur de Mattes, donna 700 livres, le 9 février 1624, à Marguerite de Montredon, sa sœur, femme de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade[1859].
Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, assista, le 24 septembre 1627, sa cousine Françoise de Casamajour, fille de feu Jean de Casamajour, seigneur de Casamajour, et de Françoise de Bourcier, avec André de Gibron, seigneur de Portel, fils de feu André de Gibron, seigneur de Poertel, et d'Isabeau de Fornier[1860].
Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes, assista, le 8 mars 1639, sa nièce Anne de Montfaucon, fille de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et de Marguerite de Montredon (sœur de Balthazar), lors de son contrat de mariage avec Louis du Vivier, seigneur de Saint-Ferriol[1861].
Il testa le 4 février 1644.
Fils de feu Jean de Montredon, seigneur de Mattes, il avait épousé, par contrat du 17 février 1597, **Anne de CASAMAJOUR,** dotée de 4 000 livres de 60 sous, fille de Jacques de CASAMAJOUR, seigneur de Mouthoumet, et de feue Marguerite de CHAMBERT, sa première épouse, il fut assisté de Guillaume de Montredon, son frère, de Marguerite de Hautpoul, sa mère, de Raymond de Montredon, sacristain de l'abbaye de Lagrasse, près de Montredon, trésorier de ladite abbaye, de Bertrand de Montredon, tous trois (il en manque un) oncles paternels dudit sieur de Mattes, de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, d'Hector d'Arsse, seigneur de Ségure, de François d'Arsse, seigneur de Castelmaure, de Bernard de Montredon, seigneur de Montrabech[1862].
Ce contrat de mariage fut rappelé dans un acte du 6 juillet 1637, disant que par ce contrat la moitié des biens devait revenir au fils aîné ; de ce mariage fut procréé Martin Melchior de Montredon, baron *de Lux* (du Lac)*,* leur fils aîné, qui a été émancipé[1863].
Ils eurent :

VII Martin Melchior de MONTREDON, seigneur et baron du Lac, seigneur de Mattes.
Demeurant à Sigean (Aude), il fut maintenu noble le 20 septembre 1669, par M. de Bezons[1864].

[1857] AD. Ariège 5 E 5205 (8)
[1858] AD. Aude B 29, François Blanc, notaire de Sigean.
[1859] AD. Aude B 30.
[1860] AD. Aude B 31
[1861] AD. Aude B 36, Jacques Donnat, notaire.
[1862] AD. Aude B 29, Etienne Gache, notaire de Cazouls.
[1863] AD. Aude B 36.
[1864] Alphonse Brémond, *op.cit.,* p. 184.

C'est lui qui dit Melchior de Montredon, seigneur et baron du Lac, avait assisté son cousin-germain Hercule de Casamajour, seigneur de Mouthoumet, lors de son contrat de mariage le 4 février 1635, avec Claude de Grave, fille de Jean de Grave, seigneur de Combebelle, et de Germaine de Doustre (ou de Doultre), le futur fut également assisté de Bernard de Casamajour, seigneur de La Roque(-de-Fa, Aude) et d'Henry de Casamajour, ses oncles paternels[1865], en effet Bernard de Casamajour, seigneur de La Roque-de-Fa, était le frère d'Anne de Casamajour.
Pierre de Pompadour, seigneur de Villesèque, donna, le 15 avril 1655, à son fils Balthazar de Pompadour, seigneur de Montpezat, 60 322 livres dues par Martin Melchior de Montredon, seigneur de Mattes, par contrat conclu entre eux le 17 juin 1648, reçu par Pierre Galtier, notaire de Leucate[1866].

II-5
Seigneur de Caraguilhes

Une généalogie de cette branche qui n'est pas rattachée a été publiée par Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse[1867], sans en fournir les preuves (sauf pour le degré V et partiellement pour le degré VI, se référant à Jules Villain, sans le dire), nous la reportons donc avec les réserves d'usage, cet auteur commettant, par ailleurs, beaucoup d'erreurs.

I Henri de MONTREDON, seigneur de Caraguilhes (à 2 km au nord-est de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Aude), Viviès et Parazols.
Il épousa le 12 juin 1660, **Anne de GIBRON de Portel,** née le 2 février 1631, fille André de GIBRON, seigneur de Portel, et de Françoise de CASAMAJOUR. Comme dit supra ces derniers s'étaient mariés par contrat filiatif du 24 septembre 1627, Balthazar de Montredon, seigneur de Mattes assista la future, sa cousine[1868].
Ils eurent 7 enfants dont Jean François de Montredon, qui suit.

II Jean François de MONTREDON, seigneur de Caraguilhes.
Né le 28 mai 1661, il épousa **Rose *d'HAOUSTAR*** (**d'AOUSTERRE,** famille de la région.)
Nous connaissons Louis Hyacinthe d'Aousterre, conseiller au présidial de Limoux, qui épousa Catherine de Montfaucon, fille de Timoléon de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et de Florette de Magnan, sa seconde épouse, d'où Marie Antoinette d'Aousterre qui épousa, par contrat du 16 février 1722, Jean Baptiste du Cup, seigneur de Saint-Ferréol, fils de Jean Just du Cup, seigneur de Saint-Ferréol, et de Marguerite de Molinier[1869] (sa première épouse.)
Timoléon de Montaucon était fils de Jean François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, et de Marguerite de Montredon (de Mattes, 6.3, supra.)
Ils eurent :

[1865] AD. Aude B 36, Jean Canety, notaire de la baronnie d'Arques.
[1866] AD. Aude B 41, Jacques Dufau, notaire de Narbonne.
[1867] Jean-Marie Blad-Lancelin de Vresse, *Études généalogiques concernant les familles nobles, bourgeoises et seigneuriales de l'Aude (Sigean, Durban, Narbonne)*, pp.153-154 ; Blad dans ce qui suit.
[1868] AD. Aude B 31,
[1869] AD. Aude B 55.

III Joseph Charles de MONTREDON, seigneur de Caraguilhes, Viviès, Parazols.
Il épousa le 19 janvier 1730, **Charlotte DESPRES,** fille de Jean Desprès, avocat au parlement de Paris, et de Marie Anne de *Magnan* (Maignan) de Valcour.
Ils eurent 9 enfants dont Etienne Laurent de Montredon, qui suit[1870].

IV Etienne Laurent de MONTREDON, comte de Montredon, seigneur de Caraguilhes.
Né le 29 août 1737, il fut major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, maire de Saint-Laurent de-la-Cabrerisse, et mourut le 2 janvier 1814.
Il avait épousé **Henriette Jacquette du LAC.**
Ils eurent un fils, Adolphe, et deux filles, dont Caroline.

5.1 Adolphe de MONTREDON, qui suit.

5.2 Caroline de MONTREDON.
Née le 17 avril 1792, elle épousa **Alexis (Alicien) Joseph, marquis de MONTREDON** (degré XIII, de la branche des seigneurs de Montrabech), d'où postérité.

V Adolphe Frédéric Maurice Charles Marie Jérôme, comte de MONTREDON[1871].
Né le 30 septembre 1790, il épousa à Toulouse, **Françoise Léocadie de PAPUS,** fille de François Marie de PAPUS, baron de Papus, et de Marie Françoise Henriette Bernarde du POUY de SACERE, sa première épouse, François Marie de Papus épousa en secondes noces Jeanne Marie Adélaïde de Soulancé, fille d'Elie de Soulancé et de Marie Stanislas Catherine de Roquemaurel.
Adolphe de Montredon, résidant en son château de Caraguilhes, commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, canton de Durban, est cité en 1830, comme grandement possessionné dans la contrée[1872]. Adolphe de Montredon mourut le 2 mars 1882.
Il doit être M. de Montredon-Caraguilhes, membre correspondant de la commission archéologique de Narbonne, pour le canton de Durban, le 4 mai 1840, décédé en 1883[1873], probablement qualifié ainsi, car il était mort précédemment.
Il eut :

6.1 Albanie de MONTREDON.
Elle épousa **René Alexandre de SAINT-JEAN,** né le 6 septembre 1828, à Pointis (-Inard, Haute-Garonne), fils de Théodore de SAINT-JEAN, vicomte de Pointis et de Couserans, et de Régine de BEYNAGUET de PENNAUTIER, mariés le 5 janvier 1819. Théodore de Saint-Jean avait pour bisaïeule Marguerite de Roquemaurel et pour trisaïeule Marie de Roquemaurel[1874].

[1870] Blad, *op.cit.,* p. 153, pour Joseph Charles, sa femme, ses enfants, et petits enfants.
[1871] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.488, pour ce qui le concerne, sauf en 1830.
[1872] Mahul, *op.cit.,* vol. III, p. 394.
[1873] B.C.A.N 1934, p. CXXXI.
[1874] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 608-609.

6.2 François Honoré Charles de MONTREDON, comte de Montredon.
Né le 18 juillet 1828, on ignore sa destinée.

III
Rameau non rattaché et personnes isolées

Rameau non rattaché

Bertrand de MONTREDO N, écuyer, épousa par contrat du 7 juin 1592, **Marguerite *DISSERP*** alias ***DESSERP,*** fille de Barthélemy *DISSERP* et de Claire de MONTREDON, cette dernière fille de Pierre de Montredon (degré V de la branche des seigneurs de Montredon, et d'Anne Rollet.)
Ils eurent :

Raymond Pierre de MONTREDON, seigneur des Caudiès (les actes disent *Descandies* ou *de Seardes,* qu'il faut probablement lire des Caudiès (les Caudies, en Fleury, Aude), par contrat du 27 octobre 1613, **Jacquette de PUJOL,** fille de noble Antoine de PUJOL et de feue Catherine d'AUTHEMAR[1875].
Raymond de Montredon, seigneur *d'Escandies* assista, le 30 novembre 1647, Jean de Seigneuret fils de Jean de Seigneuret, seigneur et baron de Fabrezan, et de Louise de Mayreville, lors de son contrat de mariage avec Marguerite de Narbonne, fille d'Amalric de Narbonne, vicomte de Couserans, seigneur de Saint-Girons (Ariège), et feue Elisabeth de La Jugie[1876].

Probablement Jeanne MONTREDON.
Son ascendance est déduite de ce qui suit.
Hercule de Casamajour, seigneur de Mouthoumet, assista sa sœur Marie de Casamajour, fille de feu Jean de Casamajour (et de Françoise de Bourcier), le 11 août 1638, lors de son contrat de mariage avec noble Charles Dedu et de Lissac, fils de noble François Dedu et de Lissac, seigneur de La Bezole (deux lieux de ce nom dans l'Aude), et de Jeanne de Montredon, la future fut également assistée de Raymond Pierre de Montredon, seigneur de *Seardes,* son oncle[1877]. On peut en déduire que Raymond Pierre de Montredon était probablement le frère de Jeanne de Montredon , épouse de François Dedu, en admettant que la parenté venait des Montredon.
Comme dit supra Jeanne de MONTREDON épousa noble **François DEDU et de LISSAC,** seigneur de La Bezole, d'où un fils, Charles Dedu et de Lissac, qui épousa par contrat du 11 août 1638, Marie de Casamajour. Charles Dedu de Lissac, seigneur de *Besselle* (La Bezole), époux de Marie de Casamajour, fut maintenu noble le 4 janvier 1671. Son grand-père François Dedu avait épousé, par contrat du 7 juin 1559,

[1875] AD. Aude B 29, Durand Bousquet, notaire (que nous trouvons souvent dans la région)
[1876] AD. Aude B 30, Jacques Galibert, notaire.
[1877] AD. Aude B 36 Jean Canety, notaire d'Arques.

Seguine de Lissac qui donna la moitié de ses biens au premier enfant mâle, à la charge de porter le nom et les armes de Lissac. Elle fit aussi une donation, étant veuve, le 10 juillet 1605 à François Dedu de Lissac, son fils (père de Charles[1878].)

***

Personnes isolées

Le 23 avril 1640 eut lieu une transaction entre le sacristain et le trésorier de l'abbaye de Lagrasse avec M de Boutenac, par laquelle l'albergue de 2 livres fut établie en faveur dudit sacristain et 8 livres d'argent en faveur dudit trésorier, rappelant la transaction du 21 août 1581, entre le défunt frère Raymond de Montredon et feu Bertrand du Lac, seigneur de Boutenac[1879]. Ce Raymond de Montredon, sacristain de Lagrasse, ne peut être confondu avec son homonyme (5.4, Mattes), car les parents de ce dernier s'étaient maris par contrat en 1571.

17 mars 1599, fut passé le contrat de mariage, au château de Margnac, de Jean de Mayreville, seigneur de Montgranier, fils de feu Nicolas et de Louise de Montredon, avec Louise de Margon, fille de Gabriel de Margon, écuyer, seigneur de Margnac, et de Charlotte de (effacé)[1880].
Louise de Montredon avait épousé Nicolas de Mayreville, leur fille Claude de Mayreville de Montgranier épousa, par contrat du 16 avril 1602, *Antoine* (Hugues) de Mauléon, seigneur de Nébias[1881], veuf d'Anne d'Hébrail.
Le 6 juillet 1597, fut passé le contrat de mariage d'Antoine de Labat, écuyer, seigneur *d'Ascou,* et Violande de Mayreville, fille de feu *Charles* (Nicolas) de Mayreville, seigneur de Montgranier, et de Louise de Montredon[1882].
Catherine de Mayreville, fille de feu Nicolas de Mayreville, seigneur de Montgranier, et de Louise de Montredon, est citée novice le 19 novembre 1601[1883].

Madeleine du Château, veuve d'Aymeric de Mage, seigneur de Salza, donna 333 écus 1/3, le 17 décembre 1591, à Françoise de Mage, sa fille aînée, femme de Louis de Pompadour, elle dit avoir donné 333 écus 1/3 en faveur du mariage de feue Violande de Mage, sa fille, avec Bertrand de Montredon[1884].

Charlotte de Montredon épousa Pierre Hector de Niort, leur fils Jean Hector de Niort, seigneur de Bélesta, épousa, le 19 février 1727, Rafaela Cales y Peres[1885].

Etienne de Montredon et Just de Montredon, demeurant à Narbonne furent présents à l'assemblée de la noblesse tenue à Carcassonne, en 1789[1886].

[1878] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* t .II, p. 45.
[1879] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 409, se référant au Livre noir le l'abbaye de Lagrasse f°75 v°.)
[1880] AD. Aude B 23, Bérenguier Rousset, notaire de Béziers.
[1881] BnF Fr 33113
[1882] AD. Aude B 23.
[1883] AD. Aude B 23.
[1884] AD. Aude B 21
[1885] Maurice Vuillier se référant à AD. Pyrénées orientales M. Durand-Burgat.
[1886] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 184.

Jean François de Montredon fut absent de la séance du 1er février 1841 de la Commission archéologique de Narbonne, le 1er février 1841, M. de Montredon fut présent[1887].

[1887] B.C.A.N 1916, p. 221.

Famille du PIN (olim **DUPIN**) **de SAINT-ANDRE**

I Seigneurs de Saint-André, Paulhac **p.379**

II Seigneurs de Missècle **p.393**

III Seigneurs de Bellugard **p.399**

IV Branche des juges de Saint-Antonin **p.400**

V Personnes isolées **p.410**

Carte **p.412**

La filiation agnatique d'une partie de cette famille originaire de l'Albigeois, qui essaima en Quercy (où nous ne connaissons que les membres de cette famille qui furent conseillers en la cour des aides à Cahors, Lot, puis à Montauban, Tarn-et-Garonne) et en Rouergue (notamment à Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, qui à l'époque, était en Rouergue) a été établie par Gustave Chaix d'Est-Ange[1888] et par Henri Jougla de Morenas[1889] depuis Salvat Dupin (tel que le nom apparaît dans la plupart des actes, à l'origine.)
Cette famille qui subsiste, porte : « Parti : au I écartelé au 1 et 4 d'argent à 3 pommes de pin de gueules tracées de sable, aux 2 et 3 d'azur à 3 fusées d'or ; au II d'azur à 3 fasces crénelées d'argent. »
Le document qui suit complète ces filiations agnatiques et en fait apparaître d'autres grâce à des données provenant d'autres sources et aux registres paroissiaux de Castelnau-de-Montmiral, de Lavaur, de Missècle et de Saint-Antonin-Noble-Val[1890].

I
Seigneurs de Saint-André, Paulhac

I Salvat DUPIN[1891].
Né en 1542, à Rabastens, il serait fils de Jean Dupin, né le 25 janvier 1513, lequel épousa Marguerite de Cazals, à Gaillac, le 2 juin 1533, lui-même fils de Pierre Dupin.
Salvat Dupin se serait fixé à *Saint-Maximin*, en Rouergue (lieu inconnu, ou qui a disparu, en Rouergue, cela nous paraît être Saint-Antonin où nous trouverons cette famille ultérieurement.) Cette installation à Saint-Antonin paraît confirmée par Gustave Chaix d'Est-Ange qui dit qu'il faut probablement identifier Salvat Dupin avec un sieur Dupin, syndic de Saint-Antonin, qui en 1561, embrassa le protestantisme, et ajoutant que depuis cette époque la plupart des membres de la famille Dupin de Saint-André ont professé la religion réformée[1892].
Il était licencié en droit
Il épousa, à *Saint-Maximin* (Saint-Antonin ?) le 15 novembre 1568 **Marguerite de *PHILIPPIT*** {probablement PHILIPPI alias PHILPPY, famille que nous retrouverons aux

---

[1888] G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables,* VIII, vol. XV, pp.89-91, disant se référer au *Nouveau d'Hozier.*
[1889] Henri Jougla de Morenas, *Grand Armorial de France,* tome III, p. 241, qui ne cite pas ses sources, et semble copier Gustave Chaix d'Est-Ange.
[1890] Les données venant des registres paroissiaux de Saint-Antonin-Noble-Val ne sont pas référencées en note en bas de page, compte tenu de leur nombre très important. Ces actes manquent pour plusieurs années et d'une manière générale sont parfois partiellement et même totalement effacés, et parfois tellement tachés qu'ils sont illisibles.
[1891] Gustave Chaix d'Est-Ange, *op.cit.,* VIII, vol. XV, pp. 89-90, pour ce qui concerne Salvat Dupin, son mariage, ses fils Abel et Philippe, et leur descendance, et partiellement ce qui concerne les descendants de ceux-ci. D'une manière générale, les données non référencées dans le document qui suit proviennent de cette source.
[1892] Cette assertion est erronée, au moins pour la branche des seigneurs de Missècle, et car les membres de la branche ainée (seigneurs de Paulhac et de Belpech), et ceux de la branche des juges de Saint-Antonin figurent sur les registres paroissiaux catholiques depuis 1646. On peut également noter que lors des abjurations de l'année 1685 à Saint-Antonin (et parfois des années précédentes) dont la liste figure dans les registres paroissiaux sur 15 pages avec 2 colonnes chacune, contenant 30 lignes, chacune, avec un nom ou plus par ligne soit plus de 900 personnes, on ne cite aucun Dupin, et que le juge Dupin, à l'époque, fut témoin d'abjurations. Il faut cependant noter que des membres de la famille Dupin avaient antérieurement des prénoms utilisés par les protestants.

17ème et 18ème siècles à Saint-Antonin, peut-être la même que celle du même nom connue dans la région.}
Ils eurent :

2.1 Abel DUPIN, qui suit.

2.2 Philippe DUPIN.
Il se rendit à Genève en 1597 pour étudier la généalogie et fut plus tard pasteur à Castres. .Il mourut en mai 1622.
Il avait épousé **Elisabeth de LIGONNIER.**
Ils eurent une fille (non prénommée, dont on ne sait rien.)

II Abel DUPIN.
Docteur ès lois, il était juge de Réalmont (Tarn) lors de son mariage (non daté.)
Il se montra, lors des guerres religieuses de 1621, un des plus fidèles partisans du duc de Rohan, chef des protestants.
Il avait épousé **Jeanne de COSTES.**
Ils eurent (entre autres):

3.1 Jean Philippe DUPIN, qui suit.

3.2 peut-être Georges DUPIN.
Il avait épousé Suzanne (Laborde ?) qui dite sa veuve mourut à Saint-Antonin, le 18 juillet 1697, âgée d'environ 85 ans
Ils eurent :

Suzanne DUPIN.
Suzanne Dupin, fille de feu M. Georges Dupin, fut la marraine de Philippe de Roux, baptisé à Saint-Antonin le 30 septembre 1657, dont le parrain fut David Dupin, prêtre et recteur de Lavaurette (Tarn-et-Garonne), infra.
Ce doit être elle ou sa cousine germaine homonyme qui fut, par procuration d'Esther de Dupin, femme de M. Brugère, avocat, la marraine de Jeanne Le Brun, le 8 juillet 1657, à Saint-Antonin, dont le parrain fut noble Gabriel de Villeneuve.

III Jean Philippe DUPIN.
Il abjura le protestantisme et fut nommé juge civil et criminel et capitaine châtelain de Saint-Antonin, au diocèse de Rodez, après la prise de cette ville par les troupes royales en 1622.
Il fut pourvu, le 19 septembre 1643, de l'office de conseiller à la cour des aides et finances de Guyenne, séant alors à Cahors, et mourut en cette ville en 1649.
Il avait épousé, le 14 novembre 1632, **Marguerite d'ESTOUL.**
Ce doit être cette dernière qui dite demoiselle Dupin, âgée de 80 ans ou plus, mère de M. le conseiller Dupin, à la cour des aides de Montauban (Georges Timoléon), mourut à Saint-

Antonin le 9 janvier 1681, et y fut inhumée le lendemain dans la nef de l'église, « avec toute la solennité requise. »
Ils eurent, entre autres, trois fils, qui furent les auteurs de trois branches.

4.1 Georges Timoléon DUPIN, qui suit.

4.2 Théophile DUPIN, auteur de la branche des seigneurs de Bellugard, qui suivra.

4.3 Daniel DUPIN, auteur de la branche des juges de Saint-Antonin, qui suivra.

4.4 Jean DUPIN, bourgeois de Saint-Antonin.
Jean Dupin et le sieur Pierre François des Grèzes, sieur de La Garenne, furent présents, à Saint-Antonin, le 27 septembre 1668, au mariage de Pierre Amouroux, charpentier, et d'Antoinette Roques.
Jean Dupin, fils de feu M. Dupin, conseiller en la cour des aides de Cahors, fut présent le 3 novembre 1668, à l'enterrement de Jacques Sevirial, à Saint-Antonin.
Jean Dupin fut le parrain de Marie Philippy, fille de Me Isaïe Philippy (signant Philippi), notaire, et de Jeanne Pomiès, baptisée à Saint-Antonin le 17 mai 1679.
Jean Dupin, bourgeois de Saint-Antonin, fut le parrain de Geneviève Philippi, fille de Me Isaïe Philippy (Philippi), notaire royal, et de Gabrielle de Lauzières, baptisée à Saint-Antonin, le 6 juillet 1681, la marraine fut Geneviève de Marsa de Saillac, aïeule de la baptisée.

4.5 Abel DUPIN.
Abel Dupin, bourgeois de Briatexte, fut dit oncle d'Hélène Dupin, lors de la mort de celle-ci le 4 octobre 1688 (infra.)

4.6 Suzanne DUPIN.
Son ascendance est prouvée par le fait qu'elle fut dite nièce de David Dupin.
Marie de Barthélemy, fille de Suzanne de Dupin, fut la marraine de Joseph Laborde, baptisé à Saint-Antonin le 12 septembre 1666, dont le parrain fut Joseph Ferrand, fils de M. David Ferrand.
Femme d'Antoine de Barthélemy, procureur des gabelles de Languedoc, Suzanne Dupin mourut à Saint-Antonin le 6 octobre 1668, âgée d'environ 33 ans, et y fut enterrée dans la nef de l'église en présence de son mari et de David Dupin, son oncle paternel.
Suzanne du Pin, épousa noble **Antoine de BARTHELEMY** selon l'acte de baptême de leur fille Jeanne.
Antoine de Barthélemy apparaît dans de nombreux actes comme procureur des gabelles de Languedoc et de Guyenne. La famille de Barthélemy fut présente à Saint-Antonin après Antoine, dont Suzanne Dupin devait être la seconde épouse selon l'acte qui suit. Marguerite de Barthélemy, âgée de 17 ans, fille de du sieur Antoine de Barthélemy, habitant Saint-Antonin, et de feu Marie de Malroux de La Guépie, èpousa

le 17 septembre 1668, en l'église de Saint-Antonin en Rouergue, noble Claude de Teyssier, seigneur de Cadapau, fils de noble François de Teyssier et de Françoise de Lescure, en présence de M. Me Georges Timoléon Dupin, conseiller en la cour des aides de Montauban.
Antoine de Barthélemy et Suzanne Dupin eurent :

Suzanne de Barthélemy.
Dite fille de noble Antoine de Barthélemy, écuyer, seigneur de Valon, et de (feue, omis) Suzanne de Dupin, elle épousa à Saint-Antonin le 9 juillet 1680, noble Claude de Chaumes, seigneur de Bourdelles, au diocèse de Clermont, fils de noble François de Chaumes, écuyer, seigneur de Bourdelles, et d'Anne de Touteville (Estouteville), en présence de David Dupin, prêtre, recteur de Lavaurette. Ils eurent un fils, Antoine de Chaumes, qui fut baptisé à Saint-Antonin le 8 octobre 1681, le parrain fut noble Antoine de Barthélemy, grand-père du baptisé, en présence de noble Jacob de Barthélemy. Antoine de Chaumes fut enterré à Saint-Antonin le 8 novembre 1681.
Nous ne savons pas si Claude de Chaumes eut une descendance, en tout état de cause Albert de Remacle dit que Claude de Chaumes ne paraît pas avoir eu de postérité de ses deux unions (il épousa en secondes noces Jacqueline de Molen.[1893])

Jeanne de Barthélemy.
Elle naquit à Saint-Antonin, le 12 juillet 1665, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Pierre de Roussel, sieur de *Palleyrols,* la marraine Marguerite de Barthélemy.
Sa mère étant dite feue, elle épousa à Saint-Antonin, le 8 juillet 1682, M. Jean de Ravaille, fils de M. Antoine de Ravaille, conseiller du roi, juge référent de Saint-Antonin, et de Catherine de Loubert, comme dit infra.

Rose de Barthélemy.
Elle naquit à Saint-Antonin le 22 mai 1668 et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut le sieur Pierre Le Brun, procureur du roi à Saint-Antonin, la marraine Marguerite de Barthélemy.
Elle mourut à Saint-Antonin le 30 décembre 1668, âgée de 7 mois 6 jours, et fut enterrée dans la nef de l'église, sa mère est dite feue dans cet acte.

4.7 Monsieur Maître **David DUPIN.**
Docteur en théologie, il fut prêtre, recteur de Lavaurette et vicaire forain de Cahors.
Il fut présent à de nombreux évènements familiaux, baptêmes, mariages, relatifs à sa famille et aux familles alliées.
M. Me David Dupin, ancien curé de Lavaurette et vicaire forain de Cahors, fut présent le 8 juillet 1682, au mariage, à Saint-Antonin, de M. Jean de Ravaille et de Jeanne de

[1893] Albert de Remacle, *Dictionnaire généalogique, Familles d'Auvergne,* tome 1, p. 484.

Barthélemy, fut également présent noble Julien de Lautrec, sieur de Lavaur, puis le 12 août 1682, David Dupin, prêtre, curé de Septfonds fut le parrain de Théophile Dupin, baptisé à Saint-Antonin le 15 août 1682. David Dupin, curé de Septfonds, pourrait être le même que l'ancien curé de Lavaurette.
David Dupin, ancien curé de Septfonds, fut le parrain de Pierre de Calmeil de La Roque, fils de noble Antoine de Calmeil, sieur de La Roque, et d'Antoinette (des Grèzes) de La Garenne, qui fut baptisé à Saint-Antonin, le 4 janvier 1697.
Maître David Dupin, docteur en théologie, fut le parrain de Jeanne Marie (de La Capelle) de Barry, fille de noble François de La Capelle de Cas, sieur de Barry, et de Françoise des Grézes, baptisée à Saint-Antonin le 19 décembre 1703, la marraine fut Jeanne (de Lestang de Bérail) de Pomayrols, épouse de noble Françoise de La Capelle, seigneur de Cas.

4.8 Marie DUPIN.
Elle épousa noble **Pierre de ROUSSEL,** ils eurent un fils Georges de Roussel qui naquit à Saint-Antonin, le 13 février 1656, et y fut baptisé deux semaines après, le parrain fut David Dupin, recteur de Lavaurette, la marraine Jeanne Dupin, sœur de Marie.

4.9 Jeanne DUPIN.
Jeanne Dupin, femme du sieur Pierre François des Grèzes de La Garenne fut la marraine de François David, baptisé à Saint-Antonin le 17 décembre 1668, le parrain fut messire François de La Valette Cornusson.
Jeanne Dupin, veuve de Pierre François des Grèzes de La Garenne, mourut à Saint-Antonin le 30 juin 1714, âgée de 78 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église.
Sœur de Marie Dupin, elle épousa **Pierre François des GREZES,** sieur de La Garenne, (parfois qualifié noble, ce qui paraît indu), selon l'acte de baptême de leur fille Antoinette et d'autres actes.
Le 17 juin 1668, à Saint-Antonin, Pierre François des Grèzes, sieur de La Garenne, au nom du sieur Antoine de Barthélemy, procureur des gabelles de Languedoc, fut le parrain d'Antoine Delmas, la marraine fut Suzanne de Barthélemy, au nom de Suzanne Le Brun, l'acte fut signé par le sieur de La Garenne et par Jeanne Dupin, sa femme.
Ils eurent :

Antoine des Grèzes.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 20 mai 1674, le parrain fut le sieur Antoine de Barthélemy, procureur des gabelles, la marraine une des filles de ce dernier.

Antoinette des Grèzes.
Elle naquit à Saint-Antonin le 9 avril 1667, et y fut baptisée le 27 mai suivant, le parrain fut noble David Dupin, docteur en théologie, la marraine Suzanne Dupin, femme de M. de Barthélemy.

Marie Françoise des Grèzes.
Elle naquit à Saint-Antonin le 25 février 1669, et y fut baptisée le 2 mars suivant, le parrain fut le sieur Jean Dupin, elle fut tenue sur les fonts par noble Sébastien François des Grèzes, la marraine fut Marie de Roussel faisant pour Marie de Dupin, femme de du sieur Pierre de Roussel.

Jeanne des Grèzes.
Elle naquit à Saint-Antonin le 16 octobre 1671, et y fut baptisée 3 jours après, le parrain fut le sieur d'Arribat de *Paillerols,* la marraine Jeanne Andrée de Cabié.

Jean François des Grèzes.
Il naquit à Saint-Antonin le 24 juin 1676, et y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut noble François de Lestang, seigneur de Belpech, la marraine Suzon de Barthélemy. Il mourut à Saint-Antonin le 1er août suivant.

Georges François des Grèzes.
Il fut baptisé à Saint-Antonin le 21 février 1678, son parrain (ayant donné une procuration) fut M. Dupin, conseiller en la cour des aides de Montauban.

Sébastien (des Grèzes) de La Garenne, naquit à Saint-Antonin le 21 juin 1682, il y fut baptisé 5 jours après, le parrain fut noble Samson du Chariol, oncle du baptisé, la marraine Suzanne Françoise (des Grèzes) de La Garenne, sa sœur, en présence de noble Antoine de Barthélemy et de noble Claude de Chaumes.

4.10 peut-être Jean François DUPIN.
Résidant à Montauban, il fut le parrain d'un Jean François (nom illisible), à Saint-Antonin, le 28 octobre 1675, la marraine fut Marie de Barthélemy.

IV Monsieur Maître **Georges Timoléon DUPIN.**
Il fut pourvu, le 22 août 1650, de l'office de conseiller à la cour des aides de Guyenne alors à Cahors (puis à Montauban, comme le prouve l'acte qui suit).
M. Me Georges Timoléon Dupin, conseiller en la cours des aides de Montauban, fut présent le 17 septembre 1668, en l'église de Saint-Antonin, en Rouergue, au mariage de noble Claude de Teyssier, fils de noble François de Teyssier et de Françoise de Lescure, avec Marguerite de Barthélemy, âgée de 17 ans, fille du sieur Antoine de Barthélemy, et de feue dame Marthe de Malroux de La Guépie.
Le 24 février 1672, Maître Georges Timoléon Dupin, conseiller du roi en la souveraine cour des aides de Montauban, acheta à Charles Matheron, maître tapissier de la ville d'Aubusson, une tente (tenture) de tapisserie à double laine pour garnir la salle d'audience du palais de la cour des aides, entièrement construit sauf quelques fenêtres, pour le prix de dix-sept cents livres. La qualité de la tapisserie devait être la même que celle de la tapisserie que Charles

Matheron avait vendue audit sieur Dupin, et à Messieurs de Cabié et d'Auteserre[1894] (on peut remarquer Monsieur de Cabié qui doit être le père de l'épouse de Georges Timoléon Dupin.)
Georges Timoléon Dupin, conseiller et doyen de la cour des aides de Montauban, mourut à Saint-Antonin le 12 avril 1706, âgé de 73 ans, et y fut enterré le lendemain dans l'église des RP.PP. Cordeliers, en présence de M. de Saint-André, son fils, de M. le juge et de Messieurs les consuls de Saint-Antonin.
Il avait épousé, le 8 juin 1655, **Jeanne Andrée de CABIE** (Cabié), fille d'un de ses confrères.
Jeanne Andrée de Cabié, femme de M. Dupin, conseiller en la cour des aides, fut la marraine de François Laché, baptisé à Saint-Antonin le 29 septembre 1663, dont le parrain fut noble François de La Valette, seigneur de Cornusson.
Jeanne Andrée de Cabié, femme de Monsieur Maître Georges Timoléon Dupin, conseiller du roi en la cour des aides de Montauban, fut la marraine d'Antoine Huguet, à Saint-Antonin, le 22 août 1668, le parrain fut le sieur Antoine de Barthélemy, procureur des gabelles de Languedoc, la marraine signa J.A de Cabié.
Ils eurent :

5.1 Antoine Joseph DUPIN, qui suit.

5.2 Hélène DUPIN.
Fille de M. Me Georges Timoléon Dupin, conseiller en la cour des aides de Montauban, et de Jeanne Andrée de Cabié, elle mourut à Saint-Antonin le 4 octobre 1668, âgée d'environ 5 ans, et y fut enterrée dans la nef de l'église de Saint-Antonin, en présence de son père et de M. Abel Dupin, son oncle (ce qui permet de le situer.)

V Monsieur Maître **Antoine Joseph DUPIN,** écuyer, seigneur de Saint-André (ce lieu n'a pas été identifié.)
Il naquit vers 1664 selon la date de sa mort (infra.)
Avocat, il fut pourvu, le 18 décembre 1692, sur la démission de son père, de l'office de conseiller en la cour des aides de Guyenne, à Montauban.
Ce doit être lui qui fut député, le 7 juillet 1710, auprès de l'Intendant à Montauban par la communauté de Saint-Antonin, à la requête de Monseigneur de Marsa de Lestang, pour tâcher d'obtenir de l'Intendant que la communauté continue les réparations de la fontaine de Salet pour récupérer les eaux à Saint-Antonin[1895].
Il est le premier de sa famille qui prit dans les dernières années de sa vie la qualification de seigneur de Saint-André.
Joseph Dupin de Saint-André, conseiller en la cour des aides de Montauban, fut enterré à Saint-Antonin le 30 juin 1726, âgé d'environ 62 ans, il fut conduit par le chapitre à l'église des RP.PP. Cordeliers, accompagné de ses parents.

[1894] Henry de France, *Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne (Bulletin du Tarn-et-Garonne,* dans ce qui suivra), 1908, Notes sur l'établissement de la Cour des aides de Montauban, pp.61-62.
[1895] Jean Donat, *Bulletin du Tarn-et-Garonne,* 1913, Les eaux à Saint-Antonin du 17ème au 19ème siècle, p.255, se référant aux Archives de Saint-Antonin BB 14 f°67 v°.

Il avait épousé, avant 1697, selon François Moulenq (infra), **Marie (de MURAT) de LESTANG de BERAIL.** Gustave Chaix d'Est-Ange et Henri Jougla de Morenas datent le mariage de 1703. La date du mariage, avant 1697, nous paraît la plus vraisemblable compte tenu de la chronologie connue de la famille de Murat de Lestang, et de celle indiquée pour le mariage des parents d'Antoine Joseph Dupin de Saint-André, et surtout parce que Gustave Chaix d'Est-Ange dit que Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André naquit en 1701.
Marie de Lestang de Bérail appartenait à la famille de Murat de Lestang de Bérail, elle était la sœur de François de Murat de Lestang de Bérail, seigneur marquis de Paulhac, Belpech, Pomairols, qui fit le dénombrement de Paulhac et de Belpech, le 27 février 1737, devant le bureau des finances de Montauban et mourut sans postérité[1896]. Les seigneuries de Paulhac et de Belpech advinrent alors à la famille Dupin de Saint-André par le mariage, avant 1697, de Marie de Lestang de Bérail, sœur de François, avec Antoine Joseph Dupin de Saint-André, conseiller à la cour des aides de Montauban[1897]. Marie de Lestang de Bérail, sœur de François, était donc la fille de Jean de MURAT de LESTANG de BERAIL, seigneur et baron de Pomairols, etc., et d'Anne Marthe de BRUNET de PUJOLS de CASTELPERS de PANAT, mariés par contrat du 20 mars 1664[1898].
Dame Marie de Lestang de Bérail de Poumairols, veuve de messire Antoine Joseph (Dupin), sieur de Saint-André, conseiller du roi en la souveraine cour des aides de Montauban, mourut à Castelnau-de-Montmiral, le 4 juin 1741, âgée de 70 à 71 ans, et y fut inhumée, le même jour, au tombeau de ses pères[1899].
Ils eurent :

6.1 Jean Baptiste du PIN de SAINT-ANDRE, qui suit.

6.2 Joseph Jean DUPIN de SAINT-ANDRE.
Fils de Joseph Dupin de Saint-André, conseiller en la cour des aides et finances de Montauban, et de Marie de Lestang de Bérail, il fut baptisé à Saint-Antonin, le 13 avril 1703, le parrain fut noble Jean Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel, la marraine Thérèse Madeleine de Vaillac, épouse de M. de Villette, gouverneur de Saint-Antonin.

6.3 François Joseph du PIN de SAINT-ANDRE, auteur de la branche des seigneurs de Missècle, qui suivra.

6.4 Georges Théophile DUPIN.
Fils de M. Antoine Joseph Dupin, conseiller à la cour des aides de Montauban, et de Marie de Lestang de Bérail, il naquit à Saint-Antonin, le 18 novembre 1705, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut messire (blanc) de Roux de La Loubière,

---

[1896] François Moulenq, *Département du Tarn-et-Garonne, Documents historiques,* tome 2, p. 443, se référant à AD. Tarn-et-Garonne, *Dénombrements,* pour le dénombrement, et à Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue,* tome II, p. 138.
[1897] François Moulenq, *op.cit.,* II, p. 443, se référant aux minutes du notaire Segui, à Montauban.
[1898] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* t. II, p. 138.
[1899] RP. Castelnau-de-Montmiral.

représenté par M. Me Georges Timoléon Dupin, grand-père du baptisé, la marraine Marie Anne Dupin, veuve du sieur David Alauzet. Cette Marie Anne Dupin, veuve du sieur David Alauzet fut enterrée à Saint-Antonin le 7 avril 1733, âgée d'environ 70 ans, elle pourrait donc être située au degré précédent.

6.5 Georges Timoléon DUPIN.

Georges Timoléon Dupin, fils de noble Joseph Dupin de Saint-André, conseiller en la cour souveraine des aides de Montauban, et de Marie (de Lestang de Bérail) de Pomayrols, né à Saint-Antonin, le lundi 29 novembre 1706, y fut baptisé le jeudi 2 décembre 1706, le parrain fut M. Georges Timoléon de Cabié, conseiller au parlement de Toulouse, la marraine Marguerite de Coste.

6.6 Marie Ursule DUPIN de SAINT-ANDRE

Ses parents étant nommés, elle fut baptisée à Saint-Antonin, le 11 décembre 1707, (l'acte étant en partie effacé le nom du parrain, conseiller à la cour des aides de Montauban, n'est pas lisible), la marraine fut Marie d'Arbus de Florac, en présence du marquis de *Paulliac* et de Monsieur Jacob de Barthélemy de Florac.

Fille de messire Antoine Joseph Dupin de Saint-André, conseiller en la Cour des aides de Montauban, et de dame Marie de Lestang de Bérail, elle épousa le 9 septembre 1732, en l'église Notre Dame de Montmiral, Maître **Joseph de ROLLAND,** avocat en Parlement, habitant Rabastens, fils de feu sieur Jacques de ROLLAND et de Marguerite PIGERON[1900].

6.7 Paule Henriette DUPIN de SAINT-ANDRE.

Nommée avec ses parents elle naquit à Saint-Antonin le 1er novembre 1709, elle y fut baptisée (la date manque), le parrain fut messire Pierre Anne Dionis, abbé de Beaulieu, la marraine, Paule de Saint-Just, épouse de M. Dupin, juge de Saint-Antonin.

Elle doit être Henriette Dupin de Saint-André qui fut la marraine d'Henriette Dupin de Saint-André qui épousa M. Ville (infra.)

Une fille d'Antoine Joseph Dupin de Saint-André, non prénommée, peut-être Paule Henriette, ou Marie Jeanne ou une autre épousa le sieur **Raymond MOLINIER,** qui apparaît comme le beau-frère de François Joseph Dupin de Saint-André lors de son mariage le 1er juillet 1743, avec Marie Anne de Bonne de Missècle (infra.)

6.8 Catherine Antoinette DUPIN de SAINT-ANDRE.

Elle épousa noble **Jean Martial de SUERE,** selon l'acte de baptême de leur fille Marie Claire (de Suère) de Saint-Martial, née à Castelnau-de-Montmiral le 28 (mai) 1739, baptisée 5 jours après, le parrain fut noble François de Tornier, sieur de Terride, la marraine Marie de Lestang, aïeule maternelle, veuve de Monsieur Dupin de Saint-André, conseiller en la cour des aides de Montauban, en présence de noble François de Bonfontan, sieur de Lagarde[1901].

[1900] RP. Castelnau-de-Montmiral.
[1901] RP. Castelnau-de-Montmiral.

Jean Martial de Suère et Catherine du Pin de Saint-André, habitant le lieu de Littré, paroisse de Saint-Martial, eurent entre autres un fils Joseph Martial de Suère qui épousa à Cahuzac-sur-Vère (Tarn), le 24 avril 1771, Marie Catherine de Verdun de Fontes, en présence de Jean Martial de Suère, de François de Suère, et de Joseph Dupin de Saint-André, père, frère et cousin du fiancé, habitant le lieu de Littré en Saint-Antonin en Rouergue[1902].

6.9 Jean DUPIN de SAINT-ANDRE.
Fils de M. de Saint-André, conseiller du roi en la cour des aides de Montauban, et de Marie de Lestang de Bérail, il fut enterré à Saint-Antonin le 9 juillet 1707 (acte en partie effacé.)

6.10 Michel François DUPIN de SAINT-ANDRE puis **CASTELNAU**
Nommé avec ses parents il fut baptisé à Saint-Antonin le 3 mai 1711, le parrain fut Monsieur Michel de Cabié, prêtre, docteur en théologie, tenant pour lui le sieur François Dupin de Saint-André, la marraine Marie Anne de La Loubière.
C'est peut-être lui qui dit Michel Dupin, signant M. Dupin, fut le parrain de Jacques Aliès, baptisé à Saint-Antonin le 10 août1726.
C'est lui qui dit Michel François Dupin de Saint-André, chevalier de Saint-Louis, fut le parrain de Michel Joseph Dupin de Saint-André, fils de Jean Pierre Joseph et de Jeanne Poux, baptisé à Saint-Antonin le 28 novembre 1778.
C'est lui qui dit Michel François Dupin Castelnau, ancien aide-major de *Lisle* (pour Lille, en Flandre), chevalier de Saint-Louis, fut le parrain de Jeanne Dupin de Saint-André, fille de Jean Joseph et de Paule Cassan, baptisée à Saint-Antonin le 7 février 1779.

6.11 François Melchior DUPIN.
Nommé avec ses parents il fut baptisé à Saint-Antonin le 22 janvier 1713, le parrain fut M. François de Lestang de Bérail, seigneur de *Paulliac* (signant Pauliac), la marraine Marie Ursule de Dupin.

6.12 Marie Jeanne DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommée avec ses parents elle fut baptisée à Saint-Antonin le 25 juin 1716, le parrain fut Jean Baptiste Dupin, son frère, la marraine Marie Ursule Dupin, sa sœur.

6.13 peut être Jean François DUPIN.
Il fut le parrain de Jean François Alauzet, baptisé à Saint-Antonin le 6 mai 1721, la marraine fut Marianne Dupin, l'acte porte les signatures de M. de Dupin Saint-André, Dupin, M. de Dupin. Ceci est à rapprocher de Marie Anne Dupin qui avait M. David Alauzet

Il est peut-être noble Jean Dupin (donc un Saint-André) qui suit.

[1902] RP. Cahuzac-sur-Vère.

Noble Jean Dupin fut le parrain de Jean David Thouron, baptisé à Saint-Antonin le 8 juillet 1723, la marraine fut Paule de Saint-Just, l'acte fut signé par Ursule de Saint-André (qui doit être Marie Ursule.)

6.16 peut-être Jean Baptiste du PIN de SAINT-ANDRE, seigneur de Paulhac et de Belpech

La présomption d'ascendance provient de sa qualification de dernier seigneur de Paulhac et de Belpech (les deux en Rouergue, Paulhac était situé dans l'archidiaconé de Saint-Antonin-Noble-Val, dans le Tarn-et-Garonne, Paulhac est donc le lieu situé en Verfeil, Tarn-et-Garonne), Belpech était près de Varen.

Au nombre des personnages de marque qui intervinrent, en 1782, dans l'enquête, concernant la paroisse Saint Jean-Baptiste de Villenouvelle, fut cité Jean Baptiste Dupin de Saint-André, doyen du chapitre cathédral qui fut le dernier seigneur de Paulhac et de Belpech, près de Varen[1903].

En 1789, quelques petites rentes, à Arnac (Tarn-et-Garonne) appartenaient à Jean Baptiste Dupin de Saint-André, prévôt du chapitre cathédral de Montauban, qui se titrait seigneur de Paulhac et de Belpech[1904].

6.17 peut-être Marie Antoinette Gabrielle du PIN de SAINT-ANDRE.

Elle fut la marraine de François Gabriel Astier qui fut baptisée à Saint-Antonin le 12 janvier 1742, le parrain fut François du Pin de Saint-André.

C'est peut-être la même qui dite Marie Antoinette Dupin de Saint-André fut la marraine à Saint-Antonin de Marie Ussan, baptisée le 21 août 1742, le parrain fut noble Jean François de Bayne.

VI Jean Baptiste du PIN de SAINT-ANDRE.

La généalogie publiée par Gustave Chaix d'Est-Ange le dit seigneur de Paulhac et de Belpech, ce qui n'apparaît pas dans les actes alors que nous connaissons (ces terres ne furent pas transmises à l'un de ses fils alors que par ailleurs existait un Jean Baptiste Dupin de Saint-André , doyen du chapitre cathédral de Montauban qui fut le dernier seigneur de Paulhac et de Belpech.) Celui-ci pourrait être un frère de son homonyme, conseiller à la cour des aides de Montauban.

Né en 1701, dit noble Jean Baptiste Dupin, il fut le parrain de Catherine Ursule Vieussieux, baptisée à Saint-Antonin le 20 octobre 1722, la marraine Catherine Ursule Dupin qui signa Ursule de Saint-André (peut-être à confondre avec Marie Ursule.) C'est peut-être lui qui dit Jean Baptiste Dupin fut le parrain de Jean Baptiste Montagne, baptisé à Saint-Antonin le 10 janvier 1724, l'acte fut signé par Jeanne Gracieuse Dupin, Antoinette Dupin et Ursule de Saint-André.

Jean Baptise du Pin de Saint-André fut pourvu en 1727 de l'office de conseiller en la cour des aides de Montauban, vacant par la mort de son père. Il fit en 1742 des preuves de noblesse

[1903] Abbé Firmin Galabert, *Bulletin du Tarn-et-Garonne,* 1917, Historique de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Villenouvelle, p.96.

[1904] Chanoine Galabert, *Bulletin du Tarn-et-Garonne,* La seigneurie d'Arnac, 1925, p. 37, se référant aux Papiers Villedieu.

pour être nommé chevalier d'honneur au bureau des finances de Montauban et mourut en 1786.
Il avait été présent, le 16 mai 1747, au mariage à Sant-Antonin-Noble-Val, de Jean Antoine de Bénavent de Salles, seigneur de Manetou (en Brousse, Tarn), et de Jeanne Gabrielle de Barthélemy de Florac, habitant Saint-Antonin.
Son épouse, **Blaise DORDE,** inconnue des généalogies publiées, fut nommée dans l'acte de baptême, à Missècle, le 24 avril 1744, de Jacques Dupin, fils de Joseph du Pin de Saint-André, seigneur de Missècle, et de Marie Anne de Bonne de Missècle (infra.), et bien évidemment dans les actes de baptême de ses enfants.

7.1 Antoinette DUPIN de SAINT-ANDRE.
Fille de messire Jean Baptiste Dupin de Saint-André, conseiller à la cour des aides de Montauban, et de Blaise Dordé, elle mourut à Saint-Antonin le 15 octobre 1741, âgée d'environ 7 ans, et y fut enterrée le lendemain dans l'église de RR.PP. Cordeliers.

7.2 Jean Antoine Gabriel François du PIN de SAINT-ANDRE, qui suit.

7.3 Marie Antoine (sic) Françoise DUPIN de SAINT-ANDRE
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 30 juillet 1736, elle y fut baptisée le 6 août suivant, le parrain fut noble Michel François Dupin, la marraine Antoinette Dordé, veuve de M. Maximilien Daurée, sieur de Garignan capitaine au régiment de Richelieu, représentée par dame Marie de Verdun, épouse de Maître Grimal.

7.4 Marie Pierre Georges Timoléon DUPIN.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus il naquit à Saint-Antonin le 18 octobre 1737, et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut messire Georges Timoléon Dupin, sieur de Belugard (Bellugard), doyen des capitaines de galères à bombe, commissaire général de la Marine au département de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, représenté par Monsieur Dordé, bourgeois, grand-oncle maternel, la marraine Marie Ursule (du Pin) de Saint-André, épouse de M. de Rolland, représentée par dame Marie de Verdun, épouse de M. Grimal, capitaine général des fermes du roi au département d'Albigeois.

7.5 Marie Paule DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, le parrain fut noble Philippe Dorée (alias Daurée) de Garignan, neveu de Blaise Dordé, représenté par noble Jacques de Marsa, la marraine Marie Henriette Paule Dupin de Saint-André, représentée par Marie de Verdun, épouse de M. de Grimal.

7.6 Marie Françoise Jacquette DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit et fut baptisée à Saint-Antonin le 3 septembre 1740, le parrain fut Jacques Guillaume Grimal, son cousin, la marraine Marie Antoine Gabrielle Dupin de Saint-André, sœur de la baptisée.

7.7 Blaise Georges Théophile du PIN de SAINT-ANDRE.

Fils de M. noble Jean Baptiste Dupin de Saint-André, conseiller à la cour des aides de Montauban, et de demoiselle Blaise Dordé, il fut baptisé à Saint-Antonin, le 19 juin 1743, le parrain fut Monsieur noble Georges Théophile Dupin, oncle paternel du baptisé (6.4), la marraine Marie Toinette Dupin, fille de M. Dupin, sœur de l'enfant qui signa Marie Antoinette Dupin, parmi les autres signatures de l'acte figurent Lisette de Lestang, Lestang, Verdun de Grimal.

7.8 Philippe Jean Antoine Louis DUPIN de SAINT-ANDRE.

Fils de noble Jean Baptiste de Saint-André et de Blaise Dordé, il fut baptisé à Saint-Antonin, le 1er octobre 1745, le parrain fut Monsieur Daurée de Garignan, capitaine au régiment de Crillon Infanterie, neveu de Barbe Dordé, représenté par Georges Dupin, son frère, la marraine Marie Antoinette Gabrielle Dupin de Saint-André, sœur du baptisé.

VII Jean Gabriel François du PIN de SAINT-ANDRE.

Nommé avec ses parents (sa mère étant Blaise Dordé), il fut baptisé à Saint-Antonin le 4 octobre 1735, le parrain fut messire Jean Antoine de Vésian, conseiller en la cour des aides de Montauban, grand-oncle breton (à la mode de Bretagne) du baptisé, représenté par messire Jean de Villette, seigneur des Ondes, gouverneur pour le roi de Saint-Antonin, la marraine Gabrielle Destais Dordé, grand-mère du baptisé.

La branche portant le nom de Saint-André disparut des registres paroissiaux de Saint-Antonin vers 1750, toutefois M. Dupin de Saint-André, conseiller à la cour des aides de Montauban, fut présent à Saint-Antonin, le 24 février 1767, au mariage de Claude Marie, comte de Lastic de Saint-Jal, habitant Gaillac, et d'Hélène de La Capelle, fille de feu Henri Octavien de La Capelle, seigneur de Cas, et d'Hélène de Marsa[1905] (laquelle mariée appartenait à une famille résidant à Saint-Antonin comme la famille de Marsa.)

Jean Antoine François Gabriel du Pin de Saint-André, avait reçu des lettres de l'office de conseiller en la cour des aides de Montauban, datées du 24 mai 1756, et fut installé le 7 juillet suivant[1906].

Dit Jean François Gabriel Dupin de Saint-André, seigneur de Paulhac et de Belpech, demeurant à Grenade, il assista à l'assemblée de la sénéchaussée de Rouergue, tenue à Villefranche en 1789[1907]. Il serait mort en 1800.

Il avait épousé à Bordeaux, en 1777, **Martha CORREJOLES,** anglaise.

Ce qui concerne sa descendance provient de Geneanet, Base Pierfit (reprenant quelques données de Gustave Chaix d'Est-Ange), sauf indication référencée autrement.

Jean Gabriel François du Pin de Saint-André et Martha Correjoles eurent au moins un fils Henri qui continua la lignée.

VIII Henri du PIN de SAINT-ANDRE.

[1905] Hippolyte de Barrau, *op.cit,* III, p. 90.

[1906] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome II, p. 559.

[1907] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* tome I, p. 308.

Né en 1778 il mourut en 1853. Il fut polytechnicien, officier d'Etat Major.
Il avait épousé, en 1808, Jeanne Caroline Marie **Hombeline du COS de LA HITTE,** née en 1785, fille de Jean Benoît du COS, vicomte de LA HITTE, seigneur de Couzens, promu colonel en 1792, ce qu'il refusa, pour émigrer, né en 1746, mort à Londres en 1793, et de Marie Jacquette Alexandrine de GINESTE, dame de Conques[1908].
Ils eurent :

9.1 Blaise Victor **Ernest du PIN de SAINT-ANDRE,** qui suit.

9.2 Louise du PIN de SAINT-ANDRE.
Louise Marie du PIN de SAINT-ANDRE, épousa M. de FLOTTE.

9.3 Louis du PIN de SAINT-ANDRE.
Il était probablement l'aîné en fonction de sa date de naissance.
Né le 28 avril 1814, à Bessières (Haute-Garonne.) Saint-Cyrien il fut promu colonel le 2 août 1858.

9.4 Henri du PIN de SAINT-ANDRE.

IX Blaise Victor **Ernest DUPIN de SAINT-ANDRE.**
Né le 29 décembre 1816, à Toulouse, il fut élève de l'École navale, et devint contre-amiral.
Il mourut le 27 février 1893, âgé de 76 ans
Il avait épousé **Valentine Henriette de SOYE,** née en 1829, fille d'Alcide de SOYE, né en 1797, et de Caroline FOURNIER de CARLES de PRADINES, née en 1807.
Ils eurent :

10.1 Henri DUPIN de SAINT-ANDRE

10.2 Hombeline DUPIN de SAINT-ANDRE.
Née le 11 mars 1856, à Toulon (Var), elle épousa à Toulon, le 2 décembre 1884, **Luc Jacques Marie Léon Martin ADAM de VILLIERS,** né le 11 juillet 1856, à Saint-Denis de La Réunion. Il fut lieutenant-colonel au 23ème régiment d'infanterie coloniale et mourut le 17 mars 1919, d'où postérité.

10.3 Gaëtan DUPIN de SAINT-ANDRE.
Né en 1863, il épousa à Carpentras le 25 août 1792, **Béatrix de SOYE,** née en 1872.
Ils eurent au moins trois fils :

Henri DUPIN de SAINT-ANDRE.

Ernest du PIN de SAINT-ANDRE.

[1908] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome I, p. 191.

André du PIN de SAINT-ANDRE.

II
Seigneurs de Missècle.

L'auteur de cette branche François Joseph du Pin de Saint-André était fils d'Antoine Joseph Dupin, seigneur de Saint-André, et de Marie de Lestang de Bérail.

VI François Joseph du PIN de SAINT-ANDRE, seigneur de Missècle (du chef de sa femme.)
Il naquit à Saint-Antonin le 25 avril 1704, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut noble Jacob de Barthélemy, sieur de Florac, faisant pour François Dupin, frère du baptisé (qui n'apparaît pas dans les actes à Saint-Antonin, parfois effacés ou manquants), la marraine fut Isabeau Patron.
Ce doit être lui qui fut capitaine dans le régiment de Grassieux, selon l'acte de décès du 14 janvier 1748, de son valet Jean Fau, qui fut massacré à Castelnau-de-Montmiral, ce jour là vers les 6 heures du matin et conduit dans son auberge, y survécut jusqu'au lendemain, le rédacteur de l'acte dit « nous avons été avertis par le frère dudit capitaine », Jean Fau fut inhumé à Castelnau-de-Montmiral 3 jours après[1909].
Joseph François Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, mourut à Castelnau-de-Montmiral le 29 avril 1750, âgé de 46 ans, et y fut inhumé le lendemain dans le tombeau de sa famille.
Noble François Joseph du Pin de Saint-André, fils de feus Antoine Joseph Dupin de Saint-André conseiller à la cour des aides de Montauban, et de dame Marie de Lestang de Bérail, habitant le lieu de La Moline, juridiction de Montmiral, avait épousé, en l'église Saint-Barthélemy de Missècle paroisse annexe de celle Saint-Laurent-de-Moulayrès (à 3 km de Missècle, Tarn), le 1er juillet 1743, **Marie Anne de BONNE,** fille de noble Jacques de BONNE, seigneur de Missècle, et de dame Marie de TAFFANEL de LA JONQUIERE, habitant au château de Missècle, du consentement du sieur Raymond Molinier, beau-frère du marié, et de messire Joseph de Bonne, présent, de noble Jacques de Bonne, père de l'épouse, et de messire François de Bonne, seigneur de Ronel, l'acte porte les signatures M de Bonne de Missècle, Missècle de Bonne, La Jonquière, Molinier[1910]. Cet acte permet de compléter les généalogies de la famille de Bonne publiées, qui omettent Marie Anne.
Jacques de Bonne, seigneur de Missècle, mourut à Missècle, le 8 octobre 1762, et y fut enseveli le lendemain dans l'église de Sainte-Sigolène ; Marie de Taffanel, veuve de messire Jacques de Bonne, seigneur de Missècle, mourut à Missècle, le 25 mars 1764, âgée d'environ 65 ans et y fut ensevelie le lendemain dans l'église de Sainte-Sigolène[1911].
François Joseph du Pin de Saint-André et Marie Anne de Bonne eurent (les prénoms étant parfois tronqués et parfois confondus il est parfois difficile d'attribuer l'acte de baptême à la

[1909] RP. Castelnau-de-Montmiral
[1910] RP. Missècle.
[1911] RP. Missècle.

bonne personne, nous suivons dans ce qui suit les registres paroissiaux de Saint-Antonin où deux des fils s'installèrent suite à leurs mariage) :

7.1 Jacques DUPIN.

Jacques Dupin, fils de messire Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et de dame Marie Anne de Bonne de Missècle, naquit à Missècle, le 21 avril 1744, vers 10 heures du matin, et y fut baptisé 3 jours après, dans l'église Saint-Barthélemy, le parrain fut Messire Jacques de Bonne, la marraine Dame Blaise Dordé, femme de messire Jean Baptiste du Pin, conseiller à la cour des aides et finances de Montauban[1912], grâce a cet acte nous apprenons le nom de l'épouse de ce Jean Baptiste Dupin.

Ce Jacques Dupin doit très probablement être confondu avec Jacques Joseph du Pin de Saint-André, seigneur de Missècle, qui suit (degré VII), ce qui renforce cette hypothèse est que Jean Pierre Joseph qui signa Dupin de Saint-André, fut dit cadet dans l'acte de baptême de son fils Pierre le 19 janvier 1780.

7.2 Jean Baptiste Joseph du PIN de SAINT-ANDRE.

Dit Jean Baptiste, né en 1743, par Gustave Chaix d'Est-Ange, ce qui est manifestement inexact, il doit être Jean Baptiste Joseph de Dupin de Missècle (sic), fils de messire Joseph de Dupin, seigneur de Missècle, et de dame Marie Anne de Bonne, résidant au château de Missècle, qui naquit à Missècle le 24 mars 1745, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut messire Jean Baptiste de Dupin (sic), conseiller à la cour des aides et chevalier d'honneur du bureau des finances de la ville de Montauban, la marraine dame Marie de Taffanel, mère-grand (sic) dudit Jean Joseph Baptiste[1913].

Il fit des preuves de noblesse en 1788, conservées dans le *Nouveau d'Hozier,* pour obtention l'admission à Saint-Cyr de sa fille Jeanne, née à Saint-Antonin en 1779, comme confirmé infra.

Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André, ancien officier d'infanterie, époux de Paule Cassan, fut enterré dans le cimetière de Saint-Antonin, le 6 février 1784, âgé d'environ 39 ans. Cet âge correspond à sa naissance en 1745.

Selon Gustave Chaix d'Est-Ange Jean Baptiste avait épousé Paule Cassan en 1775, ce qui est exact.

Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André, ancien lieutenant au régiment Royal Infanterie, natif de Missècle, avait épousé à Saint-Antonin, le 1er janvier 1775 (il devait y avoir urgence), **Paule CASSAN,** veuve de Bernard LATREILLE (elle appartenait probablement à la famille Cassan, notable de Saint-Antonin.)

Paule Cassan, épouse de M. Dupin de Saint-André fut la marraine de Bernard Ricard, baptisé à Saint-Antonin le 14 décembre 1777.

Ils eurent (Gustave Chaix d'Est-Ange ne connaît que Jeanne) :

Marguerite Jacquette Joséphine DUPIN de SAINT-ANDRE.

[1912] RP. Missècle.
[1913] RP. Missècle.

Nommée avec ses parents comme expliqué supra, elle naquit à Saint-Antonin, le 23 mai 1775, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, habitant Lavaur, oncle paternel de l'enfant, représenté, la marraine Marguerite de Bonne d'Audegard (ou Audegaud), habitant le lieu d'Audegard (ou Audegaud), diocèse de Toulouse, grand-tante paternelle, représentée par Marianne Latreille, tante maternelle de l'enfant.

Marie Catherine DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 6 septembre 1777 et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut noble Etienne d'Audegaud, habitant Roques, représenté, la marraine Marie de Rivals de La Pomarède, représentée par Catherine Latreille, sœur maternelle de l'enfant, qui signa l'acte. Elle mourut à Saint-Antonin le 17 décembre 1783, âgée de 6 ans et 3 mois, et y fut enterrée dans le cimetière.

Jeanne du PIN SAINT-ANDRE
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 6 février 1779 et y fut baptisée le lendemain. Elle entra à Saint-Cyr le 27 novembre 1788, sur preuves du 10 octobre 1788, et en sortit le 15 avril 1793[1914], elle fut institutrice, sans alliance[1915].

Joseph Pascal DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus, il fut baptisé à Saint-Antonin le 16 avril 1781, le parrain fut Jacques Pierre Joseph Dupin de Saint-André, son oncle paternel, la marraine Marguerite de Prix de Lestang de Saint-Mary.

7.3 Jean Pierre Joseph DUPIN de SAINT-ANDRE.
Jean Pierre Joseph Dupin de Saint-André, Me Philippi, notaire royal, et d'autres furent présents le 28 janvier 1784, à l'abjuration de Marthe Parra, à Saint-Antonin.
Jean Pierre Joseph Dupin de Saint-André, habitant le château de Missècle, épousa en premières noces, à Saint-Antonin, le 10 août 1768, **Jeanne Gracieuse DUPIN,** ses témoins furent Jacques Joseph Dupin de Saint-André, son frère (qui doit être Jacques, 7.1), Jean Roland Dupin, chanoine de Rabastens, son cousin-germain, le témoin de l'épouse (branche des juges de Saint-Antonin) fut M. Me Jean Baptiste Perret, bachelier ès droits, son oncle. Jeanne Gracieuse Dupin, épouse de noble Joseph de Saint-André, mourut à Saint-Antonin le 29 juillet 1772, dans sa quarante-deuxième année, et y fut enterrée par le chapitre le lendemain. Ils ne semblent pas avoir eu d'enfant. Jeanne Gracieuse Dupin, baptisée à Saint-Antonin le 2 juin 1730, était fille d'Isaac Barthélemy DUPIN, capitaine châtelain et juge de Saint-Antonin, et de Marie PERRET.

[1914] Fleury-Vindry, *Les demoiselles de Saint-Cyr (1686-1793),* p. 326.
[1915] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III.

Jean Pierre Joseph Dupin de Saint-André épousa (donc en secondes noces) **Jeanne POUX,** selon l'acte de baptême de leur fils Jean Baptiste Joseph (tache.)
Ils eurent :

Jean Baptiste Joseph Laurent DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme dit supra, il naquit à Saint-Antonin le 5 octobre 1774 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut noble Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André, lieutenant au régiment Royal Infanterie, oncle paternel de l'enfant (qui doit être Jean Baptiste, 7.2), la marraine Marguerite de Bonne de Missècle, épouse de noble d'Audegard, habitant le lieu de Roques, diocèse de Toulouse, grand-tante. Ce doit être lui qui dit Jean Baptiste Joseph Laurent Dupin de Saint-André fut le parrain de sa sœur Henriette, le 29 mars 1783.

Jean François Joseph Samuel DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus il naquit et fut baptisé à Saint-Antonin le 1er août 1775, le parrain fut noble Jean de Suère de Saint-Martial**,** représenté, la marraine Marguerite (sic, pour Catherine) Dupin de Saint-André, épouse de noble Jean de Suère de Saint-Martial, grand-tante paternelle.

Jean David Joseph DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus il naquit à Saint-Antonin le 26 juillet 1776 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Me Jean Philippi, notaire royal de Saint-Antonin (nous retrouvons la famille Philippi.)

Henriette Victoire Josèphe DUPIN de SAINT-ANDRE.
Dite fille de noble *Jacques* Pierre Joseph de Saint-André et de Jeanne Poux, elle naquit et fut baptisée à Saint-Antonin, le 23 juin 1777, le parrain fut noble Michel Dupin de Saint-André, chevalier de Saint-Louis, capitaine aide-major de la ville de Lille en Flandre, oncle paternel de l'enfant, la marraine Henriette Dupin de Saint-André, veuve de M. Ville, habitant la ville de Grenade, en Rouergue. Henriette Victoire Dupin de Saint-André mourut à Saint-Antonin le 19 avril 1778, âgée d'environ un an et y fut enterrée le lendemain dans le cimetière.

Michel François DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme pour ses trois frères aînés, il naquit à Saint-Antonin le 27 novembre 1778 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Michel François Dupin de Saint-André, chevalier de Saint-Louis, la marraine Marguerite Renaud.

Pierre DUPIN de SAINT-ANDRE.

Nommé avec ses parents comme ci-dessus, il naquit à Saint-Antonin le 18 janvier 1780 et y fut baptisé le lendemain, la marraine fut Paule Cassan, tante du baptisé.

Jeanne Victoire Sophie DUPIN de SAINT-ANDRE.
Dite fille de messire Pierre Joseph Dupin de Saint-André et de Jeanne Poux elle fut baptisée à Saint-Antonin le 20 février 1781, le parrain fut messire Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André, son oncle paternel, la marraine Jeanne Antoinette Victoire de Prix de Lestang de Saint-Mary (en réalité de Lestang de Prix de Saint-Mary.).

Henriette DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommée avec ses parents comme dit supra, elle naquit à Saint-Antonin le 28 mars 1783, y fut ondoyée en danger de mort, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Baptiste Joseph Laurent Dupin de Saint-André, frère de la baptisée, la marraine demoiselle de Prix de Lestang de Saint-Mary (en réalité de Lestang de Prix de Saint-Mary.).

Jean Victor DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus il naquit et fut baptisé à Saint-Antonin le 27 mars 1784, le parrain et la marraine furent des habitants de Saint-Antonin.

Jean Pierre Joseph DUPIN de SAINT-ANDRE.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus, il naquit à Saint-Antonin le 14 avril 1792 et y fut baptisé le lendemain, le parrain et la marraine furent des habitants de Saint-Antonin.

7.4 Jacques Pierre Joseph du PIN de SAINT-ANDRE.
Fils de noble François Joseph Dupin de Saint-André et de Marie Anne de Bonne de Missècle, il naquit à Castelnau-de-Montmiral le 10 mars 1747 et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut noble Jacques Pierre (de Taffanel) de La Jonquière, chef d'escadre, gouverneur du Québec, grand-oncle paternel, représenté par noble Jean (de Suère) de Saint-Martial, oncle paternel, la marraine Marie Angélique de Valette, épouse du susdit M. de La Jonquière, représentée par Madame Marie Ursule Dupin de Saint-André, épouse de noble Joseph de Rolland, tante paternelle[1916].
Il fut le parrain de son neveu Joseph Pascal Dupin de Saint-Joseph Dupin de Saint-André baptisé à Saint-Antonin le 16 avril 1781 (supra.)

7.5 Joseph Donat Raymond du PIN de SAINT-ANDRE.
Fils de noble Joseph François Dupin de Saint-André et de Marie Anne de Bonne de Missècle, il naquit à Castelnau-de-Montmiral le 8 mars 1749, fut ondoyé à la

[1916] RP. Castelnau-de-Montmiral.

naissance et baptisé 8 jours après, le parrain fut M. Raymond Molinier, bourgeois du Verdier, oncle paternel par alliance, la marraine Marguerite (de Bonne) de Missècle, tante maternelle, fut présent Jean de Suère de Saint-Martial[1917].

Les registres paroissiaux ne mentionnent plus cette famille à Castelnau-de-Montmiral, après la naissance de Joseph Donat Raymond (supra), sauf le 16 mai 1766 date à laquelle la signature Dupin de Saint-André apparaît sur l'acte de baptême de Marie Joseph Antoine Fulcrand Plasse, fils de Me Joseph Antoine Plasse, avocat au parlement, et de Catherine Françoise de Falguière.

VII Jacques Joseph du PIN de SAINT-ANDRE, seigneur de Missècle.
Dit messire Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur justicier haut, moyen et bas, et direct de la terre de Missècle, habitant du présent lieu (Lavaur), fils de feu messire François Joseph Dupin de Saint-André et de feue Marie Anne de Bonne de Missècle, assisté de messire Pierre Joseph Dupin, son frère (qui doit être Jean Pierre Joseph ou Jacques Pierre Joseph), il épousa à Lavaur (Tarn), le 24 janvier 1769, **Anne de RIVALS de LA POMAREDE,** habitant Lavaur, fille de messire François de RIVALS de LA POMAREDE, seigneur de Paulin, et de Suzanne de MOULINS[1918].
Ils eurent :

8.1 Joseph du PIN de SAINT-ANDRE,
Fils de messire Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals, il naquit à Lavaur le 4 mai 1770, et y fut baptisé le même jour, le parrain fut Jean Baptiste Joseph Dupin de Saint-André, lieutenant au régiment Royal Infanterie, la marraine Suzanne de Moulins[1919].

8.2 Henriette du PIN de SAINT-ANDRE.
Fille de noble Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals, elle naquit à Lavaur le 4 janvier 1771 et y fut baptisée le lendemain. Le parrain fut messire François de Rivals de La Pomarède, seigneur de Paulin, la marraine Henriette Dupin, veuve de Monsieur Ville, de Grenade[1920].

8.3 Pierre Joseph du PIN de SAINT-ANDRE.
Fils de messire Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals de La Pomarède, il naquit et fut baptisé à Lavaur le 20 janvier 1772, le parrain fut messire Pierre Joseph Dupin de Saint-André, la marraine Anne de Rivals, le parrain et la marraine étaient absents et furent donc remplacés[1921].

8.4 Bernard du PIN de SAINT-ANDRE.

[1917] RP. Castelnau-de-Montmiral.
[1918] RP. Lavaur.
[1919] RP. Lavaur.
[1920] RP. Lavaur.
[1921] RP. Lavaur.

Fils de messire Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals de La Pomarède, il fut baptisé à Lavaur le 7 octobre 1773, le parrain fut noble Bernard *Davas* de Virven, conseiller du roi, receveur des tailles du diocèse de Lavaur, la marraine Jeanne de Rivals, le parrain signa Davasse de Virven[1922].

8.5 Pierre Joseph du PIN de SAINT-ANDRE.
Fils de messire Jacques Joseph Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals, il fut baptisé à Lavaur, le 29 décembre 1774, le parrain et la marraine furent des domestiques de la famille[1923].

8.6 Jean Jacques du PIN de SAINT-ANDRE.
Fils de messire Jean Jacques Dupin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals de La Pomarède, il naquit et fut baptisé à Lavaur le 2 juin 1776, le parrain et la marraine furent des habitants de Lavaur[1924].

8.7 Marguerite Julie du PIN de SAINT-ANDRE.
Fille de messire Jacques Joseph du Pin de Saint-André, seigneur de Missècle, et d'Anne de Rivals, elle naquit à Lavaur le 21 juin 1777, et y fut baptisée le lendemain, le parrain et la marraine furent des domestiques de la famille[1925].

8.8 Jean Baptiste Joseph du PIN de SAINT-ANDRE.
Son acte de baptême n'a pas été trouvé. Jean Baptiste Joseph du Pin de Saint-André reçut un legs de son grand-père François Alexandre (de Rivals) par un codicille reçu par le notaire Vilary, le 29 mars 1784 ; il serait Jean Baptiste Joseph du Pin de Saint-André, qui selon Jules Villain « resté veuf, fut convoqué aux assemblées générales de la noblesse en 1789[1926]», ce qui est une confusion car il aurait au plus 18 ans an 1789.

III
Seigneurs de BELLUGARD

L'auteur de cette branche, Théophile Dupin, était fils de Jean Philippe Dupin, capitaine châtelain et juge civil et criminel de Saint-Antonin, et de Marguerite d'Estoul.

Un fragment de généalogie de cette branche a été publié par Gustave Chaix d'Est-Ange, elle est complétée dans ce qui suit par des données provenant de Geneanet et d'un ouvrage sur la *Noblesse québécoise.*

[1922] RP. Lavaur.
[1923] RP. Lavaur.
[1924] RP. Lavaur.
[1925] RP. Lavaur.
[1926] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* tome II, p. 1863. ; nous avons ajouté « il serait » au sujet de la convocation en 1789, car cela ne paraît pas possible..

IV Théophile DUPIN, seigneur de *Bélugard.* (très probablement Bellugard, en Itzac, Tarn, l'orthographe Bellugard, en variante de Belugard, est confirmée par l'ouvrage sur la *Noblesse québécoise*.)
Les registres paroissiaux (catholiques d'Itzac, dans le Tarn, ne mentionnent pas cette famille, ce qui n'a rien d'exceptionnel car les familles ne résidaient pas forcément dans leurs seigneuries), il se pourrait également que le premier degré et peut-être le début du 2ème ait été protestant.
Il épousa **Marie (de) PUJOL.**
Ils eurent :

V Georges DUPIN, seigneur de *Bélugard*.
Né en 1658, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, ce qui indique une carrière militaire.
Il épousa **Marie Adrienne LANGLOIS**
Ils eurent :

VI Jean Baptiste DUPIN de BELUGARD
Né vers 1685, il aurait été, selon Gustave Chaix d'Est-Ange, capitaine des galiotes à bombes et d'artillerie au port de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, il mourut en 1746,
Il avait épousé en premières noces, à Québec, Canada, le 30 mai 1728, **Elisabeth de SAINT-VINCENT,** fille de Pierre de SAINT-VINCENT, baron de Narcy, et de Marie Antoinette DUGARD.
Il avait épousé en secondes noces, le 5 février 1731, à Rochefort (Charente-Maritime) **Marie DIERES de La Grolière.**
Cette branche se serait éteinte dans les mâles en 1785.

Nous ne savons pas où placer Messire Georges Timoléon Dupin, sieur de Bélugard, qui dit doyen des capitaines de galères à bombes, commissaire général de la Marine au département de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, fut le parrain (ayant donné une procuration) de Marie Pierre Georges Timoléon Dupin de Saint-André, baptisé à Saint-Antonin, le 15 septembre 1737. Il paraît bien âgé pour être Georges Dupin, sieur de Bélugard, né en 1658, il pourrait correspondre par l'âge à un fils de ce dernier, il y a peut-être une confusion avec Jean, dans la généalogie publiée.

IV
Branche des juges de Saint-Antonin

L'auteur de cette branche, Daniel Dupin, était fils de Jean Philippe Dupin, capitaine châtelain et juge civil et criminel de Saint-A1ntonin, et de Marguerite d'Estoul.

IV Daniel DUPIN.
Monsieur Maître Daniel Dupin, conseiller du roi, fut juge royal de Saint-Antonin.
Il fut le parrain d'Elisabeth (Isabeau) Gibily, fille de Jacques Gibily, marchand, et d'Antoinette de Lautrec, baptisée à Saint-Antonin le 13 mai 1663.

Il mourut avant le 22 mars 1668, date à laquelle son fils Philippe, dit fils de feu Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, fut le parrain, à Saint-Antonin, de Joseph Senchet, Jeanne de Montlauseur, veuve du sieur Dupin, juge, fut présente à ce baptême, et signa l'acte, son fils Philippe Dupin signa également l'acte.
Il avait épousé **Jeanne de MONTLAUSEUR,** fille de Bertrand de MONTLAUSEUR, seigneur de La Mothe, et de Marguerite de FOUCRAS, Jeanne de Montlauseur était veuve de Louis de Lautrec, seigneur de Latour, épousé dès 1640[1927].
Jeanne de Montlauseur, veuve de M. de Lautrec, avait une fille Antoinette de Lautrec, comme le montre un acte nommant Louis Dupin, et Antoinette Dupin, frère et sœur (infra.)
Jeanne de Montlauseur, veuve de feu Me Daniel Dupin, mourut à Saint-Antonin, le 7 mars 1670, âgée d'environ 55 ans, et y fut enterrée dans la nef de l'église, en présence de son fils Philippe Dupin et de Jacques Gibily son beau-fils.
Ils eurent :

5.1 Isabeau DUPIN.
Fille de Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Jeanne de Montlauseur, elle fut baptisée à Saint-Antonin le 16 juin 1653, le parrain fut Claude de Montlauseur, conseiller du roi.

5.2 Philippe DUPIN, qui suit.

5.3 Marie DUPIN.
Fille de M. Me Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Jeanne de Montlauseur, elle fut baptisée à Saint-Antonin le 17 mai 1657, le parrain fut Gabriel de *Barade* (peut-être Varade), sieur de La Reynie, la marraine Antoinette de Lautrec.
Elle fut la marraine de sa nièce Marie Jeanne Dupin, à Saint-Antonin le 7 mai 1681 (infra.)

5.4 Madeleine DUPIN.
Fille de M. Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Jeanne de Montlauseur, elle naquit à Saint-Antonin, le 9 novembre 1658, et y fut baptisée 9 jours après, le parrain fut Louis de Lautrec, sieur de Lavaur, la marraine Madeleine de Villeneuve, femme de M. Le Brun.

5.5 Louis DUPIN.
Fils de (feu) Me Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, et de (feue) Jeanne de Montlauseur, il mourut à Saint-Antonin, le 28 mars 1675 , âgé d'environ 16 à 17 ans, et y fut enterré le lendemain dans la nef de l'église, devant l'autel, en présence de Me Philippe Dupin, docteur en droit, son frère, et d'Antoinette de Lautrec, sa sœur.

5.6 Jean Jacques DUPIN.

[1927] Hippolyte de Barrau, *op.cit.,* IV, pp.10, 11.

Nommant ses parents comme ci-dessus il fut baptisé à Saint-Antonin le 27 juin 1663, le parrain fut Jacques Gibily, la marraine Marie de Dupin.

V Philippe DUPIN.

Docteur ès droits, avocat au parlement de Toulouse, conseiller du roi, il fut juge civil et criminel de Saint-Antonin

Fils de Monsieur Maître Daniel Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Jeanne de Montlauseur, il naquit à Saint-Antonin le 27 août 1654, et y fut baptisé le 9 novembre suivant, le parrain fut Pierre de Taffanel de La Jonquière, la marraine Toinette de Lautrec, fille de M. de Lautrec et de Jeanne de Montlauseur.

Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, fut le parrain de Philippe Gautier, baptisé à Saint-Antonin le 11 mars 1680. Philippe Dupin, avocat, tenant le baptisé, pour Me Jean Ravaille, aussi avocat, fut le parrain de Jean Gombert, à Saint-Antonin, le 2 mai 1682, la marraine fut Jeanne de Barthélemy, en présence de Pierre François des Grèzes, sieur de La Garenne.

Philippe Dupin, juge de Saint-Antoine, M. Me David Dupin, ancien curé de Lavaurette et vicaire forain de Cahors, et noble Julien de Lautrec, seigneur de Lavaur, furent présents le 8 juillet 1682, au mariage de M. Jean de Ravaille, fils de M. Antoine de Ravaille, conseiller du roi, juge référent de Saint-Antonin, et de Catherine de Loubert, avec Jeanne de Barthélemy, fille de noble Antoine de Barthélemy, et de feue dame Suzanne de Dupin.

Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, fut le parrain de Suzanne Ravaille, fille de Jean Ravaille et de Jeanne de Barthélemy, née à Saint-Antonin, le premier mai 1683, et y baptisée 4 jours après, la marraine fut Marie de Barthélemy.

Philippe Dupin, juge royal de Saint-Antonin, et Antoine Ravaille, prêtre et curé de Verfeil furent présents le 15 avril 1685 à l'abjuration de Marguerite de Saint-Just, à Saint-Antonin.

Philippe Dupin, conseiller du roi, juge de Saint-Antonin, fut présent le 8 mars 1692, à l'enterrement, à Saint-Antonin, de Marie Ravaille, âgée d'environ 18 ans, morte en odeur de sainteté, fille de messire Antoine Ravaille, prêtre curé de Verfeil, conseiller du roi, juge royal de Saint-Antonin, et de Catherine Loubers, (il avait dû être juge royal avant d'entrer dans les ordres), était également présent M. de Ravaille, frère du prêtre.

Messire Philippe Dupin, conseiller du roi, etc., fut inhumé le 2 octobre 1692 dans l'église de Saint-Antonin, âgé d'environ 38 ans, assistèrent au convoi Jean (Philippe) Dupin, son fils, et Antoinette Dupin, sa fille.

Cité comme docteur ès droits, avocat au parlement de Toulouse, il avait épousé **Marguerite (de)** R**AVAILLE**, comme le montre l'acte de baptême de son fils Jean Philippe.

Marguerite de Ravaille, femme de Philippe Dupin, avocat, fut la marraine de Marguerite Gibily, fille de Jacques Gibily, marchand, et d'Antoinette de Lautrec, baptisée à Saint-Antonin, le 28 octobre 1677.

Ils eurent :

6.1 Jean Philippe DUPIN.

Né à Saint-Antonin le 11 octobre 1674, il y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut Jean Ravaille, bourgeois de *Berfeuil* (très probablement pour Verfeil), la marraine Antoinette de Lautrec, en l'absence de damoiselle (blanc) de Restouls, femme de Monsieur Abel Dupin, bourgeois de Briatexte.

6.2 Antoinette DUPIN.

Née probablement vers 1675 selon son acte d'enterrement, elle fut la marraine de Jean Philippe Bru, à Saint-Antonin, le 6 avril 1691, son frère Jean Philippe Dupin, étant le parrain, elle signa l'acte.

Elle fut la marraine de Marthe Aymar, baptisée à Saint-Antonin, le 16 août 1695.

Toinon Dupin signa l'acte de baptême de Marie Calies, baptisée à Saint-Antonin le 27 février 1697, et fut la marraine de son neveu Hugues Dupin, baptisé à Saint-Antonin le 14 mars 1705.

Antoinette Dupin fut présente au mariage d'Antoine Andissac et de Françoise Sorbier, le 2 juin 1712, à Saint-Antonin, et à celui de Nicolas Boscat et de Marguerite Vezi le 8 février 1723, à Saint-Antonin. Elle signa l'acte de baptême de d'Hugues Dupin, baptisé à Saint-Antonin le 4 avril 1728, fut la marraine der sa nièce Antoinette Perret, baptisée à Saint-Antonin le 21 juillet 1734, celle de Philippe Dupin, baptisé à Saint-Antonin le 6 juillet 1736,

Elle fut enterrée, le 15 décembre 1761, dans l'église de Saint-Antonin

6.3 Joseph DUPIN.

Né à Saint-Antonin le 11 février 1677, il y fut baptisé 6 jours après, le parrain fut Jacques Gibily, marchand, faisant pour Abel Dupin, bourgeois de Briatexte, la marraine Catherine de Loubert, qui n'a su signer.

6.4 Marie Jeanne DUPIN.

Née à Saint-Antonin le 5 mai 1681, elle y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Me Jean Ravaille, avocat, oncle de la baptisée, la marraine Marie Dupin, sa tante.

Dite Marie Dupin, fille de messire Philippe Dupin, juge royal civil et criminel de Saint-Antonin, et de Marguerite Ravaille, âgée de 9 ans et 5 mois (sic), elle fut enterrée le 8 avril 1691 dans l'église de Saint-Antonin.

6.5 Théophile DUPIN.

Né à Saint-Antonin le 12 août 1682, il y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut David Dupin, prêtre, curé de Septfonds, la marraine Marie de Barthélemy, en présence d'Antoine de Barthélemy. Il mourut à Saint-Antonin le 22 octobre 1685, âgé de 3 ans, et fut enterré le même jour dans la nef de l'église paroissiale, près de l'autel.

6.6 Françoise DUPIN.

Fille de Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Marguerite Las Vareignes (sic), elle naquit à Saint-Antonin, le 29 septembre 1683, et y fut baptisée le 3 octobre suivant, le parrain fut François Las Vareignes (signant Lasvarenies), la marraine Anne de Loubert. La mère de la baptisée était nommée d'après le nom d'une terre de sa famille comme le montre l'acte qui suit : le 11 mai 1705, fut baptisée à Saint-Antonin Elisabeth Ravaille, fille de Monsieur Jean Ravaille, juge du marquisat de Millars et maire de Saint-Antonin, et de Jeanne de Barthélemy. Le parrain fut Antoine Ravaille, sieur de Las Vareignes (signant Las Varenies), la marraine Elisabeth Gibily, l'enfant

avait été baptisée (ondoyée) à la maison par Marguerite Ravaille, (maintenant) veuve de Me Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin.

6.7 Claude DUPIN.
Fils de M. Me Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Marguerite de Ravaille, il naquit à Saint-Antonin le 20 février 1685, et y fut baptisé 4 jours après, le parrain fut M. Jacques Gibily, consul, faisant pour M. Me Claude de Montlauseur, conseiller du roi, vétéran au présidial de Villefranche, la marraine Madeleine de Ravaille, en présence de Philippe Dupin, frère du baptisé (lequel doit être Jean Philippe.)

6.8 François DUPIN.
Fils de messire Jean Philippe Dupin, conseiller du roi, juge de Saint-Antonin, et de Marie Ravaille, il fut baptisé à Saint-Antonin le 31 mars 1689, le parrain fut noble Fabien de Lautrec, sieur de Lavaur, la marraine Françoise de Ravaille, a tenu pour elle Antoinette Dupin, sœur de l'enfant. François Dupin fut enterré à Saint-Antonin 5 jours après (son père ayant la même qualification et le même prénom.)

6.9 Rose Renée DUPIN.
Née le 5 février 1692 à Saint-Antonin, elle y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Jean Philippe Dupin, frère de la baptisée, la marraine Rose Renée de Pomiès, en présence de Pierre François des Grèzes, sieur de La Garenne, bourgeois.

VI Monsieur Maître **Jean Philippe DUPIN.**
Conseiller du roi, avocat au parlement, il fut juge civil et criminel et capitaine châtelain de Saint-Antonin.
Les registres paroissiaux de Saint-Antonin étant parfois effacés dans les années 1697 et 1698, manquant entre 1699 et 1702, et parfois effacés en 1708 et 1709, ce qui le concerne ainsi que ses épouses et leurs enfants est peut être omis.
Me Jean Philippe Dupin, avocat en parlement, fut le parrain de Philippe Pagès, baptisé à Saint-Antonin le 16 août 1693. Jean Philippe Dupin, conseiller du roi, juge de Saint-Antonin, fut le parrain de Jean Philippe Marcellin Parra, fils de M. Jean Parra, docteur en médecine, et de Marie Jeanne Berry (sœur de Françoise, tel que cela apparaît par ailleurs), baptisé à Saint-Antonin le 16 juillet 1703, la marraine fut Elisabeth Berry.
M. Me Jean Philippe Dupin, conseiller du roi, juge de Saint-Antonin, fut présent le 6 juillet 1706, au mariage, à Saint-Antonin, de Jean Bonnevent et de Jeanne Magnieu.
Le chanoine de Cadaret et M. Dupin, juge et capitaine châtelain de Saint-Antonin, furent les témoins de l'abjuration de Pierre de Just, le 7 décembre 1707, à Saint-Antonin. A noter qu'à Saint-Antonin résidaient une famille de Saint-Just et une famille de Just.
M. Jean Philippe Dupin, juge royal de Saint-Antonin, fut enterré dans l'église de Saint-Antonin, le 31 mai 1710, âgé d'environ 35 ans (cet âge, s'il était confirmé, signifierait qu'il se serait marié à 18 ans, étant avocat en parlement, nous verrons que son fils Barthélemy Isaac se maria également à l'âge de 18 ans, fut qualifié juge étant âgé de 22 ans, et qualifié bachelier ès droits pour la première fois à l'âge de 23 ans.)

Il avait épousé en premières noces, en l'église de Saint-Antonin, le (jour illisible) octobre 1693, **Françoise BERRY,** fille de Me Abel BERRY, conseiller du roi, maire de Saint-Antonin, et de Marie GENTIL.
Il avait épousé en secondes noces **Paule de SAINT-JUST.**
Elle devait appartenir à la famille de ce nom, résidant à Saint-Antonin, dont les membres appartenaient à différentes catégoriales sociales, probablement à la branche des conseillers du roi.
Paule de Saint-Just, épouse de M. Jean Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, fut la marraine de Barthélemy Montagne, baptisé à Saint-Antonin le 20 août 1705, en présence d'Antoinette Dupin. Paule de Saint-Just de Dupin fut présente, à Saint-Antonin, le 1er octobre 1709, au baptême de deux jumeaux, garçon et fille, Jean François et Jeanne Marguerite Delmas.
Paule de Saint-Just de Dupin fut présente au baptême de Raymonde Vidal, baptisée à Saint-Antonin le 4 février 1712. Elle fut la marraine d'Albert Thomas Pomiès, baptisé à Saint-Antonin le 30 août 1718, et dite épouse de feu M. Jean Philippe Dupin, elle fut enterrée dans l'église de Saint-Antonin, le 14 octobre 1718, âgée d'environ 37 ans.

Enfant du premier lit :

7.1 Marguerite DUPIN.
Fille de Me Jean Philippe Dupin, avocat, et de Françon Berry, elle fut baptisée à Saint-Antonin, le 6 mars 1696, le parrain fut M. Me Abel Berry, conseiller du roi, maire de Saint-Antonin, la marraine fut Marguerite Ravaille.
Elle fut la marraine de sa sœur Marianne Ursule, baptisée à Saint-Antonin le 14 juillet 1710.
Marguerite Dupin, fille de feu M. Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, fut la marraine de Jacques Duroy, baptisé à Saint-Antonin le 31 mai 1711, le parrain fut noble Jacques de Bénavent de La Tour.

Enfant du premier ou du second lit :

7.2 Louise Marguerite DUPIN.
Nièce d'Antoinette Dupin, elle fut religieuse de la Visitation à Albi.
Louise Marguerite Dupin, religieuse de la Visitation à Albi fut la marraine de Claude Perret, fils de Maître Jean Baptiste Perret, bachelier ès droits, et de Jeanne Gracieuse Dupin, Antoinette Dupin, sa tante, tint l'enfant pour elle.
Elle fut également la marraine de Jérôme Dupin, fils M. Isaac Barthélemy Dupin, avocat au parlement, et de Marie Perret, baptisé à Saint-Antonin, le 2 août 1733, tint l'enfant pour elle Jeanne Gracieuse Dupin, tante de l'enfant.

Enfants du second lit :

7.3 Hugues DUPIN.

Il naquit à Saint-Antonin le 11 mars 1705, et y fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Hugues de Saint-Just, prêtre prébendé du chapitre de Saint-Antonin, la marraine Antoinette Dupin, tante du baptisé. Il fut enterré à Saint-Antonin le 15 juin 1707.

7.4 Pauline DUPIN.
Fille de feu M. Jean Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Paule de Saint-Just, elle fut enterrée à Saint-Antonin le 18 mai 1717, âgée d'environ 12 ans.

7.5 Jeanne DUPIN.
Nommée avec ses parents, elle fut baptisée à Saint-Antonin le 19 décembre 1706, le parrain fut M. Capelle, la marraine Thérèse de La Tour.

7.6 Barthélemy Isaac DUPIN, qui suit.

7.7 Jeanne Gracieuse DUPIN.
Nous situons sa naissance vers 1708, seule année possible entre les dates que nous connaissons des autres enfants (mais elle pourrait également être née avant Hugues.)
Son mari et elle furent le parrain et la marraine de Jeanne Alaus, baptisée à Saint-Antonin le 31 décembre 1739.
Comme dit infra, elle épousa, le 8 novembre 1725, à Saint-Antonin, selon le même acte que celui concernant son frère Barthélemy Isaac, nommant ses parents, **Jean Baptiste Joseph PERRET,** bachelier ès droits, fils du sieur Joseph PERRET, ancien maire de Saint-Antonin, et de Jeanne CAPELLE., l'époux de Jeanne Gracieuse était donc le frère de l'épouse de Barthélemy Isaac.
Les familles Dupin et Perret eurent des relations très étroites comme nous le verrons dans les actes.
Jean Baptiste Joseph Perret et Jeanne Gracieuse Dupin eurent :

Joseph Perret.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus il naquit à Saint-Antonin le 6 novembre 1727 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Joseph Perret, maire de Saint-Antonin, son grand-père, la marraine Antoinette Granier, sa grand-mère (qui doit donc être la mère de Paule de Saint-Just.)
Il fut officier puis avocat en parlement et épousa Marie Lartigue, selon l'acte de baptême de l'un de leurs enfants, Pierre Didier Théodose Perret, qui fut baptisé le 12 janvier 1769, à Saint-Antonin.

Marie Perret.
Nommée avec ses parents comme ci-dessus elle naquit à Saint-Antonin le 4 janvier 1729 et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut M. Raygade, la marraine Marie Perret, épouse de Me Dupin, juge, sa tante.

Jeanne Gracieuse Perret.

Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle fut baptisée à Saint-Antonin, le 30 mai 1730, le parrain fut Jean Perret, bourgeois, son oncle, la marraine Jeanne Perret épouse de M. Raygade, bourgeois de Caylus, l'acte fut signé par Pauline de Saint-Just.
Elle épousa noble Charles Joseph Delpuech de La Bastide, lieutenant de grenadiers au régiment de Coincy, selon les actes de baptêmes de plusieurs de leurs enfants dont le parrain de l'un fut Hugues Dupin.

Claude Perret.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus, il naquit à Saint-Antonin le 18 juillet 1731 et y fut baptisé le lendemain, le parrain fut Claude Perret, marchand, la marraine Louise Dupin, religieuse de la Visitation d'Albi, Antoinette Dupin, sa tante, a tenu le baptisé pour elle.

Jean Hugues Perret.
Nommé avec ses parents comme ci-dessus, il fut baptisé en danger de mort à la maison, à Saint-Antonin, le 24 juin 1733, le parrain fut Hugues de Saint-Just, prêtre prébendé, la marraine Marie Capelle.

Toinette Gracieuse Perret.
Prénommée ainsi à son baptême avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 19 juillet 1734, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Jean Gabriel Perret, marchand d'Aurillac, en Auvergne, représenté par Joseph Perret, ancien maire de Saint-Antonin, son grand-père, la marraine Toinette Dupin, sa tante, qui signa Antoinette Dupin, marraine.

Antoine Perret.
Nommé avec ses parents il fut enterré à Saint-Antonin, le 30 novembre 1737, âgé de 22 mois.

Jeanne Gracieuse Perret.
Nommée avec ses parents comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 16 mai 1739, le parrain fut M. Hugues Dupin, la marraine Antoinette Gracieuse Perret, sœur de la baptisée.

Paule (Pauline) Perret.
Nommée avec ses parents elle naquit à Saint-Antonin le 15 mars 1738, et y baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph Perret, son frère, représenté par le sieur Perret, grand-père, ancien maire de Saint-Antonin, la marraine Paule de Saint-Just qui signa Pauline de Saint-Just. Pauline Perret fut enterrée dans l'église de Saint-Antonin, le 20 janvier 1740, âgée de 2 ans.

7.8 Anne DUPIN.

Nommée avec ses parents elle naquit à Saint-Antonin le 24 janvier 1709, et y fut baptisée une semaine après, le parrain fut M. Jacques de Bénavent de La Tour, la marraine Anne Capelle. Annette Dupin, nommée avec feu son père, fut enterrée dans l'église de Saint-Antonin, au bas de la chaire du prédicateur, le 7 décembre 1710, âgée d'environ 3 ans.

7.9 Marianne Ursule DUPIN.

Fille de feu M. Jean Philippe Dupin, juge de Saint-Antonin, et de Paule de Saint-Just, elle naquit à Saint-Antonin le 13 juillet 1710 et y fut baptisée le lendemain, la marraine fut Marguerite Dupin, sa sœur. Elle fut enterrée à Saint-Antonin le 19 juillet 1710.

VII Monsieur Maître **Barthélemy Isaac (Isaac Barthélemy) DUPIN.**

Conseiller du roi, avocat au parlement, il fut capitaine châtelain et juge de Saint-Antonin.

Baptisé avec le prénom Barthélemy Isaac, il apparaît ensuite le plus souvent dans les actes comme Isaac Barthélemy.

Fils de M. Jean Philippe Dupin, juge et châtelain de Saint-Antonin, et de Paule de Saint-Just, il fut baptisé à Saint-Antonin le 28 décembre 1707, le parrain fut M. Barthélemy Granier, la marraine Catherine de Bénavent (de la branche de cette famille résidant à Saint-Antonin.)

Orphelin de père à l'âge de 3 ans, et de mère à l'âge de 11 ans, il a dû être élevé par sa tante Antoinette Dupin qui apparaît souvent dans les actes et probablement par la famille de sa mère comme la présence d'Hugues de Saint-Just, prêtre prébendé du chapitre de Saint-Antonin dans plusieurs actes le laisse supposer.

Jean Baptiste Dupin de Saint-André, conseiller en la cour des aides de Montauban, et Isaac Barthélemy Dupin, juge de Saint-Antonin, furent témoins, au mariage de Jean Ferrier et de Jeanne Miélon, à Saint-Antonin, le 8 juin 1734.

M. Me Isaac Barthélemy Dupin, conseiller du roi, etc., fut le parrain de Marie Gracieuse Julie Perret, baptisée à Sauint-Antonin le 15 mai 1564, et fut représenté par son fils Jean Philippe Hugues.

Le 9 septembre 1764, M. Me Isaac Barthélemy Dupin, conseiller du roi, capitaine châtelain et juge civil et criminel de Saint-Antonin, fut enterré par le chapitre (de Saint-Antonin) dans l'église collégiale de Saint-Antonin, les RR.PP Cordeliers et MM. les consuls assistèrent à la cérémonie.

Isaac Barthélemy Dupin, fils de feu M. Jean Philippe Dupin, conseiller du roi, capitaine châtelain et juge civil et criminel de Saint-Antonin, et de feue Paule de Saint-Just, épousa le 8 novembre 1725, en l'église de Saint-Antonin, **Marie PERRET,** fille du sieur Joseph PERRET, ancien maire de Saint-Antonin, et de Jeanne CAPELLE ; selon le même acte, le même jour, Jean Baptiste Perret, frère de Marie, épousa Jeanne Gracieuse Dupin, sœur de Barthélemy Isaac. Marie Perret, veuve de M. Me Isaac Barthélemy Dupin, conseiller du roi, etc., mourut à Saint-Antonin le 22 janvier 1772, et y fut enterrée le lendemain dans l'église

Ils eurent :

8.1 Antoinette Marie Jeanne Paule DUPIN.

Ses parents étant nommés comme ci-dessus elle naquit à Saint-Antonin le 31 octobre 1726, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Joseph Perret, son grand-père, la marraine Antoinette Granier, de la ville de Saint-Antonin, parmi les signatures figure Jeanne Dupin de Perret (qui est Jeanne Gracieuse Dupin.)

8.2 Hugues DUPIN, qui suit.

8.3 Jeanne Gracieuse DUPIN.
Son père étant dit bachelier ès droits, elle fut baptisée à Saint-Antonin le 2 juin 1730, le parrain fut Me Jean Baptiste Joseph Perret, bachelier ès droits, son oncle, la marraine Jeanne Gracieuse Dupin, sa tante.
Elle épousa, à Saint-Antonin le 10 avril 1768, **Jean Pierre Joseph DUPIN de SAINT-ANDRE,** fils de François Joseph du PIN de SAINT-ANDRE, seigneur de Missècle, et de Marie de BONNE. Elle mourut à Saint-Antonin le 29 juin 1772 dans sa 42ème année, sans postérité semble-t-il, son mari épousa en secondes noces Jeanne Poux, d'où postérité.

8.4 Jean Baptiste DUPIN.
Son père étant dit bachelier ès droits, il naquit à Saint-Antonin le 6 mai 1731 et y fut baptisé le surlendemain, le parrain fut Jean Baptiste Pomiès, bourgeois, la marraine Jeanne Perret de Raygade (Jeanne Perret, épouse de M. Raygade.)

8.5 Jérôme DUPIN.
Son père étant dit avocat au parlement, il naquit à Saint-Antonin le 31 juillet 1733, le parrain fut Jérôme Perret, marchand de Caylus, la marraine Louise Marguerite Dupin, religieuse de la Visitation à Albi, tint le baptisé pour elle Jeanne Gracieuse Dupin, tante de l'enfant.

8.6 Jeanne Baptiste Marie DUPIN.
Son père étant dit conseiller du roi, capitaine châtelain et juge de Saint-Antonin, elle naquit à Saint-Antonin le 6 décembre 1734, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut messire Jean Baptiste Dupin de Saint-André, conseiller en la cour des aides de Montauban, la marraine Marie Capelle.

8.7 Philippe DUPIN.
Son père étant dit juge de Saint-Antonin, il fut baptisé à Saint-Antonin le 6 juillet 1736, le parrain fut Claude Perret, marchand, la marraine Antoinette Dupin.

8.8 Antoinette DUPIN.
Son père étant nommé comme ci-dessus, elle naquit à Saint-Antonin le 13 septembre 1737 et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut Maître Antoine de Ravaille, conseiller du roi et juge de Verfeil, la marraine Anne Capelle, épouse de M. Pomiès.

8.9 Thomas Jean Philippe Joseph DUPIN.

Son père étant dit conseiller du roi, capitaine châtelain et juge de Saint-Antonin, il fut baptisé à Saint-Antonin le 20 mars 1740, le parrain fut M. Me Thomas Pomiès, avocat en parlement, la marraine Paule de Saint-Just qui signa Pauline de Saint-Just.

8.10 Jean Philippe Hugues DUPIN, bourgeois.
Son père étant nommé comme ci-dessus, il fut baptisé à Saint-Antonin le 14 octobre 1742, le parrain fut Hugues Dupin, la marraine Toinette Perret.
Il représenta son père à un baptême à Saint-Antonin le 15 mai 1764.
Il fut inhumé le 7 août 1767, âgé de 25 ans, dans l'église de Saint-Antonin, assisté des RR.PP. Carmes et Cordeliers, ayant épousé **Anne PECHOLIER,** laquelle appartenait à une famille notable de Saint-Antonin.

VIII Monsieur Maître **Hugues DUPIN.**
Conseiller du roi, avocat en parlement, il fut capitaine châtelain et juge civil et criminel de la ville de Saint-Antonin.
Ses parents étant nommés comme ci-dessus, il fut baptisé à Saint-Antonin le 4 avril 1728, le parrain fut Hugues de Saint-Just, prêtre prébendé du chapitre de Saint-Antonin, parmi les signataires de l'acte, figurent Antoinette et Marie Dupin.
Il apparaît dans plusieurs actes concernant la famille Perret, sa proche parentèle, le 22 mai 1753, étant étudiant en droit, le 10 septembre 1753, il était avocat en parlement, comme le 17 février 1756. Il fut présent le 16 juin 1758, à l'enterrement à Saint-Antonin d'une fille de noble Charles Joseph Delpuech de La Bastide, lieutenant de grenadiers au régiment de Coincy, et de Jeanne Gracieuse Perret. Me Dupin, fils, avocat, fut présent le 24 août 1761, au mariage à Saint-Antonin de Pierre Cassaing et de Marguerite Joanny.
Il fut inhumé dans l'église de Saint-Antonin, début avril 1767 (avant le 8 avril, acte taché.)
Fils de (feu, omis) Monsieur Maître Isaac Barthélemy Dupin, conseiller du roi capitaine châtelain et juge civil et criminel de Saint-Antonin, et de Marie Perret, il avait épousé à Saint-Antonin le 11 juin 1765, **Marie Louise CHICOILET (alias CHICOLET) de CORBIGNY** fille de Messire Louis Claude CHICOILET (alias CHICOLET) de CORBIGNY, écuyer, et de Catherine MARTIN, en présence de Maître Jean Baptiste Joseph Perret, bachelier ès droits, oncle de l'époux, de Maître Joseph Perret, aussi bachelier ès droits, de Messire Pierre Jérôme de Corbigny, officier d'infanterie.
Marie Louise Chicolet de Corbigny, veuve de M. Dupin, juge de Saint-Antonin, épousa, en secondes noces, à Saint-Antonin le 23 janvier 1772, Me Pierre Jérôme Gaugiran, avocat en parlement, fils de feu Me Abel Gaugiran, avocat en parlement, et de Catherine Lavigne, parmi les témoins figure messire Philippe, demoiselle Marguerite et Bernard de Bayne.

V
Personnes isolées

Samuel Louis Dupin, bourgeois fut le parrain de Marie Lagarde, baptisée à Saint-Antonin le 28 janvier 1698.

Marie Pierre Georges Timoléon Pierre Dupin de Saint-André.
Prêtre du diocèse de Rodez, licencié en droit canonique et civil , chanoine du chapitre cathédral de Montauban, mense de Saint-Etienne, fut nommé doyen dans les circonstances suivantes. Après la mort de Bertrand de La Tour, le chapitre, réuni en assemblée générale le 24 janvier 1780, élut pour le remplacer M. de Carrère, l'un des chanoines ; mais Mgr Le Tonnelier de Breteuil, se refusant à reconnaître la validité de cette élection, nomma, le 7 mars suivant, M. de Saint-André, en vertu de son droit de dévolution. Ce conflit donna naissance à un procès qui fut porté devant le parlement de Toulouse, mais MM. de Carrère et de Saint-André n'en attendirent pas l'issue et, après une transaction qu'ils soumirent à la cour de Rome, M. de Saint-André obtint, le 21 août de la même année des lettres de provision auxquelles le parlement donna son exequatur le 16 septembre. M. Dupin de Saint-André était encore doyen en 1790[1928].

Blaise Isaac François Louis du Pin de Saint-André
Il épousa Madeleine Catherine de La Barthe, née en 1790, fille de Jean Joseph de La Barthe, seigneur de Giscaro, et d'Anne Catherine de Senaux.
En 1815, Madeleine Catherine de La Barthe de Giscaro, épouse de Monsieur Blaise Isaac François Louis Dupin de Saint-André, fut dite seule héritière de Monsieur Joseph de La Barthe de Giscaro, son père, demeurant à Saint-Gaudens[1929].

Douillac, révision le 25 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1928] François Moulenq, *op.cit.,* I, p. 379, se référant aux AD. Tarn-et-Garonne G 127 f° 78 v°.
[1929] Maurice Vuillier, produisant un acte aux AD. Haute-Garonne 3 E 25025 Saint-Gaudens.

Nord
Carte des principaux fiefs et residences
Lavaurette
Septfonds
Verfeil
Pouchac
Belpech
Varen
Saint-Antonin-N.-V.
Aveyron
MONTAUBAN
ALBI
Tarn
Rabastens
Graulhet
Briatexte
Missècle
Lavaur
1cm = 5Km

Famille de SAINTE-COLOMBE (Oupia)

Nous connaissons plusieurs familles de Sainte-Colombe dans le Midi toulousain, sans lien apparent entre elles, dont celle des seigneurs d'Oupia, pour laquelle des données généalogiques ont été publiées par le marquis d'Aubais[1930], qui ont été complétées dans le document qui suit par des données provenant de Maurice Vuillier et d'autres sources. Nous indiquerons également une famille et quelques personnes qui, par leur proximité, géographique pourraient appartenir à cette famille.
Les données non référencées dans ce document proviennent du marquis d'Aubais.
Le lieu d'origine de cette famille n'est pas précisé (plusieurs lieux de ce nom existent dans cette région.)
Cette famille portait : « D'azur à trois bandes d'or, écartelé d'or à une tour de gueules. »

I Jean de SAINTE-COLOMBE
D'une alliance inconnue il eut :

II Bernard de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia (diocèse de Saint-Pons-de-Thomières, Hérault ; lieu limitrophe de l'Aude), d'Azillanet (à 4 km d'Oupia, Hérault.).
Bernard de Sainte-Colombe et Bonne de La Treilhe, sa femme, passèrent un contrat de lausime le 1er décembre 1425, concernant la vente d'un pré à Orsans[1931].
Il épousa, par contrat du 12 septembre 1415, **Bonne de LA TREILHE.**
Elle testa le 5 mai 1477.
Ils eurent :

3.1 Pierre de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

3.2 Jeanne de SAINTE-COLOMBE.
Jeanne de Sainte-Colombe testa en septembre 1501[1932].
Elle avait épousé **Gaston de HAUTPOUL**, chevalier, seigneur de Félines(-Minervois, Aude), Cassagnoles (à 6 km au nord de Félines-Minervois) et Ventajou (à 3 km au nord de Félines-Minervois), fils d'Auger de HAUTPOUL, chevalier, seigneur de Félines, Cassagnoles et Ventajou[1933]. Bonne de La Treilhe, mère de Jeanne de Sainte-Colombe, passa une obligation, le 3 février 1445, en faveur de Gaston de Hautpoul, son gendre.
Gaston de Hautpoul testa le 13 septembre 1462[1934], d'où postérité.

III Pierre de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia.

[1930] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* tome II, p. 123.
[1931] AD. Aude H 582.
[1932] La Chesnaye-Desbois, *Généalogie d'Hautpoul.*
[1933] Chevalier de Courcelles, *op.cit.,* complétant La Chesnaye-Desbois pour le prénom du père de Jeanne de Sainte-Colombe.
[1934] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, 2, p.151, dit 30 septembre 1462, La Chesnaye-Desbois dit 13 septembre 1462 ; André Navelle, *op.cit.,* V, p. 146, dit que la date est soit 13 septembre 1442 soit 14 septembre 1462.

Il fit un dénombrement le 12 novembre 1476
Il avait épousé en 1453 **Marguerite d'AURIAC.**

IV Bérenger de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia
Il passa un bail à nouveau fief le 24 septembre 1502.
Il testa le 3 septembre 1534
Il avait épousé **Honorade du FAUR,** fille d'Arnaud du FAUR de SAINT-JORY, procureur général au parlement de Toulouse, selon le contrat de mariage, en 1511, de sa fille Catherine de Sainte-Colombe avec Jacques de La Gardie (infra) ; Arnaud du Faur, seigneur de Saint-Jory, avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 janvier 1485, Fine Payrolier, en deuxièmes noces, par contrat du 29 septembre 1493, Louise Nivard, et en troisièmes noces, par contrat en septembre 1496, Bourguine de Bozène[1935], ce qui ne permet pas de préciser la mère d'Honorade.
Ils eurent :

5.1 François de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

5.2 Jean de SAINTE-COLOMBE
Il épousa, par contrat du 24 juin 1524, à Carcassonne, nommant son père, **Jeanne de RABOT,** fille d'Antoine de RABOT, seigneur de Pomas (Aude), sœur de Pierre de RABOT, seigneur de Pomas, Cailhavel, Gaure, Saint-Sernin et Montgascon[1936].

5.3 Françoise de SAINTE-COLOMBE
Françoise de Sainte-Colombe, veuve de noble **Pierre BLANC**, seigneur de *Marmous,* citée le 22 septembre 1581, avec feu François de Sainte-Colombe, son frère, et Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, son neveu[1937].

5.4 Catherine de SAINTE-COLOMBE.
Fille de Bérenger de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, et d'Honorade du Faur, celle-ci fille d'Arnaud du Faur de Saint-Jory, elle épousa, par contrat, en 1511, **Jacques I (d'ESCOUPERIE) de LA GARDIE**, père de Pontus de LA GARDIE[1938].

V François de SAINTE-COLOMBE, écuyer, seigneur d'Oupia, coseigneur d'Azillanet
Il passa un bail à nouveau fief en 1541, et testa le 26 mai 1576.
François de Sainte-Colombe avait été présent, le 14 décembre 1573, ainsi que son fils Vital, au contrat de mariage, au château de Jouarre (diocèse de Narbonne) de Jean de Beaufort et de Claire Delguy[1939].
Il avait épousé, par contrat du 15 février 1553, **Catherine de PLANTADE de Clairac**

[1935] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IV, pp. 228-230, produisant les preuves.
[1936] AD. Aude II E 102.
[1937] AD. Aude B 20
[1938] Mahul, *op.cit.,* vol. VI, seconde partie, p.224.
[1939] AD. Aude B 19

Catherine de Plantade était probablement la fille de Vital I de PLANTADE, seigneur de Clairac, *Lercare*, qui avait acheté Clairac, le 11 novembre 1525, à Madeleine Petit, pour 5 500 livres, et d'Antoinette de SEGUIER[1940].
Ils eurent :

6.1 Vital de SAINTE-COLOMBE, qui suit

6.2 Catherine de SAINTE-COLOMBE.
Le 23 août 1589, Catherine de Sainte-Colombe, fille de feu François de Sainte-Colombe, écuyer, seigneur d'Oupia, veuve en second mariage de François de Beaufort, seigneur d'Azillanet, passa un accord avec Paul du Puy, seigneur de Caramoux (devenu Carmaux, Tarn), au diocèse d'Albi, disant avoir été mariée en premières noces avec feu François du Puy, fils du feu sieur de Caramoux, et avoir donné audit feu François du Puy, 1 000 écus sol venant de 2 000 écus de son douaire, bagues et joyaux, constitué par les pactes de mariage de son frère Vidal de Sainte-Colombe, fils et héritier dudit feu seigneur d'Oupia, reçus le 23 juillet 1581, par Acarie, notaire de Saint-Pons ; Sébastien du Puy, son fils et procureur, héritier dudit seigneur d'Azillanet, a reçu pour sa part 1 000 écus pour sa part des 2 000 écus, selon les pactes de mariage du 31 juillet 1544, passé devant Durand Corome, notaire de Caramoux, l'acte cite Cécile du Puy, sœur du constituant[1941]. La généalogie de la famille du Puy, indique que Paul du Puy, seigneur de Caramoux, qui avait testé le 18 février 1565, eut de son mariage avec Catherine de Saint-Maurice (probablement ceux ayant passé un contrat de mariage le 31 juillet 1544) un fils François (qui doit être l'époux de Catherine de Sainte-Colombe) et un fils Sébastien du Puy, seigneur de Caramoux et de Cagnac, qui, de son mariage avec Blanche du Chaylar, eut entre autres, un fils Paul, mort avant 1618, ayant eu un fils naturel Paul[1942], Paul fils de Sébastien doit être le constituant qui passa un accord avec Catherine de Sainte-Colombe.
Fille de François de Sainte-Colombe, écuyer, seigneur d'Oupia, elle avait épousé, par contrat du 23 juillet (ou 29 septembre) 1581, **François du PUY,** seigneur de Cagnac, Caramoux[1943], fils de Paul du PUY, seigneur de Cagnac, Caramoux, et de Catherine de SAINT-MAURICE[1944].
Catherine de Sainte-Colombe, veuve de François du Puy, seigneur de Caramoux, épousa, par contrat du 3 mai 1584, François de Beaufort, seigneur d'Azillannet, au diocèse de Saint-Pons, l'acte dit qu'honnête dame Marguerite de Cagnac, veuve belle-sœur, sera vêtue[1945](?)

[1940] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, pp. 147-148.
[1941] AD. Aude B 21, Jacques Carrier, notaire de Caramoux.
[1942] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège.,* I, p. 795.
[1943] AD. Aude B 20.
[1944] Jules Villain*, op.cit.,* I, p. 795, indique les parents de François du Puy, dont il ignore le mariage ; le père de François du Puy est indiqué supra.
[1945] AD. Aude B 21

Elle avait donc épousé, en secondes noces, par contrat du 3 mai 1584 **François (d'IZARN) de BEAUFORT,** seigneur d'Azillanet.

François de Beaufort, seigneur d'Azillanet, ainsi que son frère Jean de Beaufort, seigneur de Beaufort, et Vidal de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, donnèrent leur consentement, le 21 octobre 1581, au contrat de mariage, au lieu de Beaufort, au diocèse de Saint-Pons, de Jacques de Génibrousse, et de Claire de Beaufort, fille de feu Jacques de Beaufort et de Jeanne (Le Noir) de La Redorte, sœur de Jean de Beaufort[1946].

Jacques de Beaufort, père de Jean (et de François, et de Claire) était le fils de Bernard d'Izarn, seigneur de Beaufort et de Sainte-Colombe, et de Claire de Sainte-Colombe, qui, veuve, fit une vente, le 18 septembre 1538, du consentement de son fils[1947] (Jacques).

VI Vital de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia

Jacques de Brun, sieur de *Fontanges,* procureur de Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, paya le 12 mars 1595, la somme de 666 écus à Françoise d'Aussillon, veuve de Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux, pour reste d'une vente d'un bien[1948].

Vital de Sainte-Colombe testa le 3 septembre 1597.

Il avait épousé **Anne de BELLISSEN,** selon le contrat de mariage de leur fille Françoise avec Philippe de Labat, le 27 août 1595 (infra.) et celui de leur fils Vital avec Marguerite d'Escouperie, le 29 juillet 1615 (infra.)

Ils eurent :

7.1 Vital de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

7.2 Françoise de SAINTE-COLOMBE.

Elle épousa, par contrat filiatif du 27 août 1595, (sa mère étant feue), étant dotée de 3 333 écus (1/3), **Pierre de LABAT,** seigneur d'Antignac, de Caudeval (Aude, à 3 km à l'est de Roumengoux, Ariège), fils de feu Hector (Astorg) de LABAT et d'ANTIGNAC, seigneur de Caudeval, et de Germaine *d'AULHON*[1949](d'AULON).

Astorg (Hector) de Labat, était issu d'une famille originaire de Montpellier, il fut capitoul en 1569, sa mère était une sœur de Jean d'Antignac, écuyer, seigneur de Caudeval[1950]. Nous reportons des données sur ces personnes dans le chapitre Rameau et Personnes isolées.

Leur fille, Françoise de Labat, épousa par contrat filiatif du 17 février 1623, Marc du Puy, seigneur de *Mallematte, fils* de Gaspard du Puy, seigneur de (incompréhensible) et de Jacquette de Niort[1951]; leur fils Vital de Labat, sieur de Rieux, épousa par contrat 16 mars 1624, Paule de Bosc, fille de M. Bosc, sieur de Vingrau (Pyrénées

[1946] AD . Aude B 21, Etienne *Ronseil,* notaire de Pépieux (Aude.)
[1947] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, pp. 159-160.
[1948] AD.HG 3 E 4532, Dujardin, notaire de Toulouse.
[1949] AD. Aude B 23, *Jean Rodede,* notaire de *Saint-Vallier.*
[1950] André Navelle, *op.cit.,* I, pp. 92-93.
[1951] AD. Aude B 20, Guillaume Peclere, notaire de Montlaur.

Orientales), et de Marie d'Alby, le futur fut assisté, entre autres, de son oncle maternel Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia[1952], degré VII.

VII Vital de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia.
Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, fut présent, le 7 juin 1609, au contrat de mariage de Gabriel de Montredon, seigneur de Laval, fils d'Antoine Jacques de Montredon, seigneur de Montredon, avec Antoinette de Boyer[1953], la mère de Gabriel était Louise (du Château ?) de Laval, dame de Laval, épousée par contrat du 7 mars 1574[1954], Antoine Jacques de Montredon et Louise de Laval pourraient être les parents de Gabrielle de Montredon, épouse de Vital de Sainte-Colombe, ce qui expliquerait la présence de ce dernier à ce contrat de mariage.
Comme dit supra Vital de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, oncle maternel de Vital de Labat, assista ce dernier lors de son contrat de mariage, le 16 mars 1624, avec Paule de Bosc.
Vital de Sainte-Colombe avait épousé, en premières noces, par contrat du 12 mai 1602, **Gabrielle de MONTREDON.**
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat filiatif du 29 juillet 1615 (ses parents étant décédés), **Marguerite d'ESCOUPERIE,** fille de feu Pierre d'ESCOUPERIE, et de Claire de BELLISSEN, la future, assistée de son frère Jean d'Escouperie, seigneur de La Tour, fut dotée de 1 000 livres par son père et de 3 000 livres par sa mère[1955]. La famille d'Escouperie qui tenait le lieu de La Gardie apparaît très souvent avec le nom de La Gardie. Marguerite de La Gardie, 9ème enfant de Pierre d'Escouperie de La Gardie, seigneur de Pouzols, et de Claire de Bellissen de Malves, fut citée en 1646, veuve de N… de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia[1956].
Marguerite d'Escouperie, veuve de Vital de Sainte-Colombe, baron d'Oupia, assista le 2 févier 1667, Marion du Puy, fille de Guillaume du Puy, seigneur de Guitalens, lors de son contrat de mariage avec M. Me François de *Calmel* (Calmès ou Calmels), magistrat présidial en la cour de Carcassonne[1957].
Enfant du premier lit :

8.1 Pierre de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

Enfant du premier ou du second lit :

8.2 Françoise de SAINTE-COLOMBE.
Son ascendance fut prouvée par le contrat de mariage de sa nièce Dorothée de Sainte-Colombe, le 6 mai 1669, avec Jacques Henri de Bellissen (infra.)

[1952] Guillaume Peclere, notaire de *Moulans* (Montlaur.)
[1953] AD. Aude B 26, Barthélemy Maillebou, notaire de Montréal.
[1954] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1676, nomme Louise de Laval, qui pourrait être Louise du Château dite de Laval.
[1955] AD. Aude B 27, Raymond Gros, notaire de Cesseras.
[1956] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 80.
[1957] AD. Aude B 43, Nicolas Austric, notaire de Carcassonne.

Elle avait épousé, par contrat du 6 octobre 1641, **Jean d'ARSSE,** seigneur d'Embres[1958] (-et-Castelmaure, Aude).
En 1677, noble (Jean) d'Arsse, seigneur d'Embres, fut cité dans une procédure soutenue par Jacques Henri de Bellissen, seigneur de Milhas, concernant l'épouse de ce dernier, Dorothée de Sainte-Colombe, suivant leur contrat de mariage du 26 mai 1669[1959], puis on cita Jean d'Arsse, seigneur d'Embres, en 1680, dans une procédure contre lui, de la part de Marie de Potier, veuve de Philippe Jean de Bellissen, seigneur de Saint-Couat[1960] (père de Jacques Henri.)
On ignore s'ils eurent une descendance.

VIII Pierre de SAINTE-COLOMBE, baron d'Oupia et de Val-de-Dagne (Aude).
Le 18 novembre 1666, le sous-viguier de Lagrasse (Aude), certifia s'être rendu à Serviès (-en Val, Aude), et avoir notifié à Pierre de Sainte-Colombe, fils et héritier de Vital de Sainte-Colombe de cesser de troubler le monastère de Lagrasse, dans la possession du quart de la seigneurie de Caunettes (-en-Val), il certifia avoir parlé à Madame de Sainte-Colombe, à son château de Serviès[1961].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 28 juin 1637 (sa mère étant feue) **Antoinette de BRETTES et de THURIN,** dotée de 10 250 livres, fille d'Etienne de BRETTES, seigneur d'Assignan, et de Françoise de POGGIO[1962].
Ils eurent :

9.1 Guillaume de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

9.2 Dorothée de SAINTE-COLOMBE.
Elle épousa, par contrat filiatif du 6 mai 1669, **Jacques Henri de BELLISSEN,** seigneur de Milhas, fils de feu Philippe Jean de BELLISSEN, seigneur de Saint-Couat et de Milhas, et de Marie de POTIER, la future, dotée de 4 000 livres plus *24 000* livres de la succession (de ?) fut assistée de Jean d'Arsse, seigneur d'Embres, et de Jeanne de Sainte-Colombe, sa femme, son oncle et sa tante[1963].

IX Guillaume de SAINTE-COLOMBE, seigneur et baron d'Oupia et de Val-de-Dagne.
Guillaume de Sainte-Colombe, seigneur et baron de Val-de-Dagne et d'Oupia, assista le 1er juillet 1668, sa belle-sœur Jeanne du Cup, fille de Monsieur Maître Jean du Cup, conseiller du roi, magistrat présidial en la sénéchaussée de Carcassonne, seigneur de Salvaza (à 4 km de Carcassonne, Aude), et de Marquise d'Augier, lors de son contrat de mariage, le 1er juillet 1668, avec *César* du Laur, seigneur de La Caussade[1964]. Guillaume de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, et Jean du Laur de La Caussade assistèrent leur belle-sœur Françoise du

[1958] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* I, seconde partie, p. 100.
[1959] AD. Aude B 940.
[1960] AD. Aude B 946.
[1961] Mahul, *op.cit.,* vol. II, p. 183.
[1962] AD. Aude B 36, Pierre Arnaud, notaire d'Assignan.
[1963] AD. Aude B 43.
[1964] AD. Aude B 43, Jean Boudet, notaire de Carcassonne.

Cup, fille de feu Jean du Cup, seigneur de Salvaza, La Bastide, et de Marie d'Augier de Ferrières, lors de son contrat de mariage le 22 janvier 1678, avec Jean d'Aussillon[1965].
Guillaume de Sainte-Colombe testa le 3 juin 1687, au château d'Oupia, demandant à son épouse Claire Marquise du Cup, de le faire ensevelir dans le cimetière au pied de la Croix, faisant des legs à son fils Jean de Sainte-Colombe (800 livres), et 600 livres à sa fille Claire, et 500 livres chacune de ses filles, Jeanne, Gabrielle, Isabeau et Marie de Sainte-Colombe, confirmant la donation qu'il avait faite à son fils Joseph, lors de son contrat de mariage, lui substituant l'aîné des enfants de Joseph et à lui Jean de Sainte-Colombe, puis Claire, Jeannette, Gabrielle, Isabeau et Marie, ce testament fut lu le 3 décembre 1720, à la demande de Jeanne de Sainte-Colombe, de Saint-Pons, et de M. Pierre de Roux, son beau-frère, citoyen de *Louzac* (très probablement Olonzac, à 2 km d'Oupia, Hérault), assignant son frère Joseph de Sainte-Colombe et M. Pierre de Lafont, son beau-frère[1966].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 14 juin 1663, **Marquise Claire du CUP,** dotée de 12 000 livres, fille de Monsieur Maître Jean du CUP, seigneur de Salvaza et de La Bastide, conseiller du roi, magistrat présidial en la sénéchaussée de Carcassonne, et de Marquise d'AUGIER de Ferrières[1967].
Ils eurent :

10.1 Pierre de SAINTE-COLOMBE.
Il fut maintenu noble, le 23 septembre 1669, avec son père.

10.2 Joseph de SAINTE-COLOMBE, qui suit.

10.3 Jean de SAINTE-COLOMBE.

10.4 Claire de SAINTE-COLOMBE

10.5 Jeanne de SAINTE-COLOMBE

10.6 Gabrielle de SAINTE-COLOMBE.

10.7 Isabeau de SAINTE-COLOMBE.

10.8 Marie de SAINTE-COLOMBE.

X Joseph de SAINTE-COLOMBE, seigneur d'Oupia
Le 19 mai 1722, Jean de Sainte-Colombe, seigneur d'Oupia, rendit hommage au roi[1968].
Nous ne connaissons pas le nom de sa femme et ne savons pas s'il eut une descendance.

[1965] AD.HG Reg. Ins. 31, Jean Sabourny, notaire.
[1966] AD. Aude B 54, Jean Roger, notaire.
[1967] AD. Aude B 43, Jean Boudet, notaire de Carcassonne.
[1968] Mahul, *op.cit.,* VI, p. 224, se référant au marquis d'Aubais, vol. I, 1ère partie, p. 339, référence que nous n'avons pas retrouvée.

Rameau isolé et Personnes isolées

Seigneurs de La Bastide de Couloumat (à 3 km de Belpech, Aude.)**.**

Cette famille, compte tenu de la proximité géographique et de liens avec des familles alliées pourrait avoir une origine commune avec celle des seigneurs d'Oupia.
« La Bastide de Couloumat est un hameau de la commune de Belpech, canton de l'arrondissement de Castelnaudary (Aude), c'était autrefois une seigneurie séparée de la baronnie de Belpech, appelée d'abord La Bastide de Raymond de Belpech, au 13ème siècle, puis La Bastide de Cante, enfin La Bastide de Couloumat du nom de son possesseur Denis de Sainte-Colombe. Au 17ème siècle, Jeanne de Sainte-Colombe épousa Antoine du Vivier, lui apportant la seigneurie de La Bastide[1969]. »

Bertrand de Sainte-Colombe, écuyer, seigneur de La Bastide de Couloumat, au diocèse de Mirepoix, obtint des lettres de rémission en juillet 1469, pour le meurtre d'un serviteur du seigneur de Salles, au cours d'une querelle[1970].
Bertrand de Sainte-Colombe, seigneur de La Bastide et de Roquefort, assista, le 10 décembre 1494, Gaspard (de Montaut) de Villemur, fils d'Arnaud de Montaut, seigneur de Brassac, Labat, etc., et de Marguerite de Villemur, lors de son contrat de mariage avec Catherine de Roquefort fille de Jean de Roquefort, viguier de Pamiers (Ariège), et de Marguerite alias Mengarde de Montesquieu[1971].
A des personnes de ce nom se rattachent des membres des familles d'Aulon, d'Antignac et de Labat (sachant que Françoise de Sainte-Colombe épousa Pierre de Labat, supra), selon des données provenant d'André Navelle, produisant les preuves correspondantes[1972].

Jean d'Aulon, chevalier, épousa, par contrat du 23 septembre 1428, Hélène de Mauléon
Leur fille Cécile d'Aulon épousa N…d'Antignac, le neveu de ceux-ci, Jean d'Aulon, écuyer de Mézerville, fut condamné le 23 juin 1517, à être décapité, le même jour Antoine de Sainte-Colombe, écuyer, seigneur de La Bastide, fut condamné à avoir le poing coupé et à être banni à perpétuité., pour crimes et maléfices, selon le même acte

Cécile d'Aulon eut un fils, Bertrand d'Antignac de Mauléon, qui épousa, en premières noces, avant le 11 juin 1490, date d'une quittance de dot, Jeanne de Fontaines.
Ces derniers eurent une fille (non prénommée) qui épousa noble Antoine de Labat, bourgeois de Montpellier, père d'Astorg (Hector) de Labat qui épousa le 13 juillet 1549, Germaine d'Aulon, qui sont les parents de Pierre de Labat qui épousa Françoise de Sainte-Colombe.
Quant à Antoine de Sainte-Colombe, seigneur de La Bastide, nous trouvons un homonyme (lui ou son fils) en 1537, au sujet d'un arrêt concernant le meurtre d'Hugues de Fontaines[1973].

[1969] C. Barrière-Flavy, *Bulletin de la société ariégeoise des sciences, lettres et arts,* 1922, La Seigneurie et les seigneurs de Lissac et de Labatut, au comté de Foix (13ème-17ème siècle), p. 139, note 2.
[1970] Maurice Vuillier, produisant le *Trésor des Chartes, Languedoc et Rouergue,* par Yves Dossat, p. 401.
[1971] Maurice Vuillier produisant les *Archives de Cadarcet* (Ariège.)
[1972] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. I, p. 92.
[1973] AD. Pyrénnées Atlantiques E 975.

Un homonyme est cité le 6 juillet 1566, seigneur de *Labastide de Cante*[1974] (= La Bastide de Couloumat), probablement un fils du condamné en 1537. Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, Antoine de Sainte-Colombre, seigneur de La Bastide, épousa Marie de Villenouvelle, ils auraient eu une fille Françoise de Sainte-Colombe qui épousa, par contrat du 31 décembre 1591, Philippe de Vendômois, seigneur de Taurignan (ce mariage est prouvé, mais l'ascendance de Françoise de Sainte-Colombe ne l'est pas.) A noter cependant qu'Antoine de Sainte-Colombe, seigneur de La Bastide, était en procès le 4 février 1583, avec Melchior de Vendômois, seigneur de Taurignan[1975] (fils de Philippe de Vendômois et de Françoise de Sainte-Colombe.)
Cette famille des seigneurs de La Bastide de Couloumat s'éteignit en la personne de Jeanne de Sainte-Colombe qui épousa par contrat du 26 août 1600 Marc Antoine du Vivier, seigneur de La Bastide de Couloumat (en Belpech, Aude[1976]), lui apportant cette terre.

Autres personnes qui pourraient appartenir à cette famille.

Philippe de Sainte-Colombe épousa en 1546 Barthélemy de Ferrier, seigneur du Villar (à 6 km à l'est de Limoux, Aude) et de Val, fils de Jean de Ferrier, seigneur du Villar, et de demoiselle de Fanjaux, sœur de Barthélemy de Fanjaux, précepteur de Montréal, d'où postérité[1977].

Le chevalier de Sainte-Colombe (qui pourrait également appartenir à une famille qui tenait un lieu de Sainte-Colombe), gouverneur de Carcassonne pour le roi, confessa le 25 juin 1672, avoir reçu de M. Nicolas Le Clerc, conseiller du roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère, la somme de 5 600 livres, pour ses appointements, en ladite qualité, pendant 8 mois de l'année dernière[1978].

Douillac, révision le 25 juillet 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1974] AD. Ariège 5 E 5180 (169),
[1975] AD.HG B 86
[1976] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* IV, p. 2377.
[1977] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. IV, pp. 253-254
[1978] Mahul, *op.cit.,* vol. V, p. 698, se référant à la Bibliothèque du château de Villardonnel, original, parchemin.

Index onomastique.
Les patronymes en lettres grasses sont ceux des familles dont la généalogie figure dans ce tome.
Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t . XIII

Aban(d'), 132,364

Abeilhan, 97

Adam, 392

Adhémar, 309

Agens(d'), 216

Aiguebelle(d'), 30

Alcoynes(d'), 135

Amiel, 21

André(d'), 363

Antin(d'), 270,271,282,284

Antras(d'), 297

Aousterre(d'), 373

Arboussier(d'), 90

Armagnac(d'), 282

Araud, 348

Arpajon(d'), 7

Arques(d'), 66

Arsse(d'), 75,133,139,369,418

Aster(d'), 270

Astorg(d'), 161,318

Astugue(d'), 42

Audemar, 109

Audonnet, 70

Audouy, 85

Audric(d'), 135,138

Auger(d'), 356

Augier(d'), 419

Aulin(d'), 39

Aulon(d'), 416

Aure(d'), 268,269,270,271

Auriac(d'), 349,414

Auriol(d'), 116,313

Aussillon(d'), 152,209,351

Auterive(d'), 7

Authemar(d'), 319,375

Aux(d'), 44

Auzits(d'), 60

Averon(d'), 300

Balsac(de), 295

Bancalis(de), 219

Banyuls(de), 15

Barbotan(de), 266

Bardichon(de), 12

Barravy(de), 342

Barthélemy(de),233,381,382

Barthès(de), 315

Bassabat(de), 220

Bastide(de), 223

Bateyre,82

Batz(de), 225,296

Baudière(de), 351

Baulac(Baulat), de, 267

Baylac, 105

Bazillac(de), 353

Beaupoil(de), 285,286

Beauville(de), 44

Bedos(de), 367

Bellissen(de), 68,310,323,357,416,417,418

Benat(de), 14

Benavent(de), 323

Béon(de), 297

Bernaduque, 119

Bernard(de), 165,170

Bernardy(de), 148

Berne(de), 148

Bernuy(de), 63,69

Berry, 405

Besse, 88

Besse(de), 339

Beynaguet(de), 225,374

Bideran(de), 286

Bidos(de), 265

Binos(de), 269

Biran(de), 269

Blanc, 414

Blanchard, 67

Blauzac(de), 219

Bodin(de), 94,245

Bompar(de), 238

Bonfontan(de), 254

Bonhomme, 205

Bonne(de), 31,32,144,154,197,205,363,393,409

Bonnefoy(de), 25,332

Bonvillar(de), 162

Borassier(de), 163,166

Bosc(de/du), 217

Bosquet, 80

Bosredon(de), 53,67

Bossost(de), 272

Boubée, 266

Boulouix(de), 296

Bourcier(de), 355

Bourguet(de/du), 223

Bourrouillan(de), 282,285

Bousquet(de/du), 51

Boutaric(de),342

Boyer(de), 198,323,354

Brettes(de), 27,418

Bringuier(de), 341

Brun(de), 356,361

Brunet(de), 386

Bruyères(de), 123,126,233

Buisson(de), 69,82

Bunis(de), 359

Busca(de), 265

Cabié, 385

Cabriol(de), 199

Cabrol(de), 75

Caillon(de), 297

Calmels(de), 216,320

Calmette(de), 160

Calouin(de), 76

Cap-de-Buo(de), 79

Capelle, 406,408

Capendu(de), 6

Capis(de), 182

Capriol(de), 69,147,167,210,216,223,252

Caraman(Carmaing), de, 161,211,232

Carbonneau(de), 42

Cardeilhac(Cardaillac), de, 150,269,271

Carivenc, 250

Carrier, 92

Carrion(de), 314

Casamajour(de), 133,372,373

Cassaigne(de), 300

Castanet(de), 69

Castel, 28

Castelbajac(de), 38,271,272,299

Castelpers(de), 216

Castéras(de), 39,133,312,358,366,367

Castet(de), 116,174,319

Castetpugon(de), 280

Cat de Cocural, 98

Catel(de), 17

Cassan, 394

Caulet(de), 293

Cavalier(de), 155

Caylar(de), 214

Cazalet(de), 12,27

Cazotes(de), 275

Cereson(de), 360

Chalon(de), 215

Chambert(de), 8,312,360,365,372

Charmois(de), 321

Châteauverdun(de), 144,240,370

Chauveau(de), 277

Chefdebien(de), 138

Chef-de-Bœuf ?(de), 20

Chicollet de Corbigny, 410

Citon(de), 148

Clausade(de), 187

Claverie(de), 63

Clermont(de), 308

Collares(de), 77

Colomes(de), 109

Combes, 28

Combes(de), 63,315

Comminges(de), 41,43,172,271,299

Conseil(du), 51

Cony(de), 276

Coret(de), 115

Corneillan(de), 149,282,332

Correjoles, 391

Cos(du), 392

Costes(de), 380

Coubirac(de), 44

Courcelles(de), 371

Couderc(de), 10

Cours(de), 297

Cousse(de), 108

Coussol(de/du), 298

Coustin(de), 219

Couteiller(de), 348,349

Cup(du), 152,419

Danguien, 251

Daniel, 320

Dat, 76

Dauceresses(Auceresses(d'), 360

Daucon(Aucon(d'), 265

David(de), 362

Dax, 198

Dayrac(de), 63

Decamps, 122,124

Dedu, 375

Delguy, 70

Delherm, 80

Delhom, 370

Delort, 70

Deltil, 336

Després, 374

Devèze(de), 38

Devoisins, 92,146

Deymier, 161

Dières, 400

Dominicy(Dmominici), de, 229,239

Donadieu(Donnadieu), de, 24

Donos(de), 131

Dorde, 390

Dorlan ou Orlan(d'), ,16,364

Doux, 231

Dufang, 188

Dufau(de), 363

Dugard, 400

Dumas, 80,

Dupin, 275

Dupin de Saint-André, 250

Dupoy,368

Dupuy, 64,89

Dupuy de Cabrilles, 73

Durand(de), 25,73,74,144,332

Durfort(de), 42,209

Escorneboeuf(d'), 178,239

Escouperie(d'), 414,416,417

Espagne(d'), 295

Estaing(d'), 282

Estoul(d'), 380

Fabry, 350

Fabry(de), 243

Faramond(de), 217

Faur(du), 63,74,231,320,414

Fauré, 170

Fauré(de), 71,87,166,167

Fayet(de), 314

Fenouillet(de), 15

Ferrier, 350

Ferrier(de/du), 67,216

Ferrières(de), 83

Ferrouil(de), 133,139,202,358

Fieuzet(de), 55

Flavin(de), 209

Flotte(de), 392

Foix(de), 284

Fontaines(de), 140

Forgues(de), 298

Fort, 255

Foucras(de), 401

Fouert(de), 265

Fournier, 392

Fraissinet(de), 354

Franc(de), 198

Francazal(de), 127

Frégeville(de), 223

Gaissies(de), 125

Galabert(de), 113

Gameville(de), 197

Garaud(de), 68

Garin, 193

Garrané(du), 266

Garrigues(de),143

Gausserand(de), 310

Gavarret(de), 178

Gay(de), 80

Genibrousse(de), 171

Geniès(de), 214

Gensac(de), 267

Gentien(Gencien), 351

Gentil, 405

Genton(de), 276

Gibert(de), 50

Gibron(de), 373

Gilbert, 233

Gineste(de), 331,332,392

Girard, 365

Girard(de), 317

Gisquet, 28

Gléon(de), 27,30

Gleyse(de), 66

Goloin, 6

Got(de) ou Goth(de), 43,294

Gouzens(de), 312

Goyrans(de), 17

Goys(de), 78

Grandval(de), 197

Grave(de), 8,23,31,134,357,371

Grégoire(de), 84

Grèzes(de), 274,275,383,384

Grisonis(de), 287

Gros(de), 316

Guérin(de), 206,233

Guibert de Costa, 61

Guillot(de), 195,207

Guimbaud(de), 351

Guiraud, 251

Guyot(de), 64

Haller(d'), 362

Hautpoul(d'), 24,31,133,201,311,312,357,370,413

Hébrail(d'), 21

Heilles et Heilles(d'), 228,255

Hélie, 370

Hunaud et Hunaud(de), 208

Imbert, 63

Imbert(d'), 113,147,217,246,252

Isalguier, 43,60,269

Izarn(d'), 163,179,180,196,315,316,416

Izarny(d'), 68

Jacquemier et Jacquemier(de), 53,88

Janin(de), 209

Jaume, 28

Jouve, 319

La Barthe(de), 39,111,266

Labat(de), 416

Lac(du), 135,136,315,374

Lacoste(de), 53,146,265,338

Lacroix(de), 59

La Fite(de) ou La Fitte(de), 263

Lafon(Lafont), de, 140

Lafontan, 287

Lagarrigue(de), 158

Lagorsan(de), 115,290

La Jugie(de), 60

Lamyre(de), 67

Lancefoc(de), 63

Langlois, 400

Lannoy(de), 215

Lantrade(Lentrade), de, 100

Lapeyre, 254

La Plagnole(de), 69,162

Larcare(de), 320

La Rivière(de), 278

La Roche(de), 235

La Roque(de), 161,194,331,332

Larroquan(de), 300

Lasset(de), 319,361

Lastic(de), 276,277

La Tour(de), 218,362

La Rreilhe(de), 413

Latreille, 394

Lautrec(de), 209

Laval(de), 354

Lavalette(de), 273

Lavardac(de), 267

Lavedan(de), 38

Lavergne(de), 315,316

Le Noir, 163,196

Le Roy, 181

Lescure(de), 43,208

Lévis(de), 7

Leygue, 249

Lézignan(de), 356

L'Hôpital(de), 80,107,230

Lhuillier, 357

Ligonnier(de), 380

Lordat(de), 76,213,358

Loth(de), 363

Lourde(Lorde), de, 12

Loubens(de), 9,273

Loupès(de), 82

Lozeran(de), 311

Luppé(de), 267,300

Mage(de), 21,28,133

Maguelonne(de), 32,75

Maignan(de), 374

Malaret(de), 88,339

Malaterre(de), 273

Malzac(de), 343

Manent, 139

Marc(de), 329

Marquefave(de), 172

Marqueyret, 368

Marsa(de), 276

Martin, 361,410

Martin(de), 31,117,118,144,184,197,311

Martres(de),109,177

Massas(de), 43

Massencomme(de), 173

Massol, 109

Mauléon(de), 24,98,166,203

Maurel(de), 358

Maurin(de), 178,316

Maury(de), 74

Mayreville(de), 26,31

Mercier(de), 76,134

Méritens(de), 110,117,119

Mestre(de) ou Le Mestre, 321

Millet, 254

Molinier, 387

Molinier(de), 317

Moncaup(de), 286

Mondenard(de), 293

Mons(de), 32

Mont(de), 203,265

Montagut(de), 99

Montastruc(de), 101

Montbrun(de), 8,194

Montclar(de), 41,161

Montels(de), 136,365

Montesquieu(de), 13,14,15,30,358,366

Montesquiou(de) 176,269,296

Montfaucon(de), 10,144,370

Montlauseur(de), 401

Montlezun(de), 281,284,287,290,295,296,300

Montmaton(de), 198

Montpezat(de), 40,41

Montredon(de),16,31,132,136,137,344,417

Moreau(de), 343

Moret(de), 289

Morin(de), 90

Moulin(de), 398

Moustelon(de), 76

Mun(de), 225

Murat(de), 386

Murel, 63

Murviel(de), 139,140

Narbonne(de), 139,140

Natoly, 255

Niort(de), 30

Noé(de), 70,201

Nogerolles(de), 80,230

Noguès(de), 362

Nostens(de), 174

Nupces(de), 17,143

Olivier(d'), 107

Olmières(d'), 52

Orbessan(d'), 271

Ortet(d'), 233,340,341

Pac(du), 117,119,370

Padiès(de), 209

Pagès et Pagèse(de), 29,171

Pailhès, 125

Pailhès(de), 21

Papus(de), 68,374

Pardaillan(de), 288,290

Pecholier, 410

Peguilhan(de), 39

Pelissier(de), 329

Percin(de), 66,220

Perret, 406,407,408

Perrier(de), 317

Perrin(de), 323

Peyrat(de), 324,361

Peyre, 67

Peyrusse(de), 211

Peytes(de), 69,165,167

Pierre(de), 318

Pigeron, 387

Pigot ; 363

Pins(de), 71,172,324

Plaigne(de), 313

Plantade(de), 414,415

Plantavit(de), 313

Pleux(de), 68

Poggio(de), 136,418

Polverel(de), 11

Pompadour(de), 114,352,371

Poncet(de), 199

Ponsan(de), 263,264

Portal(de), 217

Portes(de), 361

Potier et Potier(de), 68,72,137,418

Pouy, 396

Pouy(du), 374

Preissac(de), 263

Puginier(de), 274

Pujol, 28,400

Pujol(de), 110,375

Pujolet(du), 293

Puy(du), 143,309,415

Puybusque(de), 63,64,333

Quier(de), 65

Rabaudy(de), 200

Rabot, 22

Rabot(de), 354

Rafélis(de), 359

Rahon(de), 81

Ravaille, 402

Raymond(de), 72,73,329

Rayssier, 169

Rech, 169

Régis et Régis(de), 9,30

Renard, 77

Revel(de), 236

Rey, 103

Ribet(de),340

Richome(de), 85,91,93,95,96,97,233,244,245

Rieu(du), 216

Rigaud(de), 139

Riol, 28

Rivals(de), 50,87,96,145,146,248,249,330,339,398

Rivière(de), 67,285,295

Robert(de), 106

Rocoles(Rocolles), de, 60

Roger(de), 9

Rolland(de), 387

Rollet, 353

Romanya(de), 77

Roquefeuil(de), 96,217,223,224

Roquefort(de), 140,145

Roquelaure(de), 290,300

Roquemaurel(de),155,374

Roquette, 207

Roquette(de), 63,75

Rouch(de), 23

Rouger(Rougier), de, 53,338

Roussel(de), 383

Roux(de), 323,324

Rozel(de), 274

Sabatier, 63,319

Sabatier(de), 334

Sabonnières(de), 288,289

Sadirac(de), 176

Saint-Etienne(de), 231,232,243

Saint-Félix(de), 366

Saint-Jean(de), 10,32,134,172,213,225,283,365,374

Saint-Just(de), 405

Saint-Lanne(de), 285

Saint-Laurent(de), 148

Saint-Martin(de), 63,358

Saint-Maurice(de), 210

Saint-Sernin(de), 75,76

Saint-Vincent(de), 400

Sainte-Colombe(de), 25,179,357

Saix(de), 357

Salles, 249

Salles(de), 70

Salomon, 160

Salvignol(de), 331

Sariac(de), 265

Saucède(de), 262

Saunhac(de), 336

Sauveterre(de), 65

Scorraille(de), 363

Sédillac(Sérillac), de, 263,288,289

Seguier(de), 415

Seigneuret(de), 321,324

Sel(du), 229

Sentenac, 121

Serignol(de), 75

Sers(de), 114

Severac(de), 197

Sicard, 126

Sieurgrade(de), 350

Siran(de), 8

Siregand(de), 111,112

Soulancé(de), 374

Soye(de), 392

Suère(de), 387

Taffanel(de), 393

Tartary(Tartarin), 59

Tersac(de), 177

Teyssières(de), 217

Thézan(de), 27,135,200,219,309,351

Tholosane, 78

Thoulouze(de), 11

Thuries(de), 169

Thurin(de), 134

Tilhet(de), 282

Tonnac(de), 274

Tour(du) ou Four(du), 107

Trégoin(de), 135,137

Tressols, 79

Trinque, 125

Trinquier et Trinquier(de), 97,332,333,338

Valat(de), 365

Valette, 167

Valette(de), 75,84

Valiech(de), 66

Varagne(de), 15

Verdiguier(de), 149

Verduzan(de), 284,287

Vernède(de), 280,282,285

Vernes(de), 76

Vernet(du), 358

Verniolles(de), 24,75,150,330

Vernon(de), 240

Vianes(de), 315

Vias(de), 24

Vic(de), 64

Vielh(de), 100

Viennais, 362

Vignalats, 61

Vignes(de), 53,54,115

Vignolles(de), 218

Villar(de), 281,290

Villary, 29

Villemagne(de), 352

Villeneuve(de), 94,146,235,244

Villespassans(de), 144

Villette, 249

Villette(de), 208

Villiers(de), 229,338

Virvent(de), 96

Vissec(de), 311

Vivier(du), 180,352

Vize(de), 268

Voisins(de), 17,32,202,311

Yversen(d'), 91